This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

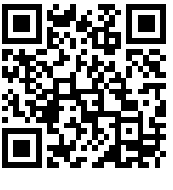

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

1038
Fr. 23835 d. 17
1-2

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
NATIONALE
DE BELGIQUE.

Digitized by Google

Imprim. de Delevingne et Callewaert.

Digitized by Google

REVUE

NATIONALE

DE

BELGIQUE.

Tome Premier.

BRUXELLES.
A LA LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE,
RUE DE LA MADELAINE, N° 9.
1839

Digitized by Google

Digitized by Google

INTRODUCTION.

POINTS DE DÉPART, BUTS. — POLITIQUE EXTÉRIEURE. — POLITIQUE INTÉRIEURE. — INDUSTRIE. — CIVILISATION.

La révolution belge a fait plus que modifier des institutions, plus que changer une dynastie, elle a fondé une nationalité.

Là fut sa véritable force.

C'est ce but, vague et instinctif d'abord, comme tout ce qui sort immédiatement des masses, c'est la haine de la domination étrangère qui, dès les premiers jours, lui a, plus que toute autre cause, concilié à l'intérieur cet assentiment si général, cette presque unanimité qui a manqué à tant d'autres révolutions.

Là aussi sera aux yeux de l'histoire sa légitimité la moins contestable.

Si on peut refuser à une nation le droit de précipiter ses progrès

Digitized by Google

par des commotions violentes, si le temps développe plus sûrement que la force des libertés incomplètes, il n'est que trop certain que la force seule a pu jusqu'ici réintégrer les nationalités perdues. Par la progression naturelle des idées et des faits réguliers, la loi fondamentale des Pays-Bas pouvait engendrer un jour nos libertés de 1830; la nationalité belge ne pouvait sortir que d'une guerre ou d'une révolution.

Cette nationalité, base et gloire de sa révolution, la Belgique la possède aujourd'hui avec la reconnaissance de tous, c'est-à-dire, avec un caractère régulier et définitif. Les neuf années qui viennent de s'écouler ont été le prélude où les hommes et les choses, les idées et les partis se sont essayés. Enrichie de l'expérience de ce noviciat, délivrée des grands soucis de la liquidation de ses antécédents politiques, la Belgique se trouve aujourd'hui avec la libre disposition de ses forces en face de son avenir. A l'intérieur et à l'extérieur, l'œuvre de l'émancipation est accomplie; il reste deux grands devoirs : *l'affermir et la féconder*.

C'est la double tâche imposée à l'activité et à l'intelligence de la génération contemporaine; c'est vers ce but que doivent être dirigées les riches ressources de l'époque actuelle. Car les jours qui luisent pour la Belgique ne sont pas des jours ordinaires; ce ne sont pas des temps de sommeil ou de stérilité. Après des siècles de langueur, la sève s'est réveillée et remonte. Dans ce passage du gouvernement de l'étranger à une entière indépendance, dans ce moment où un peuple, qu'une longue domination étrangère a courbé, sans l'abrutir, rentre en possession de lui-même, où il ne voit plus l'étranger au-dessus de lui, où chez lui il n'y a plus que lui, où ses intérêts, de subalternes, d'accessoires, de partiels qu'ils étaient, deviennent dominants et suprêmes; dans cette brusque transition, il se révèle quelque chose de vivifiant qui pénètre les masses sans même qu'elles le sachent, une puissance inconnue qui relève les âmes de leur triste état d'infériorité, qui retrempe, élargit et active les esprits. Aussi, voyez comme la Belgique a marché depuis 1830: à bien des égards elle n'est plus reconnaissable. Ailleurs qu'en Bel-

Digitized by Google

gique, ces dernières années ont eu leurs progrès, mais nulle part ils n'ont revêtu le même caractère; nulle part le lendemain n'a tranché aussi vivement sur la veille; nulle part le passage n'a été aussi subit de l'inertie à l'activité, de la routine à l'innovation, de la timidité à la hardiesse.

Heureuse la génération qui tient en main les avantages d'une position si belle. Mais elle ne doit pas croire qu'ils ne lui imposent aucune obligation; que si elle laissait cette chaleur fécondante s'éteindre ou s'exhaler en efforts mal conçus, on serait toujours maître de la rallumer et de la reproduire à point nommé; que si on la laissait, au gré de ses caprices, s'égarer dans de fausses directions, se porter avec excès sur quelques germes, en négliger d'autres non moins utiles, il serait toujours temps et toujours facile de réparer ces écarts.

Avec toutes les ressources d'une époque de fondation, le temps où nous vivons en a les obligations et les dangers. Favorisée au delà de tout espoir, de toute prévision des générations antérieures, la génération actuelle a d'immenses devoirs envers l'avenir du pays : il importe qu'elle s'en rende bien compte. Il faut que chacun se pénètre bien de cette idée, que la position de la Belgique actuelle n'est pas celle d'une vieille société qui suit négligemment l'ornière des ancêtres. Elle fait aujourd'hui autre chose que ce qu'elle a jamais fait, que ce qu'elle fera jamais. Elle se fonde, elle pose ses bases, elle ouvre ses voies. Pour la politique intérieure comme pour la politique extérieure, comme pour l'industrie, comme pour la civilisation tout entière, c'est la génération contemporaine qui va marquer tous les points de départ, décider toutes les directions. Les erreurs d'aujourd'hui peuvent être des erreurs d'un siècle, elles peuvent dominer et compromettre l'avenir tout entier.

Ce qu'il faudrait surtout regretter, alors que, si près du point de départ, les déviations peuvent tant éloigner du but, ce serait de voir le domaine du hasard s'étendre et le pays marcher à l'aventure. Jamais il n'importera plus à ses destinées que sa marche soit sûre, qu'il ait conscience de ses mouvements, qu'il réfléchisse sur lui-même.

Digitized by Google

et que ces classes qui, par leur position et leurs lumières, influent si puissamment sur la direction de la société, apprécient sa position et son but.

Ne nous le dissimulons pas, un des dangers des pays organisés comme le nôtre, où l'élément démocratique tient beaucoup de place, où les idées et les impressions circulent rapidement de la nation au pouvoir, où le pouvoir reste peu de temps aux mêmes mains, c'est que les droits de la réflexion et de la prévoyance ne soient pas toujours respectés, qu'on ne cède trop souvent aux influences du moment, que, fermant les yeux sur l'avenir, on ne se préoccupe trop exclusivement des idées et des intérêts actuels. Il y va cependant de l'honneur et de l'intérêt des institutions de cette nature de ne pas laisser tout entier aux gouvernements aristocratiques l'avantage que l'histoire leur reconnaît d'une marche plus sûrement concertée, d'une politique qui prépare de longue main et prévoit de loin. Elles ne doivent pas surtout passer condamnation sur le mal avant d'avoir essayé les moyens les plus simples et les plus naturels de le combattre. Il serait heureux que le remède pût se trouver dans ces institutions mêmes; que la presse, par exemple, qui, par sa nature, paraît propre à augmenter ces tendances dangereuses, pût, à l'aide de quelques efforts sérieux, en devenir elle-même le contre-poids.

Cette appréciation du caractère dominant de l'époque actuelle avec ses devoirs, ses ressources et ses dangers d'époque de fondation, est une des vues principales qui président à la direction de notre recueil. Nous pensons qu'elle mérite une influence plus décisive et plus générale sur la marche du pays et des affaires qu'elle n'en a exercé jusqu'à présent. De ce point de vue on apercevrait des lacunes à combler, des erreurs à redresser. De toute manière, il y a à gagner pour le pays à transporter des questions de politique, d'industrie et de civilisation sur ce terrain d'avenir, où les partis trouveraient de la modération, leur politique des proportions plus larges, leurs discussions un ton grave et une utilité réelle.

Affermir et féconder la nationalité belge, prévoir et agir, mettre à profit les ressources du présent en les dirigeant dans la voie de

Digitized by Google

l'avenir, élever les intérêts durables et généraux au-dessus des intérêts passagers et partiels, développer avec activité et prudence les divers éléments de vitalité sociale, se rendre bien compte de ce qu'elle fait et de ce qu'elle ne fait pas, telle nous apparaît aujourd'hui, dans son expression la plus générale, la tâche de la Belgique. Ce sont ces vues de fondation et de consolidation, de développement actif, intelligent et prudent, que nous désirons voir appliquer à tous les grands intérêts nationaux, à la politique extérieure comme à la politique intérieure, aux intérêts matériels comme aux intérêts moraux.

La direction de la politique extérieure de la Belgique sera longtemps encore l'intérêt le plus élevé de sa nationalité : au dehors sont pour elle les véritables dangers. Prévoir les difficultés extérieures et se préparer à les détourner ou à y faire face, est une tâche dont notre génération ne peut espérer de voir décroître la gravité.

La nationalité belge a eu aux yeux de l'Europe l'apparence d'une nécessité du moment. Il faut que par les efforts de la Belgique elle s'élève plus haut. Pour tous, elle doit devenir autre chose que le fruit d'une concession temporaire. Sa base est assez vraie pour qu'elle aspire à dépouiller ce caractère de son origine. Ce n'est pas de la tolérance momentanée des rivalités de l'Europe qu'elle doit vivre, elle peut ambitionner un appui plus réel. Il faut que son intérêt s'unisse à ceux des autres États par des liens plus sûrs que ceux de l'indifférence ou d'une résignation provisoire. Placée entre les intérêts de la France et ceux des autres États de l'Europe, la Belgique doit s'efforcer d'obtenir des uns et des autres une adoption franche et durable.

La ligne politique qui peut la mener à ce but n'est autre que celle de sa nationalité et de sa neutralité. Montrer qu'elle prend son indépendance et sa neutralité au sérieux, les faire l'une et l'autre comprendre à tous, prendre au sérieux à tous, lier ainsi les intérêts

Digitized by Google

de la nationalité belge aux grands intérêts de l'Europe entière, telle est la voie naturelle de notre diplomatie.

L'Europe envisage encore avec beaucoup de doutes et de défiance l'avenir de l'indépendance et de la neutralité belge. La Belgique aura beaucoup fait quand elle aura détruit ou affaibli ces incertitudes.

L'étranger nous connaît peu et mal. De même que pour les uns la Belgique est un pays aveuglément et à tout jamais soumis à la domination de prêtres fanatiques, pour d'autres c'est, à quelques formes extérieures près, une province française. A qui connaît le fond des choses en Belgique, il est évident qu'elle n'a qu'à se faire connaître telle qu'elle est pour triompher d'opinions qui reposent sur une observation incomplète et superficielle. Mais se faire connaître de l'étranger, n'est pas aisé à une nation nouvelle. La Belgique n'entend être ni une province française, ni l'avant-garde, ni la vassale de la France. Les traces des liens formés avec la France par vingt années d'existence commune n'ont jamais été bien profondes, aujourd'hui elles se sont encore singulièrement affaiblies. L'action d'une puissante civilisation s'est, il est vrai, naturellement étendue autour d'elle sur un pays qui en parle la langue. Nous-même, nous le dirons plus bas, nous pensons que, dans l'intérêt de la civilisation belge, le temps doit amener et amènera plus d'un contre-poids à cette influence. Mais, après tout, elle est loin d'avoir pénétré jusqu'au fond même du pays; et circonscrite dans de certaines limites, elle ne porte point obstacle au véritable esprit d'indépendance nationale. La civilisation de la Grande-Bretagne exerce son empire sur les États-Unis, celle de la France sur Genève, sans qu'on conteste à ces pays la réalité de leur indépendance, sans que personne songe à considérer l'Union américaine comme la vassale naturelle de la Grande-Bretagne, Genève comme une province française. Certaines apparences françaises, certaines imitations de Paris, frappent quelquefois l'œil de l'étranger dans nos villes. Ce sont là, pour la plupart, de ces similitudes extérieures, sans importance aucune, qui ne descendent pas au-dessous de la surface du pays, et dont il

Digitized by Google

faut tenir compte dans une appréciation sérieuse du caractère de la nation, tout juste autant que de l'adoption des modes parisiennes dans l'appréciation de l'esprit des principales villes de l'Europe. Malheureusement, entre étrangers, c'est presque toujours par la surface et par les apparences qu'on se juge. Le défaut de sympathie pour la domination hollandaise avait, il est vrai, dans quelques classes et dans quelques localités, reporté les esprits vers la France. Mais la marche même de la révolution, à mesure qu'elle a avancé, a prouvé combien ces tendances étaient faibles et partielles. Plus le régime hollandais s'est éloigné, plus elles se sont effacées devant l'affermissement de l'esprit de nationalité. Cela est certain, incontestable pour nous; mais les symptômes de ce travail de nationalisation si vrai sont peu aperçus au dehors: les faire toucher au doigt à l'Europe, n'est pas une entreprise facile, mais elle est d'un immense intérêt. Si une fois nous étions parvenus à faire comprendre à l'Europe combien la nation belge s'identifie naturellement et sans effort avec sa position nouvelle, si nous réussissions à lui faire prendre quelque confiance dans la manière dont nous apprécions nous-mêmes cette position, si elle venait à incliner vers l'idée que l'indépendance et la neutralité de la Belgique doivent devenir de sérieuses réalités, il nous resterait peu d'efforts à faire pour la convaincre que cette question d'équilibre dont elle se préoccupe tant au sujet de la question belge, se trouve par notre indépendance et notre neutralité bien plus sûrement et plus définitivement résolue que par toutes les fragiles combinaisons essayées depuis des siècles. Cette conviction opérée, pour peu que la politique intérieure de la Belgique fût, elle aussi, empreinte de modération et de sagesse, la communauté des intérêts aurait bientôt substitué à des sentiments d'indifférence et de froideur, des rapports plus bienveillants et plus utiles.

Ce qui augmente les difficultés de notre politique extérieure, c'est qu'en voulant éviter un écueil, elle sera constamment exposée à échouer contre un écueil opposé; la Belgique peut attirer l'orage en voulant le conjurer, et augmenter son isolement en essayant d'en sortir. Si, par une politique nationale, par des efforts incessants,

Digitized by Google

elle doit s'attacher à détruire les préventions de l'Europe et s'affermir contre les dangers dont la France peut un jour la menacer, il ne faut pas qu'elle donne à croire à la France qu'elle se destine à devenir l'instrument d'une politique hostile. Une politique antifrançaise serait aussi funeste qu'une politique de vassalité. Si l'une nous expose à trouver au jour du danger l'Europe indifférente à notre conservation, l'autre, en augmentant pour la France l'intérêt d'une extension de ses frontières, aggrave le danger que la nationalité belge a le plus à redouter. La Belgique ne doit être ni française aux yeux de l'Allemagne ou de l'Angleterre, ni allemande ou anglaise aux yeux de la France, mais belge pour tout le monde. Entre la France et le Rhin, il ne peut pas s'élever de puissance hostile à la France, la Belgique doit le comprendre, et il faut qu'on sache qu'elle le comprend. Pour qu'une opinion puisse se former en France contre la conquête future de la Belgique, pour que la France puisse se convaincre que bien mieux que la conquête, la neutralité de la Belgique satisfait à tous ses intérêts, il faut que cette neutralité soit réelle et sincère, et non une hostilité déguisée ou ajournée. Le véritable intérêt de la France ne va pas au-delà, mais il va jusque-là.

Elle est bien faible encore, bien timide, bien peu populaire surtout, l'opinion française qui commence à soupçonner que la France ne doit pas désirer la possession de la Belgique, qu'elle a à faire un meilleur emploi de ses forces. C'est cependant dans le progrès de cette opinion que la Belgique doit placer de grandes espérances. Elle a de redoutables obstacles à surmonter, mais elle a pour elle une puissance dont il ne faut pas désespérer légèrement, la vérité. Un des maux qui tourmentent le plus profondément la France, c'est la fatale tendance des esprits à la croire toujours dans un état transitoire, à ne jamais pouvoir se persuader qu'elle est définitivement assise, définitivement constituée. La France ressemble à un propriétaire mal logé, toujours mécontent de sa demeure, parce que, projetant sans cesse de nouveaux fondements, un nouveau plan de sa maison, il ne se trouve jamais dans les dispositions nécessaires

Digitized by Google

pour la rendre agréable et commode. C'est cette instabilité en quelque sorte maladive des esprits qui pousserait la France hors de ses limites actuelles ; mais une extension territoriale, loin de guérir le mal, le prolongerait et le nourrirait de toutes les incertitudes et de toutes les difficultés que la conquête traînerait à sa suite. La France, que gagnerait-elle à la possession de la Belgique? Nul ne peut prévoir le résultat d'une réunion qui viendrait jeter dans la balance des partis, la Belgique déshabituée de la centralisation, la Belgique faite à des mœurs et à des institutions bien autrement démocratiques que celles de la France, la Belgique catholique, et surtout la Belgique belge. Apparemment, la France n'entendrait pas renoncer à ses libertés pour nous posséder; or, ce serait une entreprise d'une difficulté singulièrement neuve, de concilier cette conquête avec ses institutions actuelles. Ce n'est pas avec la Charte de 1830 que Nicolas essaie de transformer la Pologne en province russe. Un peuple qui a compris la valeur de sa nationalité ne l'oublie pas aisément. C'est le jour même où il la perdrait qu'on verrait le sentiment national se réveiller avec une force que personne peut-être ne lui avait soupçonnée jusqu'alors. Quel que soit le sort que la suite des temps réserve à la Belgique, il est une chose certaine : c'est que les années de son indépendance ne s'effaceront plus du souvenir du peuple belge; la domination étrangère pourrait aigrir ce souvenir, le lui enfoncer chaque jour plus avant dans le cœur; l'en arracher est dès aujourd'hui impossible. La France, où trouverait-elle dans ses institutions les moyens d'oppression nécessaires pour triompher de l'exaltation de ce sentiment populaire? Le maintien de la liberté de la presse, chez elle, suffirait à lui seul pour rendre impossible le maintien de sa conquête. Reprendre à l'égard de la Belgique le rôle de Louis XIV et de la Convention, avec un immense pouvoir de moins dans les moyens, et la nationalité belge de plus dans les obstacles, ce serait de la politique étourdie qui fait pour défaire; à l'intérieur et à l'extérieur, ce serait replonger la France dans de nouvelles incertitudes, dans un nouveau provisoire, l'empêcher peut-être pendant un demi-siècle encore de reprendre une assiette

Digitized by Google

définitive et des mœurs stables. Ce serait surtout compromettre la force de sa situation extérieure. Ce qui fait cette force aujourd'hui, ce qui plus tard la relèvera de plus en plus, c'est précisément que la domination de la France n'a pas une extension factice, qu'elle n'a pas de conquête qui l'épuise ou l'absorbe. Le roi des Français a, sur les empereurs de Russie et d'Autriche, sur le roi de Prusse, et même sur la reine d'Angleterre, l'immense avantage de ne gouverner qu'un seul peuple, de ne régner que sur des Français, de n'avoir pas même de grandes colonies qui, en rompant leurs liens avec la métropole, puissent ébranler ses fondements. La Russie est affaiblie à l'extérieur par ses conquêtes de Pologne et d'Asie, l'Autriche par ses possessions italiennes, la Prusse par le peu de cohésion qui unit ses diverses conquêtes entre elles; l'Angleterre elle-même souffre encore aujourd'hui des complications que son ancienne conquête d'Irlande jette dans ses affaires, ses colonies peuvent lui en amener d'autres. La France seule a, en face de l'étranger, une admirable unité. C'est là, pour peu que le calme s'affermisse à l'intérieur, une position autrement élevée, autrement influente en Europe, autrement durable, que la force qu'elle puiserait dans une gloire éphémère et dans les imprévoyances d'une politique surannée. Pour la partie la plus civilisée de notre continent, le temps des conquêtes violentes, des conquêtes durables est passé. Notre siècle peut-être en verra défaire plus d'une, il n'en verra pas réussir de nouvelles. Ce sont là des vérités trop certaines pour qu'en dépit des passions contraires, la France raisonnable ne les comprenne un jour. La Belgique peut l'espérer, pourvu que les événements laissent à d'anciens préjugés le temps de s'affaiblir, pourvu aussi qu'elle-même grandisse dans l'opinion de l'étranger, et que la sagesse de sa politique ne lui fasse pas défaut.

Faire accepter son indépendance et sa neutralité à tous les intérêts, faire que cette neutralité soit, non l'isolement entre tous, mais un lien avec tous, que chacun en comprenne la sincérité, mais que chacun sache aussi qu'au jour où il la menacerait, elle trouverait en elle et hors d'elle des forces pour la défendre, c'est là une

Digitized by Google

politique simple et franche dans son but, sans astuce ni hypocrisie dans les moyens, mais que les événements peuvent venir compliquer tout à coup, et qui, entre le double écueil d'une déviation anti-française et d'une déviation anti-européenne, exigera, dans les temps les plus ordinaires, une prudence qui ne se démente point, une haute intelligence des choses et des hommes, et surtout une activité persévérante; car dans la position où nous sommes, elle est tenue de suppléer au temps qui peut nous manquer, et qui une fois perdu ne se retrouvera peut-être plus. Faute de traditions et d'antécédents, le pays n'a pas bien compris encore l'immense intérêt de sa politique extérieure. Déjà une fois, même avant la paix, il a montré une dangereuse disposition à s'endormir dans une sécurité fausse. Malheur à lui si, plus tard, de pareilles tendances venaient à prévaloir! On peut le prédire, avec certitude de ne pas se tromper, sans une politique extérieure prévoyante et habile, la nationalité belge n'échappera pas aux écueils qui l'attendent. Et malheureusement il est loin d'être sûr que de pareils intérêts soient en tout temps appréciés à leur valeur. Dans les temps calmes, le département des affaires étrangères n'est qu'un ministère de prévoyance, et la prévoyance n'est pas la vertu dominante des gouvernements démocratiques. Là où les Chambres et les discussions publiques tiennent une place si prééminente, où l'on est naturellement entraîné à faire tant de sacrifices aux exigences parlementaires, il sera souvent bien difficile, en l'absence des leçons d'une longue expérience, que les intérêts d'un département dont les affaires doivent en général rester en dehors des discussions publiques, ne soient pas oubliés ou méconnus.

Comme l'indépendance et la neutralité garanties à la Belgique par les traités sont les vraies bases de sa politique étrangère, les libertés que proclame la Constitution sont le point de départ de sa politique intérieure. Car la Belgique se trouve aujourd'hui dans cette heureuse position, de n'avoir pas de changements à désirer dans les fondements de son organisation. Elle n'a pas à bouleverser le

Digitized by Google

terrain de ses institutions, mais à le fertiliser par une active et paisible culture.

La Constitution belge n'est point parfaite assurément; elle a subi l'influence des circonstances qui lui ont donné le jour. Eu égard cependant à ces circonstances mêmes, c'est dans son ensemble une œuvre de modération qui honore le Congrès. Peu de pays en Europe pourraient subir l'épreuve d'un système de libertés aussi larges; mais, grâce au bon sens et à la sagesse de la nation, l'expérience n'a point prouvé que ce système fût impraticable chez nous. Si un jour la Constitution doit être soumise à une révision qu'elle a prévue elle-même, désirons que ce ne soit pas dans un avenir rapproché, et seulement sous l'influence d'une nécessité constatée, d'une expérience décisive.

Que les libertés consacrées par la Constitution soient réelles; que les institutions qu'elle a créées soient vraies.

Ces libertés, ces garanties, bien qu'elles ne paraissent pas menacées aujourd'hui, il est bon de veiller autour d'elles; on ne sait quelles difficultés le temps peut leur réserver. Un danger qu'il est permis de prévoir dès aujourd'hui, et contre lequel on peut déjà les prémunir, c'est celui de leur propre exagération. La Constitution n'est point impraticable, mais sous plusieurs rapports elle a été jusqu'aux dernières limites de ce qui peut être pratiqué; les lui faire dépasser, c'est créer aux institutions qu'elle a fondées un péril certain. Que la Constitution soit une vérité, mais non une exagération. Que ses prescriptions restent sacrées et sauves, mais qu'en les appliquant on ne les étende pas dans le sens où elles se sont aventurées le plus loin; qu'on ne dépose pas dans nos institutions ce germe de réaction que toute exagération porte dans son sein, et que de nos jours le temps développe si vite.

Que les Chambres, cette première base de nos libertés, demeurent donc une barrière véritable contre les empiétements et les fautes du pouvoir qui gouverne, un contrôle sérieux de ses actes. Mais qu'elles ne se mettent à sa place ni pour administrer ni pour négocier. L'expérience a déjà montré que l'intérêt du pays n'a à

Digitized by Google

gagner ni à leur administration ni à leur diplomatie. Elle prouve aussi qu'en empiétant sur un rôle qu'elles sont incapables de remplir, les Chambres négligeraient leur rôle naturel, celui qu'il importe réellement au pays qu'elles accomplissent tout entier. Malgré l'âpreté des formes, le contrôle parlementaire s'est souvent épuisé sur les petites choses; plus d'une fois, il est resté faible, incomplet ou nul pour les grandes.

Que la liberté de la presse s'exerce dans toute la plénitude de son utilité; que les actes du pouvoir soient publiquement discutés, et librement appréciés du point de vue de tous les intérêts légitimes. Mais ce n'est pas la liberté, que cette licence effrontée dont quelques journaux ont si souvent donné le triste spectacle. Ces excès ont déjà porté dans beaucoup d'esprits un coup funeste à la liberté de la presse. Ils la mineront bien plus profondément dans l'avenir, s'ils continuent cette espèce de lutte contre la plus précieuse richesse du pays, sa moralité. C'est en se renfermant dans son rôle utile que la presse pourrait, comme les Chambres, combler plus d'une lacune dans ses travaux.

Ce que nous disons des Chambres et de la liberté de la presse, il faut le dire de toutes les libertés, de toutes les institutions importantes.

Les lois organiques de nos administrations provinciales et communales ont, dans plusieurs de leurs dispositions, exagéré l'esprit de la Constitution. Si, dans la pratique, le bon sens de ceux qui les appliquent ne vient à corriger les vices de ces lois, ou si le législateur lui-même n'y remédie, il est à craindre que les parties saines et utiles de ces institutions ne finissent par souffrir du contact de leurs défauts. Le jury nous offre un exemple frappant de semblables dangers. La première loi organique du jury avait, en les appliquant, exagéré à plaisir l'esprit des dispositions constitutionnelles. Aussi en quelques années l'institution du jury, si populaire avant la révolution, fut-elle complétement décréditée. Les choses en étaient venues à ce point, que lorsque, il y a un an, des modifications furent proposées à l'organisation première, l'institution eut

Digitized by Google

peine à trouver une voix pour la défendre contre ses adversaires. Son existence même eût été dès lors compromise, si elle n'avait été aussi formellement écrite dans la Constitution. Des modifications furent adoptées, qui n'étaient peut-être pas toutes entièrement exemptes de l'influence de cette espèce de réaction des esprits, mais qui cependant corrigeaient dans leur ensemble l'exagération de la loi primitive. Qu'est-il arrivé? En une année l'institution s'est relevée, la défaveur s'en est éloignée, ceux qui en désespéraient hautement se sont réconciliés avec elle.

Nous désirons qu'une autre liberté constitutionnelle, celle de l'enseignement, ne coure pas le même péril. La partie de la Constitution qui concerne l'enseignement est, on ne peut le contester, une de celles où elle s'est avancée le plus loin dans les voies de la théorie, une de celles qui s'appuient sur le moins d'antécédents, sur lesquelles l'expérience des faits a le moins prononcé. C'est une de celles aussi qui ont rencontré dès l'abord de vives sympathies d'une part, mais aussi de grandes répugnances de l'autre. C'est assez dire que c'est une des libertés que le défaut de sagesse et de prévoyance dans son application compromettrait le plus inévitablement. Que la liberté du père de famille soit entière dans le choix de l'instruction de ses enfants, que la liberté d'enseigner soit scrupuleusement et franchement respectée, que les lois lui donnent une sanction utile, que les institutions particulières s'élèvent en toute sécurité; mais vouloir que l'instruction tout entière soit abandonnée à la sollicitude des efforts privés, refuser directement ou indirectement à l'Etat, à la province, à la commune, le droit d'avoir leurs établissements d'instruction, prétendre empêcher le pouvoir non-seulement d'imposer l'instruction, mais même de l'offrir, lui refuser non-seulement le monopole, mais la faculté d'agir, de créer des établissements modèles, d'exciter, d'entretenir l'émulation, d'empêcher l'instruction de tomber dans la langueur, ce serait une exagération fatale dont les conséquences, après avoir compromis l'instruction elle-même, ruinant par sa base cette liberté si nouvelle, amèneraient, un peu plus tôt ou un peu plus tard, une réaction certaine

Digitized by Google

contre les dispositions constitutionnelles qui garantissent les droits de l'enseignement libre. Ici encore le salut de la liberté est dans la modération de ses défenseurs. Selon leur sagesse ou leur imprudence, le temps luttera pour eux ou contre eux.

Respect donc, respect sincère à toutes les libertés légales, mais non aux interprétations forcées; maintenons les nombreuses barrières que la Constitution a élevées autour du pouvoir, qu'il n'en puisse enfreindre aucune; mais aussi que, sur le terrain qui lui reste, il puisse se mouvoir et agir; lui aussi a sa mission : qu'il puisse et sache l'accomplir avec activité et dignité.

La sécurité intérieure et extérieure, le respect des libertés, ce n'est pas là toute la tâche des gouvernements. L'ordre, la liberté, c'est l'absence de l'anarchie, l'absence de l'oppression; ce sont là des moyens, des biens négatifs. Fonder l'ordre, fonder la liberté, c'est éloigner des maux, écarter des obstacles; mais ce n'est rien de plus. L'ordre et la liberté, c'est, si l'on veut, la santé du corps social. Mais la santé n'est pas l'existence entière. Vivre, pour les sociétés civilisées comme pour l'homme civilisé, c'est autre chose que de se préserver des maladies. Les nations, elles aussi, ont leurs destinées qu'elles accomplissent, leur voie où elles se développent, leur but vers lequel elles tendent; ce n'est pas tout d'ôter quelques-unes des pierres qui arrêtaient leur marche et de se croiser les bras ensuite. Cela ne suffit pas, surtout à une nation qui se fonde, et qui, pour sauver son œuvre, a hâte de la consolider et de la faire grandir. En Belgique, où il y a tant à créer, tant à affermir, tant à développer, à diriger, à éclairer, n'avoir que des pouvoirs négatifs, n'avoir nulle part un pouvoir agissant, un pouvoir qui marche, qui guide, qui éclaire, ce serait prendre à rebours et le but des gouvernements de nos jours et la position de la Belgique. La guerre autrefois absorbait la meilleure partie de ces forces sociales qu'un gouvernement résume en lui; parce que les guerres sont devenues plus rares et le but des gouvernements plus pacifique, faut-il que ces forces soient perdues pour la société, qu'elles dorment sans utilité pour le but qu'elle se prescrit? Notre chemin de fer est là pour montrer ce que

Digitized by Google

peut valoir au pays et à sa nationalité l'action fécondante du pouvoir. La banque de Belgique est là pour montrer ce que coûte son inaction. Ailleurs que dans le monde financier, la même inaction engendre les mêmes conséquences. Ailleurs qu'au département des travaux publics, il y a pour le pouvoir de grandes choses à faire, une action vivifiante à exercer. Il y a des chemins de fer de plus d'une espèce au fond des divers départements ministériels.

La force et l'activité du pouvoir importent à la Belgique à un autre titre. Lui seul peut défendre les intérêts généraux, les intérêts d'unité nationale contre les envahissements de l'esprit de localité. Ces intérêts, ce ne sont pas les Chambres abandonnées à elles-mêmes qui les sauveraient; issues d'influences locales, elles sont naturellement entraînées à en subir le joug. C'est au pouvoir, placé dans une position plus libre et plus élevée, à les retenir d'une main ferme sur cette pente dangereuse, et à relever sans cesse à leurs yeux les grands intérêts au-dessus des petits. S'il venait à rester au-dessous de ce rôle, ou à manquer de force pour le remplir, on verrait bientôt le poison du localisme tout infecter, tout rétrécir à sa misérable mesure, et enlever peu à peu à la nationalité tout espoir de fécondité et de grandeur.

La Belgique, si riche, si amie de l'ordre, si facile à administrer, si ravivée aux rayons de son existence nouvelle, présente d'admirables ressources au pouvoir assez intelligent pour comprendre sa mission de fondateur, assez dévoué pour s'efforcer de la remplir. Sans doute, quelques grandes qualités sont nécessaires à l'accomplissement entier d'une pareille œuvre; elle réclame dans l'administration la fermeté qui sait défendre ses droits à l'action et ne se laisse pas enchaîner; l'activité dévouée qui ne s'effraie ni des difficultés ni de la responsabilité de l'initiative, qui renonce aux trompeuses douceurs du laisser-aller et de l'inaction; une intelligence assez haute et assez désintéressée pour s'élever au-dessus de ce qu'il y a souvent de rétréci dans la lutte du moment, pour ne pas perdre l'avenir de vue et ne pas le sacrifier au présent; une sympathie vive et raisonnée pour les progrès réels du pays, s'éloi-

Digitized by Google

gnant à la fois de l'inertie de la routine et de la légèreté de l'innovation aventureuse; une impulsion pleine de cœur et de vie, faisant rayonner la séve autour d'elle du centre à la circonférencé. Vouloir arriver là en un jour, ce serait méconnaître toutes les difficultés qui résultent du défaut d'antécédents des hommes et des choses. Mais c'est la voie où il faut marcher, le but vers lequel les efforts doivent se diriger. C'est dans cette double condition d'une liberté vraie mais sans exagération, d'un pouvoir contrôlé mais agissant et intelligent, que réside, à nos yeux, la vraie politique intérieure de la Belgique.

Quoi qu'en dise la voix bruyante des partis politiques, il y a quelque chose aujourd'hui qui vieillit leurs luttes et va, plus que la politique, au cœur de notre temps : c'est l'industrie. Les récents progrès de son influence, ceux qui l'attendent dans un avenir prochain l'érigent en puissance nouvelle. Suivant toute apparence, ce grand développement est destiné à former le trait principal du caractère de notre époque, et une nouvelle phase de la société. Là, plus qu'ailleurs, est la vie, la force de la société actuelle; là, peut-être aussi, est sa mission dans la marche générale de l'humanité. Il peut exister encore, d'une vie plus ou moins pénible et factice, des gouvernements ennemis de la liberté, peu sympathiques aux progrès de la civilisation, mais un gouvernement hostile aux intérêts matériels, l'idée même n'en peut être avouée : la lutte est tellement impossible, qu'elle paraîtrait absurde. Un état nouveau qui ne reposerait pas sur cette base, renoncerait lui-même à sa viabilité. Ne pas s'appuyer sur la sympathie des intérêts matériels, serait se priver du principal élément de force des Etats de nos jours; ce serait se rendre incapable de quoi que ce soit de grand et de durable.

Il est heureux pour la Belgique que l'époque où elle vient prendre sa place parmi les nations indépendantes, soit celle où les intérêts matériels acquièrent tant de développement. La coïncidence est

Digitized by Google

précieuse à plus d'un titre. C'est l'influence croissante des intérêts de l'industrie et du commerce qui peut seule prolonger pour la Belgique cette paix qui importe tant à sa consolidation. Seule aussi, elle peut un jour nous assigner dans le monde un rang auquel nous n'aurions pu prétendre dans des temps où la population, et non la richesse des Etats, déterminait leur puissance. Avec son admirable position géographique, ses mœurs probes et laborieuses, ses richesses déjà acquises, la Belgique est dotée de trop d'avantages pour ne pas aspirer à un rôle brillant dans ce grand concours des peuples travailleurs, qui va sans cesse s'élargissant et s'activant. Mais dans ce mouvement si fécond, si entraînant, et, à quelques égards, si nouveau, tout n'est pas éclairci encore. Là aussi il y a des faiblesses et des témérités, des directions bonnes et mauvaises, des intérêts d'un jour et des intérêts d'avenir. Ainsi, pour faire prévaloir la doctrine d'une liberté prudente et progressive du commerce, qui n'est autre chose que la doctrine de la prédominance des intérêts durables et généraux sur les intérêts partiels et temporaires, il reste encore bien des préjugés à détruire, bien des incrédulités à convaincre. D'autres questions plus nouvelles surgiront désormais à chaque pas. Hier, que de difficultés imprévues, que de vérités à éclaircir et d'erreurs à combattre, au sujet des associations industrielles! Aujourd'hui, que de leçons dans la chûte d'une banque, dans les causes et les effets d'une crise financière! Faciliter les conditions et les moyens de production; faire la part équitable du travail, du capital et de l'intelligence; activer l'industrie sans démoraliser les classes laborieuses; mobiliser les capitaux sans exciter l'agiotage; développer les ressources du crédit sans mettre tous les intérêts sociaux à la merci de quelques influences que l'erreur, l'amour du gain ou l'ambition peut égarer; l'activité sans l'agitation, la vie sans la fièvre, le stimulant de l'intérêt sans les laideurs de la cupidité : vastes problèmes qui viennent à peine d'être posés, et dont la solution va occuper peut-être plus d'une génération. Faisons des vœux et des efforts pour que la Belgique, en déployant ses voiles sur ces mers nouvelles, sache là aussi allier à une activité virile

Digitized by Google

et éclairée la prudence et la sévérité de mœurs des anciens jours.

A côté de sa riche agriculture et de son industrie en progrès, la Belgique, aujourd'hui qu'elle peut librement développer ses forces, a, dans l'ordre de ses intérêts matériels, une autre gloire à reconquérir, une résurrection à opérer : celle de son commerce. Etouffé sous la domination étrangère par les entraves et la fermeture de ses ports, comme si l'affaissement des esprits n'y eût pas suffi, le commerce de la Belgique doit se relever et croître de la sève nouvelle qui anime les efforts nationaux. L'influence et la place réservées au commerce en Belgique sont loin encore d'être déterminées et généralement comprises. Les liens qui dans l'avenir de ses développements unissent les intérêts du commerce à ceux de l'industrie, sont peu appréciés encore ; il se manifeste même aujourd'hui une espèce d'hostilité entre eux, dissentiment que plus tard les progrès du commerce même effaceront en partie, mais qui, dès aujourd'hui, pourrait lui être fatal. C'est à ceux que préoccupent vivement les destinées futures du pays et l'intérêt de tous ses progrès, à venir appuyer une cause si belle, dont les défenseurs jusqu'ici ont été plus habiles que nombreux.

Avec quelque ardeur que la Belgique se livre au développement de toutes ses richesses, de tous ses moyens de bien-être, la préoccupation de ses intérêts matériels ne doit pas lui faire oublier le soin de sa civilisation intellectuelle.

Notre civilisation intellectuelle porte l'empreinte des mauvais jours. La domination étrangère a fait plus que ravir à la Belgique son activité commerciale, elle a arrêté aussi ce mouvement intellectuel qui, à la chûte du moyen âge, offrait des présages si heureux de ce que pouvait devenir sa civilisation moderne. Tout fut atteint de la même léthargie, l'esprit public, le commerce, les lettres, les sciences et même les arts ; les arts qui, pendant cet éclair d'indépendance du règne d'Albert et d'Isabelle, jetaient encore un si brillant éclat.

Digitized by Google

La rénovation de son mouvement intellectuel est encore un des bienfaits que la Belgique peut demander à l'influence de son régime national. Mais ne nous dissimulons pas que ce progrès ne sera pas aidé par des efforts aussi vifs ni aussi généraux que le progrès matériel. C'est un travail plus lent, moins énergiquement favorisé par les tendances du jour, qui demandera effort et assistance. Jusqu'ici, ni le gouvernement, ni les Chambres, ni les hommes influents du pays n'ont acquitté leur dette envers les besoins du développement intellectuel de la Belgique. Il ne suffirait pas à ce progrès de quelque argent, de l'augmentation de quelques chiffres du budget; il y a des influences d'un ordre plus élevé, des impulsions plus fécondes et moins faciles qui manquent encore. L'intérêt intellectuel, l'intérêt scientifique est délaissé, méconnu; nulle part il n'est représenté avec quelque énergie; il serait temps de faire quelques efforts pour le relever, et de se rappeler que la Belgique fonde aujourd'hui sa civilisation nationale.

La Belgique possède une excellente base de civilisation : c'est le bon sens du peuple. Mais les couches supérieures de cette civilisation s'amincissent à mesure qu'elles s'élèvent, et finissent même souvent par faire défaut. Dans l'administration, dans l'armée, dans l'industrie, dans l'enseignement, les rangs les moins élevés sont aisément et très-convenablement remplis. Mais dès qu'une capacité plus que moyenne est indispensable, partout où se fait sentir le besoin d'esprits développés par de fortes études et par une grande activité d'idées, la difficulté d'y satisfaire devient grande. Ces lacunes, il ne sert à rien de les dissimuler; elles sont assez clairement attestées d'ailleurs par l'état de notre presse scientifique et littéraire, par le défaut presque complet de livres belges qui avancent la science ou fassent une impression sérieuse dans le monde littéraire. Mieux vaut avouer le mal, c'est un moyen plus sûr d'en amener la guérison. Dans ce résultat naturel de l'état de torpeur auquel les dominations étrangères avaient réduit les esprits, il n'y a rien de déshonorant pour le pays; c'est bien assez pour lui de n'avoir pas laissé pervertir son caractère moral par tant de vicissitudes et d'é-

Digitized by Google

preuves auxquelles bien d'autres nations n'auraient point résisté.

Il résulte de cet état de notre civilisation, que quelque prix qu'il faille attacher à l'amélioration de l'instruction populaire, il y a plus de nécessité encore de relever l'instruction moyenne et supérieure, de ranimer le mouvement intellectuel et l'activité des esprits studieux par delà l'enseignement proprement dit.

Aider ce développement n'est pas assez; il ne suffit pas que la civilisation belge avance et se ranime, il faut que ses premiers progrès ne la conduisent pas à un avortement futur, que la voie où elle avance ne l'égare point et ait de l'avenir. C'est dire qu'il faut qu'elle reste dans le caractère du pays, dans cette ligne de moralité, de simplicité et de bon sens qui fait la base du caractère belge. Un écueil surtout la menace. Depuis un demi-siècle, nos rapports intimes avec la France ont placé l'instruction des classes élevées sous l'influence de la civilisation française, qu'on appellerait peut-être avec plus de justesse la civilisation parisienne. La science, la littérature, les livres, nous viennent de Paris. Or, il y a au fond tant de dissemblances entre l'esprit parisien et l'esprit belge, que cette dépendance trop exclusive ne peut produire que des fruits forcés, un éclat d'emprunt, une imitation plus ou moins habile, mais de laquelle ne sortira, comme de toute imitation, rien qui puisse ni s'élever bien haut, ni s'étendre loin, ni aspirer à la durée. Il n'y a de civilisation vraie et féconde pour une nation que celle qui s'adapte à son caractère naturel. Ce serait une idée à la fois sotte et barbare de vouloir que la Belgique s'isolât de la civilisation française, qu'elle ne profitât pas des riches avantages de ce contact. Loin d'y songer, nous pensons qu'à certains égards ces avantages n'ont pas été assez mis à profit. Mais il ne faut pas que d'utiles rapports de bon voisinage dégénèrent en asservissement. L'histoire récente d'un des arts les plus populaires en Belgique, la peinture, nous donne une leçon utile. Comparez l'état insignifiant où la peinture belge était tombée sous le joug de l'école parisienne, qui la menait si loin de ses voies naturelles, avec ce qu'elle devient depuis que, se retournant vers l'ancienne peinture belge, elle a commencé à étudier

Digitized by Google

l'école française comme les autres avec plus d'indépendance d'esprit. La difficulté c'est que, en dehors des arts, notre civilisation intellectuelle n'a pas d'école nationale à laquelle elle puisse immédiatement se rattacher. Ce ne sera probablement qu'en contractant des liens plus nombreux avec les deux autres grandes civilisations de l'Europe, celles de l'Angleterre et de l'Allemagne, qu'elle parviendra à créer un contre-poids à l'ascendant des idées françaises. En civilisation comme en politique, indépendance et neutralité amie sont la devise de la Belgique entre ses puissants voisins. En contrebalançant l'une par l'autre ces grandes influences, en nous appuyant sur toutes pour n'être asservis par aucune, nous resterons assez libres pour prendre à chacune ce qui convient à notre caractère propre, et pour laisser à toutes ce qui ne se transplante point sans dégénérer, et ne croîtrait sur notre terrain que par une culture factice et sans avenir. Ainsi, à l'aide du temps, de beaucoup de temps peut-être, car il s'agit ici d'un travail lent et successif, pourra se former pour la Belgique une civilisation intermédiaire appropriée à ses mœurs et à son caractère, qui aura plus d'un trait de famille avec celle de l'Ecosse et de la Suisse française, et à laquelle, sans trop nous blesser, Paris pourra reprocher le défaut d'éclat dans les formes, et même un peu de pesanteur. Si nous devions dès aujourd'hui présager quelques-unes des voies où la civilisation de la Belgique peut aspirer à de premiers développements en harmonie avec son caractère naturel, nous n'indiquerions ni la littérature légère, ni même la poésie; mais les sciences exactes et naturelles, les sciences politiques et morales, et la littérature historique. C'est en ressuscitant les efforts patients et consciencieux de nos anciens érudits, mais pour les éclairer des vues plus larges et plus élevées de la science moderne, que la Belgique nouvelle pourrait, sans trop de retards, asseoir la première base de ses progrès futurs, et remonter peu à peu dans le monde savant au rang qui déjà lui a appartenu une fois.

Les considérations que nous venons d'exposer, sur l'avenir et les

Digitized by Google

besoins de la Belgique, sur le développement de ses intérêts nationaux, indiquent notre but. Elles tracent la ligne dont nous ne dévierons pas. Ce sont elles aussi qui ont décidé l'époque et la forme de notre publication.

L'époque de paix où nous entrons nous paraît appropriée au caractère d'un ouvrage qui s'adresse à la réflexion calme, qui n'ambitionne aucun succès rapide, qui, pour espérer un effet utile et son entier développement, a besoin de compter sur le secours du temps et sur le développement progressif de la Belgique elle-même.

Au caractère et à l'action de nos idées, il fallait une publication continue dont le cadre eût quelque étendue, pas assez fréquente pour exclure la maturité des travaux, accessible au concours de capacités variées, soumise à une direction uniforme et persévérante, qui pût ramener la variété des moyens à l'unité et à la gravité du but.

A côté des journaux quotidiens et de la tribune parlementaire, les revues sont destinées à remplir une lacune véritable.

La presse quotidienne, ce *forum*, ce suffrage universel de nos temps, est appelée sans doute à tenir une place très-grande dans les influences de la société moderne; et disons ici en passant que, malgré de déplorables écarts, la presse belge, par cela seul qu'elle a vivement attiré l'attention du pays sur ses propres affaires, a utilement servi les progrès de l'esprit de nationalité. Mais le rôle des journaux a des bornes qu'ils franchiraient difficilement. L'intérêt de la politique proprement dite absorbe chez eux tous les autres grands intérêts du pays. Et dans cette sphère, instruments inappréciables d'une lutte vive et animée, indispensables à la défense, mais propres surtout à l'attaque, leurs beaux jours sont ceux où le terrain de la politique se volcanise, où les grandes passions s'agitent. Pensés, lus et écrits rapidement, les journaux, en général, ont le mérite et les inconvénients des improvisations : impulsion forte, activité ardente, tendance à prendre vite un parti, à se passionner promptement, à se préoccuper avec une exaltation exclusive de la seule question du moment, à préférer la guerre passionnée des personnes à la discus-

Digitized by Google

sion plus froide des choses. La France, avec ses impressions vives et soudaines; la France, essentiellement improvisatrice en tout, est peut-être de tous les pays constitutionnels celui où la presse quotidienne est destinée à conserver le rang le plus élevé. Là où les esprits sont plus froids et plus patients, alors surtout que les événements ne viennent pas remuer le sol, il est des opinions qui ont besoin de se produire sous une forme mieux appropriée aux développements calmes et réfléchis, plus favorable à une lecture recueillie, et offrant à des travaux patiemment élaborés une publicité de plus longue durée. Ces opinions, ce sont surtout celles qui, comme la nôtre, se préoccupant de l'avenir comme du présent, n'aspirent pas à un effet immédiat, n'estiment que ce que le temps éprouve et mûrit.

La tribune parlementaire a bien d'autres droits que la presse à la reconnaissance du pays. A part même la remarquable sagesse des vôtes importants qui ont constitué la Belgique, un attachement sincère à la nationalité et aux libertés du pays honore les deux Chambres. Ce grand pouvoir central toujours en évidence, en faisant sans cesse converger de tous les points les regards vers lui, aide merveilleusement à la fusion et au développement de l'esprit national. Mais comme celui de la presse, le rôle de la tribune n'est pas illimité. Les influences actuelles, les intérêts du jour, exercent sur elle une si grande puissance, que souvent ils lui laissent peu de liberté d'esprit pour s'étendre au delà. L'orateur parlementaire traite avec les générations qui sont aux affaires, et s'occupe peu de préparer celles qui y arrivent. Son auditoire, tout fait et toujours le même, a un certain ordre d'idées dont il ne sort pas; cette influence, quiconque devant lui ne veut pas renoncer à la sienne doit, quoi qu'il en ait, jusqu'à certain point la subir. Bien souvent d'ailleurs les questions n'arrivent aux Chambres que lorsque l'opinion du dehors s'est déjà assez formée pour en dominer la solution, et la tribune arrive tard pour la redresser, si elle s'est égarée. Aux Chambres, il faut que chaque question attende son tour, qu'elle patiente jusqu'à ce que quelque pressante actualité l'introduise. Après des

Digitized by Google

séances entières données à quelque mince question du jour, on refuserait un quart d'heure au développement d'une idée utile dont l'application ne peut être immédiate. Ainsi, sans parler de la civilisation scientifique et littéraire, qui presque tout entière demeure en dehors de ces débats, que de questions qui intéressent profondément la société doivent désespérer d'être traitées à la tribune par le fond des choses et autrement que d'une manière accidentelle ou accessoire!

Il reste donc, à côté des journaux et des débats parlementaires, de nombreux et utiles travaux à l'écrivain qui poursuit l'étude des intérêts sociaux; lacunes que les livres proprement dits ne rempliront pas de longtemps en Belgique, qu'en aucun pays même ils ne peuvent entièrement combler. Nous plaindrions assurément un peuple dont la civilisation en serait réduite à jamais aux journaux et aux brochures. De tous nos vœux nous appelons l'époque où les livres nationaux se feront leur belle et large place dans la civilisation du pays. Mais ce moment n'est pas arrivé. C'est beaucoup, il ne faut pas se le dissimuler, de croire que le temps soit venu d'exécuter le plan d'une revue telle que nous la concevons; et pour nous faire passer sur nos doutes, il a fallu peut-être compter beaucoup sur l'avenir et circonscrire nos premières espérances dans des bornes fort modestes. Mais si cet essai a quelque utilité, il aidera les tendances qui doivent mener à des travaux de plus longue haleine. Sous plus d'un rapport, il servira d'acheminement vers ce but. Une revue offre aux écrivains l'avantage d'un public tout préparé et d'un cadre qui se prête à une grande variété de formes; elle provoque à écrire, elle peut aller exciter à se produire tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, des idées utiles qui pour bien des raisons diverses ne se seraient jamais traduites en livres et eussent été perdues pour le public.

Par le fond et par la forme, nous pensons que notre publication est dans la voie d'une utilité réelle. Le but, on le voit, est sérieux et élevé. En le plaçant à cette hauteur, nous savons, à n'en pas douter,

Digitized by Google

que de longtemps encore nos efforts seront loin de l'atteindre. Nous nous défendons de toute illusion, aussi bien sur leur succès que sur leur mérite. Un ouvrage de cette nature renoncerait à son propre caractère, s'il prétendait à la vogue bruyante du moment. Ce n'est ni aux passions ni aux masses que nous nous adressons. Notre recueil est destiné, non à un public de savants, il est vrai, mais à cette classe de la société assez peu étendue qui se compose de propriétaires, d'avocats, de médecins, de magistrats, de militaires instruits, d'administrateurs, d'industriels éclairés, d'hommes d'étude et de réflexion. Dans ce cercle même, nos prétentions sont restreintes et patientes. Si un jour nous pouvions espérer de pénétrer au delà de cette classe, ce serait grâce à elle et par l'appui de son influence. Un succès que nous ambitionnons avant tout autre, c'est le suffrage de ces esprits réfléchis et véritablement indépendants dont l'opinion, faible et inaperçue d'abord au milieu des passions du jour, grandit peu à peu et gagne de proche en proche, jusqu'à ce que, survivant à tant d'opinions éphémères, elle devienne la véritable opinion publique, l'opinion durable et définitive. Autant les attraits d'une hâtive et passagère popularité nous touchent peu, autant nous seront douces l'approbation et l'assistance de ces hommes d'élite. Puisse notre revue augmenter leur influence, offrir un écho à leurs pensées et un lien de plus à des travaux que trop souvent l'isolement affaiblit ou décourage!

La *Revue nationale* appartient, pour nous servir d'une expression consacrée, à l'opinion *libérale,* c'est-à-dire progressive; mais à l'opinion libérale modérée et tolérante, ennemie des scandales irreligieux, pleine de respect pour une religion à laquelle ses adversaires les plus décidés devraient tout au moins reconnaître le mérite d'être encore la base la plus sûre de cette moralité du peuple dont l'absence envenime tous les progrès.

Notre opinion croit à sa propre force. Comme toutes les convictions profondes et sincères qui ont confiance dans l'humanité, elle pense que l'avenir est pour elle; mais cet avenir, elle n'éprouve nul besoin de le hâter étourdiment. Et si un jour elle vient à prévaloir

Digitized by Google

d'une manière définitive, elle désire que ce succès soit l'œuvre d'une progression naturelle, et que, comme tous les triomphes durables, il ressemble plus à une conciliation qu'à une victoire.

Nos vues, en effet, n'ont rien d'exclusif. Deux mots les résument : *le développement belge;* développement à la fois politique, matériel et intellectuel; triple base sur laquelle, dans notre opinion, doit s'élever l'avenir de la Belgique indépendante; triple condition à laquelle la possibilité même de cet avenir nous paraît soumise. Pour que la nationalité belge vive, il faut que le jeune arbrisseau, en affermissant ses racines, se couvre de fruits et de fleurs; car le drapeau d'un peuple doit parler à la fois à sa raison et à son imagination. L'histoire nous dit que dans tous les temps, c'est la guerre, c'est la communauté de la gloire, des revers et des périls qui a le plus aidé à former cette unité, cette force de cohésion qui fait les nationalités. Ce lien manquera à la Belgique, nous devons le désirer au moins; mais son absence se fera sentir, et le remplacer n'est pas facile. Ce que la guerre ne peut lui donner, la Belgique est tenue de le demander à la paix, à l'industrie, aux arts, aux lettres, aux sciences. L'éclat dont elle ne peut faire briller l'étendard des batailles, il faut qu'elle en décore la bannière du progrès pacifique.

Le progrès est la grande foi du siècle; seule peut-être elle n'a point de dissidents véritables; car elle entraîne ceux mêmes qui croient lui résister. Que la Belgique ne la renie pas; qu'elle veuille le progrès, mais le progrès réel; non ce mouvement par saccades et par soubresauts, ne sachant ni comprendre le passé, ni ménager le présent, ni compter sur l'avenir; non ce mouvement impétueux, étourdi, engoué, traînant la réaction à sa suite, et dont on pourrait dire qu'il n'avance que pour mieux reculer; mais le progrès graduel, moral, réfléchi, continu, qui accomplit avec ardeur la tâche d'aujourd'hui, laissant au lendemain la sienne; qui aide le temps, l'estime assez pour ne pas le perdre dans l'inactivité, mais compte assez sur lui pour ne pas le devancer par la précipitation.

C'est là le progrès que nous voulons, c'est à lui que nous dévouons nos efforts.

Digitized by Google

L'exposé qui précède fait connaître l'esprit général de nos travaux et le lien qui les unira. Si, pour faire apprécier notre but dans sa généralité et dans ce qu'il a de national, nous nous sommes livrés aux considérations politiques, on comprendra que la politique n'est destinée cependant à devenir la partie dominante de notre recueil qu'autant que, sous ce nom, on range tous les intérêts nationaux, en faisant une large part aux sciences, aux lettres, aux arts et à l'industrie. La politique proprement dite aura sa place dans notre revue; mais sa part sera limitée; elle pourra s'accroître quelquefois, quelquefois diminuer ou s'effacer, suivant la situation du pays et le besoin des temps. Elle ne nuira dans aucun cas au développement de cette partie de notre cadre réservée à un autre ordre de travaux qu'on désirerait voir prendre en Belgique le rang qui lui est dû, et se relever d'une espèce de défaveur ou d'indifférence qui ne s'est que trop prolongée.

Digitized by Google

DU CARACTÈRE

DE QUELQUES-UNS DES ÉVÈNEMENTS ET DES HOMMES DE LA RÉVOLUTION DU XVI^e^ SIÈCLE.

Jusqu'au règne de Ferdinand et d'Isabelle, l'Espagne demeura isolée du reste de l'Europe. Toute à sa lutte contre les Maures, du VIII^e^ au XV^e^ siècle, elle n'eut pas d'autre préoccupation. Mais dès que Ferdinand d'Aragon, par son mariage avec Isabelle de Castille (1469), eut réuni sous ses lois toute l'Espagne chrétienne, expulsé l'islamisme de Grenade, son dernier retranchement, il put songer à donner à son pays l'importance que sa position géographique lui assigne. Avec lui commença véritablement cette monarchie destinée à jeter un éclat si vif, mais si peu durable; avec lui l'Espagne entra dans la politique européenne. Elle s'était jusqu'alors tellement tenue en dehors du mouvement général, qu'au rapport d'un de nos écrivains les plus naïfs et les plus recommandables (Vandervynckt), nos anciennes chroniques en parlaient comme s'il se fût agi de la Mingrélie.

Ce fut en 1495 que les maisons d'Espagne et d'Autriche, en haine

Digitized by Google

de la France, avec laquelle elles étaient l'une et l'autre en contact immédiat et dont toutes les deux avaient à se plaindre, songèrent à contracter une alliance intime. Pour la sceller, un double mariage fut résolu entre les enfants de Maximilien d'Autriche et de Marie de Bourgogne, et ceux de Ferdinand et d'Isabelle. Philippe, surnommé *le Beau*, que la mort de Marie, sa mère, avait investi des Etats de la maison de Bourgogne, épousa l'infante Jeanne, deuxième fille de Ferdinand et d'Isabelle; l'infant Jean, frère unique de Jeanne, épousa Marguerite, sœur de Philippe, déjà alors *Margot la gente demoiselle*, et plus tard cette spirituelle douairière de Savoie dont l'administration fut si prospère en Belgique sous le règne de son neveu Charles-Quint.

En unissant leur deuxième fille à l'héritier de la maison de Bourgogne, Ferdinand et Isabelle ne prévoyaient guère qu'un jour cette union en amènerait une autre, celle de la Belgique à l'Espagne. Il fallut, pour amener ce résultat, la mort prématurée de l'infant Jean, moins d'un an après son mariage, puis, dans un intervalle également fort court, les décès successifs de leur fille aînée Isabelle, reine de Portugal, et de son fils.

Ce fut donc par un concours de circonstances extraordinaires que cette vaste monarchie espagnole, dont un monde nouveau venait d'augmenter l'importance, se vit transmise à la maison d'Autriche. La réunion eut lieu en dépit des prévisions de la cour de Madrid et des sympathies de la nation espagnole.

Philippe le Beau, déjà archiduc d'Autriche et souverain des Etats qui composaient la succession de Charles le Téméraire, son aïeul maternel, obtint ainsi une partie de la monarchie espagnole, qui lui fut dévolue par le décès de sa belle-mère Isabelle (1504). Il vint peu de temps après prendre possession de l'héritage de sa femme. C'était la seconde fois qu'il se rendait en Espagne. Dès son premier voyage, ce pays, dont les mœurs étaient si différentes de celles des Pays-Bas, lui déplut tellement, que, sans s'arrêter aux prières de Ferdinand et d'Isabelle, ni aux larmes de Jeanne, son épouse; sans se donner le temps de connaître la nation, il repartit brusquement au milieu de l'hiver, abandonnant à sa tendre mélancolie la pauvre Jeanne, dont la grossesse approchait de son terme et dont la raison était affaiblie. On peut aisément se figurer le contraste que formaient

Digitized by Google

les courtisans de Philippe, ces nobles belges si riches, si follement dépensiers de leur avoir, avec les grands de la Péninsule, si fiers de leur prétendue extraction royale, mais qui pouvaient en général produire plus de quartiers de noblesse que d'écus sonnants. Ces voyages eurent de graves conséquences. Le dédain de Philippe et de sa noblesse pour le pays et ses habitants, la différence de caractère entre ces Espagnols sévères et silencieux, et ces Belges que l'on nous dépeint bruyants et amis du plaisir, révélèrent une antipathie qui plus tard devait avoir pour les deux nations des résultats funestes. L'éloignement que le fils de Maximilien conçut pour ses nouveaux sujets rejaillit sur sa femme, et ce furent en grande partie ses odieuses négligences qui rendirent folle cette malheureuse Jeanne dont on plaint l'excessive tendresse conjugale et la touchante démence.

Philippe mourut à vingt-huit ans (1506), d'une indisposition survenue à la suite d'un excès de débauche. Il se passa alors une scène dont Molière, s'il l'eût connue, eût tiré parti, et à laquelle l'antipathie des deux peuples ne fut probablement pas étrangère : pendant que le souverain se mourait, les médecins flamands et espagnols, au lieu de lui porter les secours de leur art, se partagèrent en deux camps et passèrent le temps à se disputer sur le traitement de la maladie. La mort dans l'intervalle vint les mettre d'accord [1].

Quand Philippe eut fermé les yeux, les Flamands qui avaient composé sa cour, qui étaient venus comme des oiseaux de proie s'abattre sur la Castille, furent obligés de quitter le pays; non-seulement on les priva de leurs emplois, mais on refusa aux plus nécessiteux d'entre eux les secours nécessaires pour subvenir aux frais de leur retour. Ces représailles n'étaient pas de nature à rétablir la bonne harmonie, et les Belges revenus d'Espagne augmentèrent, par leurs propos, les préventions qui déjà avaient cours dans le pays. C'est d'eux sans doute qu'émana le bruit de l'empoisonnement de leur souverain, soupçon qui n'avait pas de fondement et que l'on fit plus tard valoir auprès de Charles-Quint pour le détourner de son premier voyage dans la Péninsule.

Le mariage de Philippe le Beau avec la fille d'Isabelle avait donné

[1] Vandervynckt, partie I, ch. III.

Digitized by Google

naissance à six enfants, dont deux fils : Charles, né à Gand et élevé en Belgique; Ferdinand, né à Valladolid et élevé en Espagne. Charles avait six ans quand son père mourut, et cette mort le mettait en possession des Pays-Bas. avec l'expectative des Etats du roi catholique; sa mère, quoique folle, continua à porter le titre de reine de Castille, et son aïeul Ferdinand conserva pendant dix ans encore l'Aragon, ainsi que Naples et la Sicile qu'il possédait à titre personnel. Il avait survécu à sa femme et à son gendre. Peu s'en fallut qu'en haine de ce dernier et au préjudice de son petit-fils, il ne séparât de nouveau ces deux grandes parties de la monarchie fondée par lui.

Pendant sa minorité, Charles continua à résider à Bruxelles. Maximilien, son aïeul paternel, pour lequel les Etats des provinces belges avaient montré si peu d'égards, quand, à l'époque de la mort de sa femme Marie de Bourgogne, s'était agitée la question de savoir si on lui confierait la tutelle de ses enfants, Maximilien se vit par ces mêmes Etats déférer spontanément celle de son petit-fils. Son premier acte d'autorité fut de confier l'administration des Pays-Bas à sa fille Marguerite; puis il fit choix, pour diriger l'éducation du futur grand homme, de Guillaume de Croy, seigneur de Chièvres, et d'Adrien Boyens, doyen de St-Pierre à Louvain [1].

Quant à l'Espagne, Ferdinand était parvenu, avec l'aide du cardinal Ximenès, à se faire reconnaître comme régent de la Castille pendant la démence de sa fille Jeanne. Toutefois, il n'eut que le titre et une partie des revenus; le pouvoir resta aux mains du cardinal, dont on sait la glorieuse administration. Mais sous le gouvernement national et désintéressé de Ximenès, les Castillans déjà firent entendre des plaintes contre la condescendance qu'il montrait à l'égard de ce qu'on appelait *le Conseil de Flandre;* sous cette dénomination était indiqué le ministère de Bruxelles.

Si les Espagnols avaient eu alors quelques motifs de se plaindre, ce fut bien pis quand Charles, après la mort de son aïeul Ferdinand, prit possession des Etats qu'il lui laissait (1516). Les Flamands, Adrien Boyens à leur tête, envahirent le conseil de régence, et

[1] Adrien Boyens, qui depuis fut pape sous le nom d'Adrien VI, était fils d'un bourgeois d'Utrecht appelé Floris Boyens; cette circonstance est cause que souvent il est appelé Florisz one et Florissen.

Digitized by Google

bientôt ce fut de Bruxelles que partirent les ordres auxquels devait se soumettre le cabinet de Madrid.

Jusqu'à cette époque, le nouveau souverain n'avait pas révélé la supériorité de son caractère. Plus occupé d'exercices chevaleresques que du soin de s'instruire, il se reposait de l'administration de ses Etats sur sa tante Marguerite et sur son gouverneur, le seigneur de Chièvres, personnage qui joignait à des qualités distinguées une extrême cupidité. Tout au désir de s'enrichir et de doter convenablement ses neveux, le ministre mit bientôt à l'encan dignités et emplois, faveurs et justice. Les officiers subalternes se modelèrent sur le chef, et l'Espagne se vit exploitée en pays de conquête.

Il faut excepter de la réprobation dont les Flamands furent l'objet, Adrien Boyens, que Charles avait placé à la tête du conseil de régence; c'était un théologien à idées étroites, mais dont, au milieu de cette corruption générale, personne n'a contesté les vertus et la probité.

Vainement Ximenès, voyant grossir le mécontentement, s'éleva contre les abus, réclama comme indispensable la présence en Espagne du jeune monarque; les abus continuèrent, et Chièvres, qui redoutait une entrevue entre son élève et le cardinal, ainsi que les nobles belges auxquels allait si bien cette exploitation de la Péninsule, suscitèrent des difficultés de toute espèce et parvinrent à retarder le départ de Charles pendant plus d'une année. Ce départ eut enfin lieu dans le mois d'août 1517.

Quand Charles eut mis le pied en Espagne, un de ses premiers actes fut de disgracier Ximenès. Cette monstrueuse ingratitude, suggérée par Chièvres à son royal élève, abrégea les jours de l'illustre vieillard, qui mourut deux mois après l'arrivée de celui qu'il appelait son maître. Sa mort donna de nouveau naissance à des soupçons d'empoisonnement; les Espagnols les accueillirent comme les Flamands avaient accrédité ceux de l'empoisonnement de Philippe le Beau. Charles passa deux ans dans la Péninsule, et cédant à sa partialité pour ses compatriotes, mal informé d'ailleurs des griefs de ses nouveaux sujets, qu'on lui cachait du mieux qu'il était possible, il fit peu pour en détruire les causes. En 1519, il partit pour aller prendre possession de la couronne impériale, qui lui avait été déférée après la mort de Maximilien; le mécontentement des Espa-

Digitized by Google

gnols était sur le point de faire explosion. Les communes de Castille avaient formé une confédération qui adressa au roi des représentations fort vives sur les extorsions de ses courtisans. Leurs demandes, au nombre desquelles figurait l'exclusion des étrangers des emplois civils et religieux, n'ayant pas été favorablement accueillies, l'insurrection éclata peu de temps après l'embarquement du monarque et gagna bientôt la Péninsule presque entière.

Ce n'est pas ici le lieu de dire les circonstances du mouvement dirigé par don Juan de Padilla. Adrien, à qui Charles avait en partant confié la régence de Castille, vit comprimer la rébellion, et les chefs payèrent de leur tête cette généreuse tentative de liberté.

Toutefois, l'insurrection eut pour l'Espagne cet effet heureux, que le souverain, instruit par l'expérience, commença à ouvrir les yeux. Le principal auteur des abus, Chièvres, vint à mourir (1521). Débarrassé de la déférence qu'il croyait devoir à l'homme qui avait dirigé ses premières années, Charles réforma son gouvernement. On sait qu'au nombre de ses qualités administratives figurait celle de se plier au caractère du pays qu'il gouvernait, d'en parler même la langue. Affable et d'un accès facile en Belgique, il savait en Espagne s'astreindre aux lois gênantes de l'étiquette. Aussi, quoique l'affection pour sa personne fût moindre en Espagne, parce qu'en dépit de sa circonspection, il lui resta toujours un vieux levain de Flamand; quoique la renommée qu'il laissa dans le premier de ces deux pays fût de beaucoup inférieure à celle de son fils, il faut cependant reconnaître qu'il eut, pendant le reste de son règne, de grands ménagements pour la susceptibilité espagnole [1].

Mais cette aversion, si vive trente ans auparavant, n'était qu'assoupie quand Charles abdiqua en faveur de son fils Philippe II (1555). L'Espagne aspirait à prendre sa revanche des affronts qu'on lui avait fait subir depuis plus d'un demi-siècle, et ne tarda pas à en trouver l'occasion.

Charles s'était montré Flamand; Philippe fut Espagnol. Il l'était par la naissance, par le caractère, par l'éducation. A son avénement,

[1] Sur les griefs des Espagnols contre l'administration flamande on peut consulter Grotius, *Annales et historiæ de rebus belgicis* (Amsterdam, 1657), livre I, page 5, et Van Meteren, *historien der Nederlanden en haar Naburen Oorlogen tot het jaar* 1612 (Amsterdam, 1663), à l'année 1520, page 11.

Digitized by Google

la noblesse belge se vit tout à coup déchue de la haute position qu'elle avait occupée pendant les deux règnes précédents; elle en conçut un dépit amer, qui explique comment ce fut d'abord et principalement de ses rangs que partit l'opposition au nouveau souverain.

Cette aversion pour les Flamands, qu'il partageait avec ses compatriotes, fut un des mobiles de Philippe II; toutefois, ce ne fut pas le seul : il en existait d'une autre nature.

Aucun règne peut-être n'a provoqué de jugements plus contradictoires que celui de ce monarque. La raison en est que Philippe II doit être considéré comme la personnification du catholicisme luttant avec la réforme. Pour les uns c'est un saint, un démon pour les autres.

Suivant certaines opinions, Philippe II n'était qu'un tyran absurde et fanatique, un homme dont la bigoterie avait anéanti le peu d'intelligence qu'il pouvait tenir de la nature. Ce sont là de grossières erreurs. Les Belges ont eu de puissants motifs de se plaindre de lui; mais s'il fut détesté chez nous, en Espagne les choses se passèrent tout autrement. Sans prétendre que dans la série des souverains de ce pays il soit regardé comme un des meilleurs, on peut affirmer, qu'à la différence de ce qui eut lieu aux Pays-Bas, son administration y fut populaire. Sous le rapport des qualités personnelles, Philippe avait beaucoup de pénétration, de sagacité et d'activité. Un fait généralement reconnu, c'est le sentiment de justice dont il fit preuve dans toutes les circonstances où ses préjugés religieux le laissèrent libre d'en écouter la voix. Et ce ne sont pas ses partisans qui sont ici nos garants, c'est le patriote Van Meteren, si hostile à son administration, c'est l'anglican Watson, c'est le protestant Schiller, ce sont généralement tous ceux qui, dans l'étude de ce règne important, n'ont pas été uniquement guidés par un étroit esprit de parti.

Pour entreprendre la justification de Philippe, la justification non de quelques faits accessoires, mais celle du but final qu'il se proposa, il faut se dire : La réforme religieuse du XVIe siècle ne fut pas un acheminement de la pensée humaine vers la liberté; ce fut une déplorable calamité qui détruisit dans le gouvernement de l'Eglise l'unité qui faisait sa force. Gloire et bénédiction à celui qui ne re-

Digitized by Google

cula devant aucun moyen pour opposer une digue à l'hérésie!

Aux yeux de quiconque admet ce principe, Philippe est tout justifié, et il devient inutile de chercher à pallier l'atrocité des actes qu'il fit ou laissa commettre. La tolérance qui devait plus tard naître de la réforme n'était alors dans les idées de personne. On ne songeait pas encore à contester le principe que la vérité étant une, celui qui la possédait devait la faire prévaloir même par la violence, et ne pouvait transiger avec l'erreur. Au lieu de recourir à une interprétation pacifique, de n'accorder au prosélytisme que la persuasion comme moyen de succès, l'église romaine faisait brûler les hérétiques; mais d'un autre côté Calvin élevait le bûcher de Servet, et Henri VIII envoyait au supplice tous ceux, catholiques ou réformés, qui n'admettaient pas ses opinions en matière de culte. Imposer par la force ce que tous les partis appelaient la vérité, était donc pour chacun d'eux chose toute simple. et dont personne ne songeait à contester la justice. C'était là aussi le côté faible de la réforme. Le principe posé par l'Église romaine avait été par elle appliqué sans inconséquence; mais la réforme, qui se basait sur le libre examen, pouvait avec raison être accusée de renier son origine. Elle ne trouvait rien à répondre, sinon qu'étant seule en possession de la vérité, seule aussi elle avait le droit d'exercer le *compelle intrare* de la manière dont on l'interprétait alors.

Grâce aux progrès de la civilisation, la justification de Philippe II trouverait aujourd'hui peu de faveur même parmi les catholiques; parce que les idées de tolérance religieuse, avec lesquelles il lutta, ont prévalu en fait là même où elles ne forment pas encore le droit. Le moment est donc aussi venu où, pour juger, pour expliquer sa conduite, il convient de se placer à un point de vue impartial. Il résultera de cet examen qu'il n'agit pas, comme aucuns l'ont dit, uniquement pour tyranniser; mais que dans sa manière de voir, dans le système qui fut le sien, avec le caractère de son esprit, avec les opinions qui étaient celles de son siècle, il était difficile qu'il fît autrement. Philippe II est de ces hommes qui ne se justifient pas, mais qui s'expliquent; pour le juger personnellement, il ne faut jamais perdre de vue l'action que les idées et les mœurs de son temps et de son pays exerçaient sur son esprit.

Philippe fut élevé dans les idées d'un catholicisme fervent et ex-

Digitized by Google

clusif; il le fut aussi dans celles du pouvoir absolu. On s'est demandé s'il avait réellement, comme l'en accusaient ses compatriotes, conçu le dessein d'anéantir nos institutions. Si l'on entend par là qu'il y ait eu dès son avénement un plan bien arrêté de sa part, tout un nouveau système de gouvernement préparé pour remplacer l'ancien, il faudra répondre négativement. L'histoire ne fournit pas de document qui nous atteste le fait; tout semble, au contraire, établir que les plaintes portées contre lui à ce sujet n'étaient autre chose qu'un de ces moyens employés par ceux qui aiment à déconsidérer le pouvoir avant de l'attaquer à front découvert.

Mais d'un autre côté, il est un fait constant: c'est que Philippe était, comme son père, le digne héritier de cette maison de Bourgogne, dont l'adroite politique fut à la fois si favorable à nos intérêts matériels et si désastreuse pour nos libertés populaires; c'est qu'il chercha, ainsi que tous les souverains de son siècle, à consommer l'œuvre de la centralisation au profit de la royauté. La puissance des communes, déjà fortement entamée par les prédécesseurs de Philippe le Beau, avait été écrasée par Charles-Quint; la commune du moyen âge avait disparu du sol belge lors de la rigoureuse sentence prononcée contre Gand (1540). Pour anéantir l'élément démocratique, pour achever l'œuvre de la centralisation, après avoir ruiné les institutions communales, il fallait faire éprouver le même sort aux priviléges provinciaux. L'entreprise n'était pas aisée, et Charles-Quint, tout puissant qu'il était, n'osa pas l'essayer. Son fils n'avait pas encore donné le signal de l'attaque, ou du moins d'une attaque ouverte, quand les libertés des provinces se dressèrent devant lui comme une barrière insurmontable. Mais dès qu'il les jugea un obstacle à l'exécution du projet auquel, dans la ferveur de son zèle religieux, il sacrifia et son repos personnel et celui de ses États, on doit croire que sa pensée en résolut l'anéantissement; on doit croire aussi que, sans avoir un plan nettement formulé, il songea à réaliser son désir à la première occasion favorable qui se présenterait. Plus tard, nous verrons figurer au nombre des mesures recommandées au duc d'Albe, celle de ne faire des provinces belges qu'un seul État, avec Bruxelles pour capitale.

L'opposition, intéressée à dépopulariser le pouvoir, répandit le bruit que Philippe avait projeté de régner despotiquement, tout en

Digitized by Google

ajoutant que c'était à l'instigation de ses ministres. Ce ne fut pas là le *but* de Philippe, mais le *moyen*. L'anéantissement de nos institutions ne fut projeté que pour parvenir à la réalisation de son idée dominante, l'extermination de la réforme.

En sa double qualité de catholique et de souverain, Philippe devait se croire intéressé à comprimer le développement de la réforme. Il l'était au premier titre, puisque la réforme avait entièrement rejeté l'autorité du siége de Rome, puisqu'elle était une véritable insurrection de la pensée, et qu'elle prétendait investir l'esprit humain, comme l'a dit un des écrivains les plus célèbres de notre époque, du droit de juger librement, pour son compte, avec ses seules forces, des faits ou des idées que jusque-là l'Europe recevait ou était tenue de recevoir des mains de l'autorité [1].

Philippe était encore entraîné dans la résistance par sa politique comme souverain. La réforme, en effet, ne s'était pas arrêtée à discuter la légalité des indulgences et certains dogmes de l'Église romaine. Porté dans les matières religieuses, le libre examen n'avait pas tardé à envahir l'ordre politique; il avait discuté d'abord les fondements de l'autorité que le souverain pontife prétendait exercer sur le monde chrétien, puis ses investigations s'étaient dirigées sur l'origine et la légitimité du pouvoir temporel des princes [2]. Les campagnards de la Souabe s'étaient levés, réclamant de nouveau contre leur longue oppression; ensuite étaient venus les anabaptistes, qui voulaient ramener l'homme à l'état d'égalité originelle. C'était bien plutôt cette dernière considération que celle de l'intérêt de l'Église qui avait engagé Charles-Quint dans sa lutte avec le protestantisme, Charles-Quint qui n'avait, comme on l'a dit, de catholicisme que ce qu'il en fallait pour n'être pas damné.

Ainsi, à un double titre, Philippe II se croyait intéressé à combattre la réforme. Mais c'était surtout en sa qualité de catholique qu'il eût craint de compromettre son salut, s'il avait manifesté quelque hésitation; fervent comme il l'était, il aurait cru se rendre coupable de la plus odieuse apostasie s'il n'avait employé, ainsi qu'il le disait, pour la cause de son Dieu toute la puissance qu'il en avait

[1] Guizot, *Histoire générale de la civilisation en Europe*, 12e leçon.

[2] Grotius, *Annal.*, lib. I, pag. 9.

Digitized by Google

reçue. « Ne permettez pas, ô Seigneur, s'écriait-il, que jamais je « consente à me regarder comme le maître de ceux qui ont répudié « votre service! » Ce ne fut pas là, quoi qu'on ait pu dire, une hypocrite exclamation échappée au milieu d'une scène de comédie; c'est le cri d'une conscience inquiète, c'est une manifestation de cette profonde conviction qu'il faut nécessairement admettre pour l'intelligence des événements de cette époque de notre histoire.

Pour parvenir au but qu'il se proposait, avec ses préjugés qui étaient ceux de ses contemporains, de l'Espagne surtout dont la longue lutte avec les Maures avait exalté la ferveur religieuse, Philippe devait croire qu'il lui fallait non-seulement maintenir l'exécution des édits de son père, mais en aggraver encore la rigueur. Le rôle de Charles-Quint avait eu un tout autre caractère. Plus politique que croyant, il n'avait engagé le combat que dans l'intérêt de son pouvoir temporel, et n'avait pas hésité à transiger avec la réforme; le traité de Passau (1552), qui fut le dernier acte de sa vie d'empereur, stipula en faveur des protestants la liberté de religion. Sans doute, ce n'était pas une concession volontaire; il n'y a néanmoins nulle témérité à croire que dans sa position Philippe eût agi différemment. Mais si, en Allemagne, des nécessités de position amenèrent Charles-Quint à une transaction, il en fut autrement aux Pays-Bas; mettant simultanément en œuvre la terreur, l'affabilité, et une sollicitude active pour les intérêts matériels, il y avait tellement affermi son pouvoir, qu'un soulèvement n'était pas à redouter. Aussi n'eut-il en Belgique aucune espèce de ménagement pour les réformés; les édits les plus sévères furent portés contre eux, et tout ce que les réclamations populaires purent obtenir, ce fut de voir dans ces édits remplacer l'odieuse dénomination d'inquisiteurs par un nom moins susceptible d'effaroucher : celui de juges ecclésiastiques. A cette modification près, les choses restèrent les mêmes. Les poursuites du chef d'hérésie furent rigoureusement exercées, et, en rejetant comme exagérés les calculs de quelques contemporains, il est incontestable que le nombre des individus exécutés pour cause de religion fut considérable [1]. Néanmoins, malgré ces persécutions,

[1] Van Meteren (livre II, à l'année 1562) parle de 50,000 victimes, et Grotius (l. I, pag. 12) de 100,000; et ceci pour le règne seulement de Charles-Quint. Reidanus

Digitized by Google

et peut-être à cause d'elles, la réforme vit s'augmenter considérablement le nombre de ses partisans. A cette époque, l'idée de renoncer à l'exercice des moyens violents était tellement hors de la pensée de tous, que Philippe et ses conseillers ne trouvèrent qu'un expédient : ce fut d'ordonner qu'à l'avenir les exécutions ne se fissent plus en public, mais en secret [1].

A l'avénement de Philippe II, la réforme était donc en progrès; outre l'effet de la persécution même, on devait ce résultat à deux causes : la libéralité des institutions belges, le grand nombre d'étrangers établis dans le pays.

Nos anciennes institutions, il est vrai, ne stipulaient pas, comme nos constitutions modernes, la liberté de conscience. Cela ne pouvait être alors qu'aucun dissentiment grave n'avait éclaté. Avant le XVI[e] siècle, on avait vu se produire des hérésies et non des religions dissidentes. Wiclef et Jean Huss n'en avaient pas eu le loisir, et les temps n'étaient pas mûrs. Mais si la Joyeuse entrée de Brabant, par exemple, ne contenait pas cette clause constitutionnelle si importante aujourd'hui, elle déclarait que nul ne pourrait être distrait de ses juges naturels; que ces juges ne seraient pas à la merci du souverain; que celui-ci, pour la levée des subsides, devait obtenir le consentement des États; qu'en cas d'infraction, ce ne serait pas à des ministres responsables que l'on en demanderait compte, mais à lui-même, etc. Ces priviléges et d'autres qui stipulaient l'observation des droits essentiels de l'homme en société, suffisaient pour engager le prince à rester dans la légalité, à ne pas agir en tyran.

Le grand nombre d'étrangers qui fréquentaient nos marchés est un fait notoire. Ils venaient même prendre domicile au sein de nos riches et populeuses cités, y apportant et propageant les nouvelles doctrines dont ils étaient imbus. Placée entre la France et l'Allemagne, la Belgique devint le refuge naturel de tous les individus

(*Belgarum aliarumque gentium annales,* Leyde, 1633) parle aussi de 100,000 exécutions (l. I, initio), mais pour un intervalle de quarante ans. Ces calculs, et celui de Grotius surtout, sont exagérés; on s'étonne qu'un écrivain aussi judicieux ait accueilli une semblable donnée.

[1] Dépêche du 17 octobre 1565. Cette dépêche est celle qui est datée de Ségovie.

Digitized by Google

persécutés pour leurs opinions religieuses dans l'un ou l'autre pays ; calvinistes français et luthériens allemands y affluèrent bientôt en nombre considérable.

Dans sa lutte avec les doctrines nouvelles, Philippe a été représenté comme provocateur par les uns, comme provoqué par les autres. Il est probable qu'il se fût montré d'une humeur plus douce si les réformés eussent courbé la tête, consenti à revêtir le manteau d'hypocrisie qu'il voulait leur imposer. C'était impossible. La réforme était directement menacée par lui; ses intentions bien connues, nullement dissimulées, la plaçaient dans l'alternative extrême d'être ou de ne pas être. S'opposer à l'exécution des mesures prises ou projetées contre elle n'était, pour la réforme, qu'user du droit de légitime défense. Pour engager le combat il ne lui fallait qu'un chef, et Guillaume de Nassau se présenta.

Que le Taciturne ait été réellement le chef de la réforme dans cette guerre à mort que Philippe II lui déclara, c'est un point incontestable. Si cependant on se demande quelle était en définitive l'opinion religieuse de Guillaume, la réponse que fournissent les circonstances de sa vie, c'est qu'il était déiste, qu'il regardait le culte extérieur comme la partie accessoire de sa croyance. Élevé dans les opinions de Luther, qui étaient celles de son père, il professa le catholicisme à la cour de Charles-Quint, et finit par se faire calviniste. C'était bien l'homme qui convenait pour diriger un mouvement à la réussite duquel devaient coopérer des convictions religieuses hostiles les unes aux autres.

Les ennemis de Guillaume l'ont représenté comme uniquement poussé par l'ambition, comme n'ayant eu qu'une pensée : celle d'élever sa maison sur les ruines de celle de son bienfaiteur. Cette perspective exerça certainement une influence sur ses combinaisons politiques. A sa place, quel est l'homme qui, se sentant du génie, n'eût pas mérité un reproche semblable? La Hollande ne lui en est pas moins redevable et de sa glorieuse nationalité et de la haute prospérité commerciale à laquelle elle ne tarda pas à s'élever. Heureuse la Belgique, si alors elle eût pu s'élever au rang de nation indépendante et se détacher de cette monarchie espagnole, qui ne fut bientôt plus qu'un cadavre !

Guillaume fut chez nous le chef de la réforme, et par conséquent

Digitized by Google

de la révolution qu'elle excita [1]. Seul, en effet, il sut ce qu'il voulait, le but auquel on devait tendre. Il sut aussi que plusieurs des griefs auxquels il s'associa étaient, sinon mensongers, du moins futiles; qu'il n'en existait qu'un véritable, capital, décisif, mais que les circonstances ne lui permettaient pas d'alléguer dès le principe de la lutte, sans compromettre le succès de sa cause. Les autres personnages marquants qui gravitèrent autour de lui ne furent que ses instruments. De ce nombre fut ce comte d'Egmont dont la mémoire est restée si populaire à cause de sa triste destinée et de la manière atroce dont la cour de Madrid récompensa ses services; d'Egmont, qui était un brave et intelligent militaire, un honnête père de famille, mais auquel on a fait beaucoup d'honneur en le présentant comme un homme politique. Ainsi que beaucoup de nobles qui firent de l'opposition au gouvernement de Philippe II, le malheureux céda à son amour-propre blessé, à un espoir personnel déçu. Nous l'avons vu, l'avénement du fils de Charles-Quint modifia d'une manière notable la position de l'aristocratie belge. L'influence dont elle avait joui sous le règne précédent fut pour elle perdue sans retour. Désespérée, elle s'associa à un système dont elle n'avait pas la clef, dont elle ne pénétrait pas la profondeur.

Si l'on se demande quelles circonstances engagèrent Guillaume à faire de si longue main ses préparatifs de résistance, lui-même nous l'apprend dans la pièce remarquable qu'il publia en réponse à l'édit de proscription de son ennemi. Envoyé, lors du traité de paix de Cateau-Cambrésis (1559), en qualité d'otage à la cour du roi de France Henri II, Guillaume parvint à se mettre dans les bonnes grâces de ce souverain. Un jour qu'il se trouvait avec lui dans une partie de chasse, Henri, le croyant un des confidents de Philippe, laissa échapper quelques mots sur un traité secret conclu entre l'Espagne et la France, et par lequel les deux cours déclaraient s'unir pour extirper la réforme dans l'un et l'autre pays; le princi-

[1] Les faits qui démontrent que Guillaume se posa comme chef, qu'il fut l'âme du mouvement contre Philippe II, abondent. Ainsi nous voyons que, dans le principe des troubles, quand les chevaliers de la Toison d'or furent assemblés par Marguerite de Parme, ils se réunirent chez lui pour « délibérer et consulter,» dit Hopperus (*Recueil et mémorial des troubles des Pays-Bas du roi*, p. 25 . « sur la proposition de Son » Altesse, et *conformer* leurs opinions. »

Digitized by Google

pal moyen que l'on comptait mettre en œuvre était l'introduction de l'inquisition et des canons du concile de Trente. Guillaume apprécia aussitôt de quelle importance pouvait être pour lui une pareille communication, et feignit d'être dans le secret. Le roi alors s'aventura davantage, et finit par confier au prince tout ce qui avait eu lieu à ce sujet [1]. Une fois en possession du secret, Guillaume prit ses mesures et chercha à réunir, pour les faire converger vers un point commun, les divers éléments d'opposition, les germes de mécontentement qu'il découvrit autour de lui. Connaissant le caractère fanatique et obstiné de Philippe, il sentit qu'il ne restait qu'un parti à prendre pour éviter la ruine de ses coreligionnaires en Belgique : c'était d'en expulser les Espagnols. « Je confesse que je fus « lors tellement esmeu de pitié et compassion envers tant de gens « de bien qui estoient vouez à l'occision, et generalement envers « tout ce païs auquel j'avoi tant d'obligation, et auquel on vouloit « introduire une inquisition pire et plus cruelle que celle d'Espai- « gne... Voyant ces choses, je confesse que des lors j'entrepri à bon « escient d'aider à faire chasser cette vermine d'Espaignols hors de « ce païs [2]. » Il n'y a que ce moyen d'expliquer pourquoi Guillaume se montra toujours moins conciliant que les autres personnages marquants qui prirent part à la révolution, de se rendre raison de l'inébranlable fermeté dont il fit preuve, et de son insistance à déconseiller les négociations avec Philippe.

La première demande que l'on adressa à Philippe avait pour but le rappel des troupes étrangères qui tenaient garnison en Belgique.

[1] Schiller ajoute une circonstance fort importante, si elle est vraie. Il dit que Guillaume s'étant empressé de donner avis de ce qu'il venait d'apprendre à ses amis de Bruxelles, sa lettre tomba dans les mains de Philippe. Nous ne trouvons cette allégation ni dans Strada, ni dans De Thou, ni dans Reidanus, qui sont cités comme sources. Il est probable que Schiller aura été trompé par ses souvenirs. Quant au traité secret, ce fut le duc d'Albe que Philippe chargea d'en suivre les négociations, le duc d'Albe qui depuis se rendit si tristement célèbre. S'il faut même en croire quelques historiens, la St-Barthélemy aurait été décidée pendant les conférences tenues à cette occasion. Il n'est pas démontré que cette horrible exécution ait été concertée si longtemps à l'avance, mais il l'est du moins à peu près que l'on y arrêta l'extermination des huguenots, et probablement aussi fut-il parlé des moyens à employer pour y parvenir.

[2] *Apologie*, page 53.

Digitized by Google

Sa répugnance à y consentir fut aussi le premier grief qu'on lui reprocha.

On sait qu'après les deux campagnes signalées par les victoires de St-Quentin et de Gravelines, la France se vit obligée de consentir au traité de paix de Cateau-Cambrésis, traité qui eût été bien plus désavantageux pour elle, si Philippe, préoccupé de l'exécution de son projet, et désireux de revoir l'Espagne qu'il avait quittée depuis plusieurs années, n'eût eu des motifs pour en accélérer la conclusion. Dès que les conditions de la paix eurent été arrêtées, le monarque licencia la plus grande partie de l'armée que jusqu'alors il avait tenue aux Pays-Bas. Dans la prévision toutefois qu'un jour il pourrait devenir nécessaire de recourir à la force, il crut devoir y laisser trois à quatre mille Espagnols. Entraînés par la haine nationale, ces soldats commirent dans les lieux où ils étaient cantonnés des désordres tels, que les habitants de la Zélande déclarèrent, dit-on, leur intention de ne plus travailler aux digues. Afin de rendre le gouvernement espagnol plus odieux, on eut soin de répandre le bruit que lui-même instiguait les désordres. Nul n'était plus intéressé que Philippe à ce que ses soldats se conduisissent convenablement dans leurs cantonnements, fissent oublier leur présence, et n'éveillassent point l'attention publique sur ses projets. Ces excès avaient des causes beaucoup plus naturelles.

L'organisation militaire de ce temps était fort imparfaite. On avait peu d'expérience encore du système des armées permanentes. Pour les composer, il n'y avait pas de mode de recrutement régulier; on prenait partout et de toutes mains. Les plus mauvais sujets étaient d'ordinaire préférés comme les plus déterminés; les régiments de Charles-Quint se composaient en définitive de la lie des diverses nations qui reconnaissaient son autorité. Nous ne parlons pas ici de ces fameuses bandes d'ordonnance, troupe de cavalerie d'élite dans laquelle entrait toute la noblesse.

Le défaut de paye était une autre cause d'indiscipline. Soit mauvaise administration, soit disproportion entre les projets conçus et les revenus de l'État, ou peut-être par ces deux causes à la fois, il arrivait fréquemment que les troupes restaient plusieurs mois sans qu'on pût leur payer la solde promise. Alors les mercenaires se mutinaient et se payaient à leur manière au préjudice des malheu-

Digitized by Google

reux bourgeois, amis ou ennemis. On se rappelle que sous Charles-Quint le connétable de Bourbon, dépourvu d'argent pour la solde de ses soldats, fut obligé de les conduire au pillage de Rome. L'argent fit encore plus souvent défaut à l'armée espagnole lorsque les troubles eurent éclaté. Les subsides consentis par les états des provinces pour l'entretien des troupes ne se prélevant pas ou devenant insuffisants, il fallut recourir à la cour de Madrid. L'envoi des sommes destinées aux soldats éprouvait alors de fréquents retards, tantôt parce que les coffres de Philippe étaient vides, tantôt parce que les gueux de mer et les Anglais empêchaient l'argent de parvenir à sa destination.

Si Philippe avait des motifs pour tenir des troupes dans les Pays-Bas, ces motifs, qu'il n'était pas difficile de pénétrer, étaient aussi ceux qui devaient engager les états, ou plutôt les personnages qui dirigeaient leurs démarches, à en demander le renvoi. Les désordres de ces soldats, désordres qui peuvent avoir été exagérés pour augmenter l'aversion du peuple contre la domination espagnole [1], et qu'il n'était pas impossible de faire cesser, n'étaient qu'un prétexte, du moins pour les chefs des mécontents [2]. Quant à ceux-ci, il faut reconnaître qu'ils étaient pour ainsi dire forcés d'user de mauvaise foi; en découvrant le fond de leurs pensées, ils auraient révélé l'intention de renverser l'autorité de Philippe, et singulièrement affaibli le nombre de leurs adhérents.

Philippe, cédant aux réclamations générales, fut obligé de promettre que le départ des soldats espagnols s'effectuerait dans les quatre mois. Il espérait gagner du temps; mais Guillaume et ceux qu'il faisait agir insistèrent sans relâche, et les troupes s'embarquèrent enfin au commencement de 1561, plus d'un an après la date assignée d'abord à leur départ. Le monarque avait trop de pénétration pour ne pas comprendre d'où partait le coup; aussi assure-t-on qu'il fit sentir au prince dans les termes les moins équivoques, qu'il n'était pas dupe de ses protestations [3].

[1] Vandervynckt, partie II, chap. II.

[2] Voir le passage de l'*Apologie* rapporté précédemment.

[3] D'après Aubery du Mourier (*Mémoires pour servir à l'histoire de Hollande*), Philippe, au moment de s'embarquer, trouva sur son passage Guillaume qui venait lui

Digitized by Google

Avant le départ des Espagnols, plusieurs autres griefs déjà avaient été allégués contre l'administration du nouveau souverain. Les principaux étaient la nomination de Granvelle, l'établissement des évêchés, l'inquisition et l'exécution des édits contre les sectaires. Nous les parcourrons successivement; tous pouvaient d'ailleurs se résumer en un seul : la résistance du monarque au mouvement réformateur du siècle.

Nous avons vu que l'avénement de Philippe II fit droit aux plaintes de l'Espagne, en dépouillant la noblesse flamande de l'influence exercée jusqu'alors par elle dans la gestion des affaires de ce pays. Repoussés de la Péninsule, les Belges étaient en droit d'espérer qu'on respecterait au moins le privilége auquel ils tenaient le plus : celui de s'administrer eux-mêmes. Il arrive rarement qu'une réaction s'arrête dans les bornes de la stricte justice, et Philippe, non satisfait d'avoir rendu ses compatriotes maîtres chez eux, fit plus : il envoya pour gouverner les Pays-Bas un de ses conseillers intimes, Antoine Perenot, évêque d'Arras [1]. Ce prélat, auquel le saint-siége donna plus tard le chapeau de cardinal, et qui prit alors le nom de cardinal Granvelle, était Franc-Comtois de naissance, étranger par conséquent à la Belgique. Dans toute autre circonstance, cette nomination d'un homme né d'ailleurs sujet de Philippe et évêque d'une des provinces des Pays-Bas, n'eût pas excité de réclamations. Mais Granvelle méconnut les difficultés de sa position, ou crut avoir dans son esprit supérieur des ressources pour les surmonter. Il céda trop à de petits mouvements de vanité et laissa percer son mépris pour la noblesse belge.

Quoique ce dédain ne fût pas immérité à tous égards [2], le manifester

faire ses adieux, et ne put s'empêcher de lui reprocher d'avoir poussé les états à lui adresser cette demande qui le blessait; celui-ci aurait répondu par des dénégations, et le roi aurait insisté en lui disant en espagnol et d'un ton de colère : *Non, ce ne sont pas les états, mais c'est toi, toi!* Le fait est possible, quoiqu'il ne s'accorde guère avec la froide circonspection qui formait l'un des traits particuliers du caractère de Philippe. Aubery du Mourier le tenait de son père, qui le tenait lui-même, dit-il, d'une personne présente à l'entrevue.

[1] D'après la manière dont se traitaient les affaires dans le conseil d'État, Marguerite de Parme ne put plus être considérée que comme gouvernante en titre.

[2] Voy. Grotius, lib. I, p. 8, et Schiller, liv. II, ch. I et II.

Digitized by Google

aussi ouvertement était une faute ; le ministre la rendit plus grave encore par son manque de procédés envers deux hauts personnages qui, aux motifs de mécontentement communs à tous les membres de la noblesse, joignirent bientôt des griefs particuliers [1]. Guillaume exploita adroitement ces élémens de discorde, et excita contre le cardinal l'opposition qui finit par le renverser.

Il est certain que Granvelle partageait l'horreur de Philippe pour la réforme ; ce fut donc de cœur qu'il s'associa à l'exécution de son plan. Mais le représenter comme l'instigateur du monarque espagnol, est une allégation qui n'a pu être admise que par la crédulité des partis. Il n'a peut-être jamais existé de souverain plus jaloux de son pouvoir, plus susceptible sur l'initiative des mesures à prendre que Philippe II. En supposant que Granvelle ait eu l'adresse de présenter les choses de façon à ce qu'un parti suggéré par lui semblât émaner du roi lui-même, il est impossible de croire que ce soit lui qui ait engagé ce dernier dans sa lutte avec la réforme ; Philippe avait puisé l'idée de cette lutte dans les principes de son éducation ; il n'avait besoin des encouragements de qui que ce fût, et même avant d'arriver au trône, opposer une digue à l'hérésie était pour lui un parti invariablement arrêté. Granvelle seulement fut consulté sur les moyens à employer, et il est prouvé aujourd'hui que, dans mainte occasion, il déconseilla les rigueurs excessives.

Pourquoi, se demande-t-on, de la part de ses contemporains ce déchaînement presque universel contre lui ? La haine qu'inspirait la domination espagnole se reportait tout entière sur Granvelle, parce que le moment n'était pas venu de remonter plus haut. Les révolutions ne réussissent qu'à la condition de passer par certaines gradations ; ce n'est pas en un jour et sans transition que les esprits se portent à de telles extrémités. Si les mécontents s'étaient de prime abord attaqués à la personne du monarque, ils eussent éloigné les hommes timides que devait naturellement effrayer l'idée d'une lutte directe avec lui. Au contraire, en professant un respect profond pour Philippe, en le dépeignant comme mal informé, en faisant re-

[1] Il paraît que Granvelle avait empêché le comte de Horn d'obtenir le gouvernement de Gueldre qu'il ambitionnait, et refusé d'accorder une abbaye à un parent du comte d'Egmont que celui-ci appuyait vivement. Grotius, lib. I, p. 14.

Digitized by Google

jaillir sur le ministre la responsabilité des mesures dont on se plaignait, ils présentaient à la classe nombreuse des indécis un terme moyen qu'ils saisirent avec empressement; il semblait à ceux-ci que dès que la personne du seigneur n'était plus en jeu, le crime de félonie était écarté. Ce sont là de ces calculs que les partis ne font pas toujours nettement, mais dont ils ont l'instinct.

Et il faut bien se garder de croire qu'il n'y eut de timides que parmi les catholiques; il en existait parmi les réformés eux-mêmes : c'étaient ceux qui ne savaient pas encore qu'aucune transaction n'était possible entre eux et Philippe, qui se flattaient de le ramener à plus de modération, qui s'imaginaient pouvoir concilier leur conviction religieuse avec leur devoir de sujets. La nécessité de ces ménagements nous explique comment les chefs de l'opposition ne déclarèrent pas dès le commencement vouloir l'introduction de la réforme [1], comment ils employèrent souvent des arguments peu solides, quand ils avaient à alléguer une raison péremptoire. Ils ne le firent que plus tard, lorsque tout fut rompu avec l'Espagne.

Si quelqu'un eut dès ce moment l'intelligence claire et précise de cette situation délicate, ce dut être Guillaume; personne ne pouvait comprendre mieux que lui que c'était dans la personne de Granvelle qu'il fallait frapper Philippe, et qu'avant de s'attaquer au roi il était indispensable de renverser le ministre. Aussi mit-il à profit les petites passions qui faisaient mouvoir les membres de la noblesse; car c'est des rangs aristocratiques que l'opposition descendit dans le peuple.

Pour se débarrasser de Granvelle, tous les moyens furent jugés bons. Ainsi l'on crut qu'un moyen immanquable d'attirer le mépris sur le prélat, était de le représenter comme issu de bas lieu, et l'on alla répétant partout qu'il avait pour aïeul un forgeron. Crime ef-

[1] Il n'est pas de circonstance qui fasse mieux ressortir ce point que la suivante, dont le récit se trouve dans la plupart des historiens : Quand le baron de Montigny, de retour de sa première députation en Espagne, fit au conseil d'État son rapport sur le résultat de sa mission, Guillaume lui reprocha de s'être laissé duper par Philippe. Montigny, blessé au vif, répliqua en disant qu'il avait ouï des huguenots français signaler Guillaume comme un des chefs de leur parti. « Le prince, dit Vandervynckt, » demanda justice, fit grand bruit, contre son ordinaire, et menaça Montigny en pré» sence de Son Altesse, qui se donna la peine de les raccommoder. »

Digitized by Google

froyable qui n'avait pas même le mérite d'être vrai, puisque si Granvelle n'était pas d'une illustre origine, il provenait cependant d'une famille dont tous les membres, depuis un siècle environ, avaient successivement exercé des charges de magistrature [1]. On alla plus loin : afin de le perdre dans l'opinion de la postérité, les écrivains à la solde de la maison d'Orange [2], rapportant un bruit absurde, lui imputèrent la bassesse d'avoir, pour en obtenir son pardon, embrassé les genoux du comte d'Egmont et de Guillaume : fait impossible de la part d'un homme de cœur, comme l'était Granvelle.

Un des principaux ressorts que l'on fit jouer contre le ministre fut l'affaire des nouveaux évêchés. Le nombre des évêques des Pays-Bas était à cette époque tellement restreint que pour toute la Belgique actuelle, il ne s'en trouvait qu'un, celui de Tournay. Déjà sous le règne de Philippe le Bon, à une époque où il n'était nullement question de réforme et d'hérésie, l'on avait pensé à en augmenter le nombre ; cette augmentation, disait-on, était nécessaire pour maintenir dans le clergé la discipline, fort relâchée. Diverses circonstances s'opposèrent à la réalisation du projet jusqu'à l'avénement de Philippe II. Celui-ci prit l'affaire à cœur plus chaudement que ne l'avaient fait ses prédécesseurs; l'exécution de son plan en dépendait en grande partie. A cet effet, il entama des négociations avec la cour de Rome, et, comme il prévoyait une vive opposition, il eut soin de tenir le projet le plus secret qu'il lui fut possible.

La bulle arriva enfin, et apprit au clergé des Pays-Bas qu'au lieu de quatre évêchés, nombre existant auparavant, leurs provinces en posséderaient à l'avenir quatorze, plus trois archevêchés. Ce fut un concours de réclamations les plus vives. L'opposition commença par les métropolitains étrangers, les archevêques de Trèves, de Cologne et de Reims, dont ressortissaient les évêchés existants ; elle partit ensuite des anciens évêques dont le bref froissait aussi les intérêts, et surtout des abbayes aux dépens desquelles étaient constituées les menses des nouveaux dignitaires. Le souverain pontife se vit assiégé de mémoires, et ce fut, pour le dire en passant, le célèbre jurisconsulte Dumoulin que l'on chargea d'aller, dans la capitale du

[1] Vandervynckt, partie II, chap. III.

[2] Reidanus, pag. 4.

Digitized by Google

monde chrétien, surveiller les intérêts des réclamants [1]. Les métropolitains et les anciens évêques pouvaient être assez embarrassés pour appuyer décemment leur opposition à une mesure qui semblait dictée par la nécessité; mais les chefs des abbayes alléguaient ouvertement à leur profit l'intention des fondateurs, et le serment prêté lors de l'inauguration du prince, serment qui contenait la promesse de maintenir les monastères dans tous leurs droits, franchises et priviléges. La cour de Rome, après quelques délais, fit céder le principe, en prétextant que les fondateurs ayant eu en vue l'intérêt de la religion, employer le produit de leurs libéralités à une œuvre semblable, c'était se conformer à leur désir; on procéda en conséquence à l'inauguration des nouveaux prélats.

Dans le mouvement de résistance au pouvoir, le clergé jusqu'alors s'était tenu à l'écart; mais quand il se vit menacé dans ses intérêts positifs, il commença aussi à élever la voix. Guillaume, aux aguets de tout ce qui pouvait augmenter les embarras de la gouvernante, accueillit avec plaisir ces nouveaux alliés, pactisa avec eux; et le parti des mécontents, empressé de trouver des prétextes, s'associa à leurs plaintes; du reste, on va le voir, il était loin d'être désintéressé dans la question.

A n'envisager que le fait en lui-même, il semble qu'une mesure ayant pour objet la discipline de l'Église ne concernait pas l'ordre temporel et appelait à prendre part à la querelle les ecclésiastiques seuls; mais la nature de nos institutions compliquait singulièrement l'état de la question. Le clergé, comme on sait, avait chez nous entrée aux états. Cette prérogative, cependant, n'appartenait qu'au clergé régulier, c'est-à-dire aux chefs d'abbayes représentant la propriété territoriale; le clergé séculier n'y participait point. Or, les nouveaux évêques devant être pourvus au préjudice des monastères, il en résultait que l'archevêque de Malines avait accès aux états du chef de l'abbaye d'Afflighem qui lui était assignée pour mense, comme l'évêque d'Anvers du chef de l'abbaye de St-Bernard, et les autres prélats à de semblables titres. Ces hauts dignitaires de

[1] Hopperus nous apprend (pag. 28) que le clergé des états de Brabant dépensa dans cette circonstance plus de 30,000 florins en consultations. Cela prouve l'importance qu'il attachait à la question.

Digitized by Google

l'Eglise, que l'on pouvait raisonnablement supposer attachés au souverain, allaient donc venir renforcer ce qu'on appelait le parti espagnol [1], et leur influence devait être d'autant plus grande qu'étant placés à la tête de la hiérarchie cléricale, l'indépendance des autres chefs d'abbayes devenait en leur présence à peu près nominale. En définitive, disait-on, Granvelle, devenu archevêque et primat de la Belgique, pourrait imposer à ses subordonnés telle opinion qu'il jugerait convenable, et disposerait ainsi de toutes les voix du clergé [2].

Le parti national pouvait donc avoir intérêt à s'opposer à l'érection des nouveaux évêchés. Aussi s'en fit-il une arme et la rattacha-t-il, non sans motifs, à l'exécution d'un plan arrêté contre la réforme. Cependant, comme nos constitutions n'avaient point de texte formel qui défendît au souverain de décréter la mesure, de concert avec le pape; que d'ailleurs les temps n'étaient pas mûrs pour l'insurrection, le gouvernement se tint ferme, et la plupart des nouveaux évêques prirent possession de leurs siéges. Néanmoins, Granvelle étant représenté comme l'instigateur de la mesure, on s'en servit pour le décrier de plus en plus.

Pour achever la série des griefs primitifs de l'opposition, il reste à parler de celui qui les résumait tous : l'inquisition et l'exécution des édits contre la réforme; c'était la partie du plan de Philippe destinée à le sanctionner, sans laquelle il lui semblait impossible d'en atteindre le but.

A cet égard, il convient d'abord de bien se pénétrer de cette vérité, que Philippe voulait uniquement l'exécution des ordonnances rendues par son père en matière de religion. On a vu les causes qui favorisèrent aux Pays-Bas les progrès de la réforme. Ce fut pour les entraver que Charles-Quint publia des édits d'une rigueur excessive qui, sous son règne, s'appliquèrent sans contestation. Dans les dernières années, toutefois, comme le nombre des réformés allait augmentant au lieu de diminuer, il fallut bien que, de guerre lasse, les poursuites perdissent de leur violence. On le sait, le sort obligé de

[1] On était d'autant plus en droit de faire cette supposition, que l'archevêché de Malines avec la primatie de l'Église belge, était destiné à Granvelle.

[2] Hopperus, partie I. chap. 3.

Digitized by Google

toute loi qui statue des peines disproportionnées aux délits, ou qui se pose en travers d'une exigence sociale, est de devenir tôt ou tard d'une exécution impossible; ainsi advint-il de la législation de Charles-Quint.

Philippe, à son avénement, trouvant les choses en cet état, sentit la nécessité de ménager les esprits jusqu'à ce que ses préparatifs fussent achevés; puis, quand il se crut en mesure de lâcher son dernier mot, il ordonna qu'on exécutât, sans aucun égard, les édits contre les sectaires. Depuis quelques années, les circonstances avaient bien changé; l'opposition s'était formée et comptait ses forces; la réforme, qui avait grandi au milieu des supplices, avait aussi mis à profit un court intervalle de demi-tolérance, et désormais les édits de Charles-Quint menaçaient la moitié peut-être des habitants de nos provinces. On répondit donc à Philippe, non par un refus formel, qui n'eût pas été légal, puisque les autorités ayant pouvoir à cet effet avaient accepté ces édits, mais par des entraves et des excuses sur le nombre trop considérable des individus à poursuivre. On sentait qu'on ne pouvait brusquer le dénoûment sans en compromettre le succès, et ce fut aux moyens détournés qu'on recourut. On augmenta les alarmes, déjà fort vives, sur la nature des projets attribués au souverain, en l'accusant de vouloir introduire l'inquisition espagnole aux Pays-Bas, de destiner aux Belges *ce qui estoit advenu aux paovres Indois* [1]. C'était, assurait-on, pour parvenir à ce résultat que les nouveaux évêques étaient établis, chacun d'eux devant être inquisiteur dans son diocèse, et reconnaître Granvelle pour chef.

On se demande aujourd'hui ce qu'il y avait de vrai dans cette accusation lancée contre le gouvernement de Philippe. Répondre d'une manière précise et pertinente, n'est pas chose aussi facile qu'on pourrait le croire. Les récriminations des partis ont tellement obscurci la question, qu'à l'époque même il fut impossible de tomber d'accord à ce sujet sur des faits antérieurs qui devaient s'être passés depuis moins d'un demi-siècle [2].

Il est constant que les édits de Charles-Quint faisaient mention

[1] *Apologie*, page 50.

[2] Hopperus, partie II, ch. IX; et Vandervynckt, partie II, chap. V.

Digitized by Google

d'inquisiteurs [1], et qu'à différentes époques des personnages soit laïques soit ecclésiastiques avaient, à ce titre, exercé des fonctions quelconques. Sur ce point, il ne pouvait y avoir de dissentiment; il n'en existait que sur la nature de ces fonctions mêmes: d'un côté, on soutenait que les inquisiteurs n'avaient pas exercé de juridiction criminelle, que le juge ordinaire avait toujours appliqué les peines comminées par les édits de Charles-Quint, et que les fonctions des inquisiteurs s'étaient bornées à donner les absolutions du chef d'hérésie, recevoir les abjurations, exercer un ministère tout spirituel; le gouvernement prétendait, au contraire, que ces inquisiteurs avaient bien et dûment *besoigné*, avec l'aide d'un certain nombre d'assesseurs.

On conçoit l'importance que Philippe II attachait à faire admettre l'inquisition comme existante avant lui; il écartait l'objection d'innovation qu'on pouvait lui faire, et familiarisait insensiblement avec le nom. Les opposants avaient évidemment le côté faible; cette inquisition, qui s'exerçait en vertu de délégations émanées de Rome, avait été admise sans contestation à plusieurs époques; elle s'exerçait en vertu de lois régulièrement publiées, et n'était pas, quoi qu'on pût dire, plus que les officialités et autres tribunaux ecclésiastiques, contraire à la disposition fondamentale qui défendait de distraire un citoyen de ses juges naturels; car cette disposition concernait l'ordre politique et non l'ordre religieux, les évocations par des juges étrangers. La légalité était donc pour Philippe; et, sous ce rapport, il ne mentait pas lorsqu'il déclarait au baron de Montigny, que ce qu'il voulait *n'était pas chose nouvelle, qu'ainsi avait été fait du temps de l'empereur son père.*

Les mécontents sentirent que pour obtenir gain de cause il leur fallait transporter la question sur un autre terrain, et ce fut alors qu'ils accusèrent le monarque de vouloir introduire l'inquisition espagnole avec sa procédure secrète et ses auto-da-fé. Sans doute, il n'existe pas de fait précis qui signale, comme disent les juristes,

[1] Seulement, comme ce nom exécré répandait une terreur générale et menaçait de faire fuir tous les négociants étrangers, Anvers obtint que cette dénomination serait, en ce qui la concernait, remplacée par celle moins terrible de *juges ecclésiastiques*. Hopperus dit *gens ecclésiastiques*. A ce léger changement près, la chose resta la même.

Digitized by Google

un commencement d'exécution ; sans doute, il y avait une apparente contradiction à présenter les nouveaux évêques comme les instruments dont on voulait se servir pour établir cette détestable institution telle qu'elle existait dans la Péninsule, puisqu'elle anéantissait leur pouvoir ; mais aussi il est certain que Philippe, en provoquant une augmentation dans le nombre des évêchés, cherchait à faciliter la recherche et la punition des sectaires, plus encore qu'à assurer le maintien de la discipline; qu'enfin il voulait une inquisition quelconque. Or, quand on se rappelle le zèle fervent du monarque pour le catholicisme, il est difficile de ne pas croire qu'il avait projeté l'introduction en Belgique de l'inquisition espagnole, ou d'une institution équivalente; lui qui se délectait au spectacle de ses auto-da-fé [1], lui qui la regardait comme un gage de victoire dans cette lutte mémorable à laquelle il se dévoua tout entier.

En admettant, ce que le gouvernement prétendait, que l'inquisition existât déjà, que les inquisiteurs nommés antérieurement eussent réellement prononcé eux-mêmes les condamnations du règne précédent, ces condamnations, dont on peut avoir exagéré le nombre, suffisaient pour soulever tous ceux qui pouvaient concevoir quelques craintes sur leur orthodoxie. Ce ne devaient être que les partisans de la réforme, il est vrai; mais ce fut précisément parce qu'eux seuls étaient directement menacés, qu'ils poussèrent un cri d'alarme, qu'ils éveillèrent l'attention publique sur les projets du monarque, qu'ils crièrent à l'inquisition espagnole. Ils se donnèrent ainsi des alliés parmi les catholiques eux-mêmes ; car ce tribunal de sang, qui portait l'espionnage au sein des familles, et auquel la Péninsule est, en grande partie, redevable de sa décadence, était si généralement redouté, que son nom seul occasionna des émigrations par milliers.

S'il y eut là manœuvre de parti, il faut faire la part cependant aux appréhensions sincères et motivées; car qui pourrait dire qu'au fond les prévisions ne fussent pas fondées, et qu'il n'existât rien de vrai dans ce pressentiment instinctif du pays?

[1] Deux exécutions de ce genre furent la fête la plus agréable qu'à son retour des Pays-Bas, l'Espagne crut pouvoir présenter à Philippe. Les inquisiteurs avaient eu soin de chômer pendant un certain temps, afin que le nombre des victimes fût plus considérable.

Digitized by Google

En réalité, cette dispute sur l'existence ou la non existence de l'inquisition en Belgique, était une dispute de mots, une chicane de légistes. Si l'inquisition espagnole n'était pas légalement introduite aux Pays-Bas, elle l'était de fait jusqu'à un certain point, et eût été par la suite fort probablement organisée sur le pied où elle l'était dans la Péninsule, si Philippe II n'eût pas rencontré une résistance qu'il ne lui était pas donné de briser.

Du reste, on a pu le remarquer, sur le terrain de la légalité le parti des opposants avait le désavantage de la position. Tandis que Philippe se retranchait sans cesse derrière cette raison, qu'il n'existait de sa part aucun fait de *nouvelleté,* le parti contraire provoquait une innovation dans les relations sociales. Nos constitutions ne renfermaient, nous en avons dit la raison, aucune clause relative à la liberté de conscience. Pour obtenir cette liberté, il fallut nécessairement se placer en dehors de l'ordre légal, résister par la force, opérer une révolution ; c'est ce que fit le parti national, c'est ce qu'il devait faire.

Ces différents griefs, dont nous venons de faire un examen très-rapide, furent d'abord, sans succès, présentés à Philippe II ; mais le résultat du mécontentement public ayant été exagéré encore auprès de Marguerite de Parme, on parvint, tantôt en excitant ses craintes, tantôt en stimulant son amour-propre sur l'état de dépendance où la tenait le cardinal, à lui faire demander elle-même le rappel de Granvelle. Philippe fit un pas rétrograde en y consentant, quoiqu'il ne se fût en rien désisté de son projet ; et Granvelle quitta Bruxelles en lançant à ses adversaires un coup d'œil d'orgueilleux mépris, et en se donnant la satisfaction de les laisser tremblants sur la possibilité de son retour.

(Une prochaine livraison contiendra la fin de cet aperçu, jusqu'à la mort de don Juan.)

Digitized by Google

AVENIR DE LA LITTÉRATURE

EN BELGIQUE.

Que la Belgique, définitivement constituée en État indépendant, puisse produire un jour de grands écrivains, c'est ce qu'il n'est pas permis de mettre en question. Il n'y a pas de raison, aujourd'hui que l'imprimerie est un soleil qui répand également partout les rayons littéraires, pour qu'il ne naisse aucun homme de génie entre tels degrés de latitude. Ni la langue ni le climat n'ont la funeste puissance de peser assez sur certaines intelligences pour les empêcher de se révéler. Il y a des poëtes en Danemarck et en Russie, quoique les réclames des journaux de Paris ne disent pas le plus petit mot de leurs œuvres. On a beau argumenter de la stérilité littéraire actuelle : un grand écrivain viendra tout d'un coup, qui démontera les plus belles phrases et les plus solides raisons. Rousseau était Genevois, les De Maistre Savoisiens. S'il avait existé de leur temps des feuilletons et des revues purement parisiennes, il n'aurait pas manqué de critiques pour prouver par A plus B, que ni la Suisse ni la Savoie, placées, l'une à la lisière de la langue allemande, l'autre aux dernières limites des dialectes italiens, ne pouvaient donner naissance à un écrivain distingué. Que la Belgique ne prenne aucun souci sur ce point. Il n'en est pas du poëte comme du peintre, du sculpteur et du musicien. A ceux-ci, il faut de fortes et lentes études premières, qu'il est du devoir d'une nation jalouse de gloire d'en-

Digitized by Google

courager par des écoles et de généreux subsides. Mais une lecture fortuite, un événement inattendu détermine la vocation du poëte, et dans notre siècle, ce ne sont pas les éléments de son art qui lui feront jamais défaut.

La question de savoir si la Belgique aura une littérature, n'en peut être une que pour ceux qui n'ont point de confiance dans l'avenir politique du nouvel État. Mais si, comme c'est notre conviction, la Belgique n'est pas la réunion éphémère de provinces qu'aucun lien d'intérêts ni de sympathies ne rattache entre elles; s'il est vrai qu'elle ait un passé dont elle n'ait jamais oublié de rappeler la glorieuse histoire dans ses troubles civils et à l'heure de ses grandes infortunes; si elle a toujours considéré le régime de ses voisins plus puissants comme une servitude; si elle a nourri, dans le sommeil apparent d'une paix profonde, des haines et des espérances qui ont éclaté plus tard avec une violence et une énergie qu'on n'attendait pas d'elle; si enfin, en dépit de sa faiblesse, de ses fautes et de ses revers, elle a guidé l'arche de son salut à travers les tempêtes révolutionnaires jusqu'au port où nous la voyons arrivée; si elle a vécu, si elle veut vivre, si elle ceint ses reins pour se mettre sérieusement à l'œuvre de sa nationalité, oui, la Belgique aura une littérature.

La Belgique n'a pas, à proprement parler, de littérature jusqu'à ce jour. Mais les littératures sont-elles d'une origine si ancienne dans la plupart des pays de l'Europe? se prétendraient-elles si grandes dames qu'il ne nous soit pas permis de discuter leurs quartiers et de leur rappeler l'époque où elles étaient plongées dans la barbarie? N'y en a-t-il pas d'ailleurs qui sont mourantes et dont on pourrait dire qu'elles appartiennent à l'histoire? qu'est-ce que la littérature italienne au dix-neuvième siècle, si on la compare à ce qu'elle était au moyen âge? ne semble-t-il pas qu'elle ait suivi l'effrayante décadence de cette belle contrée qui fut le berceau des sciences et des arts régénérés? Il y avait une littérature espagnole du temps de Philippe II : qu'est-elle devenue sous les derniers Bourbons de la branche espagnole, et a-t-elle beaucoup de chances de splendeur au milieu des horreurs de la guerre civile et dans le douloureux enfantement d'une liberté qui ne semble pas faite pour la patrie de Gonzalve et du Cid? D'un autre côté, la littérature française, si brillante et si fière à bon droit des grands hommes qu'elle a produits,

Digitized by Google

qu'était-elle il y a juste deux siècles? Corneille sentait à peine son génie et faisait encore de fort mauvaises comédies. La littérature allemande date de moins loin encore; et nous avons cité là de grandes et puissantes nations. Pourquoi la Belgique rougirait-elle de se présenter si tard au grand banquet de l'art et de l'intelligence? Elle est née à peine d'hier. Voilà plusieurs siècles que, séparée toujours comme les tronçons du serpent, elle épuise tous ses efforts à se réunir et à renaître une bonne fois elle-même tout entière. Quoi de surprenant qu'elle n'ait point de littérature encore? Étudiez son histoire. Elle n'a eu qu'un moment de répit au commencement du dix-septième siècle, sous le règne à jamais glorieux, mais malheureusement de trop peu de durée, des archiducs Albert et Isabelle. C'était peut-être la seule halte de son orageuse existence, pendant laquelle elle aurait pu trouver le loisir de se reposer, d'écrire à l'ombre de leur trône. Mais en ce temps il y avait un génie immense, universel, nommé Rubens, qui avait pris à lui toute la poésie de son époque; sa destinée voulut qu'il préférât à la plume sans couleur, un riche et magnifique pinceau; et si la Belgique n'eut pas une littérature alors, en revanche, elle put compter une superbe école de peinture. Sa part dans les faveurs de l'art fut assez belle pour qu'elle ne s'estime pas trop maltraitée encore.

Mais aujourd'hui nous comprenons qu'un plus long silence accuserait une infériorité que nous ne pouvons admettre. Le besoin d'une littérature nationale, tout le monde le sent, et c'est parce que chacun l'appelle de tous ses vœux qu'il faut que cette littérature soit. C'est surtout des peuples que l'on peut dire qu'ils peuvent ce qu'ils veulent.

Cette littérature, pour mériter ce nom, aura un caractère qui tiendra du génie particulier de la nation. Ce qui fait que jusqu'à ce jour on ne peut point dire à la rigueur qu'elle existe, c'est, outre qu'elle en est encore aux infructueux essais de son noviciat difficile, l'absence presque complète de cette originalité qui seule est le cachet irrécusable des littératures. L'imitation française préoccupe encore trop les écrivains belges pour qu'ils soient en droit de prétendre à être des écrivains nationaux. Et qu'on ne s'y trompe pas, la communauté de langue est une difficulté, mais n'est point un obstacle. Le même instrument cesse d'être le même dans les mains de deux

Digitized by Google

artistes originaux, et diffère de lui-même de toute la différence de leur personnalité. Dans les arts proprement dits, les poëtes de tous les pays n'ont qu'une langue. Rubens parlait la même langue que Raphaël, tous deux n'ayant pour interprètes de leur génie que de la toile et des pinceaux. Mais assurément l'idiôme de Rubens ne ressemble pas plus à celui de Raphaël que les deux langues les plus diverses d'origine. La Belgique avec la langue française, aura une littérature qui ne ressemblera en aucune manière à la littérature française, quand elle le voudra sérieusement; et cela sans cesser de parler français. Pour peu qu'on ait de lecture, ne distingue-t-on pas des dissemblances prodigieuses entre la langue de Molière et de Lafontaine, et celle de Voltaire et de la secte encyclopédique, dissemblances qui tiennent surtout du génie de leur siècle? Molière, cependant, parlait aussi bien français que Voltaire; du moins nous le supposons. Eh bien! ce qu'une époque a fait de la langue de l'époque qui l'a précédée, la Belgique pourrait le faire demain de la langue que parle en ce moment la littérature française, au grand désespoir de l'Académie.

Voulez-vous être un grand écrivain? sachez être original, ou renoncez-y. Voulez-vous avoir une littérature nationale? Sachez encore être original, en quelque idiôme que vous écriviez. Vous qui agitez la grave question de la langue et vous en prenez à la langue française de l'imitation servile où tant d'écrivains se tiennent jusqu'à ce jour, vous serez tout étonnés de vous être fait une langue sans le savoir et de dire des choses qui n'auront point été dites de l'autre côté de la frontière. Sachez bien que les langues peuvent avoir leurs écoles comme la peinture, comme la musique, ces deux langues universelles. Le Poussin et le Lorrain, quoique nés en France, étaient de trop grands génies pour parler peinture française; ils parlèrent peinture italienne. Faisons comme eux; parlons français avec notre génie, et nous inventerons notre langue. Tant que nous imiterons, nous ne ferons rien de bon. Nous aurons sans doute des écrivains, d'assez distingués peut-être, mais nous n'aurons pas une littérature.

On ne peut, à l'heure qu'il est, savoir ce que sera cette langue. C'est aux hommes appelés à faire figure dans la grande patrie des poëtes, à la trouver, à la former, à la perfectionner. Elle se fera avec leurs œuvres. Aujourd'hui on ne peut qu'indiquer la voie et montrer

Digitized by Google

l'écueil à ceux qui croient fermement aux destinées littéraires de leur pays. L'écueil, nous l'avons dit, c'est l'imitation française. C'est surtout sur ce point que se réuniront nos efforts et nos conseils. Il est bon de s'inspirer des modèles, il n'est pas mauvais même de commencer par les imiter. Mais on sait, par l'exemple même de la France, les conséquences d'une imitation trop servile. A la fin du dix-huitième siècle, la littérature proprement dite avait fini par ressembler à l'antiquité comme le dernier exemplaire d'un moule effacé ressemble au marbre original; et si la France n'avait pas eu sa révolution à faire, dont les enfantements lui ont donné au moins et Voltaire et Jean-Jacques, on ne sait ce que sa langue et sa littérature seraient devenues. Tout récemment ne l'avons-nous pas vue tomber dans un excès tout contraire, et n'exagérait-elle pas Schiller, Shakspeare et Byron au point que ces trois grands poëtes étaient devenus méconnaissables au théâtre? C'est ce défaut que nous voulons que les écrivains belges évitent. Le tort de ceux qui se consacrent chez nous à la carrière littéraire, est de croire qu'ils ont fait acte d'indépendance intellectuelle dès qu'ils ont protesté dans leur préface qu'ils sont Belges et qu'ils veulent rester Belges, qu'ils se moquent de l'interdit littéraire prononcé contre eux par une littérature orgueilleuse, qu'ils n'en continueront pas moins à consacrer leur plume à la gloire de leur pays, et qu'ils feront comme s'il n'existait pas une *Revue des deux Mondes,* ni un *Journal des Débats.* Toutes ces velléités de révolte ne font pas qu'au fond de leurs écrits ils ne se traînent à la remorque de cette littérature même dont ils veulent secouer le joug, qu'au fond de leur pensée, ils ne hasardent pas un mot sur le papier sans qu'il ne leur vienne comme à Candide cette crainte si plaisante : *Qu'en dira le journal de Trévoux?* Paris est leur centre, quoi qu'ils fassent, leur métropole littéraire, en dépit de leurs protestations. Le romantisme est en honneur; les voilà qui se font romantiques et qui jonchent la scène de vertueuses lames de Tolède et de bonnes armures de Milan, longtemps même après que là-bas toute cette friperie du moyen âge dramatique est rentrée dans la poussière. Car c'est le sort des imitateurs, d'être toujours en retard sur l'horloge du progrès. Une réaction aussi impétueuse, aussi folle, aussi injuste peut-être, s'accomplit en ce moment. Les imitateurs ont reçu le mot d'ordre : en avant, les

Digitized by Google

réactionnaires! *O imitatores, servum pecus!* Que faut-il donc faire? demandera-t-on. Faut-il que nous prenions le contre-pied de ce qu'ils font, que quand on dit blanc là-bas, nous disions noir ici? A Dieu ne plaise! ceci ne serait qu'une imitation plus détournée, mais toujours une imitation. Le secret de notre position est bien simple. Affranchissons-nous de nos craintes comme de nos antipathies : la révolte n'est après tout qu'une confirmation de l'esclavage. Sachons être nous-mêmes et trouvons à dire quelque chose qu'on n'ait pas dit là-bas, ou, comme rien n'est plus difficile à rencontrer sous le soleil que la nouveauté, disons des choses connues déjà d'une manière qui les fasse paraître nouvelles. Que d'écrivains jouissent d'une grosse réputation et d'un gros revenu qui n'ont pas d'autre secret que celui-là! Étudions un peu moins les journaux et les revues, et un peu plus les livres. Ne regardons pas qu'une seule littérature, mais voyons les littératures qui nous environnent, et songeons que notre génie littéraire, pour être conséquent avec notre nature, doit tenir autant des peuples que nous avons aux trois autres points cardinaux du pays que de celui qui nous touche par le Midi. Pénétrons-nous bien de cette double vérité, qu'un ouvrage n'est pas national pour traiter des sujets nationaux, et que ce n'est pas le grand nombre des écrivains médiocres qu'il faut, mais un seul, quelquefois, pourvu qu'il soit bon, pour fonder une école littéraire. Et ici, en disant école, nous prenons le mot dans sa louable acception, comme on dit école vénitienne, école flamande, école de Séville. Ce n'est pas une école systématique que nous entendons, car le système est de tous les écueils que nous aurons à craindre, le plus dangereux peut-être. Beaucoup de gens d'un goût assez facile prennent les théories littéraires pour une marque d'originalité; ce n'est le plus souvent qu'un aveu d'impuissance. Le beau mérite d'être neuf, parce qu'on ose dire et faire ce dont les écrivains d'un goût réel ne se sont jamais avisé avant vous! En nous éloignant de la copie par un trop grand élan, n'allons pas donner du front contre le paradoxe. Imitation et paradoxe, tout le secret de la fécondité apparente de la littérature française est là; c'est aussi le secret de sa fastueuse pauvreté.

Le caractère distinctif de la littérature française depuis plus d'un grand siècle, c'est l'esprit, dont l'excès, comme on le sait, se jette

Digitized by Google

d'un côté dans la manière, de l'autre dans une ironie qui tue l'inspiration. Les écrivains belges s'efforcent d'imiter cet esprit et n'y réussissent point. Ils le sentent, ils s'en dépitent, ils s'en désolent, et cependant ils ne laissent pas que d'imiter toujours. Nous croyons qu'ils marchent dans une fausse voie, et que tant qu'ils y persisteront, ils prolongeront les causes de leur impuissance. Il ne faut pas dans les arts que de l'esprit. L'esprit en littérature a certes de grands attraits; mais nous voyons qu'il empêche l'imagination de s'élever à de certaines hauteurs, et qu'il gâte les plus belles inspirations. Il y a une qualité bien plus désirable pour un peuple sérieux comme le peuple belge : c'est la naïveté. Cette qualité, qui n'est autre que le sentiment du naturel, peut toujours réussir où l'esprit a failli. C'est surtout dans les œuvres d'importance que la naïveté est d'un grand secours. L'esprit glace et sèche le cœur, rapetisse et amoindrit la pensée. Le seizième siècle tout entier était naïf. Voyez quelles choses admirables il a exécutées dans tous les arts. Ne croyez pas que nous entendions par naïveté cette gaucherie et cette candeur un peu simple des artistes du moyen âge, dont les écarts intrépides d'imagination provoquent souvent le sourire sur nos lèvres. Non, nous voulons dire ce naturel exquis qu'aucune recherche ne gâte, qu'aucune crainte n'arrête. Les grands artistes ont toujours été dans leurs œuvres les gens les plus naïfs du monde. Les vierges de Raphaël sont l'idéal de la naïveté. Avouez que Sanzio n'a pas le moins du monde d'esprit, et que c'est là ce qui nous ravit dans ses inimitables toiles. En général, dans l'art moderne, la naïveté est dévolue aux peuples septentrionaux. Ceux du Midi ont plus d'esprit. Depuis Voltaire, l'esprit perd la littérature française tout aussi bien que les arts. Cette nation-là sent admirablement l'esprit; elle est toujours disposée à se moquer de la naïveté. Osez donc être naïf, abandonnez-vous au naturel et à la simplicité de votre inspiration devant une presse qui, toujours la mèche allumée, est prête à lâcher sur tout ce qui est simplement beau le tonnerre de ses plus spirituels sarcasmes. Dans tout autre temps, chez tout autre peuple, Victor Hugo aurait été naïf; l'esprit qu'il a et l'esprit qu'ont ses lecteurs l'ont fait tout bonnement étrange. Les écrivains belges ont bien tort de forcer leur nature; ils auront beau, sur ce terrain, joûter avec des champions tels que les écrivains français : ils auront toujours le dessous. Qu'ils

Digitized by Google

osent s'abandonner à la naïveté du génie septentrional; c'est le *rara avis* dans les arts. Qui n'a pas d'esprit aujourd'hui? qui a de la naïveté? La réponse n'est pas difficile.

Il faut que nos lecteurs ne se trompent pas sur ce que nous entendons par une littérature. Nous les conjurons de ne pas s'imaginer que la Belgique aura une littérature, selon nous, quand beaucoup d'écrivains écriront dans ses journaux et dans ses revues. Notre opinion est que rien n'est moins littéraire au monde que cette sorte de littérature-là. Les journaux et les revues ont leur but utile : ce n'est pas nous qu'on soupçonnera de la méconnaître; mais il ne faut pas, sous le rapport littéraire, assigner trop de portée à ce qui s'écrit dans ces publications périodiques. Excellents instruments de critique, ils prêchent rarement d'exemple. Si les revues et les journaux se bornaient à ne s'associer, pour varier les divertissements de leurs lecteurs, que le genre de littérature qui comporte un cadre fort restreint, rien de mieux, assurément. Ainsi l'admirable roman de *Candide* aurait fort bien convenu aux dimensions d'une revue; cependant nous doutons que Voltaire se fût donné la peine d'y mettre autant de style nerveux et de pensée originale, s'il n'y eût vu en le composant la matière d'un ouvrage digne de figurer dans un livre. Le fâcheux du système de périodicité dans la publication des œuvres purement littéraires, est qu'il force toute une littérature à se morceler pour trouver place dans un inflexible lit de Procuste où il ne lui est pas permis de s'étendre, premier inconvénient dont on ne contestera pas la gravité, et l'oblige en second lieu à travailler vite, soit pour suffire à la consommation quotidienne ou hebdomadaire d'un même public de lecteurs d'autant plus exigeants qu'ils payent pour être divertis à jour fixe, soit pour saisir au passage un certain nombre de pages d'insertion arrachées à force d'obsessions à la mauvaise volonté d'un directeur de journal. Toute la littérature française, à quelques nobles exceptions près, dépense ainsi *son fonds avec le revenu* dans les décevantes facilités du travail périodique; presque tout entière elle s'est attachée au char de la presse, et le bruit, la rapidité de la course, le mouvement, la peur d'être dépassée ou de lâcher prise, lui font perdre à tout moment la tête. Travaillez donc, faites des études sérieuses, étendez-vous avec amour sur une vaste pensée, avec de pareilles préoccupations, dans une

Digitized by Google

arène si resserrée, au milieu de ce tumulte, toujours tiraillé, pris sans relâche à la gorge par une échéance farouche qui arrive toujours, ainsi qu'aux mauvais payeurs, au moment où vous vous y attendez le moins. Pour l'honneur de votre goût, futurs écrivains belges qui usez les bancs de nos écoles et de nos universités, n'imitez pas ce *sauve qui peut* littéraire ; ne produisez plutôt jamais d'œuvres nationales que d'en envier de pareilles. Passe encore de vous essayer dans la presse périodique ; mais élevez-vous au-dessus des régions inférieures où elle est forcée de se tenir, aussitôt que vous sentirez les ailes vous venir aux épaules. N'ambitionnez pas plus la gloire d'être des Dante de revues et des Bossuet de feuilleton, que nos peintres ne sont jaloux de passer pour les Rubens de la sépia et les Michel-Ange de l'aquarelle.

Hâtons-nous de dire que nous ne voulons point entrer ici dans l'examen des chances plus ou moins défavorables qui s'opposent en Belgique au développement d'une franche et saine littérature. Assurément les revues et les journaux offrent un débit plus assuré aux ouvriers en littérature que le théâtre et la librairie par exemple ; mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit aujourd'hui. Nous parlons de l'art et non du métier. Les avantages que retirerait le pays d'une classe de travailleurs déjeunant des journaux et dînant des revues nous touchent fort peu. Nous avons une conviction qu'on trouvera peut-être bien dure, mais qui est fondée sur l'expérience irrécusable de tous les siècles. Les grands artistes et les grandes œuvres se font jour malgré les obstacles, et le plus souvent les uns comme les autres ne sont grands que par les obstacles. Il y a une force de répulsion plus irrésistible que l'air ou l'eau comprimée : c'est le génie comprimé. Plus il sait qu'on pèse sur lui, plus l'énergie de son explosion est terrible. Assurément, il n'est point de vérité autant rebattue aujourd'hui que celle-là. Nous ne désirons donc pour la Belgique que des écrivains bien persuadés de leur vocation. Nous savons fort bien dans quelles conditions défavorables ils se trouveront jetés dès leur début. Le théâtre leur est ouvert sans doute ; mais ils ont le public à faire et le sot monstre de la prévention nationale, qui flatte et mord en même temps, à combattre ; mais ils triompheront et du public et de ses préjugés, gardez-vous d'en douter. Nous savons fort bien encore que les libraires belges sont

Digitized by Google

gens accoutumés à imprimer les meilleurs livres pour rien, et qu'ils ne délieront les cordons de leur bourse qu'à bon escient, qu'avec la persuasion qu'ils ne feront pas une mauvaise affaire, et que cette persuasion, on n'en peut fournir les preuves que par une première expérience; mais les littérateurs belges triompheront du mauvais vouloir et de la cupidité des libraires, nous en avons l'entière assurance. Pour vaincre tous ces obstacles réels, rebutants, nous ne nous le dissimulons pas, mais qui ne découragent que la paresse ou la médiocrité, il ne faut qu'un levier, le génie. Or, nous l'avons dit, nous ne voulons d'une littérature en Belgique, nous ne lui donnerons ce nom, que quand elle produira des hommes et des œuvres originales.

La vocation est un argument sans réplique; rien ne résiste à la vocation. Nous ignorons comment Thorwaldsen, Danois, comment Cornelius et Overbeck, Allemands, ont fait pour forcer l'Europe à prononcer leurs noms avec admiration; mais nous savons que Thorwaldsen, Cornelius et Overbeck sont de grands artistes. Aucune grande pensée n'est perdue pour la postérité, soyons-en certains. Nous avons eu l'Amérique dès qu'il est passé par la cervelle d'un marchand génois cette idée sublime qu'il existait un autre hémisphère. Le *Paradis perdu* a été vendu quelques livres sterling à un fripon de libraire; mais enfin le *Paradis perdu* a vu le jour: c'est tout ce qu'il fallait. Les génies et les chefs-d'œuvre inconnus sont une invention toute moderne à l'usage des médiocrités, qui y trouvent des excuses et des consolations. Sans doute Christophe Colomb et Milton sont morts misérables. Ceci est une autre question. Ont-ils déchargé leur génie du poids gigantesque qui l'oppressait? Oui. Voilà l'important et pour eux et pour nous. Grands hommes, on les admire; malheureux, on les plaint. Mais vous à qui s'adressent ces conseils, si leur destinée vous fait peur, ne touchez pas à la hache. Faites toute autre chose.

Soyez plutôt maçons, si c'est votre métier.

Nous ne forçons personne.

Ces prémisses établies, il convient à la critique, que nous pourrions appeler préventive, d'indiquer les voies où une littérature

Digitized by Google

sérieuse en Belgique pourrait se jeter, et de signaler surtout ces écueils de nos jours féconds en naufrages. Nous commencerons par essayer de détruire une erreur qui nous semble avoir nui jusqu'à présent au très-petit nombre d'écrivains d'un certain mérite que la Belgique a produits.

Il semble, à énumérer leurs œuvres sur les doigts, que l'on n'est écrivain national qu'à la condition de traiter des sujets nationaux. Ils montrent une puérilité extrême dans le choix des sujets qu'ils traitent, soit sur la scène, soit dans les livres, et jusque dans la presse périodique. Au théâtre, voyez les drames dus jusqu'à ce jour à des plumes belges; en est-il un qui ne soit historique et national? Faut-il nommer les romans? Vous seriez bien embarrassés d'en citer un qui ne soit national et historique. Les articles de journaux et de revues, combien n'en avons-nous pas lu d'historiques et de nationaux! Croit-on donc être plus national en s'interdisant tout sujet d'inspiration au delà de la frontière? Pourquoi se limiter ainsi le champ de l'imagination? Faites un chef-d'œuvre avec des matériaux de l'autre monde, il sera plus national que tous ces ouvrages prétendus nationaux, n'y fût-il pas fait la moindre mention de cet infâme duc d'Albe, de cet infâme Vargas, de cet infâme Granvelle, du comte d'Egmont, du glorieux comte d'Egmont, de l'infortuné comte d'Egmont, dont nous déplorons amèrement le supplice, moins pour l'iniquité du fait que pour les méchantes toiles et les méchantes pièces dont ce trépas a été le prétexte.

Le génie de la nation est sérieux. Comment se fait-il que nous nous soyons jetés d'abord à corps perdu dans la littérature purement d'imagination? D'où vient, par exemple, que les écrivains belges n'aient pas songé d'abord à l'histoire, à la vraie, la grande histoire, qui est un genre de transition entre la science et l'art, tenant à la fois de tous les deux et exerçant en même temps le style et l'esprit d'examen? ce serait une excellente école pratique de critique pour une littérature qui doute encore d'elle-même. C'est ainsi que les drames et les romans ne manquent pas sur cette période sanglante des troubles religieux et politiques du XVI^e^ siècle dans les Pays-Bas. Pourrait-on citer une seule bonne histoire de ce temps-là, une histoire qui soit devenue classique? N'est-ce pas un édifice qui n'attend qu'un bon architecte pour mettre en œuvre les blocs

Digitized by Google

épars sur le sol flamand? Il est vrai qu'il est plus aisé de faire de magnifiques tirades sur la liberté politique, à laquelle personne ne songeait sous Philippe II, que de rechercher, par exemple, dans les combinaisons fortuites ou prévues des événements, dans le caractère du peuple flamand, dans les dissentiments d'opinion qui l'agitèrent à cette époque, dans l'existence aussi d'un puissant parti espagnol, les causes qui fixèrent de ce côté de l'Europe des limites infranchissables à la réforme; qui, ne permettant pas aux protestants du midi de la France de donner la main à leurs coreligionnaires du Nord pendant les agitations de la Ligue, interdirent la liberté d'examen religieux à la nation qui devait plus tard proclamer le principe de liberté d'examen politique : fait social immense qui détermina enfin la conversion de Henri IV, et qui imprima plus tard à la révolution de 89 une violence et une direction qu'elle n'aurait peut-être pas eues dans l'autre camp religieux.

La gravité naturelle à une nation n'exclut pas chez elle le goût de la poésie.

Nous savons bien qu'il existe une sorte de prévention contre la poésie. Ce n'est pas en Belgique seulement qu'on lit peu de vers. Mais, même en France, malgré les efforts louables de deux ou trois de ses poëtes (on n'en pourrait pas citer davantage) qui sont restés fidèles à la rime, toute la littérature a tourné à la prose. Un pareil fait ne prouve pas l'infériorité de la poésie, mais bien des poëtes. Les vers ne conviennent point aux œuvres hâtives qu'on voit éclore à présent. Les vers présentent de grandes difficultés d'exécution que ceux qui n'ont jamais écrit ne peuvent comprendre. Racine et Boileau s'écrivaient des lettres sur un vers, et celui de ces deux écrivains qui en entendait le mieux la théorie, avoue qu'il cherchait souvent *au coin d'un bois un mot qui l'avait fui*. C'est peut-être exagérer l'importance des vers; mais comme tous deux en définitive les faisaient bien, on en conviendra, il faut croire que la poésie ne supporte pas l'impatience des auteurs moins scrupuleux et plus pressés de finir. Ce ne sont pas les prosateurs qui ont porté de nos jours les coups les plus funestes à la poésie; c'est à eux seuls que les poëtes doivent s'en prendre de l'éloignement de la foule pour la plus belle langue qu'il ait été donné à quelques élus de parler. Les innovations trop hardies de Victor Hugo, dont quel-

Digitized by Google

ques-unes étaient nécessaires, mais dont il sent lui-même la hardiesse, puisqu'il ne les applique qu'au style dramatique et n'en fait point usage dans ses compositions lyriques; des poëmes de longue haleine, comme *Jocelyn* et la *Chûte d'un Ange,* écrits au courant de la plume, comme l'idée et l'expression viennent, sans songer que ce n'est pas toujours la meilleure idée, l'expression la plus convenable qui vient la première, voilà ce qui a fait un mal incalculable au langage des vers. Pour que le public y revienne sans prévention, il ne faut qu'un grand poëme, qu'une belle œuvre dramatique écrite avec cette sobriété d'images, cette sévérité de style qui n'exclut ni l'élégance ni l'imagination. Ce poëme, ce drame, c'est au plus digne à le faire.

La poésie serait utile à la littérature belge, parce que le travail que les vers exigent force à penser sur le mécanisme et sur les ressources d'une langue. Il est rare qu'un écrivain qui a commencé par diriger ses études vers la poésie, ne réussit-il point ensuite dans un genre où la médiocrité n'est pas soufferte, n'acquière point un sentiment plus complet des beautés et des délicatesses du style, ce vêtement admirable de la pensée.

Car il faut que l'on se persuade bien qu'il n'y a pas d'art possible sans la forme, qu'il n'y a pas de littérature durable sans le style. Et ici nous retombons dans la question de la langue, mais à une hauteur où elle ne peut être injurieuse pour personne. Il n'est rien de plus commun que de parler une langue et de l'écrire même correctement. C'est le secret de la grammaire que ce bon M. Lhomond veut bien appeler un art. Mais il y a écrire et savoir écrire, pour appliquer à des frivolités la grave définition de Brillat-Savarin sur les nuances de l'art de manger. En Belgique (et qu'on veuille bien ne pas trouver mauvais que nous osions faire un pareil aveu, puisqu'on peut le renvoyer d'abord à notre adresse), nous écrivons, mais nous ne savons pas encore écrire. Toute littérature, toute école, tout écrivain a son style : faux ou non, il sert à les distinguer. Le style, c'est le costume de la pensée. Le style, dans les lettres, est ce qu'en peinture on appelle le faire. On peut, à la rigueur, avoir du style et n'avoir point de pensée. Cela se voit chez beaucoup d'écrivains d'une littérature voisine. Mais on n'a point de pensée sans style. C'est comme un visage mobile où s'expriment tour à tour

Digitized by Google

les mouvements les plus divers de l'âme. En suivant cette comparaison, les écrivains qui ont un beau style et peu ou point de pensée, sont de grands comédiens qui jouent habilement la passion. Le style alors n'est plus qu'un masque.

L'art d'écrire est peu étudié chez nous; on lit peu les grands modèles des siècles passés et même les ouvrages de deux ou trois écrivains contemporains où l'on pourrait se pénétrer de l'importance et des finesses du style. C'est surtout de la littérature française contemporaine qu'on se nourrit en Belgique; ce n'est pas à cette école que nous formerons de grands écrivains. Généralement, la littérature quotidienne ne montre rien à sa surface qu'on puisse proprement qualifier du nom de style. Le style ne s'obtient pas à écrire au courant. Le style est le fruit du travail et de la persistance, dont nos voisins font si bon marché de nos jours. Il y a des écrivains qui trouvent leur pensée tout habillée sans qu'ils aient seulement pris la peine d'y songer; mais c'est l'exception. Presque toujours l'expression la plus propre à vêtir convenablement la pensée ne vient que la dernière. Les grands écrivains ont prodigieusement travaillé leur style, et ne semble-t-il pas, en vérité, que chez eux tout était du premier jet et qu'on n'eût pas dit autrement leur pensée si on avait eu à l'exprimer? Il est vrai qu'avec un pareil procédé on ne fait pas ses quatre volumes par an; mais la postérité, d'ordinaire, n'admet pas d'aussi gros bagages. L'abbé Prévôt est assurément l'homme qui, dans son temps, a le plus approché de cette façon expéditive d'écrire que nous croyons avoir inventée. Que reste-t-il de lui? Un tout petit volume où encore il y a des longueurs : *Manon Lescaut*. Grave enseignement pour les grands producteurs de notre époque.

Ah! l'écrivain belge qui le voudrait sérieusement, pourrait prendre une bien belle position au-dessus de cette littérature française si folle, si emportée qui va on ne sait où, qui, tous les jours plus aveuglée, se perd et perd les plus belles intelligences avec elle. Une littérature est l'image la plus complète des idées et des goûts d'une nation à une époque déterminée de sa vie. C'est comme un miroir où elle se regarde vivre. Sans doute, il ne faut pas prendre cette définition dans son acception rigoureuse. Il y a des moments de deuil et de silence dans l'histoire d'un peuple où sa littérature ne

Digitized by Google

peint rien et ne prouve pas la moindre chose. Nous ne croyons pas que la Terreur fût aussi pastorale que le citoyen Ducray-Duménil, et que l'Empire consommât toutes les fadeurs mythologiques dont les poëtes à l'eau de rose ont tant abusé jusque dans les vaudevilles.

Quand une nation tue ou se fait tuer sur ses places publiques ou dans les champs de bataille, ce n'est pas elle qui écrit, et elle n'est pas responsable des sottises que les infirmes qu'elle laisse au logis se permettent de dire pour son compte dès qu'elle a le dos tourné. La littérature respire surtout la pensée d'un peuple après de grandes crises, comme est la France en ce moment, et il faut convenir qu'il n'y a rien de bien rassurant pour son avenir dans le grand fait littéraire qui se passe en elle.

Nous mettons de côté la littérature de tous les jours, nous distinguons l'art du métier et ne prendrons jamais au sérieux des écrits fugitifs auxquels leurs auteurs attachent moins d'importance encore que leurs lecteurs eux-mêmes. Nous parlons de la littérature à laquelle on peut donner sérieusement ce nom. Toutes les agitations, tous les doutes, toutes les croyances de la France, son amour pour les systèmes, son inconstance dans ses plus vives sympathies, son scepticisme plus désespérant et plus désespéré que jamais, cette ironie, *edax rerum,* qui conspire avec le temps à tout user, à tout abattre ; voilà ce dont sa littérature est l'expression trop fidèle. Le progrès est effrayant surtout depuis quelques années. Ce matérialisme extérieur qu'une réforme audacieuse, et d'ailleurs nécessaire, avait introduit naguère dans un style destiné à peindre selon ses vues les idées les plus abstraites, a cessé de se tenir à la surface ; il a pénétré jusqu'au cœur de l'inspiration. Toute la littérature a fait un pas vers un paganisme nouveau, nous ne trouvons pas d'expression plus propre à peindre notre pensée, M. de Lamartine par le panthéisme, et M. Théophile Gautier, que nous ne nommons que parce qu'il est à l'autre extrémité du diamètre, par le sensualisme le plus effronté. L'idée s'est retirée du mot, et le mot n'est plus que forme absolue et couleur. Voilà pour le style : ce symptôme est fâcheux ; il avait disparu de l'art avec le XVIII^e^ siècle. La révolution l'avait retrempé et lui avait donné, sous la plume des Chateaubriand et des Staël, une riche énergie. Voici qu'il retombe dans les détestables puérilités de la manière. Lorsque l'empire romain commença

Digitized by Google

à craquer jusque dans ses fondements, il en fut de même de la belle langue de Virgile et de la noble architecture grecque. Le style ne servit plus qu'à colorer des images qui n'exprimaient plus rien, et en même temps le marbre et la pierre, tous les jours plus chargés d'ornements inutiles, cessèrent de respirer une pensée. Voilà où en est le style de presque toute la littérature française : fleuri, parasite et sensuel. En faut-il inférer que la France est dans une position semblable à celle où elle s'est trouvée il y a moins d'un siècle, avec une révolution de moins à faire, ou bien qu'elle s'avance à grands pas sur les traces du Bas-Empire? La conclusion serait trop sinistre pour l'oser hasarder sur de pareilles analogies. Aussi nous contentons-nous de poser le fait et nous nous arrêterons là. Ce n'est pas ici le lieu de faire de semblables prédictions.

Malheureusement, le style étant la conséquence des habitudes de l'inspiration, dans les ouvrages purement d'imagination, le fond est loin de démentir la forme. C'est toujours le chaos le plus étrange de bonnes et de mauvaises pensées, un sentiment secret de malaise social, le dégoût des choses du présent, et surtout l'ennui de la vie politique, un engouement concevable d'ailleurs pour les existences prodigieuses, exorbitantes, exceptionnelles du scepticisme, mêlé au désir de croire à quelque chose; de l'enthousiasme à faux et de l'ironie bien sentie, point de tenue ni de dignité dans les opinions, une mobilité extrême de pensée, et, par conséquent, point d'harmonie, point d'ordre; confusion et anarchie. En caractérisant la littérature, n'avons-nous point caractérisé l'époque? Est-ce la passion de l'analogie qui nous a entraîné? Nous ne le croyons pas; quiconque a suivi d'assez près le mouvement littéraire pour ne l'avoir pas perdu de vue depuis dix ans, a pu observer ces choses-là comme nous, et les phases par lesquelles sont passés les talents les plus solides et les hommes nouveaux qui se sont jetés dans la carrière sont là pour confirmer notre appréciation, rigoureuse il est vrai, de la littérature la plus agissante qu'il y ait aujourd'hui en Europe.

De tous les écrivains en pleine voie de réputation, ceux qui n'ont pas eu l'à-propos de se taire, ont toujours été en décroissant. Trois écrivains politiques en même temps qu'hommes d'imagination se sont retirés de la carrière littéraire : leur retraite se conçoit par l'histoire de leurs opinions; ce sont MM. de Chateaubriand, Bé-

Digitized by Google

ranger et de Lamennais. Parmi les hommes purement d'imagination, il en est deux, un poëte et un romancier, M. de Vigny et M. Prosper Mérimée, qui semblent bouder leur gloire ou craindre de la compromettre. Les autres n'ont pas quitté l'arène; mais quel progrès ont-ils fait? M. de Lamartine, après *Jocelyn,* a écrit cette incommensurable fraction d'épopée qu'il a nommée la *Chûte d'un Ange;* mais est-ce là un progrès? Puis il est retombé dans sa première manière, dans les *Recueillements poétiques,* avec moins de certitude et de jeunesse dans les pensées; mais, encore une fois, est-ce là un progrès? Parlerons-nous de M. Victor Hugo, qui se trouble et semble perdre courage; de M. Alexandre Dumas, qui semble avoir à cœur de prouver qu'il est le plus merveilleux ourdisseur d'intrigues dramatiques dont puisse se glorifier le théâtre français, mais qu'il n'est que cela? Depuis près de dix ans, quel nom nouveau, quelle œuvre nouvelle a paru pour faire croire à un retour vers les règles de la beauté éternelle? Il y a M. Théophile Gautier. Nos lecteurs seront sans doute étonnés de nous voir citer pour la seconde fois, à côté de si beaux noms, un écrivain qui est connu hors de France comme une réputation parisienne plutôt que française; ce qui est tout différent. Si nous lui assignons cette importance dans le mouvement littéraire actuel, c'est qu'il résume dans ses écrits, aussi complétement que possible, ce matérialisme effronté, ce sensualisme criant au delà duquel il n'y a plus que le néant dans les arts. M. Théophile Gautier est en effet la plus récente et la dernière expression de l'école nouvelle. C'est un poëte, car il ne descend jusqu'à la prose que par nécessité; c'est un poëte qui en est venu à se faire, par une interprétation fausse du paganisme ancien, un culte absolu de la forme, et à ne plus voir dans les pensées comme dans les mots que leur côté extérieur. Cette religion, il la proclame, il n'en fait pas mystère; il lui doit son style et ses plus étranges inspirations. C'est le sculpteur qui, à force de s'absorber dans le travail des ornements du temple, a fini par ne plus voir que des acanthes et des lotus, et par croire que le marbre, le ciseau et le génie de son art n'ont été créés que pour tailler des lotus et des acanthes. M. Théophile Gautier, littérairement, est le fils aîné de M. Victor Hugo, dans la branche bâtarde. Au delà il est évident qu'il n'y a plus rien à faire : la race et l'école doivent mourir.

Digitized by Google

Tel est le spectacle que présente en ce moment la littérature française. Nous n'avons point fardé le portrait; mais nous ne croyons pas non plus l'avoir chargé. Certes, pour une littérature encore en germe, il y a une belle position à prendre. En recommandant aux écrivains belges de se garder de l'imitation française, nous avions nos raisons; ce que nous leur conseillerions aujourd'hui, si elle n'avait pas tant à faire pour arriver à être vraiment une littérature, ce serait de prendre les devants. Tous les critiques, à présent, voyant le mal et avides sans doute de nouveauté, crient à qui mieux mieux à la nécessité de la réaction. Mais la réaction est encore du système, et ce ne sont pas des systèmes qu'il faut à notre littérature si elle veut faire quelque chose.

Ce n'est pas à des sources si stériles que la Belgique doit puiser les inspirations de sa vie intellectuelle. Si la littérature française a mérité les reproches que nous lui adressons, au moins elle est conséquente avec le siècle et la nation. C'est sous ce rapport de conséquence seulement que nous désirons que la nôtre lui ressemble; c'est aussi ce qui nous fait croire qu'il y aura une littérature belge. Car ce qui distingue notre nation, c'est un attachement singulier à ses croyances et à ses institutions, une défiance extrême du changement, sans cependant qu'on la voie reculer devant les progrès que la raison approuve; plus de solidité dans le jugement que de brillant dans l'imagination, l'amour de la famille et du foyer domestique, une persistance infatigable dans toutes ses entreprises, et une jalousie extrême de sa liberté. Certes, on ne peut méconnaître à ses traits le peuple d'Artevelde, de Charles-Quint, de la révolution brabançonne et de la révolution de 1830. En est-il un qui puisse s'appliquer à la nation française? Il n'est aucun critique assez paradoxal pour le soutenir. Eh bien! la Belgique aura une littérature du jour qu'on pourra voir dans les ouvrages de ses écrivains une représentation fidèle de ses qualités bonnes et mauvaises qui la distinguent des autres nations. Qu'elle oppose des œuvres conçues dans cet esprit de continuité, d'ordre et d'attachement à ses croyances, aux œuvres que dictent en France l'ennui du présent, le doute de l'avenir, et cette dévorante mobilité des hommes et des institutions. Sa position littéraire lui sera dès ce moment acquise.

Digitized by Google

POLITIQUE ÉTRANGÈRE.

France. — De la dernière situation.

Une émeute d'espèce nouvelle vient de mettre fin aux embarras qui pendant quelques mois avaient tenu la France en suspens. L'étrangeté du dénoûment répond à la bizarrerie de la situation qu'il couronne. Pour faire sortir quelque chose de ce pêle-mêle d'opinions et de prétentions diverses, pour faire jaillir une résolution de ce chaos où d'un jour à l'autre les ennemis devenaient amis, les amis ennemis, où les anciens défenseurs du pouvoir s'en faisaient les démolisseurs, où ses ennemis naturels touchaient au ministère, pour réveiller la société de cette espèce de sommeil tourmenté et impuissant, il a fallu qu'une bande de forcenés vînt la frapper au visage et, au milieu de tant de molles hésitations et de paroles stériles, lui montrer une effroyable force de volonté, une sauvage et frénétique énergie d'action.

Si le dénoûment était définitif, si ce remède héroïque extirpait le mal, la France et l'Europe pourraient ne plus s'inquiéter de ce qui est passé. Mais il est douteux que l'effet de la dernière émeute survive plus de six mois à la condamnation de ses auteurs, et que quelques jours de tranquillité ne ramènent la situation qu'elle vient de suspendre. Si les désordres de ce genre étaient destinés à se reproduire avec une certaine périodicité, il serait aisé d'en prévoir les conséquences pour la politique de la France; en présence

Digitized by Google

de tels dangers, les amis de l'ordre et de la modération se resserreraient, reprendraient force et courage, et la France reviendrait à la situation de 1832 et 1833. Mais il est peu démontré encore que ces associations, que l'effroi grossit probablement aujourd'hui, aient l'extension et les racines qu'on leur suppose, qu'elles soient les symptômes d'un mal nouveau, plutôt que la dernière suppuration d'une plaie qui se cicatrise. Il peut y avoir là, pour un avenir prochain, danger de complots plutôt que danger de révolution. S'il en était ainsi, il n'y aurait eu qu'un changement de peu de durée, et les mêmes cause sauraient bientôt reproduit des effets analogues.

Le secret des difficultés des premiers mois de l'année, c'est que depuis neuf ans les partis se sont classés et organisés en France suivant les besoins d'une lutte qui, avant la dernière émeute, semblait être à sa fin. La défense de l'ordre et du régime actuel contre les efforts de l'anarchie et des innovations violentes, est le grand intérêt qui depuis 1830 a dominé la guerre des partis. Une fois que l'anarchie en était à s'avouer vaincue, que les dangers immédiats avaient disparu, la lutte manquait d'aliment et d'objet. L'opposition n'ayant plus derrière elle la violence matérielle des anarchistes, le pouvoir n'éprouvant plus le besoin de résister avec la même énergie à des efforts qui n'avaient plus le même péril, la lutte s'était attiédie, et les passions avec elle. La situation, en un mot, était épuisée; à des passions, à des craintes vives avaient succédé des hésitations et une indifférente sécurité.

Cet épuisement a un double danger. Le premier, c'est qu'en se prolongeant, il peut user et relâcher tous les ressorts, laisser s'infiltrer peu à peu tous les dissolvants; la société, après s'être préservée d'un débordement brusque de l'anarchie, la laisserait s'introduire lentement et à petite dose. De guerre lasse, les petits efforts réussiraient où les grands ont échoué.

On a vu d'une part, il est vrai, l'ancienne opposition se modérer depuis deux ans; mais de l'autre, le pouvoir s'est affaibli plus encore. L'opposition gagne beaucoup à se modérer; elle quitte d'ailleurs la modération comme elle la prend, plus facilement encore; le pouvoir ne gagne rien, lui, à s'affaiblir, et il lui en coûte cher pour regagner ce qu'il a perdu.

L'opposition s'est faite docile, elle s'est courbée sous le centre

Digitized by Google

gauche et sous un ancien ministre; elle a appris la discipline. Le parti modéré, au contraire, a désappris la sienne. L'éloignement des anciens dangers a fait reparaître des nuances d'opinion, des incompatibilités d'humeur oubliées dans la chaleur du combat. M. Thiers d'abord s'est séparé de M. Guizot, division qui pouvait être ajournée, quoique tôt ou tard inévitable. Depuis lors, M. Thiers a rompu avec la couronne, autre malheur pour le pouvoir, mais qui peut-être aussi ne pouvait être évité longtemps. Une rupture qui n'était pas nécessaire, qui par cela même est pour le pouvoir un malheur plus grand, ce fut celle de la couronne et des doctrinaires.

Les doctrinaires forment, dans le parti du pouvoir et de la modération, l'aristocratie de l'intelligence et du caractère. Ils ont les défauts de leurs qualités. Comme toutes les aristocraties, celle-ci laisse entrevoir le sentiment qu'elle a de sa propre supériorité. Dans les commérages de salons et de journaux, cela s'appelle orgueil, pédantisme, roideur. Mais pour la couronne, qui doit voir de plus haut, les doctrinaires sont des hommes de pouvoir, des hommes de caractère qui soutiennent leurs idées sans souci de la popularité. C'est là vraie différence entre ce parti et le centre gauche; aux yeux de la royauté elle doit être grande. Au fond, il n'y a réellement pas d'opinion intermédiaire entre le centre droit, dont les doctrinaires, malgré des dissidences récentes, sont l'expression la plus nette et la plus élevée, et le côté gauche. Le centre gauche n'est pas une opinion, c'est une hésitation, un défaut de caractère. Les hommes du centre gauche appartiennent par leurs opinions les uns au côté gauche, les autres au centre droit, seulement ils n'ont pas la hardiesse de se l'avouer à eux-mêmes ou de l'avouer aux autres. Et si l'on dit aujourd'hui avec quelque vérité que la France électorale est centre gauche, cela ne veut dire qu'une chose, c'est que la France électorale a épuisé ses passions politiques, qu'elle est indifférente, qu'elle hésite. Malheureusement, ce n'est pas avec l'indifférence et l'hésitation que se gouverne un pays comme la France.

Allié aux doctrinaires, qui lui donnent la fermeté et la décision, le centre gauche est quelque chose; isolé, il n'est vraiment rien; or, l'intérêt bien évident de la royauté étant que le pouvoir ne passe pas aux extrêmes, les doctrinaires sont les hommes dont elle doit le plus tenir à s'assurer le concours, sur qui il importe le plus qu'elle puisse

Digitized by Google

compter en tout temps; car si même un jour le pouvoir est entraîné dans la gauche, c'est dans l'opposition des doctrinaires que la couronne peut trouver le plus solide appui de sa cause.

Ce lien naturel entre les doctrinaires et la royauté a été méconnu de part et d'autre. Dans tout pays régulièrement soumis au régime constitutionnel de nos jours, il existe une lutte secrète, une jalousie d'influence entre la couronne et les ministres. Les ministres n'étant pas les hommes du libre choix de la couronne, mais d'une transaction avec d'autres exigences, il serait difficile qu'il en fût autrement. Placé dans une position suprême, un roi actif et intelligent est naturellement entraîné à vouloir user de l'influence qu'elle lui donne. Revêtus par la loi du pouvoir réel et de la responsabilité morale et légale de ses actes, les ministres cherchent à restreindre l'action de la royauté; cela fut et sera toujours. Ce ne sera jamais que par nécessité ou par un effort de raison que la couronne subira la toute-puissance de ministres qui puisent leur force dans leur mérite ou dans leur parti, c'est-à-dire, en dehors d'elle. Ce ne sera jamais que comme à une entrave gênante et irrégulière, que des ministres à la hauteur de leur tâche se soumettront à l'intervention active de la royauté dans la direction ou le détail des affaires.

Cette lutte, au lieu de la subir de part et d'autre comme une nécessité, on l'a aigrie; les dangers s'étant éloignés, on s'est laissé aller aux petites répugnances; on a fait mauvais ménage. Au lieu de regarder le lien comme indissoluble et de se plier à ses inconvénients, de chercher à les amoindrir, on a essayé de le rompre, on a songé au divorce.

La création du ministère Molé, alors que les doctrinaires offraient de constituer le cabinet à eux seuls, fut une première faute de la couronne. Le ministère doctrinaire pur aurait-il échoué devant la chambre des députés? C'est possible, probable même; mais il était de l'intérêt de la couronne que si les doctrinaires devaient être écartés du pouvoir, ce fût par le fait de la Chambre, et non par le sien.

Après la première dissolution, le ministère Molé fut amené bientôt à décimer de ses propres mains l'opinion doctrinaire, au profit de cette partie hésitante et faible de la Chambre qui ne prêtera jamais par elle-même au pouvoir qu'un appui sans efficacité.

L'amnistie fut un acte plus grave encore. On croit généralement

Digitized by Google

que les faits ont donné raison à l'amnistie; bien indépendamment de la dernière émeute, nous pensons que les faits qui l'ont suivie en sont l'éclatante condamnation.

Les amnisties ont leur valeur sous un gouvernement violent, absolu, irrégulier. Ce sont des coups d'État de modération, destinés à effacer les dernières traces de coups d'État d'une autre nature. A côté du Spielberg, de la Sibérie, des déportations en masse, des bannissements par liste, de châtiments cruels ou irréguliers, elles sont un contre-poids utile, un baume salutaire, un tardif hommage rendu à des sentiments d'humanité trop longtemps oubliés. Sous un gouvernement régulier, modéré, où les peines sont réduites au strict nécessaire, où elles sont appliquées avec humanité et justice, le mérite des amnisties est beaucoup plus contestable. Elles ont l'inconvénient d'ôter à ce gouvernement son caractère de légalité rigoureuse, pour lui donner l'apparence d'un vainqueur qui se venge ou pardonne d'après l'utilité de sa position ou le caprice de ses dispositions personnelles. C'est donner une triste idée de la justice sociale, de laisser croire que des hommes qu'on rend à la liberté gémiraient encore sous les verrous, si un ministère n'avait cru utile à son maintien de leur pardonner. C'est une pauvre justice, et peu propre à moraliser la société, que celle qui se modifie d'après de pareilles influences. Il est peu de moyens plus sûrs d'accréditer le fatal axiome des partis anarchiques, qu'en politique il n'y a pas de crime. Les amnisties, si on les érige en principe, en nécessité pour le pouvoir, comme on a essayé de le faire en France, doivent nécessairement un jour ramener aux pénalités sévères; à ce titre, elles ont peu de droit à la sympathie des partisans de la modération des lois pénales. Il n'y a pas de société, pas de gouvernement, de quelque nature qu'on le suppose, qui puisse laisser l'impunité aux crimes politiques; leur répression est une nécessité dont aucun homme raisonnable ne peut espérer l'abolition. Or, si pour les réprimer, il n'y a d'autre choix qu'entre des peines nulles, presque dérisoires, et des peines violentes, tenez pour certain qu'on en viendra aux peines violentes. S'il est établi d'avance que, condamné à l'emprisonnement, celui qui a mis son pays à feu et à sang, en sera quitte, dans tous les cas, pour une détention de quelques mois, on ne se bornera pas longtemps à l'emprisonner. Sans la perspective des

Digitized by Google

amnisties qui viennent rendre illusoires la décision du juge, nous doutons qu'il se fût formé une majorité à la chambre des pairs pour appliquer à Barbès la peine de mort ou même celle des travaux forcés à perpétuité. Les amnisties seront peut-être un jour un des arguments les plus puissants des partisans de la peine de mort en matière politique.

Mais, outre ces dangers des amnisties en général, celle-ci en avait un plus immédiat et plus spécial. A cette époque, l'opposition s'épuisait; las de leur rôle, une partie de ses soutiens ne demandaient qu'une occasion, un prétexte, pour se rapprocher sinon du pouvoir, au moins d'opinions plus modérées. C'était un grand succès pour le pouvoir, auquel de divers côtés on reprochait bien encore quelques fautes, mais dont le système général avait reçu la sanction des faits. Pour faciliter le rapprochement, le pouvoir, au lieu de laisser venir l'opposition à lui, crut devoir aller à elle, et fit par l'amnistie le reste du chemin, lui présentant ainsi le pont qu'elle semblait désirer. Par là, en un jour, il perdit tout l'avantage de sa position et d'un succès si lentement et si péniblement acquis. De vainqueur qu'il était, il parut vaincu. Au moment où il commençait à avoir raison aux yeux du pays tout entier, il sembla que c'était lui qui reconnaissait ses torts et condamnait ses antécédents. Il y eut pour lui quelques jours de popularité, mais d'une popularité qui affaiblit, celle d'un tort avoué, d'un acte de repentir; l'effet moral de cette faute fut grand. L'opposition qui s'usait se rajeunit; elle conçut des espérances et des prétentions nouvelles. Décrétée par les anciens chefs du pouvoir, en temps opportun, sans aucune apparence d'abandon des hommes ni des principes, l'amnistie n'aurait eu qu'un danger moindre. Faite, comme elle l'a été, sans les doctrinaires et contre eux, elle a poussé ce parti dans une voie en quelque sorte désespérée, en le plaçant sous la double réprobation du pouvoir et de l'opposition. La coalition est fille de l'amnistie. Un homme peut, s'il est soutenu par la force d'un grand caractère, ne pas se laisser aller aux tentations d'une position semblable; mais un parti n'aura jamais assez de stoïcisme pour y résister longtemps.

M. Guizot l'a essayé pendant quelque temps, mais bientôt son parti l'a entraîné, il a dû entrer dans l'opposition sous peine de rester isolé et d'avoir à combattre contre les siens.

Digitized by Google

M. Guizot à cette époque a été jugé plus sévèrement que M. Thiers, sans doute parce que la gravité de son caractère inspirait une confiance plus haute. Nous savons qu'il est des choses qui s'apprécient difficilement à distance. Il est possible que, vu de près, le ministère Molé eût de ces faiblesses, de ces vices négatifs qui nous échappaient à nous étrangers; il se peut que dans ses relations d'intérieur avec ses subordonnés et avec les Chambres, il laissât insensiblement affaiblir et abaisser le pouvoir, spectacle douloureux pour des hommes à qui le maintien de la dignité et de l'ascendant du pouvoir avaient coûté des efforts si laborieux. Toutefois, nous ne pensons pas que le rôle extrême auquel le parti de M. Guizot s'est porté puisse être justifié. Nous croyons qu'en Europe tous les hommes dont les sympathies ont suivi M. Guizot dans la brillante carrière qu'il a fournie depuis 1830, ont souffert de le voir saper lui-même les bases de ce qu'il avait édifié avec tant de courage et de persévérance.

Le mal de la coalition a été grave, l'effacer sera difficile. Mais ce mal, on pouvait et on devait le prévoir. Au lieu de le prévenir, le pouvoir y a imprudemment aidé, il l'a rendu presque inévitable. La coalition a accéléré la pente vers la gauche; mais c'est l'administration Molé qui, la première, y a placé le pouvoir en essayant de puiser sa force dans l'abandon des hommes et d'une partie des principes qui jusque-là le soutenaient.

Aujourd'hui, grâce aux longues difficultés de la formation d'un cabinet, et à l'explosion d'un complot, le nouveau ministère est pour l'opposition un pas rétrograde à partir de la coalition; mais à partir du ministère Molé, c'est pour elle un pas en avant. Si les doctrinaires y sont entrés, c'est en s'amoindrissant, et, à ce qu'il semble, en sacrifiant plus d'un de leurs principes. Quelques mois de tranquillité ramenant la situation première, le pouvoir pourra-t-il résister longtemps à la pente qui l'entraîne? Où est-elle destinée à le conduire?

Les nouvelles institutions de la démocratie bourgeoise sont trop jeunes encore dans le monde, l'expérience en est trop incomplète pour qu'on puisse dès aujourd'hui en prévoir tous les écueils et toutes les issues. Si cette inexpérience est elle-même un de leurs périls les plus certains, elle laisse aussi aux espérances le vaste champ de l'imprévu.

Digitized by Google

Mais en dehors des dangers intérieurs de la France, il en est un d'une autre nature qu'elle semble peu apercevoir et dont l'imminence nous frappe.

Nation que l'amour-propre domine, et partant bien moins passionnée pour la liberté que pour l'égalité et pour la gloire militaire, la France s'est enivrée de conquêtes pendant vingt ans. Avec une merveilleuse facilité elle a tout sacrifié à la gloire de ses armes. Pour lui rappeler la liberté, il n'a fallu rien moins que le désillusionnement de la défaite. Le besoin de liberté, dans ce qu'il a de réel et de durable, est satisfait aujourd'hui; la France en a autant qu'au fond elle en désire, et peut-être un peu plus que ses mœurs n'en comportent. Mais depuis un quart de siècle l'amour-propre national souffre des revers de l'Empire, dont les traités de 1815 sont à ses yeux la sanction et les trophées. Sans doute, si la France se reportait à 89, elle reconnaîtrait qu'à la fin de cette grande lutte entre elle et l'Europe, c'est à elle qu'aujourd'hui encore est demeurée la victoire, c'est elle qui a fait céder l'Europe et l'a modifiée, elle qui a fait reconnaître et respecter sa volonté, qui a obtenu tout ce qui lui était contesté au début de sa révolution. Mais la France refuse de remonter au delà de l'époque de ses succès, elle ne consent pas à se demander s'ils étaient durables de leur nature; ses souvenirs ne se détachent ni de la gloire militaire de la révolution, ni de celle de cet Empire, le gouvernement le plus français qu'elle ait jamais possédé, et dont les traces sont encore si profondes dans sa mémoire et dans ses mœurs. Les traités de 1815 lui font éprouver le sentiment le plus insupportable au caractère français, l'humiliation en face de l'étranger. Ce sentiment a jusqu'ici été comprimé pour les uns par la nécessité de défendre l'ordre intérieur, pour les autres par les passions qui les poussaient vers des institutions plus démocratiques. Mais dans un moment où, pour les uns et pour les autres, cette cause de diversion vient à faiblir, où les chefs de parti, encore tout haletants des émotions d'une guerre qui s'épuise, semblent chercher de l'œil le terrain d'une lutte nouvelle; lorsque la nation incertaine, mal à l'aise, mécontente d'elle-même, semble elle aussi attendre une passion qui la saisisse et la ranime, n'y a-t-il pas à craindre qu'à la première occasion, au premier prétexte, la vieille passion qui vit au fond du

Digitized by Google

cœur ne fasse explosion? Une seule faute, une seule faiblesse du pouvoir, un jour d'entraînement aidé de quelques phrases à succès populaire, peut faire éclore tout à coup cette situation nouvelle [1].

Ce qui aggrave le danger, c'est qu'à quelques pas du pouvoir attend un homme d'un esprit supérieur, d'un immense talent, d'un caractère agissant, homme d'affaire et de résolution, dont l'importance en dehors du pouvoir a acquis des proportions démesurées et qu'une espèce de prédestination semble tenir prêt pour le placer à la tête de cette situation, aussitôt qu'elle sera réalisable. Cet homme, dont le repos de l'Europe, dont l'indépendance de la Belgique surtout peut avoir tant à redouter un jour, c'est M. Thiers.

On a trop généralement le tort de ne pas prendre M. Thiers assez au sérieux, de le supposer dominé par de petites passions, et prêt à changer de position et de vues d'après des calculs d'intérêt personnel. Pour nous, nous ne regardons pas M. Thiers comme un ambitieux vulgaire n'ayant en vue que la possession d'un portefeuille et des avantages qui y sont attachés. Il faut laisser aux passions de la presse quotidienne ces insinuations qui mettent la conduite politique de M. Thiers sous l'influence de besoins d'argent. Que M. Thiers ait ses faiblesses, nous n'en savons rien; au milieu de la vie désordonnée de Paris, il n'y aurait à cela rien qui nous surprît. Mais de

[1] « Aujourd'hui, » disait M. de Carné dans la dernière discussion sur les affaires d'Orient, « la France jouit de la plénitude de ses ressources et de cette force qui ne » lui manquera jamais quand elle voudra en user. Et que dis-je? elle en jouit, elle » éprouve comme un vague besoin d'en faire usage en face des misères où se débat » depuis six mois l'activité nationale; elle a saisi avec empressement, je dirai presque » avec bonheur, la possibilité d'employer son énergie tout entière sur une question » digne d'elle. » (Séance du 1er juillet 1839.)

« Y a-t-il, » disait dans la même discussion M. de Lamartine, « un horizon pour » quelqu'un dans notre ténébreux avenir politique? Non; tout tremble dans les esprits, » tout tremble dans le pouvoir, tout tremble dans le sol, et les générations qui se » pressent viennent ajouter chaque année un flot nouveau à l'océan d'agitations et de » doutes qui menace d'engloutir non pas seulement les gouvernants, mais la société. » Eh bien! à tout cela il y a un remède, il n'y en a qu'un, un remède héroïque, le re- » mède des grands hommes aux prises avec l'impossible : un soudain et hardi dépla- » cement des questions mal posées, une puissante diversion nationale imprimée aux » esprits, qui se pervertissent dans l'inaction, une impulsion forte et longue vers les » grandes entreprises du dehors. Notre salut n'est plus aujourd'hui que là. Il y a long- » temps que je vous le dis. Nous manquons d'air. Donnez-nous-en, donnez-en à la » France qui étouffe dans le traité de Vienne. » (Même séance.)

Digitized by Google

pareilles influences n'ont sur des hommes de cette trempe qu'un effet accessoire, il faut chercher ailleurs le mobile véritable de leur conduite et l'inspiration des actions décisives de leur vie politique. Il y eut de bien autres et bien moins contestables taches dans le caractère de Mirabeau; nous n'en croyons pas moins que ce fut sa raison, son expérience, et non l'argent de la cour, qui finit par modérer ses opinions.

M. Thiers est, à nos yeux, l'homme de ses idées; s'il arrive au pouvoir, c'est pour en assurer ou en préparer le succès dans la mesure de ce qu'il croit possible. Et, bien qu'il ait passé récemment d'un camp dans un autre, nous ne croyons pas qu'en cela il ait dévié de la ligne de conduite que depuis longtemps il s'était tracée.

Entre le caractère de M. Thiers et celui des doctrinaires, les différences sont nombreuses. La plus grande peut-être c'est que, de sa nature, M. Thiers est plus Français. Le parti doctrinaire est de toutes les opinions françaises celle qui partage le moins les préjugés et les défauts en quelque sorte populaires de la France. C'est le résultat de sa supériorité d'esprit et en même temps la source de son impopularité; il existe contre cette opinion une de ces répugnances qui, au XVI^e^ siècle, s'opposaient en France aux progrès du protestantisme; la réforme entrait assez aisément dans les idées, mais elle avait quelque chose de trop roide, de trop sévère, de trop peu français pour s'adapter aux mœurs. M. Thiers, au contraire, partage tous les défauts, tous les préjugés, tous les instincts du pays. Il est à la fois voltairien, révolutionnaire et impérialiste; causeur, léger, sans roideur aucune dans le caractère, sans croyance bien vive, sans principes inflexibles. Il aime la liberté et l'ordre tout juste autant que la France, mais pas plus qu'elle. Le sentiment politique qui le dirige est un de ceux qui ont le plus d'action sur le pays même, l'amour-propre national. Aussi l'idée dominante de M. Thiers est-elle une idée de politique extérieure. Ce qui le touche par-dessus toutes choses, c'est la position de la France à l'égard de l'étranger. Pour lui, comme pour M. de Talleyrand, la politique intérieure est subordonnée à la question extérieure; elle en est l'accessoire, le moyen. Et sur le choix de ce moyen, on peut croire à M. Thiers, comme à M. de Talleyrand, une assez grande indifférence. De même qu'on a vu M. de Talleyrand, ne considérant que l'intérêt extérieur

Digitized by Google

de la France, accepter à l'intérieur toutes les institutions, servir tous les gouvernements, on pourra voir M. Thiers défendre tour à tour l'hérédité de la pairie et la réforme démocratique de la loi électorale, tantôt soutenir le système Périer, tantôt s'allier au système Barrot, combattre pour la royauté une année, la battre en brèche l'année suivante, et tout cela sans inconséquence bien réelle; car pour lui l'important n'est pas là; l'important, c'est la question extérieure; suivant les besoins de sa politique extérieure, il change de doctrines et d'alliances; le but qui chez lui domine tous les autres, c'est de rendre à la France le plus qu'il est possible de cet éclat, de cette prédominance européenne qu'elle possédait après les victoires de la République et de l'Empire. Là est son ambition vraie, définitive; là est le fond de ses idées.

En caractérisant ainsi la politique de M. Thiers, nous ne croyons pas nous tromper, ni céder à l'inquiétude de nos préoccupations belges. Qu'on le suive avec impartialité dans toute sa carrière politique, et toujours on reconnaîtra cette tendance, si bien dessinée, si évidente, qu'il nous surprend que jusqu'ici elle n'ait pas frappé tout le monde comme nous.

Ce fut au fort de l'opposition contre le gouvernement de la Restauration, que M. Thiers débuta, avec un admirable talent, par son histoire de la Révolution. Il faut que de tout temps cette préoccupation de l'attitude extérieure de la France ait été bien exclusive chez lui, que de tout temps l'ambition de la France ait excité ses sympathies les plus vives, les plus aveugles, pour que, si jeune encore, à une époque où tout ce qui était jeune, tout ce qui, dans le parti libéral, écrivait et parlait, n'avait à la bouche et sous la plume que les mots de liberté, de légalité, de garanties constitutionnelles, il ait pu, dans son histoire, sacrifier la liberté, la légalité à la gloire militaire aussi facilement qu'eût pu le faire un écrivain de l'Empire. A ses yeux, la politique extérieure, la conquête compense tout, console de tout, justifie tout, même l'arbitraire le plus révoltant, même la plus violente oppression, même le crime. S'ils relèvent la France devant l'étranger, s'ils étendent le territoire français, tous les gouvernements trouvent grâce, même le gouvernement de la Terreur. L'opinion de M. Thiers sur la Convention est une des vues les plus saillantes de son ouvrage; aussi a-t-elle

Digitized by Google

acquis de la célébrité. Voici en quels termes il la résume lui-même :

« Son souvenir (celui de la Convention) est demeuré terrible. Mais » pour elle, il n'y a qu'un fait à alléguer, un seul, *et tous les re-* » *proches tombent devant ce fait immense, elle nous a sauvés* » *de l'invasion étrangère.* Les précédentes assemblées lui avaient » légué la France compromise ; elle légua la France sauvée au Di- » rectoire et à l'Empire. Si, en 1793, l'émigration fût rentrée en » France, il ne restait pas de vestiges des œuvres de la Constituante » et des bienfaits de la Révolution ; au lieu de ces admirables insti- » tutions civiles, de ces magnifiques exploits qui signalèrent la Con- » stituante, la Convention, le Directoire, le Consulat et l'Empire, » nous avions l'anarchie sanglante et basse que nous voyons aujour- » d'hui au delà des Pyrénées. En repoussant l'invasion des rois con- » jurés contre notre république, elle a assuré à la Révolution une » action non interrompue de trente années sur le sol de la France, » et a donné à ses œuvres le temps de se consolider et d'acquérir » cette force qui lui fait braver l'impuissante colère des ennemis » de l'humanité. Aux hommes qui s'appellent avec orgueil patriotes » de 89, la Convention pourra toujours dire : Vous avez provoqué » la lutte, c'est moi qui l'ai soutenue et terminée. »

Non, pour l'honneur de l'humanité, la Convention n'est pas justifiée ; les reproches qui poursuivent sa mémoire ne tomberont devant aucun fait et survivront à toutes les apologies. Non, il n'est point vrai que tous les crimes soient permis même pour empêcher l'invasion étrangère. On aura beau exagérer les suites probables de l'invasion, exalter la vanité nationale, mettre dédaigneusement sous ses pieds les règles vulgaires de la morale ; la morale, toute vulgaire qu'elle est, résiste à ces coups ; le vertige passé, elle se redresse et reprend ses droits. Hors de la France, où une classe d'hommes est encore imbue des passions de la Convention et de l'Empire, il n'existe pas en Europe vingt hommes, dont l'opinion ait quelque valeur, aux yeux desquels l'invasion étrangère qui ramena les Bourbons ait porté la même atteinte à l'honneur de la France que les horreurs du gouvernement de Robespierre. En fait d'ailleurs, comme en principe, l'apologie manque de vérité. La Terreur ne fut pas nécessaire à la défense du territoire français, c'est bien plutôt la guerre qui fut indispensable au succès des opinions extrêmes de la Convention.

Digitized by Google

Cette nécessité de la défense qui, aux yeux de M. Thiers, absout la Convention, n'existait pas, ou au moins elle fut l'œuvre de la Convention elle-même. Tant que l'Angleterre se tint neutre, il ne fallut assurément pas d'efforts désespérés à la France pour résister à la ligue si précaire, si molle, si pauvrement organisée, si peu sincère de l'Autriche et de là Prusse. Or, quelle fut la cause qui décida enfin l'Angleterre à abandonner la neutralité, qui seule permit à Pitt d'espérer du Parlement la sanction d'une autre politique, qui poussa le cabinet anglais à devenir l'âme de la coalition? Cette cause, ce fut la politique de la Convention elle-même, qui venait de conquérir la Belgique et menaçait la Hollande. La conquête de la Belgique, qui présageait d'autres malheurs pour la Hollande et pour l'Allemagne, et qui fut le début de la Convention dans un moment où l'étranger avait été si promptement repoussé du territoire français, voilà ce qui donna vie et force à la coalition. L'Allemagne s'était bien liguée dans l'intérêt des princes possessionnés en Alsace, mais cette ligue fut longtemps à n'exister que sur le papier; en réalité, la plupart des princes de l'Allemagne étaient opposés à la guerre; ce fut l'assemblée législative elle-même qui dut prendre l'initiative pour les y décider. « Vous êtes bien heureux, disait au marquis de Bouillé l'électeur de Mayence, l'un des princes allemands les plus portés à la guerre; vous êtes bien heureux que les Français soient les agresseurs, car sans cela la guerre n'aurait pas lieu. » L'impératrice de Russie prodiguait ses menaces à la France, mais n'en exécutait aucune. L'ancienne rivalité de l'Autriche et de la Prusse était toujours flagrante. La Russie les poussait à l'invasion, mais elles connaissaient l'une et l'autre les motifs de Catherine, qui voulait les occuper loin de la Pologne et de la Turquie. Toutes trois se jalousaient en Pologne et attendaient le moment de s'y faire leur part nouvelle. Cet intérêt était vivement représenté dans les cabinets de Vienne et de Berlin, toujours divisés par ce motif non-seulement entre eux, mais dans leur propre sein, à l'endroit de la question française. Aussi l'Autriche abandonna-t-elle négligemment la direction de la première invasion à la Prusse, et quand la Prusse elle-même s'y décida, ce fut lorsqu'après les premières déroutes des Français près de Quiévrain et de Tournay, on crut que l'invasion se bornerait à une promenade militaire de la frontière à Paris. On sait

Digitized by Google

comment finit cette première campagne, et combien la Prusse, aussitôt qu'elle vit une résistance sérieuse, fut pressée de faire retraite, d'aller soutenir ses intérêts en Pologne, et d'occuper ailleurs l'Autriche sa rivale, en reportant sur les Pays-Bas autrichiens la fougue conquérante de la France. Ce fut seulement lorsque plus tard Dumouriez eut enlevé la Belgique à l'Autriche, et lorsque l'expédition de Custine sur les bords du Rhin eut sérieusement alarmé l'Allemagne, que l'Autriche, forcée ainsi d'oublier ses autres intérêts et de laisser le second partage de la Pologne s'accomplir sans elle, se retourna avec quelque velléité d'énergie vers la France; ce ne fut qu'alors que l'Angleterre apporta à la coalition sa coopération active, les efforts de sa diplomatie pour resserrer des liens qui se relâchaient, son traité d'alliance avec la Russie, et ses subsides. Même à cette époque il y avait moyen encore de négocier avec l'Angleterre, à qui l'érection de la Belgique en État séparé et indépendant eût probablement suffi; il paraît que Talleyrand et même Dumouriez conseillaient la négociation, mais la Convention n'y voulut point entendre, elle était entrée dans le système des conquêtes et du bouleversement de l'Europe. A la fin de 1792, Brissot, qui eut une si grande influence sur la politique extérieure du gouvernement d'alors, écrivit à Dumouriez pour lui rendre compte du système de la Convention. « Une opinion se répand ici, dit-il, la république française ne doit avoir pour bornes que le Rhin. » L'ambassadeur De Chauvelin ayant reçu du cabinet de St-James l'ordre de quitter l'Angleterre après l'exécution de Louis XVI, ce fut encore la Convention qui, prenant l'initiative, déclara la guerre au roi d'Angleterre et au Stadhouder.

Ce ne fut donc pas la nécessité de la défense du territoire français qui amena les difficultés extérieures de la Convention, mais bien sa politique ambitieuse, ses projets d'extension territoriale, sa fatale idée des prétendues frontières naturelles, contemporaine par son origine des projets les plus extravagants, de celui du bouleversement de tous les trônes et de toutes les institutions de l'Europe. Voilà ce qui força l'Angleterre à apporter son activité, son énergie et ses ressources à l'impuissante alliance de l'Autriche et de la Prusse. Si la Convention s'était bornée à défendre la France contre l'invasion étrangère, il ne lui eût pas fallu de convulsifs efforts.

Digitized by Google

Jamais Pitt n'eût osé songer à sortir de la neutralité ; et la première retraite des Prussiens, l'empressement qu'un peu plus tard la Prusse mit à abandonner l'Autriche, les divisions du cabinet autrichien, la prompte résignation avec laquelle il évacua une seconde fois la Belgique, sa mollesse et son indécision dans l'attaque, son incapacité dans la défense, tout prouve combien à l'extérieur le rôle de la Convention eût été facile. L'éclat lui eût manqué, il est vrai. A défaut de la grande diversion de la guerre, la Terreur ne serait peut-être pas née, le règne des opinions extrêmes eût été moins long. On en serait revenu plus vite à un gouvernement modéré. Mais à cela n'eussent perdu ni les progrès de l'humanité, ni les progrès ni l'honneur de la France.

Pour faire oublier à M. Thiers tant de faits et de principes, il fallait qu'une passion bien profonde lui demandât grâce pour la Convention. Il est douteux pour nous que si elle se fût bornée à défendre le territoire français, il l'eût aussi aisément absoute. Ses titres à l'admiration de M. Thiers, ceux auxquels il ne résiste pas, sont d'une nature plus éclatante. Ce qu'il ne peut oublier, ce qui lui fait tout pardonner, c'est que la Convention a étendu le territoire de la France, qu'elle a humilié l'étranger, qu'elle a ouvert la voie aux éblouissantes conquêtes de la République et de l'Empire. A ce prix tout se rachète, toutes les horreurs de sa politique intérieure sont effacées.

Telles étaient, déjà à cette époque, les idées dominantes de M. Thiers. Lorsque, plus tard, vers la fin de la Restauration, se retirant du *Constitutionnel* pour faire au gouvernement une guerre plus vive et plus nette, il se mit avec quelques-uns de ses amis à la tête d'un nouveau journal, quel mot de ralliement écrivit-il sur sa bannière? Le *National*. Ce titre seul explique le fond de l'opposition que M. Thiers fit à la Restauration. Ce qu'il lui reprochait avant tout, ce n'était pas de refuser à la France la dose de liberté qu'elle réclamait, mais de n'avoir pas au dehors une politique nationale, d'être une émanation de l'étranger, de s'appuyer sur lui et de subir ses exigences.

En 1830, quelles que fussent les sympathies de M. Thiers pour la politique extérieure du côté gauche, il avait sur ce parti trop de supériorité d'esprit et d'entente des affaires pour ne pas comprendre

Digitized by Google

que, pour réussir, cette politique devait attendre. Vouloir à la fois affermir en France le nouvel ordre des choses et remanier l'Europe, sans autre allié que l'anarchie qu'on ferait marcher devant soi, c'était confier ces deux intérêts à une puissance que les hommes du mérite de M. Thiers ne reconnaissent pas aisément, le hasard; c'était risquer de finir par avoir contre soi, au lieu de la malveillance probablement impuissante des gouvernements, ce redoutable ressentiment des peuples dont Napoléon avait fait l'expérience. Aussi M. Thiers n'hésita-t-il pas, dans les premières années du régime nouveau, à se séparer du côté gauche, même sur les questions de politique extérieure. Mais pour qui, depuis neuf ans, a suivi d'un œil attentif les hommes et les événements de France, il ne peut être douteux que cette séparation était un ajournement et rien de plus. Avant d'être tenu par sa position ministérielle à une certaine réserve envers les gouvernements étrangers, il s'en est si clairement expliqué, qu'il n'est guère possible à ceux qui ont quelque mémoire de prendre le change sur ses intentions.

« Je l'ai déjà dit, écrivait-il dans sa brochure de 1831[1], les traités » de 1815 sont un malheur, ils ne sont pas une honte. C'est l'atti- » tude d'un cabinet, ce ne sont pas les traités auxquels il est obligé » de se référer qui constituent sa dignité. Quant à l'inconvénient » matériel de ces traités, il est fort grand. Il faut à la France des » frontières meilleures. Si un jour elle est provoquée à prendre les » armes, elle devra en appeler à la victoire des traités signés dans sa » défaite; mais avec ses trente-deux millions de population et ses » immenses ressources, avec la puissante cohésion de son empire, » *elle peut attendre,* et, en attendant, se faire suffisamment res- » pecter et écouter.

« En tout cas, il eût été souverainement *maladroit* de déchirer » *aujourd'hui* les traités de 1815. A le faire, il faut tâcher d'avoir » des alliés, et *il est évident que l'Europe pourra un jour nous* » *en offrir qui auront le même intérêt que nous.* Mais aujour- » d'hui nous n'en aurions eu aucun; car tout le monde étant pré- » venu contre nous, tout le monde nous supposant prêts à boule- » verser l'Europe, nous aurait fait une guerre d'extermination. Nous

[1] *La monarchie selon la charte,* p. 99.

Digitized by Google

» aurions soutenu deux guerres à la fois, une guerre de principes et » une guerre de territoire. C'était en vérité bien assez d'une.

» Au contraire, quand de longues années se seront écoulées, que » nous ne serons pas plus une nouveauté pour l'Europe que le gou- » vernement anglais, par exemple; que nous ne ferons plus naître » une question de principes; si la paix, qui ne peut pas être éter- » nelle ici-bas, est rompue, eh bien! nous distinguerons nos amis » de nos ennemis, nous marcherons avec les uns contre les autres, » nous courrons cette carrière des armes qui ne nous a pas si mal » réussi autrefois, et qui nous réussira mieux encore quand nous » ne serons pas seuls contre tous. »

Ainsi, ajourner les prétentions extérieures de la France jusqu'à ce qu'elle puisse compter sur un allié pour les soutenir; jusque-là nourrir l'espérance au fond du cœur; ne rien faire qui puisse en empêcher la réalisation future; saisir habilement, à l'occasion, et sans trop se compromettre, les moyens de la faciliter par la suite; telle fut, dans les premières années de la révolution de Juillet, la politique de M. Thiers. A la tribune, il n'a pas été moins explicite.

« Il est vrai, disait-il à la chambre des députés, le 9 août 1831, » que pour faire triompher le système de la paix, il fallait se résigner » aux traités de 1815, traités déplorables. Mais, je le demande, pour » en appeler de nouveau à la victoire, pour rompre ces traités, ne » pouvait-on pas penser qu'il était beaucoup plus sage d'attendre » l'époque où les défiances publiques seraient calmées, où la ques- » tion politique qui doit mettre toute l'Europe contre nous, serait » mise de côté, où il ne resterait plus que la question de territoire.

» Eh bien! par exemple, si la France pouvait, après *deux, trois* » ou *quatre* ans de calme parfait dans son intérieur; après avoir » donné l'exemple d'une liberté sage, arriver à une époque où elle » eût occasion de faire la guerre, il est évident qu'elle serait alors » dans une meilleure position pour, en présence de l'Europe, re- » couvrer ce qu'elle avait perdu. Elle n'aurait alors qu'une difficulté à » résoudre, celle du territoire; et cette difficulté ne serait pas com- » pliquée comme elle l'est aujourd'hui; d'ailleurs, d'ici là, la France » aurait des alliés pour l'appuyer dans ses demandes.

» Mais si vous aviez voulu dès le jour où vous vous êtes affranchis » des Bourbons vous affranchir aussi de l'Europe, vous aviez deux

Digitized by Google

» difficultés à la fois ; et je comprends bien qu'on soit touché d'une » si puissante considération, et qu'avec le désir véritable même de » revenir sur les traités de 1815, on ait attendu qu'on pût le faire » avec des alliés plutôt qu'avec des ennemis.

» .... Mais, pour temporiser, vous avez été obligés de faire de » grands sacrifices, vous avez été obligés d'abandonner la Belgique, » la Pologne et l'Italie, qui sont les trois pays desquels notre diplo- » matie ait à s'occuper.

» Quant à la Belgique, la question me semble pouvoir se réduire » à des termes bien simples. Il y a un an que nous nous occupons de » la Belgique ; cette question a pris toutes les formes ; il n'y en a » qu'une au fond : réunirons-nous la Belgique, ou ne réunirons- » nous pas la Belgique à la France? C'était la grande question des » traités de 1815. Je conçois que lorsqu'un peuple est menacé dans » son existence, il réunisse tous ses efforts, il prodigue toutes ses » ressources, comme le fait en ce moment la sublime Pologne; » mais, pour une province, pour une conquête, faire une guerre » générale, c'est être insensé.....

» Ainsi, puisqu'il n'était pas sage de réunir la Belgique à la » France, de déchirer les traités de 1815, de confondre la question » de politique territoriale avec la question de principes, *il a fallu* » *ajourner nos prétentions sur la Belgique;* il fallait ne pas » songer à rattacher à notre territoire une conquête *qu'il n'était* » *ni prudent ni sage de faire aujourd'hui* [1]. »

C'est bien toujours la même idée ; M. Thiers ajourne sa politique extérieure à un moment plus propice. Seulement, dans la brochure, le terme de l'ajournement paraissait assez reculé, elle parlait de *longues années;* la franchise moins réservée de l'improvisation les réduit à *deux, trois* ou *quatre ans de calme intérieur.* Dans la brochure, la guerre serait une espèce de nécessité éventuelle dont la France profiterait, le cas échéant, mais à laquelle elle se soumettrait presque à regret. Dans l'improvisation, la guerre devient une bonne fortune dont il faut épier l'occasion. *Si la France, après quelques mois de calme, pouvait arriver à une époque où elle eût occasion de faire la guerre.*

[1] *Moniteur universel* du 10 août 1831.

Digitized by Google

Par ces principes de politique extérieure, que lui-même nous a révélés, et par la supériorité que la question extérieure a, dans l'esprit de M. Thiers, sur toutes les autres, s'expliquent tous les principaux actes de sa vie politique. L'empressement avec lequel il a saisi le portefeuille des affaires étrangères dès que sa position fut devenue assez considérable pour lui permettre d'y aspirer, le refus qu'il a fait depuis lors de tout autre portefeuille, sa sortie du ministère à cause de la question de l'intervention française en Espagne, sa dépêche d'Ancône, sa séparation des doctrinaires et du centre droit, son hostilité contre le roi, son alliance avec M. Barrot, les difficultés qu'il a éprouvées pour composer un cabinet; tous ces faits sont de naturelles conséquences d'une même cause [1].

Ce qui a conduit depuis quelque temps M. Thiers à cette hostilité opiniâtre et peu déguisée contre la couronne, ce ne peut être une petite raison d'amour-propre froissé, d'incompatibilité d'humeur; il savait fort bien qu'en se mettant ainsi en opposition directe et presque violente avec la royauté, il se créait des difficultés non pas infranchissables, mais sérieuses. M. Thiers n'a pas assez de roideur de caractère pour s'irriter à ce point devant de petits obstacles; sur la position intérieure il eût certainement transigé. Pour l'amener à une position aussi extrême, il a fallu un dissentiment profond sur ce qui le touchait au vif, sur la politique extérieure. Entre la politique extérieure de la couronne et la sienne, la différence a dû lui paraître tellement radicale, que toute composition était impossible et qu'il ne lui restait plus qu'à l'emporter de haute lutte.

Les engagements nouveaux de M. Thiers envers M. Barrot ont eu l'air d'une déviation de la ligne politique qu'il avait jusque-là suivie. A nos yeux, c'est toute autre chose. Ce rapprochement est en harmonie avec les idées que M. Thiers n'a jamais abandonnées. Il

[1] On ne se tromperait guère peut-être en rattachant à la même origine la politique commerciale de M. Thiers. Presque seul entre les hommes les plus distingués de son pays et de son âge, M. Thiers est partisan du système restrictif. Le système de l'exclusion de l'étranger des marchés intérieurs est celui qui satisfait le mieux ces sentiments de vanité nationale, de jalousie et d'hostilité contre l'étranger, qui ont tant d'empire sur M. Thiers. Le système prohibitif, c'est la guerre commerciale, la guerre à coups de tarif. Quand M. Thiers parle de la concurrence anglaise, on croirait entendre un impérialiste du temps du blocus continental.

Digitized by Google

en est une conséquence rigoureuse. Il est prévu dans la brochure de 1831 et dans le discours que nous venons de citer. M. Thiers avait ajourné les prétentions extérieures de la France jusqu'à ce que quelques années de calme se fussent écoulées. La France devenue plus tranquille à l'intérieur, il a dû voir s'approcher de jour en jour le moment où la question extérieure dominerait les autres. Se préparant à cette situation nouvelle, ce n'est pas du centre droit qu'il a pu espérer des forces, de là viendraient plutôt les obstacles. Il ne s'est pas arrêté longtemps au centre gauche ; un esprit comme le sien a bien senti que, séparé du centre droit, le centre gauche ne pouvait être quelque chose que par le côté gauche ; et, d'un saut hardi, franchissant le centre gauche tout entier, il est allé s'allier en pleine gauche avec M. Barrot lui-même. C'est que là en effet sont les sympathies vives, les vrais appuis du système de politique extérieure qui est dans ses desseins. Entre la gauche et lui, il n'y avait sur la question extérieure qu'une différence de date et de moyens. Ce que le côté gauche voulait pour 1830 ou 1831, M. Thiers le veut pour 1840 ou 1845. A mesure qu'approche le terme de l'ajournement, il doit, non par des calculs de vanité personnelle, non par caprice ou petites passions, mais par la force de ses idées mêmes, être entraîné vers le côté gauche. Il n'y a à cela ni désertion de principes, ni inconséquence réelle. La situation extérieure de la France est la grande préoccupation de M. Thiers ; tout, selon lui, doit se plier à ses exigences. Il a été du centre tant que momentanément, transitoirement, comme il s'en est assez expliqué, la politique extérieure du centre était seule praticable. Quand arrivera le jour de réaliser la politique extérieure de la gauche, qui était dans ses prévisions et dans ses espérances, il sera du parti de M. Odillon-Barrot, aussi avancé et peut-être plus décidé que lui.

Là aussi, si nous ne nous trompons, a été la cause réelle des difficultés qu'a rencontrées la composition d'un nouveau cabinet. Indifférent sur la politique intérieure, appuyé encore par ses antécédents sur une partie du centre, tenant déjà d'autre part au côté gauche par ses opinions sur les seules questions auxquelles désormais il attache de l'importance, M. Thiers a emprunté à cette position transitoire une double force qui semblait le rendre indispensable au cabinet nouveau. Le pays ne marchant pas aussi vite que lui, le

Digitized by Google

temps de la gauche n'étant pas venu, il ne pouvait entrer au ministère qu'avec le centre gauche; mais chaque fois qu'il s'est expliqué avec ses anciens amis, il les a effrayés, ils ont trouvé qu'il n'était plus du centre, mais du côté gauche, et la formation du cabinet a échoué. C'est ainsi qu'une à une, M. Thiers a dû rompre ses anciennes liaisons; après s'être détaché antérieurement des doctrinaires et de la couronne, il s'est trouvé abandonné successivement de MM. Soult, Teste, Dupin, Passy, Dufaure. Si l'émeute n'était venue interrompre brusquement cette situation, elle se serait infailliblement terminée de l'une ou l'autre de ces deux manières : ou bien, les négociations se prolongeant, tout le monde aurait fini par reconnaître que, sur les questions les plus importantes de l'avenir, M. Thiers appartenait au côté gauche, et un ministère du centre se serait formé sans lui, ou bien M. Thiers serait entré au ministère avec ses anciens amis, se réservant d'entraîner les uns et de rompre avec les autres, lorsque le jour serait venu de dessiner sa véritable politique.

Le complot du 12 mai, en mettant de nouveau en saillie les dangers intérieurs, a fait rétrograder la situation politique vers celle des années antérieures; il a relevé les centres, reculé M. Barrot et la gauche, et rendu plus facile l'exclusion de M. Thiers. Aujourd'hui, M. Thiers laisse ses journaux poser les bases de son opposition future. Comprenant qu'au point où il s'est avancé, sa politique n'est pas celle du moment, il s'efface en attendant que la situation redevienne ce qu'elle était et que la question extérieure se dégage. Si ces espérances se réalisent, alors sera venu le moment décisif pour M. Thiers, et en même temps sans doute celui d'un nouveau danger pour la France, pour le repos de l'Europe et pour la sécurité de notre Belgique.

Le péril de cette phase nouvelle des affaires, c'est que le parti de la modération extérieure, le parti qui accepte définitivement et sans arrière-pensée les limites de 1815, n'existe pas encore en France. C'est sous l'influence des nécessités intérieures que, pour les relations du dehors, la politique de modération a prévalu. Que ces nécessités viennent à disparaître, cette opinion perd sa force et son unité. Elle se reformera, nous le croyons, sur une base plus sûre, mais cette formation peut être difficile et pénible. La création de ce juste-milieu de la politique extérieure pourra réclamer un

Digitized by Google

nouveau Casimir Périer, bravant avec une volonté de fer les foudres de l'impopularité. Cette fois, ce n'est plus au nom de la liberté seulement, mais d'un sentiment autrement puissant en France, celui de la gloire militaire et de l'amour-propre national, qu'on luttera contre lui. Ce caractère, s'il faut le trouver parmi les hommes actuels, nous le cherchons vainement ailleurs que dans les rangs des doctrinaires, qui, nous le craignons bien, se diviseraient eux-mêmes en face de la question des traités de 1815, nettement et isolément posée. De toutes les opinions qui se partagent les Chambres françaises, c'est celle, cependant, qui se contenterait avec le moins de peine du développement intérieur de la France, qui serait le plus portée à respecter le droit des nations étrangères, et se mettrait le plus aisément au-dessus de l'impopularité et des préjugés nationaux. Nous ne verrions pas, dans cette situation nouvelle de la politique de la France, d'adversaire plus naturel à M. Thiers que M. Guizot. Et cette fois, la lutte serait grande et digne des deux illustres champions, s'appuyant, l'un sur la raison des hommes modérés de la France et de l'Europe, sur les vrais besoins de la civilisation progressive, sur les intérêts durables du pays, sur l'industrie, et sur l'alliance anglaise; l'autre, sur les passions populaires, l'ambition nationale, l'amour des éclatantes et aventureuses entreprises, et sur l'alliance russe.

Car nous n'hésitons pas à ranger l'alliance russe parmi les conséquences de la politique future de M. Thiers. Comme l'agrandissement de la position extérieure de la France, elle est bien évidemment au fond de ses prévisions. Il serait puéril de croire que parce que, dans l'intérêt de la fondation du gouvernement actuel et dans celui de la question espagnole qui l'a beaucoup préoccupé pendant ces dernières années, M. Thiers a été le soutien de l'alliance anglaise qu'il semblait dernièrement encore vouloir resserrer, il y fût lié à tout jamais. Personne, moins que M. Thiers, ne fait des alliances une question de sentiment ou de principes; personne, plus que lui, ne les réduit à une pure question d'intérêt et de circonstances. Voici en quels termes lui-même appréciait l'alliance anglaise et l'alliance russe dès 1831 :

« Nous devions, disait-il, nous appuyer sur quelqu'un : c'était » naturellement l'Angleterre. Elle avait eu son Juillet, mais sous

Digitized by Google

» forme parlementaire, comme cela se passe chez elle. Les whigs » étaient au pouvoir. Elle travaillait à la réforme; elle voulait la » paix, elle était dans toutes nos idées. Nous l'avons eue pour amie » et médiatrice. A cela certains politiques font une objection. » La Russie, disent-ils, est plus naturellement notre alliée que » l'Angleterre; les territoires étant plus éloignés, les intérêts ne » sont pas contraires; et, par exemple, ajoute-t-on, la Russie nous » aurait laissé prendre la Belgique, l'Angleterre jamais. Ces belles » considérations sont malheureusement *tout à fait hors de pro-* » *pos. Si nous avions voulu faire une guerre de conquêtes,* » *assurément ce n'eût pas été avec l'Angleterre que nous* » *aurions eu le plus d'analogie d'intérêt.* Mais il s'agissait de » résoudre des difficultés de principes, d'introduire la révolution » dans le conseil des puissances, de régler son état dans le monde, » surtout de lui sacrifier un royaume, et en vérité, pour une pareille » œuvre, l'Angleterre valait mieux que la Russie, à moins toutefois » qu'on ne voulût faire dix campagnes [1]. »

Aujourd'hui que la monarchie de Juillet est introduite dans le conseil des puissances, que son état dans le monde est réglé, que le royaume des Pays-Bas est détruit, pense-t-on que dans l'esprit de M. Thiers les liens de l'alliance anglaise soient encore bien inviolables? La mobilité des alliances suivant les intérêts et les situations, est un principe qu'il a lui-même longuement défendu à la tribune en 1836, et qu'avec l'énergique lucidité de sa parole il résumait en ces mots : « Celui qui, un jour donné, a le même intérêt que nous, celui-là est notre allié ce jour-là [2]. »

Que M. Thiers donc soit destiné à devenir le défenseur de l'alliance russe, aussitôt que cette alliance lui semblera possible et opportune, c'est une question sur laquelle il nous serait difficile de conserver le doute; comme il est aisé de prévoir qu'un jour peut venir où cette alliance sera dans le côté gauche aussi populaire que l'alliance anglaise a pu l'être antérieurement.

Ce qui est facile à prévoir aussi, c'est que si ces faits s'accomplissent, l'opinion contraire, l'opinion modérée et pacifique ne trouvera son véritable appui que dans les intérêts matériels. En 1830, les intérêts

[1] *La Monarchie de* 1830, pag. 103.

[2] *Moniteur universel*, séance de la chambre des députés, 1er juillet 1836.

Digitized by Google

matériels ont sauvé l'Europe de la guerre et des bouleversements; c'est un réseau qui s'étend autour d'elle et se fortifie de jour en jour. Seuls ils sont capables de maintenir la paix, et d'enchaîner l'ambition et la mobilité françaises, si définitivement elles peuvent être arrêtées. Il est étrange qu'en France, où cependant on comprend que le progrès matériel est la tendance caractéristique et profonde de l'époque, aucun parti n'ait encore sérieusement essayé de pénétrer au cœur du pays par cette voie. Reculant devant de frivoles dédains de salon, les hommes d'ordre et de paix semblent oublier qu'il existe à leur disposition une force immense, une des forces les plus vives de notre temps, dont jusqu'ici ils n'ont tiré qu'un faible parti. Une alliance intime entre les hommes les plus distingués du centre droit, les doctrinaires, par exemple, et les intérêts industriels et commerciaux de la France, serait pour la France, pour l'Europe, et pour l'avenir de ces hommes eux-mêmes, un fait de la plus haute portée. On a beau mépriser la politique qu'on appelle matérialiste, la tendance de l'Europe entière vers le progrès matériel n'en est pas moins certaine. Que cette tendance ait ses dangers et ses inconvénients, heureux ou malheureux, le fait que la vie de la société actuelle est là n'en est pas moins irrésistible. L'homme d'État qui ne peut modifier la société, la prend dans l'état où il la trouve et se saisit des ressources qu'elle lui offre. Ce n'est que par les intérêts matériels qu'un gouvernement peut rester fort de nos jours, ce n'est qu'en s'appuyant sur cette base qu'il fera des choses grandes et durables. Ce n'est pas à dire, grâce au ciel, que ce doive être sa seule préoccupation, mais c'est le levier à l'aide duquel, même dans un autre ordre d'intérêts, s'accompliront les entreprises les plus élevées. L'opinion qui peut compter sur cet appui ne doit désespérer de rien; elle n'a besoin que de gagner du temps et de comprendre sa position.

Le juste-milieu en France a un tort dont il ne s'aperçoit pas assez; sa politique a une base trop incomplète pour se soutenir longtemps par elle-même. On ne se réunit étroitement dans le seul intérêt de l'ordre que lorsque le danger du désordre est imminent; la sécurité revenue, l'ordre est par lui-même chose trop négative pour servir de lien et de but à un parti. On oublie trop qu'il existe aujourd'hui dans les intelligences un besoin impérieux, général, qui

Digitized by Google

entraîne les uns dans les voies les plus fausses, précipite les autres dans les plus folles exagérations, mais qui en lui-même n'en est pas moins réel, fécond, respectable, et qu'il n'est donné à personne d'étouffer : c'est le besoin du progrès. La confiance dans le progrès de l'humanité est une des idées qui depuis deux ou trois siècles, depuis cent ans surtout, ont le plus étendu leur empire; aujourd'hui, elle règne en souveraine sur les esprits. On dirait que le scepticisme a refoulé les espérances de l'humanité vers sa destinée terrestre, et que cette croyance s'est fortifiée de l'affaiblissement des autres. C'est elle qu'on retrouve aujourd'hui au-dessous de tous ces essais théoriques ou violents de réforme sociale, de ces enthousiasmes dont l'exaltation et le dévouement nous étonnent. C'est elle qui fait le malaise de tant d'esprits qui veulent le progrès et ne le trouvent pas. Cette idée, il lui faut une satisfaction, car on ne la tuera pas; qu'on n'essaye pas de lui barrer le passage, d'interrompre son cours, le torrent grossirait derrière l'obstacle jusqu'à ce qu'il parvînt à le briser; ne l'arrêtons pas, mais dirigeons-le; détournons-le des voies où il s'égare; creusons-lui un lit paisible et régulier; ainsi seulement on pourra utiliser sa puissance féconde et changer en bienfaits les calamités dont il menaçait. Un parti nouveau, encore à l'état de germe, qu'on appelle le *parti social,* tout en appuyant la politique du juste-milieu, paraît avoir compris que, réduite au seul maintien de l'ordre, elle ne répond pas à tous les besoins de la société; il a senti qu'il faut une satisfaction aux idées de progrès; il la cherche et semble hésiter sur le choix. Sans vouloir empiéter sur les révélations de l'avenir, nous croyons qu'à ce besoin il n'existe à l'heure qu'il est qu'une vraie, un grande, une efficace satisfaction à offrir, c'est le progrès matériel. Dans la voie de la politique proprement dite, on ne trouvera pas à le satisfaire, parce que là, pour la France, le progrès réel est accompli; vouloir aller au delà aujourd'hui, espérer le progrès d'un changement d'institutions, c'est se faire illusion, c'est s'égarer. Et cependant, les esprits ayant depuis plus d'un demi-siècle marché dans cette voie, ils ne la quitteront que s'ils en trouvent une autre ouverte qui réponde à leurs tendances. La carrière du développement matériel est celle vers laquelle convergent les plus fortes impulsions de l'époque; c'est celle où le progrès a devant lui le champ le plus vaste,

Digitized by Google

où il peut s'étendre sans dangers graves ou irremédiables; c'est celle aussi où de nos jours il est le plus certain, où la marche ascensionnelle de l'esprit humain est le moins contestable. Le jour où la France sera décidément entrée dans cette voie, les débats politiques auront bien perdu de leur chaleur, le danger des exagérations sera bien amoindri.

Les chemins de fer auraient pu rendre à la France, depuis huit ans, des services dont on n'a pas soupçonné la portée. On ne s'imagine pas en France quel a été sur la Belgique l'effet moral de son chemin de fer; quelle heureuse influence, à mesure qu'il venait toucher à une ville, il exerçait sur les esprits; avec quelle vivacité on s'en est préoccupé; comme on s'en préoccupe encore; comme il satisfait les esprits dans un de leurs besoins les plus impérieux du moment. C'est que les chemins de fer sont la vraie merveille de l'époque; elle sort de ses entrailles; c'est le progrès touché au doigt, rendu saisissable pour tout le monde, avec toutes les idées d'utilité et de conquête sur la nature qui sont si bien dans la direction actuelle des intelligences. Le musée de Versailles a pendant quelque temps servi de diversion aux préoccupations politiques des Parisiens; mais dans la situation actuelle de la société, l'influence des arts ne fait que l'effleurer. Il fallait depuis huit ans à Paris un ouvrage colossal parlant aux imaginations le langage des idées et des besoins du temps; il fallait trois ou quatre grandes lignes de chemin de fer, construites hardiment par le gouvernement lui-même, partant toutes de Paris, s'étendant dans toutes les directions, et allant tous les six mois émerveiller et satisfaire quelques populations nouvelles. Peu importe que le trésor eût gagné ou perdu, le gouvernement grandissait à tous les yeux, il faisait rejaillir sur lui-même l'éclat et la popularité de l'entreprise, il s'élevait au-dessus de ce qu'il y a de mesquin dans ses luttes actuelles, et en même temps il se saisissait du pays par celles de ses idées qui ont le plus de fond et d'avenir. Malgré la mobilité des esprits, l'impression n'eût pas été passagère, car on les entraînait dans une voie nouvelle. Dans tous les cas, ce serait beaucoup que quelques années utilement employées; gagner du temps est quelque chose, lorsque, derrière toutes les difficultés du jour, on tient en réserve cette puissance croissante des intérêts matériels qui ne demande que du temps pour

Digitized by Google

s'étendre et pour donner plus de prédominance aux idées de stabilité et de paisible progrès.

Ce bénéfice des délais est peut-être le grand remède aux dangers de la France, comme à ceux de l'Europe entière. Le système de la politique européenne n'est lui-même aujourd'hui, dans l'intention de plus d'un intéressé, qu'un grand ajournement. Nous ne le savons que trop, nous Belges dévoués à notre jeune indépendance, et ne sommes pas prêts à l'oublier; mais nous savons aussi que plus d'une fois il arrive qu'en voulant ajourner la solution d'une question, on la tranche. Sous l'influence d'une situation provisoire, peuvent se développer des forces définitives, contre lesquelles il ne sera plus temps de revenir quand une fois on les aura laissées grandir. Nous parlions de l'influence ascendante de l'industrie. Il en est d'autres dont il ne faut pas oublier les progrès. Il en est une surtout dont aujourd'hui il ne faut jamais négliger de tenir compte dans la prévision des événements de l'avenir. D'où naissent les dangers que nous signalions tout à l'heure? Des préjugés nationaux, des exagérations, des passions, en un mot. Or, nous ne vivons pas à une époque de passions, le temps n'est pas pour elles. Elles ont un redoutable adversaire qui, depuis quelque temps, a gagné sur elles bien du terrain et n'est pas disposé à s'arrêter en si bonne voie. C'est le bon sens public, dont quelques années de calme peuvent encore tant étendre l'empire. On regarde quelquefois comme inévitable le développement de telle passion, de tel principe, de tel élément social qui, quoi qu'il arrive, doit, dit-on, surmonter les obstacles et faire son chemin dans le monde. On oublie trop souvent que le bon sens est aussi un principe qui fait son chemin, et que là où il croisera les autres, il n'est pas sûr que ce soit lui qui cédera, mais il est certain que désormais sa défaite ne serait pas de longue durée. C'est une différence qu'il ne faut jamais perdre de vue quand on rapproche les événements de nos jours de ceux d'autres temps. Ce progrès de la société vers la maturité de l'intelligence doit la consoler de bien des maux. C'est la compensation de ce qu'à vieillir elle a perdu en naïveté, en imagination, en généreuses passions; c'est aussi pour elle aujourd'hui la source vague, mais légitime de bien des espérances.

—

Digitized by Google

DE

LA POLITIQUE COMMERCIALE

DE LA BELGIQUE.

Faite au nom des intérêts moraux, la révolution belge a stipulé pour les intérêts moraux. La Constitution a posé les grands principes des institutions politiques, les garanties des droits du citoyen; elle a dit sur quelles bases seraient organisées la province et la commune, indiqué dans quelle étendue la presse, l'enseignement, l'association, resteraient libres. Mais pour le commerce, pour l'industrie, pour l'agriculture, elle s'est tue, comme se taisent les constitutions des autres pays; elle a tout laissé au soin des législatures ordinaires. Les intérêts matériels ont cependant, eux aussi, leurs grands principes, leurs libertés, leurs garanties qu'ils réclament; et le temps n'est pas éloigné où ces grands intérêts prendront place à côté des libertés politiques dans la législation fondamentale des États.

La Belgique jusqu'aujourd'hui s'est soumise au système de politique industrielle et commerciale qui régissait l'union de 1815, et

Digitized by Google

qui a pour base une liberté modérée et progressive. Les modifications que ce système a reçues depuis 1830, les unes libérales, les autres restrictives, dans leur ensemble n'en ont pas altéré l'esprit, ni faussé le principe. Faut-il persévérer dans cette voie? Faut-il s'en écarter? Quels principes économiques la Belgique doit-elle adopter ou maintenir? Quelles règles doit-elle suivre dans ses relations industrielles ou commerciales? Graves questions, qui touchent directement au bien-être matériel du pays tout entier, que leur importance commande de résoudre d'une manière précise et définitive, dont l'examen et la solution devraient même précéder toute modification partielle. Le commerce et l'industrie le désirent; chaque industrie ainsi ne serait plus exposée chaque jour à des changements imprévus dans ses rapports avec l'étranger; toutes sauraient ce qu'elles ont à craindre ou à espérer de la loi.

Si l'on remonte dans le passé de la Belgique, si l'on cherche dans l'expérience des siècles antérieurs des leçons pour l'avenir, toujours on trouve les plus belles époques de sa prospérité suivant les plus larges applications d'un régime libéral. Sans reculer jusqu'aux comtes de Flandre et aux ducs de Bourgogne, quels enseignements ne doit-on pas tirer du tableau tracé par l'historien Guicciardin de la situation d'Anvers au milieu du XVI^e^ siècle! A une époque où déjà les encouragements restrictifs étaient en usage dans les pays voisins, centre d'un immense commerce, intermédiaire des échanges du nord et du midi de l'Europe, s'enrichissant par un développement industriel considérable, Anvers devait tous ces biens à la franchise de son port, à la liberté dont jouissaient les négociants fréquentant son marché ou résidant chez elle, de quelque pays qu'ils fussent et quelques marchandises qu'ils apportassent; à la sécurité qui les environnait, et enfin à l'extrême modicité, sinon même à l'absence de tous droits.

Les troubles intérieurs et les guerres étrangères qui signalèrent les dernières années de la domination espagnole en Belgique eurent bientôt détruit cette prospérité. Tant que l'Escaut resta fermé, la Belgique ne put espérer de recouvrer son ancienne et brillante destinée. Cependant, sous le paisible gouvernement de l'Autriche, elle vit, autant que sa position le permettait, renaître la prospérité dans son sein à l'ombre de la paix et d'un système de politique commer-

Digitized by Google

ciale qui accordait les plus grandes facilités de production à l'industrie, en lui donnant la faculté de se procurer les matières premières au meilleur marché possible; qui établissait sur les produits des manufactures étrangères des droits modérés, ne dépassant pas 10 % de la valeur; qui proclamait une liberté entière d'exportation par la suppression des droits imposés à la sortie des produits fabriqués, et facilitait le commerce par l'abaissement des droits de transit et la création des entrepôts. Système complet, appliqué pendant près d'un demi-siècle avec une rectitude de jugement et une netteté de vues dont seraient fiers de nos jours les économistes les plus distingués.

Cette période est importante à étudier; car le système restrictif était connu. Il n'en était pas à son début en France et en Angleterre; depuis bien des années Colbert et Cromwell l'avaient étendu sur les pays qu'ils gouvernaient. C'est chose bien remarquable de voir, à côté de ces deux grands pays, la Belgique persévérer dans le système qui avait assuré sa prospérité quelques siècles auparavant et en retirer des fruits analogues. Il ne sera pas sans intérêt de rappeler ici quelques-uns des principes dont on faisait application, et la manière dont à cette époque les modifications apportées au tarif des douanes étaient motivées.

Des rapports étaient annuellement adressés au gouverneur général des provinces belgiques par le trésorier général des finances sur toutes les parties de son administration, particulièrement sur tout ce qui concernait les droits d'entrée et de sortie et les changements qui y étaient apportés, soit dans un but fiscal, soit dans un but protecteur. Dans un de ses rapports, le trésorier général disait (en 1760) à l'égard de l'évaluation des produits : « La nature de ces produits » est si variable, qu'il est difficile de pouvoir assigner au juste les » causes des augmentations ou des diminutions dont cette branche » de revenus est susceptible. Les dispositions que l'on fait sur cette » matière ne procurent pas toujours les effets qu'on en attend et » qu'on en espère. On croit quelquefois augmenter les produits en » haussant les droits, et il en arrive tout le contraire; la hauteur » des droits excite à la fraude, ou empêche la circulation et dé- » tourne le commerce. Il est vrai de dire sur cette matière que » deux et deux ne font pas quatre, c'est-à-dire les droits produisant

Digitized by Google

» deux millions, on ne peut pas dire qu'en les doublant ils en pro-
» duiraient quatre; tout au contraire, ils n'en produiraient peut-
» être pas un, peut-être moins encore. »

La hauteur des droits excite à la fraude, empêche la circulation, détourne le commerce. Telles étaient en 1760 les maximes du gouvernement. Les prohibitions existaient en France et en Angleterre sur la plupart des produits des manufactures belges; on ne crut pas que ce fût un motif d'établir le système prohibitif dans les provinces belgiques, et ces provinces s'en trouvèrent bien. Les débouchés que les fabriques belges avaient alors, elles les possèdent encore aujourd'hui. La fraude d'ailleurs venait alors, comme elle viendra dans tous les temps, détruire en partie l'effet des lois prohibitives.

S'agissait-il des droits sur les objets de consommation, on s'exprimait en ces termes, au nom du gouvernement, à l'appui d'une réduction de 2 florins à 5 sous des droits existant à la sortie du tabac en feuilles : « Cette réduction est conforme aux principes : 1° Le tabac
» sortait en fraude, S. M. perdait par conséquent la totalité de ses
» droits sur cette denrée; étant réduit à 5 sous, il ne vaudra plus
» la peine de le frauder, S. M. en retirera du moins quelque chose;
» 2° ce tabac est du cru du pays, ou il vient de l'étranger. Dans le
» premier cas, c'est favoriser l'exportation de ce produit du cru;
» dans le second, S. M. ne peut qu'y gagner, car plus il en sortira,
» plus il en entrera, et plus il en entrera, plus S. M. percevra de
» droits. On pourrait objecter que c'est une matière première, qu'il
» vaudrait mieux de la fabriquer et de l'exporter ensuite fabriquée
» à l'étranger. On répond à cela qu'étant impossible d'empêcher
» l'étranger de tirer cette matière première d'ailleurs et de la fabri-
» quer chez lui, il est plus avantageux de faire un petit profit en la
» lui fournissant que de n'en pas faire du tout en le mettant dans
» l'obligation, ou de se procurer d'ailleurs la matière première, ou
» de nous l'enlever en fraude. »

Une tentative pour élever les droits sur le café n'ayant pas donné les résultats que l'on s'en promettait, le droit est abaissé de nouveau, et le trésorier général disait à ce sujet : « L'expérience a fait con-
» naître la proportion la plus avantageuse du taux de l'imposition;
» on a vu que le café que l'on consomme dans les frontières se frau-
» dait, et que la hauteur de l'imposition anéantissait quelques ré-

Digitized by Google

» exportations qui se faisaient sur des enclavements étrangers; que » le haut prix du café commençait même à resserrer la consomma- » tion, et que l'avance de droits d'entrée considérables, empêchant » les négociants en gros de s'approvisionner dans les occurrences » favorables, cela contribuait à la cherté du prix en détail. Tous » ces motifs réunis ont persuadé que la modération faite, avec la » faveur des entrepôts, rendrait un produit égal, assuré, et à coup » sûr plus avantageux au commerce. »

L'entrée des matières premières était généralement libre; mais en outre des exemptions de droits étaient fréquemment accordées, soit pour certains objets de qualité spéciale destinés aux manufactures du pays, soit pour d'autres qui venaient recevoir un complément de main-d'œuvre à l'intérieur et étaient ensuite réexportés en franchise.

« On a permis au nommé Galler, fabricateur de cartes à Bruxelles, » dit le trésorier dans son rapport de 1765, « de faire entrer annuel- » lement 1,200 rames de papier de France, et 1,800 rames de papier » du pays de Liége, en ne payant que 4 sous par rame pour tous » droits. Ce fabricateur avait déjà obtenu des permissions d'année » en année; il a été éprouvé, par des essais, que les papeteries du » pays ne pourraient fournir l'espèce de papier propre à sa fabrique. » Il a été d'autant plus nécessaire de lui donner les moyens de rendre » ses ouvrages parfaits, que cette même fabrique fournit une ex- » portation assez considérable. »

Les cloutiers de Charleroi étaient autorisés à tirer certains fers de la principauté de Liége, en exemption de droits d'entrée, et de faire fabriquer au dehors, pour assortiment, plusieurs qualités de clous dont la libre entrée leur était accordée. Les fabricants de coutil de Turnhout avaient l'exemption des droits sur les fils écrus qu'ils tiraient de France et d'Allemagne, par le motif que cette fabrique était florissante, qu'elle fournissait à des exportations qui ne pouvaient se soutenir « que par le bon marché. »

« Le 18 juillet, » dit le rapport de 1771, « on a accordé au nommé » Cogels, directeur de la blanchisserie de Borgerhout, près d'Anvers, » les mêmes faveurs dont jouissent ceux de la blanchisserie établie » près de Turnhout, et qui consistent dans l'exemption de tous droits » à l'entrée et à la sortie sur les toiles en écru qu'on y envoie de » l'étranger pour y être blanchies, et qu'on exporte blanches. — Le

Digitized by Google

» succès de ces sortes d'établissements dépend de l'abondance des » gains qu'ils présentent, et il est préférable de profiter du prix » d'un apprêt sur les étrangers que de les mettre dans la nécessité » de former de pareils établissements chez eux. » Même faveur était accordée pour l'entrée des draps et étoffes envoyés à diverses fouleries et pour leur sortie après avoir été foulés; pour l'entrée des toiles de coton blanches destinées à être imprimées, peintes et lustrées à l'intérieur, et ensuite exportées vers les colonies américaines; pour la filature de la laine au dehors lorsque la main-d'œuvre devenait trop rare.

Il est important de s'arrêter sur ces quelques applications d'un système qui embrassait toute l'industrie du pays, parce que, suivi pendant de longues années sans interruption, sans incidents politiques graves, on a pu juger avec exactitude de son mérite.

Or, les résultats de ce système ont été : une augmentation notable dans l'importation des matières premières, signe certain d'une plus grande activité industrielle;

Une augmentation considérable dans l'importation des denrées de consommation, ce qui dénote une aisance plus généralement répandue;

Une augmentation marquante dans l'exportation des produits des manufactures nationales, tandis que l'importation des produits des manufactures étrangères diminuait sensiblement, ce qui montre que l'abaissement des droits, dans une certaine limite, ne nuisait pas à l'industrie, qui trouvait de larges compensations dans les facilités dont elle jouissait pour se procurer les matières premières.

Si le commerce et l'industrie profitaient de ce système, le trésor y gagnait également; car, malgré les nombreuses réductions de droits, les recettes s'accroissaient régulièrement.

Ce ne sont pas là, il importe de le remarquer, des abstractions théoriques ou des expositions de doctrines, ce sont des faits réalisés dans un temps et dans des circonstances à peu près semblables au temps et aux circonstances d'aujourd'hui; ce sont les résultats d'un système libéral opposé aux systèmes restrictifs en vigueur dans d'autres pays; et, sans qu'il en faille conclure que cet exemple doit faire loi pour la Belgique, on peut toutefois le présenter comme digne d'être très-sérieusement médité.

Digitized by Google

Les réformes de Joseph II, les troubles qu'elles occasionnèrent, et la révolution française qui suivit, vinrent de nouveau arrêter brusquement ce développement de prospérité. Pendant vingt-cinq années l'Europe fut déchirée par des guerres, bouleversée par des changements politiques qui se succédaient comme des coups de théâtre. Mais pendant ce temps l'Angleterre, qui seule ne voyait pas son sol envahi par des armées ennemies, continuait paisiblement à développer et à perfectionner son industrie; avantage immense, monopole sans exemple, qui explique l'effroi que sa concurrence inspira, lors de la paix, à presque tous les peuples. Craignant de ne pouvoir lutter contre une puissance industrielle qui s'était en quelque sorte accrue de tout ce qui avait été fait par Napoléon pour l'abattre, les peuples industriels crurent qu'il fallait s'en garantir par les moyens les plus violents; il semblait en outre que la consommation ne suffirait jamais à absorber tout ce qu'allaient produire ces armées transformées en travailleurs. De là ces mesures prohibitives dont l'adoption fut si générale sur le continent.

Presque seul encore au milieu de l'Europe entourée d'une triple barrière de douanes, le gouvernement des Pays-Bas a résisté à ces idées de protection exagérée, à ces systèmes de prohibition qui seuls semblaient pouvoir rassurer le commerce et l'industrie. Nous n'examinerons pas quel fut le mobile de ce gouvernement; si sa politique, à cet égard, eût été la même en supposant le commerce maritime en Belgique, l'agriculture et l'industrie belges transportés en Hollande. En fait, le résultat du système fut heureux. Le pays n'a pas eu à se repentir de la modération dont fut empreinte la législation protectrice des intérêts matériels. Il suffit, pour s'en convaincre, de se reporter aux progrès faits par la Belgique depuis vingt ans, de comparer la situation actuelle de son industrie et de son commerce avec ce qu'elle était auparavant, de suivre le développement de ses exploitations, de ses manufactures, et de ses relations avec le dehors. Le mouvement du port d'Anvers a triplé dans cette période, et l'accroissement de son activité se remarque principalement dans l'importation des matières premières ou des denrées réputées telles; Anvers reçoit trois fois plus de sucre, trois fois plus de coton, trois fois plus de potasse et de tabac qu'il y a vingt ans.

Au reste, le système prohibitif avait à peine atteint autour de nous

Digitized by Google

son complément, que le besoin de la réaction s'est fait sentir, qu'une tendance s'est manifestée vers des principes plus en harmonie avec les intérêts véritables des peuples. Les idées se sont éclaircies; la science économique a été mieux étudiée; on a reconnu qu'avec les prohibitions on arrivait seulement à faire peser sur toutes les industries des charges qui les gênent, les entravent et ne profitent en définitive à aucune. Prenant la mise en œuvre du coton pour exemple, on a vu les droits élevés imposés à l'entrée de ce lainage, imposés sur les métaux qui servent à confectionner les métiers, machines et mécaniques, et sur le combustible qui les met en mouvement, créer le droit du filateur à la protection de la loi contre les fils étrangers; le renchérissement qui en est résulté sur les cotons filés indigènes, est alors devenu le titre du tisserand à l'exclusion de la concurrence extérieure; tandis qu'à son tour l'imprimeur s'est appuyé sur les charges dont le frappent le filateur et le tisserand, pour repousser du marché intérieur les impressions étrangères. Le même système qui élève le prix des matières premières, des charbons et des machines, par le besoin de créer des ressources au trésor et par la protection accordée aux producteurs de bois et de fer, a élevé aussi le prix de la main-d'œuvre par son application aux denrées de consommation, aux céréales et aux bestiaux. La protection dont jouissent les producteurs agricoles n'est plus ainsi que l'équivalent de la surcharge que leur impose le plus haut prix des outils, des vêtements, et en général de tous les objets qu'ils consomment. Dès ce moment, la valeur vénale des produits a présenté en général un chiffre plus élevé, sans que rien fût changé d'ailleurs à la valeur réelle; il y a eu augmentation de prix pour tous, mais sans effet utile pour personne, ou plutôt avec dommage pour l'industrie, puisqu'une somme plus considérable de capitaux lui a été nécessaire, et que n'ayant pas appris à lutter avec l'étranger à l'intérieur, elle est devenue d'autant moins habile à lui disputer les marchés du dehors.

Ces vérités sont aujourd'hui reconnues, et la réforme serait déjà très-avancée si l'abaissement de ces prohibitions, si faciles à élever, n'était environné d'innombrables difficultés. Les intérêts particuliers engagés sous ce régime, grandissent en invoquant la possession. Ce qui n'était d'abord qu'un privilége pour les premiers occu-

Digitized by Google

pants, devient bientôt un intraitable droit acquis. Et néanmoins d'immenses progrès ont été faits, particulièrement depuis dix ans.

Jetons un coup d'œil rapide sur ces réformes, en commençant par celles qui concernent le commerce maritime et la navigation.

L'ancien système britannique, qui a servi de base aux législations douanières restrictives, compte trois sortes de mesures protectrices en faveur de sa navigation et de son commerce maritime.

En premier lieu, le privilége accordé à la marine nationale de pouvoir, seule, importer les produits des possessions anglaises de l'Asie, l'Afrique et l'Amérique, et de pouvoir, également seule, faire l'exportation des produits nécessaires à ces mêmes possessions. Pour l'Europe, il est stipulé à l'égard d'un grand nombre d'articles, et des plus importants, qu'ils ne peuvent être importés dans le Royaume-Uni, pour y être employés ou consommés, autrement que par navires anglais ou par des bâtiments du pays de provenance d'où ces denrées ou marchandises sont apportées directement. La même restriction existe pour tous les objets produits par les diverses contrées de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Asie, indépendantes de la Grande-Bretagne.

Après ces dispositions, étrangères à la quotité des droits établis à l'entrée des denrées et marchandises employées ou consommées dans le Royaume-Uni, d'autres mesures ont été introduites dans la législation pour autoriser la perception d'un droit supplémentaire, d'un cinquième au plus, au-dessus des droits existants, sur tout ce qui est importé par navires appartenant aux contrées où le commerce et la navigation britanniques payent d'autres droits que les navires nationaux, ou ne sont pas traités sur le pied de la nation la plus favorisée.

Viennent, en troisième et dernier lieu, les charges qui pèsent sur les navires dans les ports anglais, pour fanaux, pilotage, ancrage, etc., charges plus élevées pour les navires étrangers que pour les navires britanniques.

Sauf de légères différences, trop faibles pour altérer le principe d'où dérivent ces mesures si diverses en apparence, mais tendant toutes au même but, la protection du commerce et de la navigation, ce système a été adopté à des degrés différents par les nations

Digitized by Google

qui ont cru utile à leurs intérêts matériels de les couvrir par des prohibitions et des droits exceptionnels. Ainsi la France a continué à réserver à ses nationaux le monopole du commerce des colonies, importation et exportation; elle a traité plus défavorablement les navires étrangers que les navires français, quant aux droits sur les marchandises dont ils étaient chargés et aux frais qu'avaient à supporter les navires mêmes.

Tantôt ces différences allaient, au fait, jusqu'à l'interdiction absolue, tantôt elles étaient modérées et ne faisaient pas obstacle à la concurrence; mais, à l'exemple de la Grande-Bretagne et de la France, chaque pays a cherché dans ce système les moyens de faire plus promptement et plus sûrement prospérer son industrie, son commerce et sa navigation.

Et cependant on recule aujourd'hui; peu à peu on se relâche de la rigueur du système protecteur; on semble comprendre qu'à côté de ses avantages naissent des inconvénients que l'on n'avait pas prévus. Cette tendance vers d'autres principes, la généralité de ce mouvement nouveau, doivent être mûrement examinées par la Belgique; car elle y doit puiser une des plus sûres indications de la politique commerciale qu'il lui convient d'adopter définitivement.

Quels progrès n'ont pas dû faire les idées libérales pour arriver à ce point, que les différences de traitement à l'égard des charges des navires et des droits dus par leurs cargaisons, ont presque entièrement disparu aujourd'hui!

Le 3 juillet 1815, la Grande-Bretagne assimilait sous tous les rapports les navires américains aux navires britanniques. En échange de la réciprocité de traitement qui était accordée à ses nationaux, à leurs navires et à leurs cargaisons, elle déclarait libre le commerce entre les territoires britanniques en Europe et les États-Unis; elle déclarait que les navires américains et leurs cargaisons ne supporteraient pas d'autres charges et n'acquitteraient pas d'autres droits que ceux supportés ou acquittés par les navires et les cargaisons britanniques dans les relations entre les deux pays.

Restreinte pendant une dizaine d'années aux seuls navires des États-Unis, cette assimilation, grave dérogation aux principes qui avaient jusqu'alors régi les relations internationales de la Grande-Bretagne, est devenue depuis 1824 une règle si générale, qu'à peine

Digitized by Google

remarque-t-on l'absence de deux ou trois puissances européennes dans la liste de celles qui jouissent du bénéfice de l'assimilation. Des traités ont été conclus à cet effet avec l'Autriche, le Danemarck, la France, le Hanovre, la Norwège, les Pays-Bas, le Portugal, la Prusse, la Turquie, les villes Anséatiques, etc. La Belgique ne figure pas sur la liste; il n'y a pour elle assimilation que quant aux charges de navigation; les cargaisons de ses navires continuent à être soumises à la surtaxe de 20 %, par suite du maintien du droit différentiel de 10 % établi chez nous en faveur de notre marine.

En France aussi le système protecteur a reçu de profondes atteintes. En vertu d'une convention du 24 juin 1822, les produits naturels et manufacturés des États-Unis d'Amérique, apportés directement en France par les navires de cette puissance, ne payent que les droits imposés sur les marchandises importées des pays hors d'Europe autres que l'Inde, par navires français. Une autre convention du 26 janvier 1826 stipule de même à l'égard de la Grande-Bretagne, et affranchit de la surtaxe différentielle les produits d'Europe pris dans les ports d'Angleterre ou de ses possessions en Europe, importés par navires anglais.

D'autres conventions de ce genre ont encore été conclues en France; le peu d'importance de la marine des pays qu'elles affranchissent des taxes supplémentaires ne permet pas de s'y arrêter; mais les navires anglais et américains forment plus de la moitié du nombre total des navires étrangers entrant annuellement dans les ports de France, et sont supérieurs en nombre à la totalité des navires français employés dans les relations de la France avec les pays étrangers.

La surtaxe a donc en grande partie cessé d'exister en France; là aussi le traitement différentiel en matière de droits de douane et de navigation est devenu exceptionnel.

Quoique restant fort éloignés des exagérations auxquelles, dans d'autres pays, on a poussé l'application du système protecteur, les Pays-Bas ne l'ont cependant pas complétement répudié. Il y a été créé également une sorte de privilége en faveur des navires nationaux pour le commerce des colonies. Les droits d'importation y sont pour eux moindres d'un quart de ceux supportés par les navires étrangers et leurs chargements, et ils obtiennent, à l'importation

Digitized by Google

en Europe de certains produits coloniaux, une prime qui est refusée aux navires étrangers. Quant au reste, il existe une réduction de 10 °/₀ sur les droits dus par les cargaisons des navires néerlandais, et un traitement spécial pour les droits de navigation, tonnage, etc.

Depuis leur établissement, les droits différentiels de navigation ont été successivement supprimés par mesure de réciprocité envers un si grand nombre de nations, que leur maintien en Hollande est à présent purement nominal; la même chose a lieu en Belgique, où la même législation est en vigueur.

Dans ces dernières années, le gouvernement hollandais a consenti de plus à la suppression du droit différentiel sur les cargaisons. Des traités ont été conclus avec la Prusse (l'Union allemande), la Grande-Bretagne et les États-Unis, ce qui équivaut à une suppression entière, car les navires prussiens, anglais et américains forment les deux tiers du mouvement annuel des navires étrangers dans les ports de la Hollande.

Aux États-Unis, cette autre grande puissance maritime, on ne connaît que deux régimes : celui qui frappe les navires nationaux et les navires des nations qui ont obtenu le bénéfice de l'assimilation; secondement, celui auquel sont soumis les navires des nations dont la navigation n'est pas assimilée à la navigation américaine. Or, l'on serait embarrassé aujourd'hui de désigner quelles puissances n'ont pas été admises à jouir de l'assimilation; les États-Unis n'ont pas seulement traité avec l'Angleterre, la France et les Pays-Bas, ils ont aussi traité avec la Russie, l'Autriche, les villes Anséatiques, la Porte Ottomane, la Grèce, etc.; la Belgique même jouit de l'assimilation, quoiqu'elle n'ait pas accordé la réciprocité qui en est ordinairement la condition.

Voilà quel est l'état actuel de cette partie de la législation commerciale dans les pays occupant le premier rang par l'importance de leur marine, et où il existe des droits protecteurs de diverses natures.

Ailleurs, et presque sans exception, des conventions ou des traités ont également établi une réciprocité entière de taxes et de droits.

Ainsi, à cette heure, on peut dire que les taxes supplémentaires frappant sur les navires mêmes, n'existent plus qu'exceptionnellement. Encore quelques pas, et il y aura pour les navires liberté

Digitized by Google

complète de circulation. La surtaxe qui porte sur les cargaisons est considérablement réduite et tend rapidement à disparaître, car il a été plus conclu de traités pour son abolition depuis cinq ans qu'il n'en avait été fait dans les vingt années précédentes.

Ces réformes ne s'arrêteront pas là, alors que les idées qui les ont amenées doublent de puissance; elles permettent de prévoir qu'un jour viendra où la réforme s'introduira dans le régime sous lequel sont généralement placées les colonies. L'abolition de l'esclavage dans les possessions britanniques en est le précurseur. N'y a-t-il pas d'autre part un puissant stimulant pour les colonies à se dégager du monopole de la mère-patrie, dans l'exemple de la prospérité de Cuba et des Philippines, ouvertes au commerce de toutes les nations par le gouvernement espagnol?

Si de ces traitements différentiels, portant spécialement sur le commerce maritime, on passe aux droits généraux établis à l'entrée, par terre et par mer, des denrées et marchandises destinées à la consommation, partout aussi on aperçoit un mouvement prononcé de réaction contre les idées restrictives ou prohibitives. Mouvement lent, modéré, tel qu'il doit être pour n'occasionner aucune perturbation parmi les intérêts engagés sous un régime exclusif; mais général, mais continu, et que rien aujourd'hui ne semble non plus pouvoir arrêter.

En Angleterre, de nombreux actes ont diminué les droits sur une multitude d'objets servant aux manufactures ou destinés à être livrés directement à la consommation; les augmentations ont été très-rares, et celles qui ont été prononcées avaient généralement un but fiscal, comme, par exemple, l'augmentation sur la chicorée, prohibée par la hauteur du droit, afin qu'une consommation considérable de cette racine ne vienne pas atténuer la perception des droits sur le café.

En France, les lois des 2 et 5 juillet 1836 ont apporté de notables modifications au tarif des douanes; quelques prohibitions ont été levées, des droits prohibitifs ont été abaissés, une enquête solennelle a mis au grand jour les vices d'un système qui n'est qu'une longue chaîne d'entraves mutuelles, et il est hors de doute que les vérités qui en sont sorties continueront à raffermir les convictions dans cette direction nouvelle.

Digitized by Google

« En examinant attentivement la marche de l'industrie manufac-
» turière dans notre empire, » disait le czar de Russie dans un ukase du 6 (18) décembre 1836, « nous avons remarqué avec plaisir que
» les mesures protectrices de la production indigène pouvaient être
» modifiées sans inconvénient, et que l'admission des marchandises
» étrangères d'une qualité supérieure entretiendrait une heureuse
» émulation au sein de l'industrie nationale; nous avons donc jugé
» convenable de faire quelques changements dans le tarif, en ad-
» mettant, d'une part, l'importation de certains articles prohibés
» jusqu'à ce jour, et de l'autre en diminuant les droits sur des ar-
» ticles dont l'introduction ne peut porter préjudice aux produc-
» tions de la Russie. »

Quoique les droits modifiés par cet ukase soient encore fort élevés, une pareille profession de principes, la reconnaissance aussi explicite de l'utilité de la concurrence étrangère, ne peuvent rester stériles.

L'Autriche, la Sardaigne, la Suède, ont également, depuis une dizaine d'années, levé des prohibitions, abaissé des droits. Le grand-duc de Toscane a établi la franchise du port de Livourne sur les bases les plus larges et les plus libérales, en supprimant en même temps les abus séculaires résultant d'une multiplicité inouïe de poids, de mesures et de monnaies conventionnels.

La capitale du Portugal a été aussi déclarée port franc; et dans son rapport du 22 mars 1834, M. Silva da Carvalho, en présentant la résolution à l'approbation de don Pedro, disait : « Cette mesure
» ne peut manquer de produire de grands résultats. Elle appellera
» dans le Tage la concurrence du commerce de toutes les nations
» en l'invitant à revenir à son centre naturel, avec les précautions
» nécessaires pour détruire les entraves de la navigation, en dimi-
» nuant les impôts et les taxes qui l'oppriment, et en faisant de
» Lisbonne un immense marché, sans nuire à l'industrie nationale. »

Le 18 avril suivant, à l'appui d'un décret portant réduction des droits, les ramenant, à l'entrée, à un taux général de 15 %, et abolissant les droits différentiels existant depuis le traité de Meduem (19 février 1810), le même ministre disait :

« L'établissement d'un dépôt général des marchandises de toutes
» les nations suppose une égalité de droits, et doit engager ces na-

Digitized by Google

» tions à accorder un avantage égal aux produits de notre sol et » de notre industrie, presque anéantie depuis 1810. La classe des » consommateurs tire toujours avantage d'un plus grand concours » de toutes les marchandises; la diminution et l'égalité des droits » rendent infructueux et inutiles les risques que courent les frau- » deurs, et finalement cette loi, démontrée essentiellement néces- » saire d'après les motifs ci-dessus exposés, ne blesse aucun traité, car » il n'en est aucun qui puisse nous obliger à conserver une inégalité » de droits, aujourd'hui plus que jamais, ruineuse pour le Portugal. »

L'Union commerciale allemande, qu'est-elle autre chose, pour l'observateur, que l'essai de la liberté de commerce la plus complète entre vingt-cinq à vingt-huit États, dont huit à dix avaient des systèmes de douanes différents? Ces États étaient divisés d'intérêts; ils cherchaient à se protéger les uns contre les autres, et aujourd'hui que les barrières qui séparaient leurs intérêts industriels sont tombées, tous prospèrent. Les résultats de l'union du 22 mars 1853 sont un vaste champ ouvert aux méditations des économistes, car il n'y a pas plus de raisons pour abolir les douanes entre la Prusse et la Saxe, qu'entre la Belgique et la Prusse, qu'entre la France et l'Espagne; il n'y en a pas pour que l'agrégation, continuant à s'étendre, ne finisse un jour par embrasser l'Europe entière.

Maintenant que de toutes parts, d'un pas plus ou moins rapide, on s'avance vers l'abolition du système prohibitif, qu'on tend vers l'adoption graduelle d'un régime de protection libérale, modérée, qui aura pour limite la hauteur des charges générales que les besoins du trésor font peser sur la production nationale; en présence de ce mouvement progressif, encore à sa tête par le principe de son tarif, la Belgique reculera-t-elle?

Est-ce un exemple qu'elle doit donner aux autres nations?

Serait-ce son intérêt?

Il est glorieux pour la Belgique indépendante d'avoir pris l'initiative de grandes choses, au milieu du *statu quo* politique, en face de l'Europe étonnée, qui la croyait affaissée sous le poids de ses embarras intérieurs.

Il est glorieux pour la Belgique d'avoir commencé sans bruit et d'être à la veille d'achever un immense réseau de chemins de fer, reliant toutes les parties du territoire, unissant tous les ports et

Digitized by Google

tous les centres manufacturiers, en même temps qu'elle achevait des canaux, qu'elle ouvrait de nombreuses routes, votait des emprunts pour en accélérer la construction, et excitait de telle façon le zèle des administrations provinciales pour ces travaux, qu'avant peu d'années elle peut devenir le pays de l'Europe le mieux pourvu de communications faciles et économiques.

Agricole par son sol, industrielle par l'aptitude de ses habitants et par ses richesses minérales, commerçante par sa position géographique, la Belgique a vu dans tous les temps son agriculture, son industrie et son commerce grandir et prospérer sous des régimes plus libéraux que ceux des peuples qui l'entourent. Noble suprématie, qu'elle doit être fière d'avoir prise, fière de conserver.

Mais le choix d'un principe économique n'est pas, nous le savons, une question d'amour-propre. Ici, l'intérêt du pays est sa seule loi. Cet intérêt lui commande-t-il de persévérer dans le système qui le régit, ou d'y renoncer?

De quelque manière qu'on envisage le système prohibitif, il se réduit, en définitive, à l'obligation, pour les producteurs, de payer plus cher tous les éléments de la production; et, leur prix de revient renchérissant, il y a obligation, pour les consommateurs, de payer les objets qu'ils consomment plus cher que s'ils étaient libres de se les procurer ailleurs.

Si une seule industrie jouit de cette faveur, c'est un impôt que par privilége elle prélève sur le pays, et comme le sacrifice qu'il subit est beaucoup plus élevé que le bénéfice de l'industrie favorisée, les réclamations ne tardent pas à surgir. Alors le privilége est étendu, l'avantage des premiers protégés diminue; l'injustice devient moins grave, sans cesser d'exister.

Comme tous les citoyens ont des droits égaux à la sollicitude du gouvernement, la nécessité d'élargir de plus en plus le cercle protecteur se fait bientôt sentir, jusqu'à ce qu'enfin ce qui était d'abord un avantage pour quelques-uns, se transforme en condition d'existence pour tous. Chacun se voit réduit à l'obligation de vendre cher ce qu'il produit, parce qu'il achète cher ce que produisent les autres; et par une conséquence inverse, le bon marché des produits des uns entraîne le bon marché général.

Digitized by Google

Malgré ses vices et ses inconvénients, malgré les causes nombreuses de crises qu'il provoque par la position anormale dans laquelle il place l'industrie, le système prohibitif est, à la rigueur, possible dans la Grande-Bretagne, qui ajoute une population coloniale de cent millions d'âmes aux vingt-sept millions d'habitants du royaume; il serait possible pour les trente-quatre millions de Français agglomérés, qu'encore resterait-il impraticable, inadmissible en Belgique. Des pays vastes comme la France et la Grande-Bretagne, ayant une population aussi considérable, peuvent, jusqu'à certain point, trouver en eux-mêmes, pour se suffire, des ressources qui manquent à un pays beaucoup plus petit, où la production est proportionnellement plus considérable, qui a dès lors indispensablement besoin de débouchés extérieurs.

On l'a dit bien des fois, et avec raison, pour les vignobles du Médoc, pour les coteaux de la Bourgogne, les départements du nord de la France seront toujours les principaux débouchés, comme Bordeaux, Lyon, Marseille servent au plus grand écoulement des produits des fabriques et manufactures de Paris, de Lille et d'Amiens.

Paris consomme en un an, dans le rayon de son octroi, dans l'intérieur de ses murs, plus de vins que la Grande-Bretagne n'en a tiré de France depuis un quart de siècle, plus que la Belgique n'en tire en quinze ans, autant que la France en exporte à l'étranger.

Si l'on prend pour appréciation des consommations de Londres celle du charbon, on voit que la métropole britannique consomme moyennement de deux millions à deux millions deux cent mille tonnes de houille, c'est-à-dire presque autant qu'on en extrait de toutes les houillères du Hainaut, et au delà du double de la quantité totale exportée à l'étranger.

Placé dans des conditions semblables, on comprend pour un pays la possibilité du système prohibitif. Au besoin, ces États pourraient se murer; comme ils sont de beaucoup leurs principaux consommateurs, il resterait encore d'immenses débouchés à leur production.

En Belgique, il n'en est pas ainsi; il y a des productions, et de très-importantes, qui ont absolument besoin du débouché extérieur;

Digitized by Google

ôtez-leur l'écoulement à l'étranger, elles recevront une secousse terrible, dont peut-être elles ne se relèveront pas. Toutes les houillères du Hainaut réunies n'ont extrait en 1837 que deux millions cinq cent mille tonnes de charbon, et il en a été exporté en France la quantité énorme de huit cent mille tonnes, ou le tiers de l'extraction totale. Dans les développements d'une proposition relative aux toiles et au lin, un honorable représentant des Flandres portait à cinquante-cinq millions, par une évaluation fort large, la valeur de toutes les toiles fabriquées dans les deux Flandres, et il en est exporté annuellement en France pour vingt-cinq à trente millions, ou plus de la moitié de la quantité offerte en vente. La production du lin dans les mêmes provinces peut être estimée à vingt millions de kilogrammes; la Grande-Bretagne en achète du quart au tiers. Restreignez la fabrique des armes à la seule consommation de la Belgique, et voyez ce qu'elle deviendra; que serait également la fabrication des dentelles et celle des clous, sans le débouché extérieur? On voit donc que le placement à l'étranger est indispensablement nécessaire à une partie considérable des produits belges. Or, pour conserver ces débouchés, pour y consolider nos relations, pour les étendre proportionnellement à l'accroissement de la production, il faut s'appuyer sur le bon marché, et le bon marché est presque à coup sûr opposé au système prohibitif. Il faut des débouchés à l'industrie belge, il lui en faut de grands, de considérables; mais à cet égard la loi est impuissante. Une élévation de droits à l'entrée dans le royaume, un redoublement de sévérité pour la répression de la fraude, peuvent bien repousser les produits étrangers, et forcer le consommateur belge à payer les produits nationaux plus cher que si la concurrence eût été plus libre; mais cette coërcition s'arrête à la frontière; le tarif de nos douanes est impuissant sur les consommateurs étrangers; pour ceux-ci, c'est de la question du prix, de la question du bon marché relatif que dépend la préférence. Au dedans, on peut rendre la lutte plus facile à grand renfort de douaniers; au dehors, tout change : là il faut lutter par la qualité des produits et les conditions de la vente.

Puisque tous les peuples industriels ont un excédant de production qu'ils doivent écouler au dehors, où le bon marché seul fait loi, n'est-il pas évident que le meilleur système de douanes sera dé-

Digitized by Google

sormais celui qui mettra les industriels à même de fabriquer au plus bas prix, et non celui qui s'efforcera de les faire vendre le plus cher possible?

C'est donc à produire à bon marché qu'il faut s'attacher; c'est donc dans la comparaison des facilités de production industrielle qu'est renfermée en réalité la question du choix d'un système économique.

Quelle est, sous le rapport des conditions de production, la position de la Belgique et celle de ses concurrents?

Il y a d'abord à l'avantage de la Belgique, comparativement à la situation de la Grande-Bretagne et de la France, ses concurrents naturels, un fait primordial qui exerce une influence incessante sur la législation économique, c'est la quotité plus faible de la dette publique.

La Belgique a contracté trois emprunts depuis sa révolution : l'un de cent millions à 5 %, l'autre de trente millions à 4 %, et le troisième de cinquante millions à 3 %. Quoique ces deux derniers, affectés aux travaux publics, et spécialement au chemin de fer, aient un emploi essentiellement reproductif, nous les comprendrons néanmoins dans le chiffre total des dettes. Ces trois emprunts, avec leur amortissement et les frais qu'ils entraînent, exigent annuellement neuf millions et demi de francs. La conclusion de la paix et la transaction financière du traité du 19 avril font passer à notre charge une dette nouvelle de dix millions et demi; en y ajoutant quatre millions pour les pensions inscrites, la totalité de la dette publique en Belgique est de vingt-quatre millions, ce qui donne une moyenne de *six francs* pour ses quatre millions d'habitants.

En France, les différents services de la dette publique s'élèvent à près de trois cent quarante millions de francs. Pour une population de trente-quatre millions d'habitants, c'est une moyenne de *dix francs*.

En Angleterre, la somme affectée au payement de la dette inscrite, des pensions, etc., est du montant énorme de huit cents millions; et comme le Royaume-Uni doit seul y pourvoir, la charge moyenne est de *trente francs* par habitant, pour une population de vingt-sept millions d'âmes.

Ainsi, la proportion de la dette publique de Belgique est à celle

Digitized by Google

de la France comme 3 est à 5, et à celle de la Grande-Bretagne comme 1 à 5.

De la hauteur de la dette natt en premier lieu le besoin d'abondantes ressources pour le trésor, puis l'élévation des droits sur les objets de consommation, et par conséquent une influence directe sur le bien-être des masses et sur le prix de revient de la production manufacturière.

Pour pourvoir aux besoins de son budget, la Grande-Bretagne est obligée de faire produire aux douanes une somme de vingt millions de livres sterling (cinq cents millions de francs), et elle tire douze millions sterling (trois cents millions de francs) de l'accise sur la bière, les eaux-de-vie indigènes, les verres, les briques, et quelques autres articles de moindre importance.

La France perçoit cent dix millions en droits d'entrée et de sortie, et deux cent soixante millions en taxes de consommation (contributions indirectes) sur le sel, les boissons, le tabac, etc.

En Belgique, le produit de la douane est d'environ huit millions, et celui des accises de seize millions.

Ainsi, en rapprochant du chiffre de la population respective des trois pays ces charges fiscales, qui atteignent le plus directement le commerce et l'industrie, on arrive aux résultats suivants de l'imposition moyenne par habitant :

En Angleterre.	Pour la douane,	18 fr. 50 ;	pour l'accise,	11 fr. 10.	Ensemble,	29 fr. 60.
En France.	»	3 fr. 25 ;	»	7 fr. 65.	»	10 fr. 90.
En Belgique.	»	2 fr. ;	»	4 fr.	»	6 fr.

De ces différences énormes ressort, pour la France et pour la Grande-Bretagne, l'élévation de la main-d'œuvre dans une proportion équivalente aux droits qui pèsent sur les objets de consommation ; l'élévation du prix de revient de fabrication pour la part des droits retombant sur les matières premières. Mais entrons plus avant dans cette appréciation de la situation de la Belgique industrielle, mise en regard de celle de l'industrie française et anglaise.

La production manufacturière se compose de quatre éléments principaux :

Les capitaux ;

Les machines et mécaniques :

Digitized by Google

Les matières premières;

La main-d'œuvre.

Longtemps la Grande-Bretagne a pesé sur l'industrie des autres pays par la puissance et le bon marché de ses capitaux. Ce n'était en quelque sorte qu'en Angleterre qu'on voyait s'élever ces vastes établissements où tous les procédés économiques peuvent être mis en pratique, où l'on profite de tous les avantages d'une fabrication étendue; ce n'était que dans ce pays que l'industrie se procurait des capitaux à bon marché. Partout ailleurs, les industriels isolés manquaient de ressources suffisantes, et celles qu'ils demandaient au crédit les ruinaient. Aujourd'hui, la puissance des capitaux anglais décroît et leur prix s'élève. C'est là un fait immense, destiné, lui aussi, à prendre sa part d'influence dans l'avenir de la métropole industrielle, et qui doit exciter vivement l'attention de ses hommes d'État.

Dans les diverses enquêtes faites en France, les industriels ont toujours insisté sur le grand avantage qui résultait pour leurs concurrents britanniques de la différence d'intérêt des capitaux; mais déjà il s'était établi entre les divers pays industriels un mouvement de nivellement qui continue et qui doit finir par placer, à cet égard, tous les peuples dans une situation à peu près semblable. Pendant la guerre continentale et dans les premières années qui l'ont suivie, tous les capitaux anglais devaient chercher leur emploi sur le sol britannique, faute d'une connaissance approfondie des bénéfices et des garanties qu'offraient les autres pays. Cette abondance amenait le bon marché. Mais à mesure que les relations entre la Grande-Bretagne et le continent sont devenues plus intimes, à mesure que les communications sont devenues plus faciles, que les craintes de guerre ont disparu, que la paix a semblé mieux assurée, les capitaux anglais ont cherché à prendre leur niveau, et ils se sont dirigés vers les pays où ils étaient le plus chers. Il en a été moins offert d'un côté, tandis qu'il en était offert davantage de l'autre; il y avait baisse ici, tandis que là leur prix tendait à s'élever. En outre, l'état de guerre avait pour conséquence de faire consommer tous les revenus particuliers à l'intérieur, de sorte que les emprunts contractés pour les subsides fournis aux coalitions successives formées contre la France n'apportaient pas de changements dans la situation du pays.

Digitized by Google

Les capitaux s'échangeaient contre des titres admis par tous; il n'y avait qu'une transformation de valeur. Mais depuis la paix, une émigration considérable a eu lieu. En France, on évalue à cent millions de francs la somme des revenus dépensés annuellement par les Anglais qui y résident. Une semblable évaluation serait assez difficile à faire pour la Belgique, mais elle donnerait également un chiffre très-élevé comme représentation du montant des dépenses faites par des particuliers anglais. C'est là encore une cause puissante de déplacement des capitaux. De plus, ces particuliers qui aujourd'hui dépensent leurs revenus sur le continent, y apporteront demain leurs capitaux. Combien, en effet, ne compte-t-on pas, en Belgique, en Allemagne, en France, d'établissements industriels ou de maisons de commerce fondés par des Anglais ou avec des capitaux anglais. Et, pour le dire ici en passant, une maison de commerce qui s'établit, une manufacture qui s'élève, une usine qui s'ouvre avec des capitaux venus de l'étranger, ne devrait pas exciter la répulsion dont ces établissements sont parfois l'objet. C'est une arme enlevée à nos concurrents et remise entre nos mains. Il faut s'en féliciter, et non s'en plaindre. Si la concurrence devient plus difficile pour quelques intérêts privés, elle devient plus facile pour le pays, puisqu'il acquiert plus de moyens de la soutenir.

La hausse des céréales a provoqué une importation considérable en Angleterre; elle a été, en valeur, de près de deux cents millions de francs en moins d'un an, d'août 1838 à mai 1839; on pourrait attribuer au besoin de payer cette importation si subite l'élévation du prix des capitaux dans la Grande-Bretagne, si d'autres faits ne venaient confirmer qu'ils tendent fortement à se mettre de niveau avec l'intérêt des capitaux à l'étranger. A chaque perturbation qui s'est manifestée dans ces dernières années, soit par la crise américaine, soit par le développement trop gigantesque des entreprises de chemins de fer, soit par l'extension subite de l'importation des grains, l'on a vu aussitôt les banques britanniques porter le taux de leur escompte à 5, 5 ½ et 6 %. En ce moment même, l'intérêt de la banque d'Angleterre est à 6 %, tandis que les banques du continent n'ont rien changé au taux de leurs escomptes. Le cours des actions industrielles et financières peut également servir d'indicateur exact de la véritable valeur des capitaux. On peut s'assurer,

Digitized by Google

par la comparaison du cours vénal des actions et des dividendes de la banque d'Angleterre et des grandes banques du continent, qu'il y a parité entre elles, ou du moins la différence est très-peu sensible; leur cours s'établit sur la base d'un intérêt de 4 °/₀. Pour les entreprises industrielles, il se soutient un peu au-dessus, mais en Angleterre son prix est actuellement de 5 °/₀. Les revenus du chemin de fer de Liverpool à Manchester ne sont pas susceptibles de réduction prochaine, puisque la société est obligée de faire des dépenses presque inutiles, afin que ses bénéfices ne dépassent pas 10 °/₀ du capital nominal employé à la construction (au-dessus de 10 °/₀ le tarif devrait être réduit, aux termes de l'acte de concession); et malgré la solidité du placement, malgré la fixité d'un revenu nominal de 9 $\frac{6}{8}$ à 9 $\frac{3}{4}$, le taux des actions reste au-dessous de 200, il flotte entre 185 et 195, et se maintient au produit net de 5 °/₀. C'est de même sur le pied de 5 °/₀ que s'établit le cours des autres entreprises les mieux assises, des canaux, des compagnies d'assurances, etc. Or, ce taux n'est pas inférieur à l'intérêt régulateur du cours des actions des sociétés semblables du continent. A peine est-il donc nécessaire de faire remarquer que la Belgique n'est pas restée en dehors de ce mouvement. Les capitaux n'y sont pas chers, et leur puissance s'accroît des forces réunies de l'association. Voilà pour la base première de toute entreprise industrielle et commerciale.

La paix générale a trouvé l'Angleterre presque seule en possession des moyens mécaniques de fabrication; le courage et l'intelligence de quelques hommes, au premier rang desquels figure le Gantois Lievin Bauwens, avaient pu les introduire en Belgique et en France; mais ils étaient extrêmement peu répandus, et la difficulté des relations nous laissait toujours fort en arrière des perfectionnements successifs des industriels anglais. Grands aussi ont été les efforts du gouvernement britannique pour tâcher de conserver ce monopole! La sortie de tout outil, machine, instrument ou dessin propre à préparer ou travailler la laine, le coton, le lin et la soie a été prohibée, sous peine d'un an de prison et d'une amende de deux cents livres sterling (5,000 fr.). Non contents de la rigueur de cette législation et du zèle ordinaire de la douane, les fabricants anglais ont établi, à leurs frais, un service spécial de surveillance pour em-

Digitized by Google

pêcher l'exportation des machines. Ces précautions ont entravé sans doute l'extension de l'emploi des agents mécaniques, mais ils n'ont pu l'empêcher.

« Depuis 1817, » disait M. Victor Grandin, fabricant à Elbeuf, dans l'enquête française de 1834, « j'ai fait de fréquents voyages en » Angleterre; presque toujours j'ai été assez heureux pour pénétrer » dans les ateliers, et chaque fois, malgré la prohibition dont sont » frappées à la sortie toutes espèces d'ustensiles, je suis parvenu à » rapporter quelque machine ou quelque procédé nouveau. Mais » dans le dernier voyage, je n'ai rien remarqué que nous n'eussions » déjà. Je puis donc dire qu'il y a égalité dans l'emploi des ma- » chines. » Tous les industriels belges peuvent en dire autant; pour eux aussi il y a égalité dans l'emploi des machines. Aujourd'hui d'ailleurs, plus que jamais, il y a impossibilité pour les peuples de tenir cachés les perfectionnements et découvertes qui se révèlent dans leur sein, alors que les principaux inventeurs vont eux-mêmes au-devant de la circulation cosmopolite de leurs procédés, en s'empressant de prendre des brevets à l'étranger. Ils préfèrent une introduction immédiate aux bénéfices de laquelle ils participent, à celle dont un peu plus tard d'autres profiteraient à leur détriment.

La supériorité mécanique de la Grande-Bretagne a donc toujours été en décroissant depuis la paix; les peuples qu'elle primait se sont mis à son niveau, et nous ne pensons pas que la Belgique ait rien à désirer sous ce rapport. Les fabriques de machines de Seraing, Liége, Gand, Verviers, Bruxelles et Charleroi ne restent en arrière d'aucune invention, d'aucun perfectionnement. Ce n'est donc pas encore de ce côté que nous devons craindre la concurrence qu'appelle un régime libéral de douanes.

L'organisation financière de la Belgique et l'économie générale de son administration lui ont permis de conserver intactes, à la révolution, les facilités de travail que le tarif des douanes avait procuré à l'industrie en laissant à peu près libre de tous droits l'entrée des matières premières. En comparant encore sur ce point les conditions qui régissent l'industrie belge et l'industrie de la Grande-Bretagne et de la France, on trouve que l'avantage est en notre faveur.

L'importation du lin n'est soumise chez nos concurrents qu'à un

Digitized by Google

droit de balance; mais la Belgique produit ce filament en quantité surabondante à ses besoins; l'Angleterre, au contraire, en tire pour des sommes considérables de l'étranger. Nous avons donc sur elle, pour le développement de cette fabrication, l'avantage de l'économie des frais d'achat et des frais du transport du lieu de production au lieu de fabrication.

L'entrée de la laine est entièrement libre en Belgique. En Angleterre, il n'y a d'admis en franchise complète que la laine provenant des possessions britanniques; pour toute autre, le droit est d'environ 4 %, et comme les quantités importées avec paiement de droits s'élèvent de vingt à vingt-cinq millions de kilogrammes, la douane perçoit par année cent quarante à cent soixante mille livres sterling, ou trois et demi à quatre millions de francs, charge inconnue à notre industrie. En France, le droit, qui a été pendant près de quinze ans de 33 %, est actuellement réduit à 22 %; l'importation s'élève de dix à douze millions de kilogrammes, qui acquittent ensemble pour sept millions de droits, dont la moitié seulement est remboursée en primes à la sortie des produits manufacturés; il reste par conséquent sur l'industrie française une charge de trois et demi à quatre millions, indépendamment du dommage qui doit résulter pour elle du renchérissement que le droit occasionne sur la laine indigène.

Le coton est actuellement la plus importante des matières employées par l'industrie en Europe et dues à la production exotique. En Belgique, le droit d'entrée sur le coton en laine est de 1 fr. 92 c. par cent kilogrammes, ou moins de 1 %, tandis qu'en Angleterre il ressort à 6 fr. ou 3 %, et qu'il est en moyenne en France de 21 fr. ou 11 %. Les industriels de la Grande-Bretagne paient en moyenne annuelle, pour ce droit, quatre cent mille livres sterling, ou dix millions de francs. Quoique la consommation manufacturière soit bien moins grande en France, la hauteur du droit fait percevoir de ce chef huit à neuf millions de francs, sur lesquels cinq à six cent mille francs sont remboursés à l'exportation des fils et tissus envoyés à l'étranger. En Belgique, où la consommation est de six à sept millions de kilogrammes, nos industriels n'ont à acquitter que cent vingt à cent quarante mille francs de droits. Au taux du tarif anglais, il y aurait trois cent cinquante à quatre cent mille francs à

Digitized by Google

payer, et treize à quatorze cent mille francs d'après le tarif français; différence énorme sur une matière qui prend une si large part dans le mouvement industriel.

Dans les trois pays, l'importation de la soie n'est soumise qu'à un droit de balance. Si cette fabrication ne s'établit pas en Belgique sur le même pied qu'en Angleterre, où l'on tire exclusivement la matière première de l'étranger, la cause n'en est pas dans le manque de facilités pour la mise en œuvre, et pas davantage dans le défaut de protection, puisqu'il a fallu réduire récemment le droit existant sur les produits fabriqués pour empêcher la fraude, trop excitée par la hauteur du droit à les soustraire à l'action de la douane.

En faisant les mêmes comparaisons pour les autres matières premières employées dans les manufactures, pour les bois, les teintures, la potasse, etc., toujours on reconnaît que le tarif belge est généralement au-dessous du tarif britannique, et surtout du tarif français; que dès-lors le prix de revient doit être moindre sous ce rapport en Belgique, qu'en France et que dans la Grande-Bretagne.

Reste à examiner le dernier élément de la production industrielle: la main-d'œuvre. Il est assez notoire, et des citations de chiffres seraient inutiles, que la main-d'œuvre est moins chère chez nous que chez nos rivaux. Les industriels français ont fréquemment invoqué ce fait dans l'enquête, pour expliquer les craintes que leur inspirerait notre libre concurrence. Mais ce que l'on ne sait pas assez, c'est que ce moindre prix de la main-d'œuvre n'est pas obtenu aux dépens du bien-être des classes ouvrières; il est au contraire vrai de dire que leur aisance est plus grande, plus générale que celle des ouvriers anglais et français, et c'est sur la législation douanière qu'il faut en reporter le bienfait. Mettant en équilibre tous les intérêts matériels, elle a fait que l'ouvrier pût se procurer avec économie les produits nécessaires à l'alimentation de sa famille; c'est le plus sûr moyen de le mettre à même de livrer à son tour son travail au meilleur marché.

La loi sur les céréales est faite en Belgique en vue d'assurer aux cultivateurs un prix de 18 francs pour l'hectolitre de froment; afin d'empêcher, autant que possible, que ce prix soit dépassé, l'entrée est rendue entièrement libre aussitôt que la limite extrême de 20 francs est atteinte. En France, la libre entrée n'est accordée que

Digitized by Google

pour une moyenne de 24 francs, et en Angleterre le plus faible droit exige une hauteur de prix qui ressort à plus de 30 francs. La législation française tend par conséquent à maintenir le froment à 20 %, ou un cinquième au-dessus des prix de Belgique; la législation britannique cherche à la conserver à 50 %, ou à moitié en sus.

On ne peut nier que de semblables différences ne se fassent vivement sentir dans la classe ouvrière, d'autant plus que le prix du froment sert de régulateur pour tous les autres produits de la terre; il n'en est pas un seul qui ne se ressente des mesures législatives prises pour élever la valeur de cette céréale.

Une enquête particulière a été instruite en 1835 sur tous ces points. Elle a constaté qu'avec un salaire bien inférieur au salaire des ouvriers français ou anglais, l'ouvrier belge était dans une situation plus heureuse; les choses n'ont pu beaucoup varier depuis lors.

Nous venons de voir quelle était la différence de la législation à l'égard des céréales, et par contre-coup des autres produits agricoles. Pour la viande, il a été établi qu'elle se vendait à Gand 40 centimes le demi kilogramme, tandis qu'elle valait 60 centimes à Rouen, et 80 centimes à Manchester; de sorte qu'en portant seulement à un quart de kilogramme la consommation journalière, il en résulte, au profit de l'ouvrier belge, une économie de 10 centimes par jour sur la dépense que doit faire l'ouvrier français, et de 20 centimes sur la dépense de l'ouvrier anglais.

La boisson ordinairement consommée par la classe ouvrière se vend, à Gand, 20 centimes le litre; elle se vend 30 centimes à Mulhouse et 50 centimes à Manchester. Ce n'est pas exagérer que de calculer la consommation quotidienne à un litre; c'est donc de rechef une nouvelle économie pour l'ouvrier belge de 10 centimes, comparativement à la dépense de l'habitant de Mulhouse, et de 30 centimes sur la dépense de l'habitant de Manchester.

Le tarif belge permet en outre aux consommateurs de se fournir de café et de tabac, objets de grande consommation pour les ouvriers, à des prix bien au-dessous de ceux payés par les consommateurs anglais et français. En effet, le café est imposé à l'entrée en Belgique d'un droit de 8 francs par cent kilogrammes, tandis que la moyenne des droits payés pour les quantités admises en consom-

Digitized by Google

mation est en Angleterre de 125 francs et en France de 90 francs, c'est-à-dire que dans ces deux derniers pays le droit double la valeur de la denrée.

La culture du tabac est libre en Belgique, et le tabac étranger ne paie en douane qu'environ 4 francs par cent kilogrammes. En France, le produit de la culture est livré entièrement à l'État, et le monopole qu'il exerce élève à 7 ou 8 francs le prix du kilogramme de tabac fabriqué, que l'ouvrier belge peut se procurer pour 2 francs ou 2 francs 50 centimes. Dans la Grande-Bretagne, la culture de cette plante est complètement interdite et le tabac étranger est imposé d'un droit moyen de six shellings (7 fr. 50 c.) par kilogramme, ce qui en porte le prix pour le consommateur, malgré les fraudes qu'il subit à la fabrication, à 8 francs 50 centimes ou 9 francs.

Ainsi, la Belgique possède la main-d'œuvre et les matières premières à des conditions plus favorables que ses rivaux; elle marche de pair avec eux pour le perfectionnement des machines, et voit chaque jour disparaître, si elle existe encore, la différence du prix des capitaux.

Tous les éléments de la production manufacturière la plus économique sont donc réunis entre ses mains; si elle ne tire pas tout le parti possible de ces avantages, leur connaissance mieux approfondie l'y conduira naturellement.

Dans une telle situation, instruite par l'expérience heureuse de son passé, avertie par la tendance générale de tous les peuples vers un régime de liberté modérée et progressive, la Belgique, qui a déjà la base de ce régime posée dans sa législation commerciale, doit y persévérer, l'affermir, l'étendre, et loin d'y renoncer, s'attacher, par des efforts prudents et graduels, à mettre en harmonie avec son principe les parties de cette législation qui s'en éloignent encore.

Digitized by Google

DU CARACTÈRE

DE QUELQUES-UNS DES ÉVÉNEMENTS ET DES HOMMES DE LA RÉVOLUTION DU XVI^e^ SIÈCLE.

(*Suite et fin.*)

Dans les premiers instants qui suivirent le départ de Granvelle, tout alla bien pour Marguerite. Les membres opposants du Conseil d'État, qui avaient cessé de le fréquenter, y revinrent et montrèrent un zèle peu ordinaire. Le calme n'était que momentané; Philippe, en sacrifiant son ministre, n'avait pas renoncé à l'exécution de son plan. On le sentait, et le premier succès obtenu devait engager à vouloir davantage.

Quand les deux fameuses dépêches datées de Valladolid et de Ségovie [1] arrivèrent à Bruxelles, la question entre Philippe et la réforme était toujours la même; les circonstances seules avaient changé; l'absence de Granvelle avait donné, dans le Conseil d'État, la majorité à ses adversaires, et la marche de l'administration avait

[1] 2 juin et 17 octobre 1565.

Digitized by Google

nécessairement dû se ressentir de ce déplacement de l'autorité.

Les deux dépêches prescrivaient à Marguerite l'exécution entière des édits de Charles-Quint. Elles avaient été expédiées après de longues irrésolutions, et suivirent de près à Bruxelles le comte d'Egmont, de retour du voyage que, sur les instances de Marguerite, il venait de faire en Espagne pour rendre compte au monarque de la situation des affaires [1]. L'effet qu'elles produisirent fut d'autant plus vif, que la réforme, encouragée par les derniers succès, était parvenue à conquérir une tolérance de fait. La question de la mise à exécution des dépêches provoqua cette mémorable séance, où les conseillers du gouvernement se partagèrent entre le président Viglius et le prince d'Orange; dans une intention facile à pénétrer, celui-ci opina pour la publication immédiate; Viglius, au contraire, se prononça pour la surséance, en offrant de prendre sur lui la responsabilité de cet acte de désobéissance [2]. Marguerite, tremblante à l'idée de provoquer le ressentiment de son frère, se laissa prendre au piége; les derniers ordres du monarque furent en conséquence transmis aux conseils de justice, avec injonction de s'y conformer. La plupart des fonctionnaires auxquels ils étaient adressés se déclarèrent dans l'impossibilité de les faire exécuter, et les mécontents, puisant une nouvelle force dans cette résistance générale, répondirent à Philippe par la confédération qui adopta, comme manifeste, l'important document désigné sous le nom de *Compromis*. Guillaume, satisfait d'avoir entraîné Marguerite au bord du précipice, n'avait pas attendu jusqu'alors pour cesser d'assister au Conseil d'État; il donna pour motif l'impossibilité d'exécuter ces dépêches dont il avait cependant provoqué la publication.

[1] Ce fut alors que Philippe convoqua une assemblée de théologiens, pour savoir s'il *devait* accorder quelque tolérance aux réformés, et que se passa cette scène si caractéristique qui a été traitée bien à tort, pensons-nous, de comédie par quelques écrivains.

[2] Ce fut à la fin de cette séance, au rapport de Viglius (vita Viglii, p. 45), que Guillaume, parlant à un de ses voisins, laissa échapper ces mots : *Visuros nos brevi egregiæ tragœdiæ initium.*

Digitized by Google

Le *Compromis* était une véritable déclaration de guerre à Philippe. Il contenait, il est vrai, force protestations de fidélité au souverain; le but n'en était pas moins évident : il consistait à former de tous les signataires une espèce d'association mutuelle; à garantir, à ceux d'entre eux que menacerait l'inquisition, l'assistance de ses frères. Aux yeux du monarque, cette association était d'autant plus criminelle, que l'on avait semblé faire un appel aux secours étrangers, en tolérant dans les assemblées préparatoires où se discuta le *Compromis*, des luthériens allemands et des calvinistes français[1]. Le caractère de la confédération se dessina mieux encore après la réunion qui eut lieu à l'hôtel de Cuylembourg, le lendemain de l'arrivée des confédérés à Bruxelles. Brédérode, dit Strada [2], leur fit jurer que si l'un d'eux était arrêté pour fait de religion ou à cause de la confédération, les autres, toute affaire cessante, prendraient les armes s'il le fallait pour le délivrer.

Les forces de la confédération, les moyens dont elle disposait, furent exagérés auprès de Marguerite; on allégua, au Conseil d'État, qu'elle pouvait mettre en mouvement une armée de 35,000 hommes, et le comte d'Egmont parut certifier l'exactitude de cette ridicule assertion [3]. Aussi ce fut une question grave, soumise aux conseillers du gouvernement, que celle de savoir si les porteurs de la requête seraient accueillis. La discussion fut vive : on insista vivement d'une part sur l'inconvenance qu'il y avait à se réunir au nombre de trois à quatre cents, pour la remise d'une pièce dont quatre ou cinq personnes eussent pu se charger; d'autre part, sur ce qu'il y aurait de blessant pour les représentants des plus nobles familles du pays, dans le refus d'une audience que l'on accordait au bourgeois le plus obscur. L'admission fut décidée.

Quand on suit la marche des événements, on reste convaincu que les membres opposants du Conseil d'État ne furent pas étrangers

[1] Hopperus, p. 68.

[2] Strada, lib. V.

[3] Hopperus, p. 69.

Digitized by Google

à la confédération. La part toutefois qu'ils y prirent fut différente; ainsi, le comte d'Egmont, avec l'indécision de son caractère, se contenta de laisser faire et d'approuver tacitement, tandis que l'activité du prince d'Orange peut être regardée comme la cause déterminante. Ce fut Philippe de Marnix, son homme de confiance, qui rédigea le *Compromis*, et lui-même se trouva en personne à la réunion préparatoire de Hoogstraeten [1]. La présence de Guillaume et des deux comtes ses amis, au banquet que Brédérode donna aux confédérés, est également un fait significatif; ce ne fut pas, quoi qu'en ait dit le malheureux comte d'Egmont dans sa défense, le hasard qui les y réunit; ils allaient recevoir l'ovation que méritaient les services rendus par eux à la cause nationale.

Le *Compromis* prouve combien était délicate encore la situation des opposants; rédigé par un zélé calviniste, il renferme des assurances d'attachement à la religion romaine; les mêmes assurances se retrouvent dans le discours qu'à cette occasion Guillaume prononça au sein du Conseil d'État. Le moment n'était pas venu de déclarer qu'on voulait la liberté de conscience; on eût effrayé les catholiques, et pris à l'égard du souverain une position trop hostile; on se contenta de récriminer contre l'inquisition, qu'on dépeignait comme un moyen de rendre *serfs les pauvres Belges*. Plus tard, quand les signataires furent suffisamment compromis, les chefs du mouvement crurent pouvoir aller plus loin; on réclama, dans l'assemblée de Saint-Trond, une entière liberté de conscience; et cette déclaration fut pour beaucoup de catholiques le signal de la désertion.

Evidemment, le but de l'audience demandée par les confédérés était de montrer leurs forces, d'effrayer la gouvernante, et de l'entraîner dans une voie de concessions forcées; elle n'eut pas tout le résultat qu'on en attendait. Marguerite, d'abord intimidée, avait fini par reprendre courage, et avait répondu avec assez de fermeté. La requête des confédérés tendait à obtenir l'abolition de l'inquisi-

[1] Voir surtout l'*Apologie*, p. 56.

Digitized by Google

tion et la convocation des États-Généraux, avec le concours desquels devait s'effectuer la révision des placards contre l'hérésie [1]; l'inquisition et l'exécution de ces placards devaient en attendant être suspendues. Marguerite se borna à promettre qu'elle intercéderait auprès du monarque en faveur des demandes de la confédération, et qu'elle recommanderait d'user de ménagements dans l'application des édits. En même temps, elle fit rédiger par le Conseil privé un projet sur lequel on provoqua l'avis des États et des conseils provinciaux, et qui modifiait la législation existante; ce travail, qui fut discuté et amendé par le Conseil d'État, était destiné au cabinet de Madrid. Cette circonstance servait à souhait les intentions de Philippe, qui, tourmenté par des scrupules religieux, cherchait à temporiser dans ce moment où la promptitude de décision était si nécessaire; il prétexta la nécessité d'avoir sous les yeux le projet du Conseil privé et les opinions des magistrats du pays; d'entendre également ce qu'avaient à lui dire le marquis de Berghes et le baron de Montigny, qui devaient se rendre en Espagne sur la demande des confédérés, et qui, comme s'ils avaient pressenti leur sort, retardaient leur départ. Les deux députés porteurs des modifications projetées par le Conseil privé arrivèrent enfin à Madrid, deux mois après la présentation de la requête [2], et Philippe s'empressa de prendre l'avis de ses conseillers. Ceux-ci crurent reconnaître, dans ce qui se passait, un plan formé de longue main par *un ou deux personnages ennuieux ou convoitteux du gouvernement et changement de la religion,... pour avoir en leurs mains le gouvernement des Pays-Bas, et introduire en iceluy la liberté*

[1] C'est Guillaume qui le premier avait demandé la convocation des États-Généraux, mesure dont Granvelle s'empressa de dépeindre à Philippe tout le danger pour l'exercice de son autorité souveraine.

[2] En juin 1566. Il est inutile de dire que nous passons constamment sur les faits secondaires et les circonstances de détail; ainsi, pour être exact, il faudrait dire que le baron de Montigny précéda en Espagne le marquis de Berghes; que les avis des États furent transmis en deux envois; que ceux des conseils de justice ne furent pas adressés au ministère de Madrid, circonstance dont il se plaignit, et dont il se servit pour alléguer que leur opinion était contraire au projet.

Digitized by Google

de la religion [1]; selon eux, l'opposition à Granvelle avait été la manifestation première du complot dont les demandes des confédérés étaient la révélation complète. Le résultat de la délibération des conseillers de Philippe fut toutefois empreint de modération, et le roi s'y conforma. La dépêche qu'il adressa à Marguerite, pour lui donner connaissance de son projet d'aller en Belgique au printemps suivant, portait sur trois points : il abolissait l'inquisition du pape, et ne maintenait que celle des évêques, admise dans tous les États chrétiens; il provoquait, de la part du gouvernement de Bruxelles, un projet autre que celui qui lui avait été envoyé pour l'adoucissement des édits, et promettait de s'y conformer, *tenant soing que la saincte foy catholique et l'authorité du roy fust gardée* [2]; il autorisait enfin la gouvernante à publier une amnistie, avec quelques restrictions qui atteignaient principalement les ministres du culte réformé.

Ces concessions, qui quelque temps auparavant eussent pu ramener le calme, avaient le tort irremédiable d'arriver trop tard. Pendant qu'on délibérait à Madrid, les esprits avaient marché en Belgique. On n'en était plus aux premiers griefs, ni aux premières hésitations.

Les réformés, forts de l'appui des confédérés, avaient fait le dénombrement de leurs ressources, et s'enhardissaient toujours davantage. Ce n'était plus une simple tolérance de fait qu'ils demandaient, mais une liberté entière pour l'exercice de leur culte. Le pays était en pleine insurrection, quand les confédérés se réunirent à Saint-Trond, en plus grand nombre qu'ils ne l'avaient fait auparavant. Cette assemblée, convoquée sous prétexte du retard qu'on mettait à prendre une résolution définitive sur leur requête, eut lieu précisément à l'époque où Philippe se décida à des concessions [3]. La ligue revêtit alors ouvertement son caractère, et se posa vis-à-vis du gouvernement comme une puissance avec laquelle il

[1] Hopperus, p. 82.

[2] Id., p. 89.

[3] Juillet 1566.

Digitized by Google

fallait traiter. Ses députés s'abouchèrent avec ceux de la gouvernante, et on finit par consentir à attendre pendant vingt-quatre jours encore une réponse de Madrid. Peu de semaines après l'entrevue apparurent les iconoclastes [1].

Les excès commis par ces fanatiques, le pillage de plus de quatre cents églises et d'une foule de riches bibliothèques, en quelques jours [2], furent une épouvantable catastrophe. Il semble que la faiblesse des gens de bien laissât pleine licence aux malfaiteurs. Ceux qui dévastèrent la cathédrale d'Anvers étaient à peine au nombre de cent, et il paraît que la crainte seule de voir aussi attaquer leurs propriétés particulières engagea les bourgeois à s'opposer à ces scènes désastreuses [3].

Parmi les confédérés, plusieurs sont signalés par l'histoire comme ayant activement fomenté les désordres. Tout parti a ses exagérés, qui le débordent. Mais les chefs, et particulièrement Guillaume, avaient trop de perspicacité pour ne pas apprécier tout le préjudice qu'en éprouverait leur cause. Une considération devait en effet frapper les moins clairvoyants, c'est que ces excès entraîneraient une scission entre les catholiques et les réformés. La manière dont le Taciturne, en arrivant à Anvers, gourmanda Brédérode, démontre qu'il était loin de voir d'un œil satisfait ces saturnales de la réforme.

Si la confédération n'excita point directement les fureurs des iconoclastes, elle en profita pour imposer ses conditions à Marguerite. Le Conseil d'État venait d'être convoqué par elle [4], lorsque

[1] Vers la mi-août.

[2] Ce fut, dit-on, dans le pillage d'une de ces bibliothèques que disparut la précieuse collection des poésies germaniques, recueillie par les soins de Charlemagne; perte qui est vivement sentie des savants qui s'occupent de l'ancienne littérature des peuples du Nord.

[3] Van Meteren, II, fol. 40.

[4] Ce fut pour se rendre à cette séance que Guillaume dut quitter Anvers, où il était, avec grande difficulté, parvenu à maintenir l'ordre; à peine était-il parti, que le pillage de la cathédrale commença.

Digitized by Google

éclatèrent les désordres. Mais les concessions de Philippe étaient désormais bien au-dessous des exigences des confédérés; ce qu'ils demandaient impérieusement, c'était la convocation des États-Généraux, dont Philippe ne voulait à aucun prix; un pardon par forme de grâce, comme prétendait l'accorder le monarque, était une proposition outrageante pour ceux qui se croyaient *plus dignes de récompense pour leurs bons offices* [1]; une simple promesse n'inspirait plus assez de confiance, il fallait des sûretés, et ce n'était qu'à cette condition que la coalition pouvait être momentanément dissoute. Marguerite, éplorée et tremblante, accepta, et un véritable contrat synallagmatique fut conclu entre elle et les confédérés; elle autorisa l'exercice du culte réformé dans les lieux où il se pratiquait de fait, en protestant contre la violence exercée à son égard.

On conçoit l'effet que produisirent les lettres de Marguerite sur l'esprit de Philippe, dans un moment où il croyait avoir comblé la mesure des concessions envers les rebelles. Catholique fervent, il frémit d'horreur au récit des profanations commises, et aspira à en tirer vengeance; souverain jaloux de son autorité, il voua à la destruction les rebelles qui avaient osé s'attaquer à lui. Vainement Marguerite voulut-elle plus tard atténuer l'effet produit par ses doléances; le coup avait été porté, et une fatale décision prise : la mission du duc d'Albe était résolue.

Jamais Philippe ne fut plus mal inspiré. Les excès des iconoclastes portaient leur fruit : ils avaient irrité les catholiques et déconsidéré la réforme, qui les avait en quelque sorte couverts de son manteau. Une réaction s'était opérée; l'autorité de la gouvernante avait repris vigueur, et la confédération était en pleine dissolution; catholiques et réformés avaient complétement rompu entre eux. Il fallut les cruautés du duc d'Albe pour les réunir de nouveau. Le comte d'Egmont et le prince d'Orange, les représentants des deux principes, s'étaient dit un éternel adieu; le premier pour faire sa

[1] Hopperus, p. 101.

Digitized by Google

paix avec une cour qui devait si mal reconnaître sa confiance, le second pour se réfugier en Allemagne jusqu'à ce que les circonstances se montrassent plus favorables. Sans doute la nouvelle de l'arrivée prochaine du duc fut pour quelque chose dans ce découragement; mais elle n'y eut pas une part aussi grande qu'on l'a dit. Quelques mois plus tôt, avant les profanations des iconoclastes et la réaction qu'elles amenèrent dans l'esprit des catholiques, l'arrivée du duc d'Albe eût produit un tout autre effet.

Jamais la cause nationale ne présenta aussi peu de chances de succès; non-seulement la scission entre les catholiques et les réformés s'était nettement dessinée, mais parmi ces derniers eux-mêmes des divisions avaient éclaté; les calvinistes poussèrent le fanatisme et l'oubli de leurs intérêts au point de se réjouir du départ de Guillaume, qui avait tenté de les réunir aux luthériens pour les mettre en position de réclamer les garanties du traité de Passau [1]. D'Egmont, comme tous ceux des catholiques que les excès des réformés et les concessions de Philippe avaient séparés du mouvement révolutionnaire, renonçait à toute idée d'opposition, et refusait de donner les mains à un projet qui tendait à fermer aux Espagnols l'entrée du pays. Les débris de la confédération, après avoir fait un appel aux armes, s'étaient vus repoussés sur tous les points. Dans ce moment, une administration ferme, mais modérée, eût probablement étouffé la révolution à sa naissance. L'horrible direction que le duc d'Albe imprima au gouvernement outragea aussi profondément les règles de la politique et de la prudence que celles de l'humanité.

Nous ne nous étendrons pas sur les détails trop connus de cette sanglante et épouvantable tyrannie. On s'est demandé sur qui il faut reporter la responsabilité de pareils actes. Est-ce sur Philippe ou sur son lieutenant? Plusieurs faits seraient de nature à faire croire que le monarque n'avait pas décrété les rigueurs atroces exercées

[1] Les Pays-Bas avaient été érigés en cercle par Charles-Quint, et faisaient ainsi partie de l'empire germanique.

Digitized by Google

en son nom. Ainsi nous le voyons, lors du siége de Valenciennes, n'accorder qu'après des instances réitérées et avec des restrictions toutes d'humanité, au gouverneur Noircarmes, la permission de donner l'assaut à une ville qui renfermait plusieurs chefs des iconoclastes. Ainsi encore, dans les instructions secrètes données au duc d'Albe [1], au lieu des injonctions sanguinaires que l'on croit y trouver, on lit qu'il faut *accorder un pardon général, et punir les chefs avec une sévérité modérée;* les autres articles de cette instruction enjoignent de ne faire de la Belgique qu'un seul royaume, avec Bruxelles pour capitale; de désarmer la population, d'aviser à d'autres mesures encore qui prouvent le parti pris par la cour de Madrid de profiter de la circonstance pour consommer l'œuvre de la centralisation. Mais comment admettre qu'avec un souverain aussi ombrageux que Philippe, le duc d'Albe ait osé prendre sur lui les mesures extraordinaires de son administration; qu'il se soit hasardé à envoyer à l'échafaud les comtes d'Egmont et de Horn, sans que la mort de ces deux puissants seigneurs eût été auparavant arrêtée à Madrid; qu'il l'ait fait, ainsi qu'on l'a prétendu, pour rendre impossible un acte de clémence réclamé de Philippe par plusieurs souverains; qu'il ait refusé, comme le disent quelques historiens, de remettre ses pouvoirs au duc de Medina Cœli [2]? Si, pour les faits particuliers, on peut faire la part de la dureté de cœur de ce soldat espagnol et fanatique qui ne voyait dans les Belges que des étrangers impies, rebelles aux volontés de son maître et dignes d'un châtiment exemplaire, il ne peut être douteux que pour l'ensemble de la direction suivie le duc n'était que l'instrument des intentions de Philippe. Ce fut, dit-on, parce que Philippe désapprouvait la marche de l'administration du duc qu'il le rappela; mais en cela le roi ne fit probablement que reconnaître trop tard sa propre erreur. D'autre

[1] Dewez (Ep. VIII, div. II, ch. V) dit les avoir copiées aux archives de Bruxelles.

[2] Quant à ce dernier fait, les contemporains disent plutôt que d'Albe suscita des chicanes à Medina Cœli, et que ce fut celui-ci qui, à l'aspect des difficultés administratives de toute espèce, refusa d'accepter une succession si obérée, et provoqua son rappel.

Digitized by Google

part, d'ailleurs, on prétend que ce fut sur la demande réitérée du duc lui-même qu'eut lieu la nomination de Requesens, son successeur.

Lors de l'arrivée de Requesens [1], la cause espagnole était en décadence; on devait ce résultat aux cruautés de son prédécesseur. Les premières mesures du nouveau gouverneur furent des réparations; mais une ligne de sang avait été tracée entre les Pays-Bas et l'Espagne. Les hostilités continuèrent donc, mais elles se ressentirent de la présence aux affaires d'un homme qui n'était pas, comme le duc d'Albe, étranger aux sentiments d'humanité; on fit trêve aux massacres; Requesens fit une guerre loyale, et son administration vit, de la part de ses mercenaires, des faits d'armes dignes d'être transmis à la postérité. Deux ans après son avénement, la cause révolutionnaire était en si mauvais état, qu'on prétend que Guillaume et ses fidèles Hollandais furent un instant indécis s'ils ne rendraient point aux flots cette terre qui leur avait été péniblement enlevée, s'ils n'iraient point chercher au delà des mers d'autres foyers, une patrie nouvelle [2].

La mutinerie des troupes vint à leur aide, et la mort du grand commandeur, survenue également à propos [3], rétablit leurs affaires. Cette mort fut tellement inopinée, que Requesens n'eut pas le loisir de désigner son successeur. Le Conseil d'État se mit en possession du gouvernement, et l'avis de Hopperus engagea Philippe à le maintenir jusqu'à l'arrivée de son frère naturel, don Juan, qu'il disait prochaine. La prise de Middelbourg par les confédérés et la levée du siége de Leyde par les Espagnols, avaient rendu à peu près complète l'indépendance de la Hollande et de la Zélande; Guillaume y exerçait l'autorité souveraine. Une tentative pour faire pactiser Philippe II avec la réforme avait été faite récemment; la prétention de maintenir le catholicisme dans sa position exclusive, rendit le congrès de Bréda inutile.

[1] En 1573.

[2] Burmann, préface des *Analecta Belgica*, p. 5.

[3] En 1576.

Digitized by Google

Le Conseil d'État, composé d'hommes plus ou moins dévoués à l'Espagne, ne pouvait obtenir la confiance. L'inévitable faiblesse d'une administration provisoire dut relever les espérances. Un coup de main, évidemment suscité par Guillaume, transporta le pouvoir aux États-Généraux, dont la convocation fut décrétée malgré les ordres formels du monarque. Avant d'être mutilé et privé de ses prérogatives les plus importantes, le Conseil avait dû prendre une autre décision encore : les soldats espagnols avaient été proscrits au nom de Philippe, et les habitants invités à leur courir sus. On n'avait pas calculé la portée d'un acte qui mettait aux abois des troupes d'hommes déterminés; cet édit entraîna, entre autres malheurs, la ruine d'Anvers.

La citadelle de Gand était occupée par une garnison espagnole; le désir d'empêcher la capitale de la province d'être mise à rançon, comme déjà l'avait été Alost, engagea les États de Flandre dans une démarche importante : l'assistance du prince d'Orange, de l'ennemi déclaré de Philippe, fut demandée et accordée avec empressement. Ce fut un acheminement à un acte plus important encore, la pacification de Gand, conclue deux mois après [1]. Dans cette pacification, destinée à unir entre elles les différentes provinces des Pays-Bas, Guillaume figure comme partie principale; il y est qualifié d'*amiral général de la mer, et lieutenant pour Sa Majesté de Hollande et Zélande.*

Don Juan trouva donc la révolution consommée. Quoiqu'on n'en fût pas encore arrivé à prononcer la déchéance de Philippe, sa souveraineté n'était plus que nominale, si ce n'est dans le Luxembourg et dans quelques forteresses occupées par ses soldats. Arrivé dans la capitale de cette dernière province, don Juan se hâta d'en prévenir les États-Généraux; la dépêche fut datée du jour où Anvers fut livrée au pillage, et cette catastrophe compliquait sa position déjà fort difficile. Malgré ce nouveau motif d'exaspération, des négociations s'entamèrent avec le nouveau gouverneur, et un accord fut conclu plus tôt qu'on n'était en droit de l'espérer. L'édit perpé-

[1] En novembre 1576.

Digitized by Google

tuel de Marche en Famenne [1] contenait des obligations mutuelles; les trois principaux points accordés par Philippe étaient une amnistie sans restriction, l'acceptation de la pacification de Gand, le renvoi des soldats étrangers; les États s'engageaient particulièrement à maintenir la religion catholique, à payer une somme de 600,000 liv. dont une partie était destinée à la solde des troupes. Don Juan fit son entrée à Bruxelles [2] seulement après la réception de la ratification royale et le départ des Espagnols. Ce rétablissement de la bonne union fut de courte durée.

Au moment de l'arrivée de don Juan, le crédit du prince d'Orange dans nos provinces était à son comble. C'était à lui qu'on s'était adressé pour obtenir l'expulsion de la garnison espagnole qui occupait la citadelle de Gand; c'était lui qui avait dicté la pacification; c'était encore à lui que les États avaient eu recours pour savoir de quelle manière il fallait répondre aux assurances pacifiques de don Juan. Par tous les moyens il chercha à rendre impossible une réconciliation avec la cour de Madrid. Mettant à profit le sentiment naturel de méfiance avec lequel on devait accueillir les propositions de Philippe, il répondit qu'avant d'entrer dans aucun arrangement il fallait exiger le rétablissement des priviléges du pays, si audacieusement violés par le duc d'Albe, la reconnaissance de la pacification de Gand et le renvoi des troupes. Guillaume comptait sur un refus, il fut surpris quand, après quelques délais de pure forme, don Juan déclara souscrire à ces conditions préalables; cette fois la perspicacité du prince fut en défaut.

En combinant cette condescendance avec les événements postérieurs, on a cru que le cabinet de Madrid n'était pas de bonne foi, qu'il ne cherchait qu'une porte pour rentrer dans le pays, sans se mettre en peine des conditions imposées, décidé qu'il était à ne pas les tenir. Il est juste de reconnaître cependant que Philippe n'avait pas donné à son frère la mission d'en finir à tout prix; il y eut un

[1] Il fut publié à Bruxelles le 17 février 1577, et la ratification de Philippe porte la date du 7 avril suivant.

[2] En mai 1577.

Digitized by Google

point sur lequel il ne consentit jamais à transiger : l'intérêt du catholicisme. Avant d'agréer la pacification de Gand, il lui fallut, pour mettre sa conscience en paix, un avis de plusieurs évêques et docteurs de l'université de Louvain, qui déclarèrent que cet acte ne *contenait rien qui fust préjudiciable à la saincte foy et religion catholicque, apostolicque, romaine, ains au contraire en advantaige d'icelle, se trouvant les affaires des Pays-Bas ès termes où pour lors se trouvoyent* [1].

L'administration espagnole avait donné au pays de trop justes droits de se montrer défiant pour qu'il s'endormît sur la foi des conditions souscrites par don Juan. L'autorité du gouverneur général était restreinte par la pacification de Gand ; on lui reprocha de l'étendre et on voulut la diminuer encore. Dans toutes les circonstances, don Juan sentit la main de Guillaume qui, sans faire acte formel d'hostilité, se tenait silencieusement à l'écart au milieu de ceux que l'on pouvait appeler ses sujets, et répondait par des paroles évasives aux instances qui lui étaient adressées pour obtenir son adhésion à l'édit perpétuel [2].

Ces difficultés qui s'élevaient sur l'étendue de l'autorité de don Juan étaient autant de blessures à l'amour-propre d'un prince qu'avaient enorgueilli d'éclatants succès militaires ; il eut bientôt à craindre autre chose que des coups portés à son autorité : il lui revint de divers côtés qu'un complot, émanant d'un parti connu, était formé pour s'assurer de sa personne [3]. Il est impossible de dire

[1] Art. 2 de l'édit perpétuel. La pacification de Gand, en effet, n'accordait pas la liberté de religion ; elle stipulait seulement d'une part la suspension des édits contre l'hérésie, d'une autre le libre exercice du culte catholique dans les provinces où la réforme s'était établie.

[2] Vandervynckt, part. IV, chap. IV. Sur les négociations entre don Juan et les États, voir surtout la narration de Gaspard Schetz, seigneur de Grobbendonck, extrésorier général des finances ; elle se trouve dans le premier volume des *Analecta Belgica* de Burmann (Leyde, 1772 ; 2 vol. in-8°). Les griefs de don Juan sont en partie mentionnés à la page 21. Schetz, catholique d'un caractère modéré, fut le principal agent qui s'interposa pour réconcilier les États avec don Juan.

[3] Dewez (Ep. VIII. div. II, ch. VIII) parle même d'une proposition d'assassinat.

Digitized by Google

si ces rapports étaient fondés ; il suffit, pour l'explication des faits, qu'ils ne fussent pas dénués de vraisemblance ; l'arrestation des membres du Conseil d'État était un fait récent ; le parti à qui elle avait profité pouvait être tenté de renouveler la mesure sur un personnage plus haut placé, et l'attitude du chef autorisait cette supposition [1].

Don Juan quitta Bruxelles sous un prétexte plausible, et, deux mois après son inauguration, il s'était emparé de la citadelle de Namur [2]. C'était un coup monté ; la citadelle était gardée par les fils de ce comte de Berlaymont dévoué de tout temps à la cause espagnole, et que l'avanie dont il avait été récemment l'objet devait irriter davantage encore contre la révolution [3]. Cette voie de fait, reprochée à don Juan par plusieurs de ses partisans eux-mêmes, fut le signal de la rupture. Les États cependant hésitaient à reprendre les hostilités, et entrèrent encore en pourparlers.

Don Juan reconnut que le retour de la confiance étant devenu impossible depuis les derniers événements, il ne pouvait rester en Belgique ; il promit donc de provoquer son rappel et de se retirer, jusqu'à l'arrivée de son successeur, à Luxembourg, d'où il eût continué son espèce d'intérim. Mais les États étaient divisés, un parti inclinait vers la conciliation, l'autre s'y opposait vivement.

La difficulté principale était la possession de Namur, Marienbourg et Charlemont ; don Juan ne voulait pas s'en dessaisir. Cédant aux instances de ceux qui l'entouraient, il finit par proposer aux États la remise immédiate de la ville et du château de Namur ; celle de Marienbourg et de Charlemont devait s'effectuer aussitôt qu'il aurait été satisfait au traité à intervenir ; quant à lui, il se proposait, ainsi qu'il l'avait précédemment annoncé, d'aller à Luxembourg attendre son successeur. Ces dernières propositions furent soumises aux États-Généraux, qui s'empressèrent de les adopter [4]. Les députés de

[1] Sur ces projets attribués au parti orangiste, voyez Schetz, page 43, et Strada, lib. IX.

[2] En juillet 1577.

[3] Comme membre du Conseil d'État, il avait été arrêté après la mort de Requesens.

[4] Séance du 23 septembre 1577.

Digitized by Google

Hollande, auxquels appartenait cette semaine le droit de présider l'assemblée, s'efforcèrent de traîner la délibération en longueur, disant qu'on devait, avant de prendre une décision, attendre l'arrivée prochaine du prince d'Orange, dont ils venaient de recevoir une lettre datée d'Anvers; mais on leur répondit que ce motif ne pouvait entraver la discussion, et la majorité se rangea à cet avis [1].

Cependant Guillaume était arrivé dans l'après-midi à Bruxelles, ainsi qu'on l'avait annoncé. Plusieurs membres des États, qui avaient quitté la séance pour aller à sa rencontre et qui étaient absents au moment où on recueillit les suffrages, se récrièrent sur la précipitation apportée dans cette affaire. Pour faire droit à leurs plaintes, on convint que les députés qui avaient été chargés des négociations avec don Juan feraient un nouvel exposé des motifs développés dans l'assemblée des États, devant le prince qui les reçut dans son hôtel. Le projet fut une seconde fois discuté, et Guillaume, satisfait d'un précédent dont il espérait profiter, finit par approuver le traité avec quelques modifications insignifiantes. Il fut question alors du sort réservé aux fonctionnaires qui s'étaient attachés à don Juan; les uns soutinrent qu'à cet égard il y avait eu décision; les autres, simple proposition. Puisque le point est douteux, dit Guillaume, référons-en aux États, qui pourront aisément se rappeler s'il y a eu résolution définitive. L'affaire fut donc de nouveau portée devant l'assemblée générale; elle revint sur ce qu'elle avait décidé [2]. On ne se contenta pas de cette modification à un point convenu; le parti du prince fit ajouter aux conditions précédemment arrêtées trois clauses que don Juan ne pouvait accepter. Ce dernier, sentant d'où le coup partait, répondit par un refus positif et par une déclaration où, rappelant tous ses griefs, il rejetait sur ses adversaires la responsabilité de cette guerre nouvelle. Guillaume répondit par la publication des lettres interceptées, moyen dont peut-être il s'était servi pour entraîner les États [3].

[1] Schetz, p. 97.

[2] Id., p. 99.

[3] Le hasard fit tomber la plupart de ces lettres dans les mains du roi de Navarre.

Digitized by Google

La guerre entre don Juan et les Etats commença par des pamphlets; il fut assez singulier de voir le frère et le lieutenant de Phi-

depuis Henri IV, qui s'empressa de les transmettre à son ami le prince d'Orange. Don Juan contesta l'exactitude des copies qu'on en publia; sa correspondance étant écrite en chiffres, les États, disait-il, n'en avaient pu rendre un compte exact.

Nous avons lu attentivement cette correspondance, dont la divulgation fit une grande impression; il nous semble qu'on en a exagéré la portée relativement aux intentions du gouvernement espagnol.

De ces lettres, les unes sont antérieures, les autres postérieures à l'époque où don Juan quitta Bruxelles. Il résulte des dernières qu'il y eut, de sa part, à cette époque, un projet formé pour s'emparer de plusieurs citadelles, de celle d'Anvers entre autres; qu'il fit, pour obtenir leur coopération, des démarches auprès des colonels de quatre régiments allemands, qui n'avaient pu encore être licenciés à défaut d'argent de la part des États; qu'il en fit également auprès de plusieurs commandants de troupes nationales.

Les lettres antérieures sont au nombre de onze; sept sont du secrétaire de don Juan, Escovedo. Des quatre lettres de don Juan, il n'en est que deux qui méritent quelque attention; elles sont datées de Louvain, le 7 avril 1577. La première est adressée à Philippe. Le commencement est exclusivement consacré aux mesures prises pour relever le crédit financier du monarque en Belgique. Don Juan parle ensuite des préparatifs hostiles du prince d'Orange en Hollande, et de l'appui qu'il trouve auprès d'Élisabeth; il se plaint du grand nombre de partisans du Taciturne, de la mollesse de ceux qui sont disposés en faveur de l'Espagne, des divisions qu'il prévoit, et déjà il manifeste le désir de se mettre *en quelque lieu plus seur d'où il puisse fournir à touts les négoces;* il ajoute : *Estant libre, quoi qu'il en soit, je croy qu'il y en aura maints qui se déclaireront pour Votre Majesté, du moins s'ils ne me trompent par leurs paroles et démonstrations.* La seconde lettre est adressée au secrétaire de Philippe, Antonio Perez. Don Juan insiste sur les mesures financières; il fallait pourvoir, en effet, à ce que les mutineries des soldats ne se répétassent plus. Il semble croire que l'arrivée d'un homme de guerre a été mal accueillie en Belgique, et manifeste le désir qu'on le rappelle dès que le traité sera conclu; c'est un point sur lequel il revient. Une femme ou un enfant, dit-il, conviendront mieux *se debvant lors suivre le vieux style au gouvernement et ce que ces gens voudront*

Les lettres du secrétaire Escovedo sont celles sur lesquelles les États s'appuyèrent particulièrement. De ces lettres, trois sont exclusivement financières; elles sont relatives à la solde des troupes licenciées, et au peu d'empressement des États à fournir de l'argent. Quant aux autres, la première, datée d'Anvers le 27 mars 1577, a trait d'abord à la position difficile de don Juan; en parlant des insurgés, Escovedo dit : *Ils veulent demeurer libres et vivre comme il leur plaira, et pour ceci ils seront*

Digitized by Google

lippe proscrit au nom de ce dernier, *à la délibération de son très-chier et féal cousin, messire Guillaume de Nassau,*

contents que le Turc vienne à estre seigneur du pays (Nous citons la traduction publiée par les États; toutes ces lettres étaient écrites en espagnol). Escovedo parle ensuite des dispositions hostiles du prince d'Orange, et croit qu'un point important à obtenir est de trouver de l'argent pour payer les Espagnols et les faire sortir du pays, puisque l'on ne veut pas recevoir don Juan avant que cette condition soit accomplie; la suite de la lettre est consacrée aux moyens mis en œuvre pour se procurer la somme nécessaire. Une autre lettre d'Escovedo, datée d'Anvers le 6 avril, donne des détails sur les négociations qui précédèrent l'entrée de don Juan à Bruxelles; elle laisse entrevoir la méfiance que la cour de Madrid concevait des intentions de la plupart des membres des États-Généraux, et même de ceux qui s'étaient montrés fidèles; il y est toujours fait mention des dispositions hostiles de Guillaume; Escovedo ne croit pas aux bonnes intentions de ceux avec qui on traite; il pense que *tout est encheminé à liberté de conscience,* et il engage le roi à aviser aux moyens à prendre dans le cas où les insurgés *se tourneroient à l'héréticque;* il compte sur les divisions intestines, mais en définitive il augure mal de l'avenir, et il croit que *cest affaire ne se curera par bonnes raisons, sinon avecq feu et sang, et que pour cela il y faut pourveoir.* Cette lettre est celle à laquelle les États donnèrent le plus de gravité, surtout le passage où Escovedo, spéculant sur les dissensions entre les insurgés, espère *qu'ils se tireront au poil.* Les autres sont peu importantes; elles parlent de la méfiance croissante de part et d'autre, des bruits qui circulent, des moyens à prendre si on en venait à des hostilités déclarées.

On le voit, don Juan était inquiet, mécontent de sa position. Cette correspondance appelle l'attention de Philippe sur les mesures à prendre en cas de rupture. Elle dénote de la méfiance, des craintes, des espérances vagues. Mais dans aucune lettre antérieure au départ de Bruxelles, on ne trouve la preuve précise que Philippe ne voulût pas, dans ce moment, d'une réconciliation avec les États et qu'il fût disposé à compromettre de nouveau les débris de son autorité aux chances d'une guerre civile.

Parmi les lettres interceptées, il s'en trouvait encore trois autres : une de don Juan à l'impératrice Marie, sœur de Philippe II, et deux du prieur don Hernando de Tolède; elles sont postérieures à la rupture avec les États, et ne donnent pas de renseignements positifs sur l'intention première du cabinet de Madrid.

Voyez *Discours sommier des justes causes et raisons qui ont contrainct les Estats-Généraulx des Pays-Bas de pourveoir à leur deffence contre le seigneur don Jehan d'Austrice,* etc. Anvers, in-4° de 120 pages. A la suite se trouvent 96 pages contenant les lettres interceptées, en espagnol avec la traduction française. Voyez sur la politique de Guillaume à l'égard de don Juan plusieurs lettres insérées dans le volume VI de la *Correspondance inédite de la maison d'Orange,* que pu-

Digitized by Google

prince d'Orange [1]; ce ne fut pas un des faits les moins curieux de cette époque, où l'autorité de l'Espagne était annulée de fait et cependant maintenue de droit. Don Juan se retira dans le Luxembourg; puis, quand il eut réuni quelques régiments, il vint dans les plaines de Gembloux, remporter sur l'armée des États une victoire facile [2]. Cette victoire fut un miracle au dire du jésuite Strada [3], puisque du côté des États 10,000 hommes furent pris ou tués, tandis que leur adversaire ne perdit que neuf soldats. On peut, sans recourir à l'intervention divine, attribuer surtout le succès de don Juan à cette circonstance, que la plupart des soldats nationaux étaient des recrues fort peu disciplinées à ce qu'il semble, car un grand nombre de leurs officiers avaient abandonné le poste de l'honneur pour courir à une noce [4].

Le héros de Lépante mourut peu de temps après sa victoire [5]. Dépourvu de forces suffisantes, il avait dû se contenter de couvrir ses conquêtes et d'attendre dans son camp de Bouge, près de Namur, le résultat des divisions intestines; résultat qui ne pouvait être qu'avantageux à l'Espagne. Le prince d'Orange, l'archiduc Mathias, le prince palatin Jean Casimir, le duc d'Alençon, furent les nouveaux candidats au pouvoir dans ces provinces ruinées par dix années de guerre civile!

La mort de don Juan, à l'âge de 33 ans, souleva de nouveau ces bruits d'empoisonnement si communs dans ce siècle. Aucune preuve sérieuse ne confirme ces soupçons.

Pendant la courte administration du frère naturel de Philippe, la rupture avec le nouveau gouverneur fut un triomphe pour le parti de Guillaume; il manifesta sa force en déférant à son chef le titre de *Ruward* de Brabant. Mais la fraction du parti révolution-

blie à Leyde M. Groen Van Prinsterer, surtout la lettre de Granvelle, page 74. Voyez aussi les réflexions de l'éditeur, page VIII de la préface.

[1] Déclaration des États-Généraux en date du 22 avril 1578.

[2] 31 janvier 1578.

[3] Lib. IX.

[4] Van Meteren, VIII, fol. 132.

[5] 1er octobre 1578.

Digitized by Google

naire qui ne voulait pas du protestantisme, et qui avait été un instant comprimée, se releva bientôt. Elle avait pour chef le duc d'Aerschot, qui s'était longtemps opposé au mouvement révolutionnaire, n'y avait accédé que par nécessité, et avait conservé une position hostile aux opinions religieuses et aux prétentions personnelles de Guillaume. Ce fut lui qui, en haine de l'influence du Taciturne, proposa d'appeler pour gouverner nos provinces, le propre neveu de Philippe, l'archiduc Mathias. Guillaume, au pouvoir duquel on espérait ainsi porter une mortelle atteinte, montra alors quelle supériorité d'esprit il possédait sur son adversaire. Contrarier ce choix, c'était s'exposer à mécontenter un parti nombreux; il préféra l'approuver, et prit soin seulement de se faire déférer ce qu'on pourrait appeler la tutelle de l'archiduc, qui n'avait que dix-neuf ans. Mais la différence des opinions religieuses était une cause de division trop profonde pour que l'union fût de longue durée. La dissidence se dessina de plus en plus, jusqu'à ce que la séparation fut définitivement constituée par deux actes fameux : l'*Union d'Utrecht*[1], qui lia entre elles les provinces où la réforme dominait, et le *Traité d'Arras*[2], qui, par l'intermédiaire du prince de Parme, rendit à la domination de l'Espagne, sous la condition du respect de leurs priviléges et du départ des troupes étrangères, les provinces wallonnes, siége de l'opinion catholique.

Le mouvement révolutionnaire avait bien changé de caractère depuis son début. A l'origine, il était général; les diverses provinces y prenaient part sans distinction d'opinions religieuses; les griefs des catholiques se mêlaient à ceux des réformés. Sous l'administration de Granvelle, catholiques et réformés restèrent unis contre lui. L'exaltation des réformés, les excès des iconoclastes coïncidant avec les concessions de Philippe, amenèrent une rupture dont l'Espagne eut la maladresse de ne pas savoir profiter. Les cruautés du duc d'Albe effacèrent de nouveau les divergences d'opinion religieuse, et furent le signal d'une seconde union. Après le duc d'Albe, le

[1] Février 1579.

[2] Mai 1579.

Digitized by Google

souvenir de son odieuse administration avait naturellement augmenté l'influence des réformés, mais le lien se relâcha peu à peu. La réforme, qui, au désir de l'indépendance politique et aux griefs généraux du pays, joignait le mobile d'un intérêt religieux, dut nécessairement, par sa plus grande énergie, dominer le mouvement révolutionnaire et lui donner sa couleur. Elle repoussa ainsi les catholiques vers le pouvoir espagnol, que son affaiblissement avait modéré. Le sentiment religieux, chez les catholiques, triompha du sentiment national. De politique qu'elle était à son début, la révolution devint religieuse, et dut finir par se renfermer dans les limites où se concentraient les plus grandes forces de la communion nouvelle. Réformées, toutes les provinces des Pays-Bas se seraient peut-être détachées à jamais de l'Espagne. Sans la réforme, il est probable encore que toutes eussent suivi une destinée commune. Mais on peut se demander si, dans ce cas, leur sort eût été la soumission ou l'indépendance, et si la puissante impulsion d'une opposition religieuse n'était pas indispensable au succès de l'émancipation.

Digitized by Google

HISTORICAL SKETCHES *of the Statesmen who flourished in the time of George III*, by Henry lord Brougham. Second series. London, 1839.

ESQUISSES HISTORIQUES *des Hommes d'État du temps de George III*, par lord Brougham. 2e série. Londres, 1839.

Lord Brougham publie une galerie de portraits des hommes d'État de la fin du XVIIIe et du commencement du XIXe siècle. Déjà il en avait inséré quelques-uns dans une revue anglaise. En peu de temps le premier volume de cet ouvrage a obtenu à Londres deux éditions, le second y a récemment paru. Il contient les portraits de *George IV, lord Eldon, sir William Scott, le docteur Laurence, sir Philip Francis, M. Horne Tooke, lord Castlereagh, lord Liverpool, M. Tierney, lord Saint-Vincent, lord Nelson, M. Horner, lord King, M. Ricardo, M. Curran, Charles Carroll, Necker, Mme de Stael, les Mirabeau, Carnot, Lafayette, le prince de Talleyrand, Napoléon* et *Washington*. Nous traduisons du plus nouveau de ces deux volumes le portrait d'un célèbre ministre anglais, lord Liverpool, et celui d'un diplomate français plus célèbre encore, le prince de Talleyrand. On retrouve dans

Digitized by Google

le premier l'empreinte de ce talent de sarcasme, si anglais de sa nature, qui constitue une grande partie du mérite oratoire de lord Brougham. Il n'est pas sans intérêt de voir, dans le second, apprécier cette grande renommée française par un ministre anglais qui, faisant partie du cabinet pendant l'ambassade de M. de Talleyrand à Londres, doit avoir eu avec lui des relations fréquentes au moment des travaux les plus importants de la conférence, et doit surtout avoir parfaitement connu l'opinion que s'était formée du vieux diplomate français le monde politique de Londres.

LORD LIVERPOOL.

Lord Castlereagh ne s'éleva jamais à la dignité de premier ministre, quoique, pendant les dernières années de sa vie, il en ait exercé l'influence et qu'à la Chambre des communes il fût le membre prépondérant du cabinet. Lord Liverpool fut le chef sous lequel il servit.

Lord Liverpool présida les conseils de l'Angleterre plus longtemps qu'aucun autre premier ministre, si l'on excepte Walpole et Pitt, et pendant une période de temps incomparablement plus pleine de ces événements qui relèvent la gloire d'une nation. Il fut ministre pendant quinze ans, après avoir successivement passé par presque toutes les fonctions politiques, à partir de celle de sous-secrétaire d'État. Depuis sa jeunesse, sa vie entière s'écoula dans les affaires publiques, à l'exception de la seule année qui suivit la mort de M. Pitt. Jamais peut-être homme d'État n'eut, sous ce rapport, un succès plus long ni moins interrompu.

Ce ne fut pas son seul bonheur. Il arriva que les années pendant lesquelles fut confié à ses mains le gouvernail de l'État, comme on l'appelle, furent l'époque des plus grands événements qui jamais, soit dans la diplomatie, soit dans la guerre, dans le commerce ou dans les finances, aient enrichi ou bigarré les annales de l'Europe.

Digitized by Google

Il vit la puissance de la France acquérir un développement inouï et dominer le continent entier, à l'exception de la seule Russie, que jusque-là son éloignement et sa force gigantesque semblaient mettre en sûreté, mais dont bientôt le territoire fut envahi, les nombreuses armées vaincues et la presque inaccessible capitale réduite en cendres. Mais bientôt aussi suivirent l'insurrection de l'Allemagne conquise, la défaite de la France victorieuse, la guerre portée sur son territoire, la marche des alliés vers sa capitale, la restauration de l'ancienne dynastie.

Singulière coïncidence! lord Liverpool, au début de sa carrière parlementaire, avait un jour mis hypothétiquement en avant la possibilité de marcher sur Paris; la supposition parut si absurde alors, que le ridicule s'attacha longtemps au nom de son auteur. Il vécut assez pour voir l'impossibilité se réaliser au moment même où il était premier ministre, et mourut assez tôt pour ne pas assister au renversement de la dynastie qu'il avait tant aidé à rétablir.

La paix nous fut rendue, mais l'abondance, sa sœur, ne la suivit pas. La discorde intérieure succéda à la guerre étrangère. Lord Liverpool vit son pays soumis aux plus grands maux qu'il eût jamais soufferts dans toutes les branches de son industrie si vaste et si variée. L'agriculture ruinée, l'industrie abattue, le commerce luttant pour son existence, le renversement de tous les projets de diminution de la dette publique, le bouleversement de la valeur de toutes les propriétés, de la position de tous les créanciers et débiteurs, des effets de tous les contrats privés, telles étaient les inévitables conséquences d'une brusque perturbation dans la circulation monétaire, dont vingt ans auparavant les collègues de lord Liverpool s'étaient avisés de changer la base [1]. Peu à peu il vit se ranimer le

[1] En 1797, le numéraire ayant diminué dans le pays, il fut défendu à la banque d'Angleterre de payer en espèces, et les autres banques furent autorisées à payer en billets de la grande banque. Au bout de quelques années, il résulta de la grande émission des billets de banque qu'on ne remboursait pas, une dépréciation considérable de ces billets, devenus monnaie légale. La livre sterling en billets de banque descendit à 19, 18 et même 14 shillings de monnaie métallique. Le Parlement dé-

Digitized by Google

commerce, l'agriculture et l'industrie, mais il ne vit pas diminuer le mécontentement public. A la fois en Irlande, où son influence contribua à la mauvaise direction des affaires, et en Angleterre, où il s'opposait à toute amélioration politique, il fut témoin des terribles dangers dont un pays est menacé lorsque les lumières du peuple s'élèvent au-dessus de celles de ses gouvernants; et les dernières années de sa vie se consumèrent en vains efforts pour dérober à ses propres yeux la vue d'un torrent qu'il ne pouvait arrêter. Un des intermèdes de ce rôle politique si long et si varié, fut l'assentiment qu'il donna à la plus mauvaise action qu'aucun monarque anglais ait jamais commise : l'accusation de sa propre épouse pour des faits qui se liaient aux projets de son accusateur lui-même, et à une série d'indignes procédés dont l'histoire des déportements conjugaux n'offre pas d'exemple.

Malgré l'extrême importance et la singulière diversité de ces événements, qui tous arrivèrent pendant son administration, quoique l'esprit de parti, plus monté que jamais, se soit plus particulièrement attaqué aux personnes pendant ces quinze années qu'à toute autre époque de notre histoire politique, aucun ministre, que dis-je? presque aucun fonctionnaire dans une position inférieure, ne fut plus à l'abri de la malveillance, ne se vit en toute occasion l'objet de plus de ménagement, ne jouit constamment d'une considération aussi générale que lord Liverpool. A quoi fut-il redevable de cet insigne bonheur? Comment se fit-il qu'un poste si pénible à tout autre fût devenu si facile? qu'un lit d'épines se changeât en duvet pour lui? D'où vient ce singulier privilége d'un premier ministre, personnage qui répond en principe de tout ce qui se fait de mal, que souvent, en fait, on rend responsable de malheurs que ni lui

fendit alors de donner ou recevoir les billets pour moins de leur valeur nominale; ce qui en réalité fut loin d'arrêter la dépréciation. On rétablit brusquement, en 1819, le payement en espèces métalliques. Cette mesure, qui amena transitoirement une perturbation en sens contraire, fut prise sous le ministère de lord Liverpool, et soutenue avec beaucoup de force par M. Peel, l'un des appuis les plus puissants du ministère, dont il ne faisait pas partie. *Note de la R. N.*

Digitized by Google

ni personne n'aurait pu empêcher, et qui cette fois, d'un assentiment unanime, échappe presque à toute espèce de blâme, et voit les adversaires les plus acharnés des fonctionnaires des autres départements ministériels n'avoir pour lui que des témoignages de respect ou tout au moins de bienveillance, sinon d'affection; pour lui qui, toute sa vie revêtu des plus hautes fonctions, s'associa à toutes les mesures les plus blâmées et les plus malheureuses; qui ne modifia jamais aucune de ses opinions, si impopulaires qu'elles fussent; qui fut pendant de si longues années à la tête du cabinet, et en cette qualité responsable de tout ce qui se faisait et de tout ce qui ne se faisait pas?

La réponse à cette question se trouve probablement dans le caractère plus solide qu'éclatant du mérite de Liverpool, et dans cette considération que c'est l'esprit élevé et brillant d'un homme d'État qui soulève autour de lui la jalousie, l'envie, et surtout la défiance. Une honorable médiocrité ne blesse personne. Peut-être même le vulgaire, se rendant justice à lui-même, éprouve-t-il quelque satisfaction à se voir si fidèlement représenté dans la personne de ceux qui administrent ses affaires. Ajoutez que celui qui est l'objet de ces réflexions était doué d'une prudence extrême et que, dès sa jeunesse, sa conduite fut toujours empreinte de la plus grande réserve. Excepté le jour où lui échappa la malheureuse idée de son entreprise sur Paris, qui le perdit dans l'opinion pour plusieurs années, jamais ni l'imagination, ni la passion, ni aucune autre cause ne l'emportèrent hors de la ligne commune, ni au-dessus de la portée des intelligences les plus vulgaires. Il parlait si rarement, qu'il semblait vouloir prouver que tout son temps était consacré aux affaires et qu'il n'usait de la parole que dans le cas d'une absolue nécessité; ce fut là pour lui un véritable titre à la sympathie d'une nation d'hommes d'affaires. *C'est un bon jeune homme, toujours à son pupitre,* ce panégyrique ordinaire du commis vertueux fut sans aucun doute appliqué maintes fois au jeune Robert Jenkinson [1].

[1] Dans sa jeunesse, lord Liverpool portait le nom de Jenkinson.

Digitized by Google

Voilà un digne ministre, qui a passé ses jours et ses nuits dans le travail du cabinet et non en vains discours, telle fut la légère modification que subit l'éloge primitif, quand il fut plus avancé en âge et que son caractère se fut entièrement développé. Le Parlement eut rarement orateur plus inoffensif. Jamais on n'entendit s'échapper de ses lèvres un mot qui pût blesser qui que ce fût. Il possédait dans la discussion une qualité plus élevée, personne ne portait plus loin que lui la sincérité et la franchise. Il ne céda jamais à la tentation d'omettre ou de défigurer une objection, et préféra toujours à tout l'honorable et courageuse satisfaction d'avoir établi les faits dans toute leur vérité, d'avoir traité son adversaire avec les égards qu'il méritait et rapporté avec fidélité les objections qu'il ne réussissait pas à détruire. Sous ce rapport, lord Liverpool offrait un contraste tout à son avantage avec M. Canning, auquel on le compara si souvent, et assez mal à propos, par la seule raison que leur position était semblable et qu'ils avaient débuté ensemble dans la même carrière. Aussi lord Liverpool eut-il bien moins d'ennemis que son brillant contemporain. L'esprit amuse pour le moment, mais il fait toujours ombrage à des hommes graves et sérieux qui ne veulent pas que les affaires publiques soient traitées légèrement, et commettent toujours cette erreur de prendre pour une frivole plaisanterie le raisonnement le plus serré qui met en saillie la ridicule absurdité d'un adversaire; ils ne voient pas que l'argument est d'autant plus rigoureux et plus concluant qu'il fait mieux ressortir la grossièreté de l'erreur qu'il combat; c'est là le grand avantage d'une discussion piquante et spirituelle. Quoi qu'il en soit, devant le vulgaire des bons et honnêtes auditeurs, elle aura toujours un danger certain. Aussi tous les avocats versés dans la pratique du *nisi prius* sont-ils en garde contre les inconvénients auxquels on s'expose par des mots piquants ou de spirituelles saillies, à moins cependant qu'ils n'aient pour objet de réduire les proportions d'un dommage causé, en tuant le procès par la plaisanterie. A distance, on pourrait presque décider si l'avocat plaide pour le demandeur ou pour le défendeur, en observant s'il a le maintien grave et solennel, ou léger et facétieux. Ce n'est pas seu-

Digitized by Google

lement par la plaisanterie que l'homme de talent blesse son auditoire. Les ornements de l'imagination, les mouvements oratoires, le style élevé, excitent plus l'admiration de la critique qu'ils ne sont du goût de ces dignes baronnets répondant au nom de sir Robert et de sir John, qui obstruent le porche de Boodle, et de ces négociants solides, excellentes gens qui, en sortant de la Bourse à cinq heures, s'écoulent le long du Strand vers la chapelle Saint-Étienne, pour entendre traiter les affaires du pays par les fidèles serviteurs de Sa Majesté. Une assez longue observation de ces éléments constitutifs d'un auditoire parlementaire nous fait même douter s'ils ne regardent pas de tels discours comme ayant à leur égard quelque chose de personnellement offensant.

Nous ne parlons pas des citations, comme de juste; en langue morte ou étrangère surtout, il est naturel qu'on leur donne ce caractère; en anglais même elles ne sont pas d'un effet bien sûr et requièrent bien des précautions. Nous faisons allusion à ce genre d'ornements littéraires auxquels M. Canning s'abandonnait souvent, à la satisfaction d'un petit nombre de ses auditeurs, et qui semblaient être reçus comme une insulte par des bancs entiers de ces hommes accoutumés à prononcer des sentences dans leur juridiction locale, cette classe du

Pannosus vacuis ædilis Ulubris.

Que Johnson appelait :

Le plus savant des juges de paix des rives de la Trente.

Ces illustrations, ces dignitaires de l'empire regardent de pareils mouvements d'éloquence comme des libertés qu'on prend avec eux. Si on les force à l'éloge, ils vous répondent : « Bon, bon, c'est fort beau, si vous voulez, mais fort déplacé ici. Qu'avons-nous de commun, je vous le demande, avec le roi Priam et un dieu païen tel qu'Eole? Ces gens-là figurent très-bien dans l'Homère de Pope et le Virgile de Dryden; mais, comme je le disais à sir Robert à côté de moi, bon Dieu! qu'avons nous affaire, vous et moi, de tout cela?

Digitized by Google

Tenez, moi, j'aime un simple et véritable homme d'affaires comme le jeune Jenkinson; c'est un homme de plume et de bureau, celui-là, comme feu son père avant lui; il ne parle que quand il doit parler. M. Canning, voyez-vous, parle trop, moitié trop. Après tout, le temps est court, et dame! la journée n'a que vingt-quatre heures. »

Il est à remarquer qu'excepté ce qui concerne le procès de la reine, il n'y eut aucun acte violent ou immoral du gouvernement, aucune mesure malheureuse ou impopulaire que, dans les dispositions favorables où l'on était à l'égard de lord Liverpool, on ne pût avec quelque apparence de justice attribuer à l'un ou l'autre de ses collègues. Lord Castlereagh était ministre des affaires étrangères et avait conduit lui-même nos négociations à l'étranger. Seul on le rendait responsable des fautes de son département, et surtout de l'appui donné aux projets de la Sainte-Alliance. Malgré le libéralisme avéré de ses opinions sur les questions irlandaises et son opposition non moins certaine aux cruautés qui souillèrent l'histoire du gouvernement pendant la rébellion de 1798, il avait commis le péché, à jamais irrémissible aux yeux des Irlandais, d'avoir amené l'union complète des trois royaumes et renversé le plus grand scandale politique des temps modernes, l'immoral, le déhonté, l'avili parlement d'Irlande. C'en fut assez pour que tout vrai Irlandais lui imputât à lui seul chacune des fautes du ministère dans les affaires de son pays, et pour que, dans cette équitable et judicieuse distribution de la justice irlandaise, lord Liverpool, qui s'était associé autrefois à la plus odieuse politique à l'égard de l'Irlande, qui personnellement, comme chef du gouvernement pendant de si longues années, avait empêché la réforme du code pénal, échappât néanmoins à toute censure. Pour les vices de la législation en général et les lenteurs de l'administration de la justice, lord Eldon était le point de mire; c'était sur lui que s'épuisait le feu de l'opposition. Même les bévues commises dans les finances, quoique rentrant dans les attributions particulières de lord Liverpool, revêtu du titre de premier lord de la trésorerie, ne furent jamais rapprochées d'aucun autre nom que de celui de M. Van Sittart. Cette fièvre de prospérité factice, le plan de ces opérations de banque qui l'accompagnèrent et

Digitized by Google

qui, d'une année à l'autre, aigrissaient alternativement la maladie de la spéculation et les malheurs de la panique, étaient autant l'ouvrage de lord Liverpool que celui de M. Robinson; ce dernier cependant fut seul blâmé, son nom seul fut lié à ces grandes calamités. La violente et brusque révolution dans la circulation monétaire, opérée sans la moindre précaution, et dont l'effet était d'obliger le débiteur à rembourser vingt-cinq schillings pour vingt shillings reçus, fut regardée comme l'œuvre de M. Peel, tout comme si lui qui n'était pas en place eût été à la tête du gouvernement; les whigs, de leur côté, prirent leur part de la gratitude publique pour cette opération qui était grande sans doute, mais peu réfléchie.

Il était curieux de voir avec quel soin on semblait chercher autour de lord Liverpool des noms sur lesquels on pût reporter le blâme. Jamais aucune injure populaire ne s'adressa à lui. Tandis que d'autres étaient alternativement l'objet de l'exécration et du mépris, lui demeurait toujours ménagé, toujours respecté. Son sort, qui eût paru humiliant à d'autres, mais qui était bien approprié à ses goûts, fut toujours de faire peu penser à lui, moins encore parler de lui; et si dans une discussion une mesure était contrôlée, un ministre attaqué, toujours on avait soin d'*assurer la Chambre qu'on n'avait aucune intention hostile envers le respectable gentilhomme à la tête du gouvernement de Sa Majesté, pour lequel on professait avec tout le monde des sentiments de etc., de etc., et de etc.*

Telle fut la destinée de lord Liverpool; telles sont les douceurs qu'une honnête médiocrité de talents avec sa compagne ordinaire, une extrême circonspection dans leur emploi, répand sur la vie de leur heureux possesseur, au lieu de ces réputations éclatantes dont la calomnie et la haine sont le cortége obligé. Si du haut de son char de triomphe le conquérant entend les acclamations de la foule qui fait retentir les airs de son nom, il entend aussi un murmure sourd et malin qui semble chargé de lui rappeler que la trompette de la renommée n'émousse pas la dent de la médisance; et quand la journée glorieuse est passée, il descend de sa hauteur pour devenir la proie de l'envie qui, elle, ne passe jamais, et de la calomnie

Digitized by Google

qui ne meurt pas : prix fatal auquel s'achète un jour d'enivrante jouissance. Cependant la paix et la tranquillité sont le partage du compagnon plus humble qui s'est associé à ses travaux sans avoir part à sa gloire, et qui, s'il a peu joui, a moins enduré, moins souffert encore.

Il est juste d'ajouter à ce que nous avons dit de la bienveillance générale que se ménagea ce fortuné ministre, qu'elle était voisine de l'oubli et de l'indifférence, mais non cependant du mépris. Il n'y avait dans son mérite rien de frappant ni de brillant, il avait les qualités solides, utiles et de bon usage d'un homme habitué et instruit aux affaires. Quand de grandes mesures étaient prises, personne ne songeait à lord Liverpool : en y réfléchissant, on se rappelait qu'il était toujours premier ministre; mais il se dérobait si bien aux regards du public, qu'on y pensait rarement. S'il n'encourut pas le blâme des fautes commises et de ce qui tournait mal, il n'eut pas non plus le mérite des mesures heureuses de son administration, et on ne lui sut aucun gré de plus d'un succès éclatant.

Il avait une de ces manières de dire sans prétention et de tous les jours, qui ne s'élèvent pas au-dessus de la portée de l'auditoire et des besoins de la matière, et choisissait le sujet de ses discours de telle façon qu'il n'exigeât pas de lui plus de talent de persuasion qu'il n'en possédait. Il avait assez d'ordre et de lucidité, première et indispensable qualité pour parler d'affaires, mais il ne s'élevait pas sous ce rapport au-dessus de ceux qui ont l'habitude d'exposer des faits ou de prendre part à une discussion. La forme était au niveau du fond. Sa diction n'avait rien de distingué, d'orné ni d'heureux; quoique simple, elle n'avait pas plus de pureté que la source où elle se nourrissait, à savoir les débats des chambres, les dépêches officielles et les gazettes du jour. Si en adoptant le style moyen ou même l'*humile genus dicendi,* il avait conservé une inaltérable pureté à son langage, il eût pu se faire une réputation spéciale dans ce genre, comme Swift s'est créé la sienne en se faisant le modèle d'un genre de style particulier. Mais ce serait s'éloigner singulièrement de la vérité que de représenter la triple nature

Digitized by Google

de M. Jenkinson, lord Hawkesbury et lord Liverpool [1] comme ayant offert le modèle de quoi que ce soit au monde, si ce n'est peut-être de la médiocrité heureuse; certainement ses discours ne furent pas des exemples de style pur et correct. *Il abordait la question; pendant qu'il se tenait sur ses jambes, il prenait sur lui d'assurer, puisqu'il avait attiré l'œil du président, qu'aucune personne influente du gouvernement actuel de Sa Majesté n'avait jamais moins favorisé le libéralisme que celle qui avait l'honneur de s'adresser à l'assemblée dans ce moment, et à laquelle incombait le devoir de justifier le bill* [2].

En un mot, il fut la preuve que pour s'interdire un vol audacieux et ne pas s'élever au-dessus de la terre, on n'en est pas moins exposé à s'embourber dans les marais, et que le navigateur qui recule devant les périls de la pleine mer peut, en serrant la côte de trop près, faire naufrage aux anfractuosités de la rive.

Si, dans le Conseil, il n'était pas riche en expédients, il y conservait toujours le sang-froid et la sécurité. Rarement son courage s'éleva aux mesures hardies. Il fut du nombre de ces esprits étroits que lord Wellesley abandonna, quand il les vit incapables de se résoudre à faire la paix ou à entreprendre la guerre avec des chances raisonnables de succès, et que les merveilleux exploits de son illustre frère [3], contraires à toute probabilité et dépassant toute espérance raisonnable, sauvèrent, avec l'assistance de la folie de Napoléon et la rigueur d'un hiver septentrional, de la position fâcheuse que la faiblesse de leur conduite leur avait faite et qu'elle avait si bien méritée. Il n'avait ni la vigueur d'esprit ni le courage politique que réclame la complication soudaine de grands événements. Il se laissa aller cependant, dans la crainte de perdre sa position ministérielle,

[1] Ce sont les noms que porta successivement lord Liverpool.

[2] L'auteur s'amuse ici de certaines locutions peu élégantes, espèce de lieux communs dont la plupart des orateurs du Parlement font un fréquent usage; il est impossible de faire passer dans la traduction ces plaisanteries sur des mots. On trouverait beaucoup d'exemples de ces locutions stéréotypées dans les discussions de nos chambres.

[3] Le duc de Wellington. *Notes de la R. N.*

Digitized by Google

à couvrir de son autorité l'entreprise la plus honteuse que jamais dans ce pays ait essayé le caprice royal, et affronta ainsi le danger imminent d'une guerre civile. C'est la plus grande tache dans l'histoire de sa vie; une autre vient s'y joindre. Lorsqu'aux funérailles de la reine le peuple eut dispersé un corps de troupes, il perdit complétement la présence d'esprit, et on assure qu'il donna des ordres pour en venir aux mesures les plus extrêmes; heureusement, le courage plus calme des commandants militaires différa de s'y conformer.

Nous avons déjà signalé sa sincérité dans les débats. C'était le résultat de cette honnêteté naturelle de son caractère, que le pouvoir n'avait pas corrompu, et que la véhémence des luttes parlementaires ne parvint pas à altérer. Ses qualités personnelles furent toujours reconnues par tous; ce furent elles qui ajoutèrent tant à l'opinion favorable qu'eurent de lui ses compatriotes, presque sans distinction de parti. On peut conclure des observations qui précèdent que nous jugeons cette opinion quelque peu exagérée, et que la justice fut complétement étrangère à la manière dont le pays fit entre ses collègues et lui la part de l'éloge ainsi que celle du blâme.

LE PRINCE DE TALLEYRAND.

Parmi les hommes éminents qui figurèrent dans les nombreux événements de la révolution française, nous avons eu déjà plus d'une occasion de nommer M. de Talleyrand; et soit à cette époque, soit dans toute autre partie des annales modernes, nous chercherions vainement un personnage d'un plus grand intérêt pour l'histoire. Sa vie entière fut marquée de circonstances extraordinaires, depuis son enfance jusqu'aux derniers jours d'une vieillesse fort avancée, quoique vigoureuse et sans décrépitude. Né pour être le représentant d'une des plus nobles familles de France, un accident le rendit boiteux pour la vie; et sa famille, par un de ces usages inhumains d'une aristocratie rouée, ajouta à ce malheur la privation de son rang de fils aîné. Il dut céder cette position à un frère beaucoup

Digitized by Google

plus maltraité au moral par la nature que lui-même ne l'avait été physiquement par un accident fatal. On le condamna à l'état ecclésiastique, dans le double dessein de pourvoir à son avenir et de se débarrasser de lui. A cette époque, il ne pouvait être difficile à une maison puissante de procurer à l'un de ses membres une position élevée dans l'Église, ses dispositions naturelles fussent-elles peu en harmonie avec ses devoirs, et sa capacité peu propre à en assurer l'accomplissement. Le jeune Périgord s'éleva bientôt au-dessus du grand nombre des pieux et profonds théologiens, et devint évêque d'Autun à un âge où probablement il avait eu peu de temps pour réfléchir aux devoirs de cette dignité; car ni son infirmité, ni la déchéance de son rang qu'elle entraîna, ne l'empêchèrent de se mêler, avec l'ardeur d'un caractère résolu et fougueux, aux dissipations de la capitale française. Son intelligence était de l'ordre le plus élevé; l'éclat dont elle brilla bientôt était fait pour lui assurer de grands succès dans cette société parisienne où sa naissance seule lui eût assigné un rang élevé, mais où les talents, même en partant de la position la plus humble, parvinrent toujours à se faire leur place, en dépit des prétentions de l'aristocratie et des préjugés d'une nation de courtisans.

Le grand événement des temps modernes avait converti tous les Français en autant d'hommes politiques, donné aux affaires publiques cet intérêt absorbant dont les plaisirs jusque-là avaient eu le monopole, et transporté aux talents politiques cette influence que la perfection d'un goût délicat et d'élégantes manières avaient possédée sans partage et presque sans contrôle. M. de Talleyrand n'hésita pas longtemps à choisir son rôle. Il se rangea dans le parti de la révolution, et agit de concert avec lui, se réunissant aux membres du clergé qui sacrifièrent leurs revenus aux besoins du pays, et leurs priviléges exclusifs aux droits de la communauté.

Mais lorsque la violence des chefs républicains, foulant aux pieds les lois de la prudence, de la justice et de l'humanité, menaça de plonger la France dans l'anarchie et dans le sang, il disparut de la scène politique et se retira d'abord en Angleterre, où il passa une ou deux années, puis en Amérique, où il demeura jusqu'à ce que le

Digitized by Google

gouvernement du Directoire modérât la violence de la révolution et rétablît l'ordre dans l'État. Depuis lors, il remplit constamment les fonctions les plus élevées dans le gouvernement ou dans la diplomatie, excepté à cette époque de la restauration où, dans leur incurable démence, ces princes qui, comme il l'a dit lui-même, étaient revenus de leur long exil sans avoir rien appris ni rien oublié, jugèrent prudent de tenir à l'écart l'homme du pays que recommandaient la capacité la plus haute et la plus longue expérience, pour abandonner la direction de leurs conseils aux Polignac et autres favoris stupides de leur cour légitime [1].

Cette possession constante des hautes dignités de l'État est la base de l'accusation principale qui plane sur la loyauté du caractère politique de M. de Talleyrand. De premier ministre du Directoire, il devint subitement le principal conseiller du gouvernement consulaire. Lorsque Napoléon prit à lui le gouvernement tout entier, il resta son ministre. Quand l'indépendance de la Suisse fut brutalement violée, il était à la tête du département des affaires étrangères. Lorsque l'enfant et le champion de la révolution eut étendu sa mère sur la poussière, revêtu la pourpre impériale, maltraité le pape, et placé sur son propre front la couronne de fer d'Italie, l'ex-évêque républicain continua de le servir. Lorsque celui qui plus tard avoua si éloquemment que « général, consul, empereur, il devait tout au peuple » reconnaissait cette dette en foulant aux pieds chacun des droits populaires, l'avocat de la liberté était encore à ses côtés, et tenait la plume qui formulait les ordres de ce pouvoir despotique. Lorsque le Français d'adoption qui, dans les accents mourants de sa forte et puissante éloquence, souhaitait que ses cendres pussent reposer sur les bords de la Seine, *au sein de ce peuple qu'il avait tant aimé,* témoignait l'ardeur de cet amour par l'inexorable conscription, et exhalait sa tendresse en proclamations de guerre qui mettaient la France et l'Europe en feu,

[1] Ce fut la cause louable de la retraite de M. de Talleyrand en 1815 et 1816; les Bourbons légitimes ne cherchèrent jamais à le ramener aux affaires.

Note de l'auteur.

Digitized by Google

l'homme d'État philosophe, l'ami du progrès de l'humanité, le philanthrope qui avait tant médité sur la nature de l'homme et sur l'organisation du gouvernement dans les deux mondes, qui avait quitté sa carrière primitive parce qu'elle avait à ses yeux des exigences contraires à la marche progressive de la société, resta invariablement attaché à la personne du législateur militaire, du guerrier tyran; et quoique donnant constamment des avis plus sages que ceux qui prévalurent, il ne se fit jamais scrupule de devenir l'instrument et l'exécuteur des décrets qu'il désapprouvait le plus. Le terme d'une ambition sans frein, sans raison et sans prévoyance, fut hâté par ses propres excès; Napoléon fut vaincu; les puissances étrangères occupèrent la France, et le ministre de l'Empereur s'unit à elles pour relever le trône des Bourbons. Il leur prêta son concours pendant quelque temps, et ne les quitta que quand ils dévoilèrent le penchant fatal de leur esprit faible et sans lumières, à gouverner par des hommes incapables de tous autres actes que ceux de la flatterie ou de la servilité, inaccessibles à toute autre inspiration que celle d'une aveugle et fanatique bigoterie. Le renversement de la dynastie ramena M. de Talleyrand sur la scène politique; depuis lors, il fut le conseiller le plus intime, le plus précieux et le plus habile du nouveau gouvernement; et par la sagesse et la fermeté de ses conseils, il a plus puissamment que personne, si l'on excepte le monarque lui-même, contribué au succès du gouvernement de ce grand prince, au milieu des difficultés réelles et inouïes de sa position.

Que ces diverses phases bien connues de la vie de Talleyrand indiquent un penchant à se ranger du côté du succès, on ne peut guère le contester; et lorsque des faits si clairs sont sous les yeux du lecteur, il semble qu'il ait non-seulement les éléments nécessaires pour apprécier le caractère de celui auquel ils se rapportent, mais même tous les traits d'une figure à laquelle le pinceau du biographe n'a plus rien à ajouter. Cependant, l'intervention de l'historien est indispensable encore pour compléter le portrait, en ajoutant quelques teintes à l'esquisse, et en rectifiant quelques traits trop hâtivement tracés d'après une observation incomplète. Des faits nouveaux peu-

Digitized by Google

vent être révélés, des actions douteuses expliquées, des inconséquences apparentes conciliées entre elles, des accusations qui au premier abord paraissaient justes et naturelles, peuvent être atténuées, détruites ou aggravées par une appréciation plus large et plus impartiale.

Il serait déraisonnable, sans doute, de croire que les opinions si souvent émises sur la vie politique de M. de Talleyrand doivent succomber tout entières sous un examen plus rigoureux, et que le commentaire le plus habile des actions de sa vie soit capable de les renverser de fond en comble. Cependant il y a justice à comprendre dans notre appréciation de son caractère, des considérations que négligent presque toujours ses accusateurs, alors surtout que sa participation à des systèmes si opposés de gouvernement, son concours à des combinaisons politiques si diverses, leur fait regarder M. de Talleyrand comme un homme dépourvu de toute espèce de principe politique, et dont l'intérêt personnel était le seul dieu.

Sa conduite envers la caste dont il était sorti a été jugée sévèrement; mais n'avait-elle pas été dure et oppressive envers lui? Ne l'avait-elle pas puni d'une manière cruelle d'un accident survenu au berceau? Non-seulement il fut déshérité, mais il est littéralement vrai de dire qu'il ne lui fut pas donné, depuis l'heure de sa naissance, de passer une seule nuit sous le toit paternel. Sa conduite, dans les affaires religieuses, si peu conforme à son caractère de prêtre, a été l'objet de censures plus amères encore. Mais ne fut-il pas forcé d'embrasser cette profession qu'il avait en horreur? N'est-ce pas sur ceux qui ont exercé cette contrainte à son égard que doit retomber le blâme, si ses actions n'ont pas été en harmonie avec l'habit qu'ils l'ont obligé de porter? D'ailleurs, bien qu'on l'ait constamment oublié en l'accusant d'avoir manqué à ses devoirs de prêtre, une vérité incontestable, c'est qu'il a noblement pris la défense du clergé à une époque où le dévouement à ce corps si impopulaire l'exposait à la mort. On a oublié aussi qu'il s'est exilé en abandonnant toute sa fortune, et qu'à l'étranger il a vécu de la vente de ses écrits, plutôt que de se souiller par une participation quelconque aux horreurs de la première révolution. Lorsqu'on parle de

Digitized by Google

la dissipation de ses premières années, on laisse de côté la sévérité de ses études à la Sorbonne, où il n'était connu que comme un jeune homme fier et silencieux enseveli dans les livres. Ne pouvant nier la vivacité de son esprit et vaincus par les charmes de sa conversation, des envieux lui ont contesté une capacité plus élevée et le mérite d'avoir rendu à la société d'importants services; mais pour cela il leur a fallu mettre en oubli son discours si profond sur les loteries, première base de sa réputation, qu'élevèrent plus haut encore ses ouvrages si remarquables sur l'éducation publique, sur les poids et mesures, et sur la législation coloniale. On condamne sa souplesse trop accommodante, et on ne modifie en rien la rigueur de la sentence en voyant à la fois le courage avec lequel il s'opposa à la guerre d'Espagne sous Napoléon, l'énergie plus dangereuse encore qu'il mit à défendre le clergé dans son diocèse, à une époque féconde en périls de tous les genres pour le courage politique, et son exclusion des affaires sous la dynastie restaurée, dont le retour au trône de France était en grande partie son ouvrage, mais dont il quitta le service plutôt que de concourir à une politique humiliante pour son pays. On n'a tenu non plus aucun compte de la situation difficile des affaires, du double péril auquel le sort de la guerre et les hasards de la révolution exposaient la France; d'une part, le danger d'une anarchie sans espoir; de l'autre, toutes les conséquences que pouvait entraîner une conquête complète : alternative qui s'est offerte à lui dans plus d'une des circonstances critiques où il fut appelé à prononcer sur les intérêts de son pays aussi bien que sur les siens. Ce sont là cependant des considérations que nous devons mettre dans la balance à côté du fait de son adhésion successive à tant de gouvernements, si nous voulons n'être pas injustes envers sa mémoire, et échapper à des erreurs grossières dans l'appréciation de son caractère politique.

Mais, si la probité politique de ce personnage célèbre est un sujet d'inévitable controverse, et si notre opinion sur ce point doit rester entourée de quelque incertitude, ou au moins être difficile à fixer d'une manière satisfaisante, sur les qualités naturelles de son esprit et l'heureux développement qu'il leur donna il ne peut rester au-

Digitized by Google

cune indécision. Tout ici est clair et certain. Peu d'hommes ont reçu de la nature une intelligence plus forte que la sienne, et ont su lui donner une culture plus habile et mieux en rapport avec les travaux auxquels elle devait s'appliquer. Son extraordinaire sagacité pénétrait en un instant un sujet quelconque; d'un coup d'œil sa netteté de perception démêlait les complications les plus diverses, et mettait toutes choses dans le jour le plus clair et le plus distinct. Les phrases n'avaient pas de prise sur lui; il était insensible à toutes les déclamations du monde : arguments ingénieux, comparaisons brillantes, saillies, épigrammes, passaient sur lui sans l'effleurer. Tous les efforts de la passion glissaient, sans le toucher, à côté d'un esprit que rien ne pouvait empêcher de marcher vers son but. C'était un spectacle curieux et instructif de le voir déconcerter l'éloquence d'un parleur verbeux, démonter une argumentation pénible et subtile par un regard de son œil malin, ou même par un mouvement du menton, sans daigner, de sa voix expressive, proférer un seul mot, ni une seule interjection. Quiconque s'entretint avec lui ou entendit sa conversation, put reconnaître quel danger couraient devant lui les discours prolixes, les faux raisonnements, les vides déclamations, et quelle fatale erreur on aurait commise en jugeant par le sourire plein de bonhomie du vieux diplomate qu'il était insensible au plaisir de la moquerie, ou en prenant pour une indolence habituelle de l'esprit l'absence complète de tout effort apparent. Il y a plus d'un exemple d'hommes de mérite qui, dans le calme de sa paisible société, ont échoué à de pareils écueils.

Sa sagacité politique s'élevait au-dessus de toutes ses autres grandes qualités. Il la devait à cette perspicacité naturelle dont nous avons parlé, à une connaissance profonde du cœur humain, à un tact sûr et rapide dans l'appréciation des caractères; qualités d'un esprit à la fois mâle et fin qu'avait développées une expérience longue et variée. Si ne se faire jamais illusion sur des mesures déraisonnables, ne se laisser jamais tromper par les hommes les plus rusés, est une des perfections les plus élevées de l'homme d'État pratique, qui pourra jamais avoir à ce mérite de plus justes prétentions que lui? Ses idées étaient bien éloignées de celles du vulgaire des

Digitized by Google

hommes d'État. Il méprisait à la fois et cette politique si sotte, si fausse et si aisée qui repousse indistinctement les hommes nouveaux et les choses nouvelles, et la folie de ceux qui, par une tendance contraire, semblent s'offrir en holocauste aux imposteurs ou aux enthousiastes. Il avait cette habileté qui sait accorder sa confiance dans certains cas, la refuser dans d'autres. Il savait que toute la difficulté des affaires politiques consiste à savoir trier les hommes et les idées, ranger le bon d'un côté, le mauvais de l'autre. On s'éloignerait beaucoup de la vérité en affirmant qu'il n'a jamais trompé volontairement personne; mais ce serait probablement une erreur plus grande encore d'admettre que personne ait jamais réussi à le tromper. Il professait le plus grand dédain pour cette prétendue sagesse qui fait bon marché d'une idée, par cela seul que le monde y a été peu ou point accoutumé, et qu'elle repose sur des principes rarement invoqués. Ses idées sur la paix et l'indépendance de la Belgique peuvent être citées comme un exemple de politique raffinée et profonde. Il aurait voulu que cet État devînt le séjour des beaux-arts et des lettres, qu'il n'organisât d'autre force que pour le maintien de la tranquillité intérieure, se reposant pour sa sûreté extérieure sur l'indignation qu'inspirerait, de nos jours, à l'Europe entière toute hostilité contre une telle puissance [1].

Quoique Talleyrand n'ait jamais cultivé l'art oratoire, son esprit brillant, source inépuisable de pensées profondes et d'observations piquantes, et la facilité extraordinaire avec laquelle il disposait de toutes les ressources de la langue française, répandaient sur ses écrits et sur sa conversation un goût, un charme, une grâce que peu d'hommes ont atteints, mais que certainement aucun n'a jamais dépassés. En parlant comme en écrivant, il décelait une étude ap-

[1] La Belgique doit beaucoup à l'habileté avec laquelle M. de Talleyrand aida à faire admettre par les puissances la division du royaume des Pays-Bas. Mais comme on peut douter que ce diplomate portât le même intérêt à la durée de l'indépendance belge qu'à sa fondation, nous croyons qu'elle fera prudemment de ne pas suivre à la lettre l'idée que lord Brougham lui prête ici, et de peser dans la balance de l'Europe par quelque chose de plus que ses sergents de ville et sa confiance dans l'inaltérable respect des puissances pour le sanctuaire des lettres et des arts. *Note de la R. N.*

Digitized by Google

profondie des meilleurs écrivains de son pays, mais trop en harmonie avec le ton de la meilleure société pour porter la plus légère trace de pédantisme. Pour citer ces tours heureux d'expression, il suffirait de prendre au hasard une page quelconque du petit nombre d'écrits qu'il a laissés. Le portrait suivant du bûcheron américain suffira pour montrer comment il savait à la fois décrire la nature et observer les mœurs. Les écrivains d'une école moins sévère peuvent en envier la poésie; ils pourraient y apprendre à distinguer l'esprit de l'afféterie, et le sentiment de la fadeur.

« Le bûcheron américain ne s'intéresse à rien; toute idée sensible » est loin de lui; ces branches si élégamment jetées par la nature, » un beau feuillage, une couleur vive qui anime une partie du bois, » un vert plus fort qui en assombrit une autre, tout cela n'est rien; » il n'a de souvenir à placer nulle part; c'est la quantité de coups » de hache qu'il faut qu'il donne pour abattre un arbre qui est son » unique idée. Il n'a point planté; il n'en sait point les plaisirs. » L'arbre qu'il planterait n'est bon à rien pour lui; car jamais il ne » le verra assez fort pour qu'il puisse l'abattre. C'est de détruire » qui le fait vivre. On détruit partout, aussi tout lieu lui est bon. » Il ne tient pas au champ où il a placé son travail, parce que son » travail n'est que de la fatigue, et qu'aucune idée douce n'y est » jointe. Ce qui sort de ses mains ne passe point par toutes les » croissances si attachantes pour le cultivateur; il ne suit pas la » destinée de ses productions; il ne connaît pas le plaisir des nou- » veaux essais; et si en s'en allant il n'oublie pas sa hache, il ne » laisse pas de regrets là où il a vécu des années. »

Il serait difficile de donner une idée de la conversation vraiment inimitable de M. de Talleyrand, de ce mélange de vigueur de sens et d'une exquise finesse de saillies, enrichi d'un fonds d'anecdotes pleines d'intérêt et d'instruction réelle, et toujours racontées avec le moins de mots possible, mais avec un incroyable bonheur d'expression. Pour réussir à en peindre l'éclat et la variété, il faudrait toute la puissance de sa diction si pittoresque et si merveilleusement compréhensive. Elle était simple et naturelle, abondait de tours brusques et imprévus, petillait de mots piquants; et cependant

Digitized by Google

c'était toujours bien évidemment l'inspiration du moment, et par cela même elle allait autrement au but que si elle eût été le fruit de pénibles réflexions. Un seul mot souvent remplaçait plusieurs idées, quelquefois même une inflexion de voix rendait bien des paroles inutiles; toujours ses phrases étaient parfaitement choisies et enchaînées avec bonheur. Tout cela est d'une rigoureuse exactitude; ce n'est pas un tableau de fantaisie, mais l'esquisse d'un portrait fidèle auquel manquent encore plus d'un trait et bien des détails de couleur.

M. de Talleyrand avait un air de sérénité et de bonne humeur qui ne le quittait jamais; sous ce rapport il était toujours le même, après comme avant ces traits rapides de moquerie qui enveloppaient de ridicule les hommes et les choses, après comme avant ces satires mordantes qui, avec l'impétuosité du torrent, détruisaient tout sur leur passage. Il y avait chez lui, dans les grandes occasions, une profondeur de malice qui eût défié le pinceau du peintre et tous les efforts de l'imitation. Ses manières étaient toujours parfaites d'aisance, de grâce et de souplesse. Sa voix avait des inflexions singulièrement profondes et variées, ses gestes et son maintien exprimaient avec la même facilité une déférence grave, un mépris concentré ou une douce bienveillance. Ce sont toutes choses dont on ne peut se faire une idée exacte si on n'en a été témoin. Ses bons mots, comme les Français les appellent, sont célèbres, mais ils ne donnent qu'une idée fort imparfaite de sa conversation. Ils montrent le piquant de son esprit et le bonheur de sa diction si concise, mais ils ne peuvent faire comprendre les autres mérites de sa conversation à ceux qui ne l'ont pas entendue. Nous en citerons toutefois quelques exemples, à l'appui de ce que nous venons de dire de la concision et du choix de son langage.

On lui demandait si une dame auteur qu'il avait connue longtemps n'était pas *un peu ennuyeuse*. — *Du tout*, dit-il, *elle est parfaitement ennuyeuse*. — Un jeune homme s'étendait un jour fort longuement devant lui, et assez hors de propos, sur la beauté de sa mère, qualité dont d'ailleurs il n'avait pas hérité. *C'était donc monsieur votre père qui apparemment n'était pas trop bien?*

Digitized by Google

interrompit M. de Talleyrand, et la société fut délivrée à l'instant du parleur importun. — Lorsque Mme de Staël publia le célèbre roman de *Delphine*, on dit qu'elle s'était reproduite elle-même sous les traits de l'héroïne, et qu'elle avait peint Talleyrand sous ceux d'une autre femme, l'un des principaux caractères de l'ouvrage. *On m'apprend,* lui dit-il la première fois qu'il la vit, *que nous sommes tous les deux dans votre roman, déguisés en femmes.*— Rulhières, le célèbre auteur des *Révolutions de Pologne*, disait devant lui : *Je n'ai jamais fait qu'une méchanceté de ma vie.* — *Et quand finira-t-elle?* lui demanda M. de Talleyrand. — *Genève est ennuyeuse, n'est-ce pas?* lui disait un de ses intimes. — *Surtout quand on s'y amuse!* répondit-il. — *Elle est insupportable!* avait-il dit avec humeur d'une personne très-connue; et comme s'il paraissait craindre d'avoir été trop loin, il se reprit en ajoutant : *Elle n'a que ce défaut-là.* — *Ah! je sens les tourments de l'enfer!* disait une personne qui passait pour avoir mené une vie fort peu régulière. — *Déjà!* s'écria-t-il [1]. Nous ne devons pas oublier ce mot de Charles X à son retour en France, en 1814, lorsqu'il vit, comme notre Charles II dans une circonstance semblable, que les ennemis de sa famille avaient disparu : *Rien n'est changé en France; il n'y a qu'un Français de plus.* Ce mot, le seul de ce prince qui passera à la postérité, lui fut suggéré par M. de Talleyrand. — Plus tard, il conseilla au successeur de Charles X de se venger des tentatives insensées de la duchesse de Berry, en lui écrivant : *Madame, il n'y a plus d'espoir pour vous. Vous serez jugée, condamnée et graciée* [2].

Dans les relations de la vie domestique, le caractère de M. de

[1] Le mot lui vint naturellement, sans doute : cependant il n'était pas nouveau. On attribue une exclamation semblable au médecin du cardinal de Retz : *Déjà, Monseigneur!* *Note de l'auteur.*

[2] Dans le portrait de Mirabeau, lord Brougham cite encore ce mot de Talleyrand : Mirabeau un jour énumérait devant lui les qualités nécessaires pour gouverner la France sous une constitution libre. *Il faut,* disait-il, *être éloquent, fougueux, noble;* il se laissait aller à faire l'énumération de toutes ses propres qualités. *Et être marqué de la petite vérole, n'est-ce pas?* interrompit Talleyrand. *Note de la R. N.*

Digitized by Google

Talleyrand était parfait. S'il est vrai, ce qui à la vérité est contestable, que la vie des affaires publiques dessèche le cœur, si c'est surtout là l'effet d'une vie agitée par des vicissitudes diverses de la fortune, s'il est difficile de conserver ses sympathies pour l'humanité à celui qui, dès sa plus tendre enfance, a reçu la coupe de l'amertume des mêmes mains dont il ne devait attendre que des caresses d'amour, si par-dessus tout une jeunesse dissipée, telle qu'on ne peut nier qu'ait été celle de M. de Talleyrand, semblable en ce point à beaucoup de nos grands hommes, détruit dans leurs racines les doux sentiments de famille, et fait germer dans un cœur refroidi toutes les ronces de l'égoïsme, ce ne sera pas faire un médiocre éloge de son bon et généreux naturel, que de le ranger ici dans une rare et complète exception. Ce serait une vaine et déraisonnable exagération de représenter M. de Talleyrand, à aucune époque de sa vie, comme dépourvu d'ambition et sans souci de ses intérêts, mais il est incontestable que jusqu'à la fin de ses jours la douceur et la bonté de son caractère ne l'abandonnèrent point. Pendant les orages révolutionnaires, les violences et les cruautés ne cessèrent de lui inspirer l'horreur la plus profonde. La tranquillité intérieure, les relations bienveillantes et amicales au dehors, furent l'objet constant de ses efforts. Dans la vie domestique il était plein d'aménité et d'affection vive et profonde. Son aversion pour les mesures violentes égarait même quelquefois son jugement toujours si calme, et altérait cette impartialité qu'il conservait à l'égard de ses ennemis. Il ne put jamais parler froidement de la part que Carnot prit au gouvernement, pendant la Terreur, pour défendre son pays contre l'Europe coalisée; il oubliait que sa propre conduite à l'époque de l'administration corrompue et tyrannique du Directoire en 1797 et 1798, lors des conscriptions de Napoléon et de l'occupation militaire des alliés, offre, même en admettant qu'il céda à la crainte de l'anarchie et de la conquête, plus de difficultés au panégyriste que la défense des vertus mâles et courageuses de l'inflexible républicain.

—

Digitized by Google

UN MOT SUR LA MISSION DE M. FALCK.

Depuis la conclusion de la paix, les rapports commerciaux de la Belgique et de la Hollande prennent une nouvelle activité. A en juger par le nombre de ses habitants qui affluent en Belgique, la Hollande est très-désireuse de renouer ses relations de bon voisinage avec nous. On remarque ses voyageurs dans nos promenades publiques, dans nos diligences, sur le chemin de fer surtout, qui excite vivement leur admiration. Le sentiment qu'en général ils expriment est plein de bienveillance pour les Belges, et mêlé de quelque surprise à la vue de ce développement de prospérité dont on semblait se douter peu dans leur pays. Du côté des Belges, l'accueil ne se ressent non plus ni des événements ni des haines du passé. Aujourd'hui que chacun des deux pays règle sa propre destinée, oublier le passé, s'accorder une mutuelle considération, rapprocher des intérêts communs après avoir séparé des intérêts opposés, est une heureuse tendance qu'on doit se féliciter de voir favoriser à l'envi par les journaux des deux nations. Cette absence de rancune et de défiance de la Belgique prouve combien le retour du passé est loin de ses idées, et combien est sincère la confiance que lui inspire son existence nouvelle; cette satisfaction exempte de regrets que cause des deux parts la disjonction des deux nationalités, montre combien, dans l'esprit de la Hollande même, la séparation était naturelle; c'est un bel hommage qu'elle rend à l'indépendance de la Belgique.

Personne n'a de plus sincères sympathies que nous pour cet utile

Digitized by Google

rapprochement, en harmonie à la fois avec la modération de nos principes politiques et avec nos doctrines d'économie sociale. Ceux qui pensent qu'un peuple s'enrichit de la prospérité de ses voisins et s'appauvrit de leur misère, doivent désirer que la Hollande et la Belgique, renonçant à d'anciennes et malheureuses traditions, comprennent que c'est en s'aidant l'une l'autre, non en se nuisant, qu'elles assureront leurs progrès. Toutefois, il faut raisonner même avec ses propres désirs, et se mettre en garde contre un entraînement irréfléchi. Il n'est pas de plus sûr moyen de finir par les mécomptes que de commencer par des illusions.

Sans doute, il est possible que depuis neuf ans l'expérience ait rassuré les négociants les plus éclairés d'Amsterdam et de Rotterdam sur les résultats de la concurrence de l'Escaut, il se peut qu'ils aient compris que le développement d'Anvers ne doit pas entraîner leur propre ruine, et qu'à côté de la prospérité des ports hollandais il y a place dans le monde commercial pour le progrès des ports belges. Il ne serait pas raisonnable de croire cependant que des traditions de plusieurs siècles s'oublient tout entières en aussi peu de temps. La rivalité, la concurrence qu'en thèse générale chacun reconnaît si utile aux progrès de l'industrie et du commerce, n'en est pas moins importune à l'industriel ou au commerçant qui la subit. Les fabricants ou les négociants épris de tendresse pour leurs concurrents naturels se rencontrent encore assez rarement par le monde, et il se passera du temps avant que l'industrie belge porte des sentiments de sœur à ses concurrentes d'Angleterre, d'Allemagne et de France, avant que les industriels de Verviers jouissent d'une grande popularité à Sedan et à Elbeuf. Bien que le commerce belge n'ait plus à redouter de la part de la Hollande le même genre d'hostilité, ni surtout la même oppression qu'aux siècles passés, ne nous flattons pas que les traces de cette rivalité soient à la veille de s'effacer aussi complétement qu'on semble disposé à le croire.

D'un autre côté, si on ne veut se préparer des mécomptes, qu'on ne perde pas de vue qu'entre la nation hollandaise et son gouvernement, il y a depuis longtemps, et il pourra y avoir longtemps encore une grave distinction à faire. Il est bien certain que la nation

Digitized by Google

tenait peu au maintien de l'ancien royaume des Pays-Bas, que depuis plusieurs années elle aspirait impatiemment à la paix qui devait sanctionner la séparation, et que ses rapports nouveaux avec la Belgique lui apparaissent aujourd'hui sous un aspect d'autant plus favorable qu'ils sont une conséquence immédiate de cette paix tant désirée. Le chef du gouvernement hollandais est dans une position fort différente. Il attachait, lui, une très-grande et très-naturelle importance à la conservation du royaume des Pays-Bas; la paix et la reconnaissance de la Belgique lui souriaient peu, et pour l'y décider, il n'a fallu rien moins qu'une inexorable nécessité. Faut-il croire que, malgré ces antécédents et sa persévérance connue, le roi de Hollande, au moment même où il a pris la plume en main pour signer la paix avec la Belgique, ait renoncé pour lui et sa dynastie à toute rancune, toute arrière-pensée, tout espoir de profiter des éventualités de l'avenir? que désormais de lui au gouvernement belge il n'y aura que bienveillance et courtoisie? Nous le voudrions de grand cœur; mais à se faire aujourd'hui une telle opinion des sentiments de son ancien souverain, il y aurait, à nos yeux, de la part de la Belgique une incroyable niaiserie. Et si d'aussi touchantes illusions existent quelque part, si cruel qu'il puisse être de les troubler, nous pensons qu'il vaut mieux les détruire aujourd'hui que demain.

Ce sont ces raisons qui nous font considérer la nomination du ministre plénipotentiaire hollandais à Bruxelles d'un autre œil que quelques personnes ne semblent la voir en Hollande et en Belgique. Nous avons entendu faire compliment aux deux gouvernements sur cette mesure; on la regarde comme un acte de courtoisie du roi Guillaume, qui, pour être agréable au gouvernement belge, et faciliter les relations des deux cabinets, a fait choix d'un de ses diplomates les plus considérables et les plus propres à se faire favorablement accueillir en Belgique. On irait presque jusqu'à croire que c'est dans le dessein d'augmenter autant qu'il est en lui l'éclat de la cour du roi Léopold, que le monarque hollandais a préféré pour la légation de Bruxelles un ministre plénipotentiaire à un simple chargé d'affaires, et que, au dire des journaux, il lui consacre l'énorme traitement de deux cent mille francs.

Digitized by Google

Le roi Guillaume est de sa nature fort peu susceptible d'entraînements de ce genre, et peu porté à de si brusques revirements dans sa politique et dans ses affections. Si l'on veut trouver un motif sérieux au parti qu'il vient de prendre, il faut le chercher ailleurs. D'après la situation particulière dans laquelle les deux royautés se trouvent à l'égard l'une de l'autre, l'idée naturelle qui a dû se présenter aux deux gouvernements, c'était que la légation belge à La Haye et la légation hollandaise à Bruxelles prissent, chacune de son côté, une position qui ne les mît pas en trop grande évidence, qu'elles se confondissent par conséquent dans les rangs ordinaires et les plus nombreux de la diplomatie, c'est-à-dire, parmi les chargés d'affaires. Ce parti convenait à la dignité des deux gouvernements et suffisait aux intérêts des deux pays. Car les affaires qui restent à traiter entre la Hollande et la Belgique ne paraissent pas nécessiter, de la part du cabinet hollandais, la présence à Bruxelles d'un diplomate de premier ordre. Les difficultés d'exécution qui peuvent résulter de l'acte du 19 avril se traitent dans ce moment par commissions, et les commissaires hollandais peuvent communiquer aussi facilement avec le cabinet de La Haye qu'avec son ministre à Bruxelles. Quant aux négociations qui pourront s'établir par la suite pour faciliter le rapprochement des intérêts communs des deux pays, si le cabinet hollandais a ce désir, il ne lui faudra pas de grands efforts sur les lieux pour arriver à son but, pourvu qu'il n'ait réellement en vue qu'un but avouable, et qu'il n'aspire pas, par exemple, à celui que laissait dernièrement entrevoir un journal hollandais, et qui consisterait à brouiller la Belgique avec la France; nous pensons du reste que M. Falck a assez d'expérience et de discernement pour ne pas se charger d'une mission sous laquelle la Belgique verrait trop aisément un piége. Quel est donc le dessein du cabinet de La Haye en envoyant à Bruxelles un des hommes les plus marquants, si ce n'est peut-être le plus marquant de sa diplomatie, un homme qui, après avoir été ministre plénipotentiaire à Londres et occupé les postes les plus élevés de la diplomatie, doit en quelque sorte descendre pour accepter la légation de Bruxelles?

Nous désirons nous tromper, mais nous n'avons pas de raisons

Digitized by Google

pour ne pas dire ouvertement que nous ne découvrons d'autre dessein à la Hollande que celui d'assurer à son agent les moyens de se faire une position éminente, de se créer une grande influence dans le corps diplomatique, dans la société de Bruxelles, et peut-être dans le pays en général. Et dans ce sens, la nomination de M. Falck ne manque pas d'habileté. M. Falck connaît la Belgique; des anciens ministres hollandais, c'est lui qui a laissé les meilleurs souvenirs; par sa femme il tient à une famille honorable de la noblesse belge; il est, dit-on, homme d'esprit et du monde; il aime à recevoir; ainsi, à l'aide d'un peu de soin et de dépense, il n'aura pas de peine à prendre la place qu'il peut ambitionner dans le corps diplomatique et à primer dans le monde bruxellois d'autres influences, celle entre autres de nos ministres, qui, avec leurs traitements démocratiques, n'y sont pas bien difficiles à effacer.

Ce n'est pas, nous le savons, qu'il faille s'exagérer de semblables dangers. M. Falck, quels que puissent être son titre, son traitement ou son habileté, n'apporte pas la contre-révolution dans les plis de son manteau. La Belgique, à cet égard, peut dormir en paix. Qu'il reste ou non des illusions de l'autre côté du Moerdyck, entre le trône belge et notre ancien monarque, tout est fini, bien fini, fini pour ne plus recommencer. La nation hollandaise, au XIX^e^ siècle, n'est pas d'humeur conquérante; le courage ne lui manquerait pas pour se défendre chez elle, mais il faudrait une puissance surnaturelle pour l'enflammer du désir de porter ses armes au dehors; quelques années de paix ne changeront guère ces dispositions, et la Belgique serait bien imprudente ou tombée bien bas si elle n'était pas en mesure de parer à des dangers de cette nature. L'orangisme belge, d'autre part, n'a jamais dû inspirer de grandes inquiétudes pour l'indépendance de la Belgique. Il n'a jamais été ce qu'on peut appeler un parti. Un parti ne compte pour quelque chose, ne peut avoir quelque puissance que s'il s'appuie sur un sentiment, une idée, un intérêt quelque peu général. On a bien vu dans l'orangisme quelques attachements personnels, quelques amours-propres personnels, quelques intérêts personnels. Mais depuis surtout que les faits ont démontré à quels développements l'industrie et le com-

Digitized by Google

merce peuvent aspirer sous le régime actuel, on chercherait vainement à cette opinion une base quelque peu solide, un lien quelque peu étendu. Une certaine opposition anti-catholique, voilà ce qui restait dans l'orangisme de moins individuel et de plus durable; mais pour une opposition de cette nature il y a place dans le jeu régulier de nos institutions. Elle n'a d'ailleurs pas à se plaindre d'une oppression tellement dure, tellement irremédiable qu'il ne lui reste de salut que dans la voie des bouleversements ou dans les bras de l'étranger. Il y a là une de ces questions de ministère, un de ces objets de lutte parlementaire ou électorale qui se présentent sous tous les gouvernements représentatifs, mais rien qui puisse faire la force d'une opinion contre-révolutionnaire. Aussi, à l'aide du temps, l'orangisme s'est-il de lui-même resserré chaque jour dans un cercle plus étroit, et ne s'est-il manifesté depuis longtemps que par de véritables actes d'impuissance, des méchancetés de journaux qu'aucun homme sensé n'avoue, et annonçant le désespoir d'une opinion qui renonce à faire des prosélytes puisqu'elle renonce à se respecter, de mesquines querelles sur le théâtre étroit de quelque administration locale, d'innocentes bouderies; nous omettons d'anciennes conspirations peut-être plus innocentes encore. Si ce parti a été si peu redoutable depuis neuf ans, il ne doit pas inspirer de grandes craintes aujourd'hui que la paix vient encore détacher de lui la partie la plus sensée et la plus honorable du noyau qui lui restait. M. Falck ni personne ne rendra la vie à ce qui se meurt de mort si naturelle ni ne fera renaître chez nous un danger de restauration. Sous ce rapport, on pourrait mettre au défi les intentions, les manœuvres et l'habileté de tous les ambassadeurs du monde.

Mais pour être moins graves, les inconvénients de la position que la légation hollandaise semble vouloir prendre chez nous n'en sont pas moins réels. Nous croyons volontiers encore que M. Falck aura assez de tact pour ne pas débuter par prendre à l'égard du gouvernement une attitude ouvertement hostile et faire de ses salons un foyer permanent d'intrigues; aussi n'avons-nous pas ajouté foi au bruit qui a couru que la légation hollandaise s'installerait au palais du prince d'Orange.

Digitized by Google

Mais il n'en est pas moins vrai qu'une fois la position acquise, la Hollande en usera quand elle voudra et comme elle voudra, et que par la suite le gouvernement belge, en temps ordinaire et surtout en cas de ces complications intérieures ou extérieures dont la nature ne se prévoit pas toujours à l'avance, mais dont il faut toujours admettre l'éventualité, pourra rencontrer plus d'une fois comme un obstacle ou comme un embarras, l'influence que la Hollande se sera faite soit dans le corps diplomatique résidant à Bruxelles, soit dans la société de cette capitale, soit parmi les mécontents de toute couleur, dont un gouvernement ne peut jamais espérer de se débarrasser complétement, quelque marche qu'il suive et quelque couleur qu'il adopte.

Si ces inconvénients eussent été inévitables, on aurait pu s'y résigner comme à bien d'autres, se fiant pour y faire face aux racines que l'indépendance nationale étend dans le sol; mais le mal était si aisé à prévenir, il était si facile d'amoindrir l'importance de la légation hollandaise et de la contenir dans ses bornes naturelles, qu'il semble qu'on se soit créé de ses mains des difficultés dans l'avenir. Qui empêchait en effet le gouvernement belge de prendre l'initiative et d'envoyer un chargé d'affaires au cabinet de la Haye, qui dès lors ne pouvait plus nous envoyer qu'une légation ordinaire, sans plus de relief que la plupart de celles qui résideront à Bruxelles? Une fois la position prise par la Hollande, il ne sera pas aussi facile de la lui faire quitter qu'il l'eût été de l'empêcher de la prendre: peut-être plus tard faudrait-il pour cela se résoudre à une rupture complète. D'ailleurs, les successeurs du ministre plénipotentiaire, quels qu'ils fussent, trouveraient la voie frayée, les relations établies et les traditions consacrées. Il est des choses qu'on n'empêche qu'à leur origine.

Que le temps donne tort à nos défiances, nous ne nous en plaindrons pas. Mais si on nous trouvait injustes envers le roi Guillaume, nous ne nous bornerions pas à en appeler à l'avenir, nous dirions qu'à l'heure qu'il est il existe encore dans chacune de nos grandes villes un organe quotidien des intérêts de la restauration de la mai-

Digitized by Google

son d'Orange, et nous demanderions si ce fait n'autorise pas à en tirer quelques conséquences.

Le gouvernement, en négligeant une précaution si facile à prendre, s'est laissé aller, comme dans quelques autres mesures récentes, à cette tendance à l'oubli et au rapprochement qu'on doit être heureux de voir prévaloir dans les deux pays, mais à laquelle ceux qui ont mission de voir plus loin que le vulgaire, ne doivent céder qu'avec prudence. On est sorti ici des bornes de la prévoyance, comme on a poussé loin l'indulgence et l'oubli du passé dans une autre mesure qui, pour être individuelle, n'en touche pas moins aux intérêts moraux de l'armée; comme aussi peut-être on se serait mieux maintenu dans des limites de haute convenance en soumettant l'ancienne décoration du lion belgique, à l'égal de tous les ordres étrangers, à une demande d'autorisation spéciale et individuelle de la part de ceux qui veulent la porter, demande qui eût ôté à cette décoration tout caractère d'hostilité ou de mépris pour le régime nouveau et en eût fait, au contraire, le signe d'une adhésion formelle et d'une respectueuse soumission.

Nous espérons que le gouvernement usera de toute sa réserve et de toute sa prudence dans les affaires plus importantes qui lui restent à traiter avec la Hollande par l'intermédiaire des diverses commissions mixtes. Chacune de ces négociations a sa gravité. Il en est une dont les travaux peuvent prendre un caractère fort délicat, c'est la commission d'Utrecht. Si, par exemple, la Hollande venait à proposer de sortir plus ou moins directement des termes du traité, pour y substituer quelque autre arrangement financier, cette négociation pourrait acquérir une haute portée financière et politique. Les grandes questions financières en Belgique ont jusqu'ici souffert de nos autres préoccupations. Le moment approche sans doute où elles vont prendre leur rang et leur importance naturels et exciter de plus en plus l'attention publique. A tous égards, de pareils travaux méritent de préoccuper le cabinet et réclament de sa part une prévoyante et habile direction.

Digitized by Google

BEAUX-ARTS.

REVUE DU SALON DE 1839.

S'il est, dans le mouvement intellectuel de la Belgique, un spectacle intéressant dont elle doive surtout se montrer fière vis-à-vis des autres nations, c'est assurément celui que présentent depuis dix ans les progrès d'une école nouvelle de peinture dont chaque année grossit les rangs et multiplie les œuvres.

N'est-ce pas, en effet, un événement digne de quelque remarque que cette résurrection de la peinture flamande après un sommeil absolu qui a duré plus d'un siècle? Vers le milieu du XVII^e^ siècle, la Belgique disparut pour ainsi dire d'entre les nations. Les derniers de ses peintres finissent leur carrière vers cette époque. Ses savants, ses hommes d'État, sont morts depuis longtemps. Ce qui est resté des domaines de la puissante maison de Bourgogne entre les mains des successeurs de Charles-Quint n'est plus qu'un bel héritage que de puissants voisins se disputent. Pendant toute la durée du XVIII^e^ siècle, la Belgique sert de champ de bataille à l'Europe. Toutes les mesquines discussions politiques de cette période désastreuse pour les peuples

Digitized by Google

s'y décident sur ses plaines immenses, où les princes européens se donnent rendez-vous au printemps. Tour à tour prise et reprise, la nation s'est effacée; de la Flandre des communes, il ne reste plus qu'un apanage et une arène. Que faisait le peuple flamand pendant cette époque? Déshabitué d'abord des luttes communales par la sévérité du terrible empereur Charles-Quint, retenu plus tard dans l'unité catholique plus encore par la force de ses convictions que par la sanglante terreur organisée par les ministres de Philippe, assoupi enfin par le régime paternel mais léthargique de la dynastie autrichienne, qui a toujours supprimé les nationalités partout où son joug a passé, elle ne se réveille que sous Joseph II, l'empereur philosophe, qui avait lu Voltaire et faisait du despotisme encyclopédique. La veille de la grande révolution de 89, elle essaye sa révolution, dont le bruit s'éteint dans la grande tempête du siècle. La république française se présente à ses frontières et les questions européennes se transportent de nouveau sur son terrain. Puis elle se fond dans le vaste empire de Napoléon, et, si elle est muette, au moins elle garde le silence avec cette France victorieuse dans les rangs de laquelle elle marche jusqu'à Moscou. Enfin les traités de 1814 et de 1815 proclament, sans le savoir, sa régénération. Elle a secoué sa trop longue torpeur, et d'un bout à l'autre des neuf provinces, des populations jusque-là séparées dans les étroites limites de la commune, s'avisent enfin de se reconnaître et de se traiter de sœurs. Un lien national se forme sous un autre lien qui sera bientôt rompu. Dès cet instant, l'art renaît, comme le sang remonte à l'épiderme du malade que l'on a cru mort. Et où va-t-il tout d'abord établir son autel? A la limite même de la zone lumineuse de son histoire qui commence à Jean Van Eyck et finit à Jordaens. Rendue à la vie politique, la Flandre reprend son pinceau. Ce simple rapprochement nous semble parler plus haut que tous les articles de journaux et les discours de tribune ensemble.

C'est en 1829 surtout que cette résurrection de l'art flamand a

Digitized by Google

pris un caractère tout à fait décidé. Le *Bourgmestre de Leyde,* de M. Wappers, fut comme un trait de lumière. Ce fut le nœud qui rattacha, pour ainsi dire, la ligne interrompue des deux époques d'une même école. C'est à ce titre surtout que la gloire de M. Wappers nous semble incontestable. Jusque-là et depuis la réunion, il y avait bien eu des peintres en Belgique, mais, à proprement parler, ce n'était pas une école. Imitateurs serviles et souvent maladroits d'un homme d'un immense talent, qui avait pu être utile à la peinture française, la prenant des mains de Boucher et de Vanloo, mais qui en Belgique ne pouvait que détourner le caractère national de sa pente naturelle; travaillant sous les yeux mêmes du maître depuis son exil, nos peintres étaient à David ce que ses Romains étaient à ceux de Corneille, et il ne se peut rien concevoir de plus glacial et de plus faux que tout ce qui est sorti pendant plus de vingt ans de cette ombre d'école. Tout à coup se révéla un jeune peintre qui, poussé par l'instinct de la vieille couleur flamande, avait été tout droit à Rubens et en était revenu avec une toile qui ne ressemblait à rien de ce que l'on avait vu jusque-là dans les salons, en proie à la ligne antique et à l'allégorie mythologique. M. Wappers rendit alors un grand service à l'art flamand. C'est lui qui a ouvert la carrière nouvelle où tant de talents jeunes et libres se sont précipités depuis. Peut-être n'a-t-il pas répondu encore à tout ce qu'on attendait de lui; peut-être, enivré trop tôt de gloire et d'honneurs, ne s'est-il pas assez sérieusement appliqué à compléter ce qui manquait encore de force et de certitude à son talent. Peut-être aussi attendions-nous trop de lui et ne reconnaissons-nous pas avec assez de justice les promesses qu'il avait données et qu'il a tenues. Peut-être, enfin, le louerions-nous aujourd'hui sans restriction, s'il avait compris qu'un talent comme le sien ne devait pas faire défaut à cet appel solennel que le gouvernement fait tous les trois ans à la peinture, et qu'il devait rendre palpable pour tous le progrès qu'indiquait, lors de l'exposition d'Anvers, le charmant tableau de la *Tentation,* ex-

Digitized by Google

posé dans son atelier. Quoi qu'il en soit du bel avenir de M. Wappers, n'oublions pas le coup d'éclat que fit son début et les conséquences heureuses qu'il eut pour la peinture flamande; n'eût-il même que cette gloire, sa part serait encore assez belle.

Ainsi deux fois la peinture meurt et renaît en Belgique. Précurseurs du siècle de Rubens, les deux Van Eyck et Hemmelinck paraissent au moment où les chefs-d'œuvre de l'architecture gothique s'achèvent, comme pour continuer sur leurs toiles destinées à décorer ces belles églises, la pensée religieuse, qui ne peut plus s'exercer sur la pierre. C'est la première période de l'école flamande; on peut la nommer l'école de Bruges. Outre le lustre que jeta sur le premier âge de la peinture moderne dans le Nord la précieuse découverte de Jean Van Eyck, tous les tableaux qui nous restent de cette époque sont autant de chefs-d'œuvre. Ceux que possède encore Bruges, la vieille métropole hanséatique où brilla leur génie, passent en finesse d'exécution tout ce qui a été fait depuis, même par les peintres hollandais les plus renommés pour la délicatesse de leur pinceau. Sans doute, si des crises politiques n'étaient pas venues désoler ces belles provinces, l'art flamand n'aurait pas manqué de marcher de pair avec l'art italien et ses belles écoles du xv^e^ siècle. Mais la chute de la maison de Bourgogne interrompit tout d'un coup cette ère brillante de prospérité. L'école de Bruges dégénéra; elle disparut avec la dynastie de Jean sans Peur. Sous Charles-Quint, on ne la retrouve plus. Du reste, il ne faut point juger des produits de cette école par le peu qui nous en reste. Il ne faut pas oublier que, vers la fin du xvi^e^ siècle, les iconoclastes ont partout dépouillé les églises et brisé les images. Que de chefs-d'œuvre ont été sans doute la proie des flammes! que de pertes regrettables se firent alors, dont nous ne pouvons pas même aujourd'hui calculer l'étendue! Le xv^e^ siècle se passa pour la peinture flamande à émigrer de Bruges, qui se voyait mourir, à Anvers qui s'élevait sur ses ruines. L'école d'Anvers commence avec la prospérité de ce port célèbre. Quentin Metsys,

Digitized by Google

Frans Floris, Martin de Vos, ouvrent la marche de cette longue suite de peintres célèbres qui reconnaîtront plus tard Pierre-Paul Rubens pour leur maître à tous. Le XVII^e^ siècle enfin commence, et l'école de Rubens, échauffée par les rayons de cet astre puissant, brille dès lors dans tout l'éclat de sa gloire. Comme on le voit, entre l'école de Bruges et la première école d'Anvers, la léthargie est moins longue et moins complète que celle dont cette dernière fut suivie jusqu'à nos jours. Du reste, le XVIII^e^ siècle fut partout un temps d'éclipse pour la peinture. En Italie, en France, en Espagne comme en Flandre, l'art expire à peu près partout dans les premières années de ce siècle. C'est là la limite de la peinture ancienne. Mais si la Belgique avait tout à fait abandonné le pinceau, la France avait Boucher et ses trumeaux, ce qui était bien pis.

Tel est, en quelques mots, l'historique de la peinture en Belgique. Que réserve l'avenir à cet art qui, malgré les grands noms dont il se glorifie, est, si on le compare à ce qu'il sut être jadis, presque partout déchu en Europe? Quel sort attend surtout la nouvelle école d'Anvers, ou, pour être plus juste, la nouvelle école belge? Nous ne pouvons croire qu'un mouvement si subit et si actif ne produise pas de grandes choses. Evidemment, l'art est dans une période nouvelle d'imitation. Nés au milieu de circonstances plus défavorables, et qu'il serait étranger à notre but d'énumérer ici, placés en présence de la désespérante perspective du passé, nos peintres ont droit au respect et à l'indulgence que mérite toute tentative hardie. La justice à leur égard ne suffit pas; nous qui les critiquons, sachons faire la part des temps et n'exigeons pas d'eux encore ce qu'ils ne peuvent nous donner. L'école flamande nouvelle est encore dans sa période de croissance; nous l'attendons, s'il nous est réservé de l'y voir, à sa maturité, et nous n'oublierons jamais ni les obstacles qu'elle a eus à vaincre ni les pas immenses qu'elle a faits déjà. Nous désirons pour elle qu'elle arrive un jour jusqu'à la hauteur de sa devancière, quoique nous l'espérions peu, sachant combien la nature

Digitized by Google

s'épuise pour produire un grand homme tel que Rubens, qui fut le Napoléon de la peinture, comme Michel-Ange fut le Napoléon de l'art. Mais, d'un autre côté, nous ne perdrons jamais de vue l'âge, pour ainsi dire, de la nouvelle école; nous souhaitons que les peintres ne l'oublient pas un seul instant, ni leurs admirateurs non plus. Ce serait leur rendre un mauvais service que de leur affirmer, comme quelques éloges sans mesure voudraient le leur faire croire, qu'ils sont arrivés à la perfection. Nulle part cette perfection n'a été trouvée dans la peinture moderne. Il n'est point d'art aujourd'hui peut-être qui soit plus incertain sur ses principes et qui ait plus à redouter des systèmes, à tel point que les plus puissantes organisations en sont à croire qu'il faut désespérer de faire mieux que le XVI^e^ siècle, et que ce que l'art a de mieux à faire, c'est de remonter jusqu'à Raphaël et plus loin même, et de s'en tenir là. En Belgique, c'est l'imitation de Rubens que chacun a en vue. L'un lui prend sa couleur, l'autre le style de sa composition, un troisième ses hardiesses; nul ne lui prend son génie. C'est ce spectacle étrange de l'art qui fait que nous attendons. En Allemagne, en France, il doit venir un peintre qui se frayera sa voie loin de Raphaël, mais aussi haut que lui, et qui trouvera ce que cherchent encore Ingres, Cornélius et Overbeck. En Belgique, espérons qu'un grand artiste détournera à son profit les regards de notre jeune école de cette contemplation unique de Rubens. Sinon, ce ne serait point la peine d'imiter servilement un si parfait modèle pour n'y jamais atteindre, et le rôle de la peinture moderne devrait se borner à recopier les toiles des maîtres, à mesure que le temps s'apprêterait à les détruire.

On voit, par ce qui précède, dans quel esprit sera conçue notre critique. Saine appréciation des temps, nous le croyons du moins; vive sympathie pour l'école nouvelle, foi complète dans son avenir, et désir de contribuer autant qu'il est en nous aux progrès qui lui restent à faire en les lui rappelant sans cesse. Que d'autres distribuent l'éloge à pleines mains et fassent en une fois, pour une œuvre

Digitized by Google

qui ne serait qu'estimable, toute la dépense de leur fonds d'épithètes laudatives. Nous, nous ne serons pas flatteurs, sachant que la flatterie est une de ces liqueurs traîtresses qui épuisent en peu de temps la plus forte constitution. La peinture belge n'est pas de ces enfants débiles, que l'on gâte par trop d'indulgence, dans la crainte que l'on a de les perdre à tout instant. Elle est d'un tempérament plus rude; il ne faudrait pas balancer à la gourmander, si elle faisait un mauvais usage de son excès de vitalité.

Le lecteur comprendra sans peine que nous n'avons pas la prétention de lui faire parcourir, toile à toile, toute l'étendue de la galerie peuplée cette année d'un triple rang de tableaux. La nature de ce recueil ne nous permet pas d'accorder une mention à toutes les œuvres assez distinguées pour ne pas mériter un silence qui dans un journal quotidien paraîtrait dédaigneux. Quoique les rigoureuses limites où nous sommes forcés de nous restreindre puissent déplaire à quelques artistes, pour notre part nous ne nous en plaignons pas. En ne prenant à partie que les œuvres vraiment capitales du salon de 1839, nous évitons la nécessité toujours fâcheuse d'être sévères à l'égard de ceux chez qui le mal l'emporte sur le bien, tandis que la simple mention du nom d'un peintre dans notre recueil prouverait déjà, en raison du petit nombre, l'estime où nous le tenons.

Le nombre des tableaux inscrits au catalogue dépasse 600. De ce chiffre, il en aurait fallu rabattre au moins 100, et l'exposition n'en aurait été que plus brillante. L'indulgence de la commission chargée de prononcer sur l'admission des tableaux nous paraît inévitable, quoique nous en déplorions les effets. Il faut qu'un tableau soit bien mauvais pour qu'elle se hasarde à le refuser. A l'extrême limite de la médiocrité, elle est arrêtée non point par le doute, mais par la crainte des clameurs de haro. Elle a bien trop peur qu'on ne confonde ses fonctions avec celles de la censure; et c'est grâce à cette honorable susceptibilité que tant de toiles se panadent encore dans les coins obscurs où l'on a été forcé de les reléguer. Du reste, il est

Digitized by Google

fâcheux que la galerie tout entière ne puisse suffire à contenir tous les envois. L'obscurité presque complète du labyrinthe de salles qui la termine, rend assez difficile l'appréciation des toiles reléguées dans ces ténébreuses régions. La première condition qu'un exposant soit en droit d'exiger, c'est que son tableau soit dans son jour. La lumière, c'est le pain et le sel pour la peinture. Or, nous sommes forcés de convenir que le quart au moins des exposants sont en droit de se croire traités en parias, sous ce rapport.

Plusieurs peintres de mérite manquent à cette exposition. Chez les uns, les travaux de l'atelier absorbent tout leur temps; nous ne pouvons que les en féliciter. D'autres, dit-on, boudent leur réputation; nous ne pouvons que les plaindre. Quelques tableaux, enfin, faute d'achèvement, n'ont pu se trouver à l'ouverture du salon qu'ils n'auraient pas manqué d'embellir, et, à l'heure où nous écrivons, le tableau commandé par le gouvernement à M. Decaisne n'y avait pas encore figuré.

Ces commandes du gouvernement sont-elles un bien et encouragent-elles réellement l'art? Quoique ce soit un objet de doute dans l'esprit de beaucoup de personnes, nous n'hésiterons pas à le penser. Il y a d'abord du courage de la part d'un ministre à se prononcer en faveur d'un petit nombre de peintres, à l'exclusion, momentanée du moins, de la majorité des médiocrités qui croient que les fonds que vote la législature pour l'encouragement des beaux-arts ne sont destinés qu'à les indemniser de leurs stériles efforts. Du reste, le résultat a donné gain de cause au ministre. Des six commandes qu'il a faites, quatre, qui sont les seules que nous connaissions jusqu'à ce jour, sont réellement des œuvres remarquables à divers degrés. Nous trouverions peut-être à redire au choix des sujets. Nous ne savons si c'est le gouvernement qui les a indiqués, ou s'il a laissé les peintres libres de traiter ceux qui conviendraient le mieux à leur imagination. Il n'est pas mauvais, sans doute, d'illustrer l'histoire belge par des œuvres durables qui puissent

Digitized by Google

figurer dans le musée national. Mais nous craignons que le ministre, en limitant les sujets dans le domaine historique, ne tombe en plein dans l'erreur du musée de Versailles. Le patriotisme est une bonne chose; mais il faut en user modérément dans les arts. Déjà, dans notre premier numéro, nous avons dit notre opinion sur l'histoire nationale appliquée aux compositions dramatiques; que pourrions-nous dire de l'histoire nationale appliquée à la peinture, qui fût plus convaincant que l'exemple solennel donné dans un pays voisin? Le musée de Versailles est admirable d'intention; de fait, ce n'est qu'une pierre d'attente pour l'art qui voudra bien, de lui-même, le débarrasser des pauvretés renfermées dans plus d'un de ces cadres si bien dorés. Nous n'avons pas vu le tableau de M. Decaisne; nous ne savons s'il a lui-même proposé son sujet; mais nous demandons ce qu'il aura pu faire de tous les grands hommes dont la Belgique fut le berceau, réunis dans une même toile par le talent d'un des plus gracieux peintres que nous connaissions, si toutefois il est démontré que toutes ces figures sévères exigent de la grâce. M. de Keyser a composé, pour le compte du gouvernement, une *Bataille de Woeringen,* dont le sujet n'était peut-être pas propre à enflammer son imagination. Quant à l'*Abdication de Charles-Quint,* c'est un fort beau sujet, et il est du petit nombre de ces grands drames politiques capables d'échauffer la verve du peintre et du poëte. Nous voyons avec regret que la peinture religieuse n'ait pas eu sa part dans la sollicitude du gouvernement; c'est la première peinture assurément; les sujets y sont en plus petit nombre; mais c'est à cette source d'inspiration que toutes les écoles du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle ont trempé presque exclusivement leur génie, et nous ne voyons pas qu'elles soient tombées dans les répétitions et dans la monotonie. Il y a mille raisons pour préférer (quand il s'agit de commandes) la peinture religieuse à la peinture d'histoire. Celle-ci exige incomparablement moins de science de la part de ceux qui s'y livrent, et c'est la science surtout qui manque à nos peintres. D'une autre part, un

Digitized by Google

tableau religieux se comprend mieux qu'une bataille. M. de Keyser a été forcé de publier une brochure pour expliquer sa *Bataille de Woeringen,* et dans un an, pourtant, quand la brochure sera oubliée, rien ne ressemblera à cette composition comme une autre bataille de la même époque. Il n'est pas mauvais d'orner le musée national, qui, du reste, est encore à fonder; mais, quelque riches que soient certaines églises en Belgique, il en est d'autres plus mal dotées sous le rapport des œuvres d'art. Celles de Bruxelles, par une bizarrerie assez difficile à expliquer, en sont presque dépourvues, et Sainte-Gudule, entre autres, n'a point un seul tableau de quelque mérite sur ses hautes murailles. Les toiles religieuses que commanderait le gouvernement s'y trouveraient placées à merveille.

Commençons notre revue par l'immense toile de M. de Keyser. Ce jeune peintre, entré l'un des derniers dans la carrière, est peut-être de tous ceux qui honorent la nouvelle école flamande celui sur lequel les regards de la foule, si mobile dans le don de ses faveurs, se portent avec plus de sympathie. Son coup d'essai fut un coup de maître, et les acclamations de la multitude, sur lesquelles les journaux enchérirent encore, l'ont porté tout à coup sur le faîte. Cette élévation subite, arrivée après celle de M. Wappers, est plus prodigieuse encore, en ce que ce n'est pas l'école en même temps, mais le talent individuel seul que l'on a applaudi en lui. A cette dangereuse hauteur, la position de M. de Keyser est fort délicate. Il ne lui est pas permis de décroître; il ne peut plus monter. Tout a été dit sur lui; il serait par la suite cent fois supérieur à lui-même : ceux qui l'ont tant loué ne sauraient comment le lui dire. Nous en sommes fâchés et pour l'art et pour lui. Pour lui, parce que plus tard, quand il croîtra réellement en force et en puissance, la foule lui sera nécessairement injuste après l'avoir gâté d'adulations; pour l'art, parce que ce n'est point où en est encore M. de Keyser que l'école doit s'arrêter. La première question que chacun se fait devant la *Bataille de Woeringen,* c'est celle-ci : Est-ce un progrès? Beaucoup

Digitized by Google

penchent pour l'affirmative. Pour nous, il nous semble qu'entre la *Bataille de Courtrai* et la *Bataille de Woeringen* il n'y a pas eu un pas de fait. Ce n'est pas que nous comparions trait pour trait les deux toiles entre elles. L'une était vivante, fougueuse; l'autre est plus tranquille et plus sage. Nous ne nous en étonnons point; la différence des sujets comporte une différence d'exécution. C'est sous le rapport des autres qualités qui constituent le peintre, que nous établissons la ressemblance. Ce qui distingue surtout le talent de M. de Keyser, c'est une grande facilité de conception dans la disposition de ses sujets. La composition est toujours chez lui le mérite principal. Aucun personnage de l'immense épisode guerrier qu'il déploie devant les yeux du spectateur ne l'embarrasse. Chacun est bien à sa place, et il n'en est pas un qui n'ait sa pose et son expression différente, concourant à l'ensemble de l'action. Voilà le grand mérite de M. de Keyser; c'était ce qui distinguait sa *Bataille de Courtrai;* c'est ce qui distingue encore la *Bataille de Woeringen*. Ajoutez à cela un coloris agréable, ou plutôt une coquetterie de couleur qui plaît toujours, une recherche du naturel qui ne se fait pas trop sentir, et vous comprendrez toute la séduction de cette toile. Et cependant la *Bataille de Woeringen* pèche par un peu de froideur. Deux ou trois figures énergiques, comme celle de l'archevêque de Cologne, ne rachètent pas tout à fait la monotonie de l'ensemble. Ce qui fait le plus grand tort à la composition de M. de Keyser, c'est que la bataille est finie, et le spectateur se trouve dans la position du public du parterre qui, dans les tragédies, lorsque le héros ou l'héroïne s'est tuée, n'écoute plus les compliments de condoléance que se font les autres personnages. En somme, M. de Keyser n'est pas au-dessous de ce qu'on attendait de lui. Pris isolément, ce tableau est d'un pinceau supérieur. Mais sous le rapport du dessin comme sous celui de la couleur, il est encore en dehors de cette œuvre des progrès qu'exigent le beau talent de M. de Keyser et sa réputation si lourde à porter. Il les fera, nous n'en doutons pas;

Digitized by Google

tout ce que nous lui reprochons, c'est qu'il tarde encore à les faire.

Le gouvernement avait commandé une toile à M. Verboeckhoven, l'habile peintre d'animaux. Il ne pouvait se tromper sur le mérite de l'ouvrage que cet artiste distingué devait lui fournir. M. Verboekhoven est l'un des peintres le plus généralement admirés. Son talent, fixé depuis longtemps, est accepté du public avec ses belles qualités et les défauts mêmes de sa manière, qui ne manquent pas de charme. Nous ne chercherons pas un progrès chez lui. Dans toute la vigueur de son talent, il a tout ce qu'il peut acquérir : dessin d'une grande pureté, couleur, et surtout un cachet d'individualité qui est bien à lui. Nous aurions bien quelques critiques à faire sur son système. Mais, comme elles ne réussiraient pas à l'en faire dévier, nous nous en abstenons. Le genre auquel il s'est livré est d'ailleurs de ceux qui ne peuvent exciter de vives sympathies que chez ceux qui aiment surtout la perfection des procédés matériels de la peinture. Pour nous, nous admirons sincèrement un Paul Potter; un Ommeganck nous plaît beaucoup; mais nous ne sentons que médiocrement cet enthousiasme que nous avons plus d'une fois remarqué chez des connaisseurs plus éprouvés que nous. Ainsi, nous serons juste envers M. Verboeckhoven, sans lui porter le culte que professent pour lui ses nombreux admirateurs. La marque la plus éclatante de sa grande réputation, c'est que ses tableaux sont toujours vendus, quoiqu'il travaille prodigieusement, et quoique à toutes les expositions son contingent soit presque toujours le plus considérable. Le *Troupeau de moutons surpris par une averse* est une composition savante qui, à nos yeux, manque de charme. Le fond noir du ciel que l'orage divise en larges bandes d'un gris foncé, ne manque certes pas de vérité; mais il donne une teinte terne a tout le tableau. Les moutons sont toujours ces moutons spirituellement groupés et dessinés que vous connaissez. Le terrain peut-être est un peu mou. En somme, c'est une fort belle toile. Nous n'en dirons pas autant des *Lions inquiétés par un serpent boa.*

Digitized by Google

C'est une composition assez lourde, dont les dimensions colossales font encore ressortir les défauts. *Un taureau, une vache et des moutons,* tableau de moyenne grandeur, nous plaît bien davantage; nous le préférons même aux *Moutons surpris par l'orage.* Le taureau surtout est d'une exécution remarquable. Trois petits tableaux enfin complètent le contingent de M. Verboeckhoven. On sait que cet artiste excelle dans les petits cadres. Nous n'avons qu'à les louer de tous points. Inutile d'ajouter que cette brillante réunion d'ouvrages si divers dus à son infatigable pinceau ne contribue pas peu à embellir le salon de cette année.

La troisième commande du gouvernement que nous connaissons est une toile de M. de Brackeleir. A la dernière exposition d'Anvers, cet artiste, qui excelle dans les tableaux de genre, s'était laissé entraîner à composer, comme tout le monde, une toile d'une grandeur colossale. Qui ne fait pas aujourd'hui des tableaux de vingt-quatre pieds de hauteur? Un peintre que nous ne nommerons point, car nous ne voulons citer que des noms dignes d'une mention sérieuse, a bien exposé cette année une *Bataille des Nervins,* dont nous n'avons pas le courage de nous moquer, tant elle prouve de présomption et d'ignorance de soi-même chez l'homme qui a pu pousser une pareille entreprise jusqu'au bout. Cette année, M. de Brackeleir, mieux conseillé par son amour-propre, en est revenu au genre qui a fait sa réputation. *Le comte de Mi-Carême* (commande du gouvernement) est un délicieux intérieur. Des écoliers du premier âge se disputent les fruits et les bonbons qu'un vieillard grotesquement déguisé leur distribue par une lucarne. La scène est pleine de bruit et de gaieté; il y a d'adorables figures d'enfant. Rien de forcé dans les physionomies, rien de brouillé dans le pêle-mêle de cette joyeuse classe. M. de Brackeleir doit aimer les enfants, pour comprendre si bien leurs espiégleries et leurs naïves passions. Ce que l'on pourrait désirer peut-être, c'est une plus grande variété dans ses types de visage, c'est plus de vigueur peut-

Digitized by Google

être dans son coloris. Mais c'est là M. de Brackeleir tout entier, et nous lui passons bien ces légers défauts en faveur de l'esprit qu'il a, et surtout qu'il ne montre pas. Son *Jubilé de cinquante ans de mariage* (autre commande du gouvernement) a aussi son genre de mérite, sur lequel la rapidité de notre revue ne nous permet pas de nous appesantir.

Tels sont les tableaux commandés du gouvernement, et dont les auteurs se sont trouvés prêts pour l'ouverture du salon. On voit que le gouvernement a eu la main heureuse cette année, et qu'il a bien fait de prendre les devants. Si maintenant, pour adopter une règle, nous procédons par ordre d'importance des genres, c'est de la peinture religieuse que nous devons nous occuper d'abord. Ce noble genre, il faut l'avouer, n'est représenté que faiblement au salon. Nous ne parlerons de deux grandes toiles de M. Mathieu, l'*Éducation de la Ste-Vierge* et l'*Assomption de la Ste-Vierge,* que pour en signaler le manque complet d'originalité. M. Mathieu, qui, depuis 1833, marche de tâtonnements en tâtonnements, a pris ses anges, ses vierges, ses vieillards, partout où il a pu, à droite, à gauche, comme les figures se trouvaient sous sa main, et encore n'a-t-il pas su emprunter pour elles la couleur des vieux peintres, la couleur, ce vêtement de vie sans lequel il n'y a pas de peinture. Un peintre belge, dont le nom est nouveau et qui s'est inspiré à de solides modèles, M. Wirtz, a exposé un tableau religieux à panneaux, rempli de bonnes qualités et qui annonce un fonds de poésie plus riche que nous ne sommes accoutumés d'en voir. La toile principale représente un *Christ au tombeau.* Le panneau de droite, une *Ève après le péché;* celui de gauche, *l'ange du mal.* L'*Ève* est une erreur; *l'ange du mal,* une bonne idée, en même temps que poétique, et nous en ferons franchement l'éloge, surtout si elle n'est pas une réminiscence italienne, ce que nous ne saurions affirmer. Ce qui nous fait hasarder cette supposition, c'est qu'il y a chez M. Wirtz, jusqu'à présent du moins, du système plus encore que de

Digitized by Google

l'originalité. L'étude des écoles d'Italie lui a donné son style et sa couleur. Son *Christ au tombeau* affecte une naïveté qui ne nous semble pas bien sentie, mais qui promet un peintre de sentiment. M. Wirtz est dessinateur; il aime la correction; nous lui savons gré de l'importance qu'il attache à la qualité la plus essentielle de son art. Son *Patrocle dont les Grecs et les Troyens se disputent le corps* en est la preuve. C'est une toile immense, dont le plus grand tort est d'abord d'être immense, puisqu'elle ne saurait pas même convenir à un musée, et par conséquent de ne pouvoir être regardée à son point de vue. De près, elle cause un effet de surprise dans l'esprit du spectateur, qui a peine ensuite à démêler le mérite du dessin et de la composition dans un groupe colossal de guerriers d'une taille plus qu'homérique. Malgré ces observations, nous engageons vivement M. Wirtz à persévérer dans la voie où il est entré. Il nous semble qu'il y a en lui un grand fonds d'originalité qui tend à se dégager des langes du système. L'exagération le domine encore; mais le choix même de ses sujets et la manière large dont il les a traités accusent une forte organisation de peintre. Son point de départ est beau; il dépend de lui de ne pas s'égarer.

Il faut que la critique soit bonne à quelque chose, puisque M. Leys, qui, il y a trois ans, s'était livré au dévergondage d'imagination le plus effréné qu'on eût vu jusqu'alors; M. Leys, qui avait appliqué à la peinture tous les procédés extravagants du romantisme pur, averti par la presse qu'il courait vers l'annihilation des précieuses qualités dont la nature l'a doué, a subi cette année une si prompte et si complète transformation, que chacun en est encore à se demander comment elle a pu s'opérer. Rappelez-vous les défauts les plus choquants du *Massacre des bourgmestres de Louvain*, cette fougueuse saturnale, où dans un demi-jour mystérieux s'entrevoyaient des cadavres et des haches étincelantes; prenez le contrepied de tous ces défauts, et vous aurez la manière actuelle de M. Leys. Cet artiste, de son ancienne manière n'a gardé que son admirable couleur, avec

Digitized by Google

laquelle aucun de ses rivaux ne saurait lutter. Enfin M. Leys dessine, et c'est M. Vanderschrick, cet admirateur passionné de la peinture ancienne, qui a acheté son tableau : *Une noce au* XVII^e^ *siècle*. C'est tout dire.

Si M. Leys a fait un si prodigieux progrès, d'un autre côté, un peintre estimable qui avait exposé une charmante kermesse flamande en 1836, M. Eugène Deblock, a eu le malheur d'être tout à fait inférieur à lui-même, cette année-ci, dans une *Scène de braconniers*. C'est une revanche à prendre, et nous l'en croyons capable.

Chaque année amène un progrès notable chez M. Gallait, le talent le plus sérieux qu'ait produit en ces derniers temps la Belgique. Quoique né à Tournai, quoique sorti pour ainsi dire de l'exposition de Bruxelles en 1833, M. Gallait n'appartient pas à la nouvelle école flamande. La vigoureuse nature de son talent l'a porté vers les écoles du Midi, et il s'est reconnu dans les peintres espagnols. M. Gallait ne craint pas de puiser ses inspirations dans les plus beaux tableaux de l'école de Séville. Il doit beaucoup à Murillo, et sans être imitateur servile, il lui emprunte une énergie et pour ainsi dire une rudesse de tons à laquelle nous sommes peu accoutumés. Il n'est peut-être, parmi ceux qui sont restés fidèles aux traditions de la vieille école flamande, point de talent plus solide que le sien. Le *portrait de M. C.,* vêtu à l'arabe, est d'une vigueur peu commune, et on ne sait ce qu'il faut le plus en admirer, du dessin ou de la couleur. Le *Maître des pauvres* est une scène supérieurement traitée. Il s'y trouve une ravissante figure d'enfant admirablement sentie, et la figure du vieillard, qui a gravi huit étages peut-être pour secourir une pauvre mère dans son grenier délabré, a une expression de pitié évangélique qui saisit le cœur. De pareilles œuvres ne font que rendre plus vif notre regret de ne point voir figurer au salon de cette année le tableau que lui a commandé le gouvernement.

Jusqu'à présent, M. Decaisne n'a exposé qu'*Une baigneuse*.

Digitized by Google

C'est une figure pleine de grâce, exécutée avec beaucoup d'esprit. Le pinceau de M. Decaisne manque peut-être de force; mais en faut-il pour reproduire d'aussi délicats contours et les revêtir de tant de poésie. Sachons gré à M. Decaisne de ne pas tomber dans la mignardise.

M. Van Brée a aussi exposé des *baigneuses*. Chez lui, l'affaire importante, c'est la lumière. Cet artiste s'en est si fort préoccupé, que tout dans son tableau chatoie dans une atmosphère impossible à force d'être lumineuse. Il n'y a pas jusqu'aux corps de ses baigneuses qui n'aient de la transparence. M. Van Brée, en composant ce tableau, s'est mis dans une position fausse. Il s'est dévoué à son système, comme dans sa *Procession de St-Pierre* du salon de 1836. Comme en 1836, il s'est trompé. Le spectateur, dans cette toile, ne voyait que des cierges allumés; dans celle-ci, il ne voit guère qu'un soleil derrière un rideau.

Si, des toiles historiques et des tableaux de genre, nous passons au paysage, nos yeux s'arrêteront sur le plus beau paysage, dû à un peintre belge, qui ait figuré depuis longtemps à nos expositions. Nous voulons parler d'un paysage de M. Dejonghe. Quelque persuadé que nous fussions du mérite de cet artiste, nous avouons que nous ne nous attendions pas à un aussi merveilleux progrès chez un peintre dont le talent est mûr et semblait s'être fixé depuis longtemps. Il ne faut donc jamais désespérer des peintres, à quelque phase de leur talent qu'ils soient parvenus. Voilà M. Dejonghe qui transforme complétement sa manière. Son beau paysage ne le cède en aucune façon à ceux des paysagistes hollandais actuels, qui sont nos maîtres encore. Sagement conçu, d'une sévérité de tons qui dédaigne de charmer le regard, il est largement exécuté. Son ciel est plein d'air, et l'horizon, d'une remarquable transparence, s'étend bien à perte de vue. Les terrains du premier plan rappellent Wynants, et ce n'est pas un mince éloge. A deux pas de ce tableau, voyez le paysage de M. Koekkoek, peintre hollandais. Le style est

Digitized by Google

tout différent; mais l'effet n'en est pas moins beau. M. Koekkoek entend la lumière à ravir. Son pinceau est plein de coquetterie, et, s'il ne vous fait pas *grâce d'une laitue,* jamais cette perfection exquise des détails ne nuit à la beauté de l'ensemble. Nous ne savons ce que nous devons admirer le plus, de son ciel si lumineux, si doré, qu'on songe involontairement à Claude Lorrain, ou de la fuite admirable de la perspective. C'est un des paysages les plus attachants qu'on puisse voir, et il ne fallait rien moins que l'heureuse inspiration de M. Dejonghe pour ne pas nous faire déplorer, au salon de cette année, l'infériorité évidente des autres paysagistes, qui sont ternes et lourds, sans couleur ni lumière, si on les compare à cette magique vue de fleuve.

Nous en sommes fâché pour M. Verwée, mais ses tableaux de cette année annoncent une grande indécision dans sa manière. On voit évidemment que dans les quatre *hivers* qu'il a exposés au salon de cette année, il a voulu imiter M. Schelfout et lui dérober le secret de ses neiges si légères et de ses glaces si brillantes. M. Verwée a malheureusement échoué. L'*hiver* de M. Schelfout, digne en tout point de ce que nous connaissions de cet excellent artiste, l'écrase de toute sa supériorité. Le fini des détails est un caractère distinctif que M. Schelfout partage avec M. Koekkoek, et sans doute avec toute l'école hollandaise moderne. Ses tableaux sont travaillés avec amour, et la délicatesse des tons y est vraiment prodigieuse. On ne saurait croire à quel degré de netteté son pinceau est parvenu. C'est bien là l'atmosphère vive et brillante des belles journées d'hiver, dont la légère vapeur de brouillard adoucit seulement l'éclat dans les lointains. En vérité, l'on dirait que M. Verwée n'a fait sa malheureuse tentative que pour rendre plus visible encore tout le mérite de M. Schelfout. Espérons que l'étude d'aussi parfaits modèles ne sera pas perdue pour de plus heureux imitateurs.

N'oublions pas de mentionner les *animaux* de M. Robbe, de Courtrai. Il y a un progrès évident chez cet artiste. On voit qu'il

Digitized by Google

marche dans la voie de l'originalité. Sa manière se distingue tout à fait de celle de M. Verboeckhoven. Sa couleur est plus chaude, ses animaux ont un autre caractère de physionomie, et il traite supérieurement les terrains. Peut-être pourrait-on reprocher à ses tons d'être un peu durs encore. La transparence surtout leur manque. Mais n'oublions pas que M. Robbe, qui s'en tenait modestement au crayon, n'a saisi le pinceau que depuis quelques années.

M. Louis Verboeckhoven, dans ses *marines,* est aussi en progrès. Celle qu'il a exposée cette année est supérieure à ce que nous attendions de lui. Il ne faut désespérer de personne.

L'art anglais n'a pas dédaigné de prendre part à cette solennité belge dans la personne de M. Rothwel, peintre de portraits. La foule s'arrête surtout devant un portrait exposé au fond de la galerie. Cet artiste, autant que nous en pouvons juger, est de l'école gracieuse de sir Thomas Lawrence; quoi qu'il en soit, il est loin d'atteindre à la perfection de ce grand peintre. Son pinceau est plein de séduction, et l'on ne peut rien concevoir de plus joli que le charmant visage de femme du portrait dont nous parlons. Imaginez-vous une vignette anglaise transportée sur la toile, et vous aurez la mesure du talent de M. Rothwel, qui doit surtout avoir les sympathies des dames; talent qui n'est que gracieux et qui sacrifie la vérité au désir de plaire. Ses *deux mendiants* ne manquent pas de naïveté; mais on ne peut rien imaginer de plus faux que le ciel qui leur sert de fond.

L'*Intérieur de l'église de St-Paul,* de M. Génisson, est digne des intérieurs d'église que ce peintre, qui s'est consacré à cette spécialité, a exposés déjà. Nous lui conseillerions cependant de charger le moins possible son tableau de figures. C'est le côté faible de son talent.

La rapidité de notre revue ne nous permettant pas de garder un ordre bien méthodique dans les éléments divers de notre critique, le lecteur nous permettra de passer sans transition à une *Scène*

Digitized by Google

militaire de M. Bellangé, qui partage en France, comme on sait, avec M. Charlet la gloire de rendre avec un rare bonheur les scènes militaires de l'Empire. Ce qu'il faut chercher avant tout chez M. Bellangé, c'est le sentiment de cette époque pittoresque, et singulièrement d'esprit. Pour sa couleur, elle pèche presque toujours par la monotonie. Nous avons retrouvé M. Lepoittevin tout entier dans sa scène de *Marins hollandais hivernant au Spitzberg*. Nous ne professons point de sympathie pour les systèmes; ils arrêtent les progrès et substituent le style de convention au vrai et au naturel. M. Lepoittevin est condamné à être éternellement le même, et il paraît que M. Vangingelen, qui marche sur ses talons, est attaché au même boulet que lui. Après tout, le calque en est si parfait de la part de l'artiste belge, qu'il fait bien de signer ses œuvres de toutes les lettres de son nom. Comme M. Lepoittevin est, par rapport à lui, le premier en date, il courrait risque de lui voir attribuer les œuvres auxquelles il tiendrait le plus, si tant est que les imitateurs possèdent quelque chose en propre.

Les tableaux de genre fourmillent au salon. MM. Decoene, Somers, Dillens, Dyckmans, soutiennent leur réputation et n'ont pas fait de progrès appréciables. M. Geirnaert a envoyé de fort jolis tableaux dans cette spécialité. *Le Jeu, l'Amour et la Politique* présente trois scènes très-spirituellement traitées sur trois plans différents, et la composition des divers groupes rappelle les fonds de Teniers et de Van Ostade. Un *Départ des conscrits de la marine royale,* de M. Duval de Camus, peintre français, est surtout heureux d'expression; et comme sous les autres rapports ce n'est qu'un assez médiocre tableau, nous sommes certain qu'il gagnerait beaucoup à la gravure. Mais le tableau de genre le plus remarquable incontestablement après ceux de M. de Brackeleir, c'est la *Bénédiction paternelle,* de M. Hunin. A l'exception du coloris, qui en est un peu lourd, tout est distingué dans ce tableau. M. Hunin a toute la bonhomie de Greuze. Il y a chez lui, comme chez ce célèbre peintre des scènes de famille,

Digitized by Google

une poésie de foyer domestique qui fait plaisir à voir, et cette poésie est plus difficile à obtenir qu'on ne le croit. Car le grand écueil, c'est la sensibilité larmoyante; celle de M. Bouilly, par exemple, en littérature.

N'oublions pas de citer le tableau de Mme Geefs, qui porte ce titre au livret : *Tristesse*. Ce qui nous plaît dans cette artiste, c'est que ses figures ont une mélancolie douce qui est bien d'un pinceau de femme, et dont le cachet lui appartient tout à fait. Aussi, nous n'exigerons pas d'elle une vigueur de tons qu'elle n'acquerrait qu'aux dépens de la grâce. Les défauts mêmes de sa manière ne manquent pas de charme.

A l'exception des deux beaux portraits de M. Gallait, dont l'un est déjà connu du lecteur et dont l'autre représente une dame espagnole, ce genre, qui est toujours le plus nombreux dans les salons d'exposition, n'offre aucune œuvre qu'on puisse citer. Le troisième étage des deux murailles de la galerie a été envahi par les *marchands de ressemblances*, qui, si les modèles sont satisfaits des visages qu'ils leur ont donnés, n'ont rien à démêler avec la critique. Nous garderons un silence complet sur leur compte.

Nous serions injuste envers M. Wauters, si avant de terminer cette revue de tableaux, nous omettions le grand sujet historique avec lequel il n'a pas craint de se mesurer. Son *Supplice d'Hugonnet et d'Himbercourt* a le défaut d'avoir été traité plusieurs fois déjà, quoique sans succès. Mais son plus grand tort à nos yeux est de présenter une scène trop dramatique, et nous doutons que ces scènes violentes, qui sont plutôt du ressort de la littérature, gagnent à être représentées par la peinture; nous doutons surtout que celle-ci s'en trouve bien. Le tableau de M. Wauters est bien ordonné. Marie de Bourgogne peut-être ne commande pas assez l'attention, et les individus ne sortent pas assez des masses. Du reste, il y a progrès chez M. Wauters, qui est jeune et qui travaille sérieusement à se faire un nom dans la nouvelle école.

Digitized by Google

Tels sont à peu près les tableaux dignes à divers titres d'être cités dans une revue aussi succincte que l'est nécessairement la nôtre. Il est possible que nous en ayons omis qui méritaient une mention particulière. L'exclusion dont ceux-ci seraient l'objet dans ce cas, ne doit pas être tenue à mépris de notre part. Comme nous l'avons dit en commençant, nous ne pouvons prétendre à faire devant chaque œuvre une de ces longues et sérieuses stations dont la presse quotidienne a seule le loisir. D'ailleurs, il suffit pour l'objet de cet article que nous donnions à nos lecteurs une idée générale du mérite du salon de cette année, comparé à ceux qui l'ont précédé. Nous pouvons à peine nous arrêter à la gravure, qu'y représente M. Calamatta, cet artiste si distingué que le gouvernement a chargé de faire revivre dans notre pays cet art si déchu, inséparable compagnon de la peinture, qui meurt et renaît avec elle. M. Calamatta marche sans contredit au premier rang des graveurs modernes. Il semble qu'il se passionne pour chaque œuvre qu'immortalise tour à tour son burin. Le *Vœu de Louis XIII* est d'une admirable perfection. On ne peut concevoir de gravure plus animée, plus franche et plus large que le portrait de M. Guizot. M. Calamatta, en exposant le dessin réduit de la *Francesca di Rimini* de M. Ary Scheffer, nous fait assister pour ainsi dire au secret de ce profond sentiment de l'art dont il anime le cuivre, et que soutient la franchise, la vigueur de son burin. Nous regrettons bien que l'espace ne nous permette pas de nous arrêter sur chacune des gravures qui composent son contingent au salon. Toutes mériteraient une mention particulière. Nous nous attendions à voir les essais des élèves qu'il forme. Mais les bons graveurs se font lentement, et si jusqu'à ce jour nous n'avons point été admis à juger les progrès des élèves que guide le professeur, c'est sans doute qu'il veut attendre encore. Nous attendrons comme lui, avec une pleine confiance dans les soins qu'il donne à la belle mission qu'il a reçue du gouvernement.

Pour ce qui est de la gravure sur bois, elle offre déjà de beaux

Digitized by Google

résultats sous la direction de M. Brown, et il n'est plus douteux que la Belgique soit bientôt capable de rivaliser avec l'Angleterre dans cette branche de l'art, plus importante qu'on ne le croit généralement. Nous avons réservé pour la fin de notre revue le spectacle glorieux que présente en ce moment la sculpture belge. Le gouvernement avait commandé à M. Simonis une statue représentant l'*Innocence*, et c'est assurément la plus belle acquisition qu'il aura faite au salon de cette année. Il est impossible de concevoir rien de plus gracieux et de plus poétique en même temps que cette ravissante figure de jeune fille, qui pose naïvement une couleuvre sur son sein, sans paraître soupçonner la morsure que le reptile s'apprête à lui faire. Beauté de la forme, pureté exquise des lignes, sentiment profond, tout est réuni dans cette charmante statue. C'est une véritable révélation, et jamais le talent, déjà si remarquable, de M. Simonis ne s'était présenté sous ce jour. M. Geefs n'est pas resté non plus au-dessous de sa grande réputation. Il a le bonheur d'avoir su se mettre en garde contre les éloges de la presse, d'autant plus disposée à l'entourer de flatteries dangereuses, qu'avant lui la sculpture était un art presque mort en Belgique. Son *Pâtre des premiers temps du christianisme* est un travail digne en tous points du jeune et inépuisable talent que la Belgique admire. M. Geefs semble s'être attaché à prodiguer de toutes parts les lignes les plus nobles de la statuaire. N'est-ce pas une bonne fortune vraiment pour la critique, que dans un seul salon nous trouvions à louer sans réserve deux statues si diverses de sentiment et toutes deux également belles?

De l'architecture, il n'en est pas question à l'exposition de cette année. L'architecture est morte partout; des maçons nous suffisent. Quel édifice élèverions-nous qui valût la peine qu'un artiste consacrât ses veilles à relever un art que nul ne veut payer? Vignole est là pour nous apprendre à tailler ces lourdes colonnes d'une seule pièce sur lesquelles la foule s'extasie. A l'heure qu'il est, Israël est

Digitized by Google

sous ses tentes; un jour peut-être Israël entrera dans les villes.

Résumons-nous. La nouvelle école est riche d'avenir. Ses promesses sont magnifiques; nous les lui rappellerons sans cesse, parce que c'est sur elle que repose une des gloires les plus réelles que la Belgique puisse offrir à l'Europe. Mais la peinture et la sculpture, sa sœur, auront bien des obstacles à vaincre encore en elles-mêmes pour arriver à cette perfection sublime qui marque l'apogée de tout grand mouvement intellectuel. L'art en est encore aujourd'hui à la veille de Rubens; il dépend de lui d'arriver à ce beau lendemain. L'écueil qui l'attend sur la route, nous ne cesserons de le répéter, c'est le genre facile. Car il y a la peinture facile aussi bien que la littérature facile. Le public s'enthousiasme aisément. Il n'ose rien rejeter, de peur de s'appauvrir, comme si l'abondance apparente ne déguisait pas souvent une misère réelle. La Belgique a MM. Gallait, Wappers et de Keyser en peinture, et deux ou trois autres encore que nous pourrions nommer; la sculpture se glorifie de deux grands artistes comme MM. Geefs et Simonis. C'est beaucoup. Qu'elle regarde autour d'elle! La France compte-t-elle plus de noms? L'Allemagne a-t-elle salué plus de gloires depuis le commencement de ce siècle? L'important n'est donc pas que chaque année démasque subitement une renommée, mais que ceux qui sont en possession du sceptre de l'art acquièrent chaque jour une valeur plus haute. C'est le but où ils tendent, et si tous ne marchent pas d'un pas égal dans cette carrière du progrès, ils y sont tous entrés. Que la multitude s'obstine donc à se tenir au point de départ pour compter les nouveaux venus. Nous, la critique, nous nous tenons en avant pour voir venir à nous les vainqueurs et pour leur mesurer la distance. Ainsi, du salon de 1836 à celui de 1839 nous planterons un jalon. Plus tard, nous vous dirons si l'art est parvenu au sommet où il nous sera permis d'agiter un drapeau.

Digitized by Google

DE L'INTRODUCTION DE LA MUSIQUE DANS L'INSTRUCTION PRIMAIRE. — DU CHOIX DE LA MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT.

Longtemps les voyageurs se sont étonnés de l'aptitude de la nation allemande pour la musique, et du sentiment d'harmonie qui semble lui être si naturel, qu'il n'y point de village, depuis les bords du Rhin jusqu'à ceux du Danube, et depuis l'embouchure de l'Elbe jusqu'aux sources de la Sprée, où les habitants ne chantent en parties. Tous les étrangers qui ont été témoins de cette organisation musicale, si différente de ce qu'on voit en France, en Belgique, en Angleterre et même en Italie, où le peuple chante d'une manière assez grossière et toujours à l'unisson, se sont persuadés que la nature avait fait pour les Allemands un effort généreux, et les avait doués dès le berceau de facultés heureuses pour la culture d'un art qui ne s'apprend qu'avec effort chez les autres nations. Il aurait été plus raisonnable d'examiner les institutions qui favorisent le développement de ces facultés, et qui conduisent à de pareils résultats. Là se serait trouvé le secret d'une merveille qui pourrait être facilement reproduite partout, si les mêmes moyens étaient mis en usage.

Point de bourg, de village ni de hameau en Allemagne où il n'y ait une école publique; point d'école où la musique ne soit une partie essentielle de l'enseignement primaire. Le maître d'école n'a

Digitized by Google

méme pas d'autre titre que celui de *cantor* (chantre), c'est-à-dire qui dirige et enseigne le chant. Dans la partie protestante de l'Allemagne, qui est la plus étendue, ce chant qu'on enseigne aux enfants dès le plus bas âge, n'est que celui du *choral,* c'est-à-dire des cantiques et des psaumes, parce que, suivant le rit luthérien, la congrégation tout entière doit unir sa voix à celle du *cantor* pour chanter les louanges de Dieu.

En Bavière, en Autriche, en Bohême, où la religion catholique est dominante, l'organisation de l'enseignement était différente autrefois; car toutes les écoles se trouvaient dans les nombreux monastères qui couvraient la surface du pays. On y enseignait aussi la musique, et tous les enfants dont la voix était belle étaient admis au chœur de l'église, où ils recevaient une éducation musicale plus spéciale et plus avancée. Dans presque toutes les abbayes, il y avait tous les jours messe, vêpres et salut en musique. La plupart des habitants et tous les enfants y assistaient; l'habitude d'entendre de la musique en harmonie formait leur oreille et leur goût. Les diverses suppressions de couvents faites dans ces contrées depuis le règne de Joseph II ayant laissé les populations d'un grand nombre de communes sans éléments d'enseignement primaire, il fallut réparer le mal par la création d'écoles spéciales, dont l'organisation malheureusement assez lente a laissé quelque temps la musique dans une situation peu satisfaisante; mais depuis environ quinze ans ces écoles ont fait des progrès. Une immense quantité de chants populaires à trois ou quatre parties a été publiée, et ces chants sont devenus des objets d'étude remplis d'attrait pour ceux à qui on les enseigne.

Le seizième siècle, ce temps des grandes choses, ce temps où l'activité intellectuelle prit un si grand essor dans toute l'Europe, fut pour la culture de la musique une des époques de prospérité les plus remarquables. C'est du commencement de ce siècle que date la belle organisation de l'enseignement de cet art en Allemagne, qui fut toujours plus avancée sous ce rapport qu'aucun des autres pays de l'Europe. Le premier soin de quelques savants qommes fut de travailler à la rédaction de traités élémentaires de

Digitized by Google

musique à l'usage des écoles publiques, aussitôt que Luther eut appelé leur attention sur la nécessité de propager l'usage du chant dans les églises évangéliques. Parmi ces premiers auteurs de rudiments de musique, on remarque surtout George Rhaw, Nicolas Listenius, Henri et Grégoire Faber. Leurs livres, réimprimés jusqu'à dix ou douze fois dans l'espace d'environ quarante ans, et toujours épuisés, démontrent que dès les premiers temps l'enseignement de la musique eut une prodigieuse activité dans les écoles du culte réformé. Ces livres, tous écrits en langue latine, et tous *ad usum* ou *in gratiam studiosæ juventutis*, avaient pour objet l'exposition de la solmisation et de la notation en usage à l'époque où ils furent écrits. Cette notation, cette solmisation, complétement abandonnées depuis longtemps, ont rendus les ouvrages de Rhaw, des deux Faber et de Listenius inutiles, et maintenant ils ne figurent plus dans les bibliothèques de quelques érudits que comme des monuments de l'histoire de l'art. Toutefois, il est regrettable que la forme simple de ces rudiments de musique n'ait pas été conservée pour l'enseignement primaire dans les méthodes qui se sont succédé à chaque époque de modification ou de progrès. Mais déjà vers la fin du seizième siècle, les livres élémentaires de Schnegass, de Crusius et de Magiri, affichaient des prétentions à des formes plus scientifiques. Un grave sujet de discussion, qui fut agité entre les musiciens dans le même temps, vint ensuite paralyser le perfectionnement progressif des méthodes élémentaires de musique. Il est nécessaire que nous disions ici quelques mots du sujet de cette discussion, afin de faire comprendre les causes qui ont rendu inutiles les anciens traités de musique à l'usage des écoles primaires, et qui ont dû leur en faire substituer d'autres.

Vers la fin du onzième siècle, une singulière méthode de solmisation, généralement attribuée à un moine d'Arezzo, nommé *Guido*, s'était introduite dans l'enseignement du chant ecclésiastique. Il est plus que douteux que ce moine en soit l'auteur; mais quoi qu'il en soit, voici en quoi consistait cette méthode. Au lieu des deux tétracordes disjoints des Grecs, dont la réunion formait l'octave, loi

Digitized by Google

éternelle de toute gamme rationnelle et de toute musique fondée sur des proportions naturelles, on imagina de n'avoir plus, dans le temps dont je viens de parler, qu'un hexacorde, ou gamme composée de six notes : *ut, ré, mi, fa, sol, la.* Mais comme il est fort peu de mélodie renfermée dans si petit nombre de sons, on changeait le nom des notes pour les chants qui sortaient de ces bornes étroites, et au lieu de dire, par exemple, *ut, ré, mi, fa, sol, la, si, ut,* on disait *ut, ré, mi, fa, ut, ré, mi, fa;* en sorte que *sol,* dans ce cas, prenait le nom d'*ut, la* celui de *ré, si* celui de *mi,* et *ut* celui de *fa;* d'où il résultait que le même son avait de doubles et même de triples dénominations. Jamais plus ingénieuse absurdité n'avait été combinée. Malgré l'incertitude que jetait dans les esprits cette bizarre conception, concernant le véritable nom des notes; malgré les inextricables difficultés qu'y rencontraient les maîtres et les élèves, ce monstrueux système de solmisation s'établit si bien en Italie, en France, en Allemagne, en Belgique, en Espagne et en Angleterre, que pendant plus de cinq cents ans on n'en connut pas d'autre.

Il paraît que ce fut un musicien belge qui le premier imagina de faire disparaître les difficultés de la solmisation par la méthode des hexacordes; peut-être même y en eut-il deux qui essayèrent cette réforme, car les anciens auteurs nomment tantôt *Anselme de Flandre,* tantôt *Hubert Waelrant.* Il est hors de doute que ce dernier proposa, vers le milieu du seizième siècle, de substituer à la gamme de six notes et aux noms attribués à Guido, sept autres syllabes qu'il écrivit : *bo, cé, di, ga, lo, ma, ni.* Cette nouvelle méthode, qu'on appela *bobisation* ou *bocédisation,* fut adoptée dans quelques écoles des Pays-Bas, et prit à cause de cela le nom de *solmisation belge;* elle n'eut point de succès chez les autres nations de l'Europe, et l'on continua de solfier par l'ancienne méthode en France, en Italie et en Allemagne.

Environ cinquante ans après, Henri de Putte ou de Put, autre Belge, essaya une réforme de même genre en Italie, mais également sans succès. Waelrant n'avait enseigné sa méthode que par la pra-

Digitized by Google

tique; de Putte publia son système dans un livre latin qui parut à Milan en 1599. Au reste, ni à cette époque ni à aucune autre les Italiens n'adoptèrent la solmisation par sept syllabes; et lors même que la tonalité eut changé, lorsque des modulations multipliées eurent augmenté à l'infini les embarras de la méthode des hexacordes, c'était encore de celle-ci qu'ils faisaient usage. A peine y a-t-il vingt-cinq ans qu'ils ont à ce sujet des idées plus raisonnables.

La bocédisation de Waelrant fut introduite en Allemagne au commencement du dix-septième siècle par Calwitz, qui, taisant le nom de l'inventeur, donna l'invention pour la sienne. Il ne réussit point à la mettre complétement en crédit; car si les Allemands comprirent la nécessité d'une gamme de sept notes, ils ne tardèrent point à désigner les degrés de cette gamme par des lettres au lieu de syllabes.

En Espagne et en France, des réformes semblables furent proposées par Pierre de Urena et Jean Lemaire, adoptées par quelques musiciens et repoussées par d'autres, comme dans le reste de l'Europe. Ce sujet fut celui d'une guerre presque générale entre les professeurs; guerre qui durait encore au commencement du dix-huitième siècle, car en 1716 un savant musicien [1] écrivit un gros livre intitulé : *Ut, ré, mi, fa, sol, la, tota musica,* c'est-à-dire toute la musique contenue dans *ut, ré, mi, fa, sol, la;* et l'année d'après, un autre musicien [2], fort savant aussi, fit de cet ouvrage une amère réfutation dans un écrit dont le titre renfermait un jeu de mots : *Ut, ré, mi, fa, sol, la, todte* (*nicht tota*) *musica* (non toute la musique, mais la musique morte dans *ut, ré, mi, fa, sol, la*).

Ces disputes, qui se terminèrent par le triomphe du parti raisonnable, détournèrent longtemps l'attention des écrivains du soin de perfectionner les méthodes élémentaires. Il faut être d'accord sur la doctrine avant de songer à l'exposer avec plus ou moins de clarté.

[1] Buttstett.

[2] Mattheson.

Digitized by Google

D'ailleurs, dans le temps même où s'agitait cette question de la solmisation, partie si importante de la musique élémentaire, la notation subissait des transformations non moins radicales. Celle qui avait été en usage depuis plusieurs siècles était si surchargée de difficultés inutiles, que tous les bons esprits comprirent, dès la fin du seizième siècle, la nécessité d'une réforme dans une espèce d'écriture hiéroglyphique des sons dont quelques cas étaient souvent des occasions d'erreur pour les musiciens les plus instruits. Cette réforme fut longue et n'atteignit le but qu'après beaucoup de tâtonnements et d'essais. On peut même dire que la notation, telle qu'elle existe aujourd'hui, ne fut pas fixée avant 1750, au moins à l'égard de certains détails. Telles sont les causes des contradictions singulières qui existent dans les principes de quelques traités élémentaires publiés dans le dix-septième siècle. Mais si la didactique laissait alors beaucoup à désirer sous les rapports de l'unité de doctrine et de la méthode d'exposition, la pratique d'enseignement s'était conservée dans les écoles d'Allemagne, et le peuple continuait à recevoir dans les écoles primaires une éducation musicale, qui développait en lui le sentiment de l'harmonie.

Il n'en était pas de même en France, ni dans les Pays-Bas; là, il n'y avait pas d'éducation musicale proprement dite. Quelques enfants, reçus en qualité d'enfants de chœur dans les maîtrises des églises cathédrales et collégiales, y apprenaient, il est vrai, la lecture de la musique avec quelques notions de chant, et les premiers principes de ce qu'on appelait alors la *basse continue;* mais les écoles spéciales où ces enfants étaient élevés ne pouvaient être considérées comme des établissements d'instruction publique : le peuple proprement dit demeurait étranger aux plus simples notions de l'art. Or, cette ignorance absolue était un grand mal, non-seulement à l'égard de l'art en lui-même, mais à cause de l'effet salutaire que la musique est destinée à exercer sur les mœurs. Cette heureuse influence a été signalée par les philosophes et les hommes les plus recommandables des temps anciens et modernes. On sait quelles étaient les opinions de Pythagore et de Platon sur la musique, et

Digitized by Google

combien ils en recommandaient l'usage à leurs disciples. Mais de tous les philosophes de l'antiquité, Aristote est celui qui s'est expliqué avec plus de force et de précision sur les avantages que procure la culture de cet art. Écoutons ce qu'il en dit dans le huitième livre de sa *Politique* [1] :

« L'opinion commune ne voit d'utilité à la musique que comme » simple délassement; mais est-elle véritablement si secondaire, et » ne peut-on lui assigner un plus noble objet que ce vulgaire em» ploi? Ne doit-on lui demander que le plaisir banal qu'elle excite » naturellement chez tous les hommes, charmant sans distinction » tous les âges, tous les caractères? ou bien ne doit-on pas recher» cher aussi si elle n'exerce aucune influence sur les cœurs, sur les » âmes? Il suffirait, pour en démontrer la puissance morale, de » prouver qu'elle peut modifier nos affections; et certainement elle » les modifie. Qu'on voie l'impression produite sur les auditeurs » par les œuvres de tant de musiciens, et surtout par ceux d'O» lympe. Qui nierait qu'elles enthousiasment les âmes? et qu'est-ce » que l'enthousiasme, si ce n'est une modification morale? »

Dans un autre endroit, Aristote ajoute :

« Il est donc impossible de ne pas reconnaître la puissance mo» rale de la musique; et puisque cette puissance est bien réelle, il » faut nécessairement s'en servir dans l'éducation des enfants. Cette » étude même a une parfaite analogie avec les dispositions de cet » âge, qui ne souffre jamais patiemment ce qui lui cause de l'ennui, » et la musique n'en apporte jamais. L'harmonie et le rhythme sem» blent d'ailleurs des choses inhérentes à la nature humaine; et des » sages n'ont pas craint de soutenir que l'âme n'était qu'une har» monie, ou que tout au moins elle était harmonieuse. »

A ce témoignage si précis d'un grand homme en faveur de l'utilité de la musique dans l'éducation des enfants, on peut ajouter celui de Polybe, grave auteur dont l'autorité est ici d'un grand poids. Après avoir parlé de la férocité des habitants de Cynaïthe [2], la seule

[1] Chap. V.

[2] Polyb. Hist., lib. IV.

Digitized by Google

ville de l'Arcadie où la musique ne fût pas cultivée, il dit : « Nous » avons rapporté toutes ces choses, premièrement afin qu'aucune » ville ne s'avise de blâmer les coutumes des Arcadiens, ou que » quelqu'un des peuples de l'Arcadie, sur la fausse opinion que la » musique n'est parmi eux qu'un amusement frivole, ne vienne à » négliger cette partie de leurs institutions. En second lieu, pour » engager les Cynaïthiens à donner la préférence à la musique, si » jamais les dieux leur inspirent le désir de s'appliquer aux arts qui » rendent les peuples meilleurs; car c'est le seul moyen qu'ils aient » pour se dépouiller de leur ancienne férocité. »

Saint-Augustin, Boèce, Cassiodore, Isidore de Séville, Albert le Grand, Saint-Thomas d'Aquin, et la plupart des philosophes, depuis le quatorzième siècle jusqu'à nos jours, ont partagé les opinions des anciens sur l'utile emploi de la musique dans le perfectionnement moral de l'espèce humaine. Cependant, le vulgaire préjugé qui réduit l'objet de cet art à un simple délassement a continué de régner sur l'opinion publique, et les gouvernements ont paru le partager, en excluant la musique de l'enseignement primaire. La fondation de quelques écoles spéciales de musique en France, en Belgique, en Italie, en Espagne, ne contredit point notre assertion à cet égard; car la destination naturelle de ces écoles est de faire des artistes, d'en multiplier le nombre et de les rendre plus habiles qu'ils ne le deviendraient par l'éducation privée. Le résultat de l'existence de semblables écoles est aussi de propager le goût de l'art dans certaines classes de la société; mais y en eût-il dans chaque ville, elles ne constitueraient encore qu'un enseignement exceptionnel, parce qu'il dépend de la volonté de chaque individu d'aller ou de n'aller pas y chercher de l'instruction. Pour que l'enseignement élémentaire de la musique soit véritablement populaire, il ne doit pas être séparé de celui des premiers rudiments des connaissances sociales, c'est-à-dire des éléments de la lecture et de l'écriture; il doit accompagner les premières instructions morales et religieuses données aux enfants.

Digitized by Google

Dans les dernières années de l'empire français, et au commencement de la restauration, quelques ecclésiastiques parurent avoir compris l'utile appui que l'enseignement religieux peut trouver dans la musique, car dans quelques églises de Paris et de la France méridionale, on enseigna aux enfants à chanter des cantiques sur des airs simples et connus. Ces cantiques, dont on a imprimé plusieurs recueils avec la musique, étaient chantés chaque jour au commencement et à la fin de l'instruction sur le catéchisme. On aurait pu désirer qu'il fût apporté plus de soin dans la rectification des intonations des enfants, et qu'on leur eût appris à faire l'émission de leur voix d'une manière plus douce et moins gutturale; mais enfin, tel qu'était cet enseignement, il portait déjà quelques fruits, et l'on a lieu de s'étonner que l'autorité ecclésiastique supérieure n'ait pas accordé plus d'attention à ce moyen pratique de perfectionnement moral des populations.

En 1819, une société s'organisa à Paris pour l'amélioration de l'instruction élémentaire. Le comte de Lasteyrie, le baron de Gérando, Maine de Biran, et quelques autres hommes connus par leur mérite et leur philanthropie, en étaient les fondateurs. Au nombre des objets qui avaient fixé l'attention de cette société, la musique n'avait pas été oubliée. Le 23 juin de la même année, M. le baron de Gérando fit une motion à ce sujet : il y proposait à la société l'examen de ces deux questions :

1° *Ne serait-il pas convenable d'ajouter dans nos écoles, à l'enseignement, quelques exercices de chant et de musique?*

2° *Dans ce cas, quelle étendue, quelle méthode, quelle forme, quels instants devrait-on donner à ces exercices pour les mettre en harmonie avec l'ensemble du système?*

Soumise à l'examen d'une commission spéciale, la première de ces questions fut résolue affirmativement. La seconde amena pour résultat le choix d'une méthode imaginée par M. Boquillon Wilhem, professeur de musique à Paris, et dont les premiers essais avaient été faits en 1814 dans un des colléges de cette ville. Nous analyserons plus loin cette méthode. Sur le rapport fait le 17 août 1819

Digitized by Google

par M. Jomard, au nom de la commission, la société adopta ses conclusions. Cette époque est remarquable : c'est d'elle que date la pensée d'introduire en France la musique au nombre des objets de l'enseignement primaire, pensée mûrie avec lenteur et persévérance par des essais partiels, et qui a conduit, dix-huit ans après, à l'adoption du principe par le conseil royal de l'instruction publique de France.

L'application de ce principe et le développement de ses conséquences offrent d'assez grandes difficultés qui ne permettront de recueillir les fruits de cette innovation qu'avec beaucoup de lenteur. La première difficulté consiste dans la rareté des professeurs capables d'enseigner à la fois les principes de la lecture, de l'écriture, de l'arithmétique et de la musique, et de faire l'application pratique de ces derniers dans le chant. Plusieurs années seront nécessaires pour que de jeunes maîtres se préparent à cet enseignement, et pour que leur nombre assez grand permette d'étendre les avantages du système à toutes les communes qui possèdent une école primaire. Déjà d'heureux essais de l'enseignement de la musique ont été faits dans ces petites écoles de la première enfance appelées *salles d'asile* ou *écoles gardiennes*. D'abord l'instruction y a été purement pratique et a consisté dans l'exercice de la voix des enfants sur des chants simples à l'unisson ; mais à mesure que l'expérience a éclairé sur les moyens d'enseignement, on s'est enhardi à donner aux jeunes élèves quelques notions des principes de la musique, et à les accoutumer à chanter les mêmes mélodies harmonisées à deux ou trois parties. Nous avons entendu à Bruxelles des enfants, dont le plus âgé avait à peine sept ans, chanter en chœur et d'une manière satisfaisante quelques-unes de ces mélodies à deux ou trois parties dont il a été publié récemment des recueils à l'usage des écoles gardiennes. Destinés à passer ensuite dans des écoles primaires, où l'enseignement, plus fort, est approprié à l'âge des élèves, ces enfants y porteront leurs connaissances élémentaires de la musique, et rendront plus facile le travail du maître.

Nul doute que les premiers temps où l'on tentera de réaliser dans

Digitized by Google

la pratique le principe adopté par le conseil royal de l'instruction publique ne soit le plus pénible; mais s'il y a de la persévérance dans la recherche des moyens et de la volonté dans l'exécution, on parviendra, dès la seconde génération, à l'organisation complète de l'enseignement de la musique dans l'instruction primaire.

Au moment où se prépare en Belgique la discussion d'un projet de loi définitive concernant ce genre d'instruction, peut-être n'est-il pas inutile de rappeler au gouvernement et aux représentants de la nation ce qui vient d'être décidé chez nos voisins en faveur de l'introduction de la musique dans l'enseignement populaire. Placés entre l'Allemagne et la France, où les populations jouiront des avantages attachés à la culture générale de cet art, nous ne pouvons y rester étrangers. Les avantages en sont certains : quel que soit le parti auquel on appartienne, on ne saurait y découvrir de dangers. Tous nos hommes d'État, nos députés, doivent donc se réunir en faveur d'une amélioration incontestable de la condition morale du peuple belge, à moins qu'il ne se trouve parmi eux quelqu'un de ces hommes malheureusement organisés, appelés par le chancelier Bacon des produits incomplets de la nature (*an imperfect increase of nature*), et qui ne reçoivent dans l'audition de la musique que la sensation d'un bruit importun.

Nous avons dit que les difficultés inhérentes à l'enseignement populaire de la musique sont considérables, et nous avons placé en première ligne la rareté des maîtres capables de pratiquer cet enseignement en même temps que les autres parties de l'instruction primaire; des difficultés non moins grandes se présentent dans le choix des méthodes, ou plutôt de la méthode unique qu'il convient d'adopter pour mettre à la portée de tous la connaissance d'un art dont les éléments sont compliqués. Depuis le milieu du dix-huitième siècle, où les principes de la notation et de la solmisation ont été fixés à peu près en l'état où nous les voyons aujourd'hui, une multitude de traités élémentaires de musique, de grammaires musicales et de solféges ont été publiés dans tous les pays et dans toutes les langues de l'Europe. La plupart de ces ouvrages sont dépourvus du

Digitized by Google

mérite d'une conception originale; il est évident que leurs auteurs n'ont pas même compris les difficultés du travail qu'ils avaient entrepris. Ils se copient tous, sinon dans les termes, au moins dans la classification des objets et dans le sens des explications qu'ils en donnent. A l'égard des livres qui, conçus d'une manière plus philosophique, ont une valeur plus réelle, ils ont pour objet ou l'enseignement individuel ou celui qu'on pratique dans les écoles spéciales. Or, le système d'instruction destiné à conduire de jeunes artistes jusqu'à la connaissance parfaite de tout ce qui constitue le savoir d'un musicien de profession, ne saurait être appliqué avec quelque chance de succès dans un enseignement élémentaire des masses populaires; enseignement dont les moyens doivent avoir le mérite d'une grande simplicité, et qui ne doit avoir pour résultat que de mettre chaque individu en état de lire et de chanter des mélodies simples et faciles d'exécution, ou l'une des parties harmoniques destinées à les accompagner. Au delà de ce but, on n'est plus dans le système de l'instruction primaire et populaire, mais dans celui de l'enseignement artistique, qui n'est pas l'objet de la question.

Depuis environ quarante ans, quelques hommes d'élite se sont spécialement occupés de systèmes d'instruction musicale à l'usage du peuple et applicables à des masses plus ou moins considérables d'élèves. Ces systèmes seuls ont droit de fixer ici notre attention. Nous allons nous livrer à l'examen de ceux qui ont obtenu le plus de succès, et qui par ce motif sont plus dignes d'intérêt et d'attention.

A la tête de tous les hommes de mérite qui se sont proposé de donner à l'enseignement de la musique un caractère d'universalité, il faut placer Pestalozzi, que la Suisse s'honore d'avoir vu naître. Ce philanthrope célèbre, dont toute la vie fut employée au perfectionnement moral du peuple, s'était moins proposé, dans l'institut modèle qu'il avait fondé, de donner à ses élèves des connaissances étendues et positives, qu'une aptitude à les acquérir, en raison de leur destination naturelle, et surtout de leur fournir des éléments de bonheur, quelle que fût la situation où le sort devait les placer.

Digitized by Google

Lui-même ne possédait qu'un savoir assez borné en musique; pour l'application de ses principes généraux à l'enseignement de cet art, il dut avoir recours à des musiciens de profession. Ses vues avaient été exposées dès 1781 dans son célèbre roman populaire intitulé *Léonard et Gertrude;* plus tard, il expliqua comment devait se faire l'application de ses principes à toutes les branches de l'éducation; ses explications, admirables par leur simplicité, parurent dans un cinquième volume de son premier ouvrage, sous ce titre : *Comment Gertrude instruit ses enfants, ou Directions adressées aux mères sur la manière d'instruire elles-mêmes leurs enfants.* Ces publications ne manquèrent pas leur effet, car elles attirèrent près de Pestalozzi quelques hommes pénétrés comme lui de la nécessité d'améliorer la condition du peuple, et dont les connaissances spéciales devaient lui fournir les secours dont il avait besoin pour la réalisation de ses vues. Parmi eux se trouvait Michel Traugott Pfeiffer, de Würzbourg, qui organisa l'école de musique dans l'institut d'éducation publique établi à Yverdun, en 1804, par Pestalozzi.

Suivant les vues de celui-ci, toute complication devait être évitée dans les éléments des sciences et des arts, et tout ce qui ne se réunissait pas en un tout homogène par quelque lien d'analogie ou d'identité, devait former autant de divisions dans l'enseignement. Cette idée fondamentale conduisit Pfeiffer à diviser le cours de musique de l'institut d'Yverdun en trois sections principales. La première, sous le nom de *rhythmique,* renfermait tout ce qui est relatif à la division du temps musical dans la durée des sons et du silence, avec toutes les combinaisons de cette durée. La deuxième, qui avait pour objet la détermination des divers degrés d'intonation et leurs combinaisons en certaines formes de chant, était appelée *mélodique;* enfin la troisième, désignée d'une manière assez impropre sous le nom de *dynamique,* considérait les sons dans leurs divers degrés d'intensité, et dans les signes qui représentent les modifications de cette intensité. Dans une quatrième division, les trois premières se réunissaient sous le nom de *science de la notation;* les élèves étaient exercés sur la conception simultanée

Digitized by Google

de la représentation des sons dans leur durée, leur intonation et leur intensité. Là se trouvaient les exercices réunis de la lecture et du solfége. Une cinquième division était destinée à exercer les élèves dans la réunion des paroles au chant.

En 1810, les éléments du travail de Pfeiffer furent réunis et mis en ordre par Nægeli, de Zurich, musicien distingué par ses connaissances et par l'originalité de son esprit. Il en forma un fort volume in-4° qui ne peut être considéré comme un manuel pour les élèves, mais comme une instruction pour les maîtres. Cet ouvrage, toutefois, ne répondit pas à l'attente du public, et ne parut pas réaliser les vues de Pestalozzi; car si l'on ne peut donner que des éloges à la division établie par Pfeiffer et Nægeli dans les diverses parties de l'enseignement de la musique, on est obligé de reconnaître que la direction suivie dans chacune de ces parties est trop théorique pour un enseignement primaire, et que l'analyse des principes y est trop minutieuse.

Dans le même temps où parut la méthode de musique et de chant de Nægeli, Zeller, conseiller des écoles supérieures du royaume de Prusse, publia à Kœnigsberg une méthode élémentaire de musique, sous le titre d'*Essai pour l'avancement de l'éducation nationale en Prusse*. Cet ouvrage, qui ne paraît pas avoir eu le succès qu'il méritait, renferme de bonnes idées sur l'enseignement de l'art appliqué aux masses populaires; mais peut-être peut-on reprocher à son auteur d'avoir donné à sa méthode une forme trop philosophique pour l'application populaire à laquelle il le destinait.

Plus simple dans sa méthode d'exposition, Natorp, conseiller du consistoire évangélique supérieur de la Prusse, et l'un des plus savants hommes de l'Allemagne en ce qui concerne le chant choral de l'Église réformée, fit paraître en 1813 la première partie d'une *Introduction à l'enseignement du chant, à l'usage des professeurs des écoles populaires*. Le système adopté par Natorp est celui que Pfeiffer avait introduit dans l'institut de Pestalozzi; mais singulièrement modifié et simplifié. Comme Pfeiffer et Nægeli, il divise l'enseignement en trois branches principales qu'il désigne

Digitized by Google

aussi sous les noms de *rhythmique*, *mélodique* et *dynamique;* mais, dégageant ces divisions de tous les détails d'une théorie trop développée, il réduit l'enseignement aux éléments les plus simples et les plus indispensables pour la pratique du chant dans les écoles primaires. A l'égard de la notation, considérée par plusieurs novateurs comme une des principales sources de difficultés de la musique, Natorp la réduit à l'emploi de chiffres pour la désignation des degrés de la gamme, en les disposant sur une ligne, au-dessus ou au-dessous, et en les diversifiant d'une certaine manière par des grandeurs proportionnelles. A l'égard des durées, elles sont représentées par des signes empruntés à la notation ordinaire, et combinés avec des chiffres.

Ce système de chiffres, pour la représentation des intonations de la musique, n'était pas nouveau; car on en trouve des exemples dans des tablatures anciennes pour les instruments à cordes pincées. En 1677, le P. Souhaitty, religieux de l'Observance, en avait renouvelé l'idée pour une notation du plain-chant qu'il avait ensuite étendue à la musique; et longtemps après, J.-J. Rousseau avait combiné un autre système au moyen des mêmes signes; celui de Natorp, emprunté à la méthode de Zeller, plus sensible à l'œil, mieux combiné, plus complet que le système de Souhaitty, et d'un usage plus commode que celui de Rousseau, fut plus heureux dès son début; car l'instruction du premier cours élémentaire dont il vient d'être parlé fut réimprimée cinq fois dans l'espace de douze ans, et l'instruction pour le second cours, ou cours supérieur, publiée pour la première fois en 1820, eut aussi plusieurs éditions. Natorp ne borna pas ses instructions à ce qu'il avait écrit pour les maîtres, il voulut aussi venir au secours de l'intelligence des élèves, et successivement il publia, pour l'usage de ceux-ci, les manuels des deux cours. Ces manuels, qui ne forment chacun que deux feuilles d'impression, sont des modèles de simplicité et d'enseignement pratique. Le mérite de l'invention de la méthode n'appartient point en réalité à Natorp, puisque cette méthode n'est qu'une combinaison de celles de Zeller et de Nægeli; mais la simplicité qu'il a su y introduire, et

Digitized by Google

qui en a fait le succès, lui a donné en quelque sorte les droits de l'invention.

Le système de la notation par chiffres devint, dès 1815, l'objet de l'attention de plusieurs maîtres d'école; mais il eut des adversaires, et dès ce moment aussi commença une sorte de lutte entre les partisans de cette notation et de la notation ordinaire. Les professeurs Glæser, Winkelmeyer et d'autres, publièrent en 1821 des manuels de musique à l'usage des écoles primaires, d'après le système de Natorp. MM. Lætsch, professeur au séminaire de Jenkau, près de Danzick, et Kübler, maître de musique de la maison royale des orphelins à Stuttgard, voulurent conserver dans l'enseignement la notation ordinaire, en l'appliquant à la division de Nægeli pour les trois parties principales des études; ils publièrent des méthodes basées sur ce système. Les écoles du royaume de Wurtemberg suivent aujourd'hui la méthode de M. Kübler, publiée à Stuttgard en 1826.

Un système mixte fut produit vers le même temps par M. Heinroth, docteur en philosophie et directeur de musique à l'université de Gœttingue, où il a succédé, en 1818, au célèbre historien de la musique, Forkel. Avant d'occuper cette place, M. Heinroth, bien qu'il fût ecclésiastique protestant, avait dirigé les études musicales dans l'institut hébraïque fondé à Seesen par Jacobson. Ce fut là qu'il jeta les premiers fondements de son système, qui, analogue à celui de Nægeli pour la division des études, différait de tous les autres par l'invention d'une notation spéciale à l'usage des écoles populaires, nommée par son auteur *notation perfectionnée*. Appelé à Gœttingue en 1818, il s'occupa d'une manière plus suivie des moyens de faciliter l'étude du chant choral; et pour fixer l'attention publique sur la notation qu'il avait imaginée, il fit paraître un petit ouvrage intitulé : *Volksnote, oder vereinfachte Tonschrift* (Notation populaire ou simplifiée de la musique). Convaincu de la supériorité d'une notation spéciale sur la notation par chiffres, il attaqua celle-ci dans divers morceaux, entre autres dans une brochure intitulée : *Courte instruction pour bien enseigner les chorals*

Digitized by Google

au moyen des notes, d'une manière facile et plus rapide qu'au moyen des chiffres, etc. Gœttingue, 1827, grand in-8°. Déjà il avait publié l'ensemble de son système dans une *Méthode pour enseigner le chant dans les écoles supérieures et inférieures.* Les partisans de la notation en chiffres publièrent des pamphlets en réponse aux attaques de Heinroth ; lui-même répliqua, et le résultat de la lutte fut que chacun resta dans son système ; mais celui du professeur de Gœttingue s'est depuis lors établi dans presque toutes les écoles du Hanovre.

En résumant ce qui vient d'être dit concernant l'état actuel de l'enseignement de la musique dans les écoles primaires de l'Allemagne, nous voyons d'abord que cet enseignement est généralement organisé dans les diverses parties de cette vaste contrée ; que la division des études y est à peu près uniforme, et que trois systèmes de notation y sont employés concurremment, suivant les localités. Cet état de choses ne paraît pas définitif, et l'on peut présumer qu'une fusion de principes s'opérera tôt ou tard et amènera un système uniforme. Un journal pédagogique de musique, intitulé *Eutonia,* est même publié depuis six ans à Breslau dans ce but. Les coopérateurs de cet écrit périodique ont le savoir et la gravité convenables pour leur mission. Leurs analyses des traités et des méthodes de musique qui se multiplient chaque jour en Allemagne ont de la solidité : nul doute qu'elles ne finissent par porter la conviction dans tous les esprits.

En attendant ce moment de la réunion probable de tous les systèmes en un seul, on peut affirmer que la pratique de l'art est en général dans un état florissant au milieu de toutes les écoles de l'Allemagne. L'immense quantité de chants religieux et profanes qui ont été composés depuis trente ans pour l'usage de ces écoles, y ont fait faire d'immenses progrès au sentiment harmonique parmi le peuple. Ce peuple, dont les habitudes sont plus douces, plus calmes, plus heureuses que celles des populations de la Belgique et de la France, se livre souvent au divertissement de ces chants en chœur. De là vient que dans certaines fêtes populaires, il n'est ni rare ni

Digitized by Google

difficile de réunir des chœurs de douze ou quinze cents chanteurs dont la voix est exercée, et qui possèdent une connaissance suffisante pour la musique dont l'exécution leur est confiée.

Pour compléter nos recherches sur la diversité des méthodes d'enseignement de la musique, appliquées aux écoles populaires, il nous reste à examiner ce qui a été fait en France depuis environ vingt-cinq ans. Ce n'est qu'après cet examen qu'il nous sera permis de donner notre opinion concernant le choix à faire entre toutes ces méthodes. Celles qui ont eu à Paris la vogue la plus décidée sont la méthode concertante de Choron, la méthode d'enseignement simultané, imaginée par M. Massimino, le *Méloplaste* de Galin, la *Lyre harmonique* de M. Pastou, et la méthode de M. Bocquillon Wilhem.

Aucun de ces auteurs de méthode, à l'exception de M. Wilhem, peut-être, ne s'est proposé de résoudre le problème de l'enseignement populaire de la musique; d'autres considérations paraissent les avoir guidés dans leurs recherches et dans leurs travaux. En perfectionnant les livres élémentaires pour l'enseignement spécial de la musique, le Conservatoire de Paris avait rendu les études plus fortes et formé des musiciens plus habiles que ceux des générations précédentes. Mais cette vigoureuse éducation musicale qu'on recevait au Conservatoire ne se trouvait que là. Dans les provinces, il n'y avait point d'école, point d'enseignement collectif : les leçons individuelles étaient le seul moyen d'instruction qu'on y eût, et ceux qui les donnaient étaient en général de pauvres artistes dépourvus de méthode et absolument étrangers à la littérature de leur art. Livrés au misérable enseignement de ces maîtres, les jeunes gens de l'un et de l'autre sexe n'acquéraient qu'une connaissance éphémère de l'art : à peine le temps des études était-il passé pour eux, qu'ils se hâtaient d'oublier le peu qu'ils avaient appris, et, de génération en génération, tout ce qui n'était pas artiste restait ainsi plongé dans l'ignorance et dans l'indifférence de l'art.

Cependant l'autorité municipale de quelques villes de France avait compris l'utilité que la musique peut avoir dans l'éducation publique, et quelques écoles, dotées de faibles ressources, avaient été

Digitized by Google

fondées vers les dernières années de l'empire français, à Lille, Douai, Metz, Strasbourg et Toulouse. Bien qu'en général livrées à la routine des maîtres plutôt qu'à de véritables méthodes, ces écoles n'avaient pas été sans résultats, grâce à l'émulation qui ne manque jamais de se développer dans l'éducation collective.

Ce fut dans ces circonstances que, presque simultanément, les auteurs des méthodes qui viennent d'être énumérées mirent la main à l'œuvre. Choron est le premier qui doit nous occuper, parce que, sans avoir précisément en vue l'introduction de la musique dans l'enseignement primaire, il s'occupa spécialement d'une des choses qui sont destinées à y avoir le plus de succès : je veux parler du développement du sentiment harmonique. Privé, par une intrigue, de la direction de l'Opéra, en 1816, il imagina, pour occuper ses loisirs, le système d'organisation d'une école de musique dans laquelle les élèves devaient être exercés progressivement sur tous les genres de difficultés, au moyen d'une suite de leçons harmonisées à quatre parties. Frappé, comme les maîtres allemands dont il a été parlé plus haut, de cette considération, que le sentiment de l'intonation et celui de la mesure du temps musical sont indépendants l'un de l'autre, Choron en avait conclu qu'on doit séparer dans l'enseignement les notions qui concernent ces choses. Passant ensuite à la nécessité de la gradation dans les difficultés, il s'était fait un système concernant cette gradation, qui consistait à combiner des solfèges à trois ou à quatre parties de manière que chacune de ces quatre parties offrît un degré différent dans l'ordre des difficultés; en sorte que son école était partagée en quatre classes dont chacune représentait un degré différent d'avancement. Il donna à ce système d'enseignement le nom de *Méthode concertante,* et l'appliqua à un grand nombre d'enfants réunis en chœur, et choisis en général parmi les enfants pauvres et dans les écoles de charité.

La *Méthode concertante* est écrite pour quatre voix égales; elle est divisée en cent trente-six leçons qui contiennent toutes les combinaisons de mesures, de temps et de tons. L'une des parties ne renferme que des rondes et des blanches simples ou pointées, c'est-

Digitized by Google

à-dire des radicales de mesures binaires et ternaires. Elle est destinée aux élèves les moins expérimentés, dont Choron avait formé la première classe. La partie des élèves de la seconde classe renferme les divisions simples des mesures à temps binaires et ternaires; la troisième partie renferme les combinaisons des quarts ou des sixièmes de temps radicaux, et la quatrième les combinaisons des huitièmes et des douzièmes de ces mêmes radicaux. La même gradation est suivie dans les tons et dans la diversité des clefs.

A l'égard de la manœuvre de l'enseignement, Choron voulait qu'on divisât le nombre d'élèves qu'on voulait former, si grand qu'il fût, en quatre classes, dont la répartition devait se faire en raison du degré d'intelligence ou d'avancement des individus. Chaque élève, en possession d'un livret de la méthode concertante, chantait la partie de la classe dont il faisait partie, jusqu'à ce qu'il eût été reconnu assez instruit pour pouvoir passer à une classe supérieure. Des moniteurs ou chefs de pupitre dirigeaient les autres élèves. Le maître était au piano; il donnait le signal, et cent ou deux cents enfans commençaient la leçon à quatre parties qui était l'objet de l'étude du jour. Si les moniteurs apercevaient un élève qui manquait à la mesure ou à l'intonation, on s'arrêtait, on le faisait exercer seul, et lorsqu'il était parvenu à chanter avec exactitude et justesse, on recommençait l'ensemble.

Telle était la *Méthode concertante,* qui ne paraît pas avoir survécu à son auteur. Cependant Choron avait obtenu de beaux succès en la mettant en pratique avec un grand nombre d'élèves. Mais il ne faut pas prendre le change sur ces résultats, ni les considérer comme étant ceux d'un enseignement véritablement populaire. Les difficultés qu'on se proposait de vaincre par la méthode étaient trop grandes pour que tous les élèves en pussent triompher. Le plus grand nombre, rebuté par ces difficultés, se retiraient des cours après des essais infructueux plus ou moins prolongés. Le but du fondateur de la méthode concertante était de faire des élèves d'élite, et suivant son opinion, il devait opérer sur des masses considérables d'enfants pour arriver, par des épurations successives, au choix d'individus dont il

Digitized by Google

se proposait de faire des artistes distingués, et dont il avait besoin pour réaliser ses projets de rèstauration de la musique d'église. Au résumé, la *Méthode concertante* n'était autre chose que les exercices de chants à plusieurs voix en usage dans les écoles d'Allemagne; mais elle était conçue dans un système d'instruction trop avancé pour être appliqué avec succès dans l'enseignement des masses populaires.

Vers 1816, c'est-à-dire à l'époque même ou Choron commença l'essai de sa méthode, M. Massimino, musicien piémontais, ouvrit à Paris un cours de musique basé sur une méthode d'enseignement collectif qui eut un succès de vogue dans sa nouveauté. Cette méthode consiste à dicter à un certain nombre d'élèves une leçon qu'ils écrivent sur des ardoises où l'on a tracé des portées. La leçon, d'abord fort simple, devient graduellement plus difficile. L'opération terminée, le maître appelle près de lui chaque élève, lui fait chanter la leçon et lui fait corriger les fautes qu'il a faites en écrivant sous la dictée. Les corrections achevées, toutes les voix se réunissent pour chanter cette leçon, qu'on recommence jusqu'à ce que l'exécution soit satisfaisante.

On voit qu'il s'agit ici de la méthode lancastrienne, où l'on apprend à lire en écrivant; c'est ce qui a fait donner improprement au procédé de M. Massimino le nom d'*Enseignement mutuel de la musique*. Bien qu'il y ait des moniteurs dans l'école, et que ces moniteurs dirigent une certaine quantité d'élèves, ils n'enseignent cependant pas réellement, car ils sont dirigés par le professeur qui dicte la même leçon pour tous. L'enseignement est simultané; il n'est pas mutuel. Cet enseignement a quelque chose de séduisant, d'utile même. Tout le monde sait qu'il arrive souvent qu'un élève éprouve beaucoup de difficulté à reconnaître le nom d'une note à la seule audition du son, et à lui assigner avec promptitude la valeur de sa durée, bien qu'il soit lecteur passable. Cette difficulté résulte de la paresse de l'esprit, que rien ne porte à réfléchir s'il n'y est obligé. C'est donc un exercice utile que celui qui développe la mémoire des sons et celle de la mesure de leur durée. Mais il faut

Digitized by Google

que ce ne soit qu'un accessoire de l'instruction générale que reçoit l'élève, et que cet accessoire suive, mais ne précède pas la connaissance des principes et leur application dans la solmisation. Nous aurons occasion de revenir sur ce sujet en parlant de la méthode de M. Bocquillon Wilhem. Nous nous bornerons seulement à faire remarquer que l'application de tout système qui rend nécessaire un certain appareil de moyens est difficile dans les petites écoles, telles que celles des bourgs et villages. La plus grande simplicité est le mérite principal de l'organisation de ces écoles. Mais dans les écoles spéciales d'un degré plus élevé, nous croyons à l'utilité de l'exercice de la musique écrite sous la dictée. Après avoir eu des cours qui ont obtenu le succès de la mode, M. Massimino a éprouvé les caprices de cette déesse inconstante. Depuis lors il a fait d'utiles applications de sa méthode à quelques établissements publics, et en dernier lieu à la maison royale d'éducation de Saint-Denis, près de Paris.

Le mouvement imprimé à l'opinion publique en faveur de la musique par les premiers établissements d'enseignement collectif, avait fixé l'attention de quelques artistes et savants sur la recherche des meilleures méthodes pour rendre plus facile l'étude de cet art. Sur le bruit des succès obtenus par Choron et M. Massimino, Pierre Galin, ancien élève de l'École polytechnique, et instituteur à l'école royale des sourds et muets de Bordeaux, combina, vers 1817, les éléments d'un système dont il avait trouvé la première idée dans un traité de musique publié longtemps auparavant par un musicien nommé *Jacob :* il lui donna le nom de *Méloplaste*. Frappé de la difficulté (peut-être exagérée dans son esprit) que les élèves éprouvent à attacher l'idée de sons aux signes qui les représentent, et de l'embarras que cause au lecteur tout l'échafaudage de ces signes, ses recherches avaient eu pour objet de faciliter aux commençants la connaissance pratique des intervalles d'après un son donné, et d'enseigner à lire la musique, abstraction faite des notes et des clefs. En 1818, Galin publia l'analyse de ses principes sous le titre d'*Exposition d'une nouvelle méthode pour l'enseignement de la musique*.

Digitized by Google

Le *Méloplaste* de Galin est une planche sur laquelle on a tracé des lignes dans la disposition de la portée ordinaire, avec des lignes additionnelles plus petites au-dessus et au-dessous, pour la démonstration des sons aigus et graves. Galin suppose que les sons de la gamme sont représentés par les lignes et par les intervalles qu'elles forment entre elles; et comme il n'y a point de clef au commencement de la portée, le maître peut appeler à volonté chaque ligne ou chaque intervalle *ut, fa, sol,* etc. Une baguette dont le bout se promène sur la portée est dans la main du professeur; elle représente la note, et la tonique étant donnée, elle indique à l'élève, dont la voix suit ces mouvements, le son qu'il doit entonner. Pour faciliter l'intonation, Galin veut qu'on ne note aux yeux de l'élève avec la baguette que des airs déjà connus de celui-ci, en sorte que par ce procédé la connaissance de l'intonation précède celle du signe qui la représente, au lieu que dans la méthode ordinaire la notion du signe précède celle du son : ce qui, dans l'application pratique, exige une longue habitude. Il y a dans cette idée quelque chose de véritablement utile et qui pourrait être introduit avec avantage dans tous les systèmes d'enseignement de la musique. Jacotot a compris le mérite de ce procédé, il en a fait la base de son enseignement universel appliqué à la musique.

Le défaut radical de la méthode du *Méloplaste,* ainsi que du système de Natorp, et d'autres du même genre, c'est qu'il faut bien en venir à montrer enfin aux élèves de la musique écrite et chargée de tous ces signes dont on leur a dérobé la connaissance, dont l'usage est pour eux un mystère, et dont l'aspect compliqué n'a plus de rapport avec les idées simples auxquelles ils sont accoutumés. Alors se révèle une incontestable vérité : c'est qu'on a appris quelque chose qui peut servir d'introduction à la musique, mais qui n'est pas la musique elle-même.

Ces objections et plusieurs autres élevées contre le *Méloplaste* ont été comprises par les élèves et successeurs de Galin, MM. Aimé Lemoine, Jue et d'autres qui, en perpétuant l'usage de la méthode de l'inventeur, dans des cours établis à Paris et dans plusieurs

Digitized by Google

villes des départements, y ont introduit diverses modifications.

Une méthode analogue à celle du *Méloplaste* a été mise au jour, sous le nom de *Méthode de la lyre harmonique,* par M. Pastou, ancien violoniste du théâtre italien ; mais dans celle-ci la connaissance des signes de la musique est transmise plus directement aux élèves. Après avoir fait pendant plusieurs années des cours publics et particuliers par cette méthode, l'inventeur a été admis à en faire un essai au Conservatoire. Nous ignorons quels en ont été les résultats.

On ne peut considérer les écoles qui se sont établies depuis plus de vingt ans d'après les systèmes qui viennent d'être analysés, comme des écoles d'enseignement populaire. Leur mérite est d'avoir placé à côté du haut enseignement des écoles spéciales et des improductives leçons individuelles de l'éducation privée, un enseignement collectif et moyen qui, par le développement de l'émulation, le bas prix des cours, et par l'attrait de certaines manœuvres mécaniques, mises en aide à l'intelligence, a propagé le goût de l'art et a multiplié le nombre des individus qui en possèdent des notions. Par là, ces écoles ont rendu d'éminents services au perfectionnement moral de la société, et ont préparé l'introduction de la musique dans l'instruction primaire du peuple.

Nous arrivons à un système conçu plus spécialement dans la pensée de ce dernier objet, et qui a reçu son application depuis environ vingt ans. Il s'agit de la méthode de M. B. Wilhem, directeur de l'enseignement du chant dans les écoles élémentaires de Paris, maître de chant selon sa méthode à l'École polytechnique, et professeur au collége royal de Henri IV. On a vu précédemment que cette méthode a été adoptée en 1819 par une société fondée pour l'amélioration de l'instruction élémentaire. Après un premier essai fait sur environ cinquante enfants réunis, elle fut appliquée d'une manière plus large dans une école gratuite établie à Paris, rue St-Jean de Beauvais. Là, plusieurs centaines d'enfants étaient instruits dans la lecture, l'écriture et l'arithmétique, suivant les procédés de l'enseignement mutuel. Il était en quelque sorte indispensable que le système de M. B. Wilhem fût mis en harmonie avec celui des autres

Digitized by Google

études faites dans l'école, sous le rapport de la régularité des mouvements des élèves. De là la multitude de manœuvres indiquées par M. Wilhem dans l'exposé de sa méthode; manœuvres plus ou moins puériles, et dont l'emploi nous paraît plus nuisible qu'utile, en ce qu'elles sont de nature à détourner l'attention des élèves de l'objet principal, pour la fixer sur des accessoires dont la valeur est nulle dans l'instruction. Mais c'est moins dans ces accessoires et dans la hiérarchie des diverses classes de moniteurs, c'est même moins dans quelques-uns des exercices de musique indiqués par la méthode, par exemple, la répétition de certaines phrases de chant faite par quelques élèves en imitation de ce qui a été fait par d'autres; c'est moins, disons-nous, dans ces choses dont le raisonnement ne saurait démontrer la nécessité pour l'enseignement de l'art en lui-même, que les bases de la méthode nous semblent placées, que dans certains faits principaux que nous avons déjà aperçus en d'autres systèmes, et dont la méthode de M. Wilhem nous offre la réunion.

La première base de la méthode de ce professeur est l'enseignement d'abord séparé du rhythme et de l'intonation, puis leur réunion dans le chant élémentaire. C'est la reproduction du système établi en 1804 par Pfeiffer, dans l'institut de Pestalozzi, publié en 1810 par Nægeli, et mis en pratique dans la plupart des écoles d'Allemagne avec diverses modifications dans les systèmes de notation. Cette base est en effet la seule rationnelle pour la division des études. L'enseignement de cette partie, développé jusqu'à une parfaite connaissance par l'exercice, constitue ce que M. Wilhem appelle le premier degré de l'instruction musicale.

La seconde base de la méthode est l'écriture de la musique à la dictée sur des ardoises. Ici c'est le système de M. Massimino, sauf quelques modifications dans les manœuvres de l'école.

La troisième base est la formation des échelles tonales, et par suite la connaissance des clefs et de la transposition au moyen d'un *indicateur vocal*, tableau sur lequel des clefs et des notes mobiles rendent sensibles à l'œil les formations et transformations des gammes. C'est le *Méloplaste* modifié.

Digitized by Google

Des exercices généraux de chant, reproduits chaque jour, complètent l'éducation des élèves.

Ainsi qu'on vient de le voir, la méthode de M. B. Wilhem est conçue dans un système d'éclectisme : il s'est approprié tout ce qui, dans les autres méthodes, lui a paru devoir contribuer aux progrès des élèves, en modifiant ses emprunts d'après ses propres idées et d'après les exigences du système d'enseignement mutuel, auquel sa méthode devait être appliquée. Une connaissance étendue de l'enseignement et de l'art, un vif désir d'être utile, et beaucoup de persévérance dans la réalisation de son œuvre, ont conduit M. Wilhem à des succès qui ne laissent plus de doute sur les bons résultats de sa méthode. Des cours semblables à ceux de l'école modèle de la rue St-Jean de Beauvais, ont été établis dans les divers quartiers de Paris, et partout ils ont réussi. Dans plusieurs autres grandes villes et dans certains établissements du gouvernement, les mêmes succès ont été obtenus par la même méthode.

Il semblerait donc que la question concernant le choix de la méthode pour l'enseignement primaire de la musique est résolue par les résultats mêmes de celle de M. Wilhem : toutefois, nous ne pensons pas qu'elle le soit à l'égard des petites localités qui composent les quatre-vingt-dix-neuf centièmes de la France et de la Belgique. Un local trop vaste, un matériel trop considérable et trop coûteux pour les ressources des petites communes, enfin un appareil inutile de manœuvres d'ailleurs difficile à organiser dans les campagnes, où ne se trouvent pas les intelligences hâtives des grandes villes, seraient des obstacles insurmontables à la propagation générale de cette méthode. Plus un système offrira de complication dans ses éléments, moins il pourra recevoir d'application dans l'enseignement populaire, où la plus grande simplicité peut seule être reçue.

Nous en sommes donc encore à cette question, posée en tête de notre article : *Quelle méthode peut être employée avec fruit dans l'enseignement primaire de la musique?* Mais nous croyons qu'après le mûr examen auquel nous venons de nous livrer, il ne

Digitized by Google

nous sera pas difficile de la résoudre. Une nécessité, reconnue par tous les maîtres, est résultée de cet examen : c'est celle de la séparation des objets de l'enseignement. Le maître d'école apprendra donc d'abord à ses élèves tout ce qui concerne la mesure du temps en musique, la valeur des signes de durée, et les combinaisons des rhythmes. Quelques tableaux relatifs à cette matière, ou même un seul tableau noir avec des portées sur lequel le maître écrira ses leçons avec la craie, serviront aux exercices des élèves. L'instruction de ceux-ci étant complète sur ce sujet, on passera à l'intonation par les mêmes procédés. Puis on réunira les connaissances acquises dans un certain nombre de leçons de solmisation. Les petits enfants n'auront pour enseignement que la leçon orale du maître; ceux qui savent lire auront un catéchisme des principes de la musique, aussi simple et aussi court que possible. Le matin de chaque jour, le maître expliquera les principes et leur application pendant une demi-heure. L'après-midi, il interrogera pendant le même temps les élèves qui auront un catéchisme, sur les objets de l'instruction donnée le matin. La seconde moitié de la leçon du matin et du soir sera employée au chant pratique. Dans les premiers temps, le maître écrira sur le tableau un air très-simple; il le chantera en montrant sur le tableau chaque signe avec une baguette, et le fixera dans la mémoire de ses élèves phrase par phrase, puis il le leur fera chanter en chœur à l'unisson. Lorsqu'ils seront plus avancés, ils chanteront de petits morceaux à deux et trois voix dont il y a maintenant en Allemagne une multitude de recueils en petit format, et dont les feuilles se fixent sur des cartons ou des planchettes.

Telle doit être l'éducation musicale du peuple. Et qu'on ne croie pas qu'il soit ici question de méthode nouvelle; celle que nous venons d'exposer est la méthode pratique suivie dans toute l'Allemagne; mais dégagée de tout esprit de système. S'il était possible qu'elle fût établie partout à la fois, il est permis d'affirmer qu'avant trente ans il n'y aurait pas en Belgique ni en France un individu sur dix qui n'eût une connaissance pratique de la musique, et qui ne fût en état de chanter sa partie dans un chœur.

Digitized by Google

ÉTUDES LITTÉRAIRES.

WALTER SCOTT.

On reconnaît le génie, dans les arts, à l'influence qu'il exerce despotiquement sur son siècle; on estime sa valeur à la grandeur et à la durée de cette influence; on mesure enfin l'intensité de sa perfection aux efforts désespérés que font ses imitateurs pour y atteindre. La littérature romantique, en France, est partie tout entière de Byron, qui était parti de Gœthe et de Voltaire, et de Walter Scott, qui n'est parti de personne. Walter Scott est la cause immédiate des beaux romans de l'Américain Cooper, du *Cinq-Mars* de M. de Vigny, de la *Notre-Dame de Paris* de M. Victor Hugo; il est encore de complicité avec Rubens dans l'invention du système historico-pittoresque en peinture. Cela seul prouverait que Walter Scott est un des plus grands génies des temps modernes.

Le génie, comme on sait, est essentiellement original. Il invente,

Digitized by Google

ou plutôt, car c'est l'effet qu'il produit sur nous, il trouve ce que d'autres avant lui avaient en vain cherché. Bien des gens du monde sont étonnés de l'immense valeur que les gens de l'art attachent aux créations de Walter Scott. Le tort du romancier écossais est de divertir les lecteurs même illettrés; c'est aussi le tort de Molière. Il semble, de nos jours, que le génie doive être quelque mystérieuse divinité que les profanes ne touchent point, et qui dédaigne de se familiariser avec la foule. C'est par suite de cette idée fausse qu'on nous voit donner étourdiment un brevet de génie à tout ce que nous ne comprenons pas. C'est là une manie qui ne saurait durer. Le génie est essentiellement humain; Térence semble n'avoir écrit son vers fameux que pour servir éternellement d'épigraphe aux œuvres qu'il produit. Le génie a trop de l'homme pour lui parler dans une langue qui lui soit inconnue et lui dire des choses incompréhensibles. Mais voilà bien de nos inconséquences : les théories politiques pour lesquelles nous combattons depuis un demi-siècle, ont si bien méconnu le sentiment inné d'aristocratie, qu'elles ont cru pouvoir déraciner dans notre cœur, que, faute d'action libre et naturelle, il se prend où il peut, et donne en plein dans les fausses voies, partout où il trouve quelque issue ouverte. Ainsi, nous mettons notre amour-propre à louer des hommes et des œuvres que le vulgaire profane, *profanum vulgus,* refuse d'accepter, espérant que la difficulté de les comprendre prouvera la supériorité de notre intelligence. Le génie ne se tient pas toujours sur ses hauteurs; il est plus simple et plus uni; il sait que, parlant pour la foule, il doit permettre à la foule de venir à lui : ce qui n'est pas aller vers elle, comme fait la médiocrité. Pour nous, nous l'avouons en toute humilité, ce que nous prisons le plus dans les arts, c'est ce qui s'adresse à nos sentiments d'homme et non pas de penseur, ce que tout homme pourra éprouver comme nous, avec cette différence peut-être que, s'il est ignorant, il n'analysera pas ses sensations et n'en saura pas les causes. Quel génie sublime que celui qui, dépouillé de ses beautés purement de forme et de style, peut plaire encore aux masses, excite toujours leur enthousiasme! Tel est Molière, qui émeut si souvent

Digitized by Google

des parterres sur qui le mérite littéraire n'a pas de prise; tel est Walter Scott, grand écrivain encore à travers le voile jaloux de la traduction.

On croira peut-être que nous voulons dire un paradoxe, quoique nous n'y songions pas le moins du monde; mais le génie de Walter Scott nous semble du petit nombre de ceux qu'il faut prouver, précisément parce que ses œuvres sont entre toutes les mains, et que c'est une réputation, comme on dit, européenne. Le genre même où il a trouvé la gloire nuit à la saine appréciation de sa haute valeur. On est trop accoutumé à ne voir en lui que l'auteur fécond des romans les plus attachants qu'on ait écrits, un homme de beaucoup d'imagination, et rien de plus. Qu'est-ce, après tout, qu'un roman? s'écrient les gens à qui la gravité de leur caractère donne le privilége de la raison; un livre frivole, plein d'heureux mensonges, dont on peut se divertir un instant, mais qui ne laisse rien dans l'esprit, quand il ne gâte point le cœur. Oui, un roman était peut-être cela avant Walter Scott, quoiqu'il y en ait bien qui ne méritent pas ce mépris. Mais le grand écrivain écossais a, par la puissance de son génie, réhabilité ce genre méconnu, et a révélé au roman ses véritables destinées. Sachons bien ce que c'est que le roman. Le roman est né le même jour que l'épopée. Car l'épopée n'en diffère, en définitive, que parce que la fiction s'y applique à un grand sujet, historique au fond. L'*Iliade* est la première épopée; l'*Odyssée* est le premier roman. Voilà certes de respectables lettres de noblesse. Le drame est moins ancien; il a dû venir après ces deux genres, dont l'un, comme on le voit, n'est qu'une variété de l'autre. En effet, l'art, dans l'enfance des civilisations, a dû raconter avant de représenter. Le poëme, le roman, avaient trouvé leur scène idéale avant qu'une scène réelle existât; et quoique depuis, par des classifications successives, le drame ait donné naissance à un nombre assez honnête de genres, rien n'a remplacé encore la scène magique dont l'épopée et le roman s'emparèrent à leur origine. C'est qu'affranchis des règles qu'ont imposées aux poëtes d'impérieuses exigences, plus fondées qu'on ne croit, ces deux genres primitifs ont

Digitized by Google

pu faire leur scène vaste et variée comme le monde, sans avoir jamais à craindre les désaccords d'une triste réalité jurant avec la fiction. Les éléments de ces deux genres, enfin, sont si bien les mêmes, que leurs limites se confondent, et que chacun empiète librement sur le terrain de l'autre : l'épopée, par le caractère brillant du merveilleux ; le roman, par la hauteur du style et la solennité de l'allure. Sans doute, il est de mauvais romans ; mais aussi il est de bien mauvais poëmes. Quel est le genre qui n'a pas ses monstres ? La tragédie a bien enfanté le mélodrame ; le vaudeville est bien issu de la comédie. Le seul avantage qui reste au théâtre, c'est que le genre, en s'abâtardissant, change de nom, tandis que le roman n'en a qu'un ; *Cœlina ou l'enfant du mystère* se nomme roman ni plus ni moins qu'*Ivanhoe*. Il n'en a pas fallu plus pour décrier le roman.

Mais, si vous n'en connaissiez point le nom, que diriez-vous d'un genre d'ouvrages où un grand poëte d'une inépuisable imagination aurait trouvé un cadre propre à y jeter les mœurs, les coutumes, les goûts, la vie intime enfin des générations écoulées ; toutes choses si ordinaires, si aridement racontées par l'histoire, quand elle veut bien ne pas les oublier ; dont les fictions ne seraient en somme que le passé pris sur le fait ? que diriez-vous, ajouterons-nous, d'un genre où il y aurait de tous les genres à la fois, et toujours à leur place ; où l'auteur ne se serait pas contenté d'être grand peintre et puissant tragique, comme il faut l'être dans toute fiction épique ou romanesque, mais se serait élevé jusqu'à la comédie, ce qui est, à notre sens, le plus magnifique éloge qu'on puisse faire d'un poëte ? Vous répondriez, n'est-ce pas, que ce genre serait le plus beau, le plus difficile et le plus admirable de tous, et l'homme qui l'aurait imaginé, doué sans contredit d'un génie merveilleux ? Eh bien, ce genre, il a été trouvé, il existe, et l'inventeur c'est Walter Scott. Oh ! qu'il avait bien compris les hautes destinées du roman, et qu'il était bien fait pour le faire remonter à sa noble origine ! Walter Scott, avant d'être romancier, était poëte. Croyez-vous qu'une intelligence comme la sienne eût consenti à déroger ? Sans doute,

Digitized by Google

l'apparition de lord Byron, la position écrasante que l'auteur de *Childe Harold* prit tout d'un coup dans la littérature de son pays, fut le motif direct qui obligea Walter Scott de renoncer à la poésie. Mais s'il ne se fût pas senti cette ressource magnifique du roman historique, il est douteux qu'il eût pris aussi brusquement son parti. Il mit près de huit ans à composer *Waverley*. C'est probablement dans ce long intervalle de silence que l'immense théâtre où il allait faire passer tant de scènes si neuves, s'organisa dans sa tête. Walter Scott avait un de ces fronts à triple étage où tout entre, d'où rien ne s'échappe, où tout se transforme et se classe pour la vie. Il semble que le grand romancier ait passé la première moitié de son existence à lire, à voir, à apprendre, à recueillir enfin, et l'autre moitié à écrire, à dégager son cerveau des matériaux immenses dont il l'avait meublé. C'est ainsi que les plantes aspirent dans le jour et respirent la nuit. Tous les romans de Walter Scott ont dû être à peu près composés mentalement pendant la première période de sa laborieuse existence. Ce qui nous le fait croire, c'est qu'après la longue hésitation qui précéda la publication de *Waverley*, il lança coup sur coup des chefs-d'œuvre qui auraient épuisé son imagination, toute féconde qu'on la suppose, s'il l'avait prise tant de fois au dépourvu; c'est surtout l'ordre, la clarté, la digestion parfaite des matériaux qu'il emploie dans chacune de ses œuvres, et qui prouvent, pour qui connaît le travail de l'esprit, qu'il a pris son temps et n'a voulu avoir de l'imagination qu'à ses heures. Nulle part vous ne voyez la trace de ses lectures, le joint péniblement déguisé qui lie la partie historique à la partie purement d'imagination; ce qu'on ne voit que trop dans les imitations qu'on a faites depuis de sa manière, si difficile à imiter pourtant.

Si Walter Scott n'avait que de l'imagination, on ne le relirait point; qu'un sentiment parfait de la poésie uni à beaucoup d'imagination, il ne plairait qu'aux esprits capables de goûter ces beautés délicates, et le reste le croirait sur parole, comme on fait généralement pour les grands poëtes. Mais Walter Scott est un grand peintre de mœurs, et l'on ne se lasse point de revenir à lui. Voilà, je crois, la raison

Digitized by Google

de sa prodigieuse réputation. C'est ce qui explique aussi pourquoi ses imitateurs ont presque tous échoué. Ils ont cru que le secret de l'intérêt qu'excite dans l'esprit des ignorants mêmes la lecture d'un roman du célèbre écrivain, était dû surtout à ses savantes résurrections du passé, à sa connaissance parfaite du langage, du costume et des mœurs d'autrefois; ils se sont imaginé enfin qu'il suffisait de faire une étude approfondie des vieilles légendes et des vieux manuscrits pour lui dérober son procédé. Ils se sont mis à l'œuvre; et pourtant, si quelques-uns ont écrit des livres agréables, on n'en pourrait pas citer plus de deux qui aient mérité de survivre à leur vogue de l'instant. A quoi faut-il attribuer leur peu de succès? (nous mettons de côté le sceau d'impuissance dont sont marqués tous les imitateurs) à ce qu'ils se sont arrêtés à la forme extérieure, dans toute résurrection du passé; à ce qu'ils ont cru avoir tout fait du moment qu'ils ont eu trouvé la vérité historique, c'est-à-dire le costume vrai, le langage vrai, le décor vrai; à ce qu'ils ont recréé des hommes d'une époque, mais non pas en même temps l'homme de toutes les époques, comme fait toujours Walter Scott, qui est un contemplateur à la façon de Molière, et à qui ni les cuirasses de pur acier, ni les pourpoints d'or et de soie, ni les jaquettes de peau de buffle, ne cachent jamais le cœur humain et ses éternelles passions, dont les circonstances extérieures modifient l'expression sans en changer jamais la nature. C'est là ce qui marque l'infériorité du prestigieux roman de M. Victor Hugo sur les ouvrages plus simples, moins prétentieux et tout aussi savants cependant du romancier écossais. *Notre-Dame de Paris* eût beaucoup gagné à être écrite par un écrivain qui eût été moins poëte, c'est-à-dire moins préoccupé de la poursuite des contrastes et des situations dramatiques, mais qui eût possédé quelque peu de cette force comique qui abonde chez Walter Scott. Il n'y a point, dans le roman si beau d'ailleurs du grand poëte français, un personnage qui soit autre chose qu'un personnage, nous voulons dire une créature humaine, vivant de la même vie que nous. Détachez Gringoire, Phœbus, Frollo, Esméralda, la Sachette même, de leur cadre, et vous verrez comme il leur

Digitized by Google

restera peu de l'homme. En réhabilitant la vérité historique, Walter Scott avait fait justice de ces observateurs inattentifs qui prêtaient intrépidement aux hommes du passé les idées, les usages, et jusqu'aux costumes qu'ils avaient sous les yeux; mais ses imitateurs ont donné dans l'excès contraire, ils ont cru que la couleur historique suffisait, et qu'il leur était permis de faire manœuvrer des mannequins devant le lecteur, pourvu qu'ils fussent historiquement vêtus et qu'ils jurassent à propos le juron de l'époque. Ceci soit dit en passant pour le théâtre romantique. Nous ne voulons pas conclure de ce qui précède que les personnages de *Notre-Dame de Paris* ne sont que des poupées habillées; nous passons même à M. Hugo ses créations extra-naturelles, telles que Quasimodo et la Esméralda; c'est là la partie romanesque de son livre. Mais nous disons que si on débarrassait ses autres acteurs de leur brillante enveloppe, l'on verrait combien l'élément historique, uni à l'élément poétique, abonde dans ces personnages; combien l'élément comique, au contraire, ou plutôt humain, pour mieux parler, tient peu de place dans leur cœur. Nous ne pouvons mieux comparer Walter Scott qu'à Shakspeare. Il semble que ce soit un privilége du génie anglais de réunir dans un même cerveau les qualités si diverses du poëte descriptif, du poëte tragique, du poëte comique et du philosophe, qui, chez les autres peuples, suffiraient à défrayer quatre intelligences supérieures. Comme chez l'auteur d'*Hamlet,* c'est surtout l'heureuse alliance d'éléments dont chacun semble exclure les autres, qui nous surprend et nous ravit. Choisissez, dans les autres pays, un philosophe, un poëte; devient-il un tragique, un comique, il sera sans doute plus profond, plus complet dans sa spécialité que Shakspeare ou Walter Scott, jugés sous ce seul point de vue. Mais quelle puissance de génie ne suppose pas la concentration de toutes les facultés de chacun dans un seul homme, l'harmonie et l'équilibre établis entre elles, la souplesse et la fécondité de l'esprit qui peut passer, sans s'y refroidir, d'un courant à l'autre de son imagination, et, ce qui est bien plus difficile, qui peut forcer le lecteur ou le spectateur à subir tant d'émotions contraires, et le faire

Digitized by Google

rire aux éclats lorsque les larmes arrachées à sa sensibilité humectent encore ses paupières! C'est ce que fait Shakspeare; mais Shakspeare, né dans un temps grossier, manquait de goût et de tact quand l'instinct ne lui venait pas en aide; il ignorait la science des transitions, et ses contrastes manquent souvent le but, faute d'un peu d'habileté. C'est là le grand art de Walter Scott. S'il est moins énergique, moins neuf, moins surprenant peut-être que Shakspeare, comme il possède le secret de l'harmonie et des nuances! comme chez lui les oppositions sont bien ménagées! comme il sait suivre un caractère et l'amener à son plan au moment le plus convenable! comme c'est bien l'écrivain d'un siècle poli et délicat, qui ne peut plus trouver beau et sublime que ce qui l'est à propos!

En évitant les défauts de Shakspeare, que le grand tragique tenait de son siècle comme un fâcheux souvenir de barbarie, Walter Scott a eu le bonheur de ne pas tomber dans un excès qui n'est que trop commun dans le nôtre; nous voulons parler de l'entraînement des systèmes qui dévorent de nos jours les plus fermes intelligences. Walter Scott écrit sans passion; nous ne nous occupons que de ses romans, et non point de l'*Histoire de Napoléon*. Vous ne voyez jamais, quand vous avez lu un de ses livres, qu'il ait eu la pensée de soutenir une thèse religieuse, philosophique, sociale, politique ou amphigourique. Oh! les systèmes! voilà ce qui perd l'art aujourd'hui, en France surtout, où il ne s'écrit pas une phrase qui n'ait pour objet de remuer la société sur ses fondements. Walter Scott, suivant en cela les saines méthodes des grandes époques littéraires, cherche tout bonnement à divertir le lecteur, et ne le prend pas à la gorge, comme nous faisons tous, pour lui prouver quelque chose. Supposez que l'admirable figure du mendiant Ochiltrée, de *l'Antiquaire*, fût apparue à un écrivain français, chaud partisan des doctrines populaires, apôtre fervent de l'émancipation des classes inférieures, et par suite ennemi de celles qui font obstacle à leur despotisme. Il n'aurait pas crayonné quelques traits du curieux personnage, que déjà le système l'aurait emporté bien loin de la vérité, et que le poëte aurait fait place au théoricien. Supposez encore

Digitized by Google

un autre écrivain, professant des doctrines tout à fait opposées, en possession du personnage de Caleb, dans *la Fiancée de Lammermoor;* Caleb, ce serviteur fidèle qui pousse jusqu'au fanatisme son attachement de chien à la mauvaise fortune et à la gloire éclipsée de son maître; il n'est pas douteux qu'il n'y eût trouvé bientôt le prétexte de déclamer contre les choses du présent, et de faire le panégyrique de tout ce qui existait la veille de la prise de la Bastille. Voyez-vous rien de tout cela chez Walter Scott? Non; il s'applique avant tout à suivre ses caractères jusqu'au bout; à faire qu'ils soient sans cesse conséquents avec eux-mêmes; à ce qu'on puisse croire qu'ils ont réellement existé; à si bien les peindre, qu'ils existent désormais pour nous, comme ces personnages de théâtre qui ont l'immense avantage de paraître devant nous renforcés de toutes les illusions de la réalité. Nous ne saurions dire jusqu'à quel point nous admirons l'étude profonde qu'accuse cette figure, tantôt grotesque, tantôt fine et comique, tantôt belle jusqu'au sublime, d'Ochiltrée le mendiant. Le romancier laisse le lecteur libre de tirer toutes les conséquences qu'il veut : il n'enseigne pas, il raconte. En plaçant, dans la scène de la tempête, un orgueilleux patricien sur l'étroit plateau d'un rocher que la mer va bientôt couvrir, un gentilhomme fier de ses richesses et de sa haute naissance en présence de ce gueux philosophe, qui n'a rien au monde, mais qui, sur cette pointe de rocher, se sent égal en face de la mort à l'homme grand par les conventions sociales, l'auteur a-t-il voulu humilier les forts et relever les humbles? On ne sait; mais l'opposition est admirablement trouvée, et la situation à la fois puissamment dramatique et profondément philosophique. Ce que l'écrivain a cherché d'abord, c'est le naturel, c'est la vérité; et la preuve, c'est qu'après cette excitation de son intelligence agrandie par le spectacle de la mort, le mendiant retombe dans ses habitudes de béate fainéantise et de malicieuse causticité. Voilà bien l'homme : sublime un moment, quand une secousse imprévue le jette hors de lui-même, mais attiré de nouveau par ses penchants et ses habitudes dès que l'instant de crise est passé. Il peut quelquefois en être autrement; mais l'art ne

Digitized by Google

vit pas d'exceptions, quoi que nous ayons pu croire de nos jours, et nous en revenons malgré nous aux œuvres des grands génies qui nous peignent l'homme et l'humanité comme ils sont, et non comme les théoriciens voudraient qu'ils fussent.

Pour prouver jusqu'à quel point Walter Scott sait imposer silence à ses convictions personnelles, s'identifier tour à tour avec le personnage qu'il met en scène, première qualité des grands poëtes épiques et dramatiques, nous citerons la mort du Bohémien Hagraddin, dans *Quentin Durward*. Rien ne devait plus répugner à un dévot protestant, comme le sont presque tous les Anglais, à l'homme qui eut la faiblesse de ne pas oser accepter la dédicace du *Caïn* de lord Byron, que cette forfanterie d'athéisme dont le Bohémien fait gloire à l'heure de sa mort. Il n'a pas tourné cependant la difficulté; mais il a si bien fait, que le nom de l'athée n'inspire qu'une répulsive épouvante, au lieu que tant d'autres écrivains auraient pris texte de cette mort pour étaler la plus absurde de toutes les doctrines.

Walter Scott a écrit tant de beaux ouvrages, il a su être si souvent neuf et tout à fait original, que nous éprouvons un embarras extrême à classer, dans un article qui ne comporte que les traits généraux de cette grande figure, les idées nombreuses que réveille le souvenir de ses inépuisables créations. Walter Scott a ressuscité tout ce qu'il a touché. Le passé, sous sa plume, c'est Lazare dans le tombeau, se relevant à la voix du Seigneur. Nous ne parlerons qu'en passant des romans qui ont trait à l'histoire de son pays, de la description pittoresque et animée qu'il nous a faite des Highlands dans les livres particulièrement consacrés à illustrer sa patrie. Grâce à lui, l'Écosse, et surtout l'Écosse des montagnes, qu'ignorait l'Angleterre elle-même, s'est pour ainsi dire révélée à l'Europe surprise de lire ces guerres homériques de chefs de tribus dont elle n'avait jamais entendu parler jusque-là. Tous les jours, de l'aveu même du grand romancier, ce qui restait des mœurs sauvages des clans highlandais se disperse et s'efface; la civilisation pénètre dans ces rudes montagnes, et l'industrie envahit ces lacs autrefois soli-

Digitized by Google

taires, vieux témoins des drames sanglants qu'il nous a si bien retracés. Les philanthropes peuvent se réjouir : la barbarie est traquée jusqu'au delà des dernières limites de Thulé. Mais quel bonheur pour tous ceux qui aiment les beaux récits des grands forfaits et de ces luttes cruelles du passé, qu'un écrivain comme Walter Scott soit venu à temps pour recueillir toute cette poésie avant qu'elle ne disparût à la suite de cette race antique de montagnards hyperboréens! A présent, la civilisation aura beau faire; elle peut étendre son sceptre des rives de la Clyde à l'extrémité des Orcades. Elle n'anéantira pas au moins la vieille Écosse, ensevelie tout entière sous sa marche envahissante. Walter Scott en a, grâce au ciel, éternisé le souvenir.

Nous ne saurions mieux comparer le travail résurrectionnel du grand écrivain qu'à la sainte occupation du mystérieux personnage dont le nom, *Old Mortality,* sert de titre au roman que le traducteur français a intitulé *les Puritains d'Écosse.* Walter Scott semble être un contemporain des générations les plus reculées, oublié par la mort dans une société étrange et nouvelle pour lui, et se vouant, par un reste de fanatisme pour les grandes choses qu'il a vues et par le regret de ne plus les voir, à la pieuse mission de les sauver de l'oubli. Mais le pauvre vieillard se bornait à regretter des tombeaux dont la mousse est revenue bientôt envahir les inscriptions mal défendues contre les injures du temps par son ciseau débile, tandis que Walter Scott a fait à tous ces vieux morts de si rayonnantes épitaphes, qu'elles ne s'effaceront jamais. Heureux le pays qui compte une histoire écrite de la sorte! Que ferait-il d'un Tacite quand il possède un Walter Scott? Il ne lui faut plus qu'une muette chronologie pour classer les faits. Pour chaque époque, il possède un roman, une œuvre frivole d'imagination où les hommes et les choses de ce temps-là lui apparaissent sous une forme attachante et plus que toute autre instructive, où la postérité n'est plus seulement conduite dans les palais des princes et sur les champs de bataille, mais est admise à pénétrer dans le sanctuaire réédifié du foyer domestique. L'histoire, enfin, ne nous montre que le côté dramatique

Digitized by Google

de la vie des peuples; le roman, tel que l'a conçu et exécuté Walter Scott, la complète par le côté intime et comique, dans le sens primitif du mot. Or, drame et comédie, ne sont-ce point là les deux grandes faces de toutes les actions de l'homme et de l'humanité?

Louer dans le célèbre romancier ceux de ses romans qui ont pour objet d'illustrer l'histoire de son pays, c'est faire au panégyrique de la critique un rôle trop facile. L'attrait seul d'une histoire aussi neuve et si bien ignorée avant lui, donnerait déjà une singulière valeur à ses romans, quand ils n'en auraient point d'autre. Pour nous, lecteurs du continent, si nous voulons bien nous rendre compte du prodigieux mérite de Walter Scott, examinons surtout ses ouvrages qui se rattachent à des époques plus connues de nous. Nous choisirons *Ivanhoe* et *Quentin Durward* pour les soumettre à cette analyse. *Ivanhoe,* c'est sans doute la peinture des mœurs de l'Angleterre après la conquête des Normands; mais c'est aussi celle de l'Europe catholique pendant les croisades. A cette époque de fièvre religieuse, où la voix d'un prêtre ou d'un ermite entraînait toute la catholicité à la conquête d'un sépulcre, les peuples soumis à une croyance commune, incessamment agissante, avaient des traits de famille qui se sont effacés depuis que les nations, divisées d'abord en sectes innombrables par la réforme et séparées ensuite par l'incompatibilité de leurs intérêts matériels, se sont retirées chez elles, et vivent avant tout pour elles-mêmes. La haine des vainqueurs et des vaincus, des Normands et des Saxons, ce sentiment national qui jette un si vif intérêt sur les belles pages d'*Ivanhoe,* voilà pour la couleur locale; mais l'inquiétude des familles décimées par le départ des croisés, les intrigues des ambitieux demeurés en possession du pouvoir que leur avait abandonné l'élite des princes absents de leurs domaines, l'insolence des chevaliers du Temple, le relâchement du clergé, le mépris des lois impuissantes au milieu de cette dissolution momentanée du lien social, la misère des serfs, l'antipathie des chrétiens pour les juifs, entre les mains de qui s'était retiré le peu de commerce et d'industrie d'une société essentiellement agricole et guerrière, voilà ce qui est de la couleur histo-

Digitized by Google

rique pour la France, la Flandre et l'Allemagne de ce temps-là, aussi bien que pour l'Angleterre. Or, nous le demandons à tous les lecteurs attentifs, qu'a-t-on dit pour et contre les Templiers qui soit plus éloquent que cette dramatique figure de l'impétueux Bois-Guilbert? Isaac d'York, n'est-ce pas le juif au moyen âge en ce que la persécution lui avait donné de lâche et d'abject? et Rebecca, la noble créature, méprisant les chrétiens et bravant leurs cruelles menaces, confirmée dans ses croyances par l'antiquité de sa foi, rêvant toujours la délivrance glorieuse du peuple de Dieu, ne complète-t-elle pas cette peinture animée de la nation israélite, dispersée par la colère divine et pleurant aux bords des fleuves de la Babylone des Gentils? Transportez la scène sur le continent, et ces trois personnages que nous venons de citer seront encore à leur place et parfaitement de leur époque. Si nous voulions prolonger cet examen, nous trouverions bien d'autres preuves encore à l'appui de ce que nous venons de poser en fait. L'inimitié même des Saxons et des Normands, toute locale qu'elle est par l'expression, est si bien traitée de main de maître, qu'il suffit de changer les noms et d'y substituer ceux de deux peuples placés dans des conditions semblables, pour voir que deux nations mal mariées, dont l'une s'impose à l'autre, même de nos jours, ne se haïssent pas autrement. Du reste, puisque nous en sommes sur ce chapitre, nous ferons remarquer encore ici combien est vrai ce que nous disions de la profonde connaissance du cœur humain qui éclate dans toutes les créations de Walter Scott. Rappelez-vous *les Puritains d'Écosse,* puisque c'est ainsi qu'il faut les nommer. Oubliez un instant que l'auteur vous a reporté au règne de Charles II; que la foi mystérieuse cède un moment la place à la foi républicaine; au lieu de Covenant, dites Convention; au lieu de Puritains, dites Jacobins; transformez le farouche Balfour de Burley en tel fanatique personnage qui ait survécu à la réaction du 9 thermidor, et convenez que s'il eût eu à dramatiser les regrets et les projets de vengeance de ceux qui croyaient que le règne de la vertu avait cessé avec le rigide Robespierre, Walter Scott n'eût pu choisir d'autres couleurs. Le fana-

Digitized by Google

tisme, quelque cause qui l'excite, procède toujours de la même façon. Les assassins de la St-Barthélemy n'ont pas tenu un autre langage que les meurtriers de l'archevêque Sharpe dans cet admirable roman. Nous allons plus loin : il n'est pas douteux que quand un siècle ou deux auront assez éloigné cette grande histoire de la révolution française pour que la politique l'ait enfin abandonnée à l'art, s'il vient un homme de génie assez puissant pour en raconter les luttes gigantesques et les exorbitantes passions, il devra se rencontrer avec Walter Scott chaque fois que les hommes et les situations seront les mêmes que dans ce magnifique tableau du presbytérianisme vaincu.

Quentin Durward est un autre chef-d'œuvre. Walter Scott a pris d'avance au romantisme français, par le droit du génie, la célèbre entrevue de Péronne, qui mit en présence deux monarques tels que Louis XI et Charles le Téméraire. Tout l'ouvrage tourne autour de ce grand événement. Convenons que lorsque l'intrigue qui le justifie se dénoue enfin, il nous y a dignement préparés. Remarquez comme cette singulière figure de Louis XI, où il y avait du marchand et du gentilhomme, du bonhomme et du bourreau, est habilement peinte; avec quel art il nous le montre dès l'introduction, tour à tour bienveillant et de facile accès avec l'aventurier écossais, impitoyable et méchant quand il montre les cadavres suspendus aux branches de ses chênes, et enfin dans l'audacieuse entrevue de Crèvecœur. Bientôt sa dévotion superstitieuse et sa foi singulière dans les rêves de l'astrologie complèteront les lignes de ce portrait plus parfait que n'en peuvent faire les graves historiens, parce qu'il agit, parce qu'il parle, parce qu'il se laisse surprendre au moment de ses faiblesses et dans le laisser aller de la vie intime : avantage immense du roman sur l'histoire. Ce roman-là est un grand drame historique dont les actes se comptent par chapitres. Toute la première partie de l'ouvrage explique et fait comprendre cette inconcevable entrevue de Péronne. Dès l'instant que Louis, imprudent pour la première fois, s'est mis au pouvoir du plus irascible des princes absolus, l'action se presse, l'intérêt grandit; le lecteur attend avec crainte

Digitized by Google

quelque chose de terrible et de solennel qui va se passer dans la tour où un second roi de France vient de trouver des fers; et cependant le lecteur n'ignore pas que Louis XI en sortit sain et sauf. Ici le romancier écossais s'est élevé à une telle hauteur qu'il n'y a point de termes pour louer l'admirable invention qui achève la physionomie déjà si supérieurement traitée du compère de Tristan. Louis XI, maître la veille d'un des plus beaux royaumes du monde, n'a plus de ses vastes domaines que quelques pieds carrés de cachot dans une tour terrible. Sa vie ne se compte plus par années, mais par heures, mais par minutes. Et pourtant ce qui lui reste de vie et de pouvoir il l'emploie à se venger du traître qui l'a poussé dans les murs de Péronne. C'est là du sublime, ou il n'y en a pas. Il est fâcheux, comme nous le disions au début de cet article, que Walter Scott nous divertisse tant : c'est à peine si beaucoup de nous s'arrêtent pour apprécier tout ce qu'il a prodigué d'art et d'imagination dans une situation pareille. Jetez-la dans un poëme, cette situation; qu'elle y prenne, par la pompe du vers, une couleur héroïque; elle y perdra peut-être en force et en naturel, et cependant vous l'admirerez davantage. Nous ferons observer à nos lecteurs que *Quentin Durward* offre plusieurs anachronismes assez criants, et, dans quelques endroits, en contradiction ouverte avec l'histoire. On a déjà relevé l'assassinat de Louis de Bourbon par le Sanglier des Ardennes, comme de pure imagination. On a dit aussi qu'en aucun temps les Liégeois n'ont parlé flamand, encore moins le patois tudesque que Walter Scott met dans leur bouche. Galeotti, l'astrologue de Matthias Corvin, ne l'a jamais été de Louis XI. Ce sont là des fautes sans doute, mais qui n'effacent en rien le ton général de vérité qui donne à cette belle page une si grande puissance de coloris. On peut fort bien se montrer dans un livre l'esclave rigoureux de l'exactitude historique, et rester fort loin de cette désespérante vérité. Les drames de M. Victor Hugo, si grand poëte d'ailleurs (car nous ne voulons point, en le citant de la sorte, qu'on croie que nous méconnaissions son mérite), en sont un exemple frappant. Ce budget de six cent soixante-quatre mille *soixante-six* ducats, qu'il a inter-

Digitized by Google

calé dans un vers et demi, au grand effroi de la prosodie française ; ce nom grotesque d'*Almojarifargo,* cité dans le conseil des ministres, et cent autres petits détails de cette puérilité, ne font pas qu'il y ait une grande vérité historique dans le drame de *Ruy-Blas;* c'est tout au plus de la couleur locale. Shakspeare est plus vrai au fond avec ses ducs d'Athènes et sa Bohême sur le bord de la mer, parce que c'est droit au cœur, comme Walter Scott, qu'il va chercher la vérité.

Nous avons cité particulièrement *Ivanhoe* et *Quentin Durward,* pour mieux faire ressortir la prodigieuse aptitude de Walter Scott à refaire une époque tout entière par une personnification toujours saillante de tout ce que ses mœurs, ses goûts et ses croyances ont de saisissant. Nous n'entreprendrons pas de passer en revue les nombreux chefs-d'œuvre qui ont fondé à jamais sa réputation. Cet examen dépasserait les bornes que doit s'imposer notre revue. Walter Scott est un de ces écrivains privilégiés dont les créations, toujours originales, éveillent dans notre esprit une foule d'heureux souvenirs. On ne tarirait pas sur son éloge si l'on ne savait s'arrêter à temps. Notre but d'ailleurs n'est pas seulement de prouver jusqu'à quel point Walter Scott est un homme de génie, mais bien de montrer par où ont failli et par où failliront encore ses imitateurs. Il est une observation qu'il n'est pas inutile de faire après l'étonnant exemple de dévergondage et d'oubli de toute retenue qu'a donné pendant dix ans au monde la plus folle de toutes les littératures dont un peuple se soit jamais engoué. Nous commençons à croire que les vieilles poétiques pourraient bien avoir raison. Le plus sûr moyen de plaire est de ne perdre jamais de vue le but moral de l'art. Nous ne croyons pas, avec les procureurs du roi, que les créations hyperboliques du romantisme aient fait beaucoup de criminels; elles ont pu échauffer quelques jeunes cerveaux et justifier quelques sottises qui se seraient faites d'ailleurs, mais avec un peu plus de vergogne. Mais on s'est exagéré, à notre sens, leur influence sur la moralité des masses. Grâce au ciel, cette pauvre société du XIX^e^ siècle qu'on a tant calomniée vaut un peu mieux que sa réputation ; son

Digitized by Google

plus grand tort, c'est la mobilité de ses goûts et son impatience du repos. Mais toutes les velléités qu'elle montre de s'affranchir des vieilles règles et des antiques freins n'aboutissent qu'à la rendre plus sage. Le monde ne se compose pas d'individualités exceptionnelles; il y a aussi les natures toutes simples et spirituellement routinières dont il faut un peu tenir compte. Nous n'en voulons pas à lord Byron d'avoir jeté tous les enfants de son imagination hors des barrières communes de la vie : il était ainsi et il voyait comme cela. Mais ce que nous ne saurions excuser, c'est que toute une littérature bien forte et bien vivante se précipite par système dans la plus fausse de toutes les directions, et que pour faire justice de quelques règles, à la vérité absurdes et gênantes, elle les ait reniées toutes, au risque d'être forcée plus tard de faire amende honorable pour toutes ses erreurs. Quoiqu'elle commence à expier cruellement ses fautes, elle a semé la route de tant de préjugés qu'il lui faudra éprouver bien des mécomptes avant qu'elle se décide à l'en déblayer tout à fait. C'est d'ailleurs pour la Belgique que nous écrivons. Notre littérature, faible encore, en est à imiter les imitateurs. Il n'est donc pas sans intérêt de lui indiquer dès à présent où en est venue et où en viendra encore celle à la suite de laquelle elle s'obstine à se traîner.

Pendant que lord Byron composait ces poëmes hardis, où, blessé au cœur par des taquineries de salon, il se vengeait cruellement de la société anglaise, dont la réserve, poussée jusqu'à la pruderie, allait mal à sa libre et impétueuse nature, Walter Scott, plus raisonnable et plus retenu par le sentiment des convenances du monde, qui sont aussi parfois celles de l'art, évitait dans tous ses ouvrages de blesser une nation puritaine par la forme, qui n'entend pas raillerie sur le mépris des bienséances morales. En s'imposant ces entraves, qu'on a crues indignes d'esprits libres comme nous voulons tous être, Walter Scott s'est-il condamné à être, dans le genre d'ouvrages auquel il avait consacré sa plume, un génie moins grand et moins complet que lord Byron? Le lecteur aura déjà répondu pour nous. Nous allons plus loin. S'il fallait décider quel est de ces deux

Digitized by Google

grands écrivains celui qui jette sur son pays le plus vif et le plus pur éclat, nous ne balancerions pas à nous prononcer en faveur de Walter. Si fort que nous admirions la poésie de lord Byron, nous nous en passerions plutôt que des beaux romans de Walter Scott. Admirez dans l'auteur de *Don Juan* et de *Child Harold* la magie du style, la profondeur des pensées, le tour heureux de l'expression, la puissance de l'ironie, la grandeur de sa personnalité qui se reflète dans ce large fleuve de poésie; mais ne cherchez point dans ses créations cette humanité qui nous plaît tant à retrouver dans Shakspeare, dans Molière, dans Walter Scott. Ses femmes mêmes, et nous n'en exceptons pas dona Julia ni Haïdé, qui sont les plus naturelles qui soient sorties de son cerveau, ont quelque chose de sa nature exceptionnelle, de son caractère sauvage, inquiet et superbe. D'ailleurs, lord Byron ne rit pas aussi bien que Voltaire et Rousseau; Madame de Staël et M. de Chateaubriand nous avaient engagés déjà dans cette carrière de l'exceptionnel et de l'étrange où il les a dépassés à la vérité. Ce n'est pourtant qu'à force d'audace, ce n'est qu'en se déclarant en révolte ouverte vis-à-vis des lois et des préjugés qui retiennent le faible vulgaire, que lord Byron a pu trouver une inspiration poétique qui parût féconde et nouvelle. Walter Scott n'a rien fait de tout cela. Il s'est montré, au contraire, observateur scrupuleux de l'antique précepte qui veut que tout livre se propose pour objet final de moraliser les masses. Loin que cette réserve embarrasse ses allures, elle semble porter son génie et lui rendre ses forces; il faut donc que le vieux précepte soit moins usé qu'on ne croit. Il a pour lui les plus beaux chefs-d'œuvre des civilisations païennes, pour lui les plus beaux noms des littératures modernes, et, ce qui est un sujet digne de nos réflexions, Walter Scott, contemporain de lord Byron, et qui sut partager l'admiration de l'Angleterre. Sans vouloir tirer de ce fait des conséquences qui ne trouveraient peut-être point ici leur place, cela prouve du reste qu'il y a au moins une poétique éternelle, défendue par un goût sûr et inhérent à notre nature; qu'elle n'est point aussi tyrannique qu'on a voulu le dire; que le génie s'en accommode aisément, et que les

Digitized by Google

petits esprits seuls se plaignent des liens dont elle les enveloppe, sans qu'on voie qu'ils aient gagné beaucoup à les trancher.

Ce respect profond de Walter Scott pour la morale, la crainte qu'il semble éprouver qu'on ne l'accuse de prêcher des doctrines subversives de l'ordre moral établi, exerce sur le caractère de quelques-uns de ses personnages une singulière influence. Remarquez que celui qu'on appelle communément le héros ou l'héroïne du roman manque presque toujours de couleur. C'est pour la plupart du temps un caractère pâle et sans physionomie, parfaitement convenable, parfaitement vertueux, ne s'écartant jamais des règles les plus strictes du décorum, et le plus souvent effacé par les énergiques figures qui l'entourent. Ses amours sont honnêtes, ses passions ne l'emportent jamais hors des bornes. Il semble être jeté par hasard au milieu des plus terribles événements, dont il est quelquefois l'historien, comme est Frank Osbaldistone, par exemple, dans *Rob Roy*. On peut le comparer, sous ce rapport, à l'Ariste de la comédie française. C'est en lui qu'est refugiée la sagesse, et s'il lui arrive de manquer à son rigorisme ordinaire, il ne tarde pas à en montrer un sincère repentir. Chez Walter Scott, ce n'est point faiblesse dans la conception; on voit que c'est un parti pris. Ainsi dans *les Puritains d'Écosse,* pour citer un exemple au hasard, que lui aurait-il coûté, par exemple, de faire du fanatique Balfour de Burley le héros de son ouvrage, au lieu de choisir le pâle et indécis Morton? Rien, assurément; s'il ne l'a pas fait, c'est qu'il ne l'a pas voulu. Il s'accommode fort bien de cette espèce de personnage, et le lecteur aussi. C'est comme un canevas simple et sans prétention sur lequel il jette une magnifique broderie. Il échappe de la sorte au soupçon de toute complicité de tendance dans la description des vices et des crimes dont sa plume sait si bien faire la peinture énergique. Au théâtre, un semblable personnage ne serait guère supportable au premier plan. Dans un livre, il ne manque pas d'intérêt; le lecteur s'identifie avec lui. Comme il n'a que les passions, les sentiments du vulgaire, c'est vous, c'est moi, c'est tout le monde; et l'on se figure bientôt qu'on est soi-même en scène, parce qu'il semble qu'on éprou-

Digitized by Google

verait les mêmes sensations dans des circonstances semblables. Il en résulte pour l'écrivain ce grand avantage, que ses romans ne sont jamais dangereux; il évite le défaut qu'on reprochait à ce genre, de séduire et d'égarer les imaginations trop vives; il est bien entendu qu'il n'a point de dessein caché, et que sa seule prétention est celle qu'il annonce hautement de raconter, de divertir par un récit conduit avec art. Ce n'est pas ainsi que, dans la littérature française, procédait naguère le roman historique, et que procède aujourd'hui le roman intime. Ils veulent toujours, pour la plupart, forcer nos convictions du juste et de l'honnête; l'auteur ne disparaît jamais complétement sous le masque de son livre; c'est ce qui fait que les esprits timorés les craignent, et que toute une littérature, d'ailleurs si puissante, a été frappée d'une accusation d'immoralité qui n'est peut-être pas tout à fait méritée au fond, mais qu'avec un peu d'art elle peut éviter en écartant la possibilité du soupçon. Walter Scott, pour sacrifier ainsi aux exigences de la morale vulgaire, s'est-il interdit le droit de tout dire et de tout peindre? Assurément non. Bois-Guilbert, le Catéran, Rob-Roy, Balfour de Burley, Claverhouse, Cleveland le pirate, Ramorny, et tant d'autres que nous pourrions citer, sont la preuve brillante du contraire. Vous voyez bien qu'un peu de retenue est bon à quelque chose. Mais faites entendre ces idées si simples, appuyées pourtant d'un aussi bel exemple, à ces merveilleux talents qui se perdent et perdent la littérature avec eux, faute de savoir se contenir! Est-ce qu'ils acceptent rien de ce qui a été et de ce qui est? Est-ce que nous ne sommes pas, à les entendre, sur l'abîme de l'avenir, prêts sans cesse à dévorer le présent? Ne faut-il pas tout refondre, mœurs et institutions? Et une œuvre d'imagination peut-elle se réduire au rôle modeste de plaire et de divertir? Le théâtre, c'est la chaire; le roman, c'est la montagne où l'on enseigne les multitudes. La littérature, c'est l'arène incessamment ouverte à la lutte des questions humanitaires, comme ils disent dans leur mystique jargon. C'est avec ces belles pensées qu'on dissipe gaiement un beau trésor de pensées et de style, et qu'on finit par rester écrasé sous la pierre qu'on a détachée, sans que l'é-

Digitized by Google

difice social en ait bougé le moins du monde. Veuillez vous rappeler quelques grands noms de la littérature française, et dites-nous après s'il y a de l'exagération dans nos paroles.

Walter Scott, par bonheur pour sa gloire et pour nos loisirs, n'a eu jamais en vue que l'art, et l'on découvre dans chacune de ses œuvres les profondes études auxquelles il a soumis chacune de ses pensées. Ce que nous admirons surtout dans ses romans, et qui est bien un des attributs de l'homme de génie, c'est qu'il ne se contente pas de peindre ces caractères saillants que la plume achève avec amour; c'est qu'il n'est pas un de ses personnages, pour si peu qu'il concoure à l'action principale, dont il n'arrête les traits et qu'il n'individualise en quelques coups de crayon. Voilà le grand secret de ces intelligences si rares qu'elles n'apparaissent que de siècle en siècle, de ces esprits sublimes pour qui le monde est un théâtre dont ils font mouvoir à leur gré les innombrables acteurs; c'était le secret de Shakspeare; ce fut plus tard celui de Molière; Walter Scott enfin de nos jours avait recueilli ce magnifique héritage. Prenons-en pour preuve le roman *les Puritains d'Écosse,* pour lequel nous professons une estime toute particulière. Imaginez-vous que c'est un drame immense, coupé de comédie, à la façon des pièces de Shakspeare. Récapitulez les personnages : Balfour de Burley, Claverhouse, Morton, le vieux avare, la vieille fanatique, son fils, bon gros paysan plein de bon sens à la façon de Sancho Pança, le fameux prédicateur Habacuc, le révérend Poundtext, prédicateur aussi, mais d'un puritanisme plus modéré et qui admet des attermoiements, et le brigadier Stuart, ce rejeton dégénéré d'une race royale, que nous allions oublier, et la bonne dame de Tillierudlem, qui rappelle à tout propos l'honneur que lui a fait S. M. Charles II; jusqu'au jeune cornette Grahame, dont la mort prématurée vous touche jusqu'aux larmes, quoique vous ayez à peine eu le temps de le connaître; tous ces personnages de chair et d'os enfin qui passent sous vos yeux, ne les voyez-vous pas? ne semble-t-il pas que vous les touchiez? ne les reconnaîtriez-vous pas entre mille? Oh! ce mérite-là est plus grand qu'on ne pense, et ne trouve ainsi des individualités

Digitized by Google

qui veut. Et veuillez ne pas perdre de vue que nous n'avons cité qu'un seul roman de Walter Scott, que nous en pourrions soumettre dix au moins à la même analyse. Car Walter Scott est peut-être, de tous les écrivains remarquables par leur fécondité, celui qui a produit le moins de livres médiocres.

Nous nous sommes demandé souvent pourquoi le romancier écossais avait inspiré si peu de pièces de théâtre et si peu de tableaux que l'on puisse citer, et nous croyons en avoir trouvé la raison dans ce que nous venons d'émettre au sujet de sa perfection inouïe en toute chose. Pour que les créations d'un écrivain échauffent l'imagination du dramaturge ou du peintre, il faut qu'il n'en ait indiqué que les traits principaux, qu'il lui ait laissé quelque chose à faire. Or, Walter Scott finit avec trop de soin, arrête trop bien ses moindres pensées, pour que celui qui le reprendra en sous-œuvre ne nous laisse pas des regrets. Que pourriez-vous faire de plus, par exemple, si vous vouliez la transporter sur la scène, que de copier servilement la magnifique situation qui termine l'entrevue de Bois-Guilbert et de Rebecca dans *Ivanhoe*? Quand nous verrions de nos yeux une femme s'élancer sur la plate-forme d'une tour pour se précipiter dans l'abîme au premier mouvement de son ravisseur, en tremblerions-nous plus que nous ne le faisons dans une simple lecture? Quel paysagiste pourrait rendre jamais les beaux lacs de l'Écosse comme Walter Scott nous les fait voir à travers le prisme d'un style limpide et coloré? Nous conviendrons volontiers que le romancier paraît triste quelquefois dans l'excès de sa manière. Il lui arrive de trop se complaire dans une description, d'y mettre une recherche qui en affaiblit l'effet, de trop finir enfin, et de marcher quand il devrait courir. C'est ainsi encore que dans les dialogues de ses personnages, quand la situation ne l'emporte pas, il détaille et délaie leurs pensées avec trop de complaisance. On voudrait par moments à leur conversation un tour plus vif et plus rapide, des allures moins pesantes et moins embarrassées. Mais ce sont là de légères taches qui caractérisent sa manière plutôt qu'elles ne la gâtent. C'est le défaut des poëtes épiques, et nous croyons ainsi pouvoir accuser

Digitized by Google

Walter Scott de sommeiller par moments; on a bien fait ce reproche au bon Homère. L'ombre du grand romancier ne peut s'en trouver offensée.

Ce n'est pas sans dessein que le nom de Walter Scott figure le premier dans ces études littéraires de notre revue. Il est le créateur d'un genre d'ouvrages que l'on n'a pas bien compris, si nous en jugeons par les essais infructueux de ses imitateurs. Ce n'est pas l'imitation même que nous trouvons mauvaise, c'est la fausse direction qu'on lui a fait prendre. Il y aurait de l'inconséquence de notre part à croire le roman historique impossible après Walter Scott. Autant vaudrait dire qu'on n'a point fait une seule bonne comédie après Molière. Nous avons cherché à démontrer, par l'examen des beautés qui fourmillent dans les ouvrages de l'auteur de *Waverley*, en quoi la littérature française s'est trompée dans ses imitations d'un genre que l'on a cru trop frivole. MM. Victor Hugo et Alfred de Vigny seuls l'ont pris au sérieux, et c'est ce qui fait que sans atteindre cependant à sa merveilleuse perfection, ils ont produit des ouvrages qui ont pris date dans la collection des monuments littéraires de notre époque. Cependant la littérature française, mécontente de tant d'autres tentatives malheureuses, ou peut-être obéissant à cette fureur de nouveauté qui s'est emparée de toutes les intelligences dont elle dessert les appétits blasés, a tourné le dos au roman historique pour se jeter dans les bras du roman intime. Nous doutons qu'elle y trouve plus d'originalité et de gloire, malgré la grande renommée de la femme qui tient le sceptre du genre. Ce n'est pas ainsi que le roman se réhabilitera. S'il abandonne tout-à-fait la hauteur où l'avait porté l'impulsion vigoureuse de Walter Scott, il ne pourra que déchoir et se perdre plus que jamais de réputation. Mais laissons-le faire : quand il cessera d'être un genre littéraire, et il est bien près d'en arriver là, la critique cessera de s'en occuper. Nous qui écrivons pour la Belgique, et qui, dans le premier numéro de notre revue, avons déconseillé à notre littérature naissante les frivolités et les systèmes, nous verrions avec peine qu'elle se jetât dès aujourd'hui dans le roman intime, à l'exemple

Digitized by Google

d'une littérature voisine. Ce serait fort mal débuter. Nous croyons qu'elle comprendrait mieux sa mission si, bien pénétrée des éléments qui font les bons romans historiques, elle entreprenait d'illustrer l'histoire nationale, toujours sans exclusion des autres gloires du passé, par des ouvrages qui exerceraient à la fois toutes les qualités qui constituent le grand écrivain. Car, s'il est vrai que le roman historique, tel que l'a imaginé Walter Scott, tient à la fois de l'histoire et de l'épopée, du drame et de la comédie, quel fruit nos écrivains, à qui le théâtre et la poésie manquent encore pour se produire, ne retireraient-ils pas de pareilles études! Nous savons bien qu'on l'a tenté déjà; mais si les essais que l'on a faits jusqu'ici accusent une connaissance parfaite de nos vieux manuscrits, ils laissent trop à désirer sous le rapport de l'art pour que nous rendions même à leurs auteurs le mauvais service de les encourager dans cette voie. Qu'ils lisent et relisent cent fois Walter Scott; qu'ils se rendent bien compte des qualités merveilleuses qui constituent son immense supériorité, et nous sommes persuadé qu'ils ne croiront pas avoir tout fait, comme c'est leur défaut aujourd'hui dans tous leurs romans, quand ils auront habillé magnifiquement des comparses, et les auront poussés pêle-mêle sur une scène péniblement échafaudée. A quoi tient-il donc que, vivant au milieu des restes éloquents de l'histoire la plus dramatique du moyen âge, nous n'ayons pas encore, sur les époques lumineuses de l'existence du peuple flamand ou de la commune liégeoise, un seul roman, sinon un seul ouvrage sérieux, qui en conserve à jamais la mémoire? L'occasion est belle pourtant et il ne faudrait pas nous la laisser enlever.

Digitized by Google

DE L'INFLUENCE

DE LA PAIX ET DE LA NEUTRALITÉ

...

LA QUESTION MILITAIRE EN BELGIQUE.

Parmi les matières importantes des prochains débats de nos Chambres, il en est une sur laquelle nous voudrions pouvoir dès aujourd'hui attirer quelque peu l'attention. C'est le budget de la guerre, avec les questions nouvelles qui vont s'y rattacher cette année, et qui se résument dans la grande question de l'organisation de l'armée belge en temps de paix, de la position militaire que la Belgique va définitivement prendre en Europe.

Nous le disions en commençant ce recueil : au dehors sont les véritables dangers pour la Belgique; c'est dans sa position extérieure que réside le plus haut et le plus pressant intérêt de sa nationalité. Or, dans la position extérieure d'un pays, quelle part ne faut-il pas faire à son organisation militaire, c'est-à-dire à ses moyens

Digitized by Google

de défense et d'attaque? Modifiez les conditions militaires d'un État quelconque de l'Europe, vous changerez avec elles son rang, sa considération, et peut-être toute sa destinée dans le monde.

Cela est bien incontestable. On dirait des vérités puérilement claires. Est-il bien sûr cependant que dans leur application à la Belgique, elles soient généralement comprises?

Auquel de nos lecteurs, depuis quelques mois, n'est-il arrivé, comme à nous, de s'entendre dire qu'avec la paix est venu pour la Belgique le moment de porter exclusivement son attention sur les grandes économies du désarmement? qu'agricole et industrielle, elle ne doit pas forcer plus longtemps sa nature? qu'un pays neutre n'a que faire d'une armée au delà des besoins de l'ordre intérieur? que, trop faibles pour nous défendre par nous-mêmes dans une conflagration européenne, c'est aux puissances que notre existence nationale intéresse qu'il faut nous en remettre du soin de notre défense?

Il n'y a pas à en douter, des opinions semblables ont cours dans le public. L'utilité des économies administratives est de tout temps une thèse d'intelligence facile et agréable. Les masses voient le danger quand il est devant elles; mais à peine s'est-il éloigné, qu'elles ne songent plus qu'il peut revenir, et qu'il faut se préparer de loin à le conjurer. Depuis l'invasion de 1831, chaque fois qu'un danger de guerre a paru imminent, le gouvernement ne pouvait demander assez; hommes et argent, tout était voté en quelques instants, aux grands applaudissements du dehors. Mais à peine la sécurité venait-elle à renaître, que des dispositions toutes contraires tendaient à prévaloir dans le pays. Si les Chambres avaient toujours suivi les impulsions du public, on aurait vu l'armée continuellement ballotée entre les prodigalités de la peur et la parcimonie de la sécurité. Les masses, outre leur imprévoyance naturelle, ne peuvent se soustraire à cette éternelle loi des réactions successives et opposées, au joug de laquelle elles semblent à jamais condamnées. Il y a quelques mois, on était à la guerre; c'est une raison pour que, les circonstances étant changées, il faille redouter aujourd'hui une réac-

Digitized by Google

tion ultra-pacifique, et peut-être de la part des mêmes hommes.

Nos Chambres, elles l'ont prouvé, savent résister aux opinions du dehors qui parlent le plus haut. Cependant, quand ces opinions ont acquis une certaine consistance, ce n'est qu'avec peine, avec effort, presque avec crainte, qu'on leur tient tête. Dans cette lutte, les Chambres ont besoin d'être soutenues et rassurées : c'est le rôle du pouvoir. Mais le pouvoir, tel qu'il est constitué chez nous, tel au moins qu'il est souvent exercé, a peu de goût pour la lutte parlementaire; quand le succès n'est pas certain, il s'y résigne le plus rarement et le plus tard qu'il peut.

Toutes ces raisons ne laissent pas que de motiver des inquiétudes sur la décision qui va être prise. Nous voudrions pouvoir contribuer pour notre part à dissiper quelques illusions, à détruire quelques erreurs.

Qu'on oublie la Hollande; soit. La Belgique, désormais, a peu à redouter d'elle, aussi longtemps du moins que la Hollande restera isolée. Le danger n'est pas là. Mais, on ne peut trop le redire, il existe ailleurs. La paix de l'Europe n'est ni affermie ni garantie; d'un mois à l'autre, elle peut se briser. Nous le savons, l'influence des intérêts pacifiques a considérablement grandi; la guerre est devenue plus difficile; les guerres de l'avenir seront moins longues et moins nombreuses que celles du passé. Tout cela est vrai, on ne peut songer à le contester. Mais l'exagération, l'illusion, c'est de croire que ce qui est devenu plus difficile est devenu impossible; c'est de conclure des efforts par lesquels on a concilié les révolutions de France et de Belgique avec la paix européenne, de ceux qu'on tente aujourd'hui pour amener la question d'Orient au même résultat, que désormais la paix résistera à tout. Imprégné des idées de ces vingt dernières années, et y renfermant l'avenir tout entier, on serait disposé à penser aujourd'hui que c'en est fait de la guerre. Il y a un demi-siècle, on se figurait en France que c'en était fait du pouvoir absolu; qu'avant dix ans, la liberté républicaine régnerait sur le monde entier. L'illusion pourrait bien être la même. Au vrai, il reste encore de terribles chances de guerre qu'au-

Digitized by Google

cune influence n'est sûre de dominer. Des cinq puissances qui ont en main le sort de l'Europe, il en est trois qui ne se tiennent pas pour définitivement constituées, qui ont en vue des conquêtes dans l'avenir, et cette opinion chez elles n'est pas un caprice de cabinet; elle a ses racines dans les nations mêmes. Or, pour maintenir la paix, il faut le concert de toutes les puissances; pour la rompre, il suffit de l'énergique volonté d'une seule.

Les tendances pacifiques mêmes de l'époque peuvent tourner contre la Belgique. Que deux puissances ambitieuses se concertent, et, profitant de quelque embarras intérieur des autres, exigent impérieusement, sous peine de guerre, une extension de territoire. Ne pourrait-il se faire que, par crainte de troubler le repos général, on fût tenté de leur sacrifier, en tout ou en partie, l'objet de leur ambition, et qu'un congrès, au lieu d'une guerre, fît bon marché d'un petit État convoité qui aurait abandonné sa cause d'avance et n'aurait pas su se faire regarder au dehors comme ayant vie et force?

On demande si une nation neutre a besoin d'une armée, et quel est l'avantage de la neutralité, si elle ne nous dégage pas même des coûteuses obligations militaires des autres États.

Neutre ou non, nous ne concevons pas qu'une nation dont l'existence court des dangers dans un avenir plus ou moins rapproché, ne mette pas ses moyens de défense au niveau de ses ressources. Ces questions prouveraient seulement ce que nous avons pensé depuis longtemps, que beaucoup de personnes se sont fait de la neutralité l'idée la plus fausse, et ne se sont jamais rendu compte de la position d'une nation neutre.

On s'est imaginé que la neutralité était pour une nation une situation inférieure, humiliante; que le pays qui accepte cette position se résigne à une espèce d'impuissance, de castration politique; que désormais rien de ce qui se passe autour de lui n'a droit de l'émouvoir; qu'il s'en est remis à d'autres du soin de ses intérêts extérieurs, même de celui de sa propre défense et de sa conservation. Neutralité, en un mot, serait dans le langage politique le synonyme poli de nullité.

Digitized by Google

Sur quoi donc reposent ces erreurs? Pour une nation de l'ordre auquel la nôtre appartient, qui n'a pas à ambitionner une influence prépondérante dans le monde et ne désire pas de conquête, la neutralité est une belle et heureuse position; il n'y a, à l'accepter, ni dégradation, ni renonciation à aucun droit qui importe à la dignité d'un peuple. C'est l'engagement pris par les puissances qui la reconnaissent de ne pas envelopper le pays neutre dans leurs luttes, de le laisser en dehors de leurs querelles; c'est, d'autre part, l'engagement réciproque pris par celui-ci de ne pas y intervenir, et tant que les puissances seront fidèles à leur parole, de ne s'allier à aucune contre aucune. Où donc est l'humiliation? Celui qui promet de garder la neutralité s'enchaîne-t-il plus, aliène-t-il un droit plus précieux que ceux qui promettent de la respecter? Où a-t-on vu que la neutralité soit l'abdication du droit de se défendre, ou même de venger les injures reçues? Loin qu'il faille considérer notre neutralité comme une clause défavorable du traité de paix, on peut la ranger parmi les plus avantageuses. Si le traité de la conférence ne la contenait pas, la Belgique devrait faire beaucoup d'efforts pour l'établir par une convention spéciale. Une neutralité réelle n'est pas seulement pour la Belgique le meilleur moyen de cesser d'être le champ de bataille de l'Europe et de se soustraire aux calamités que chaque guerre européenne entraîne pour ses habitants, c'est aussi la meilleure base de sa nationalité. Ce n'est qu'à condition d'être neutre que la Belgique peut espérer d'exister avec quelque sécurité entre les frontières françaises et le Rhin; et la sécurité sera d'autant plus légitime, notre nationalité d'autant mieux affermie, que la neutralité sera plus réelle, qu'elle aura plus de chances d'être respectée et de s'enraciner dans le droit public européen. Notre neutralité prise au sérieux, c'est une grande transaction entre la France et le reste de l'Europe. La France renonce à s'étendre jusqu'au Rhin, l'Europe renonce à l'attaquer par sa frontière la plus vulnérable, par la frontière belge. Supposez, en cas de guerre, la neutralité belge respectée par les ennemis de la France, la conquête de la Belgique perd aux yeux de la France son intérêt le plus sé-

Digitized by Google

rieux, l'intérêt militaire. Supposez-la respectée par la France, et l'Europe n'aura perdu au royaume des Pays-Bas qu'un moyen d'agression. Faire tout ce qui est en elle pour que cette transaction demeure une vérité, voilà la plus grande tâche de la nationalité belge, qui sera singulièrement affermie le jour où sa neutralité aura résisté à l'épreuve d'une seule guerre européenne.

Là sans doute est le côté faible et difficile de la neutralité. Ce n'est jusqu'à présent qu'un traité. Elle peut être violée, parce que tout traité peut l'être. Ce n'est qu'un titre, et un titre n'a pas la vertu de maintenir par lui seul les droits qu'il établit. C'est quelque chose cependant, dans le droit des gens comme dans le droit privé. Quoi qu'on en dise, le consentement écrit de l'Europe est plus qu'un chiffon de parchemin. C'est quelque chose qu'un principe sur lequel tout le monde s'est une fois mis d'accord. Les grands traités qui à diverses époques ont réglé les intérêts de l'Europe, ont fini par être violés; mais ils ont eu leur durée, et après avoir été enfreints dans quelques-unes de leurs parties, ils en ont conservé d'autres intactes et ont laissé après eux des traces profondes et permanentes. La neutralité de la Suisse a été violée dans les guerres de la Révolution, mais elle ne l'a pas été au premier coup de canon; elle avait été longtemps respectée, il a fallu pour amener cette violation tout ce qu'il y a eu d'anormal et d'extraordinaire dans les bouleversements de la Révolution et de l'Empire. Et depuis lors, les hommes d'État de la Suisse n'ont pas cru que le principe de sa neutralité fût un vain mot; car un de leurs premiers soins, à la chute de l'Empire, a été d'en demander une reconnaissance nouvelle. Bien des faits politiques ont commencé par n'avoir en apparence qu'une existence précaire et nominale; bien des principes du droit des gens ont commencé par n'exister que sur le papier, qui plus tard, à l'aide du temps et de grands intérêts qui les soutenaient, sont devenus, dans les relations internationales, de puissantes réalités. Or, le temps éclaircira désormais de jour en jour l'intérêt de l'Europe à la neutralité de la Belgique. Quand la France aura bien compris les difficultés de la conquête de la Belgique et l'impossibilité de la maintenir, quel

Digitized by Google

intérêt n'aura-t-elle pas à affermir dans les esprits le principe de notre neutralité, qui couvre sa frontière du Nord? quel intérêt l'Europe n'aura-t-elle pas à son tour à consolider ce gage de sécurité, d'équilibre et de conciliation?

Gagner du temps, mais gagner en même temps de la force morale au dehors, est le but actuel de la neutralité de la Belgique, comme de sa nationalité. Loin donc que la neutralité soit une raison pour que le pays s'en remette à d'autres de ses plus précieux intérêts, loin qu'elle doive nous conduire à annuler notre position militaire, c'est une raison de plus pour y porter la plus sérieuse sollicitude. Si nous avons si grand intérêt à ce que le principe de notre neutralité s'affermisse, à ce qu'il soit considéré et respecté en Europe, qu'avons-nous de mieux à faire qu'à nous efforcer de le rendre respectable? Il n'y aurait pas de meilleur moyen d'amener la violation de nos droits, que de nous montrer hors d'état de les défendre contre la moindre velléité d'agression. Il n'y a pas de moyen plus sûr de n'être pas soutenu par d'autres, que de s'abandonner soi-même. Moins il restera à faire à ceux qui, dans le péril, viendront à notre secours, plus il nous sera facile d'être secourus. Dire qu'il ne faut pas songer à nous défendre, parce que nos adversaires seraient plus puissants que nous, c'est laisser sa porte ouverte aux voleurs par la raison qu'elle ne résiste pas à la hache. Qu'on le sache bien, pour signifier quelque chose, la neutralité de la Belgique, en temps de guerre, ne peut être qu'une neutralité armée et fortement armée. Supposez la guerre autour de nous : la France d'un côté; l'Angleterre ou l'Allemagne de l'autre. Si la Belgique, à défaut d'un établissement militaire convenable, s'est donné d'avance la misérable attitude d'une victime résignée, si elle doit appartenir au premier envahisseur, à celui qui marchera le plus vite, respecter sa neutralité ne serait-ce pas une duperie? ne serait-ce pas abandonner la proie à un adversaire moins scrupuleux? Si la France doit croire la Belgique incapable d'arrêter quelque temps l'ennemi par ses propres efforts, comment veut-on qu'elle ne se hâte pas d'y être la première et d'avancer sur nous pour couvrir sa frontière la

Digitized by Google

plus voisine de Paris? Si dans le camp opposé on s'imagine que nous n'opposerons aucun obstacle sérieux à la France, ne voudra-t-on pas lutter de vitesse avec elle et s'emparer au moins d'une partie de nos forteresses? En pareille crise, il n'y a qu'une chance de voir respecter notre neutralité et de détourner l'orage, c'est que de part et d'autre on sache que nous voulons et que nous pouvons la défendre assez longtemps par nous-mêmes pour que ceux qui la respectent soient sûrs de ne pas arriver trop tard contre ceux qui la violeraient.

La conservation de notre neutralité elle-même nous impose donc le devoir de nous occuper du soin de notre défense. C'est une base sur laquelle nous avons à bâtir; un principe qu'il nous faut organiser, que nous tuerons ou que nous vivifierons, selon que nous l'organiserons bien ou mal.

Sans doute, il ne faut pas exagérer nos efforts; il ne s'agit pas de faire du Frédéric II, de nous ériger en monarchie militaire; nous ne visons pas aux conquêtes. Mais qu'on ne l'oublie pas, les besoins de la défense sont si grands chez nous, il y a à vaincre tant de difficultés, à parer à tant de périls, que, pour nous conserver, nous avons à faire des efforts qui, s'ils n'égalent pas ceux que d'autres feraient pour s'agrandir, excèdent beaucoup au moins les nécessités de la défense ordinaire.

Nous avons à suppléer d'abord aux ressources si pauvres de notre territoire. La Suisse, jetée comme nous entre de grands États, a pour se défendre, outre sa pauvreté, son territoire hérissé de montagnes, coupé de fleuves et de torrents. Nous, l'un des pays du monde qui offrent l'appât le plus riche à la convoitise des envahisseurs, nous n'avons rien obtenu de la nature pour notre défense. Une seule bataille a presque toujours emporté le sort du pays. Ainsi point de délai possible; nous sommes tenus d'être prêts, bien prêts à la première attaque. Nous avons une longue frontière, attaquable sur une foule de points; il n'est pas de pays qui exige plus d'hommes pour sa défense; il nous faut non pas une armée, mais des armées tout autour de nous : en Flandre, à Anvers, dans le Brabant, dans le Luxembourg, dans nos forteresses, et partout.

Digitized by Google

Après les difficultés du territoire en viennent d'autres. La discipline, l'instruction et l'esprit militaire ont fait de grands progrès dans l'armée depuis quelques années. Mais tout est de fraîche date. Point de traditions consacrées par le temps; rien n'a subi l'épreuve des guerres; point de vieux drapeaux entourés de glorieux souvenirs; point de ces grandes renommées qui électrisent. Avant la paix, le progrès s'accomplissait peu à peu et naturellement. Aujourd'hui, il faut qu'il continue et se développe sous l'influence des idées pacifiques qui s'empareront de plus en plus des esprits. Faire l'éducation militaire d'une nation en temps de paix, quoi de plus difficile?

Dans les diverses armées étrangères où la mauvaise fortune de son pays l'a successivement jeté, le soldat belge a fait admirer son courage, mais depuis des siècles il n'a figuré que dans les armées étrangères. Il y a eu de braves soldats belges, il n'y a pas eu d'armée belge. Quand une nation a si longtemps manqué de drapeau, quand elle n'a pas eu l'occasion de se battre pour son propre compte, les guerres n'ont plus été à ses yeux que des malheurs sans compensation, des fléaux sans nécessité comme sans gloire. Lorsque de telles influences ont régné sur un pays, comment les mœurs générales ne s'en ressentiraient-elles pas? comment favoriseraient-elles le développement de l'esprit militaire? Sous ce rapport, les répugnances que rencontre l'organisation si peu onéreuse de la garde civique, parlent haut.

Il n'y a pas jusqu'à nos florissantes industries qui ne soient en état de lutte perpétuelle contre nos progrès militaires. Les nombreuses carrières qu'elles offrent à l'activité de la jeunesse, les idées positives, les habitudes de calcul qu'elles favorisent, le genre de mérite qu'elles préconisent, tout cela éloigne de la vie d'élan et d'abnégation du militaire. La fumée des machines à vapeur ternit l'éclat de l'épaulette. Pour savoir ce qu'en pense l'opinion, il n'y a qu'à compter le nombre de noms militaires qui sortent des urnes électorales. Combien y a-t-il d'officiers dans nos diverses assemblées électives? A l'heure qu'il est, l'armée a un seul de ses membres à la chambre des représen-

Digitized by Google

tants, c'est le ministre de la guerre, élu depuis qu'il est ministre.

Enfin il n'y a pas jusqu'à nos lois les plus fondamentales, jusqu'à notre régime de gouvernement, dont n'émanent des influences antimilitaires. La liberté attache au pays, développe l'amour de la patrie. Mais l'amour de la patrie fait les partisans, à lui seul il ne fait pas une armée forte, instruite, disciplinée. Aujourd'hui, à combien de dissolvants une armée ne doit-elle pas résister, au milieu de nos discussions publiques sur tous et sur toutes choses? Libre à chacun de jeter sa boue sur la bannière du soldat; liberté à tous de traiter l'armée comme une fainéante parasite. Il faut que l'autorité du commandement se maintienne en face d'une tribune et d'une presse qui traînent à leur barre tout ce qui commande et ont des sympathies pour tout ce qui résiste.

Conformation physique, mœurs, lois, antécédents du pays, voilà certes assez de difficultés à vaincre. Tous ces obstacles, la force de nos institutions militaires doit seule les surmonter. Partout et de tous côtés il faut qu'elles luttent, qu'elles suppléent, qu'elles triomphent.

On croirait peut-être beaucoup faire en imitant de tous points la Hollande pendant la paix. Et cependant quelle différence de position! La Hollande a ses places fortes, ses fleuves, ses inondations. Dans l'avenir, la Belgique indépendante est destinée à devenir un rempart pour la Hollande; la Hollande n'en sera pas un pour nous. La Hollande a de plus en Europe la puissance morale d'une ancienne nationalité. Quel cabinet peut songer à effacer du monde la nationalité hollandaise? Nous, dépourvus de moyens naturels de défense, nous sommes un pays convoité depuis des siècles, une nation d'hier, sans force morale encore aux yeux de l'Europe. Nous conquérir, passer l'éponge sur notre individualité nationale, est la première idée qui viendra au premier cabinet ambitieux dont notre anéantissement politique peut servir les projets.

L'immense intérêt que nous avons de conquérir de la force morale et de la considération au dehors, d'implanter, d'enfoncer notre nationalité dans l'esprit des cabinets, suffirait pour nous placer,

Digitized by Google

sous le rapport des besoins militaires, dans une position toute spéciale, car rien au monde ne remplace au dehors l'influence de l'attitude militaire d'un pays. Le rang que l'opinion amie ou hostile des cabinets va nous assigner, la considération qu'on va nous accorder dépendra de deux choses : les ressources de notre crédit et celles de notre organisation militaire. Si la Belgique a fait quelques progrès dans l'opinion des cabinets étrangers, ce n'est pas seulement à l'ordre intérieur et au développement de son bien-être matériel qu'elle le doit, c'est au moins autant à l'organisation de son armée. Du jour où nous avons eu une armée régulièrement organisée, avec les moyens assurés de l'entretenir, nous avons commencé à être pour les puissances autre chose que des émeutiers. Qu'on ne croie pas que, l'arme au bras, l'armée ait été inutile au pays, que l'argent qu'elle a coûté ait été dépensé en pure perte. C'est elle qui a forcé le roi de Hollande à désespérer de sa cause ; c'est elle qui a amené la conférence à modifier les clauses financières des vingt-quatre articles. Si à la fin de 1831 nous avions eu notre armée de 1838, jamais probablement on n'eût apporté aux dix-huit articles les fatales modifications qu'ils ont subies. Si un jour l'Europe se remanie, par voie de guerre ou d'arrangements pacifiques, c'est surtout au poids de nos ressources militaires que nous serons pesés dans la balance. C'est sous l'influence de l'attitude que nous aurons su prendre à l'avance, et de l'idée que la Belgique aura donnée d'elle-même, que se décidera la question de savoir si nous serons respectés ou méprisés, si la Belgique sera traitée en nation ou en terrain vague. C'est alors que les imprévoyances seront maudites.

Devant de tels intérêts, devant de telles nécessités, ne faut-il pas mettre à leur place les considérations secondaires? Malgré les expédients et les économies de détail, une organisation forte est en définitive, il est vrai, plus coûteuse qu'une organisation faible. Il y aura quelque argent de plus à dépenser, ou plutôt quelques économies de moins à faire. Mais franchement, et lieux communs populaires à part, la diminution de nos budgets est-elle notre première nécessité? n'en existe-t-il pas de plus haute? Pris dans leur ensemble,

Digitized by Google

nos impôts nous écrasent-ils? sont-ils en disproportion avec les ressources du pays? Le budget de la guerre, c'est la police d'assurance de notre nationalité. Il est des économies qui ressemblent aux plus ruineuses prodigalités. Ce sont celles du propriétaire dont la maison tombe en ruine faute de réparation; ce sont celles d'une nation qui se laisse fouler aux pieds de l'étranger, qui laisse anéantir son existence politique, faute d'avoir su faire à temps les frais de sa défense.

Pourrions-nous prétendre au nom de peuple, mériterions-nous de nous gouverner nous-mêmes, si nous trouvions déjà que notre nationalité nous coûte trop cher? Qu'avons-nous fait? Quels sacrifices nous sommes-nous imposés? Rappelons-nous les longues et pénibles guerres qui ont valu à la Hollande son indépendance, les luttes sanglantes de la Suisse, les efforts inouïs auxquels la Prusse doit son existence politique actuelle. Qu'avons-nous fait de semblable? où sont nos efforts, nos familles en deuil, nos villes détruites, nos campagnes dévastées, nos populations décimées? Quels malheurs, quelles privations avons-nous subies? Un beau jour, nous nous sommes posés nation indépendante. Puis, nous avons réduit nos impôts, et il nous a suffi d'attendre pour voir les obstacles tomber un à un devant nous.

En vérité, il y a de quoi se gâter à pareil bonheur, et on pourrait se demander, avec quelque crainte, si d'aussi grands résultats peuvent être durables, quand ils sont achetés à si peu de frais. Comprenons du moins que, pendant dix ou quinze ans encore, nous avons à veiller avec quelque inquiétude autour de ce que nous avons si aisément fondé. Comprenons qu'avant que le moment de la sécurité soit venu et que nous soyons dans les conditions normales de l'avenir, il faut que le temps nous ait quelque peu affermis et qu'il nous ait donné le mot de quelques-unes des redoutables énigmes que renferme aujourd'hui la situation de l'Europe.

Comprenons aussi qu'aux yeux des hommes prévoyants, l'intérêt de la question militaire est loin d'être diminué depuis la paix, bien qu'il ait changé de nature. Naguères, il s'agissait de dangers actuels; aujourd'hui, il s'agit surtout d'un intérêt d'avenir. Naguères, l'orga-

Digitized by Google

nisation était momentanée, aujourd'hui il faut la rendre durable, permanente, régler une position et des forces définitives. Naguères aussi, en présence du danger d'une invasion, les institutions militaires pouvaient se maintenir sans effort, se compléter et faire chaque jour des progrès; quand l'ennemi était en armes aux frontières, il y avait pour l'esprit militaire un aliment que la paix lui retire. Avec la paix s'évanouissent en même temps pour le soldat les espérances brillantes, la sympathie populaire, la conscience d'une utilité immédiate. Les hommes qui n'aiment pas à se laisser emporter par le torrent du jour et qui pensent au lendemain, doivent tenir compte de ces circonstances nouvelles, et sentir que c'est précisément à raison des idées et des influences contraires que la paix va développer, qu'il faut des efforts aujourd'hui pour maintenir à une respectable hauteur et notre établissement militaire et son esprit et sa considération.

La tâche est belle pour le cabinet. Pour notre part, nous lui demandons que, s'interdisant les prodigalités, donnant à l'économie ce qu'il est utile de lui donner, il ait aussi la force de vouloir tout ce que l'intérêt de notre existence politique réclame; que, sans faiblesse ni molles complaisances pour d'imprudentes tendances, il sache mettre de telles questions à leur hauteur, ne pas sacrifier l'avenir au présent, et défendre avec ensemble et fermeté une cause de cette gravité.

Nous n'avons voulu aujourd'hui toucher à la question militaire que par quelques réflexions générales. Nous ne nous interdisons pas de la considérer plus tard d'un autre point de vue.

Digitized by Google

DE

L'INDUSTRIE LINIÈRE.

A peu d'intervalle le pays vient d'être profondément ému par la face nouvelle qu'ont prise deux questions également importantes, également graves pour son avenir industriel.

La nouvelle des mesures douanières projetées en France et réclamées dans ce pays comme conséquences des progrès réalisés en Angleterre dans la filature du lin à la mécanique, est venue menacer notre antique industrie linière, déjà inquiète sur le sort que lui prépare l'introduction des machines. La Belgique a craint un moment de voir une modification de tarif altérer ses relations avec la France, et réduire ce grand débouché de ses toiles.

A peine était-elle rassurée de ce côté, qu'une stagnation qui l'a atteinte comme tous les autres pays manufacturiers, a fait éclater une crise dans l'industrie cotonnière. Les fabricants se sont déclarés

Digitized by Google

dans l'impossibilité de continuer à fournir du travail à leurs ouvriers, leurs magasins étant remplis de marchandises dont ils n'ont pas le débouché, et le haut prix de la matière première ne permettant pas d'augmenter la masse des produits fabriqués, sans s'exposer à des pertes considérables. Ces plaintes, avidement recueillies par les masses, sont venues se traduire dans les rues d'une de nos principales villes en insulte contre la force publique, en résistance violente à l'exécution des lois.

Les craintes conçues touchant l'industrie linière semblent s'être dissipées; le calme habituel est à peu près entièrement rétabli; on ne conserve plus que peu ou point d'appréhension sur la nature de la résolution définitive du cabinet français, et l'on va hardiment devant soi, ne s'inquiétant pas de savoir ce qui adviendra de l'introduction de la filature et du tissage à la mécanique au milieu de populations qui n'ont jamais cru possible autre chose que le tissage et le filage à la main.

Ce qui concerne l'industrie cotonnière est palpitant d'intérêt et d'actualité. On étudie les causes du mal, on cherche ce qui pourrait en réduire la durée, en empêcher le renouvellement; toutefois, la vivacité même des impressions produites par les troubles de Gand sera pour nous un motif de retarder ce que nous aurions à en dire. Pour discuter avec fruit d'aussi délicates questions, il faut que les esprits soient dans un état de calme qu'ils n'ont pas recouvré encore.

Mais le motif qui nous engage à nous taire quant à présent sur la question cotonnière nous détermine à traiter ce qui se rattache à la question linière. Les inquiétudes des deux derniers mois rendent particulièrement opportun l'examen de la situation de cette industrie. Maintenant que le danger des mesures qu'on redoutait est à peu près passé, la discussion peut s'établir avec la maturité convenable et conduire à des résultats utiles.

En Belgique, la question linière ne se renferme pas en un seul point. Elle ne se concentre pas, comme en Allemagne, dans l'extension des débouchés pour les produits; elle ne consiste pas, comme

Digitized by Google

en France, à poser seulement des limites à l'importation des produits étrangers. Chez nous, toutes les difficultés sont réunies; on éprouve au même degré qu'en Allemagne le besoin d'étendre les débouchés d'une industrie dont la production s'accroît sans cesse; presque au même degré qu'en France on redoute de voir la concurrence étrangère prendre une large part dans la consommation intérieure, et de plus que dans ces pays, on s'agite pour savoir si les intérêts du pays ne commanderaient pas d'apporter des entraves à la sortie de la matière première, à l'exportation des lins.

Entraver, restreindre, sinon même interdire entièrement l'exportation des lins, est le rêve favori de quelques hommes pour qui toute hausse dans le prix de ce filament est une occasion de renouveler leurs doléances sur la misère qui, suivant eux, accablera les ouvriers fileurs et tisserands, sur l'appauvrissement qui attend le pays s'il continue à livrer à l'étranger une matière première que celui-ci lui renverrait après l'avoir manufacturée, après avoir retiré le bénéfice d'une main-d'œuvre considérable.

Admirablement placée pour trafiquer avec les principaux peuples industriels et commerçants, la Belgique est destinée à devenir l'entrepôt général de l'Europe centrale, son marché d'approvisionnement, le canal d'écoulement de ses produits. La Belgique possède aussi des avantages spéciaux propres à la placer sur le premier rang parmi les nations industrielles. Et pourtant l'agriculture est et sera toujours la principale source de sa richesse, celle qu'il lui faut ménager avec le plus de soin, dont il lui faut avant tout développer la prospérité, car elle réagit directement sur toutes les autres parties de la fortune publique.

Ceci posé, il faut reconnaître que l'agriculture réclame hautement la libre sortie d'un produit qui lui procure d'immenses bénéfices, sans dommage réel pour les autres intérêts en vue desquels on voudrait réclamer des entraves à cette exportation.

Avant d'aller plus loin, il convient de présenter le tableau de l'exportation des lins de Belgique, de 1834 à 1838 inclusivement.

Digitized by Google

TABLEAU

DE L'EXPORTATION DE BELGIQUE DU CHANVRE EN MASSE, LIN BRUT, CHANVRE ET LIN PEIGNÉS ET ÉTOUPES, DE 1834 [1] A 1838.

(Valeurs en francs.)

PAYS DE DESTINATION.	1834.	1835.	1836.	1837.	1838.
France.	2,572,267	2,650,691	3,142,448	5,145,493	4,817,680
Hollande.	38,791	43,563	41,822	36,006	52,265
Prusse.	47,051	122,693	116,492	136,097	194,484
Hanovre.	1,288	455	718	9,032	»
Villes anséatiques. . .	5,568	1,622	17,888	5,763	1,373
Angleterre.	2,911,436	5,395,033	9,142,708	7,974.289	11,805,621
Espagne.	22,008	»	9,645	»	79,079
Portugal.	51,286	173	»	»	»
Deux-Siciles.	»	»	426	11,944	»
Toscane et États romains.	»	11,763	16,660	20,762	13,052
Sardaigne et Piémont.	»	»	»	19,000	1,597
Turquie.	»	488	»	»	»
Suède et Norwége. . .	54,700	39,111	41,265	30,404	19,991
Russie.	690	»	»	»	»
Cuba.	»	400	»	»	»
TOTAUX : FRANCS	5,705,085	8,265,997	12,530,072	13,588,790	17,038,132

L'exportation des lins s'est accrue d'année en année depuis 1834. Il faut en féliciter le pays, et non l'en plaindre. Ce débouché progressif d'un produit qui lui appartient tout entier, est une précieuse conquête. Les États-Unis ne se plaignent pas des progrès de l'exportation des cotons en Europe, et pourtant eux aussi pourraient

[1] Dans ce tableau et dans ceux qui suivront, relatifs à la Belgique, nous ne partons que de 1834, parce que les états de 1831 à 1833 ne présentent pas assez d'exactitude pour qu'on puisse y recourir avec confiance.

Digitized by Google

désirer de le voir préparer, filer et tisser dans des ateliers américains. La Havane ne réclame pas contre l'exportation des tabacs; le Brésil laisse librement sortir ses cuirs, quoique les uns et les autres soient destinés à subir une grande main-d'œuvre avant d'entrer dans la consommation. La Sardaigne souffre lorsque l'exportation des huiles de fabrique diminue, il en est de même en Piémont pour les soies, en Allemagne et en Espagne pour les laines. Partout on attache un haut prix à l'exportation des produits du sol; par quels motifs voudrait-on que la Belgique fît exception à cette règle générale? Pourquoi faudrait-il qu'elle exigeât la totalité des bénéfices de la manutention d'un produit, au risque de compromettre les avantages qu'elle retire de son exportation?

L'emploi des prohibitions de ce genre, pour combattre des rivaux et s'assurer sur eux un plus grand avantage, n'est pas nouveau; mais il est presque sans exemple que les peuples qui sont entrés dans cette voie n'aient eu à s'en repentir.

C'est en interdisant aux Hollandais le commerce de Séville et de Lisbonne que Philippe II leur a montré la route des Indes et a laissé échapper de ses mains le sceptre du monde commercial.

Le chanvre croissait en Russie mieux que dans aucun autre pays; l'impératrice Catherine, espérant s'emparer du monopole du commerce des cordages, prohiba la sortie du chanvre. Eh bien! à la suite de cette mesure l'on vit décliner et le commerce des cordages et la production du chanvre. Les cordiers étrangers, habitués à retirer de la Russie la matière première, furent forcés de la cultiver quand on refusa de la leur fournir, et leurs essais ne furent pas tous infructueux. D'un autre côté, les cultivateurs russes ne trouvèrent plus à se défaire avantageusement de leurs produits; ils se virent à la merci des fabricants de cordes; aussi abandonnèrent-ils en grande partie la culture du chanvre, qui devint plus rare qu'avant la mesure que les cordiers avaient si instamment sollicitée. Catherine rapporta son ordonnance; mais la Russie avait compromis une branche importante de son commerce.

Au sein même de nos provinces un fait semblable s'est révélé.

Digitized by Google

Alost et Poperinghe étaient presque exclusivement en possession de fournir les houblons de première qualité à tous les pays qui en avaient besoin; on croyait généralement qu'il n'y avait que ces terres qui pouvaient les produire; on les a frappés de droits à la sortie, et depuis lors l'Angleterre, qui auparavant ne cultivait pas les houblons, a introduit chez elle cette culture et se passe parfaitement des houblons étrangers.

Ces exemples ne doivent pas être perdus pour la Belgique.

Est-ce d'ailleurs une matière première, un produit brut dans toute l'acception du mot, que l'on exporte? La sortie des lins est-elle un dommage pour nos ouvriers qu'elle priverait de la main-d'œuvre de la fabrication? Loin d'être un produit réellement brut, le lin livré aux exportations doit au contraire être considéré comme un produit en quelque sorte manufacturé, car il a occasionné une importante dépense de main-d'œuvre. Le lin pris sur champ, lorsque l'action du cultivateur est arrivée à son terme, subit, par des préparations, par des manipulations diverses, une augmentation de valeur dans la proportion de 5 à 9 ou 10, tandis que le coton en laine, transformé en fil propre au tissage, ne subit qu'une augmentation de 5 à 7 ou 8. Lors donc que 10 millions de kilogrammes de lin, d'une valeur de 15 à 16 millions de francs, sont exportés, c'est, indépendamment du bénéfice du cultivateur, une main-d'œuvre de 7 à 8 millions de francs acquise au pays, au lieu d'une main-d'œuvre de 5 à 6 millions que laisserait l'exportation de 15 millions de coton filé. Jamais on n'oserait demander de restreindre la sortie du coton filé, afin de favoriser les fabricants de tissus; c'est pourtant au fond la même chose que l'on demande dans l'intérêt des fabricants de toile.

La manipulation du lin est tellement une industrie spéciale, qu'en général, du moins pour tout ce qui est livré à l'exportation, celui qui vend n'est pas celui qui cultive. Le premier, véritable industriel, achète le lin sur pied, comme le filateur de coton achète sa matière première en balles. L'un et l'autre préparent, arrangent, manipulent; et non-seulement celui qui a travaillé le lin en a plus augmenté

Digitized by Google

la valeur que ne l'a fait le second industriel en produisant du fil de coton, mais encore tous les frais ont été répartis en main-d'œuvre, sur les lieux mêmes, car il n'y a pas à prélever des intérêts d'établissement, d'amortissement et de renouvellement de matériel, ni des dépenses de combustible. Tout est main-d'œuvre sur le lin; tout est profit direct pour l'ouvrier.

Les partisans des restrictions à la sortie des lins s'appuient particulièrement sur la supériorité spéciale des lins des Flandres. Ils soutiennent que la production étant limitée, et leur emploi indispensable à nos rivaux, ceux-ci ne pourront s'en passer; que dès lors un droit modéré n'empêcherait pas les Anglais de venir s'approvisionner sur nos marchés; qu'il n'y aurait donc aucun dommage pour l'agriculture, tandis que l'industrie y gagnerait en facilité de concurrence toute la différence entre le prix auquel l'industriel anglais obtiendrait la matière première et le prix payé par l'industriel belge.

Nous voudrions que le fait sur lequel cette opinion s'appuie fût incontestable; mais il faut avant tout dire la vérité au pays. Or, plus on examine les faits, plus on arrive à se convaincre qu'il y a beaucoup à rabattre de l'opinion que l'on aimerait à se former sur la qualité exceptionnelle des lins des Flandres. Ces lins ne le cèdent à aucuns en leur ensemble, mais ailleurs encore que dans ces provinces on trouve des lins propres aux filatures mécaniques. S'il se trouve chez elles quelques qualités véritablement hors ligne, celles-là sont en quantités extrêmement minimes. Dans le remarquable rapport qu'il a publié en 1833 à ce sujet, au nom de la commission supérieure de l'industrie et du commerce, M. de Pouhon les a évaluées au vingtième de la production. Un droit à la sortie serait certainement sans influence sur ces qualités; il y a plus, c'est que si elles leur étaient véritablement indispensables, les industriels étrangers concentreraient leurs achats sur celles-là, et pour tout le reste ils dirigeraient leurs vues vers d'autres pays.

La culture du lin est spéciale aux Flandres; mais cette culture même y a subi depuis quelques années une grande transformation.

Digitized by Google

Excités par la facilité et les bénéfices du placement, les cultivateurs ont étendu le semis de cette plante et y ont consacré plus de terres; les assolements ont été modifiés, enfin, cette culture a gagné d'autres provinces où pendant longtemps on avait cru son introduction impossible. Dans le Hainaut, entre autres, la culture du lin a pris de grands développements, et le produit en est très-généralement destiné à l'exportation.

La Belgique n'est pas le seul pays où de pareils progrès se remarquent. Les lins de Russie sont singulièrement améliorés, et leur qualité n'est pas tant dédaignée qu'on le pourrait croire; car l'exportation, qui était en moyenne de 617,404 pouds (de 16 ½ kilogrammes) ou 11 millions de kilog. de 1758 à 1762, qui s'élevait à 1,309,270 pouds ou 21 millions de kilog. de 1814 à 1824, a été, de 1834 à 1837, de 2,241,326 pouds ou 37 millions de kilog.

On jugera des progrès qui sont faits autour de nous par le tableau suivant des importations dans la Grande-Bretagne :

TABLEAU

DES IMPORTATIONS DE LINS ET ÉTOUPES DANS LA GRANDE-BRETAGNE, DE 1827 A 1836.

(En quintaux de 112 livres anglaises, qui égalent 50 kilog. 3[4.)

PAYS DE PROVENANCE.	1827 A 1832 (MOYENNE).	1833.	1834.	1835.	1836.
Russie.	665,292	776,855	562,815	458,483	1,037,021
Danemarck.	542	1,011	2,493	1,508	2,293
Prusse.	96,383	147,385	103,940	84,587	180,291
Allemagne.	2,810	54,221	7,704	11,792	6,973
Hollande.	121,423	45,728	81,157	104,434	155,016
Belgique.		89,628	59,426	72,731	119,259
France.	29,735	27,147	7,904	16,192	26,119
Italie et îles italiennes.	605	17	597	693	26
Nouvelle-Galles. . . .	7,098	7,391	4,997	7,812	1,828
Autres lieux.	851	249	689	2,782	290
TOTAUX. QUINTAUX.	924,519 (47 millions de kilog.)	1,129,657 (57 millions de kilog.)	811,722 (41 millions de kilog.)	740,814 (37 1/2 millions de kilog.)	1,529,116 (77 1/2 millions de kilog.)

Digitized by Google

Les relevés de ce tableau s'arrêtent à l'année 1836, par défaut de publicité des états statistiques se rapportant aux deux années suivantes; mais ces relevés ne sont pas moins précieux à consulter. On voit, en premier lieu, que l'augmentation considérable qui se remarque dans l'importation de 1836 ne provient que pour une faible part de la Belgique. Comparée à l'année 1835, l'importation de Prusse et de Russie est plus que doublée, tandis que celle de Belgique n'est augmentée que de moitié. Et si l'on compare les années 1833, 1834, 1835 et 1836, on reconnaît que pendant ces quatre années l'augmentation des importations a suivi une proportion beaucoup moins forte pour les lins belges que pour ceux qui ont été importés de Prusse, de Russie et de Hollande.

Il semblait que les lins belges n'avaient à lutter que contre les lins de Russie, et voici qu'il résulte des états officiels de la Grande-Bretagne que la Prusse et la Hollande lui fournissent des lins en quantités presque triples de celles tirées de Belgique. C'est là une concurrence sérieuse, qui ne doit pas être envisagée avec dédain. En outre, il ne faut pas oublier que chaque perfectionnement introduit dans les métiers à filer le lin, est un pas de fait vers l'emploi d'une matière première moins fine, moins souple, moins soyeuse, et qu'ainsi la supériorité des lins belges tendrait de plus en plus à décroître de valeur. Les difficultés du filage étant moins graves, l'emploi de lins ordinaires sera plus facile.

Il ressort ensuite du tableau ci-dessus que, bien mieux que l'établissement de droits à l'exportation, l'élévation des prix réglemente la sortie. L'année 1834 a été une époque de grande cherté en Belgique, et l'importation de nos lins en Angleterre est tombée, par ce seul fait, à moins de moitié de ce qu'elle avait été l'année auparavant, à la moitié aussi de ce qu'elle a été en 1835.

Il n'est donc pas douteux que toute mesure qui aurait pour objet d'entraver par des droits la sortie des lins retomberait directement sur l'agriculture; celle-ci serait forcée de diminuer proportionnellement ses prix pour retenir les acheteurs étrangers, sous peine de les voir délaisser ses produits. Il y aurait perte pour l'agriculture

Digitized by Google

sans profit pour l'industrie, parce que, indépendamment du peu d'influence d'une réduction de 5 et même 10 °/₀ dans le prix du lin brut sur la toile fabriquée, il est plus probable que la culture du lin diminuerait. On en produirait moins, et l'équilibre ne tarderait pas à se rétablir.

Tout tend à démontrer que l'opinion qui attribue un résultat favorable pour la fabrication et le commerce des toiles aux restrictions apportées à la sortie des lins repose sur une erreur. Les faits établissent, au contraire, une parfaite coïncidence dans le mouvement de ces deux articles, et l'on voit constamment l'exportation des toiles suivre les fluctuations de l'exportation des lins. Ce fait, bizarre en apparence, semble cependant facile à expliquer; il est clair que dans les années où il y a abondance de lin les consommateurs de l'intérieur sont appelés les premiers à en profiter, dès-lors il y a plus de choix dans la matière première; si, en outre, la qualité en est meilleure, si le prix est moins cher, chacun de ces avantages doit se retrouver aussitôt dans la qualité ou le prix des toiles fabriquées, et l'exportation doit en être pareillement favorisée.

Par exception aux principes de politique commerciale qu'il appliquait aux Pays-Bas, le gouvernement autrichien a rendu, à différentes reprises, des ordonnances restrictives de la libre sortie des lins. A cette époque, le commerce, toujours menacé de suspension, n'avait qu'une importance secondaire; les relevés des douanes du temps apprennent qu'en 1762 l'exportation des lins n'a été en effet que de 1,479,459 livres (700 mille kilogrammes environ), réparties comme suit :

550,475	livres	lin vert non roui.
220,046	»	lin cru en masses.
658,544	»	lin peigné.
50,374	»	d'étoupes.

C'était à peine le quinzième de l'exportation d'aujourd'hui; les fileurs avaient donc à leur disposition à peu près toute la matière

Digitized by Google

première produite par le pays, et pourtant dans cette même année 1762 l'exportation des toiles ne fut que de 107,183 pièces et 7 millions 500 mille aunes, représentant environ 125,000 pièces; ensemble 232 mille pièces, dont la valeur ne pouvait pas excéder plus de 20 à 22 millions de francs.

Si donc en 1838 il a été exporté 10 millions de kilogrammes de lin, d'une valeur de plus de 17 millions de francs, égale presque à la somme totale des exportations de toile de 1762, le commerce des toiles ne s'en est pas ressenti, puisque leur placement au dehors a excédé une valeur de 36 millions : de sorte, qu'ainsi que nous venons de le faire observer, l'exportation des toiles a suivi le mouvement de l'exportation des lins. Cette observation reçoit enfin une confirmation nouvelle de l'examen des chiffres de 1834, année pendant laquelle le placement des toiles au dehors a été, comme pour les lins, au-dessous de l'exportation des quatre années qui ont suivi; et si l'année suivante (1835) l'exportation des lins s'est élevée de 5 millions 405 mille francs à 8 millions 265 mille francs, celle des toiles a monté de 28 à 33 millions.

De tout ceci doit donc découler la conviction de l'importance des débouchés que le pays possède pour ses lins, et du danger qu'il y aurait à vouloir les amoindrir ou même à en arrêter les développements. Tous les faits s'accordent pour prouver que nos lins n'ont pas, au moins en général, le caractère d'indispensable nécessité qui seul permettrait de les imposer à la sortie ; ensuite, il est démontré par les faits que leur exportation ne nuit aucunement au commerce des toiles. Cette faculté, poussant au contraire à une plus grande culture, est en réalité un avantage pour nos fileurs et tisserands, favorisés sur leurs concurrents par une économie de frais d'achat et de transport qui ne va pas à moins de 10 à 15 % sur la valeur du lin.

A cet égard, par conséquent, il n'y a pas lieu de toucher au tarif des douanes.

Des modifications dans un autre sens, tendant à restreindre l'entrée des fils, sont-elles nécessaires?

Digitized by Google

Les droits existant à l'entrée des fils de lin sont actuellement de

1/2 o/o de la valeur sur le fil écru ;
1 o/o » sur le fil à tisser;
6 o/o » sur le fil à coudre.

Quelques membres de la chambre des Représentants, effrayés de l'augmentation qui se manifestait dans l'importation des fils anglais, proposèrent, il y a deux ans, d'élever le taux de ces droits, au moins quant aux fils écrus et à tisser. On se souvient sans doute des longues discussions soulevées par ces propositions. Malgré la résistance de ceux qui, avec raison, ne voient dans les fils écrus et à tisser qu'une matière première dont il ne faut pas renchérir l'emploi; malgré la justesse des observations présentées par ceux qui repoussent le système des droits au poids, comme contraire au progrès industriel, comme ayant pour résultat de frapper dans une proportion énorme les articles communs, en n'atteignant que faiblement les qualités supérieures, celles qui pourraient le mieux supporter les taxes protectrices ou fiscales; malgré tous ces efforts, la Chambre se partagea sur le maintien des droits à la valeur; par suite, la tarification au poids fut adoptée, et pour accroître les avantages des producteurs de fil, le tarif suivant fut arrêté :

Fil de lin écru,	n° 1 à 32,	12 fr. par 100 kilog.	
» blanc, tors ou teint,	»	14 »	»
» écru,	n° 33 et au-dessus,	25 »	»
» blanc, tors ou teint,	»	30 »	»

L'intention de la Chambre, en fixant ainsi les nouveaux droits, a été de les porter à 5 %; mais il est toujours extrêmement difficile de se prononcer sur l'exactitude des calculs par lesquels on arrive à l'établissement d'une échelle de droits au poids, attendu que dans les comparaisons auxquelles on se livre pour déterminer la moyenne,

Digitized by Google

on ne tient ordinairement pas compte des différences de consommation des objets que l'on veut frapper. Par cette manière de procéder, il peut se faire que, tandis que les calculs faits sur la série des articles imposés amènent une moyenne nominale de 5 %, les droits soient en réalité de 7, 8 ou 10 %, si en fait les qualités payant 10, 12 ou 15 % sont importées en plus grande quantité que les autres.

Au reste, le projet adopté par la Chambre, et dont la durée avait été fixée à trois ans, terme déjà à moitié écoulé, n'a pas été converti en loi. Renvoyé au Sénat, celui-ci l'a amendé d'abord en décidant qu'il entendait maintenir la tarification à la valeur. Pour ce qui concernait la quotité des droits, il a ajourné son vote jusqu'à plus ample informé, et l'ajournement dure depuis dix-huit mois. Ce retard n'aura pas été sans fruit : les faits qui se sont produits depuis lors ont pu aider à justifier une modification de tarif qui établirait peut-être un meilleur rapport entre les conditions mises à l'entrée des matières brutes et celles qui doivent frapper les fils comme matière à demi manufacturée; mais en même temps ils auront montré que cette modification devrait être excessivement modérée; d'autre part enfin, ils auront dissipé les craintes que l'on avait conçues touchant l'envahissement subit du marché belge par les fils anglais, et surtout ils auront achevé d'asseoir les convictions sur la nécessité, pour la Belgique, de se mettre sans retard en état de concourir avec la Grande-Bretagne pour l'approvisionnement des pays qui consomment les fils de lin filés à la mécanique.

A en croire les auteurs des propositions, les fils anglais arrivaient en masses effrayantes; ils allaient remplacer le fil à la main; tout au moins faire une concurrence désastreuse à nos fileurs, déjà dans une situation précaire. Non-seulement nous allions manquer de matière première, mais encore on allait la voir revenir convertie en fil par les industriels anglais.

Sans nier que l'importation des fils anglais allât en s'accroissant, on objectait que le fil était en réalité une matière première pour plusieurs branches importantes d'industrie; que plusieurs espèces

Digitized by Google

de fils de Westphalie étaient indispensables à nos fabriques de coutils de Turnhout, aux fabriques de toiles à carreaux de Zele, de Lokeren et de Bruges; que des fils anglais étaient avantageusement employés dans les fabriques de fil à coudre d'Alost, de Ninove et de Saint-Nicolas. On insistait pour que les dispositions réclamées ne vinssent pas nuire au fabricant consommateur, parce qu'on ne pouvait savoir quelles conséquences il résulterait d'une augmentation sur la fabrication des coutils et toiles à carreaux, fabrication qui a considérablement perdu depuis vingt-cinq ans, et qui ne se soutient un peu qu'avec les plus grandes difficultés. On faisait observer qu'on ne pouvait savoir non plus quelles seraient les conséquences d'une augmentation sur la fabrication du fil à coudre, industrie qui a fait d'immenses progrès depuis quelques années, qui a repoussé toute concurrence étrangère du marché intérieur, et exporte des quantités assez considérables de ses produits.

Aucune de ces raisons n'a cessé d'être vraie. Il y a de quoi hésiter, alors qu'on songe que les augmentations projetées porteraient sur des branches d'industrie qui ne demandent pas au tarif de nouvelles mesures protectrices : les droits actuels leur suffisent; elles s'en contentent; ce qu'elles réclament seulement, c'est de pouvoir rester en possession de leurs moyens de travail, et cette prétention est certes bien légitime, bien digne d'être favorablement accueillie.

Mais, pour éclairer toute cette partie de la question linière, pour qu'on puisse se former une idée exacte de sa situation présente et de la direction qu'il convient de lui donner pour l'avenir, nous allons reproduire les tableaux des importations et des exportations de fils de lin de Belgique, en y joignant le tableau des exportations des mêmes fils de la Grande-Bretagne.

Digitized by Google

TABLEAU

DES IMPORTATIONS DE FIL DE LIN, CHANVRE ET ÉTOUPES EN BELGIQUE, DE 1834 A 1838.

(Valeurs en francs.)

PAYS DE PROVENANCE.	1834.	1835.	1836.	1837.	1838.
France.	77,991	55,768	98,110	121,761	213,635
Hollande.	6,392	8,381	11,046	14,985	14,250
Prusse.	950,196	327,862	525,779	359,448	318,941
Villes anséatiques. . .	4,500	30,140	21,600	20,200	13,700
Angleterre.	116,349	67,438	91,529	623,744	1,198,345
Turquie.	»	2,400	»	»	»
TOTAUX : FRANCS	1,155,428	491,480	748,064	1,140,138	1,758,871

TABLEAU

DES EXPORTATIONS DE FIL DE LIN, CHANVRE ET ÉTOUPES DE BELGIQUE, DE 1834 A 1838.

PAYS DE DESTINATION.	1834.	1835.	1836.	1837.	1838.
France.	860,050	685,937	686,456	556,390	639,618
Hollande.	115,097	125,727	123,754	102,103	88,074
Prusse.	378,891	495,560	399,496	483,862	589,664
Villes anséatiques. . .	»	3,145	6,490	1,145	3,612
Angleterre.	50	»	»	»	600
Deux-Siciles.	»	»	60	»	»
Hanovre.	5,167	2,485	7,920	4,498	930
Sardaigne et Piémont.	»	»	»	870	»
Suède et Norwége. . .	27	»	60	»	150
Cuba.	»	»	»	6,000	»
Mexique.	»	»	»	»	2,000
TOTAUX : FRANCS	1,359,262	1,311,854	1,224,236	1,154,868	1,324,648

Digitized by Google

TABLEAU

DES EXPORTATIONS DE FIL DE LIN DE LA GRANDE-BRETAGNE, DE 1832 A 1836.

(Valeurs en livres sterling.)

PAYS DE DESTINATION.	1832.	1833.	1834.	1835.	1836.
Allemagne.	65	»	889	10,859	26,210
Hollande.	275	20	308	3,246	7,859
Belgique.		600	2,297	2,073	3,520
France.	6.516	68,299	130,561	198,823	276,942
Portugal.	253	49	32	»	»
Espagne.	»	40	185	84	69
Italie et îles italiennes	750	808	182	609	3,612
États-Unis.	580	1,792	1,816	650	135
Autres lieux.	286	398	42	291	445
TOTAUX : LIV. STERL.	8,705	72,006	136,312	216,635	318,772

Ainsi, il y a augmentation dans l'importation en Belgique des fils anglais; elle est énorme; elle a décuplé dans l'espace de cinq années; mais il ne doit pas échapper que cette augmentation a été en partie compensée par une diminution successive dans l'importation des fils d'Allemagne. Dans son ensemble, l'augmentation n'est que de moitié pour 1838 sur 1834, et ces chiffres sont certainement de nature à calmer les inquiétudes exprimées l'année dernière avec tant de vivacité.

Il semble ensuite que cette plus grande importation de fil ait eu pour résultat de permettre la fabrication dans le pays de tissus qui ne s'y faisaient pas auparavant, car l'on remarque une très-grande diminution dans l'importation des toiles. De 1834 à 1838, la réduction dans l'importation des toiles est plus forte que l'augmentation dans l'importation des fils. On peut penser que la loi du 31 juil-

Digitized by Google

let 1834, en élevant les droits à l'entrée des toiles, a procuré un nouvel aliment à la fraude; mais la fraude n'a pas pu s'accroître constamment, tandis que l'importation des tissus de lin va sans cesse en s'amoindrissant. L'importation des toiles d'Angleterre, sur lesquelles il n'y a pour ainsi dire pas de fraude possible, n'a même été en 1838 que le tiers de ce qu'elle était en 1834. L'industrie, en général, n'a donc pas eu à souffrir de l'augmentation de la quantité des fils importés, et il en sera de même toutes les fois qu'elle voudra s'adonner franchement à l'application d'un produit nouveau.

Le tableau de l'exportation des fils de Belgique prouve l'insuffisance des renseignements que fournissent les états de la douane. A différentes reprises on a appelé l'attention de l'administration sur les soins à apporter à la constatation des sorties; il paraîtrait que ces exhortations seraient tout à fait méconnues. Pour 1836, les relevés de la douane n'annoncent, en effet, comme l'indique le tableau ci-dessus, qu'une exportation de moins de 700 mille francs de fil de lin, tandis que la douane française a constaté l'entrée en France d'une quantité excédant 3 millions.

Le tableau le plus important, celui que l'on doit étudier avec le plus d'attention, est sans contredit le tableau des exportations de fil de la Grande-Bretagne. L'absence des états statistiques des deux années suivantes nous oblige à le clore à 1836, et nous le regrettons d'autant plus, qu'on sait que pendant les deux dernières années l'exportation des fils de lin a suivi sa progression rapide.

Avant 1832, cette exportation était à peu près nulle; aujourd'hui elle dépasse 1 million sterling (25 millions de francs), et qui sait où elle s'arrêtera? En France, où elle trouve son principal débouché, elle double chaque année; en Allemagne, où l'on sourit encore à l'idée de l'emploi des mécaniques pour filer le lin, la consommation de ces fils n'en fait pas moins de grands progrès. En Hollande aussi elle prend une importance croissante.

Ainsi, c'est dans des pays limitrophes de la Belgique, avec lesquels nous avons de nombreuses relations, où nos produits sont admis sur le pied le plus favorable, où ils peuvent parvenir avec les

Digitized by Google

frais les plus modiques, c'est dans ces pays que les industriels de la Grande-Bretagne se créent de très-importants débouchés pour un article qu'il nous est facile de produire à meilleur marché qu'eux. La seule énonciation de ces faits doit être un avertissement suffisant pour le pays, un motif de l'engager à poursuivre sans relâche l'introduction des filatures mécaniques.

Ce serait toutefois une erreur de croire que le bon marché fût la seule cause de l'accroissement étonnant de l'exportation des fils de lin de la Grande-Bretagne; l'enquête faite en France sur ce sujet a établi que ces fils sont particulièrement recherchés pour les facilités de leur emploi. Dévidés et numérotés comme les fils de coton, leur degré de finesse est exactement déterminé, et c'est un avantage inappréciable, à présent surtout que l'industrie varie à l'infini ses matières, qu'elle combine et mélange entre eux le lin, la laine, la soie et le coton. Cette qualité est réputée la plus précieuse des fils à la mécanique, et cependant il serait facile d'en doter également les fils à la main, par l'introduction dans les campagnes de dévidoirs spéciaux.

Tout en reconnaissant que l'industrie linière est placée en Belgique en face de la nécessité de modifier les conditions de sa production, il faut aussi se garder de préventions absolues. Le filage à la main se faisant en famille, presque comme accessoire aux travaux agricoles, ne réclame qu'un bénéfice inférieur de beaucoup au prix de la journée de travail dans les manufactures, et c'est pour celles-ci un désavantage notable. La concurrence ne sera donc pas tout à fait aussi difficile à soutenir que la théorie le laisserait supposer. Mais il y a des améliorations indispensables à propager si l'on veut essayer de conserver une partie de l'industrie dans ses conditions actuelles; il faut tâcher de procurer aux fils à la main les avantages particuliers que l'on reconnaît aux fils mécaniques, ce qui ne leur enlèvera aucune des qualités qui leur sont propres. Le dévidage régulier, le numérotage industriel est donc, suivant nous, la première réforme à laquelle il faudrait songer. C'est un objet que nous prendrons la liberté de recommander à l'Association formée pour l'encouragement de cette industrie.

Digitized by Google

Il ne servirait à rien de nier les progrès de la filature du lin à la mécanique, ni de s'étourdir sur leurs conséquences. Il serait tout aussi inutile de s'arrêter à gémir sur la transformation dont l'industrie est menacée. Dès l'instant qu'un progrès industriel est réalisé, il faut le suivre, si l'on ne veut sacrifier le présent sans s'assurer l'avenir.

De toutes parts le mouvement se communique. L'Angleterre s'efforce d'étendre sa fabrication, d'ouvrir ses débouchés, dans l'espoir que l'on ne pourra plus tard l'en déposséder. La France élève dans son sein une concurrence; par une funeste défiance de leurs forces, ses industriels demandent qu'on les mette à l'avance à l'abri derrière des droits élevés, n'examinant qu'à demi si ces droits, nuisibles au pays, peuvent être utiles à l'industrie même. En Italie, on essaye aussi de mettre en œuvre sur les lieux le lin que le sol produit. La Belgique ne peut certainement pas rester immobile. Tout ce qui se passe autour d'elle doit lui servir de leçon et lui indiquer la marche qu'elle doit suivre.

La question de prix ne peut être résolue contre nous. La seule possession de la matière première fait plus que compenser tous les avantages que les industriels anglais peuvent retirer de leur antériorité dans la filature du lin; nous aurons d'ailleurs toujours pour nous l'économie de la main-d'œuvre. Il n'y a au surplus qu'à seconder l'impulsion reçue; de grands établissements se fondent à Gand, à Liége, à Bruxelles; le plus bel avenir leur est offert; bientôt sans doute ils seront mis en pleine activité; et, bien mieux que des modifications de tarif, ils repousseront du marché intérieur les fils anglais, en attendant, ce qui ne peut non plus être éloigné, qu'ils aillent leur disputer une part des marchés étrangers.

Le moment est des plus favorables pour diriger l'industrie dans cette voie nouvelle, alors que la fabrication du coton semble entrer dans une période de décadence générale. Tirons parti des ressources que nous possédons; profitons des avantages de notre position; c'est le véritable moyen de développer la prospérité publique. Dans des prohibitions ou des élévations de droits, il n'y a que gêne, entraves,

Digitized by Google

obstacles pour nos relations, sans profit, sans sécurité pour personne. Le moment est enfin d'autant plus opportun, que jusqu'à présent nous n'avons perdu aucun des débouchés de notre industrie linière; pour les conserver en leur entier, pour les étendre, il nous suffit donc de nous mettre en mesure de suivre les variations du goût des consommateurs, de se rapprocher de leurs ressources, et si le moindre prix les attire vers des qualités inférieures à celles que nous leur vendons aujourd'hui, de pouvoir leur fournir les unes aussi bien que les autres.

Des plaintes se sont sans cesse fait entendre sur la situation de l'industrie linière et sur le tort que lui causerait la concurrence des produits des métiers mécaniques; pour redresser ce qu'il y a d'exagéré dans ces plaintes, il suffit de constater le mouvement des importations et des exportations des tissus de lin pendant les cinq dernières années.

TABLEAU

DES

IMPORTATIONS DE TISSUS DE LIN, DE CHANVRE ET D'ÉTOUPES EN BELGIQUE, DE 1834 A 1838.

(Valeurs en francs.)

PAYS DE PROVENANCE.	1834.	1835.	1836.	1837.	1838.
France.	167,720	221,802	217,419	228,866	207,028
Hollande.	75,845	32,262	39,289	28,877	27,284
Prusse.	767,968	361,102	278,462	269,396	277,874
Villes anséatiques. . .	24,002	6,897	1,506	4,470	2,323
Hanovre.	95	»	84,187	881	1,697
Angleterre.	206,440	145,145	92,322	166,740	71,656
Russie.	»	6,149	»	1,407	3
Portugal.	»	»	»	100	»
États-Unis.	»	»	»	500	»
Brésil.	»	»	»	»	367
TOTAUX : FRANCS	1,242,070	773,357	713,185	701,237	588,232

Digitized by Google

TABLEAU

DES

EXPORTATIONS DE TISSUS DE LIN, DE CHANVRE ET D'ÉTOUPES DE BELGIQUE, DE 1834 A 1838.

(Valeurs en francs.)

PAYS DE DESTINATION.	1834.	1835.	1836.	1837.	1838.
France.	25,481,848	29,174,332	30,154,858	25,508,573	33,501,363
Hollande.	1,258,657	1,577,099	1,409,043	1,772,666	1,577,831
Prusse.	268,624	212,881	268,586	427,727	477,790
Villes anséatiques. . .	547,707	1,192,104	828,675	1,210,946	153,481
Allemagne.	17,284	223,658	471,070	69,228	8,757
Angleterre.	113,650	183,907	523,336	146,572	17,618
Espagne.	66,828	»	49,584	»	132,630
Portugal.	45,738	3,690	2,602	2,283	595
Toscane et États romains.	»	435	»	»	»
Deux-Siciles.	»	»	1,120	1,043	»
Égypte.	25,534	»	»	»	»
Alger.	1,200	16,805	19,000	»	1,890
Suède et Norwége. . .	4,380	3,340	1,840	5,730	800
Russie.	»	»	63,750	»	»
États-Unis.	25,174	49,396	»	3,640	8,596
Cuba.	242,229	512,671	315,696	490,327	461,257
Haïti.	»	4,375	2,730	»	5,880
Brésil.	16,762	27,195	19,700	5,341	35,480
Mexique, Chili, etc. . .	40,606	2,240	17,160	17,654	35,796
A l'aventure.	»	»	18,340	»	»
TOTAUX : FRANCS	28,156,223	33,184,128	34,167,090	29,691,730	36,419,764

Il résulte de ces tableaux que l'importation en Belgique est à peu près nulle et décroît successivement; l'exportation, au contraire, va toujours en s'augmentant.

Digitized by Google

Quelle admirable industrie que celle qui a pu fournir l'année dernière à une exportation de 53 à 55 millions de francs, tant en matière première qu'en produits fabriqués! Quelle source d'inépuisables richesses! Combien on doit soigneusement en ménager toutes les parties! Pour des esprits non prévenus, il y a dans ces chiffres plus d'un motif d'apporter une excessive réserve à la discussion de nos rapports internationaux. Il y a là compensation à bien des importations de l'étranger. Alors que l'on réclame pour certaines industries l'intégralité absolue du marché intérieur, alors que toute part laissée à la concurrence étrangère est aux yeux de quelques personnes un vol fait à l'industrie nationale, il peut n'être pas hors de propos de faire remarquer que la Belgique exporte plus de tissus de lin qu'elle ne reçoit directement ou indirectement de tissus de soie et de coton de l'étranger.

Mais rapproché des craintes qui ont agité pendant ces derniers mois l'industrie linière, le tableau des exportations provoque de graves et sérieuses réflexions. Sur 36 millions de tissus de lin exportés en 1838, les onze douzièmes, ou 33 millions, ont été exportés en France. C'est là un débouché colossal, tel que nous n'en offrons à beaucoup près à aucune industrie étrangère, mais dont l'énormité même est loin d'être exempte d'inconvénients et de dangers.

Nous ne déplorons assurément pas l'élévation de nos exportations de toiles vers la France, mais nous désirerions que la répartition de l'ensemble de nos placements au dehors pût s'établir différemment. Il n'est pas bon que d'aussi puissants intérêts soient attachés à un seul tarif. Il n'est pas bon que la prospérité d'une des plus importantes industries du pays dépende d'un seul tarif étranger.

Si en France des modifications étaient jugées nécessaires au tarif des douanes en ce qui concerne les tissus de lin, le gouvernement hésiterait, reculerait peut-être, retenu par la crainte de la perturbation qui en résulterait pour la Belgique. Nous devrions être reconnaissants d'un semblable procédé; or, un peuple nouveau venu dans le monde politique, qui veut sérieusement assurer, consolider son indépendance, ne doit pas désirer que ses voisins lui fassent de

Digitized by Google

pareils sacrifices, de peur qu'ils ne lui en demandent d'autres en retour. Il ne doit rien tant désirer que de pouvoir laisser ses alliés complétement libres de régler comme ils l'entendent ce qui touche aux intérêts de leur industrie et de leur commerce, afin de pouvoir de son côté prendre en pleine liberté toutes les mesures réclamées chez lui par les mêmes intérêts.

Pourquoi d'ailleurs se renfermer ainsi dans les ressources d'un seul marché extérieur? pourquoi s'endormir sur ce seul débouché? Les inquiétudes si fondées du pays, sur les modifications qui pourraient être apportées au tarif français, auraient été bien moins sensibles si la France n'entrait que pour un tiers ou pour la moitié dans nos exportations de tissus de lin, au lieu d'en absorber la presque totalité. Non sans doute qu'il faille désirer de voir nos débouchés se restreindre de ce côté; ce que nous voudrions seulement, c'est qu'ils pussent s'agrandir d'autre part.

Il est à croire que le débouché qui nous est ouvert en France est près d'atteindre sa plus grande extension. Les progrès de la concurrence des toiles anglaises sur le marché français, celle que nous feront les établissements qui s'élèvent à l'intérieur, font présumer que les exportations vers ce pays ne s'étendront plus guère; et cependant, au train dont vont les choses, la filature et le tissage à la main ne tendent pas à diminuer en Belgique; en même temps des filatures mécaniques se fondent, et la production promet d'augmenter encore. Heureusement, les marchés ne manquent point à notre commerce; ceux que la Grande-Bretagne exploite nous sont ouverts pour la plupart, et ils nous sont ouverts aux mêmes conditions qu'aux produits britanniques. Pour donner une idée exacte de ce qui nous reste à faire, pour qu'on voie clairement quelles facilités l'industrie belge a en réalité à sa disposition, nous allons présenter le tableau des exportations de tissus de lin et de chanvre de la Grande-Bretagne.

Digitized by Google

TABLEAU

DES EXPORTATIONS DE TISSUS DE LIN ET DE CHANVRE, DE LA GRANDE BRETAGNE, DE 1827 A 1836.

(Valeur en livres sterling.)

PAYS DE DESTINATION.	1827 A 1832. (MOYENNE.)	1833.	1834.	1835.	1836.
Russie.	214	306	272	1,758	578
Suède.	204	226	37	65	57
Norwége.	640	653	574	491	1,237
Danemarck.	370	»	774	46	798
Prusse.	137	»	4	20	»
Allemagne.	5,359	8,326	14,274	13,960	17,408
Hollande.	5,059	2,452	3,562	3,947	4,917
Belgique.		4,288	7,300	8,602	11,405
France.	9,660	13,055	21,518	61,612	118,666
Portugal (Açores et Madère).	36,015	32,575	54,699	39,532	23,275
Espagne (Baléares et Canaries).	163,059	202,165	134,141	121,859	209,581
Italie et îles italiennes.	19,137	16,712	22,525	34,124	45,814
Morée et îles grecques.	1,075	»	316	411	30
Turquie.		2,358	2,135	5,324	4,821
Égypte.	262	»	36	80	415
Tripoli, Alger, etc. . .	123	198	140	50	30
Côte occid. d'Afrique.	1,854	1,437	3,459	2,418	2,901
Java, Sumatra, etc. . .	1,053	3,570	6,572	1,654	1,450
Iles Philippines. . . .	361	»	100	1,109	»
Chine.	67	»	60	6,003	2,768
Haïti.	92,089	90,520	87,278	118,567	61,613
Cuba (autres îles Indes occidentales).	55,443	37,571	74,924	64,426	78,482
États-Unis.	680,821	790,285	997,682	1,505,948	1,639,343
Mexique.	56,734	61,614	65,212	62,850	17,155
Guatimala.	20	1,050	1,440	230	»
Colombie.	34,803	19,263	39,113	12,928	35,205
Brésil.	177,633	187,581	181,777	155,531	193,997
Rio de la Plata. . . .	21,969	21,690	43,919	34,789	27,844
Chili.	18,957	37,626	60,904	21,145	39,277
Pérou.	24,529	41,408	54,483	29,736	52,506
	1,407,625	1,576,729	1,859,130	2,309,175	2,571,149
Poss. Brit. en Europe.	113,577	48,385	43,137	37,984	47,521
— — en Asie . .	44,833	55,070	52,446	56,297	74,021
— — en Afrique.	14,602	11,340	12,328	23,827	36,373
— — en Amériq.	430,208	407,749	390,950	465,856	508,967
TOTAUX : LIV. STERL.	2,010,645	2,097,273	2,357,991	2,893,139	3,238,031

Pour ce tableau, dressé, comme quelques-uns de ceux qui précèdent, d'après les documents communiqués aux Chambres britan-

Digitized by Google

niques, nous devons renouveler nos regrets sur l'impossibilité de les compléter jusqu'à 1838; non cependant que l'intérêt dût beaucoup s'en accroître, car en supposant que les exportations de 1838 aient, chose probable, dépassé 4 millions sterling (cent millions de francs), leur répartition n'a pu varier sensiblement.

L'on parle constamment de l'étendue des ressources que la Grande-Bretagne trouve dans ses colonies pour le placement de ses produits manufacturés; il est curieux de voir qu'à l'égard des tissus de lin, ses possessions de toute sorte ne lui offrent que des débouchés insignifiants, comparativement à ceux qu'elle rencontre dans les pays où la concurrence est libre pour toutes les nations.

On voit qu'en 1836, sur une exportation de 3 millions 238 mille livres sterling (plus de 80 millions de francs), 2 millions 571 mille livres (plus de 64 millions de francs), ou les quatre cinquièmes, se rapportent à des marchés qui nous sont ouverts, où nous ne payons pas d'autres ni de plus forts droits que le commerce anglais.

Au premier rang figurent en importance les États-Unis, avec lesquels nos relations sont faciles et multipliées, d'où nous recevons un grand nombre de navires qui ne demanderaient qu'à retourner directement si on leur offrait en Belgique des chargements qu'ils sont ordinairement forcés d'aller prendre au Hâvre, à Londres, à Liverpool ou à Hambourg. Il est affligeant de penser qu'en 1836 l'Angleterre a exporté aux États-Unis pour une valeur de 40 millions en tissus de lin, tandis que dans la même année nos exportations de toiles vers ce pays ont été complétement nulles.

L'exportation anglaise au Brésil a déjà une certaine importance et n'est pas arrivée à son plus haut point. Avec ce pays aussi nos relations sont fréquentes; trente à quarante navires quittent chaque année nos ports pour se rendre à Rio-Janeiro, et la douane belge ne constate qu'une expédition de toiles de quelques milliers de francs. Vers les autres colonies de l'Amérique du Sud et les Antilles, l'Angleterre dirige également une exportation assez considérable, précurseur de placements plus importants, car partout où la guerre civile a disparu on remarque une augmentation notable.

Digitized by Google

En Europe, la progression est peut-être plus sensible encore, et se présente surtout dans les pays où la concurrence nous est particulièrement facile : en France, en Allemagne et en Hollande.

Nos exportations en Espagne, comparées à celles de l'Angleterre dans le même pays, n'atteignent pas la proportion du franc à la livre sterling; il est vrai que nous fournissons en outre à une partie de la consommation de ce pays par l'intermédiaire du commerce français; mais quel accroissement peut prendre la vente de produits chargés des frais énormes du transport par terre à travers toute la France, et de deux ou trois commissions d'achat et de vente, tandis que les relations directes nous seraient si aisées et les expéditions par mer si économiques! Quand la concurrence est si active, les seuls désavantages de la différence du mode de transport peuvent avoir une grande influence.

En résumé, il est démontré que tandis que nous nous bornons en quelque sorte à l'exploitation d'un seul pays, nos rivaux s'établissent dans le reste du monde; ils voient leurs débouchés constamment grandir sur des marchés qu'il y aurait imprudence à nous de leur laisser plus longtemps sans partage, sur lesquels nous pouvons aisément concourir avec eux, et qui peuvent fournir un aliment à de nouveaux développements de notre industrie.

Mais nous ne pouvons prétendre imposer à ces contrées diverses nos goûts et nos habitudes; ce sont les consommateurs qu'il faut consulter, ce sont leurs désirs, leurs caprices mêmes qui doivent guider nos industriels et nos négociants. Rien ne doit être négligé pour attirer les vues de l'étranger vers nos produits. Ceux qui veulent des toiles légères, apparentes, doivent pouvoir trouver en Belgique de quoi satisfaire leur goût, tout comme ceux qui persévèrent dans l'usage des tissus forts et solides. Dans quelques pays d'ailleurs le climat réclame forcément d'autres tissus que ceux que l'on est habitué à fabriquer dans nos Flandres; or, c'est vers ces pays surtout que l'on remarque l'absence presque complète d'exportations de Belgique, c'est là que la consommation des toiles d'Angleterre et d'Allemagne s'étend de plus en plus. Suivre les volontés des consomma-

Digitized by Google

teurs, est la loi du commerce, loi des plus impérieuses; à laquelle il y aurait folie de résister, car à côté de soi on rencontre des concurrents empressés de s'y soumettre.

Le commerce n'est pas une question d'amour-propre, c'est purement et simplement une affaire d'argent; sans donc se précipiter en aveugles vers la fabrication mécanique, il faut en suivre soigneusement les progrès : c'est le plus sûr moyen de conserver à notre industrie linière toute sa prépondérance. L'Association nationale paraît l'avoir compris, car malgré leur peu de sympathie pour les innovations, malgré leur opinion sur la supériorité des toiles de Flandre, les commissaires qu'elle a envoyés en Allemagne ont reconnu qu'il y avait lieu d'imiter sous plusieurs rapports les procédés des ouvriers allemands; ils ont cru qu'il était utile d'engager nos blanchisseurs à s'attacher à certains accessoires de préparation qui, sans avoir une influence réelle sur la qualité des tissus, en facilitent néanmoins la vente.

Les conséquences de ce qui précède sont faciles à saisir; il en ressort la désignation claire et précise de la marche à suivre pour assurer l'avenir et la prospérité de l'industrie.

En premier lieu, il faut se garder de porter la main sur l'exportation des lins. C'est un précieux débouché pour l'agriculture, et l'expérience a mis hors de contestation qu'il n'y avait aucun péril, aucun désavantage même pour l'industrie dans l'existence de cette liberté de sortie. On cultive d'autant plus le lin que la vente en est plus considérable, et l'accroissement de son exportation n'a pas nui aux développements de la fabrication et du commerce des toiles. Entraver la sortie, serait en réalité restreindre la culture; l'étranger ne pourrait plus que payer les lins moins cher au cultivateur, ou plutôt il porterait la plupart de ses ordres en Russie, en Prusse ou en Hollande, les faits étant venus détruire l'illusion que l'on eût voulu nourrir chez nous sur la qualité exceptionnelle de nos lins.

Quant aux fils, la Belgique ne doit pas abandonner son ancien mode de fabrication; il renferme d'immenses avantages moraux et

Digitized by Google

des avantages matériels très-grands. Elle ne doit pas considérer cette fabrication comme perdue; mais elle doit se tenir autant éloignée d'une confiance aveugle que d'un découragement irréfléchi. Sans rien négliger de ce qui peut améliorer, perfectionner industriellement la filature à la main, elle doit marcher avec la même sollicitude vers la transformation qui menace l'industrie. Il n'y a plus à discuter sur le problème de la filature du lin à la mécanique; c'est un fait acquis au monde industriel, l'avenir apprendra seulement dans quelle mesure la filature mécanique peut déposséder le filage à la main. Mieux que tout autre peuple, la Belgique peut prendre une large part dans cette fabrication nouvelle; elle doit le vouloir franchement; ses intérêts le lui commandent.

A l'égard des toiles enfin, ce qui s'est passé depuis quelques mois est une grande leçon dont il faut profiter. Les vives inquiétudes conçues à la suite des intentions exprimées du haut de la tribune de la Chambre des députés de France, sont heureusement dissipées; mais une autre éventualité de restriction du marché français pourrait se représenter et ne pas être aussi complétement repoussée. Dans cette prévision, la Belgique doit chercher à étendre ses marchés; elle le doit d'ailleurs pour suivre les développements de sa production, qui tend à s'accroître de plus en plus.

Digitized by Google

SITUATION

DES

OPINIONS PARLEMENTAIRES.

OPINIONS EXTRÊMES ET MODÉRÉES. — CATHOLIQUES ET LIBÉRAUX.

La session parlementaire est commencée. Après quelques mois d'un sommeil réparateur, la vie vient d'être rendue chez nous à cette grande influence des gouvernements représentatifs, à cette imposante machine politique, sur les mérites et les défauts de laquelle il nous reste tant à apprendre, dont les rouages ont sans doute à attendre de l'expérience bien des perfectionnements encore.

C'est, depuis notre constitution nouvelle, la neuvième saison parlementaire que la Belgique va traverser. Si l'on jette un regard en arrière, on reconnaîtra que, depuis neuf ans, bien des modifi-

Digitized by Google

cations se sont introduites dans la composition et dans l'esprit de nos chambres, de celle des deux surtout dont l'influence est prédominante.

La chambre des représentants ne conserve plus aujourd'hui que quarante-huit membres de sa composition primitive de 1831, et trente-neuf des premiers jours du congrès [1]. Les élections de cette année à elles seules viennent de lui faire perdre seize des membres de la session dernière; l'exécution du traité de paix lui en a enlevé quatre autres [2].

L'action du temps ne s'est pas bornée à modifier le personnel de la représentation, elle s'est étendue sur son esprit, sur la situation morale des opinions qui la divisent.

Les partis parlementaires en Belgique se classent jusqu'ici d'après deux lignes de démarcation différentes, l'une purement politique, l'autre mi-partie politique et religieuse. La première est celle qui sépare les opinions politiques extrêmes des opinions modérées. Elle se retrouve aujourd'hui dans tous les pays où quelque mouvement politique anime les esprits. L'autre est plus particulière à la Belgique, du moins elle ne se reproduit ailleurs qu'avec de notables différences; c'est la division en catholiques et libéraux. On ne peut constater la situation des opinions parlementaires sans les considérer sous ce double rapport.

[1] Elle n'a plus que neuf membres des états-généraux des Pays Bas.

[2] La chambre vient de reconnaître aux trois députés de la partie cédée du Luxembourg le droit de siéger jusqu'en 1841, époque où expire le mandat qui leur fut conféré en 1837. Les députés de la partie cédée du Limbourg ne font plus partie de la chambre. Élus en 1835, ils avaient épuisé leur mandat. La présence aux chambres, de représentants et de sénateurs nommés par des électeurs qui ne sont plus Belges, semble un fait assez étrange sous le rapport politique. C'est une bizarrerie transitoire, qu'aurait pu et peut-être dû prévenir une dissolution complète des deux chambres, mesure dont la convenance paraissait assez indiquée et par ce motif même et par la position toute nouvelle du pays.

Digitized by Google

Quoique le congrès, la première assemblée élective du régime nouveau, eût été élu pendant le flagrant du mouvement révolutionnaire, l'opinion modérée y fut dès l'origine proportionnellement plus forte que dans plusieurs des législatures qui suivirent. En général, dans les questions les plus importantes, l'opinion extrême au congrès n'eut qu'un tiers des voix[1]. Lors des élections pour la composition de cette assemblée, les suffrages s'étaient naturellement portés sur une vingtaine d'anciens membres des états généraux et sur un nombre assez considérable de membres de la noblesse qui, en dehors des chambres, avaient figuré dans l'opposition. Quoique peu d'entre eux prissent une part active aux discussions du congrès, leurs vôtes cependant et l'influence de leur exemple y constituèrent une grande partie des forces du parti modérateur.

Après le congrès, l'organisation de divers pouvoirs publics, celle de nos premières légations, des tribunaux et cours d'appel, de la cour de cassation, dont le gouvernement lui-même, par une idée étrange, contribua à rendre les fonctions incompatibles avec celles de la représentation nationale, et surtout l'organisation du sénat, qui se forma des grands propriétaires du congrès, vinrent dépeupler à la chambre des représentants les rangs des modérés, et y laissèrent un vide considérable. Les opinions extrêmes parvinrent ainsi, dans les sessions suivantes, à une position beaucoup plus redoutable. Au delà de quarante voix s'y ralliaient souvent et balançaient à peu près exactement l'opinion contraire. Les choses arrivèrent au point que le gouvernement, qui voyait les résolutions les plus importantes décidées, tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre, par une majorité de deux ou trois voix, crut devoir aviser à une dissolution. Cette me-

[1] Nous ne parlons pas ici de l'opinion républicaine, dont les représentants furent toujours peu nombreux dans nos diverses législatures. Des deux cents membres qui composaient le congrès, treize seulement se prononcèrent pour la république. Cette opinion s'affaiblit encore dans les législatures suivantes.

Digitized by Google

sure amena en effet quelques voix nouvelles à l'opinion gouvernementale, et en modifia quelques autres. Depuis lors, grâce à l'influence de l'expérience et des événements sur l'esprit de la chambre et aux conséquences successives des élections nouvelles, les progrès de l'opinion modérée n'ont pas été interrompus. Le changement accompli est tel aujourd'hui, qu'à considérer les partis parlementaires sous le rapport purement politique, ce serait avec peine qu'on pourrait ranger dans une opinion réellement extrême une quinzaine de membres de la chambre actuelle[1].

Si on considère la chambre des représentants sous un autre rapport, celui de la situation respective de l'opinion catholique et de l'opinion libérale, on trouvera que les modifications que le temps a amenées ont eu à cet égard un caractère moins prononcé.

Une erreur assez singulière existe depuis longtemps à l'étranger, et, ce qui est plus surprenant, à l'intérieur du pays même, sur la prépondérance parlementaire de l'opinion catholique. On se figure que la supériorité numérique des catholiques a toujours été très-grande à la chambre des représentants. Cela n'est pas et n'a même jamais été. Réduite à elle-même, la majorité catholique ne l'a jamais emporté que d'un très-petit nombre de voix. Ce qui a relevé la force parlementaire de cette opinion, c'est que depuis le début de nos assemblées législatives, elle s'est ralliée en plus grand nombre que l'opinion libérale à des idées de modération politique et à des principes gouvernementaux; ses vôtes ainsi se sont souvent mêlés à ceux des hommes de diverses nuances que préoccupaient le

[1] On se tromperait en classant dans l'opinion extrême tous les membres de la chambre, au nombre de 42, qui votèrent récemment contre le traité de paix. Il ne faut pas oublier que, dans ce nombre, 15 appartenaient aux provinces du Limbourg et du Luxembourg, et qu'indépendamment de la gravité du vôte, c'était sur les traces du pouvoir lui-même que beaucoup d'autres s'étaient engagés dans la voie où ils crurent devoir persister plus longtemps que lui.

Digitized by Google

plus vivement les besoins de l'ordre et les dangers de la nationalité nouvelle. Cette opinion a eu aussi de tout temps, sur l'opinion libérale, l'inappréciable avantage d'une plus grande unité dans sa marche, et de plus peut-être celui d'une assiduité plus constante.

Le chiffre réel des voix appartenant à l'opinion catholique dans la chambre des représentants, n'a subi, depuis neuf ans, que de légères modifications. Il ne s'est point élevé. C'est même un fait assez remarquable, que le ministère de M. de Theux n'ait pas amené à l'opinion catholique une voix parlementaire de plus. Elle s'est au contraire quelque peu affaiblie; et ainsi ces deux grandes fractions de la chambre ont tendu à se rapprocher de plus en plus de l'égalité numérique.

On peut se rappeler quelques-unes des circonstances où la division des deux opinions s'est dessinée avec le plus de précision depuis plusieurs années.

La question de l'intervention des chambres dans la nomination du jury d'instruction, à laquelle l'opinion catholique a paru attacher une grande importance, fut résolue en 1835, par une seule voix de majorité (42 contre 41) [1].

En 1836, une question d'intervention de l'autorité communale dans la censure des représentations de théâtre, dont on avait fait une question de parti, fut, par suite d'un partage de voix (45 contre 45), décidée dans le sens des libéraux.

La nomination du jury d'instruction, à laquelle l'opinion catholique porte le plus haut intérêt, se fait chaque année dans le sens catholique par une majorité qui excède rarement 42 à 45 voix.

On a remarqué, lors de la dernière élection de ce jury, que plusieurs nominations catholiques n'avaient obtenu que 36 voix (sur

[1] Le ministère, craignant d'accepter contre le gré de l'opinion catholique le pouvoir qu'on lui offrait de nommer le jury, avait déclaré s'abstenir.

Digitized by Google

67 membres présents), et que des professeurs de l'université de Bruxelles en eurent 29.

Le plus grand changement que la situation de ces deux opinions ait éprouvée est celui qui résulte des élections de cette année.

A l'ouverture de la session dernière, la chambre, si l'on range toutes les nuances catholiques d'un côté, et de l'autre les diverses nuances libérales, pouvait se classer de la manière suivante :

Quarante-huit membres appartenant à l'opinion catholique;

Quarante-trois appartenant à l'opinion libérale;

Plus, onze membres qu'il est difficile de classer, parce qu'il est des points intermédiaires où la limite des deux opinions est presque impossible à tracer; que d'ailleurs dans une assemblée de cent et deux membres, il en est toujours qui ne se laissent pas aisément pénétrer. Si cependant il fallait absolument, d'après des données plus ou moins vraisemblables, ranger dans l'une ou l'autre opinion tous les membres de cette époque, nous croirions pouvoir assigner le chiffre de 53 à l'opinion catholique, celui de 49 à l'opinion libérale.

La situation aujourd'hui n'est plus la même. La paix vient de réduire la chambre des représentants à 98 membres [1]. Il reste une élection à faire à Anvers en remplacement de M. Liedts, qui a opté pour Audenaerde; une autre à Termonde, résultant d'une annulation que la chambre a prononcée. Il n'y a donc, en ce moment, que 96 représentants élus.

Dans ce nombre, nous estimons que l'opinion catholique peut aujourd'hui réclamer 40 voix, et l'opinion libérale 44 [2]. Restent 12 voix douteuses ou peu connues encore. Et s'il fallait, comme plus haut, classer ces dernières d'une manière conjecturale, nous

[1] Dans deux ans, trois représentants du Luxembourg se retirant, il ne demeurera que 95 membres.

[2] Y compris les membres libéraux du cabinet.

Digitized by Google

évaluerions l'opinion catholique à 47 voix, et à 49 l'opinion libérale.

Ces calculs n'ont certainement pas une rigueur mathématique. Il se peut qu'il y ait erreur de deux ou trois voix dans un sens ou dans l'autre; mais nous les avons faits en toute impartialité, et ils approchent si près de la vérité, qu'il serait impossible à qui que ce fût d'en faire aujourd'hui de plus exacts ou de décider avec certitude dans lequel des deux sens ils peuvent être exagérés.

Ainsi donc, pour la politique proprement dite, prépondérance décidée des idées d'ordre et des opinions modérées; dans les questions politico-religieuses, équilibre presque complet des deux opinions, telle est la situation de la chambre des représentants telle que neuf années d'épreuve, d'expérience et de remaniements électoraux l'ont faite.

Il reste à ajouter une observation importante pour bien constater et les effets du temps et l'état actuel des choses. C'est que le progrès de modération politique que nous venons de signaler s'est accompli à la fois dans les rangs des catholiques et des libéraux, mais principalement dans ceux de l'opinion libérale. L'opinion catholique avait, sous ce rapport, moins de chemin à faire. Ainsi que nous l'avons dit, à part une minorité fort exagérée et très-active, elle s'était en grande partie ralliée depuis longtemps à des idées gouvernementales. Une partie considérable de l'opinion libérale s'était, au contraire, depuis le congrès, engagée dans une voie opposée. Par là elle s'était fractionnée, avait rendu la plupart de ses hommes impossibles au pouvoir; beaucoup, au moins, ne pouvaient y arriver qu'avec la perspective de devoir abandonner leurs doctrines et leurs amis, et chercher leur appui dans le parti de leurs anciens adversaires.

C'est depuis deux ou trois ans surtout qu'un notable changement paraît s'être opéré à la chambre dans les rangs des membres libéraux, et qu'un grand nombre d'entre eux semble avoir compris

Digitized by Google

qu'il n'y a, pour cette opinion parlementaire, d'avenir et de résultats sérieux à espérer que d'une politique modérée et gouvernementale. A peine, il y a quelques années, pouvait-on assigner 15 ou 20 voix à l'opinion libérale modérée. Aujourd'hui, sa force numérique est plus que doublée. Le fait qui a constaté ce changement de la manière la plus nette, c'est l'adoption récente du traité de paix. Jusqu'ici, une grande fraction du parti libéral s'était, par une opposition extrême, tenue en dehors de la plupart des actes qui tendaient à constituer le pays, de l'élection du roi, de l'adoption des préliminaires du 26 juin 1831, de celle du traité du 15 novembre. Cette fois, au contraire, dans la discussion comme dans le vote, ce sont les libéraux qui ont pris la part la plus décisive à la résolution de la majorité. Des seize libéraux qui figurèrent parmi les quarante-deux opposants, il n'y en avait que six qui n'appartinssent pas aux provinces que le traité démembrait.

Les faits que nous venons de constater sont graves sans doute, et, dans l'avenir, leurs conséquences peuvent être nombreuses. Toutefois, il ne faudrait pas s'en exagérer la portée actuelle.

Si l'on ne peut plus dire que la majorité parlementaire appartienne numériquement à l'opinion catholique, il n'est pas vrai non plus que cette majorité soit déjà passée du côté opposé. Il serait plus exact de reconnaître qu'elle n'appartient réellement aujourd'hui ni à l'une ni à l'autre de ces deux opinions. Arrivât-il, en effet, que l'une ou l'autre pût se prévaloir d'une majorité de deux ou trois voix, une supériorité aussi précaire que le hasard de quelques dispositions individuelles, de quelques maladies ou de quelques absences, peut effacer à tout instant, ne constitue pas ce qu'on peut appeler une véritable majorité parlementaire.

Si, d'autre part, en entrant de plus en plus dans des voies gouvernementales, l'opinion libérale attire à elle une partie de cette force morale que la majorité de l'opinion catholique devait à ses principes d'ordre et de modération politique, il n'est pas constaté

Digitized by Google

que sous ce rapport les deux opinions soient déjà sur le même pied. Il n'est pas bien sûr encore que la majorité de l'opinion libérale, dans ses diverses nuances, saura s'interdire toute déviation de la ligne dont elle paraît s'être rapprochée. La majorité de l'opinion catholique conserve d'ailleurs toujours sur elle l'avantage d'une plus grande unité et d'une bien autre facilité à se discipliner et se hiérarchiser comme parti parlementaire.

Quoi qu'il en soit, il est désormais une chose certaine et qui doit rassurer tout le monde, c'est que, dans la situation actuelle, une prédominance réelle et bien assise est impossible à tout parti qui s'écarterait de cette ligne d'ordre, de modération et de sagesse pratique, en dehors de laquelle il n'y a plus rien de durable à espérer pour aucun parti en Belgique. La Belgique n'est décidément pas un pays d'exagérations. Quelle qu'elle soit, l'opinion qui s'y laissera entraîner n'arrivera à quelques succès éphémères qu'en sacrifiant l'avenir au présent.

La composition de la chambre actuelle, à la considérer sous le rapport de cette division des catholiques et des libéraux, ressemble à ce qu'elle était, sous le rapport purement politique, dans les trois premières années du régime nouveau, lorsque les voix de l'opposition égalaient à peu près celles qui soutenaient les principes du gouvernement. C'est l'état où se trouvent à la fois aujourd'hui, par une singulière coïncidence, et la chambre des députés de France, et la chambre des communes d'Angleterre, qui l'une et l'autre se partagent en deux grandes divisions à peu près égales en nombre. En face d'un pareil équilibre de deux forces contraires, la règle du gouvernement représentatif qui veut que l'administration appartienne à l'opinion de la majorité parlementaire, devient malaisée à appliquer, et la position du gouvernement peut s'en trouver péniblement embarrassée. La fusion de la partie la plus modérée des deux opinions paraît, au premier abord, la solution naturelle de ces difficultés. Mais on rencontrera toujours à ce rapprochement

Digitized by Google

les obstacles les plus sérieux, soit dans les antécédents des partis, soit dans les dispositions personnelles du petit nombre d'hommes capables de le réaliser, soit dans les détails mêmes de son exécution pratique. Ainsi, chez nous, un ministère mixte dans l'ensemble de sa composition, n'en sera pas moins regardé comme libéral ou comme catholique, suivant l'opinion du ministre à qui seront conférées les attributions du département de l'intérieur, dans lesquelles rentrent avec la direction de l'instruction publique et la nomination des fonctionnaires des provinces, des arrondissements et des communes, les principales influences du gouvernement sur la civilisation et la politique intérieure du pays. Quoique M. de Theux eût d'abord admis des libéraux à la tête du plus grand nombre des départements ministériels, alors comme aujourd'hui, son ministère était réputé appartenir à l'opinion catholique; et les libéraux, loin de voir dans quelques-uns de ses collègues leurs représentants au pouvoir, les regardent plutôt comme ayant abandonné leur cause et facilité le triomphe d'une autre opinion.

Il ne serait donc pas impossible que la situation actuelle finît par développer des difficultés sous les pas du pouvoir. Cependant à la sagesse des principales fractions de la chambre, au peu de passions durables qui les agitent, à l'esprit pratique qui les domine de plus en plus, on peut croire qu'un ministère de l'une ou l'autre opinion, catholique ou libérale, sans être à l'abri de difficultés qui peuvent surgir d'un moment à l'autre, est peut-être encore indifféremment possible aujourd'hui; à la condition toutefois de beaucoup de modération, mais surtout d'une direction ferme et élevée, qui sache se saisir des esprits et les réunir dans la poursuite d'un but commun. La nécessité de cette force morale que donne à l'administration une capacité gouvernementale bien reconnue, est peut-être encore le besoin le plus réel d'une situation de la nature de celle où l'on se trouve aujourd'hui.

Il serait difficile de se dissimuler néanmoins que, pour la Bel-

Digitized by Google

gique comme pour la France et pour l'Angleterre, l'état actuel des partis parlementaires a toute l'apparence d'une époque de transition ou de transformation. L'influence de deux grandes causes qui avaient exercé une action puissante sur le classement des partis en Belgique depuis 1830, est singulièrement amoindrie aujourd'hui. L'une était la question de la constitution extérieure de la Belgique et des difficultés diplomatiques que la paix devait résoudre; l'autre, celle de l'extension plus ou moins grande à donner aux libertés publiques et aux pouvoirs électifs, des barrières à élever contre les empiètements du pouvoir. La première de ces questions a reçu sa solution définitive; l'autre est bien près d'être épuisée. Une expérience de neuf années a fait comprendre que nos libertés sont solidement garanties par la force de nos institutions constitutionnelles, qu'elles courent aujourd'hui de trop faibles dangers, pour que cet intérêt, sans mériter d'être perdu de vue, ait droit cependant à une préoccupation continuelle et exclusive. D'autres intérêts nationaux viennent réclamer désormais une part plus large de la sollicitude des grands pouvoirs de l'État. A une politique dominée par les appréhensions et les idées que nous avaient léguées les fautes du régime antérieur, et qu'on pourrait appeler la politique du passé, succédera donc, sous une forme ou une autre, un peu plus tôt ou un peu plus tard, une politique d'avenir, ou tout au moins une politique plus actuelle.

C'est là un changement naturel, une des conséquences inévitables qu'entraîne la marche du temps. Quand un pays est jeté brusquement dans une position aussi nouvelle que celle de la Belgique depuis 1830, il lui faut quelques années pour la comprendre tout entière et s'identifier avec elle. Il en est ainsi de la France depuis les événements de juillet, de l'Angleterre depuis la loi de réforme; on peut dire que depuis neuf ans, dans ces deux États, le pouvoir et le pays en sont encore aux tâtonnements. Comment en eût-il été autrement de la Belgique, dont le sort a subi des changements bien plus impré-

Digitized by Google

vus? Le royaume des Pays-Bas, à l'époque de sa création, débuta par une semblable période d'essai. Alors aussi le pays eut besoin de temps pour avoir l'intelligence de sa position. Il n'en est pas de meilleure preuve que cette première lutte du clergé dont une plume éloquente vient de retracer les souvenirs. A cette époque, l'opinion catholique comprenait si peu la position que venait de faire à la Belgique sa réunion à un pays dominé par le protestantisme et gouverné par une dynastie protestante, que ses efforts et ses réclamations les plus vives se dirigeaient contre les dispositions de la loi fondamentale qui consacraient la liberté des cultes et celle de la presse, c'est-à-dire, comme la suite le fit bien voir, contre les garanties qui devaient lui être le plus précieuses. En dehors de l'opinion catholique, il n'y eut, à cette époque, que des essais d'opposition, qui mesurèrent si mal leur terrain, qu'ils expirèrent sans laisser de traces dans le pays. Alors suivirent trois ou quatre années de transition, où la vie politique semblait complétement éteinte. Vers 1824, pas un homme sur vingt, même dans les classes les plus éclairées, ne connaissait le mécanisme du système électoral en vigueur. Les règlements qui organisaient les élections, la commune et la province, n'étaient pas même dans le commerce de la librairie. On murmurait contre les impôts; mais ni libéraux ni catholiques ne songeaient aux institutions ni aux ressources qu'elles leur présentaient. Les journaux libéraux les plus avancés faisaient, pour toute politique, des épigrammes et des calembours contre les ultras et les jésuites de France. Il fallut douze ans pour pénétrer la Belgique de sa situation nouvelle, et classer les opinions suivant leurs intérêts nouveaux.

Qui sait si, dans quelque temps, des faits politiques appartenant au début du régime actuel ne sembleront pas aussi étranges que nous le paraissent aujourd'hui ceux des premières années du royaume des Pays-Bas? Il est visible que la situation de 1830 et 1831 va s'éteignant ou se modifiant. Dans un avenir qui peut sans doute n'être

Digitized by Google

pas très-prochain encore, elle fera infailliblement place à un classement d'opinions plus régulier, plus en harmonie avec les intérêts actuels, et sous l'empire duquel les faits seront autrement appréciés qu'ils ne l'avaient été auparavant.

Ce n'est pas que les progrès de la modération politique nous fassent espérer une fusion de tous les partis, un état de choses où il n'y aura de dissentiments ni sur le but de la société, ni sur les moyens de l'atteindre, où le char gouvernemental roulera sans entrave et sans cahot dans une voie de conciliation parfaite et d'universelle harmonie. Ceux qui se font de telles illusions sur notre avenir, devraient, pour en espérer la réalisation, avoir la puissance de retrancher des éléments sociaux l'esprit et le cœur de l'homme tels que Dieu les a faits. Là où toutes les opinions suivent librement leur direction, la torpeur des esprits pourrait seule amener cet accord, et, sous nos institutions, désormais les esprits ne peuvent s'assoupir pour longtemps.

Mais sans se figurer que les distinctions de partis vont s'effacer, que toutes les difficultés du gouvernement sont à la veille de disparaître, on peut croire que les opinions parlementaires tendent à prendre un caractère pratique et une assiette plus durable.

Loin de compter sur l'extinction prochaine de toute opposition parlementaire, nous pensons que jusqu'ici notre régime nouveau n'a pas connu ce qu'on peut appeler l'opposition normale et régulière du gouvernement représentatif. En se tenant dans des voies extrêmes, théoriques ou peu gouvernementales, l'opposition a écarté le pouvoir loin d'elle au lieu de l'attirer; et quand quelques-uns de ses hommes arrivaient aux affaires, ce n'était pas pour y porter ses principes, mais pour les abandonner ou les combattre. Une opposition pratique lutte, au contraire, pour faire triompher ses idées dans la mesure du possible. Elle n'aspire pas seulement à détruire, elle sait ce qu'elle mettra à la place de ce qu'elle renverse. Cette opposition a ses extrêmes, ses exagérés, parce que tout

Digitized by Google

parti a les siens, mais ils n'en constituent ni l'essence ni la base.

La formation d'une opposition parlementaire de cette nature, sous une bannière ou sous une autre, d'après la couleur de l'administration elle-même, nous paraît être au rang des prévisions les plus vraisemblables de l'avenir. Et il ne faut pas se hâter de voir là un bien grand malheur. Dans un État organisé comme le nôtre, l'alternative réelle et durable n'est pas, entre l'existence ou l'absence d'une opposition, mais bien entre une opposition violente, exagérée, et une opposition pratique, modérée, amie de l'ordre; ou bien encore entre une opposition parlementaire et une opposition extrà-parlementaire. La question ainsi posée, le choix ne peut rester douteux. Aussi faut-il dire que, sous ce rapport, la meilleure situation qu'on puisse souhaiter à un gouvernement représentatif, c'est que les principales forces parlementaires (nous ne disons pas toutes, on ne peut l'espérer) se partagent entre la majorité, c'est-à-dire le parti du cabinet lui-même et une opposition sage et nationale; de telle sorte que, quels que soient un jour les résultats d'une lutte qui maintient la vie politique sans égarer les esprits, le pouvoir ne puisse tomber qu'en des mains raisonnables.

Nous ignorons jusqu'à quel point, pendant la session qui vient de s'ouvrir, la chambre avancera sur ce terrain nouveau. Les partis ne marchent pas toujours à leur destinée par la ligne droite. Dans un moment de transition surtout, rien ne leur est plus naturel que des incertitudes, des anomalies et des écarts éphémères.

Mais à ces déviations près, dont, il est vrai, la nature et la durée peuvent varier, la direction de l'avenir ne nous paraît pas douteuse et sera peut-être d'autant plus définitive qu'on s'y sera engagé avec moins de précipitation.

Digitized by Google

DE

L'INDUSTRIE COTONNIÈRE.

Depuis le commencement de l'année le travail s'est ralenti dans les manufactures de coton ; les salaires ont été réduits ; les magasins se sont encombrés. Les fabricants comme leurs ouvriers ont eu à souffrir d'un malaise qui n'est pas arrivé à son terme. Dans cette situation c'est au gouvernement que les uns et les autres s'adressent, c'est contre la législation douanière qu'ils réclament ; au gouvernement ils demandent d'apporter un remède au mal, et ce remède ils le voient dans une modification du tarif.

Quelles que soient les causes du malaise d'une industrie, elle a certainement droit à exciter la plus vive sollicitude du pouvoir ; partout où il y a crise, il doit rechercher avec sympathie les moyens

Digitized by Google

d'adoucir les souffrances, et d'en empêcher le retour. Mais si des circonstances particulières peuvent justifier l'adoption de mesures transitoires, exceptionnelles en faveur d'une industrie, il ne faut pas oublier qu'au-dessus de l'intérêt de quelques-uns il y a l'intérêt de tous; que c'est cet intérêt général qu'il faut consulter quand il s'agit de toucher au tarif des douanes. En pareille matière tout est grave, parce que chaque disposition d'un tarif est une partie d'un code qui n'est équitable et juste, que s'il y a harmonie entre les divers éléments qui le composent.

Avant de discuter le mérite des remèdes proposés, il faut rechercher attentivement les causes réelles du mal, tâcher de savoir si elles sont locales ou générales; si elles dérivent du tarif des douanes ou si elles en sont indépendantes, il faut s'assurer de l'influence que ces modifications douanières auraient sur l'avenir de l'industrie; ne pas oublier que ce serait au nom de l'industrie manufacturière la plus protégée que l'on demanderait de nouvelles augmentations de droits, peut-être même la prohibition; songer enfin que tout changement du tarif en ce sens, devrait probablement être accompagné de mesures empreintes d'une odieuse fiscalité, et sans lesquelles cependant le régime restrictif dont on réclame l'adoption ne ferait que donner un nouvel et plus fort aliment à la fraude. La question, on le voit, ne manque ni d'étendue ni de difficultés.

Les crises, on l'a dit bien des fois et l'expérience s'est chargée de le confirmer, sont de l'essence même de l'industrie. Il est dans la nature du fabricant d'activer sans cesse sa production. Si tout ce qu'il a produit pendant une année s'écoule rapidement, se place avec avantage, l'année suivante l'espoir d'un gain plus grand l'excite à étendre sa fabrication, lui fait agrandir ses établissements ou l'engage à en élever de nouveaux. C'est ainsi que l'industrie arrive toujours à prendre l'avance sur les besoins, à produire au-delà de la consommation, et alors un temps d'arrêt devient inévi-

Digitized by Google

table pour rétablir l'équilibre. Pendant cette halte pénible la consommation continue, tandis que la production est en partie arrêtée. Le trop plein diminue, et finit par disparaître. De là résulte cette vérité, qui n'est paradoxale qu'en apparence, à savoir que l'industrie n'est jamais plus près d'une crise que quand la production déploie toute sa puissance, et qu'au delà d'une crise profonde, on peut toujours prévoir une grande activité d'affaires, alors que les causes du mal ne sont pas permanentes de leur nature.

C'est là ce qui explique la périodicité des crises, ce qui fait qu'on les voit éclater si fréquemment dans tous les pays manufacturiers, et particulièrement là où la production a pris les plus grands développements.

La faculté de production indéfinie et continue que possède la mécanique, est la première cause de ces intermittences du travail. Il dépend de la volonté du fabricant d'augmenter de moitié, de doubler dans certains moments la force de production de ses mécaniques, tandis que l'ouvrier ne dispose que d'une somme de travail déterminée, et ne peut l'étendre que dans une faible proportion. Des métiers et des machines peuvent marcher jour et nuit sans le moindre inconvénient; l'ouvrier, lui, a besoin de repos; c'est dans le sommeil d'aujourd'hui qu'il doit puiser des forces pour le travail de demain. De là pour l'ouvrier la nécessité d'une régularité de travail qui se rencontre de moins en moins dans les manufactures; et comme c'est le travail mécanique qui domine la production manufacturière, le fabricant, dans les moments de p esse, n'hésite plus à faire redoubler l'activité de ses ateliers, au risque de devoir laisser plus tard, pendant un temps plus ou moins long, ses ouvriers sans travail.

Les changements qui surviennent dans la consommation, exercent parfois une grande influence sur les crises industrielles. Les annales de l'industrie sont remplies d'exemples de fabrications im-

Digitized by Google

portantes qui ont successivement décliné, et dont il reste à peine le souvenir, parce que la mode les a abandonnées. Qu'est devenue, dans l'industrie cotonnière, la fabrication immense autrefois des châlis et des guingans? Quel est actuellement le débit du nankin, naguère d'un usage si général? La fabrication des dentelles, maintenant si florissante, n'a-t-elle pas eu depuis vingt ans à passer deux ou trois fois alternativement d'une bonne à une mauvaise période, et cela uniquement suivant les variations si diverses de la mode? Sous ce rapport les tarifs des douanes sont impuissants; c'est au fabricant à suivre les fluctuations du goût et les caprices de la consommation; ils lui imposent sans doute des sacrifices, mais s'y soumettre est une nécessité à laquelle nul ne peut se soustraire. Dans ce cas, il doit choisir entre un sacrifice qui a à côté de lui sa compensation, ou la réduction, peut-être même la perte de son industrie.

Les influences que nous venons de signaler, véritables causes générales des crises industrielles, se retrouvent dans le malaise dont souffre en ce moment la fabrique de Gand. Son état de gêne ne provient pas, quoique fort à tort on l'affirme, de l'insuffisance du tarif des douanes; il est la conséquence des lois générales qui régissent l'industrie, lois dont on peut observer pareillement les effets en France et en Angleterre.

La généralité de la crise est le point qui semble dominer de plus haut l'examen de cette question. Il est indubitable que si les faits démontrent qu'en France, en Angleterre, dans tous les pays enfin où l'industrie cotonnière a quelque importance, le malaise existe comme en Belgique, et par les mêmes causes, le tarif des douanes doit être mis tout à fait hors du débat. Il ne reste plus qu'à examiner ces causes, qu'à se demander si elles sont de nature à faire concevoir des inquiétudes sérieuses sur l'avenir de l'industrie, ou s'il sera facile de les surmonter. Est-ce d'un mal organique que serait atteinte l'industrie cotonnière, ou souffrirait-elle seulement d'un malaise passager?

Digitized by Google

Or, en examinant avec soin et impartialité tous les faits qui ont pu être recueillis depuis six mois, il semble vraiment impossible de contester la généralité de la crise. Tous les faits sont d'accord à cet égard; tout ce que l'on apprend confirme qu'il y a gêne dans tous les centres manufacturiers presqu'au même degré qu'en Belgique, et l'on semble assez d'accord pour reconnaître que ce mal provient d'une part du renchérissement de la matière première, et par là, il a vivement atteint les fabricants; en second lieu, d'une certaine diminution dans la consommation, ce dont les ouvriers se sont particulièrement ressentis.

Pour juger de la situation d'une industrie, il y a un moyen assez exact d'appréciation ; c'est la comparaison de sa consommation en matières premières. Pour aucune industrie, les relevés de cette consommation ne sont mieux et plus régulièrement établis que pour l'industrie cotonnière. Dans tous les ports de commerce, à Liverpool, au Havre, à Marseille, à Trieste, comme aussi à Anvers, Amsterdam, Rotterdam, Brême et Hambourg, partout le mouvement des cotons est suivi attentivement, et ses fluctuations soigneusement constatées. Voici donc, d'après les relevés les plus récents, la situation de cet article dans les différents pays de l'Europe, pendant les neuf premiers mois de cette année, comparés aux neuf premiers mois de 1838.

IMPORTATIONS.	9 premiers mois de 1838.	9 premiers mois de 1839.
Angleterre. . . .	1,315,511 balles.	981,000 balles.
France	341,772 »	275,696 »
Trieste	63,100 »	73,000 »
Belgique	40,500 »	16,500 »
Allemagne. . . .	37,844 »	28,000 »
Hollande	28,900 »	14,300 »
Total . . .	1,827,627 balles.	1,388,496 balles.

Digitized by Google

CONSOMMATION.	Au 1er octobre 1838.	Au 1er octobre 1839.
Angleterre. . . .	916,051 balles.	753,790 balles.
France	271,623 »	213,166 »
Trieste	51,139 »	52,300 »
Belgique	32,622 »	17,567 »
Allemagne. . . .	47,769 »	29,986 »
Hollande	33,435 »	18,662 »
Total . . .	1,352,639 balles.	1,085,471 balles.

La diminution est donc considérable sur les importations; elle est en totalité, pour ces divers ports, de 439,131 balles, ou de près du quart; sur la consommation elle est de 267,168 balles, ou de près du cinquième. La diminution est générale, car Trieste seul fait exception, mais cette exception même est facile à expliquer. Trieste est exclusivement alimenté par les cotons d'Égypte; il est probable que les besoins qui naissent pour le pacha de la lutte contre le sultan, l'auront obligé à faire forcer ses ventes à Trieste. Partout ailleurs, la diminution révèle la gravité de la crise; elle est de 162,000 balles en Angleterre, ou d'une quantité égale à ce que la Belgique consomme en quatre ans; elle est de 58 mille balles en France, ou presque du double de la consommation annuelle de la Belgique. Dans les ports allemands elle a été de 18 mille balles, et pour la Hollande, qui alimente aussi une partie des fabriques de l'Allemagne, la diminution est, comme en Belgique, de 15 mille balles, ou d'environ moitié.

Toutefois, et proportionnellement à l'importance ordinaire de la consommation de ces divers États, c'est en Belgique que la diminution paraît le plus considérable. Ce fait n'a pas lieu de surprendre. Il faut se rappeler qu'aucun pays n'a eu, comme la Belgique, à traverser cette année une terrible crise politique; aucun pays n'a vu

Digitized by Google

son existence nationale mise en question, ne s'est vu à la veille d'entrer dans un système de résistance aux décisions de l'Europe, système dont il était presque impossible de prévoir une issue favorable pour la situation matérielle du pays. Qu'on se reporte aux premiers mois de l'année, qu'on réfléchisse à la situation de la Belgique avant la signature du traité : tout était suspendu. Marchands, négociants, refusaient à l'envi de donner leurs ordres habituels de fabrication. Chacun se restreignait dans ses dépenses. Nul ne savait ce qu'il avait à attendre de l'avenir, quelles charges les événements pourraient encore faire peser sur le pays, à quels sacrifices il faudrait se soumettre. Les inquiétudes politiques ont été si vives, si prolongées, que seules elles suffisaient pour faire éclater une crise industrielle. Que devait-il donc arriver alors qu'il venait s'y joindre un renchérissement énorme de la matière première, et que la réduction de la consommation des tissus de coton imprimés faisait de nouveaux et rapides progrès?

Le renchérissement de la matière première a été la suite de la malencontreuse tentative de monopolisation faite par la Banque des États-Unis. La Banque pensait que les consommateurs d'Europe payaient le coton à des prix qui n'étaient pas en rapport avec les frais de culture, et qui ne laissaient pas assez de bénéfices aux planteurs, partant à l'Union américaine. Elle voulait trouver, dans une augmentation du prix du principal article d'exportation des États-Unis, un moyen d'accélérer, de faciliter la liquidation des dettes contractées par l'Union envers l'Europe. Nous n'avons pas à juger cette pensée, qui était assurément d'une grande portée; nous n'examinerons pas si effectivement les planteurs de coton auraient besoin, pour se soutenir, pour prospérer, des prix de 1835 et 1836; ce qu'il y a de certain, c'est que jamais tentative de renchérissement forcé n'a été faite d'une manière plus intempestive; car elle est venue précisément au moment où la fabrication devait lutter contre la réduction de la consommation.

Digitized by Google

Les pertes qui sont résultées pour les fabricants de ce renchérissement, ont dû être énormes, parce qu'il a été impossible d'arrêter la baisse qui se manifestait en même temps sur les produits fabriqués. Pour faire apprécier l'étendue de ces pertes, il suffira de dire que le prix des calicots 75 portées (3,000 fils), 1re qualité, sorte la plus courante en Alsace, qui était cotée de 65 à 71 centimes l'aune de France aux bourses de Mulhouse du mois de février, était graduellement descendu, en juin, à 60, 62 centimes, ou de 10 à 12 %, sans aucune variation dans le cours des cotons retenus par les ordres des monopoliseurs. Pour échapper aux pertes énormes que cette baisse occasionnait, la fabrication de l'Alsace s'est restreinte; de nombreux établissements ont été fermés, d'autres ont été ébranlés jusque dans leurs fondements; les ouvriers ont dû aller travailler au chemin de fer de Strasbourg à Bâle, heureux de l'empressement que les concessionnaires de cette entreprise, MM. N. Kœchlin et frères, ont mis à leur assurer du pain en échange d'un travail pénible auquel ils n'étaient pas accoutumés.

La diminution de la consommation de la matière première ne laisse pas de doute sur l'existence de la crise en France. D'autres faits viennent se placer à côté de ceux que nous venons de rappeler, et qui concernent l'Alsace. A Rouen, il y a un mois ou deux, le conseil municipal a voté cinq centimes additionnels aux contributions directes, pour former un fonds de secours pour les malheureux, et voici ce que porte le bulletin de la halle aux cotons de cette ville, sous la date du 23 novembre; ce bulletin résume toute une situation :

« Les calicots blancs et les articles teints obtiennent des » débouchés médiocres malgré leurs bas prix. Les calicots écrus » s'écoulent assez difficilement. Cependant, à aucune époque ils » n'ont été aussi bon marché. Les fabricants y perdent, et l'on ne » sait quand arrivera le moment où ils pourront y gagner. Les af- » faires sont aussi très-difficiles en cotons filés. Cette branche souffre

Digitized by Google

» encore plus que toutes les autres. Il est fort peu de filateurs qui » réalisent le prix de revient pour leurs produits [1]. »

A Paris, des mécaniciens qui travaillent particulièrement pour les filatures, ont été obligés de renvoyer la moitié de leurs ouvriers. Ce n'est certes pas là l'indice d'une situation florissante, et nous ne pensons pas que l'on puisse citer rien de plus en Belgique.

A l'égard de l'industrie anglaise, les journaux n'ont cessé de rapporter les faits les plus remarquables touchant l'étendue et la gravité de la crise. A Manchester, à Nottingham, à Stockport, partout les fabricants ont dû réduire considérablement la durée de la journée de travail, lorsqu'ils n'étaient pas contraints de le suspendre entièrement. A Manchester, il a été assuré que, pendant plusieurs marchés, le prix du *twist* (coton filé pour le tissage) a été au-dessous des prix auxquels on tenait le coton en laine. On cite un autre fait remarquable. On connaît l'organisation des chartistes. Les chefs de ce parti avaient conçu l'idée de frapper d'une espèce d'interdit d'un mois les fabriques qu'ils représentent, sans exception, comme exploitant l'ouvrier au profit du maître; on voulait que, pendant ce mois, qui eût pris le nom de mois sacré, le travail fût suspendu dans toute la Grande-Bretagne, que les ouvriers abandonnassent les ateliers pour s'occuper exclusivement de la discussion de leurs droits et des moyens de les faire reconnaître. Dans la pensée des chefs chartistes, pensée nettement exposée par eux, la mesure devait avoir aussi pour but de placer les fabricants dans l'embarras. Or, il se trouve que les premiers ont renoncé à leur projet, parce qu'il a été reconnu que dans la situation de l'industrie (cela se passait au mois de mai dernier), les fabricants ne demandaient pas mieux que de voir leurs ouvriers quitter le travail et se retirer volontairement pendant un mois.

[1] *Journal du Commerce* de Paris, du 25 novembre.

Digitized by Google

Les faits que nous venons de signaler doivent donner profondément à réfléchir sur la vertu qu'on attribue à la possession exclusive du marché intérieur. L'Angleterre ne consomme qu'une très-faible quantité de fabricats de coton étranger ; la fraude en introduit en France peut-être pour dix à quinze millions ; dans ces deux pays l'industrie peut donc se dire qu'elle possède à peu près exclusivement le marché national ; elle possède en outre de très-importants débouchés au dehors, et néanmoins des crises y éclatent ; les fabricants y sont exposés aux catastrophes commerciales ; les ouvriers s'y voient sans travail aussi souvent au moins qu'en Belgique. Sous ce rapport donc le régime restrictif établi pour les protéger est complétement inefficace.

L'industrie cotonnière éprouve dans sa partie la plus intéressante, l'impression, l'effet d'une déviation sensible de la consommation, et sur ce point aussi les faits sont nombreux, chacun est en outre placé à même d'en vérifier l'exactitude.

En Belgique, par exemple, on remarque une diminution énorme dans la consommation des tissus imprimés pour mantelets. Autrefois, presque toutes les femmes portaient de ces mantelets ; on les voyait, non pas seulement aux paysannes et aux servantes, mais nombre de bourgeoises s'en servaient pour leurs courses du matin et des marchés. Ces mantelets employaient beaucoup d'étoffe et s'usaient vite ; c'était donc un objet très-important de consommation. Maintenant l'emploi du coton pour cet usage est devenu une exception de plus en plus rare. Les tissus de laine le remplacent très-généralement.

Depuis dix ans la même réduction a eu lieu dans la fabrication et la vente des mouchoirs imprimés ; la diminution de la consommation de cet article est considérable et devient chaque année plus sensible. Plusieurs fabricants de Bruxelles, qui s'adonnaient spécialement à ce genre de travail, l'ont forcément abandonné. Ce n'est pas seulement en Belgique que cette décroissance est signa-

Digitized by Google

lée. En France, le même fait s'est reproduit, et il y a peu de mois que dans une statistique de l'industrie cotonnière en Alsace, on lisait : « La fabrication des mouchoirs imprimés a sensiblement » diminué ; elle a été à peu près insignifiante en 1838, comparati- » vement à ce qu'elle était en 1827 [1]. »

L'on sait également qu'il y a une réduction notable dans la consommation des tissus imprimés pour robes de femmes.

La part que les tissus de laine, et notamment la mousseline-laine, prennent dans l'habillement des femmes est déjà énorme et tend constamment à s'agrandir. A cet égard, une espèce de révolution s'effectue, et il importe de ne pas s'étourdir sur ses conséquences, de ne pas s'en dissimuler la portée. Il semble qu'à Gand on témoigne beaucoup d'incrédulité sur ce point; on cherche bien loin, dans les dispositions du tarif, dans une prétendue insuffisance de la douane, dans une extension de la fraude, les causes principales d'un ralentissement d'affaires en impression qui tient en grande partie à la concurrence d'un produit nouveau. Rien n'annonce qu'on se prépare à une transformation partielle d'industrie, qui bientôt, peut-être, sera d'une absolue nécessité. C'est un tort, un très-grand tort. Il n'est pas possible à l'industrie de se roidir contre ces révolutions de la mode et du goût ; c'est vainement qu'elle l'essayerait : la mode est un pouvoir dont l'autorité n'est pas encore ébranlée.

Sans cesser d'être la métropole de la fabrication des tissus de coton, Manchester a reconnu qu'il y avait urgence de varier, de multiplier ses produits, et les fabriques de cette ville produisent déjà des masses considérables de tissus où le coton n'est plus seul, mais où il se mélange avec le lin, la soie et surtout la laine; on y fait aussi en quantité des tissus de pure laine, articles dont, il y a dix ou quinze ans, on n'eût pas cru la fabrication possible à Man-

[1] *Industriel Alsacien.*

Digitized by Google

chester. En France, la fabrique cotonnière cherche aussi à profiter de ces fluctuations du goût en les suivant. Il serait sans doute beaucoup plus agréable pour un industriel de n'avoir rien à changer dans sa fabrication, et une fois ses ateliers ouverts, de produire indéfiniment le même article. La concurrence est trop active pour que cette quiétude soit désormais le lot de l'industriel; il est destiné à soutenir une lutte continuelle : lutte contre ses rivaux de l'intérieur; lutte contre la concurrence étrangère; lutte enfin contre les caprices de la consommation. A Mulhouse, on n'a pas tardé à comprendre l'avenir qui s'ouvrait devant les mousselines-laines, et certains industriels se sont immédiatement appliqués à leur fabrication. En 1838, et quoique à leur début, les mousselines-laines occupaient beaucoup de bras et de métiers. Suivant la statistique dont nous avons parlé plus haut, on aurait imprimé l'année dernière, dans le département du Haut-Rhin, vingt-cinq mille pièces de mousseline-laine, et ces pièces, mesurant chacune trente-six aunes de France, représentent quarante-huit mille pièces de Brabant. En outre il faut savoir que Mulhouse expédie pour Paris une partie de ses tissus à impression, d'importantes imprimeries sur laine existant à Paris ou aux environs; on peut penser dès lors que ce qui a été imprimé dans le Haut-Rhin ne dépasse pas le tiers de la production totale, qui aurait été ainsi de cent vingt à cent cinquante mille pièces de Brabant. En même temps qu'ils luttent avec Rheims pour la fabrication des mousselines-laines, les industriels de Mulhouse s'efforcent aussi de suivre les traces de leurs émules de Lyon; ils tâchent de s'adonner à la production des tissus mélangés, et en 1838 ils ont livré à la consommation trois mille cinq cents pièces de France (6,500 à 7,000 de Brabant) de tissus ouvragés de coton, laine, soie et lin, produit de cent dix métiers à la Jacquard.

Ces exemples ne doivent pas être perdus pour nos industriels. Il n'y a à Gand ni moins de facilités, ni moins d'aptitude qu'à

Digitized by Google

Mulhouse et à Manchester. Ce que les ouvriers français ou les ouvriers anglais peuvent faire, les ouvriers belges le feront. L'Alsace et le Lancashire ne sont pas mieux placés que la Flandre pour faire passer une partie de leur industrie du coton à la laine. Lorsqu'il y a près d'un siècle les tissus de coton imprimés parurent dans la consommation, des centaines de brochures furent publiées en France contre cette invention, qualifiée de funeste et de fatale par les marchands de toiles blanches et de tissus de couleur qui craignaient la concurrence du nouveau produit. Aujourd'hui, l'expérience a appris qu'il ne sert de rien de se récrier contre les innovations de ce genre, et que le plus sage est de tâcher de profiter des avantages qu'elles apportent.

Nous avons appris qu'on songe déjà à Verviers à l'introduction de la fabrication des mousselines-laines. Nous avons vu le produit d'essais faits dans la fabrique de laines peignées de MM. Pastor et compagnie, et rien de plus beau, de mieux travaillé ne sort des ateliers français. Il paraît démontré que cette fabrication peut s'introduire avec d'autant plus de facilités en Belgique, que les laines des Ardennes semblent particulièrement propres à ces tissus. Et d'ailleurs, s'il était besoin de laines étrangères, leur entrée n'est-elle pas complétement libre en Belgique? Quelle concurrence pouvons-nous donc craindre? Verviers ne voulût-elle pas introduire cette fabrication, ce ne serait pas une raison pour que Gand la dédaignât. On vient de voir quelle importance elle a déjà acquise à Mulhouse; nous n'avons pas appris qu'on ait attendu pour s'en occuper qu'on sût ce qu'en pensaient Sedan, Elbeuf ou Louviers; et ce qui se passe en France prouve que la transformation des établissements destinés au coton et leur application à la laine, n'offre pas de très-grandes difficultés.

Que nos industriels cotonniers y songent, il leur faut s'occuper un peu plus du présent, beaucoup de l'avenir et bien moins du passé.

Digitized by Google

Les fabricants et ceux qui se posent les défenseurs de leurs intérêts déplorent sans relâche la perte des colonies hollandaises ; mais ces regrets sont puisés dans une très-fausse appréciation de l'importance de ce débouché. On a été jusqu'à dire qu'en 1829 Java consommait annuellement de 40 à 50 millions de francs de tissus de coton, dont le quart aurait été fourni par les fabriques belges. Cette assertion est empreinte d'une exagération dont on a peine à se rendre compte, et l'on comprend qu'admise de bonne foi, elle puisse inspirer quelques regrets qu'affaiblira sans doute le redressement de l'erreur sur laquelle ils reposent.

Des rapports sur le commerce des Indes néerlandaises ont été publiés à différentes reprises. Un, entre autres, l'a été par M. Kruseman, directeur de l'administration des domaines, et, en sa qualité de fonctionnaire supérieur, il a dû avoir à sa disposition les documents officiels propres à donner toute confiance à ses renseignements.

Suivant le rapport de M. Kruseman sur le mouvement de 1827, l'importation totale à Java, Madura, etc., en produits de toute nature, a été, dans cette année 1827, de 13,143,988 florins, un peu plus de moitié de ce que l'on accuse pour l'importation des seuls tissus de coton de 1829.

Dans ce montant de 13 millions, l'importation des Pays-Bas ne s'élevait qu'à 3,263,677 florins, et se subdivisait :

A. En produits nationaux.
B. En produits d'origine étrangère.

Les premiers ne sont portés qu'à la somme de 1,372,093 florins, et, dans cette valeur, les toiles de toute espèce (celles de lin comme celles de coton) étaient comprises pour 856,087 florins.

Une importation de 16 à 18 cent mille francs au maximum, voilà donc quelle était, en 1827, treize ans après la réunion des deux pays, alors que l'ordre se rétablissait dans les finances coloniales,

Digitized by Google

l'importance de la consommation de Java en produits des manufactures belges.

Les documents manquent pour préciser la progression qui a pu avoir lieu en 1828 et 1829, mais il n'est pas impossible de s'en faire une idée par le rapprochement des exportations de la Grande-Bretagne vers ces parages.

Les tableaux statistiques anglais ne mentionnent pas isolément les résultats du mouvement commercial avec les îles néerlandaises; leurs relevés portent sur Java, Sumatra *et autres îles des mers indiennes;* nous considérerons néanmoins les chiffres indiqués comme exclusivement applicables aux possessions hollandaises; l'exportation des tissus de coton de la Grande-Bretagne y a donc été :

En 1827	de	87,987 liv. sterl.	ou	1,055,844 florins.	
En 1828	de	153,238	»	ou	1,838,856 »
En 1829	de	121,036	»	ou	1,452,432 »
En 1830	de	102,512	»	ou	1,230,144 »

La progression de 1827 à 1830 n'a présenté, on le voit, rien d'extraordinaire; en supposant que l'exportation des tissus de coton nationaux ait marché du même pas, qu'elle ait par conséquent augmenté d'environ un quart, du tiers, ou même de moitié, l'on n'arriverait, pour 1829, qu'à une exportation de Belgique de un million à douze cent mille florins, et à une consommation totale de moins de trois millions de florins, ce qui s'éloigne grandement de ces évaluations gigantesques d'une consommation de 40 à 50 millions de tissus de coton et de 10 à 12 millions pour la part de la fabrique belge.

Depuis 1830, la situation des colonies néerlandaises s'est considérablement améliorée; néanmoins, en 1838, la plus belle de toutes les années, l'importation des toiles et tissus de coton n'a été que de

Digitized by Google

9,744,268 florins, dont 5,775,221 florins venant de la Néerlande, et 3,969,047 venant de l'étranger. La progression sur 1829 est toutefois assez considérable pour qu'on puisse affirmer que nos expéditions vers ces colonies doivent être en définitive plus considérables aujourd'hui qu'elles ne l'étaient avant la révolution.

Nos relations avec la Hollande et ses colonies tendent aujourd'hui à s'améliorer, à devenir plus intimes, plus fructueuses pour les deux pays. Depuis la conclusion de la paix, le gouvernement néerlandais a supprimé le droit différentiel de 25 °/₀ établi en 1834 contre les produits belges, et qui obligeait les industriels à se servir, pour leurs expéditions, du patronage onéreux de quelques maisons hollandaises. L'approvisionnement du marché colonial nous est donc devenu plus facile. D'autre part, la *Société de Commerce* des Pays-Bas, qui a fait des traités avec les fabriques qu'on a voulu élever en Hollande depuis la révolution, n'aurait pas, à ce que l'on rapporte, à se féliciter beaucoup de ces contrats; ils approchent de leur terme, et l'on est porté à croire qu'elle ne les renouvellera pas. Ce sera un nouvel avantage pour nos industriels, qui verront ainsi s'étendre le débouché des articles dans la production desquels ils excellent. Sous ce rapport, l'avenir n'est donc pas si sombre qu'on le dit; si, pour les impressions fines, il y a à subir les suites d'un déplacement de consommation, pour le reste l'industrie belge voit s'accroître la somme de ses avantages.

Nous ne pouvons nous empêcher de faire ici une réflexion sur le choix que l'on fait si souvent de l'année 1829 pour toute comparaison de la situation des intérêts matériels avant et depuis la révolution. En prenant ainsi pour terme de comparaison la meilleure année du royaume-uni des Pays-Bas, on oublie complétement les vicissitudes qui frappent l'industrie et le commerce, et qui font succéder régulièrement des années de crise aux périodes de bien-être et de prospérité. L'année 1829 a été très-remarquable par l'activité qu'on déployait de toutes parts, mais c'est sans aucun fon-

Digitized by Google

dement qu'on avance que cet état de choses devait nécessairement se perpétuer.

En 1837 aussi le commerce et l'industrie ont été en Belgique dans une situation brillante. Le cours des actions industrielles et financières avait particulièrement atteint une grande élévation. Si un changement politique était survenu à la fin de cette année, on ne manquerait pas de rejeter sur lui la baisse, le discrédit qui sont venus réagir sur ces valeurs, et qui commençaient à se faire sentir avant la chute de la Banque de Belgique. Cela serait-il juste et fondé? C'est cependant de cette façon qu'on agit pour relever la situation du pays avant la révolution. On parle de 1829 comme si les années précédentes avaient été aussi bonnes pour les affaires; comme si les années suivantes eussent dû nécessairement être à l'abri des crises et des réactions commerciales, et l'on ne dit pas qu'au mois de mai 1830 une députation s'est rendue à La Haye pour obtenir du roi Guillaume des secours pour l'industrie cotonnière en détresse.

La décroissance de l'industrie cotonnière depuis la révolution n'est pas, au reste, un fait sur lequel on soit parfaitement d'accord. Beaucoup de chiffres ont été réunis pour l'établir. On a dressé des statistiques du nombre des établissements existant en 1829 et aujourd'hui; on a supputé combien de broches il y avait dans les filatures à cette époque et maintenant; combien étaient en activité et combien chôment, et ces comparaisons concluent toutes à présenter l'industrie comme étant tombée dans une situation déplorable. Mais il doit être permis de concevoir quelques doutes sur l'exactitude de ce tableau, lorsqu'à côté de ces renseignements d'une vérification si difficile, on voit officiellement constaté :

Que dans les quatre années 1835-1838, il a été consommé en Belgique plus de coton en laine que dans les années 1825-1828;

Qu'il existe à Gand dix-neuf machines à vapeur de plus qu'il n'en existait en 1830 dans toute la province;

Digitized by Google

Que la consommation de la houille dans le chef-lieu de la Flandre orientale a augmenté de plus de moitié, comparativement à la consommation de 1829.

Le fait si remarquable d'une plus grande consommation du coton en laine n'est pas susceptible de contestation. Pour les deux périodes, pour celle qui a précédé comme pour celle qui a suivi la révolution, les chiffres ci-après sont relevés des états officiels des douanes :

Mouvement du commerce du coton en laine dans le royaume des Pays-Bas.

	IMPORTATIONS.	EXPORTATIONS.
1825	4,205,963 kilog.	1,117,987 kilog.
1826	7,102,583 »	918,614 »
1827	7,529,722 »	298,918 »
1828	6,595,883 »	159,029 »
	25,434,151 kilog.	2,494,548 kilog.
A déduire : Exportation. .	2,494,548 »	
Reste pour la consommation	22,939,603 kilog.	
1835	4,802,541 kilog.	18,425 kilog.
1836	6,712,935 »	39,835 »
1837	7,003,968 »	25,833 »
1838	6,965,996 »	29,254 »
	25,485,440 kilog.	113,347 kilog.
A déduire : Exportation. .	113,347 »	
Reste pour la consommation	25,372,093 kilog. ou 2,432,490 kilog. de plus que dans la période 1825-1828.	

Ce sont aussi des documents authentiques qui apprennent qu'en

Digitized by Google

1830 il n'y avait dans la Flandre orientale que 76 machines à vapeur, tandis que d'après l'exposé présenté cette année au conseil de la province par la députation permanente, il y en a actuellement 127, dont 95 à Gand : le chef-lieu en possédant ainsi à lui seul un quart de plus qu'il n'y en avait, il y a dix ans, dans toute la province, et le double probablement de ce qu'il en comptait dans son sein à cette époque.

Il y a plus, beaucoup plus de machines à vapeur à Gand maintenant qu'avant la révolution. Ce renseignement précieux, qui combat avec tant de force les versions mises en circulation touchant la décadence de l'industrie, perdrait néanmoins de son importance, si en même temps on ne pouvait constater que ces machines ne sont pas restées inactives. Une très-intéressante publication a été faite il y a quelques mois par les soins de M. le ministre de l'intérieur : c'est la *Statistique comparée des octrois communaux;* les chiffres, curieux à plus d'un titre, qu'elle contient, ont été fournis par les administrations communales, et voilà comment s'y trouve indiquée la consommation de la houille à Gand, en 1828 et 1829, en 1835 et 1836 :

Consommation comparée de la houille à Gand.

1828	57,577 tonneaux.	1835	96,975 tonneaux.
1829	55,846 »	1836	91,655 »

L'augmentation moyenne est donc de plus des trois cinquièmes en faveur de la période postérieure à la révolution; et sans qu'il faille prétendre que l'industrie cotonnière ait eu dans ces années une activité correspondante, il est néanmoins impossible de nier qu'il ressort de cet accroissement dans la consommation du premier agent industriel, accroissement qui s'est maintenu en 1837 et 1838, la preuve évidente que l'industrie n'a pas à regretter la situation où elle se trouvait avant 1830.

Digitized by Google

On doit être d'autant plus porté à admettre qu'effectivement l'industrie a plutôt gagné que perdu, qu'il est connu que l'importation d'une foule d'articles encore tirés de l'étranger il y a dix ans est à présent devenue impossible, ces articles ayant été remplacés dans la consommation par des produits du pays. La fabrication s'est diversifiée, et à mesure qu'elle s'améliorait, qu'elle se perfectionnait, elle produisait pour une valeur plus considérable avec une quantité égale de matière première.

L'énumération des articles abordés dans ces dernières années par nos industriels, et où ils l'emportent sur leurs concurrents étrangers, serait longue; on peut presque affirmer d'une manière générale que chaque article nouveau fabriqué à Gand a immédiatement repoussé l'article similaire étranger. Quels succès n'ont pas obtenus en ce genre certains fabricants, au premier rang desquels on doit placer MM. de Hemptinne, Desmet frères, F. Lousberg, Scribe fils, etc.! Avec un peu plus de confiance en leurs forces, avec un peu moins de crainte des difficultés de la concurrence au dehors, ces industriels habiles, faisant bien tout ce qu'ils font, mais ne tentant peut-être pas encore assez de faire plus de choses, de varier davantage leur fabrication, montreraient bientôt la puissance des ressources de l'industrie cotonnière belge.

Les progrès de la fabrication nationale sont confirmés par la diminution des importations étrangères. Le dépouillement des états de la Grande-Bretagne et de la France apprend que les exportations de ces deux puissances vers la Belgique ont, en somme, diminué depuis 1833, alors pourtant que le développement de la prospérité du pays et un plus grand bien-être faisaient augmenter l'ensemble de la consommation. Nous parlons à dessein des relevés faits sur les états français et anglais, parce que la fraude serait invoquée contre les chiffres puisés dans les états de la douane belge, tandis qu'il n'y a pas de fraude dans la mention des exportations. On ne fraude pas là où il n'y a pas de droits à payer, encore moins là où,

Digitized by Google

comme en France, il y a une prime de sortie, un drawback à recevoir.

Exportation de fils et tissus de coton de la Grande-Bretagne en Belgique.

(Valeur en livres sterling.)

	FILS SIMPLES ET RETORS.	TISSUS BLANCS OU UNIS.	IMPRIMÉS OU FAÇONNÉS.	TOTAL.
1833	11,829	47,834	80,623	140,286
1834	8,009	58,701	97,220	163,930
1835	7,067	45,754	90,958	142,779
1836	5,357	44,627	97,589	147,573

Les états détaillés publiés s'arrêtent à 1836, et l'on doit le regretter, parce qu'il est certain, tous les renseignements pris auprès du commerce s'accordent sur ce point, qu'en 1837 et 1838 les importations de tissus anglais ont sensiblement diminué, surtout en impressions. Quant aux quatre années 1833-1836, on voit, en les partageant en deux périodes, que dans la première, celle de 1833 et 1834, l'exportation totale a été de 304,216 livres sterling, tandis qu'elle n'a été que de 290,352 livres sterling dans les deux années 1835 et 1836, et cela, qu'on le remarque bien, au milieu d'une consommation croissante en Belgique.

Exportation de tissus de coton de France en Belgique.

	1833.	1834.	1835.	1836.	1837.	1838.
Toiles, percales et calicots blancs ou écrus . . . . kil.	5,307	3,126	2,720	2,007	7,728	6,673
Toiles, percales et calicots teints ou imprimés . . »	147,191	137,657	97,934	104,411	127,478	136,546
Châles et mouchoirs . . . »	40,493	13,125	5,042	10,833	8,882	11,612
Mousselines . . . . . »	8,402	35,807	76,382	59,666	55,702	42,196
Draps et velours . . . . . »	3,182	1,406	1,307	694	532	568
Étoffes croisées, basins, piqués, etc . . . . . »	21,357	22,765	16,910	9,135	12,908	15,294
Kilog.	228,932	213,886	200,299	186,746	213,230	212,889

Digitized by Google

Il y a plusieurs observations à faire sur le mouvement des exportations de France. En premier lieu, on doit remarquer qu'avant 1832 la plus grande partie des tissus imprimés et des mousselines que nous fournit la Suisse venaient par l'Allemagne. Depuis 1833, au contraire, et particulièrement depuis 1834, l'économie de la loi française du 9 février 1832 sur le transit, et les conditions favorables offertes par les entreprises des messageries belges et leurs correspondants, font actuellement diriger ces expéditions par la France; elles sont comprises dans les relevés ci-dessus, et donnent par conséquent beaucoup plus de force et d'exactitude à nos réflexions. En second lieu, on voit que si, comme nous l'avons dit plus haut, il y a diminution ici dans la fabrication des châles et mouchoirs imprimés, cette diminution est bien la suite d'une réduction de la consommation, puisque les exportations de France, s'élevant à 58 mille kilogrammes pour les trois années 1833-1835, n'ont été que de 31 mille kilogrammes pour les années réunies 1836-1838.

D'autre part enfin on peut remarquer la diminution énorme de l'importation des étoffes croisées : elle était, en moyenne, de 21 mille kilog. durant les années 1833-1835, et n'a plus été que de 12 mille kilog. dans les trois années suivantes; et pourtant la consommation de ces articles s'est accrue, mais ce sont très-spécialement ceux vers la production desquels se sont tournés quelques fabricants gantois.

Recherchons maintenant la part que prend en définitive l'industrie étrangère dans la consommation intérieure du pays. Nous venons d'indiquer quelle est l'importance des exportations de tissus de coton de la Grande-Bretagne et de France vers la Belgique. De la Grande-Bretagne, la moyenne annuelle est de 150 mille liv. sterl. ou 3 millions 750 mille francs; de France, les quantités importées en Belgique représentent une valeur de 5 millions, suivant les estimations de la douane française; mais ces estimations, fixées en 1827 à 15 fr. le kilog. pour les tissus écrus ou blancs, à 26 fr.

Digitized by Google

pour les tissus teints ou imprimés, les mouchoirs, etc., et à 40 fr. pour les mousselines, devraient être réduites au moins d'un quart pour arriver à la valeur réelle; nous comprendrons néanmoins ces exportations pour 5 millions. Il faut ajouter ensuite les importations d'Allemagne ou de Suisse par l'Allemagne, et ce sera dépasser certainement la vérité que de porter de ce chef un million; enfin nous compterons qu'un sixième des exportations des tissus d'Angleterre et de Hollande est destiné à être introduit clandestinement en Belgique, et cette exportation étant d'environ 13 millions, c'est encore 2 millions 250 mille francs.

D'après ces données, l'importation totale des tissus de coton serait ainsi en Belgique :

De France, et de Suisse par la France	5 millions,
D'Allemagne, et de Suisse par l'Allemagne	1 million,
D'Angleterre directement	3 millions 750 mille fr.,
D'Angleterre par la Hollande	2 millions 250 mille fr.
Ensemble. . . .	12 millions.

De ces quatre canaux d'importation, un seul, le dernier, peut donner matière à quelque discussion. S'il fallait en croire les réclamations élevées sur l'étendue de la fraude pratiquée par la frontière de Hollande, cette fraude introduirait en Belgique, en six mois, plus de tissus que l'Angleterre n'en exporte en Hollande en un an. Mais l'examen attentif des moyens dont on se sert pour l'infiltration à l'intérieur ne laisse aucun doute sur l'exagération qu'il y a à évaluer cette introduction même à deux millions.

Dans le commerce direct, les importations ont lieu ordinairement par balles de forte dimension, pesant deux, trois, quatre cents kilogrammes et souvent davantage. La fraude ne se fait pas de cette façon. Il faut que les balles destinées à entrer en contrebande soient fractionnées, divisées en petits ballots de 8 à 10 kilog.

Digitized by Google

au plus. L'introduction des marchandises qui formeraient une balle de 3 à 400 kilog. exige alors trente à quarante hommes ou trois à quatre voyages d'une bande de dix ou douze hommes. Trente à quarante fraudeurs n'introduisent donc ensemble qu'une valeur de 4 à 5 mille francs, car les tissus anglais, surtout ceux pour lesquels on s'expose aux désagréments multipliés et aux chances de perte qui accompagnent la fraude, ne valent pas plus de 12 à 14 francs le kilogramme. Il est devenu de notoriété publique que la fraude ne s'exerce plus que sur les tissus les plus communs, sur ceux qui sont frappés, par les droits existants, d'une quasi prohibition.

Admettant ainsi que chaque expédition réussisse à introduire pour une valeur de 4,500 francs, il faudra supposer, pour arriver aux deux millions deux cent mille francs, qu'il y ait annuellement cinq cents expéditions de ce genre. Il faudra supposer que chaque nuit cinq à six bandes de fraudeurs passeraient sur différents points la frontière hollandaise, et comme toutes les nuits n'y sont pas également propres, il devrait donc y avoir huit à dix bandes de fraudeurs toutes les nuits qu'on pourrait appeler nuits de fraude. Or, c'est ce qui n'a pas lieu, c'est ce qui est impossible.

La fraude est infiniment plus difficile qu'on ne le suppose. Elle est beaucoup moindre même que ne porterait à le croire la hauteur des droits qui pèsent sur la généralité des articles importés. L'administration a d'ailleurs par devers elle des moyens connus d'apprécier l'étendue de la fraude. Des hommes réunis en bandes ne passent pas une frontière, ne traversent pas une double ligne de douane, ne font pas une ou deux lieues de chemin sans que l'on découvre quelques traces de leur passage. Si les agents de la douane n'ont pas été assez heureux pour arrêter les fraudeurs, il est rare, très-rare, qu'ils ne s'aperçoivent pas le lendemain ou n'apprennent pas qu'il y a eu une introduction clandestine. Par ce moyen on apprécie avec assez d'exactitude la puissance de la fraude,

Digitized by Google

et nous croyons que ces investigations s'accordent unanimement pour rectifier les exagérations auxquelles on s'abandonne quand il s'agit de l'introduction par la frontière de Hollande.

Ce qui en outre prouve mieux que toute autre chose l'activité de la douane, c'est l'élévation de la prime de fraude. On parle parfois de la fraude comme si elle se faisait ouvertement, presque gratis, moyennant une simple commission de 3 à 4 ou 5 p. c.; comme si elle rendait complétement illusoires les droits établis par le tarif. La prime de fraude, il est bon qu'on le sache, n'est que d'un cinquième au-dessous du taux des droits, et tend à monter plutôt qu'à décroître. Basée sur certains articles à la valeur, elle est d'après les renseignements les plus dignes de foi, au minimum de 12 p. c. et s'élève jusqu'à 16 et 18 p. c. Cette prime est déjà une protection fort efficace; elle excède la protection accordée par le tarif à la plupart, sinon même à toutes les autres industries manufacturières du pays.

Il ne faut pas oublier, en outre, que les négociants qui ont recours à ce moyen doivent acquitter les frais du transport jusqu'à Rotterdam, supporter les retards, s'exposer aux chances de désassortiments résultant de saisies partielles, inconvénient très-dommageable sur les impressions; et qu'ils courent le risque d'une perte totale, attendu qu'ils sont à l'entière discrétion du fraudeur, puisqu'au cas de saisie ils sont sans recours judiciaire contre lui.

L'effet de ces chances et de ces frais est tel, qu'on assure qu'il est des articles qui, introduits en fraude, sont chargés cependant de 30 à 35 p. c. de frais avant de parvenir de Manchester à Bruxelles. Ce sont les articles tout à fait communs, sur lesquels les droits établis au poids sont réellement énormes. Il est à remarquer que c'est principalement sur ces articles, à l'égard desquels l'industrie se croit suffisamment protégée, que la fraude doit se porter.

L'évaluation de l'introduction clandestine par la frontière de Hollande à plus de deux millions, est donc évidemment exagérée.

Digitized by Google

Toutefois, nous la maintenons pour ne donner prise à aucune rectification ou dénégation.

Tout étant ainsi calculé de la manière la plus large, on voit que l'importation des tissus de coton en Belgique ne peut, en aucun cas, être supposée s'élever au-dessus de 12 millions. Pour avoir la balance de la consommation des produits étrangers, il faut à présent déduire le montant des exportations de produits indigènes. Nous allons présenter le tableau de ces exportations de 1833 à 1838 :

Exportation de fils et tissus de coton de Belgique.

(Valeur en francs.)

	FILS DE TOUTE SORTE.	TISSUS ÉCRUS OU BLANCS.	TISSUS TEINTS OU IMPRIMÉS.	TOTAL.
1833	393.790	4.889.064	5.135,507	10.418,361
1834	446.901	5,017,224	2,768,168	8,232.293
1835	617,493	3,090.648	3,154,320	6,862.461
1836	559,899	1,303,688	4.099,537	5,963,124
1837	333.313	1.510.216	4,005,573	5.849.102
1838	292,990	1,137,808	3,810,807	5,241.605

De 1833 à 1838, l'exportation des produits des manufactures indigènes a toujours été en déclinant, et pourtant on aurait tort d'inférer de cette diminution la décadence de l'industrie. La hauteur des exportations de 1833, 1834 et 1835 est le résultat des sacrifices faits à cette époque par le gouvernement, de la garantie donnée par lui aux exportations qui se faisaient par les soins de la société fondée à Gand pour faciliter l'exportation des produits de l'industrie cotonnière. Cette augmentation n'était pas l'effet du mouvement régulier du commerce; c'était quelque chose de forcé, d'anormal, qui devait venir à cesser avec les sacrifices qui y donnaient naissance. On conçoit que dans un moment critique l'Etat consente, pour une fois, à faire quelques pertes; mais personne ne peut

Digitized by Google

espérer que de telles mesures soient converties en système permanent.

D'un autre côté, cette diminution d'exportations confirme l'observation que nous avons faite touchant les progrès de la fabrique indigène sur le marché intérieur. En 1836, 1837 et 1838, la fabrique nationale a mis en œuvre près de 20 millions de kilogrammes de coton en laine, tandis que dans les trois années 1833-1835, elle n'en avait consommé qu'un peu plus de 15 millions de kilogrammes; elle a donc travaillé davantage, beaucoup plus produit, et cet excédant a été versé tout entier dans la consommation intérieure. Or, puisqu'en 1836-1838 elle n'a exporté que pour 17 millions de ses produits, tandis que l'exportation avait été de plus de 25 millions durant le cours des trois années 1833-1835, il s'ensuit qu'elle a placé en plus à l'intérieur ce qu'elle a exporté en moins.

Toujours est-il qu'en définitive il faut défalquer les 6 millions, moyenne de l'exportation des dernières années, du montant total de l'importation des produits étrangers. Reste dès lors 6 millions pour la balance nette, réelle, des produits étrangers. On peut dire que c'est là une différence insignifiante, surtout si l'on en déduit les articles qui ne se fabriquent pas en Belgique; les mousselines, dont la Suisse a presque le monopole, et les articles de grande nouveauté, dont on ne pourra guère déposséder la France. Or, on ne peut prétendre à tout faire. Si jamais pareille prétention pouvait s'introduire dans un tarif de douanes, il faudrait décréter aussi la rupture de toutes les relations internationales, s'isoler complétement de ses voisins et ne plus rien chercher à vendre aux autres peuples, puisqu'on ne voudrait plus leur rien acheter. Le commerce vit de transactions et d'échanges qui s'équilibrent entre eux. Dans quelques pays on a tenté de faire prévaloir un système exclusif; la force des choses l'a emporté sur la loi; l'équilibre que l'on détruisait d'un côté s'est rétabli de l'autre. Par suite de la prohibition, la France n'a pas acheté de tissus de laine et de coton au dehors; en revanche,

Digitized by Google

l'étranger lui a acheté moins de vins et d'eaux-de-vie. Ce qu'elle a cru gagner en repoussant les produits étrangers, elle l'a perdu en voyant ses propres produits repoussés à leur tour. Maintenant ces vérités commencent à être senties; de toutes parts on relâche les liens dans lesquels on voulait retenir le commerce, et si ce n'étaient les ménagements qu'exige tout changement de système, on peut croire que les prohibitions seraient déjà généralement supprimées.

Nul peuple ne fait tout; nul ne possède la perfection dans tous les genres, ne réunit en lui toutes les spécialités. Les preuves de cette vérité ne manquent pas. La Grande-Bretagne est assurément très-avancée dans la fabrication des tissus de coton, et néanmoins la France y trouve actuellement, pour ses tissus imprimés, un débouché qui n'est pas sans quelque importance. La progression de l'exportation de cet article de France en Angleterre est même assez rapide pour qu'il soit intéressant d'en reproduire le relevé :

Exportations de toiles, percales et calicots teints ou imprimés, de France en Angleterre.

1851	8,005 kil.	1855	54,208 kil.
1852	15,700 »	1856	74,456 »
1853	16,269 »	1857	71,808 »
1854	34,295 »	1858	103,634 »

Nous ferons remarquer que cette exportation n'a pas lieu, comme on pourrait le croire, à charge de réexpédition; la totalité, ou peu s'en faut, est bien réellement introduite dans la consommation, et déjà les états du commerce anglais de 1856 annoncent pour cette année une mise en consommation d'une valeur de 50,133 liv. sterl. (1,253,000 fr.).

En France il y a prohibition absolue, et malgré tout le zèle déployé par les gardiens des trois lignes de douanes, malgré la faculté de la recherche à l'intérieur, la contrebande introduit dans ce pays pour dix, quinze ou vingt millions de fils et tissus de coton. Le montant de ces introductions ne peut être exactement déterminé;

Digitized by Google

mais il est certain qu'il doit être considérable, car les saisies effectuées annuellement dépassent cent mille francs; en 1838, elles se sont élevées à 140,466 fr., et nous n'avons pas besoin de dire que la fraude n'est possible qu'à la condition d'une assez grande rareté de saisies.

La balance de la consommation des tissus étrangers en Belgique est donc bien faible. Il n'en peut être autrement avec les avantages dont jouit l'industrie du pays, avantages provenant presque autant des facilités de production que l'industrie possède, que de l'élévation du tarif qui atteint à leur entrée les produits étrangers. On jugera du premier de ces avantages par le tableau comparatif suivant des droits qui, en Belgique, en Angleterre et en France, frappent les principales matières employées dans la fabrication des cotons :

Tableau comparatif des droits de douanes sur les matières premières.

		EN BELGIQUE. (Centimes add. comm.)	EN ANGLETERRE. (Moyenne de 1836.)	EN FRANCE. (Moyenne de 1838.)
Coton en laine. . .	100 kilog.	1 92	6 60	21 17
Potasse et Perlasse.	»	1 92	» 58	18 19
Soude	»	1 92	4 97	12 65
Soufre.	»	» 58	1 32	1 18
Cochenille. . . .	»	24 00	157 94	88 08
Indigo.	»	9 60	71 04	79 56
Bois de Campêche.	»	» 48	» 50	2 15
Sumac.	»	» 48	» 13	1 11
Gomme	»	1 44	15 00	11 55
Garance.	»	4 80	5 00	9 50 [1]

Les différences que présente ce tableau méritent d'être méditées. On voit qu'en Belgique le droit sur le coton en laine est au-dessous

[1] Quoique la France produise beaucoup de garance, elle en tire néanmoins du dehors, et en 1838 il en a été consommé 297,000 kilogrammes venant de l'étranger, particulièrement de Turquie et d'Allemagne.

Digitized by Google

du *tiers* de ce qu'il est en Angleterre, et le *onzième* seulement de la moyenne des droits payés en France. Sur l'indigo le droit n'est ici que du septième des droits imposés par nos voisins. Comparativement à la Grande-Bretagne, les droits sont en Belgique du dixième pour la gomme, du sixième sur la cochenille, du tiers sur le soufre, et de moins de moitié sur la soude. Il y a égalité sur la garance et le bois de Campêche, et les industriels anglais n'ont un petit avantage sur les nôtres que quant à la potasse et au sumac, nos droits étant du reste fort modiques. En ce qui concerne les industriels français, nos avantages sont bien autrement considérables, car il n'y a égalité sur aucun article; sur le principal, sur le coton, les droits sont, comme nous venons de le dire, *onze fois* plus élevés qu'en Belgique; sur la plupart des autres, nos industriels n'ont à supporter que le sixième des droits payés en France.

Gand tire encore un autre avantage de sa position. Soit que les matières premières lui arrivent par Anvers ou par Ostende, les frais de transport sont extrêmement bas (60 à 70 centimes par 100 kil.). Ces transports s'effectuent par des voies d'eau presque complétement libres. L'on sait au contraire quelle est l'élévation des péages sur toutes les voies de communication de la Grande-Bretagne. Il y a quelques mois, le prix de transport, par les canaux, était, de Londres (marché des indigos) à Manchester, de 3 sh. 9 d. (4 fr. 68) par quintal de 50 kilog. 3/4; c'est trois ou quatre fois plus qu'on ne paye de Londres à Anvers; les fabricants de Gand peuvent donc recevoir de Londres les indigos qui leur sont nécessaires à moitié moins de frais que les fabricants de Manchester.

Mais c'est en France que ces différences sont sensibles! Elles constituent un désavantage notable pour l'industrie; elles équivalent presque au double des droits. De Marseille et du Hâvre à Mulhouse, le prix du roulage varie de 12 à 15 francs par 100 kilog.; de Bordeaux (et cette ville est le centre du commerce des indigos) le prix de la voiture pour Mulhouse est de 20 à 25 francs.

Digitized by Google

Pour les fabricants suisses, placés plus défavorablement encore, des frais de transport énormes compensent largement l'exemption des droits de douanes.

Ainsi et comparativement à tous les autres pays manufacturiers avec lesquels nous nous trouvons en concurrence, nos industriels jouissent de l'avantage d'une notable économie sur leurs matières premières.

De semblables économies se remarquent également sur la plupart des autres branches de la production. Il est connu qu'en moyenne les salaires sont, à Manchester, de moitié au double plus élevés qu'à Gand, et à Mulhouse la différence en sus est généralement d'un quart. Remarquons, en passant, que cette économie sur la main-d'œuvre s'obtient à Gand sans dommage pour les classes ouvrières; l'ensemble du régime douanier permet à l'ouvrier belge de se procurer tout ce qui est nécessaire à sa subsistance à des prix infiniment plus bas que ceux de l'Angleterre, à des prix plus bas aussi que ceux de l'Alsace. Les ouvriers belges ont eu à souffrir et souffrent encore d'une élévation exorbitante du prix des grains; mais cependant le prix du froment n'a pas dépassé en Belgique 25 à 26 francs l'hectolitre, tandis que dans certaines parties de la France il est monté au-dessus de 30 francs, et qu'en Angleterre il est resté, pendant des mois entiers, à 34 et 36 francs. Or, le prix des grains n'est que le régulateur du prix de tous les autres produits agricoles, de la viande, etc.

Les machines ne sont pas plus chères chez nous qu'en Angleterre. La différence du prix du fer est compensée par la différence de la main-d'œuvre. Comparés aux industriels français, les nôtres font de ce chef une économie moyenne d'un cinquième.

La Grande-Bretagne peut se considérer actuellement comme ayant perdu l'avantage qu'elle retirait du bon marché et de l'abondance des capitaux. La crise au travers de laquelle elle finit de passer aura pour effet permanent d'établir entre ce pays et le conti-

Digitized by Google

nent l'équilibre du prix des capitaux. Habitués maintenant à circuler avec une grande rapidité, ils se porteront désormais là où l'intérêt est le plus élevé, et on ne le verra plus, comme autrefois, à 2 1/2 ou 3 % en Angleterre, tandis qu'il restait à 4 ou 5 % en France, en Belgique ou en Allemagne.

Le seul objet sur lequel à présent l'économie soit en faveur de l'industrie britannique, est la houille; les industriels français payent encore le charbon moitié plus cher que les nôtres.

Laissant de côté, dans ce moment, l'examen de la quotité des droits existants, il ressort des faits que nous venons de rappeler que la fabrique belge possède de grandes facilités pour concourir avec ses rivales. Comment se fait-il qu'elle laisse l'industrie étrangère fournir encore à la consommation intérieure plusieurs articles qu'il lui suffirait d'entreprendre pour s'emparer de l'approvisionnement entier du pays? Par quelle singularité avons-nous si peu d'exportations de ces produits, tandis que certaines autres industries, qui possèdent relativement moins d'avantages, qui ne sont pas mieux placées vis-à-vis de leurs rivales, ont su se créer d'importants débouchés au dehors? Ces questions, tout le monde est porté à se les faire, et il est évident que leur solution est renfermée dans l'organisation intérieure de la fabrique gantoise. Nos industriels se concentrent sur un ou deux marchés; hors de la Hollande et de ses colonies il semble qu'il n'existe plus rien; il semble que nos produits sont partout repoussés.

En Hollande, nous concourons sans désavantage. Nous y rencontrons pourtant les produits anglais; nous luttons contre eux à conditions égales, et néanmoins nous conservons une part assez importante dans l'approvisionnement de ce pays. Comment, dès lors, ce qui est possible en Hollande ne le serait-il pas en Allemagne, en Russie, en Italie, aux États-Unis, au Brésil, au Mexique et dans d'autres pays où nos rivaux possèdent de grands débouchés? Des essais ont été faits, dit-on, et n'ont pas réussi. Tous n'ont pas été

Digitized by Google

aussi infructueux; et si la gêne financière d'un grand industriel n'avait entravé depuis un an la marche de ses établissements, nous croyons que les produits belges se seraient favorablement présentés cette année en grande quantité sur la plupart des marchés allemands.

Si des essais n'ont pas réussi, on peut hardiment affirmer que l'insuccès est en partie provenu de ce qu'avant de les entreprendre on n'aura pas suffisamment consulté les goûts, les habitudes et les besoins des pays avec lesquels on voulait nouer des relations. Aujourd'hui, le gouvernement prépare les voies à de nouvelles tentatives. Partout il établit des agents qui ont pour mission principale d'éclairer l'industrie belge; il s'entoure de tous les renseignements propres à faire connaître l'état des marchés éloignés, à indiquer ce qu'il convient d'y expédier, ce qu'on peut en tirer en retour. D'un autre côté, des sociétés se sont fondées avec le but spécial d'exciter, d'encourager, d'étendre les relations commerciales; elles aussi reçoivent des renseignements qui doivent être utilement consultés. Mais il ne faut pas craindre de s'exposer à quelques sacrifices; il ne faut pas se laisser décourager par le mauvais résultat d'un premier essai, ni surtout se refuser à entreprendre la fabrication d'un article par le seul motif qu'on ne l'aurait jamais fait. Les affaires, on ne saurait trop en être persuadé, ne se traitent plus avec le laisser aller d'autrefois. Elles sont pénibles, difficiles; ce n'est qu'au prix de grands efforts qu'on peut espérer de réussir.

Le point essentiel, c'est que des marchés nous soient ouverts, puisque nous avons la facilité de produire économiquement. Or, des marchés, nous en possédons. La Grande-Bretagne a de vastes et florissantes colonies; mais, pour les tissus de coton comme pour les tissus de lin, ce n'est pas là qu'elle trouve l'écoulement principal des énormes masses de coton manufacturé qu'elle exporte. Voici, en effet, le tableau de ses exportations en 1836 :

Digitized by Google

TABLEAU

DES

EXPORTATIONS DE COTON MANUFACTURÉ DE LA GRANDE-BRETAGNE, EN 1836.

(Valeur en livres sterling.)

PAYS DE DESTINATION.	FILS SIMPLES OU RETORS.	TISSUS BLANCS OU UNIS.	TISSUS TEINTS ET IMPRIMÉS.	BONNETERIE, ETC.	TOTAL.
Russie.	1,257,411	54.511	8,110	6,512	1,326,544
Suède.	68.675	1,753	1,797	1,100	73,325
Norwége.	9.216	7,665	10.666	1.938	29,487
Danemarck.	3,960	1,379	2,727	140	8.206
Prusse.	1.453	»	»	9	1,462
Allemagne.	1,960,049	289,086	688,122	194,857	3.132.114
Hollande.	1,191.229	257.920	316,942	48,101	1,794,192
Belgique.	5.357	44,627	97,589	116,692	264,265
France.	47,123	54,965	52,654	127,668	262,410[1]
Portugal (Açores et Madère).	23,844	265.098	379.037	21,961	689.940
Espagne (Baléares et Canaries).	71	13,167	25,368	6,420	45,026
Italie et îles Italiennes.	524,574	712.219	693,985	47,755	1,978.533
Morée et îles Grecques.	7	2,711	2,394	43	5,155
Turquie.	112,535	716,269	694,681	4,889	1,528,374
Égypte.	20,436	101,701	32,349	139	154.625
Tripoli, Alger, etc. . .	2,110	26.910	22,172	343	51,535
Côte occid. d'Afrique.	565	38,356	171,253	809	210.983
Java, Sumatra, etc. . .	12,560	112.273	51,419	2,412	178,464
Iles Philippines.	»	31,210	12,900	15	44,125
Chine.	212.933	271,401	98,774	286	583.394
A reporter. . .	5,453,710	2,963,221	3,362,939	581,889	12,361,759

[1] L'exportation vers la France comprend l'exportation pour la Suisse, mais il n'est pas douteux qu'une partie de l'exportation en Belgique est introduite en France par la fraude.

Digitized by Google

PAYS DE DESTINATION.	FILS SIMPLES OU RETORS.	TISSUS BLANCS ET UNIS.	TISSUS TEINTS ET IMPRIMÉS.	BONNETERIE, ETC.	TOTAL.
Report. . . .	5,453,710	2,963,221	3,362,939	581,889	12,361,759
Haïti.	»	39,666	107,107	3,694	150,467
Cuba (et autres îles des Indes occidentales) .	21	212,157	365,924	28,095	596.197
États-Unis.	14,753	695,224	1,419,837	361,905	2,491,719
Mexique.	33,633	44,784	69,281	7,963	155,661
Colombie.	»	56,479	62,646	3,146	122,271
Brésil.	816	755,111	944,883	62,795	1,763,605
Rio de la Plata. . . .	350	227,026	208,906	20,588	456,870
Chili.	»	212,797	356,510	25,001	594,338
Pérou.	255	137,090	280,701	20,441	438,487
	5,503,538	5,343,355	7,178,764	1,105,517	19,131,374
Poss. Brit. en Europe.	23,206	347,916	374,985	39,268	785,375
— — en Asie . .	561,878	1,396,296	576,520	47,527	2,582,221
— — en Afrique.	1,212	124,470	139,454	18,404	283,540
— — en Amériq.	30.532	773,312	928,095	117,809	1,849,548
TOTAUX : LIV. STERL.	6,120,366	7,985,349	8,187,818	1,328,525	24,632,058

La première conséquence à inférer de ce tableau, c'est qu'un cinquième seulement de l'exportation de la Grande-Bretagne a lieu vers des marchés privilégiés. Tout le reste, et il s'agit de 19 millions sterling, de près de cinq cents millions de francs, est exporté sur des marchés qui nous sont ouverts, où nos produits sont admis aux conditions qui accueillent les produits de toutes les autres nations, et notamment les produits anglais. Pourquoi donc ne prenons-nous pas part dans ce mouvement énorme, alors qu'il est si bien démontré que nous pouvons produire aussi économiquement que les industriels anglais ?

Digitized by Google

On se plaît, il est vrai, à s'exagérer démesurément les difficultés de la concurrence, et à représenter comme presque impossible pour nous la lutte sur les tissus imprimés, parce que ces articles subissent à un certain degré l'influence de la mode et du goût. Mais d'abord toutes ces exportations ne consistent pas en impressions. Il y a plus d'un quart ou pour 137 millions de fils simples ou retors, et plus d'un autre quart ou pour 133 millions de tissus blancs et unis. Ce ne sont pas là des articles de mode, à l'égard desquels la concurrence offre des obstacles particuliers. Ce sont tous articles de fabrication courante où la matière première joue le plus grand rôle, et nous avons vu que nos industriels l'obtenaient aux conditions les plus favorables. Il y a plus, c'est que le placement de ces produits a lieu particulièrement sur le continent, de sorte que l'on ne peut opposer la difficulté souvent alléguée de l'exiguité des capitaux, de l'impossibilité pour la fabrique de faire des avances de longue durée. Sur les 5 millions et demi sterling de fils de coton exportés en 1836 de la Grande-Bretagne, plus de 5 millions ont été exportés en Allemagne, en Hollande (en partie sans doute aussi pour être introduits en Allemagne), en Russie, en Italie et en Turquie. Or, ce sont là des pays avec lesquels nous avons des relations fréquentes, où la réalisation des ventes n'est ni lente ni bien hasardeuse.

Pour les tissus blancs, que l'on examine la liste des principaux débouchés de la Grande-Bretagne, et l'on reconnaîtra également que les quantités les plus considérables sont dirigées vers des pays en relations suivies avec la Belgique, où nos fabricants de drap, de machines, nos verriers, nos raffineurs, etc., font des expéditions régulières. Ce que font les uns, les autres ne le pourraient-ils faire?

Il y a beaucoup d'exagération dans ce qu'on avance de la difficulté de la lutte sur les imprimés. Assurément il est plus économique de faire cinq cents ou mille pièces d'un dessin, que de n'en faire que

Digitized by Google

deux à trois cents; mais la confection d'un dessin, par rouleau ou autrement, n'est pas une dépense si considérable que le tissu en subisse une augmentation sensible de prix. D'ailleurs, si nos industriels se présentent sur les divers marchés fréquentés par les industriels anglais, il leur sera possible d'étendre de même leur fabrication de manière à réduire, sous ce rapport aussi, les frais à leur dernière limite. Il y aurait contradiction choquante à dire qu'on ne peut lutter parce qu'on ne fabrique pas assez, et à refuser de se livrer aux affaires qui permettraient de fabriquer davantage.

Serait-ce du goût, de la mode que viendraient les obstacles à une concurrence avantageuse? Nous ne le pensons pas; car nous n'avons jamais appris que les Anglais se distinguassent sur ce point de telle façon que la lutte nous fût interdite. Il serait même assez bizarre d'entendre alléguer que la Belgique, à bon droit si fière de son école de peinture, ne pourrait parvenir à former quelques bons dessinateurs d'étoffes. Ne sait-on pas enfin que ce sont souvent les négociants eux-mêmes qui donnent les dessins aux fabricants, qui déterminent la composition et la nature de leurs assortiments? Nous ne voyons pas pour quelles raisons de pareils ordres ne se dirigeraient pas vers Gand aussi bien que vers Manchester.

La France exporte de son côté pour 60 à 80 millions de tissus de coton. Les trois quarts de cette exportation ont lieu vers des pays où la concurrence nous est également permise, et particulièrement, en suivant le rang de l'importance de l'exportation, aux États-Unis, en Espagne, en Sardaigne, en Allemagne, en Turquie, au Mexique, à Cuba et au Brésil. Quoique cette exportation consiste principalement en tissus imprimés, fabrication où la France jouit d'une espèce de supériorité d'exécution, nous n'admettons pas encore qu'il y ait impossibilité absolue pour l'industrie belge d'y prendre part.

Le mouvement de l'exportation de la Grande-Bretagne et de la France donne lieu à une autre observation. Dans ces deux pays,

Digitized by Google

l'industrie cotonnière a pris d'immenses développements depuis dix ans, tandis que l'industrie belge restait presque stationnaire. Il est très-remarquable que ces développements soient uniquement le fait de l'extension des débouchés extérieurs. Dans les années qui ont précédé 1830, l'exportation totale de la Grande-Bretagne en coton manufacturé, flottait entre 17 et 18 millions sterling ; en 1836, cette exportation a été de 24 millions 632 mille livres, c'est-à-dire plus d'un tiers en sus. En France, antérieurement à la révolution de juillet, l'exportation des tissus de coton était de 45 à 50 millions de francs; en 1838, elle a été de 78 millions ou supérieure de moitié. Pour la Grande-Bretagne, l'augmentation a été depuis dix ans de 160 ou 180 millions de francs ; elle a été de 30 millions en France. Il est facile de s'assurer que cette augmentation comporte fort approximativement l'augmentation totale subie par l'industrie de ces pays. Un million en coton manufacturé représente la mise en œuvre de 3,000 à 3,500 balles de matière première ; il en résulterait, que du chef seul de l'exportation, les fabriques de la Grande-Bretagne doivent consommer actuellement 5 à 600 mille balles de coton par an de plus qu'en 1828 et 1829, et que l'accroissement comparé doit être en France d'environ 100 mille balles ; or, les relevés commerciaux constatent précisément un accroissement de consommation de cette importance, et pas davantage.

Voilà par conséquent un développement industriel énorme, dû tout entier à l'exploitation des marchés étrangers, et auquel nos industriels ont négligé de prendre part. Il n'y avait pourtant ni prohibition, ni droits restrictifs, ni priviléges qui dussent les arrêter. Répétons encore une fois que sur les marchés où les industriels français et anglais ont trouvé de si grands débouchés, les produits belges étaient et sont encore admis aux conditions les plus favorables ; il ne pèse sur eux ni surtaxe ni droits différentiels d'aucune espèce.

S'il y a eu, sous ce rapport, beaucoup de temps perdu, rien

Digitized by Google

néanmoins n'est désespéré. Que la fabrique reprenne confiance en ses forces; qu'elle examine attentivement sa position; qu'elle surmonte ses préventions au sujet des difficultés qu'elle rencontrerait au dehors dans une lutte libre contre ses rivaux, lutte dans laquelle d'éclatants succès lui seront assurés lorsqu'elle voudra l'engager avec la conscience de ses moyens, et qui lui offre de bien autres ressources que cette modique part du débouché intérieur qu'elle dispute à l'étranger.

Nous avons prouvé que nos industriels ont la plus large part du marché intérieur, que l'industrie étrangère ne livre à l'intérieur, défalcation faite des exportations de la fabrique nationale, que pour cinq à six millions de produits. Maintenant, serait-il juste, serait-il équitable, serait-il de l'intérêt général du pays de modifier encore le tarif, de recourir à des mesures extrêmes, au concours d'une odieuse fiscalité, pour tâcher de mettre l'industrie indigène en possession exclusive du marché intérieur? A ce point de vue la question prend un caractère de gravité dont on n'a peut-être pas examiné toute la portée. La prétention à la possession exclusive du marché intérieur pour l'industrie cotonnière, suppose le même droit chez les autres industriels, qui très-certainement s'empresseraient de l'invoquer. Mais par une conséquence dont on ne contestera pas la justesse, une telle prétention exposerait le commerce belge à se voir à son tour refoulé, comprimé, renfermé dans ce marché intérieur. La question ainsi posée mérite qu'on y fasse une sérieuse attention. Il faut rechercher alors si l'industrie générale du pays est organisée de façon à se suffire par la consommation intérieure, si elle peut s'en contenter. Dans des pays vastes comme la Grande-Bretagne ou la France, dans lesquels, à côté de provinces particulièrement industrielles et manufacturières, il y a des provinces exclusivement agricoles, on peut courir la chance de se voir renfermé dans son territoire, parce qu'à l'intérieur on pourrait trouver au besoin le moyen d'équilibrer une production considérable. La

Digitized by Google

Belgique est placée dans des conditions toutes différentes, qu'il serait fort dangereux de méconnaître. Ses forces productives sont immenses; elles dépassent de beaucoup la puissance de sa consommation; des débouchés lui sont donc indispensables pour une foule de produits. La Belgique a besoin de conserver les débouchés que l'étranger lui offre pour l'excédant de sa production en lins et en toiles; pour ses bestiaux et ses graines grasses; pour ses houilles, pour les fontes, pour les ouvrages en fer, les clous, les machines, les armes, les draps, les verres, la librairie, les sucres raffinés, etc.

Quand on parle des rapports internationaux de la Belgique, de son marché intérieur, de la situation de l'industrie cotonnière, du dommage que cette industrie peut éventuellement ressentir de l'importation de quelques millions de tissus étrangers, on oublie assez volontiers d'autres intérêts non moins graves, non moins intéressants; on oublie que la Belgique exporte des tissus de lin pour une valeur qui excède le montant réuni de l'importation des tissus de coton, de laine et de soie, et ici nous entendons comprendre les importations directes et indirectes, celles qui passent par la douane comme celles qui ont lieu en fraude. L'importation des tissus de coton n'atteint pas 12 millions, et elle se réduit à six par la défalcation de l'exportation des tissus belges; procédant de la même manière pour les tissus de laine, on voit qu'il reste au plus dans la consommation pour 6 à 8 millions de produits étrangers; ajoutant à cela 10 à 12 millions pour les tissus de soie, on arrive à peine à un montant de 22 à 25 millions, et en 1838 il a été exporté pour 36 millions de tissus de lin, produit d'une industrie qui doit occuper le premier rang dans la sollicitude de la Belgique.

Il y a plus d'un intérêt en présence. Il y a plus d'une industrie. C'est donc l'ensemble qu'il faut considérer; or, nous soutenons que les rapports de cet ensemble avec le dehors ne nous sont pas si défavorables qu'on le dit, et nous aurons prochainement peut-être

Digitized by Google

à traiter cette question avec l'étendue qu'elle comporte. C'est la réciprocité qu'on invoque ; il semble que ce principe soit tout à fait violé à notre égard. Mais de quelle façon en entendrait-on l'application vis-à-vis des pays d'où nous importons des tissus de coton? La France repousse nos tissus par la prohibition; mais la France nous achète des tissus de lin pour une valeur double des tissus de toute espèce, laine, soie ou coton qu'elle nous vend. La France nous prend la moitié environ des produits manufacturés que nous exportons! Mettra-t-on en regard de trois à quatre millions de tissus de coton arrivés de France, les trente millions de tissus de lin exportés vers ce pays?

A l'égard de la Suisse, c'est de notre côté que la réciprocité est faussée. Les tissus de coton que nous tirons des États de la Confédération Helvétique sont loin d'être exemptés de droits, tandis que nos draps, notre librairie, nos armes, y sont admis en entière franchise. Que ferait-on du principe de réciprocité pour les provenances de ce pays?

Reste la Grande-Bretagne. Mais à son égard il faudrait, pour élever les drois sur les tissus de coton, violer d'une autre manière le principe de réciprocité sur lequel on veut s'appuyer, car il n'y a pas prohibition en Angleterre sur les tissus de coton ; les droits y sont de 10 et 20 p. c. à la valeur, et la progression des importations de France prouve que cette faculté d'entrée n'est pas complétement illusoire.

Au lieu donc de s'attacher à obtenir le monopole du marché intérieur dont la possession exclusive n'ajouterait que fort peu de chose à l'activité de la fabrique, et ne s'achèterait qu'au prix d'un système qui pourrait coûter cher à nos autres industries, qu'on étende le cercle de l'exportation. Ce ne sont pas les marchés qui nous manquent, c'est bien plutôt la volonté ferme, la hardiesse de les exploiter. Les capitaux sont-ils trop rares à Gand? Les moyens de la fabrique sont-ils trop restreints pour qu'elle puisse aborder

Digitized by Google

convenablement ces opérations? Qu'on fonde un établissement de crédit dans cette ville ; nous sommes très-disposés à croire que la fabrique en retirerait infiniment plus de profit que de quelque modification que ce soit au tarif.

Des sociétés ont été formées pour développer l'exportation. Depuis leur établissement, les circonstances ne leur ont pas été favorables. A peine constituées, avant d'être en possession de la totalité de leurs capitaux, elles se sont vues frappées par la crise générale qui a éclaté sur le pays. Mais cette crise approche de son terme, ces moyens pourront être repris ou d'autres essayés. Que le gouvernement vienne, s'il le faut, en aide aux premiers essais de ce genre. Qu'il charge de missions spéciales des hommes capables de préciser avec exactitude les ressources des pays sur les marchés desquels nos industriels pourraient se présenter. Mais qu'on écarte du pays le fléau du système prohibitif. L'intérêt général le repousse; quelques intérêts particuliers et momentanés peuvent seuls le désirer.

Qu'on le remarque bien, pour s'élever aujourd'hui contre l'aggravation du tarif en ce qui concerne l'introduction des tissus de coton, il ne faut pas être partisan bien rigoureux ni bien absolu de la liberté du commerce; car enfin l'industrie cotonnière a-t-elle donc à se plaindre du tarif? Cette industrie est-elle délaissée, abandonnée? Est-elle livrée sans défense à la concurrence étrangère? Ce serait presque le sens qu'il faudrait donner aux réclamations qu'on élève, et cependant l'industrie cotonnière est la plus protégée de toutes les industries manufacturières. Il n'en est pas en faveur de qui le tarif ait établi et maintienne des droits plus élevés. La protection moyenne, réelle, ressortant pour l'industrie des diverses dispositions du tarif, dépasse *vingt pour cent*, et notre assertion est le résultat des investigations les plus impartiales. La démonstration de son exactitude est d'ailleurs facile.

L'importation des tissus imprimés d'Angleterre comprenait, il y a six à huit ans, des toiles de 20, 22 et 24 shellings la pièce (32 aunes

Digitized by Google

de Brabant); aujourd'hui, la baisse relative du prix des matières premières et la diminution de la consommation de cet article par les femmes de la classe aisée, ont fait descendre au-dessous de 20 shellings le prix maximum des qualités importées; il est maintenant peu d'importations qui dépassent les qualités de 16 shellings (20 francs) la pièce; nous prendrons néanmoins ce prix comme moyenne. Voici comment on arrive à l'évaluation de la quotité du droit: Chaque pièce pèse en moyenne deux kilogrammes; le droit est de cent florins les 100 kilogrammes. Déduction faite d'une part des 10 °/₀ de remise accordée à l'importation par navires nationaux, et d'autre part avec l'addition des centimes additionnels, le droit revient net à 2 fr. 30 le kilog., soit 4 fr. 60 pour chaque pièce, ce qui représente, sur la moyenne de 20 fr. prise pour base, un droit de 23 °/₀. Ce n'est pas tout. A cette protection résultant du tarif, il faut ajouter 5 °/₀ pour commissions diverses et frais de transport; la charge effective sur les impressions anglaises est par conséquent au-dessus de 25 °/₀.

Les toiles d'Alsace et de Suisse ont une valeur plus considérable à l'aune, mais le poids est approximativement le même; s'il y a une différence, c'est en plus; nous nous en tiendrons toutefois au poids des impressions anglaises. Nous prendrons pour moyenne des prix en fabrique 1 fr. 60 c. l'aune de France; c'est excéder véritablement la réalité; mais n'importe: 1 fr. 60 c. pour moyenne donne une valeur de 34 fr. pour représenter les 19 aunes qui égalent la pièce de Brabant. Pour ces tissus le droit est plus élevé que pour ceux d'Angleterre, attendu que les importations par terre ne jouissent d'aucune déduction. Après l'addition des centimes additionnels, les droits s'élèvent à 2 fr. 50 c. par kilogramme; c'est donc au minimum 5 fr. par pièce ou 15 °/₀ de la valeur en fabrique, à quoi il faut encore ajouter 3 °/₀ pour frais de transport, et nous ne parlons pas de la commission de vente.

Les moyennes ci-dessus sont largement établies; nous ne pensons

Digitized by Google

pas qu'on puisse en contester l'exactitude, si ce n'est en ce que nous aurions affaibli les charges qui pèsent sur les produits étrangers; car il y a des impressions, de Suisse comme d'Angleterre, introduites régulièrement, qui payent 30 et jusqu'à 35 % de droits. Il y a d'autre part quelques articles exceptionnels, comme les mousselines et les jaconats, qui sont peu frappés. Le droit n'est pas pour eux de plus de 6 à 8 %; mais il est à observer que ces objets sont en somme de fort peu d'importance; leur consommation totale en Belgique ne va pas à 300 mille fr., et ce sont ceux qui ont été les premiers repoussés par l'invasion des tissus de laine. Par compensation, il serait aisé de citer des articles sur lesquels le tarif fait peser des droits de 40 à 50 %, et certes c'est un fait assez remarquable que celui d'articles qui, entrés en fraude, ont supporté 35 % de frais divers pour arriver de Manchester à Bruxelles.

Les articles blancs donnent lieu à des observations semblables; tous les tissus forts sont en quelque sorte prohibés de fait par la hauteur des droits, ou du moins éprouvent à leur entrée une surcharge considérable, et l'importation n'est réellement possible à présent que pour les tulles, les mousselines, les jaconats et quelques percales fines. Pour tous les autres articles, l'industrie nationale est à peu près en possession exclusive du marché.

Ce n'est donc pas la protection qui manque à l'industrie cotonnière. Le tarif actuel lui en assure une large et très-efficace. Depuis cinq ans, les circonstances seules ont, de plus, sensiblement augmenté la quotité réelle des droits. La hausse dont on se plaint sur les matières premières n'est qu'une hausse relative aux prix des deux dernières années. En 1835 et 1836, le coton en laine était en effet de 40 à 50 % plus haut qu'aujourd'hui, et les tissus avaient une valeur correspondante. Les droits étant établis au poids, leur quotité effective s'est depuis lors d'autant plus élevée que la valeur des tissus a baissé, et nous ne croyons pas exagérer en disant que la différence est de 4 à 5 %.

Digitized by Google

La loi sur le remboursement du péage de l'Escaut a ordonné la perception spéciale de 3 centimes additionnels aux droits de douanes, de tonnage, transit, etc. Ces centimes additionnels sont insignifiants à l'égard des matières premières employées par l'industrie; le principal des droits est trop faible pour qu'on s'en ressente; il n'en est pas de même sur les tissus. Trois centimes additionnels ne font pour l'importation de 100 kilog. de coton en laine qu'une augmentation de *six centimes*, mais cette augmentation s'élève de *six* à *sept francs* pour l'importation de 100 kilog. de tissus.

En même temps des modifications en sens contraire ont été introduites à l'étranger.

Avant 1830, un droit d'accise existait en Angleterre sur les marchandises imprimées (les tissus naturellement compris); d'autre part, la loi avait accordé un drawback à l'exportation. Les choses s'étaient arrangées de manière que la restitution excédait la totalité des droits perçus; la fraude transformait cette disposition en une véritable prime. En 1831, les droits et leur restitution ont été supprimés, et toutes les réclamations faites par les manufacturiers pour obtenir, en guise de compensation, la réduction des droits sur le coton, ont jusqu'ici été infructueuses.

En France, on pensait que la prime à l'exportation des tissus de coton, fixée à 50 fr. par 100 kilog., excédait le montant des droits supportés par les diverses matières entrées dans le confectionnement de ces tissus; et depuis le 1er janvier 1835, la prime est réduite de moitié, elle n'est plus que de 25 fr. Les fabricants réclament; ils soutiennent que la restitution est insuffisante (elle a été en 1838 de 607 mille fr., ou seulement de 3/4 °/₀ sur une exportation de 80 millions); mais en France non plus ces réclamations ne sont pas écoutées. L'avantage enlevé aux fabricants français est évidemment une facilité donnée à leurs concurrents.

Ainsi, au dedans, diverses circonstances ont en réalité élevé la quotité des droits; du dehors, la concurrence est devenue plus dif-

Digitized by Google

ficile aux étrangers par la suppression ou la réduction des primes de sortie.

En dépit de toutes ces modifications patentes, malgré l'étendue des avantages possédés par l'industrie, elle se plaint, et les désordres des premières journées d'octobre sont venus tristement apprendre de quelle façon les ouvriers égarés comprennent l'exposition de leurs griefs. La Chambre des représentants, dit-on, a déclaré en 1835, d'accord avec le gouvernement, que dans sa généralité le tarif actuel était insuffisant pour protéger l'industrie cotonnière, et l'on se propose sans doute de demander au gouvernement et à la Chambre ce qu'on appellera l'exécution d'un engagement pris.

La Chambre n'a point à répudier, tant s'en faut, la mémorable discussion de 1835. La situation était fort différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Des années de prospérité, comme 1836, 1837 et 1838, n'étaient pas venues montrer que le tarif était étranger aux fluctuations de malaise et de bien-être, d'activité et de chômage de l'industrie ; on était sous le coup des mesures rigoureuses ordonnées par le roi Guillaume pour repousser nos produits de Java, mesures supprimées depuis la paix. La valeur du coton était plus considérable, et par conséquent les droits sur les tissus moindres qu'à présent ; et néanmoins la Chambre, à la presque unanimité, a repoussé la prohibition comme nuisible aux intérêts généraux du pays ; elle a repoussé l'estampille et la recherche à l'intérieur comme contraire aux mœurs et aux habitudes de la nation, comme tendant à froisser les principes d'inviolabilité du domicile et du citoyen.

La Chambre de 1835 a déclaré que dans sa généralité le tarif actuel lui paraissait insuffisant. Nous ne croyons pas non plus que la Chambre de 1839 doive reculer devant cette déclaration, mais il ne faut pas en tronquer le sens et la portée. La Chambre qui venait de repousser si unanimement la prohibition n'a certainement pas entendu sa déclaration de telle manière, que les modifications à apporter éventuellement au tarif dussent ajouter des droits prohi-

Digitized by Google

bitifs à la prohibition de fait qui frappe certains articles. La nécessité de modifier le tarif n'était pas mise en doute lorsqu'on songeait que les tissus communs étaient taxés dans la proportion de 30, 40 à 50 %, tandis que la mousseline, les jaconats et les tulles payent seulement de 2 à 8 %, et de cette inégalité de tarification résultait la preuve que le tarif actuel est insuffisant, dans sa généralité, pour protéger l'industrie cotonnière.

La déclaration de la Chambre n'a pas cessé d'être comprise en ce sens, qu'une protection réelle devrait être accordée sur les articles fins, protection qui serait en quelque sorte compensée, dans l'intérêt du consommateur, par une réduction sur les droits trop élevés auxquels sont soumis les articles communs. La Chambre avait en vue l'établissement d'une échelle équitable de droits. Elle déclarait qu'il y avait inégalité d'autant plus choquante, qu'elle était toute au détriment des classes peu aisées; elle réprouvait implicitement le système qui frappait de quasi-prohibition ou de droits fort élevés certains articles en laissant presque libre l'entrée de quelques autres. Loin donc d'en désirer la répudiation, nous voudrions qu'il fût donné suite un jour à cette déclaration. Nous voudrions qu'on finît par abandonner le vicieux système des droits au poids, prime donnée à la routine, barrière élevée contre le progrès. Qu'on établisse les droits à la valeur, alors au moins les tissus destinés aux habillements de luxe supporteront la charge commune, et les étoffes destinées à l'habillement de l'ouvrier ne seront plus frappées de 30 à 40 % de droit.

En voilà assez, sans doute, pour établir qu'à nos yeux les réclamations élevées au nom de l'industrie cotonnière sont dépourvues de fondement. Il nous reste à ajouter une dernière réflexion. En 1834 et 1835, les mêmes doléances que l'on fait entendre ont été exprimées; comme cette année, les pétitions se multipliaient; fabricants et ouvriers se réunissaient, et les prévisions sinistres ne manquaient pas plus qu'aujourd'hui. L'industrie n'avait plus que

Digitized by Google

quelques mois à vivre ; la prohibition ou sa mort, voilà l'alternative dans laquelle on plaçait la législature. Mais la Chambre ne s'est pas effrayée de ces clameurs ; sans indifférence pour le mal du jour, sans refuser sa sympathie aux souffrances du moment, elle a pensé que sa sollicitude devait embrasser tous les intérêts ; elle a cru que la crise dont on se plaignait provenait de causes passagères, et point d'un vice organique ; elle a rejeté les propositions exclusives qu'on était venu lui faire, et l'industrie n'est pas morte ; elle s'est relevée plus vivace, plus brillante, plus prospère que jamais. Au sortir de cette discussion, l'industrie est entrée dans la meilleure période que mentionnent ses annales, car jamais encore trois années ne s'étaient écoulées sans que de manière ou d'autre elle ne dût s'adresser au gouvernement, tandis que de son aveu les années 1836, 1837 et 1838 ont été pour elle d'excellentes années.

Et pourtant en 1837 la France et l'Angleterre ont reçu un contre-coup terrible de la grande crise des États-Unis. La situation de cette année prouve, par conséquent, que l'existence des crises dans les pays voisins n'influe pas grandement sur les exportations vers la Belgique. L'argument des masses de marchandises qu'on risque de voir jeter à vil prix sur nos marchés par les fabricants étrangers qui préféreraient ce moyen ruineux à un ralentissement de travail, cet argument dont on a fait tant usage a perdu toute sa valeur, depuis qu'on voit ces mêmes fabricants réduire tout aussi vite au moins qu'en Belgique leur fabrication, fermer entièrement leurs ateliers, plutôt que de laisser encombrer outre mesure leurs magasins, plutôt surtout que de vendre à perte.

Nous croyons avoir établi sur des faits irrécusables que dans ce moment il y a crise en Belgique, que cette crise est générale, qu'elle existe dans les pays où il y a prohibition aussi bien que dans ceux où la concurrence est libre.

Si la crise a été peut-être un peu plus profonde en Belgique, nous

Digitized by Google

avons rappelé que c'était la conséquence forcée de l'état de cruelle incertitude dans lequel le pays s'est trouvé pendant les premiers mois de l'année.

L'industrie a besoin de développements. Nous avons prouvé qu'elle possède de grandes facilités pour une production économique, et indiqué les importants marchés qui lui sont ouverts.

Mais rien dans tout le cours de nos recherches ne nous a paru justifier l'importance qu'on semble attacher à la possession exclusive du marché intérieur.

Dans les mesures réclamées pour arriver à la possession de ce marché, nous avons enfin aperçu peu de bien pour l'industrie cotonnière et la possibilité de dommages graves pour les intérêts généraux du pays.

Tous ces motifs réunis nous font exprimer le vœu que la législature, si la question est portée devant elle, repousse les propositions restrictives que l'on viendrait lui faire, comme elle les a écartées dans des circonstances plus défavorables.

Digitized by Google

BEAUX-ARTS.

GALERIE DE M. VANDERSCHIECK,

A LOUVAIN.

Il ne faut pas se le dissimuler, la Belgique, qui partageait encore avec la Hollande, il n'y a pas plus d'un demi-siècle, l'inappréciable avantage de posséder dans ses galeries publiques et particulières les chefs-d'œuvre des grands maîtres du XVII^e^ siècle, la Belgique s'appauvrit tous les jours de ses trésors, et c'est tout au plus si elle compte encore dans son sein six de ces intrépides et fervents adorateurs de l'art ancien, inaccessibles aux séductions d'un gros bénéfice, aimant la peinture pour les jouissances qu'elle donne et non pour le capital qu'elle représente, et fiers des sacrifices qu'il leur faut s'imposer pour conserver à leur pays des toiles que l'étranger convoite, et qu'eux se font un point d'honneur de ne pas leur céder. Quand l'industrie ne réclamait pas encore à grands cris les fortunes endormies dans les doux loisirs de la jouissance, lorsque les diffi-

Digitized by Google

cultés des communications et le marasme politique du régime absolu maintenaient encore l'orgueil de la propriété dans le cercle restreint de la famille, les dépôts d'art que les gentilshommes et les bourgmestres du temps d'Albert et Isabelle avaient formé avec amour se conservaient par l'héritage, et les tableaux devaient de demeurer accrochés à la muraille où on les avait suspendus pour la première fois, moins au juste sentiment de leur haute valeur qu'à cet esprit de continuité qui protégeait alors toutes les gloires du foyer domestique. La possession de tel tableau était de l'histoire pour la maison, et celui qui en portait le nom, ne prît-il à le voir qu'un médiocre plaisir, prisait fort cependant celui d'y retrouver un souvenir héréditaire de goût et de magnificence. Aujourd'hui, au contraire, l'héritage conspire à la dispersion des grandes collections, et la mort des amateurs fanatiques, de jour en jour moins nombreux, est un véritable deuil pour l'art. L'Angleterre enlève à chaque mortuaire ce qu'elle peut lui prendre de ses plus belles toiles, qui vont de là s'enfouir dans quelque vieux *mansion* normand, dans quelque féodal *seat* saxon, pour jamais dérobés aux contemplations des gens de rien et aux études passionnées des artistes. Car en Angleterre les bons tableaux restent; en Belgique, ils s'en vont; et pour qui prend ces sortes de choses à cœur, les catalogues de vente de ces trente dernières années surtout sont autant de bulletins de déroutes fameuses où sont tombés les morts les plus regrettables et les plus illustres. Il y a quelque quinze ans, Anvers comptait les deux chefs-d'œuvre de Rubens : la *Descente de croix* et le portrait connu sous le nom célèbre mais impropre de *Chapeau de paille :* Anvers aujourd'hui n'a plus que la *Descente de croix,* que par bonheur n'oublièrent pas les traités de 1815, et que respecta le canon de Chassé. Le *Chapeau de paille* est en Angleterre; le continent ne le connaît plus à présent que par les gravures. Le départ de ce tableau unique ne fit pas émeute à Anvers. La ville n'essaya point de retenir son plus beau diamant; le gouvernement

Digitized by Google

d'alors ne parut pas s'émouvoir d'une si déplorable perte, qu'il aurait sans doute pu prévenir en puisant à deux mains dans le trésor de la nation. Quel exemple différent avaient donné, dans le dernier siècle, les habitants du pauvre village de Saventhem, s'il faut en croire la légende du pays, et la légende leur fait trop d'honneur pour que nous n'y croyions pas. En ce temps-là (on ignore la date; tout ce qu'on vous dit, c'est que la révolution n'avait pas encore aboli les seigneurs), le seigneur de Saventhem et la fabrique de l'église complotèrent de vendre à un Anglais le magnifique Saint-Martin qu'on sait que Van Dyck peignit pour la paroisse sur les lieux mêmes. La somme convenue et payée, le tableau emballé, il ne s'agissait plus que de l'emporter de l'église où il était déposé, lorsque les paysans accoururent de toutes parts armés de frondes et de bâtons, menaçant de massacrer sur place le premier qui serait assez osé pour mettre la main sur leur Saint-Martin. La menace fit bon effet, puisque lors de l'entrée de l'armée républicaine en Belgique, on le voyait encore à la chapelle latérale de la petite église que le pinceau de Van Dyck avait consenti à orner. La terrible république s'empara sans façon du chef-d'œuvre, et cette fois les paysans, qui connaissaient ses façons expéditives dans ses différends avec les peuples qu'elle venait délivrer de la servitude des tyrans, se tinrent cois dans leurs maisons, et laissèrent, non sans de secrets gémissements, un simple commissaire procéder à l'enlèvement de leur palladium, qui ne leur est revenu qu'en 1815.

Nous le disons sérieusement, et avec un vif regret : quelques années encore, et, si l'on n'y prend garde, il ne restera plus en Belgique, du magnifique trésor que lui avait légué la prodigalité du génie de ses peintres, que ce que contiennent encore les galeries mutilées de ses villes et celles des toiles dispersées dans quelques églises de la Belgique, que les fabriques, à défaut du sentiment de leur intérêt bien entendu, auront la pudeur de ne pas aliéner. En présence d'un fait trop évident pour qu'on le nie, il est du de-

Digitized by Google

voir des admirateurs bien pénétrés de l'art ancien, de conjurer le gouvernement, qui seul possède des capitaux capables de lutter avec l'or de l'étranger, de prévenir au plus tôt, par l'établissement d'un musée national, l'enlèvement de ce qui reste encore de chefs-d'œuvre dans le pays, dût-il faire pour les conserver des sacrifices bien supérieurs à ceux qu'il aurait pu mieux répartir et rendre plus profitables, s'il s'y était pris plus tôt. Que l'histoire de la Sibylle lui serve d'enseignement; qu'il donne, comme Tarquin, pour les trois volumes dont l'acquisition lui est permise encore, la somme qu'on lui aurait demandée pour les neuf à la fois. On reconnaît encore ici une des conséquences du défaut de centralisation de nos provinces. Il s'est trouvé que lorsque la Belgique s'est enfin constituée en nation indépendante, elle n'avait ni bibliothèque, ni musée de l'État, et qu'elle ne pouvait offrir à ses savants et à ses artistes aucun foyer de fortes études, aucun centre lumineux de ralliement intellectuel. On commence à comprendre aujourd'hui que ces sortes de collections sont autant de drapeaux qui, aux yeux d'un certain monde d'esprits supérieurs, font foi surtout d'une nationalité bien vivante et bien résolue de vivre. L'achat de la bibliothèque de M. Van Hulthem a fourni immédiatement un beau noyau de bibliothèque royale qu'il ne s'agit plus que de développer. On a fait droit aux justes réclamations de la science; il s'agit de satisfaire avec une libéralité aussi bien entendue aux exigences de l'art. Ce qui surprend fort, à l'étranger, c'est que la patrie de Van Eyck, de Rubens, de Teniers et de tant d'autres radieux pinceaux dont la flamboyante énumération nous entraînerait trop loin, n'ait pas de temple élevé à un art qui jette sur son passé un impérissable lustre. Le musée d'Anvers, le plus riche en tableaux des maîtres anversois, compte à peine cent cadres; et le musée de Bruxelles, le plus pauvre peut-être de la Belgique, avec un énorme catalogue nourri de noms obscurs, n'offre pas même vingt tableaux qui puissent faire l'objet de sérieuses études. Il est évident qu'un pareil état de choses ne saurait

Digitized by Google

durer. Cependant, il est grand temps que l'on se presse. Tous les jours, dans notre époque industrielle où les vicissitudes des fortunes font passer les tableaux en plus de mains qu'autrefois, il en sort sournoisement du pays qui ne reviendront plus. Il nous semble que le gouvernement, pour rassurer les artistes qui ont surtout à souffrir de l'absence d'un musée, et les amis de l'art que ces disparitions successives inquiètent, devrait d'abord poser en principe la formation d'un musée national à Bruxelles ou dans toute autre ville que les peintres, seuls aptes à décider dans ces sortes de matières, jugeraient surtout propre aux études silencieuses; et, le principe établi, demander à la législature un fonds spécial d'un chiffre assez large pour permettre à l'État de ne jamais céder aux particuliers dans le coup de feu des enchères publiques. Il n'est pas probable que la législature, composée d'hommes particulièrement animés du sentiment de toutes les dignités nationales, se refuse à concourir à une entreprise aussi généreuse. Il ne lui resterait dès lors qu'à composer une commission spéciale des peintres les plus distingués et des amateurs les plus pratiques de la peinture ancienne, pour le guider dans le choix de ses acquisitions et le tenir au courant de mutations et de transferts aussi intéressants pour les arts que le sont pour le fisc ceux auxquels toute une administration, celle de l'enregistrement, est consacrée. Nous aurions bien un système préférable, selon nous, à proposer; mais il serait peu goûté dans un pays comme le nôtre, où l'on se tient volontiers dans un cercle de garanties constitutionnelles qui sont aussi inutiles et nuisibles parfois en matière d'art qu'elles sont efficaces et protectrices dans les choses de la vie civile et politique. Ce serait de se reposer sur un seul homme, sur le plus digne que désignerait assurément la voix publique, de cette délicate et laborieuse tâche, qui exige une promptitude de décision, une finesse de tact, et surtout une discrétion dont les commissions délibérantes sont incapables par essence. En attendant que ce projet se réalise, nous croyons de

Digitized by Google

notre devoir de ne pas nous en tenir à de simples conseils. Si nous consacrons un article à l'une des plus belles collections du pays, c'est pour prêcher d'exemple, c'est pour donner l'éveil à la presse littéraire que les événements de l'art intéressent, et imprimer à ses poursuites une direction qui tourne au profit du pays. Nous voudrions que dans toutes les villes qui possèdent des richesses ignorées hors de leur enceinte, et connues souvent d'un petit nombre de curieux, on contribuât à établir une espèce de bilan général de l'art flamand, qui n'a pas encore été imaginé sur une grande échelle, que nous sachions. Du jour où il serait achevé, un tableau ne pourrait sortir du pays, une constellation ne pourrait se détacher d'un ciel où tant de soleils se sont éteints, sans que de toutes parts il ne s'élevât ce cri de douleur et de mélancolique regret : Encore une étoile qui file! encore un chef-d'œuvre que nous ne verrons plus!

Au milieu de la rue de Paris, à Louvain, s'élève un hôtel assez moderne, de belle apparence; c'est là que M. Vanderschieck demeure, entouré des seules richesses qui rendent, à nos yeux, la fortune enviable. Vous sonnez : une servante, sérieuse et vêtue de blanc et de noir comme une tourière de couvent, vous ouvre et vous introduit dans une salle décorée de tableaux modernes d'un beau choix, qu'elle vous prie d'admirer pendant qu'elle va porter votre lettre d'introduction à son maître, qui, sachant sans doute combien les nécessités de la politesse vous empêcheraient de vous laisser absorber dans vos contemplations, se fait excuser le plus souvent de ne pouvoir vous accompagner lui-même, et vous laisse ainsi tout entier à vos sensations. La galerie, bâtie exprès par le propriétaire pour contenir son trésor, est isolée au fond d'une seconde cour. Vous montez, vous entrez dans une salle oblongue, tapissée de cadres du haut en bas. Tout y a été prévu pour que les délicates jouissances de l'esprit soient complètes. Une lumière douce et voilée se répand également sans éclat ni faux jour sur les toiles ; une bordure amarante les isole de la dorure des cadres; enfin, un tapis

Digitized by Google

moelleux amortit le bruit des pas, raffinement qui manque aux galeries publiques, et qui est bien d'un homme de goût qui sait que, si l'on n'écoute bien que quand on voit, l'on ne saurait bien voir quand on écoute.

Il n'y a pas de catalogue. Pour les connaisseurs, tous les tableaux portent leur signature; pour les simples curieux, la servante puritaine, dont l'office paraît se borner à introduire les étrangers, est un catalogue vivant et complet qui répond avec beaucoup de clarté et de précision, et qui, partageant sans doute l'enthousiasme du maître du logis pour la peinture, sans en avoir la science, vous en parle avec une chaleur et une conviction que n'ont pas les *ciceroni* ordinaires.

Cette galerie se compose surtout de tableaux de petite et de moyenne grandeur. On n'y voit aucune de ces grandes toiles qui, destinées pour de vastes édifices, perdent tant de leur mérite d'optique à être vues de près, à côté surtout de tableaux d'une touche plus délicate et d'un fini plus achevé. Rubens ne s'y trouve représenté que par un admirable tableau de chevalet et trois esquisses précieuses où l'on peut surprendre son pinceau brûlant sur le fait de l'inspiration. Van Dyck seul fait exception à la règle que M. Vanderschieck semble s'être faite de ne point admettre de grands cadres. Deux portraits en pied, de grandeur naturelle, attirent les regards parmi tous les cadres exigus qu'ils dominent; et cependant ces deux portraits, dont l'un, à droite, celui du duc de Neubourg, ne présente pas cette franchise de dessin qui distinguait le pinceau du peintre de Charles I^er^ dans le détail des ajustements, et dont l'autre semble s'écarter de sa manière habituelle, nous paraissent inférieurs à un autre portrait en buste du même maître, placé, quand nous l'avons vu, sur le parquet de la galerie, faute de place sans doute. Ce dernier est d'une finesse extrême de tons et d'une singulière vérité d'expression.

Mais avant d'aborder la description, toujours obscure pour les

Digitized by Google

uns et incomplète pour les autres, des tableaux qui composent cette belle galerie, il n'est pas mauvais d'en faire ici l'énumération rapide, pour que les lecteurs en jugent la haute valeur du premier coup d'œil. Cette galerie compte quatre Rubens, trois Van Dyck, cinq Rembrandt, cinq clairs de lune de Vanderweeren d'une exquise beauté, trois Berghem, trois Metzu, quatre Adrien Van Ostade, trois Isaac Van Ostade, un Mieris, un Paul Potter, huit Teniers, trois Wynants dont un de toute beauté, huit Wouwermans, quatre marines de Vandevelde, deux de Bakhuyzen, cinq Ruysdael, un Hobbema! trois Jean Steen, un Shaeken, un Gonzalès, et quelques autres encore que nous avons omis malgré nous dans un catalogue pris au passage, mais tous, comme on le voit, de grands maîtres flamands et hollandais, et qui portent dans chaque trace du pinceau d'irrécusables signatures.

Cette précieuse collection, réunie par les soins d'un homme de goût, a pour le visiteur l'avantage, sur les galeries publiques, d'offrir cet ensemble harmonieux de genres frères et d'inspirations analogues, que détruit toujours la réunion de différentes écoles. M. Vanderschieck s'en est tenu surtout, comme on le voit, aux paysages, aux marines, aux clairs de lune et aux kermesses. Presque tous ses peintres de prédilection appartiennent à cette prodigieuse époque qui commence à peu près avec le dix-septième siècle, et s'éteint quelques années avant lui. Le nombre des peintres supérieurs distribués vers ce temps-là entre la Belgique et la Hollande confond l'imagination, et l'on se demande les causes du développement si rapide et de la chute non moins subite de cette grande école des Pays-Bas. Nous ne croyons pas qu'il soit difficile de s'en rendre compte. La réforme avait fait de l'Allemagne, de la Belgique, de la Hollande et de la France, un vaste champ de bataille où le sang coula pendant tout le seizième siècle. L'Italie seule, serrée autour de la papauté, put conserver assez de calme, au milieu de ses agitations partielles, pour se livrer sans réserve aux grandes poursuites de l'art. Comme il ne

Digitized by Google

lui était plus permis ni d'agir ni de penser depuis la chute de ses républiques, elle se jeta avec l'ardeur qui la distingue dans le plus vaste mouvement intellectuel des temps modernes. Pour la Belgique et la Hollande, le calme vint plus tard. Dès que l'une put se reposer du duc d'Albe et de ses autres gouverneurs espagnols, à l'ombre des bons archiducs Albert et Isabelle; dès que l'autre fut assurée de sa liberté les deux nations se tournèrent vers l'art avec l'esprit de patience et de recueillement qui fait le fond de leur nature. Une grande école se forma aussitôt, qui puisa les forces de son génie dans la reproduction des choses du monde réel. Ce choix était bien d'un peuple riche, aimant la vie; de peu d'imagination, mais en revanche patient et contemplateur. Aussi, voyez comme l'école flamande et hollandaise, forte de cette nature tenace et lente de ses peintres, a poussé loin la science du vrai. Rattachée à la poésie de l'art par Rubens et ses élèves, elle n'en a plus que le matérialisme dans certains maîtres de l'école hollandaise, comme Mieris et Metzu. Mais entre ces deux limites sont les véritables représentants de l'art flamand et hollandais. La manie poétique, qui de nos jours a enfanté en peinture, comme dans les autres arts, le système des à peu près, professe assez volontiers un certain mépris pour ces bons peintres hollandais qui ne connaissaient rien aux choses de l'âme, et qui lui semblent, selon le mot de Molière, si *enfoncés dans la matière*. Rembrandt seul a trouvé grâce à ses yeux, parce que ses mystérieux effets de lumière accusent une vive et profonde imagination. Il ne faut pas croire que les autres peintres ses contemporains et ses compatriotes en fussent tout à fait dépourvus. Mais c'était une imagination lente et sans fracas, qui se découvre par l'étude pénétrante de leurs paisibles œuvres. Ils ne s'entendaient guère, si vous le voulez, aux choses de l'âme; en revanche, ils avaient un sentiment profond des choses de la nature qui vous arrache parfois des cris d'admiration. Aucune école n'a moins connu, ou plutôt n'a moins paru se souvenir de ce que l'on appelle, en termes

Digitized by Google

d'atelier *le chique*. Ses paysages, par exemple, sont des échappées de vue dans le monde réel à travers le cadre, sans l'interposition du plus léger voile. Rien n'y semble choisi, rien n'y paraît cherché; et cependant, pour qui sait un peu par quelles routes ardues on arrive dans les arts à ce qui semble au premier aspect si simple et si facile, tout est choisi, tout est cherché. Ces peintres qui vous paraissent d'abord avoir posé leur chevalet à l'angle du premier bois venu, dans le premier pâturage trouvé sur leur chemin, ont hésité longtemps, ont fait de fréquentes et silencieuses études, ont déployé une science infinie dans la recherche d'une harmonie parfaite. Qui ne sait pas que la nature seule, la grande et souveraine artiste qu'elle est, peut se permettre certains désaccords, de criantes crudités de tons que l'art doit s'exclure? Si l'école flamande et hollandaise avait borné son ambition à l'imitation servile et aveugle de la nature, elle n'aurait point produit des œuvres si parfaites; l'imagination a sa bonne part dans la somme de son génie. Ainsi, voyez un paysage de Ruysdael : que de choses dans le choix du site, dans ce coup de vent qui rebrousse les feuilles, dans ce filet d'eau égaré qui tombe limpide et calme au fond du gouffre écumant de la cascade! que de choses enfin dans ces nuages si savamment fondus, qu'on voit leurs contours se dégager mollement et se perdre en vapeurs dans l'azur profond du ciel! De pareils tableaux ne vous saisissent pas, ils vous pénètrent; l'émotion vous gagne par degrés, et l'enthousiasme grandit à mesure que vous vous isolez dans la contemplation. Comme nous les admirons, ainsi ont dû travailler ces peintres. Le sentiment qui les animait dans leur travail devait être calme, recueilli et soutenu; il nous semble les voir se complaire dans leur œuvre et promener avec amour leur pinceau patient sur ces détails miraculeux qui sont autant de traits de génie. Nous préférons, à toutes les idylles des poëtes, les idylles de Berghem. Ses grosses et ruminantes vaches, les genoux perdus dans l'herbe des prairies, les teintes molles du feuillage de ses

Digitized by Google

beaux arbres, l'air tiède et flottant de ses pâturages, en disent plus à l'âme que tout l'esprit des bergers mélomanes de l'antiquité antique et moderne. Ainsi, n'accusez pas l'école flamande et hollandaise (nous exceptons certains extrêmes) de manquer de poésie. Toute perfection dans les arts a sa poésie. Celle de cette école est tout intime : elle ne se démontre pas, elle se sent. Il faut se mettre à son point de vue de contemplation pour la comprendre, et ceux qui ont passé cent fois auprès de ses plus belles œuvres sans y voir autre chose que la reproduction sans charme d'une prosaïque réalité, n'ont pas voulu ou n'ont pas pu entrer cœur et esprit dans la toile, ceux-là, il ne faut pas essayer de les convaincre.

L'une des plus belles qualités de cette école, dans les procédés matériels de l'art, c'est la transparence. L'air et la lumière courent autour de tous les objets et les placent merveilleusement à leur plan. Cette science si difficile a été poussée par eux si loin, que le pinceau fait encore soupçonner des profondeurs quand il n'en marque plus. Nous nous rappelons un navire placé au troisième plan dans une marine de Vandevelde. Le navire vient de faire le salut d'usage. Le coup de canon a rempli le pont d'une fumée légère que le vent dissipe. Cette fumée se voit à peine; elle n'est qu'indiquée; regardez la toile de près, vous pourriez croire que vous vous êtes trompé; et cependant elle est partout visible, partout sensible. L'œil en suit la trace jusque sur le fond blanc des nuages qu'elle teint au passage d'une nuance bleuâtre presque insaisissable. Voilà des prodiges de vérité jetés sans prétention au fond d'un tableau qu'on ne se lasse point d'admirer.

Nous avons cru utile de dire ici notre sentiment sur l'immense mérite de l'ancienne école hollandaise et flamande, parce qu'il nous semble qu'en Belgique surtout, à l'exception de Rubens qu'elle prend pour modèle, la nouvelle école, pleine de jeunesse et d'avenir, mais peut-être emportée loin de ses vraies destinées par l'imitation trop exclusive d'un seul homme, ne montre pas assez d'enthousiasme

Digitized by Google

pour des œuvres moins éclatantes et plus travaillées, mais plus empreintes véritablement du génie particulier de la nation. La littérature moderne, qui se perd elle-même, a réagi sur la peinture d'une manière fâcheuse; et l'école belge, quoique plus à l'écart, n'en est point pour cela hors de ses atteintes. La recherche de l'effet en toutes choses, le dramatique enfin, gâte aujourd'hui les meilleures choses dans les arts, et la peinture particulièrement. Cela se conçoit. Ne faut-il pas frapper les regards et attirer la foule autour de soi dans les expositions publiques, où les silencieuses beautés des plus grands peintres de l'ancienne école toucheraient fort peu le vulgaire, et ne lui feraient pas seulement tourner la tête? Ne faut-il point, par quelque innovation bruyante, par quelque éclatante originalité, fût-elle de mauvais goût, attirer l'attention distraite et si souvent partiale de la presse? forcer enfin l'acheteur à s'arrêter devant le nom qu'il entend retentir de toutes parts? Il faut que les jeunes artistes se pénètrent bien de cette vérité, que leurs maîtres autrefois ne recherchaient pas ces sortes de succès, et que la peinture est peut-être l'art le moins fait pour arracher ces chaleureuses manifestations d'enthousiasme qu'il faut laisser aux prestiges de la musique, aux péripéties de la scène. Il n'y a pas jusqu'aux paysagistes, de nos jours, qui, jaloux sans doute des succès dramatiques de la peinture d'histoire et de la peinture religieuse, ne donnent pour la plupart des attitudes de matamores à leurs arbres et des physionomies théâtrales à leurs ciels. Rien ne va moins à la nature du génie flamand que cette fâcheuse manie. C'est sous ce rapport que la fondation d'un musée serait une chose éminemment utile. A en juger par les talents qu'a inspirés le musée seul d'Anvers, composé presque exclusivement de Van Dyck et de Rubens, quels peintres ne produirait pas une galerie nationale où se trouveraient réunis des genres que les élèves ne peuvent aujourd'hui étudier que dans certaines galeries particulières, ouvertes à leur travaux par la bienveillance des propriétaires, comme fait M. Vanderschieck, à Louvain.

Digitized by Google

Nous voici ramené à notre point de départ, et tout en demandant pardon aux lecteurs de nous être laissé emporter si loin par les considérations générales, nous abordons, après ce préambule, l'examen particulier des tableaux de cette belle galerie.

Le tableau le plus précieux de la collection de M. Vanderschieck est assurément un admirable paysage d'Hobbéma. Ce peintre, de l'école hollandaise, est un des paysagistes les plus étonnants qu'elle ait produits. La rareté de ses tableaux leur donne dans le commerce une haute valeur; et il nous suffira, pour prouver combien il se présente peu d'occasions de les acquérir, d'ajouter que le musée royal à Paris n'en possède pas un seul. L'Hobbéma de M. Vanderschieck est peint largement. S'il fallait une preuve nouvelle de l'indifférence que les peintres de cette école montraient pour l'effet, il suffirait de citer ce paysage d'Hobbéma. Dans ce tableau, le jour est partout; le ciel est également lumineux; la teinte verte dufeuillage est également uniforme; le peintre ne s'est préoccupé d'aucune opposition, et cependant le site est plein de charme et ne tombe pas dans la monotonie. Des arbres à gauche, une fabrique perdue dans le feuillage au fond, une mare devant, deux ou trois figures; voilà tout le tableau. Mais que le terrain est savamment traité! quelle vérité dans les tons du feuillage, et que de transparence et de limpidité partout!

Dans les tableaux de Ruysdael, il y a plus d'effet, et la recherche des contrastes distingue sa manière de celle d'Hobbéma, qui semble au contraire les éviter. Mais rien de tourmenté dans cette recherche! Le contraste ne vient point vous saisir au collet et vous dire hein! comme dans certains tableaux modernes. Il arrive là le plus naturellement du monde. C'est un coup de vent qui s'est élevé tout à coup, un rayon de soleil qui a filtré entre les nuages, un gros arbre rabougri qui vient se planter au milieu d'une nature plus harmonieuse et plus noble. Les quatre tableaux de Jacques Ruysdael que possède M. Vanderschieck ont tous leur mérite particulier. De ces

Digitized by Google

quatre, deux représentent une cascade. On sait comme Ruysdael excelle à rendre l'écume de l'eau, et quelle vaporeuse légèreté il donne aux ruisseaux qui se brisent sur les rochers. Rien de charmant, dans la plus grande des *cascades*, comme le ton jaune et grossier de la roche, opposé à la teinte argentine de l'eau qui va se mêler à l'écume. Une petite toile de Ruysdael, représentant deux arbres de l'espèce qu'on nomme têtards, est surtout remarquable par la beauté du ciel et l'exquise vérité des nuages.

Il est fâcheux que rien ne soit plus difficile à décrire qu'un beau tableau, et qu'il soit surtout presque impossible de donner une idée exacte d'un beau paysage. Nous voudrions pouvoir faire comprendre toute la beauté d'un petit tableau de Wynants, le plus remarquable de ceux que M. Vanderschieck possède du même maître. C'est un petit monticule de terre, à demi écorché, à demi couvert d'herbe; à droite est un chemin qui tourne en pente; sur le chemin est un homme à cheval. Le monticule est dans l'ombre; la lumière tombe à flots dans le chemin; au fond, un lointain vaporeux, et par-dessus un ciel fuyant, admirablement traité. Rien n'égale le fini et le charme de ce petit tableau. De près, on le dirait peint à la loupe; à distance, tout y est d'une franchise et d'une vérité achevée. Cette galerie compte encore deux autres tableaux de Wynants, dont l'un se distingue par le dessin exquis de plantes à larges feuilles.

Deux tableaux de Both, pleins de chaleur; un singulier tableau d'Adam Pynacker, représentant l'*Annonciation aux bergers*, remarquable par la lumière surnaturelle de l'apparition qui petille sur le toit d'une chaumière et sur le visage des bergers; un tableau attribué à Karel Dujardin, et sur lequel nous avons entendu des connaisseurs élever des doutes fondés sur la dureté du feuillé et sur le défaut absolu de transparence, doutes que nous ne sommes pas capable de trancher ici; enfin un tableau de Vanderheyden avec des figures de Vandevelde, composent à peu près le contingent des paysagistes dans cette galerie. Comme on le voit, la part n'est pas médiocrement belle.

Digitized by Google

Nous n'ajouterons rien, au sujet des trois tableaux de Berghem que possède cette galerie, à ce que nous avons dit plus haut. Le plus grand de ces trois tableaux représente une scène italienne, une jeune fille dansant en s'accompagnant d'une espèce de tambourin. Un berger assis sur une ruine l'accompagne en jouant de la flûte. C'est une composition fort gracieuse.

La galerie de M. Vanderschieck est riche surtout en marines de Vandevelde et en clairs de lune et hivers de Vanderneeren. Tout le monde connaît en Belgique les tableaux de Vanderneeren, qui sont assez répandus dans les cabinets particuliers. Ceux que possède M. Vanderschieck sont tous remarquables sous différents rapports. Aert Vanderneeren excelle à reproduire les teintes pâles et mystérieuses que la clarté de la lune donne à toute chose, et entend merveilleusement cette espèce de décomposition des couleurs qui s'opère sous son rayon blafard. Tout ingrate que soit cette spécialité, Vanderneeren n'est jamais froid; sa lumière est presque du jour; d'ailleurs, il sait donner à ses nuages un lointain et un mouvement infini. L'un des plus jolis tableaux de ce peintre, dans la collection qui nous occupe, est remarquable par des nuages brisés d'une vérité et d'un éclat parfait. Nous voudrions bien savoir si certains peintres, voués aux clairs de lune, qui exposent à toutes les exhibitions de la Belgique des nuits si blafardes et si violettes, ont jamais, à défaut de la nature, étudié Vanderneeren.

Les marines de Vandevelde que nous avons vues dans la galerie de M. Vanderschieck sont dignes de ce maître. Ce sont, comme presque toujours, des navires de toute grandeur mouillés dans une des rades ouvertes de la Hollande, par un temps parfaitement calme. Des chaloupes circulent autour d'un gros bâtiment de guerre à la corne duquel pend, jusque dans l'eau où il trempe, le pavillon des Provinces-Unies. Quand Vandevelde veut animer la scène, il met deux chaloupes aux prises, ou bien ce sont des flottes qui se tirent quelques coups de canon perdus. Mais la mer reste calme; il sem-

Digitized by Google

ble qu'il ait placé le spectateur à fleur d'eau, et le regard circule entre la multitude des navires dans une profondeur infinie. La couleur de Vandevelde est claire et lumineuse; c'est surtout par la transparence qu'il excelle.

Comme on l'a déjà vu dans l'énumération que nous avons donnée plus haut, cette galerie est riche en tableaux de Wouwermans. Le plus remarquable, placé immédiatement à gauche de la porte d'entrée, représente une poste aux chevaux. Des voyageurs arrivent et s'apprêtent à changer de montures. Les chevaux se tiennent sans ordre près de la porte, dont le cintre immense coupe toute la toile aux trois quarts et sert de fond à un fort beau paysage, avec ces lumières à l'horizon comme les aime Wouwermans. Tout a été dit sur les chevaux de ce maître célèbre, et nous nous abstiendrons de faire l'éloge des huit toiles que possède M. Vanderschieck, de peur de tomber dans les répétitions. Qu'il nous suffise de dire que les sept autres sont de plus petite dimension et représentent l'une une *promenade* de dames et de seigneurs à cheval, une autre un *choc* de cavaliers, le reste des *haltes*. Parmi ces dernières, il s'en trouve une remarquable par un fini précieux de dessin.

Si nous sommes sensible au talent immense d'observation qui perce dans les moindres détails de la plupart des œuvres des écoles flamande et hollandaise, nous avouons franchement que notre enthousiasme ne s'étend pas jusqu'à celles qui n'ont d'autre mérite que la reproduction exacte d'objets vulgaires et pour la plupart inanimés. Ainsi Mieris nous touche peu, et la *cuisine* que nous avons vue de ce maître dans la galerie de M. Vanderschieck ne nous a que médiocrement charmé. Les casseroles en sont parfaitement luisantes, le goulot de la pompe a été évidemment écuré à vif; avec un peu de patience on compterait les poils du chat qui mange un poisson et ceux du lapin suspendu au plafond. Mais voilà une souplesse de pinceau employée à de bien vils usages. Nous en dirons autant de Metzu. Ses marchandes de poisson vous regardent, avec

Digitized by Google

un regard parfaitement muet, par la fenêtre en vous montrant une belle raie aux oules saignantes. Mais, en somme, on ne saurait admettre en lui qu'une finesse extrême de touche, un immense talent d'imitation, et surtout une patience qui ne se rebutait pas aisément. Cependant ces observations n'ôtent point de leur prix aux tableaux de ces deux maîtres, et ceux que possède M. Vanderschieck seraient recherchés de tous les amateurs du genre. L'un des tableaux de Metzu, représentant des poissons sur la plage, a été augmenté d'une figure représentant une femme de Scheveningen, et due, à ce que nous a dit notre cicerone, au pinceau élégant de M. Wappers.

La même observation peut s'appliquer au Schaelken de cette galerie. Ce tableau représente un homme tenant une chandelle. La lumière colore le visage de teintes rougeâtres parfaitement rendues. Mais, si parfaite que soit l'illusion, ce n'est jamais qu'un visage éclairé par une chandelle allumée ; et si c'est un excellent tableau comme étude, l'art n'a rien à y démêler. Nous aimons mieux le tableau de Terburg, représentant une dame jouant de la mandoline, un page est derrière elle qui l'écoute. Les scènes que Terburg aimait à représenter ont un charme qu'on ne saurait rendre. Outre qu'elles sont précieuses sous le rapport des costumes de la bourgeoisie à cette époque (car nous ne sommes que trop habitués à ne voir dans les costumes du temps de Louis XIII que ceux que l'on portait dans les cours), il y a dans le calme de la pose et dans le fini des moindres détails une si grande vérité d'expression, que la science rachète en grande partie ce que, devenus plus exigeants à tort ou à raison, nous voudrions trouver de plus cherché et de plus attachant dans ce que l'on pourrait appeler la *mise en scène* de la peinture de genre.

Nous voici arrivé à cette espèce de comédie populaire que l'école flamande et hollandaise rendait avec une naïveté et une profondeur d'observation dont elle semble avoir emporté le secret avec elle.

Digitized by Google

Nous voulons parler des *kermesses* et des intérieurs de cabaret. Sous ce rapport, en suivant l'échelle des talents, Teniers, Van Ostade et Jan Steen figurent dignement dans la galerie de M. Vanderschieck. Les Teniers y sont nombreux. Le premier tableau qui a frappé nos regards, et qui est attribué à cet inimitable maître, est la répétition, au moins faible, des *Œuvres de miséricorde* que possède le Musée royal de Paris. Nous ne croyons pas, et M. Vanderschieck possède assez d'autres œuvres incontestables de ce grand peintre, que ce tableau soit entièrement de lui. Il nous semble, et en cela nous ne faisons que reproduire l'opinion exprimée devant nous par un connaisseur habile, que toute la partie du tableau qui se trouve à gauche au premier plan offre trop de traces d'indécision et d'inhabileté pour ne pas avoir été composée par un élève sous les yeux de Teniers; le second plan à droite, qui présente au contraire toute la vigueur de touche du maître et contraste avec le reste, peut faire admettre cette supposition. Un *médecin pansant un malade,* un *médecin examinant une fiole que lui a donnée une mendiante,* sont des meilleurs ouvrages du maître. La mendiante surtout, dans cette dernière toile, est admirable de vérité. Sa pose ramassée, sa physionomie, plus ignoble encore que ses vêtements, sont frappantes de vérité sous tous les rapports. Citerons-nous encore une *kermesse* pleine de mouvement, où toutes les figures dansent, où le ménétrier, perché sur son tonneau, vous regarde pendant que le souffle amassé dans sa cornemuse lui donne un peu de répit? et des *joueurs de boules* si bien à leur jeu, que vous y prenez intérêt vous-même? Il n'y a que David Teniers qui ait pu imaginer ces paysans courts et ramassés, si bien campés sur leurs jambes, ces épisodes si spirituels qui se rattachent avec tant d'art à l'action principale, ces plans si bien fuyants, ce paysage si simple et si naturel, et cette couleur sage, limpide, un peu grise, que tout le monde connaît, et qui fait qu'on s'écrie en parcourant nos provinces flamandes : Voilà un village de Teniers!

Digitized by Google

Van Ostade a un autre genre de mérite ; sa couleur est plus chaude. Aussi spirituel sans affectation que Teniers, comme lui il a son type particulier de paysans qu'on reconnaît au premier coup d'œil. Il aime dans ses intérieurs des fenêtres ouvertes avec des échappées de ciel et de paysage, l'opposition d'une vitre qui en change le ton et augmente l'effet de la transparence. Une délicieuse *orgie;* un *homme à sa fenêtre,* où les carnations rouges du visage se font remarquer par une vigueur singulière de tons; un *homme sous une treille regardant son chien,* que Van Ostade a peint plusieurs fois, si nos souvenirs ne nous trompent, sont d'excellentes toiles qui concourent à donner à la galerie de M. Vanderschieck une si haute valeur.

Jan Steen vient immédiatement après. La nature qu'il affectionne a moins de noblesse, si l'on peut s'exprimer ainsi à propos de scènes de cabaret; mais il a peut-être plus de franche gaieté encore. Son *combat de coqs* est une scène de village qui prouve, par la date de 1672 marquée au coin de la toile, que les Anglais ont dû emprunter aux Hollandais ce genre d'amusement et les paris auxquels il donne lieu. Les *joueurs de dames* sont rendus avec une naïveté qu'eût enviée Wilkie, et l'opposition de la clarté extérieure avec l'obscurité de l'appartement prouve que Jan Steen n'avait pas que de l'esprit, qualité qui chez la plupart de nos peintres modernes n'est pas toujours soutenue par les autres qualités indispensables qui font les vrais peintres.

Nous sommes forcé de nous arrêter ; car nous sentons toute l'aridité d'une description servile de tableaux qu'il faut avoir vus pour la bien comprendre. Nous négligeons une foule d'autres toiles, comme les *portraits* de Rembrandt, sa *Susanne au bain,* le *Seigneur au temple,* de son élève Van Eeckout; un paysage de Vanderheiden, des *chevaux* de Cuyp, etc. Nous craindrions de ne pas être assez fidèlement servi par nos souvenirs. Et d'ailleurs nous reconnaissons que ce rapide exposé de nos sensations personnelles

Digitized by Google

ne pourrait suppléer à l'examen *ex professo* qui manque encore de la belle galerie de M. Vanderschieck. Notre but a été d'attirer l'attention des écrivains connaisseurs sur cette lacune. Nous voulons seulement qu'il soit dit qu'une belle collection, plus connue des étrangers que des hommes du monde en Belgique, existe à Louvain; s'il arrive jamais que cette collection se disperse, il est vivement à désirer que le gouvernement fasse ce qu'il a fait pour la bibliothèque de feu M. Vanhultem, qu'il l'achète en bloc; et certes il fera, à quelque époque que cet événement arrive, une acquisition d'une incalculable valeur.

En attendant, M. Vanderschieck, simple particulier, fait ce que font ailleurs les gouvernements. Il ne se contente pas d'ouvrir sa collection à la curiosité des étrangers, et les cartes déposées sur la table de cette galerie par les voyageurs illustres des deux mondes font assez l'éloge de son obligeance, M. Vanderschieck fait plus : tous les jours des jeunes gens, jaloux d'égaler les grands maîtres, viennent poser leurs chevalets devant ces toiles admirables, et font de la galerie de Louvain comme une succursale de la galerie du Louvre. Un pareil fait peut se citer sans commentaires, et l'on ne saurait trop louer une passion aussi exempte d'égoïsme.

Du reste, le propriétaire de ce beau temple élevé à l'ancienne école flamande et hollandaise, ne professe aucun dédain pour la nouvelle. Les deux salons où l'on commence par vous introduire contiennent des œuvres remarquables de Koekkoek et de Schelfout. Ommeganck, ce peintre modeste d'animaux, aujourd'hui si recherché par les amateurs, qu'on pourrait le croire contemporain de Berghem, dont il est séparé de plus d'un siècle, y a également trouvé sa place. Nous y avons même remarqué un peintre, déjà grand dans l'opinion publique et dont la réputation n'a commencé que d'hier ; nous voulons parler de M. de Keyser.

Plus tard, lorsque nous en aurons le loisir, nous poursuivrons ce bilan des richesses de l'art en Belgique. Nous regrettons que notre

Digitized by Google

tâche ne promette pas d'être toujours aussi longue. Dans la ville de Louvain, il n'y a qu'un second amateur qui possède encore quelques tableaux de l'ancienne école. Un autre jour, nous y reviendrons peut-être.

Ce n'est pas un des moindres bienfaits du chemin de fer d'avoir resserré, pour ainsi dire, la grande famille artistique belge. Lorsque le chemin de fer fut décrété, comme c'était une chose tout à fait nouvelle, on ne pouvait encore se faire une idée bien nette des bienfaits qu'il devait produire ; car on chercherait en vain dans l'histoire des civilisations nationales un événement qui puisse lui être comparé. Les hommes supérieurs placés à la tête des peuples ont bien compris, dans tous les temps, que les moyens de communication sont les plus puissants véhicules de la prospérité publique, et tous se sont appliqués à les multiplier. Diminuer les distances, mettre en rapport constant des populations inconnues les unes aux autres, franchir les obstacles que la nature a mis en quelques endroits à ces besoins sympathiques de rapprochement qui travaillent les cités et les peuples ; telle est la tâche glorieuse que tous les hommes d'État, préoccupés des améliorations matérielles, n'ont pas cessé de tenter. Quelques-uns même ont trouvé grâce devant l'histoire pour des travaux gigantesques qui attesteront leur grandeur aux races futures, quand même les autres œuvres plus périssables de leur génie seraient toutes effacées. La route du Simplon, les admirables bassins d'Anvers, ce beau port dont Napoléon avait deviné les hautes destinées que depuis trois siècles la diplomatie lui refuse, rachètent bien du sang prodigué sur de stériles champs de bataille. Louis XI fut sans doute un despote, et si l'humanité ne saurait lui pardonner l'atroce supplice de Nemours, elle lui sait gré de l'invention de la poste aux lettres. Versailles est un gouffre fastueux où trop de trésors sont venus s'engloutir sans retour ; mais sous son règne, le canal du Languedoc unit deux mers dont un plateau élevé semblait interdire à jamais la rencontre.

Digitized by Google

Jamais cependant, jusque dans ces derniers temps, il ne s'était présenté à un homme d'État une aussi magnifique occasion d'annuler, pour ainsi dire, le faible espace qui sépare de bourg à bourg, de ville à ville, la population agglomérée d'un pays. Cette occasion, qu'une grande nation comme la France dédaigne encore, pour son malheur, la Belgique a su la saisr; et maintenant que l'immense travail touche à son achèvement, les hommes qui s'y étaient montrés le plus hostiles contemplent avec admiration des résultats merveilleux auxquels ils étaient loin de s'attendre. Ce n'était rien, ou peu de chose, pour le gouvernement de décréter un chemin de fer; le premier particulier en peut faire autant. Décréter le système, c'était tout. Car c'était décréter en même temps que Bruxelles, à une heure de chemin de l'Escaut, aurait Anvers pour banlieue maritime au nord; c'était avancer Ostende presque au cœur du pays wallon; c'était pousser Liége et ses vastes usines à la lisière de la Flandre; c'était enfin (car la grande pensée qui a présidé à cette entreprise marche toujours et glisse sur les ailes de la vapeur vers son but européen) faire de la Belgique le débarcadère de l'Allemagne. Mais, dès aujourd'hui, tous les bienfaits intérieurs de cette noble entreprise sont appréciés par ses adversaires mêmes, qui ont joint leur voix au concert universel d'admiration. Chaque jour révèle des avantages nouveaux que l'on n'aurait pu soupçonner. Dès son origine, le progrès ne se tient pas seulement dans l'ordre industriel et commercial, il est moral; il est artistique. En matière de gouvernement, ce ne sont pas toujours les causes directes qui produisent les effets voulus. Voulez-vous répandre l'instruction dans un canton voué à l'ignorance? ce n'est peut-être pas une école qu'il faudra fonder; ouvrez plutôt un chemin, l'école viendra d'elle-même.

C'est ainsi qu'en l'absence d'un grand musée national, dont le besoin s'est toujours fait sentir en Belgique, le chemin de fer a rendu et rend encore tous les jours de grands services à la peinture. Les collections de tableaux que possèdent nos grandes villes, les

Digitized by Google

cabinets de particuliers épars dans le royaume, nos églises riches encore de chefs-d'œuvre, se sont tous rapprochés du centre. En six heures, un peintre d'Anvers ou de Bruxelles peut aller consulter un Berghem ou un Ruysdael de la galerie que M. Vanderschieck ouvre si obligeamment à leurs études, et être rentré avant la fin du jour dans son atelier, tout ému d'un commerce de trois heures avec les grands maîtres. Bruges, qui possède encore les plus précieuses pages dues au génie des Van Eyck et d'Hemmelinck, est maintenant sur le courant de cette grande dérivation de fer qui fera descendre le Rhin à Ostende. Nous n'en finirions point si nous voulions énumérer les trésors que le nombre toujours croissant des pèlerins de l'art peut découvrir dans cette contrée riche encore malgré tant de pertes regrettables ; et remarquez que nous n'avons point parlé de cette autre source féconde d'enthousiasme et d'inspiration, l'architecture gothique.

Cependant, il faut bien en convenir, le cercle des études artistiques est trop restreint encore pour les peintres belges. Si la nécessité d'un musée national se fait vivement sentir, c'est surtout parce qu'en Belgique, jusqu'à ce jour, ils ne peuvent s'inspirer que des chefs-d'œuvre d'une école. Les monuments publics, les collections particulières, ne présentent que des tableaux hollandais ou flamands. Il n'est rien de plus rare que d'y rencontrer un tableau italien qui ne soit pas contestable, et nous pourrions presque assurer que dans tout le pays il n'y a pas un Murillo. Or, ce n'est que par la comparaison des écoles que nos jeunes peintres peuvent démêler la nature particulière de leur génie. Quoique, en général, le caractère même de la nation doive les porter à continuer l'école flamande, il n'en est pas moins vrai que la même source d'inspiration ne va pas à toutes les intelligences. Gallait en est une preuve. Son pinceau s'est trempé dans la vigueur énergique jusqu'à la rudesse de l'école de Séville. Rubens rapporta de l'Italie cette puissance d'imagination qui ne se fût point développée aussi largement dans nos climats septentrionaux.

Digitized by Google

Mais les bons tableaux des écoles étrangères se vendent à des prix exorbitants, et encore s'en trouve-t-il fort peu dans le commerce. Le musée national sera très-lent à former. Il faudra attendre le décès des amateurs célèbres, il faudra surtout que le gouvernement ait toute latitude pour surenchérir dans ces ventes où accourent les représentants de tous les musées européens. Jusque-là, il est vivement à désirer que les jeunes peintres belges puissent être à même d'étudier non-seulement l'art ancien selon les divers caractères que lui a donnés chaque école étrangère, mais aussi de connaître chez les différentes nations les progrès de la peinture moderne. L'école française nouvelle, par suite des fréquentes relations qu'entretiennent les deux pays, n'est pas complétement ignorée de nos peintres. Mais il en est fort peu qui aient vu seulement les œuvres remarquables de celle de Munich, et beaucoup ne se forment d'Overbeck et de Cornélius que l'idée incomplète qu'en peut donner la gravure.

La fondation de bourses destinées à envoyer des élèves à l'étranger, peut seule combler cette lacune. Maintenant qu'une paix définitive permet au gouvernement de concentrer tous ses soins sur le progrès national, dans quelque branche qu'il se porte, l'utilité d'une mesure aussi intéressante pour l'art mérite d'être appréciée par lui. Il faut que des élèves puissent, comme en France et dans d'autres pays, aller faire, aux frais de l'État, des études qui ne peuvent que donner plus tard un vif essor à la nouvelle école flamande. Paris, Munich et Rome nous paraissent devoir être les trois stations principales d'un studieux pèlerinage de cinq ans. On ne saurait calculer l'effet moral que ces solennités, où se décident l'avenir des concurrents à ces nobles voyages, produisent sur la jeunesse des ateliers. Autant les concours sont funestes aux talents faits, autant ils aident à révéler des avenirs qui peut-être seraient restés longtemps ignorés, faute du temps et des sommes nécessaires pour étudier à loisir les grands secrets de l'art. Une pareille institution aurait d'ailleurs

Digitized by Google

pour effet d'habituer toute une école à des comparaisons qu'elle fuit d'ordinaire quand elle reste chez elle, plus encore par défiance de ses forces que par dépit d'avouer ses défaites. Le temps est venu d'organiser les études des arts libéraux. C'est quelque chose d'élever des avocats et des médecins; mais est-ce que les peintres et les sculpteurs ne pourraient pas réclamer, à bon droit, leur université?

Digitized by Google

LE

TRAITÉ DE LA BARRIÈRE.

Le traité de la *barrière*, dont l'histoire n'a pas encore été écrite, formula les conditions auxquelles notre pays, dans les premières années du siècle dernier, passa de la domination de l'Espagne sous celle de l'Autriche. C'est une page de cette longue et déplorable histoire de la domination étrangère, dont les souvenirs doivent rester profondément empreints dans la mémoire de la Belgique indépendante. A peine douze années de trêve avaient-elles commencé à cicatriser quelques-unes des plaies de la révolution du XVI^e^ siècle, que les Pays-Bas virent s'ouvrir une nouvelle période de malheur. Elle devait s'étendre, presque sans interruption, depuis la mort d'Albert et d'Isabelle jusqu'au milieu du siècle dernier. Il y eut là pour la Belgique un siècle affreux, que remplirent les dévastations

Digitized by Google

de la guerre, les démembrements et les humiliations les plus poignantes. Expiation cruelle de la faute qu'elle avait commise au XVI^e^ siècle en rentrant sous le joug de l'étranger, en sacrifiant l'indépendance nationale à ses sympathies religieuses.

L'archiduc Albert mourut en 1621. Son épouse Isabelle, la fille de Philippe II, en faveur de qui son père avait détaché les Pays-Bas de l'Espagne (1598), lui survivait sans enfants, et trop âgée pour que la Belgique pût espérer qu'un second mariage lui donnerait une dynastie nationale. Dans l'acte qui constituait la souveraineté de sa fille, Philippe avait établi qu'aucun des descendants d'Isabelle ne pourrait se marier sans le consentement du roi d'Espagne; que dans le cas où une princesse resterait héritière, elle ne pourrait épouser que le roi d'Espagne ou l'héritier présomptif; enfin, qu'à défaut de postérité, la souveraineté des Pays-Bas retournerait à l'Espagne. L'indépendance de la Belgique, d'après l'acte même qui la fondait, avait donc encore bien des chances contre elle dans l'avenir. Déjà du vivant d'Albert, l'âge de l'archiduchesse dut faire prévoir que l'une de ces chances allait se réaliser.

La mort d'Albert coïncidait avec l'expiration de la trêve de douze ans. La guerre avec les Provinces-Unies se ralluma après un si court intervalle, et sa durée fut longue. Les premières années, elle fut défavorable à la Hollande, mais bientôt la fortune changea, et la Belgique se vit successivement enlever par ses ennemis, Bois-le-Duc (1629), Venloo, Ruremonde (1631), et Maestricht (1632).

Isabelle mourut à Bruxelles à la fin de l'année 1633. Les Pays-Bas retombaient ainsi sous le sceptre de l'étranger.

Cet accroissement de puissance ne pouvait retourner à l'Espagne sans émouvoir Richelieu. Peu de temps après la mort d'Isabelle, il conclut une alliance avec les Provinces-Unies (1635), et la Belgique fut envahie par deux armées à la fois.

Ce ne fut que vingt-sept ans après la mort de l'archiduc Albert

Digitized by Google

et la reprise des hostilités, que la paix fut conclue avec la Hollande. Et quelle paix! la paix de Munster (1648) qui nous enlevait Bois-le-Duc, Berg-op-Zoom, Breda, Maestricht, Hulst, Axel, etc., et consommait cet acte révoltant d'oppression mercantile qui devait se prolonger pendant un siècle et demi, la fermeture de l'Escaut.

Ce n'était pas même le repos que la Belgique achetait à ce prix. Le traité ne désarmait que la Hollande; la guerre continuait contre la France. Nos villes furent encore prises et reprises. Ce fut seulement onze ans après le traité de Munster que, par celui des Pyrénées (1659), l'Espagne obtint la paix au prix d'un nouveau démembrement de la Belgique, qui perdit un grand nombre de villes de la Flandre, du Hainaut, du Luxembourg et de l'Artois; c'étaient Gravelines, Bourbourg, Landrecies, Lequesnoy, Avesnes, Thionville, Montmédy, Danvillers, Arras, Hedin, Bapaume, etc.

Huit années s'étaient à peine écoulées, lorsqu'à la mort du roi d'Espagne Philippe IV, Louis XIV prétendit, du chef de sa femme, fille de Philippe, avoir droit à une partie des Pays-Bas. Une de ses armées fond sur la Belgique, en même temps qu'une autre s'empare de la Franche-Comté. L'année suivante (1668), l'Espagne, par le traité d'Aix-la-Chapelle, rachète la Franche-Comté, au prix de Tournai, Charleroi, Ath, Audenaerde, Courtrai, Furnes, Lille, Douai, Armentières et Bergues qui sont sacrifiés à la France.

La paix ne dura pas plus de quatre ans. En 1672 Louis XIV reprit la guerre contre la Hollande; la Belgique fut envahie; bientôt le principal théâtre des hostilités se transporta au cœur de nos provinces et s'y maintint pendant plus de cinq ans. Le traité de Nimègue fut conclu, au mois de septembre 1678, et amena un nouveau démembrement des Pays-Bas. Cette fois Charleroi, Ath, Audenaerde et Courtrai furent restitués à l'Espagne, mais Tournai, Ypres, Wervick, Warneton, Poperinghe, Menin, Cassel, Bailleul, Bavai, Maubeuge, Valenciennes, Bouchain, Condé, Cambrai, Aire,

Digitized by Google

Saint-Omer, restèrent à la France avec la Franche-Comté.

Quatre ans après le traité de Nimègue, Louis XIV élevait déjà de nouvelles prétentions sur les Pays-Bas. Pendant les deux années suivantes, il s'empara de Courtrai, de Dixmude, et fit bombarder Luxembourg qui se rendit. Une trêve intervint en 1685, pendant laquelle la France conserva la possession de Luxembourg.

Déjà en 1688, la guerre était rallumée. Pendant neuf ans encore, elle étendit ses ravages sur la Belgique. Par le traité de Riswick (1697), Luxembourg fut restitué à l'Espagne, et l'on revint à peu près au *statu quo* du traité de Nimègue.

La Belgique n'avait point encore épuisé son malheur. Ce n'était point assez que depuis la mort de l'archiduc Albert, c'est-à-dire en 76 ans, elle eût vu ses villes et ses campagnes dévastées par 53 années de guerre, ce n'était pas assez d'avoir subi six invasions, de s'être vu arracher son fleuve commercial, d'avoir été cinq fois démembrée. La paix ne devait durer que quatre ans, et même pendant sa courte durée le sort de notre malheureux pays ne cessa d'être mis en question.

Charles II, roi d'Espagne, dont Louis XIV et Léopold Ier, avaient épousé les deux sœurs, était d'une santé languissante. Il n'avait pas d'héritier direct. Sa mort allait soulever une rivalité nouvelle entre le roi de France et l'empereur. Louis XIV, pour faciliter cet accroissement futur de la puissance de sa maison, avait déclaré que les droits de son fils aîné à la succession d'Espagne seraient transférés au plus jeune fils de celui-ci, Philippe d'Anjou; de son côté, l'empereur d'Autriche s'était désisté de ses prétentions en faveur de son second fils, l'archiduc Charles.

Du vivant de Charles II (1699 et 1700), et sans son concours, Louis XIV avait soumis successivement à l'Angleterre et à la Hollande deux projets de partage de sa succession qui avaient été agréés par elles. Charles II mourut peu de temps après (en novembre 1700), et l'Europe, à son grand étonnement, apprit que.

Digitized by Google

dans l'espoir de maintenir l'unité de la monarchie espagnole, il avait par son testament institué héritier de tous ses États, Philippe d'Anjou, le petit-fils de Louis XIV, son redoutable ennemi.

Après quelques moments d'hésitation, Louis XIV accepta la succession pour son petit-fils, qui prit possession de ses nouveaux États. Des troupes françaises vinrent aussitôt occuper les places de Nieuport, Audenaerde, Ath, Mons, Charleroi, Namur et Luxembourg; on devait essayer sous leur influence de substituer le régime du bon plaisir à celui de nos vieux priviléges.

Une ligue formidable se forma bientôt contre la France, sous le nom de grande alliance. L'Autriche, l'Angleterre et les Provinces-Unies en étaient les membres principaux. Malheureusement, ni les intérêts ni la position de ces trois puissances n'étaient les mêmes. Lorsque l'alliance fut conclue (septembre 1701), les intérêts de la Hollande et de l'Angleterre étaient étroitement unis et représentés par Guillaume III, à la fois roi d'Angleterre et stathouder de Hollande. Guillaume mourut peu de mois après, mais le cabinet whig de la reine Anne continua sa politique et ses alliances contre le protecteur de Jacques II. Le but des deux puissances maritimes était moins d'appuyer les intérêts de l'Autriche que d'affaiblir la France et l'Espagne. Elles ne tenaient qu'à détacher de celle-ci ses possessions d'Italie, les Pays-Bas, et ses colonies. L'Autriche, au contraire, continuait de prétendre à toute la succession de Charles II. Vouloir reconstruire la puissance de Charles-Quint et de Philippe II, n'était pas un moyen de se faire un appui bien sincère de l'Angleterre et de la Hollande. Aussi les deux puissances maritimes, étroitement unies entre elles, dominèrent-elles constamment la coalition. L'Autriche était d'ailleurs affaiblie par une insurrection que Louis XIV excita en Hongrie, et par la position hostile que prit contre elle son puissant voisin l'électeur de Bavière, qui se rangea avec l'électeur de Cologne dans le parti de la France.

Avec la grande alliance commence l'histoire du traité de la *barrière*.

Digitized by Google

Le dénûment où les successeurs de Philippe II avaient laissé la Belgique, la faiblesse qu'ils avaient montrée à la soutenir contre la France, la facilité avec laquelle, à chaque invasion, les armées de Louis XIV s'en étaient emparées, avaient amené la Hollande à vouloir se charger elle-même de la garde de notre territoire. En fait, l'Espagne, depuis le traité de Ryswick, s'était en quelque sorte soumise à cette prétention, en lui permettant, malgré la paix, d'occuper nos villes frontières; ses troupes y étaient encore lorsque Louis XIV en fit prendre possession au nom de son petit-fils. Recouvrer cette position, obtenir en fait et en droit la garde des places fortes qu'elle regardait comme une *barrière* contre la France, fut dès lors le but des efforts de la Hollande.

Le germe du traité de la barrière fut déposé par elle dans le traité même de la grande alliance. Il fut convenu que les États-Généraux feraient tout ce qui dépendrait d'eux pour conquérir les Pays-Bas espagnols, et qu'à la paix on déterminerait les moyens propres à les rassurer contre de nouvelles invasions de la France [1].

C'était une de ces clauses vagues et dangereuses que le temps se charge d'interpréter plus tard suivant les événements et la position des parties. Dans l'intention du cabinet de Vienne, elle était loin peut-être de comporter le sens qu'on lui donna plus tard. Il croyait s'engager à des mesures de précaution et de défense contre les tentatives ultérieures de la France. Telle était aussi la manière dont la clause parut d'abord interprétée par les cabinets de Londres et de La Haye.

Toutefois, cette stipulation ne fut pas longtemps à porter ses fruits.

La guerre éclata sur tous les points à la fois, en Allemagne, en Italie, sur les côtes d'Espagne, et dans les Pays-Bas, guerre longue et cruelle qui dura douze années (de 1701 à 1713), et mois-

[1] Art. 4 et 5. Ce dernier article se sert des expressions *obex et repagulum vulgo barrière*.

Digitized by Google

sonna de nouveau la fleur de la population de l'Occident. La plupart des batailles livrées furent des victoires pour les deux illustres généraux de la grande alliance, le prince Eugène et Marlborough. La campagne de 1706 fut une des plus heureuses pour les alliés. Ils arrachèrent bientôt aux armes de Louis XIV et à la domination de l'Espagne, la Lombardie, la Sardaigne et Naples; la bataille de Ramillies, dans le Brabant, assura à Marlborough la conquête des Pays-Bas (23 mai 1706).

Ce ne fut pas l'Autriche qui prit possession de notre pays. La Hollande commençait à tirer parti de la clause qu'elle avait fait insérer dans le traité de la grande alliance. La Belgique ne devait pas passer aussi aisément de l'Espagne à l'Autriche. Entre ces deux dominations, une domination provisoire devait encore peser sur elle pendant plusieurs années. Aussitôt après la bataille de Ramillies, l'Angleterre et la Hollande s'emparèrent de l'administration supérieure des Pays-Bas, à l'exception de celle des provinces de Luxembourg et de Namur, où Louis XIV se maintint jusqu'à la paix. Un conseil d'État fut établi par ces deux puissances et chargé de maintenir l'autorité de l'archiduc Charles. On promit que le nouveau souverain renouvellerait les priviléges des provinces tels qu'ils existaient sous son prédécesseur. En attendant, le conseil d'État chargé de leur maintien devait, d'après l'article 3 de l'ordonnance qui l'instituait, faire cesser *tout pouvoir despotique et arbitraire introduit par les ennemis* [1]. Mais ce conseil, quoique agissant au nom du souverain, était soumis à la surveillance d'une conférence formée de députés des deux puissances maritimes, et qui s'installa à Bruxelles, d'où elle gouverna le pays.

On n'eut pas à reprocher aux membres de la conférence le même genre de despotisme qu'au ministre de Philippe d'Anjou. Mais le

[1] Gachard. *Collection de Documents inédits concernant l'histoire de la Belgique*, tom. 3, p. 257.

Digitized by Google

mal n'avait fait que changer de nature. Sous cette administration provisoire, l'étranger exploita la Belgique à son profit. De hauts emplois religieux, civils et militaires furent conférés à des étrangers ou à des hommes servilement dévoués à des influences contraires aux intérêts nationaux; le pays fut accablé de charges; dans le Brabant seul, les dépenses pour 1708 s'élevèrent à 3,000,000 de florins; on abolit les tarifs des droits d'entrée qui avaient été établis depuis la paix de Ryswick, pour les remplacer par d'autres plus favorables à la Hollande et à l'Angleterre. On se réservait de rendre plus tard toutes ces mesures irrévocables, en exigeant que le nouveau souverain, avant de prendre possession des Pays-Bas, ratifiât les actes administratifs de ses alliés, et qu'il prît l'engagement de ne rien changer, sans leur participation, au tarif arrêté par eux.

Cependant la guerre continuait; en 1708, Louis XIV fit de nouveaux efforts pour reprendre les Pays-Bas. Marlborough gagna la bataille d'Audenaerde le 11 juillet; au mois d'octobre suivant, la ville de Lille fut assiégée et prise. Des négociations furent ouvertes avec la France; elles échouèrent, par suite des prétentions exagérées des alliés, qui voulaient que Louis XIV se chargeât de détrôner son propre petit-fils. La victoire de Malplaquet (1709) vint mettre le comble au triomphe des alliés; la prise de Mons (1710), de Douai et de quelques autres villes la suivit : de nouvelles tentatives de négociations vinrent échouer contre les mêmes obstacles.

Ce fut le 29 ocrodre 1709, un mois après la bataille de Malplaquet, que fut conclu entre les Provinces-Unies et l'Angleterre le premier traité de la barrière (les traités de la barrière sont au nombre de trois). L'Autriche n'y intervint pas. Par ce traité, les deux puissances maritimes interprétaient dans le sens le plus favorable aux Provinces-Unies la clause vague du traité de la grande alliance. Le droit de garnison dans plusieurs villes des Pays-Bas leur était assuré, ainsi que le revenu de ces villes et le payement annuel d'un million de livres à titre de subside. En retour, la Hollande

Digitized by Google

promettait son appui pour maintenir la succession au trône d'Angleterre dans la ligne protestante.

Cette convention excita les réclamations de l'Autriche; disposer à ce point des droits de l'archiduc sans son concours, c'était porter loin à l'égard de cette puissance la hauteur et le mépris. Le traité fut mal accueilli en Angleterre par les torys. Que signifiait, disait-on, la garantie stipulée de la part de la Hollande? N'était-il pas de l'intérêt de cette puissance elle-même de voir le Prétendant exclu de la couronne? La convention n'accordait donc aucun avantage à l'Angleterre. Elle froissait même ses intérêts commerciaux, dans cette disposition qui maintenait les articles 14 et 15 du traité de Munster, désastreux pour elle comme pour la Belgique, et dont la conclusion n'eût pas été tolérée, si à cette époque l'Angleterre ne s'était trouvée en proie aux dissensions intestines [1].

Deux événements vinrent changer brusquement, pendant les années 1710 et 1711, la situation de l'Europe : la chûte du ministère whig en Angleterre, et la mort de l'empereur Joseph Ier [2]. La Hollande perdait des amis dévoués dans les membres du cabinet whig; les torys arrivaient d'ailleurs aux affaires avec des dispositions toutes pacifiques à l'égard de la France. D'autre part, Joseph Ier en mourant laissait pour seul successeur son frère l'archiduc Charles, le prétendant au trône d'Espagne, qui avait à craindre que les alliés ne voulussent pas lui laisser réunir la puissance de la vaste monarchie espagnole avec celle de la couronne impériale. Si donc le lien qui avait uni les deux puissances maritimes s'était relâché, il était à prévoir que les intérêts de l'Autriche y gagneraient peu, et que ce changement contribuerait seulement à hâter la conclusion de la paix.

[1] *Remarques sur le traité de la barrière, par l'auteur de la Conduite des alliés, etc.; traduit de l'original imprimé à Londres.* In-8° de 44 pages. Voir aussi Schœll, Hist. abrég. des Traités de paix, 2e période, chap. 11.

[2] Joseph Ier, frère de l'archiduc Charles, avait succédé à Léopold, son père, en 1705.

Digitized by Google

Ce refroidissement des relations de l'Angleterre et de la Hollande encouragea les efforts de la Belgique pour sortir enfin d'un système d'administration provisoire qui pesait sur elle depuis quatre ans. Aussitôt après l'avénement des torys au pouvoir, la mésintelligence éclata entre le conseil d'État et la conférence étrangère à laquelle il était soumis [1]. Les États de Brabant appuyèrent vivement la courageuse démonstration du conseil. On ne se lassa pas de faire auprès des cabinets de Londres, de Vienne et de La Haye, les plus pressantes instances pour obtenir l'inauguration du nouveau souverain, qui devait mettre un terme à la domination intérimaire des commissaires anglais et hollandais.

Des préliminaires de paix furent signés entre la France et l'Angleterre vers la fin de 1711, et au commencement de l'année suivante s'ouvrirent à Utrecht les négociations d'un congrès.

Cependant le mécontentement allait croissant en Belgique. Les États de Brabant menacèrent de se saisir des rênes du gouvernement [2]. S'ils cédèrent, ce fut par la faiblesse du ministre de l'empereur à La Haye, qui les engagea à patienter. Sa lettre prouve combien le cabinet de Vienne craignait, qu'en élevant la voix, les Pays-Bas n'augmentassent les embarras de sa position [3].

Les députés des États de Brabant, joints à ceux des États de Flandre et de Hainaut, s'étaient rendus à Utrecht avec la mission de défendre notre cause auprès des plénipotentiaires chargés de la pacification de l'Europe. Ils réclamèrent avec plus de vivacité que jamais l'installation du gouvernement définitif. « Les États étaient même, nous apprend l'annaliste déjà cité, si acharnés à vouloir l'inauguration, qu'ils disaient hautement que si l'on refusait en An-

[1] Ce conseil, dit Lamberty, s'émancipa à lever la crête. *Mémoires pour servir à l'histoire du XVIII^e siècle*, vol. VII, p. 235. — *Collection des documents inédits*, t. III, p. 274.

[2] *Collection des documents inédits*, vol. III, p. 366.

[3] La lettre est datée du 24 mars 1712. *Ibid.*, p. 343.

Digitized by Google

gleterre et en Hollande d'y acquiescer, ils en feraient eux-mêmes la proclamation [1]. »

Leur intervention au congrès d'Utrecht resta inefficace. Les torys anglais s'étaient déjà rapprochés de la Hollande. Le conseil d'État belge fut remplacé par un nouveau conseil plus docile [2]. L'Autriche avait d'autres intérêts en vue que ceux des Pays-Bas, elle persistait encore à cette époque dans ses prétentions sur la monarchie espagnole tout entière; les puissances maritimes au contraire inclinaient à laisser l'Espagne à Philippe V, à la condition que les couronnes de France et d'Espagne ne seraient jamais réunies sur la même tête, et que les possessions de celle-ci dans le reste de l'Europe passeraient sous une autre souveraineté.

Un second traité de la barrière, dans lequel l'Autriche n'intervint pas plus que dans le premier, fut signé le 30 janvier 1715. Malgré l'assertion insérée dans le préambule par les torys, et d'après laquelle le premier traité était regardé comme désavantageux à l'Angleterre, le seul changement notable qu'on introduisit fut la diminution du nombre des places fortes où la Hollande était autorisée à tenir garnison; elle perdait aussi l'espoir d'obtenir le quartier de la Haute-Gueldre, promis à la Prusse.

La France, qui dans ces derniers temps avait relevé sa position militaire par la victoire de Denain, parvint la même année à faire à Utrecht des conventions séparées avec toutes les puissances, excepté l'Autriche et l'empire germanique, contre qui la guerre continua sur le Rhin.

Par suite de cette paix d'Utrecht, la France rentra en possession de Lille, Orchies, Aire, Bethune et Saint-Venant; elle renonça à Tournai, Menin, Furnes, Ypres, Poperinghe, Warneton, Commines, Wervick et Dixmude. La république hollandaise reçut

[1] Lamberty, vol. VII, p. 211.

[2] Mars 1715.

Digitized by Google

en dépôt les Pays-Bas espagnols pour les remettre à l'Autriche, lorsque celle-ci se serait entendue avec les États-Généraux sur la manière dont les Pays-Bas leur serviraient de barrière.

La Hollande avait ainsi réussi à obtenir la position la plus favorable pour dicter ses lois à l'Autriche dans les négociations ultérieures. L'année suivante[1], l'empereur fit la paix avec la France par le traité de Rastadt. Resté étranger aux conventions antérieures, il fut réduit à négocier avec la Hollande pour obtenir la remise des Pays-Bas.

Les premières prétentions de la Hollande (6 juillet 1714) tendirent à obtenir le droit de garnison à Menin, Tournai, Mons, Namur, dans la citadelle de Gand, dans les forts de la Perle et de S^te^-Marie, et de garnison mi-partie à Termonde; le démantèlement des forts S^t^-Philippe, Roodenhuyse et Damme; la cession à perpétuité de Venloo, Stevensweert et plusieurs seigneuries dans la Gueldre; le revenu du territoire que les traités précédents avaient accordé à la France et que celle-ci avait restitué conformément au traité d'Utrecht, ou bien l'équivalent de ce revenu; un subside annuel d'un million de florins; enfin une extension considérable de limites dans la Flandre. Cette extension comprenait toutes les localités placées au nord d'une ligne qui partait de la mer entre les juridictions de Blankenberg et de Damme, et aboutissait à l'Escaut près du fort de la Perle et de Calloo; elle équivalait au dixième environ de la province. L'Empereur devait promettre aussi son intervention pour faire démolir les citadelles de Liége et de Huy, qui portaient également ombrage aux États-Généraux.

C'était beaucoup, sans doute, et cependant la Hollande se montrait moins exigeante que précédemment; le premier traité de la barrière de 1709 lui avait aussi accordé le droit de garnison à Nieu-

[1] 6 mars 1714. L'empire germanique y accéda par la convention de Bade du 7 septembre suivant.

Digitized by Google

port, Furnes, Ypres, Charleroi, Lierre et Halle [1], avec l'autorisation de fortifier ces deux dernières villes; c'était consentir à peu près au blocus de Bruxelles. La méfiance que lui causait le nouveau ministère anglais avait contribué à la rendre plus raisonnable. Il existait une tendance à se rapprocher de la cour de Vienne [2], et une politique habile eût su tirer parti du refroidissement survenu entre les deux puissances maritimes, si étroitement unies quelques années auparavant.

En 1709, le cabinet autrichien avait fait à la Hollande des propositions si avantageuses, que celle-ci offrit, en 1714, de les prendre pour base des nouvelles négociations. L'Empereur refusa, parce que, déclara son envoyé, les circonstances avaient changé, et qu'à la première de ces deux époques il était question de lui attribuer toute la monarchie espagnole [3]. Toutefois, loin d'accueillir les représentations des députés belges, son ambassadeur se montra mécontent de ce que les États-Généraux avaient communiqué leur projet aux États de nos provinces [4].

La Belgique avait jeté un cri d'alarme, et de nouvelles députations partirent pour Vienne. L'opinion publique chercha aussi, par des pamphlets, à donner plus de force à leurs remontrances. L'un d'eux [5] soutenait que la cession réclamée par la Hollande, dans la Flandre seule, comprenait plus de 100,000 bonniers, sur un terrain de 25 lieues de longueur et de 2 de largeur; elle lui donnait la partie la plus fertile de la province, avec le moyen de faire la fraude et d'inonder le pays jusqu'à Gand. Si les États-Généraux

[1] Le second traité de la barrière (1713) retrancha Nieuport, qui, entre les mains de la Hollande, eût porté ombrage à l'Angleterre.

[2] Lamberty, vol. VIII, p. 731.

[3] Lamberty, vol. VIII, p. 730.

[4] « L'envoyé impérial trouvait à redire à ce projet sur ce que les États l'avaient envoyé aux provinces, comme s'il eût dépendu d'elles qu'il fût mis en effet, et non pas de l'Empereur. » Lamberty, vol. VIII, p. 738.

[5] *Réflexions sur l'étendue des limites*, etc. In-4° de 7 pages.

Digitized by Google

veulent une bonne barrière, disait un autre [1], qu'ils repassent l'Escaut. Ailleurs, l'auteur fait remarquer que les Hollandais exigent, en prétextant la nécessité de leur défense, la cession de Blankenberg, parce que c'est le seul point des côtes de Flandre où la pêche s'exerce encore avec quelque succès. Il engage l'Autriche à faire la guerre plutôt que de souscrire à des conditions aussi onéreuses; c'est un moyen pour elle de recouvrer ce qui a été pris dans le Brabant et la Flandre, peut-être même Maestricht, que les États-Généraux, dans un moment de reconnaissance qui cessa avec le danger, s'étaient engagés à rendre à la Belgique [2].

L'envoyé autrichien à La Haye répondit au projet de la Hollande « que l'Empereur n'accepterait jamais la possession des Pays-Bas » espagnols à des conditions aussi onéreuses et aussi odieuses; » et il ajouta que si on continuait à retarder la conclusion de cette affaire, « il ferait prendre par ses troupes possession de ces pays, » comme lui appartenant de justice et de droit, et que la cause de » cette extrémité retomberait sur ceux qui, refusant toute voie de » raison et de justice, avaient voulu s'opiniâtrer [3]. » Cette menace, faite sérieusement, eut rendu sans doute la Hollande plus accommodante; mais il est permis de douter qu'elle fût bien sincère. Un annaliste, très au courant des faits diplomatiques de ce siècle, va même jusqu'à croire « que les démarches, tant de la part de la cour » impériale que des États-Généraux, n'étaient que des grimaces, et » qu'elles ne se faisaient de part et d'autre que de connivence. » La fatale condescendance que l'Autriche montra dans tout le cours des négociations, n'était que trop faite pour accréditer cette opinion.

[1] *Suite des Réflexions sur l'étendue des limites*, etc. In-4° de 12 pages, portant, comme le précédent, pour lieu de publication *Cologne*, et cette épigraphe : *Flandriæ væ.... nimium vicinæ Batavis !*

[2] Lors du secours que le marquis de Monterey leur fournit en 1672.

[3] Lamberty, vol. VIII, p. 738.

[4] Lamberty, dont le recueil curieux, mais mal écrit, a déjà été cité plusieurs fois. Vol. VIII, p. 739.

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, bientôt les circonstances cessèrent de lui être favorables. La reine Anne mourut (août 1714), et l'avénement de Georges I^er^ ramena les whigs au pouvoir. La Hollande put donc compter de nouveau sur l'appui du ministère anglais. Les faibles concessions qu'on était sur le point de lui arracher s'évanouirent, et les relations entre l'envoyé de l'Empereur et les États-Généraux, qui avaient été jusqu'alors d'une nature amicale, prirent un caractère d'aigreur. On en vint même à des reproches de part et d'autre : aux plaintes des Hollandais sur les dépenses qu'avait nécessitées leur coopération à la grande alliance, et l'ingratitude dont on les payait, le ministre autrichien répondit par d'autres plaintes sur l'abandon qu'ils avaient fait de la cause de son maître. L'intervention de l'Angleterre, que les États-Généraux rejetaient quelques mois auparavant, fut dès lors réclamée par eux avec empressement.

Après quelques pourparlers, Anvers fut le lieu choisi pour la tenue des conférences. Chacune des trois puissances qui devaient figurer au traité y envoya des plénipotentiaires [1]; la Hollande fit choix de ses hommes d'État les plus distingués ; le représentant de l'Autriche parut défendre avec peu de capacité ou de zèle les intérêts qui lui étaient confiés [2].

En dépit de ce revirement du ministère anglais, la cour de Vienne pouvait mettre à profit le désir qui se manifestait généralement en Hollande d'arriver à une conclusion. La Zélande seule ne voulait consentir à aucune transaction sur l'extension des limites en Flandre; elle soutenait que la cession réclamée était nécessaire à sa défense ; il est permis de supposer qu'elle la jugeait non moins utile

[1] Ces plénipotentiaires furent : pour l'Angleterre, *lord Cadogan;* pour la Hollande, le *comte de Rechteren* et MM. *Vanderdussen, Gockinga* et *Van Borsele*. Le ministre autrichien, auquel la Belgique dut en partie le malheureux résultat de la négociation, était le *comte Joseph-Lothaire de Kinigsegg*.

[2] « Il avait laissé tout dire aux députés des États-Généraux sans rien avancer de son côté. » Lamberty, vol. IX, p. 2.

Digitized by Google

à son commerce. De cette extension, l'Empereur, de son côté, disait ne vouloir à aucun prix; il montrait des dispositions plus faciles quant au nombre des villes de barrière et au montant du subside; son envoyé à La Haye avait déclaré que si les États-Généraux faisaient des concessions, on ne regarderait pas *à une place ni à quelques cent mille florins*[1].

Les négociations se prolongèrent au delà d'une année. Plusieurs mois déjà s'étaient passés en pourparlers inutiles, quand le plénipotentiaire anglais se rendit à Vienne pour appuyer les prétentions des États-Généraux. Il en rapporta ce que le ministère autrichien appelait son *ultimatum*. Il fallut, pour mettre fin au système dilatoire de la République, que l'Empereur déclarât (septembre 1715) vouloir *prendre ses mesures* si, dans les six semaines, ses propositions n'étaient pas acceptées; on ajoutait, sous main, que ces mesures consistaient à charger le prince Eugène d'occuper la Belgique, de gré ou de force, à l'expiration du délai. La Hollande crut sans doute alors que la menace était sérieuse, et se montra disposée à conclure. A la vérité, on lui accordait à peu près tout ce qu'elle avait demandé. Ses concessions portaient uniquement sur des prétentions qu'elle n'avait mises en avant qu'avec peu d'espoir de succès.

Sa position d'ailleurs chez nous commençait à devenir très-délicate. Des émeutes occasionnées par des mesures de la conférence avaient éclaté sur plusieurs points, et tous les ordres du pays se réunissaient pour maudire l'administration de l'étranger [2].

Au milieu d'une nuit pluvieuse, le son des cloches et les détonations de l'artillerie informèrent Anvers de la signature d'une con-

[1] Lamberty, vol. VIII, p. 741.

[2] « Les principaux aussi bien que les peuples témoignaient insolemment leur mauvaise volonté contre les États-Généraux, inspirés, à ce qu'on croyait, par le soufflement du turbulent clergé. » Lamberty, vol. IX, p. 20.

Digitized by Google

vention qui complétait la somme des désastres et des humiliations dont le pays était abreuvé depuis un siècle [1]. Un repas splendide réunit les plénipotentiaires des trois cours, et le peuple, qui en faisait les frais, fut invité à recueillir les miettes de leur table [2].

Les conditions du traité semblaient dictées à un ennemi vaincu; l'Autriche accordait notamment à la Hollande le droit de tenir garnison à Namur, Tournai, Menin, Furnes, Warneton, Ypres, dans le fort de la Knoque, et garnison mi-partie à Termonde [3]; celui d'occuper et d'inonder, en cas de guerre, la partie de la Belgique située entre l'Escaut et la Meuse, jusqu'au Demer; d'exiger chaque année le payement, à titre de subside, d'un million deux cent cinquante mille florins, somme hypothéquée *sur les revenus les plus clairs* des provinces. Aux clauses précédentes il faut ajouter la cession d'une partie de la Gueldre [4] et de la Flandre, la reconnaissance d'une dette de près de huit millions, dont l'Autriche s'était bénévolement chargée sur le refus de l'Espagne [5], celle d'une autre dette de plus de quatre millions pour emprunts contractés par les deux puissances maritimes pendant leur administration provisoire; enfin la consécration nouvelle de la disposition du traité de Munster, qui décidait la fermeturede l'Escaut. L'extension des limites dans la Flandre, quoi

[1] Le traité de la barrière fut signé le 15 novembre 1715. Il fut conclu entre l'Autriche, la Hollande et l'Angleterre; cette dernière puissance n'y figura cependant que pour promettre sa garantie.

[2] Lambertty donne quelques détails de la fête : « Le repas était splendide sur trois » tables. A la fin, on donna au pillage une quantité surabondante de confitures à ceux » de la bourgeoisie qui purent y avoir accès. » Vol. IX, p. 23.

[3] Ainsi Furnes, Warneton, Ypres et le fort de la Knoque, pour compenser Mons et la citadelle de Gand, que les États-Généraux avaient d'abord demandés.

[4] Venloo, entre autres localités.

[5] Cette dette provenait d'emprunts contractés en Hollande par le roi d'Espagne Charles II. Philippe V refusa de les reconnaître, et Charles VI, que l'on dépouillait de la monarchie espagnole, crut que c'était à lui à s'en charger. La Belgique était là pour payer.

Digitized by Google

que ne comprenant que la moitié de ce que la Hollande réclamait dans le principe, restait toujours fort importante encore. Elle frappait tout le territoire placé au nord d'une ligne qui commençait à la mer entre Blankenberg et Heyst, et aboutissait au Sas-de-Gand; les anciennes limites étaient ensuite continuées jusqu'à l'Escaut, où une étendue considérable de polders [1] était abandonnée aux États-Généraux.

L'Empereur devait ratifier les actes administratifs de ses bons et loyaux alliés, et s'engageait à ne rien changer, sans leur participation, au tarif récemment adopté par eux [2]. Il fallait que le traité fût odieux jusque dans les détails de son exécution; la répartition du subside fut l'objet d'un article séparé; plusieurs districts du Brabant et de la Flandre furent chargés du payement, et la république autorisée, en cas de retard, à user *des voies de contrainte et d'exécution* contre les receveurs, et même contre les États des provinces hypothéquées.

Jamais on ne se joua plus ouvertement d'un allié; jamais monarque n'accepta une position plus humiliante; jamais les droits et la dignité d'un pays ne furent plus complétement oubliés.

Les Hollandais avaient obtenu ce qu'ils désiraient le plus, le droit d'avoir la garde exclusive des places de la barrière. Ils croyaient être en état, mieux qu'un souverain éloigné, de défendre un pays destiné à les garantir des projets ambitieux du cabinet de Versailles; le règne de Louis XV et les campagnes du maréchal de Saxe prouvèrent qu'ils s'entendaient aussi peu à défendre des villes étrangères que leurs propres cités [3].

[1] Les polders de Doel, Ste-Anne et Ketenisse.

[2] Peu de jours encore avant la signature du traité, les commissaires étrangers avaient fait abaisser le droit sur l'importation du genièvre, en faveur des distillateurs hollandais.

[3] On peut citer Namur, emportée après sept jours de tranchée, et l'*imprenable* Berg-op-Zoom, quoique défendue par une armée, prise après un siége un peu plus long.

Digitized by Google

Quoiqu'on dût s'attendre en Belgique à un résultat peu favorable, on n'y croyait pas à l'acceptation de conditions aussi dures; on espérait un peu plus des assurances d'attachement dont la cour de Vienne avait fatigué nos députés. Le comte de Kinigsegg s'était expliqué avec eux sur la contrainte morale déployée à l'égard de l'empereur, et il avait, disait-il, déclaré aux plénipotentiaires hollandais que son maître se croyait en droit « de reprendre, lorsque l'occa» sion s'en présenterait, avec usure, ce qu'il avait dû céder injuste» ment, puisque cela était permis par toutes les lois divines et hu» maines. » Après cette singulière déclaration, on se flatta quelque temps encore de l'espoir que Charles VI n'approuverait pas les concessions de son plénipotentiaire [1], n'accepterait pas une convention dont la substance était connue mais non toutes les clauses; car les États-Généraux, prévoyant l'opposition que leur divulgation aurait pu susciter, veillaient à ce qu'elles restassent secrètes, et insistaient pour que l'empereur se prononçât sans tarder. Cet espoir s'évanouit quand on sut que les ratifications avaient été échangées le 27 décembre 1715. L'indignation fut profonde à la lecture des stipulations du traité [2]. Elle s'accrut encore lorsqu'on eut connaissance de l'article séparé qui réglait la répartition et les moyens de perception du subside. Dans le dessein peut-être de créer des embarras à l'Autriche et de l'amener ainsi à de nouvelles concessions, les Hollandais eurent la mauvaise foi, après la ratification, de publier cet article qui était destiné à rester secret [3].

[1] On ignorait que c'était sur son *ultimatum* qu'avait été rédigé le traité.

[2] Neny, vol. I, chap. I, art. 23. Ce mécontentement est reconnu par le comte de Kinigsegg lui-même, que l'empereur, en marque de gratitude, nomma son ministre plénipotentiaire en Belgique, et chargea de l'intérim du gouvernement général pendant l'absence du prince Eugène. Voy. son rapport du 29 mars 1716, dans le vol. III de la *Collection des Documents inédits*, p. 460.

[3] Nous sommes parfois dans l'impossibilité de mettre nos lecteurs en état de vérifier l'exactitude de nos assertions, plusieurs des renseignements qui font l'objet de cet

Digitized by Google

Les atteintes portées par le traité de la barrière à nos institutions fondamentales étaient évidentes : l'empereur n'avait-il pas, sans l'autorisation des États, acquiescé à la cession d'une partie du territoire? N'avait-il pas engagé, comme un fonds fixe et permanent, les subsides de deux provinces, fonds éventuel et dépendant du consentement de la nation? Les malheurs qui devaient en résulter pour le pays étaient nombreux : toutes les entraves imposées à notre commerce pendant la désastreuse domination de l'Espagne n'étaient-elles pas sanctionnées? N'était-il pas désormais au pouvoir de la Hollande d'aggraver encore notre position sous ce rapport, de nous ruiner par ses inondations, de nous tenir par ses garnisons dans la plus complète et la plus révoltante dépendance?

La cour de Vienne avait été peu soucieuse des conditions imposées; la Belgique, dont on sacrifiait sans pitié les intérêts les plus chers, les priviléges les plus précieux, devait se montrer moins facile. Ses réclamations, le résultat qu'elles obtinrent, forment la dernière partie du drame diplomatique dont nous venons d'esquisser le commencement. Il y a d'autant plus d'intérêt à ce qu'elle soit connue, que l'on s'est déjà fait, du prétendu silence du pays en cette occasion, une arme contre lui. La Belgique, il convient qu'on le sache, n'a pas accueilli avec indifférence cette nouvelle oppression; elle n'est pas restée impassible en présence des conditions humiliantes, acceptées par celui que les hasards de la guerre lui avaient donné pour protecteur naturel.

article étant extraits de pièces manuscrites reposant aux archives du royaume. Ainsi, pour justifier l'inculpation assez grave que nous nous permettons, nous devons nous borner à dire qu'elle se trouve consignée dans un rapport à l'empereur, et dans une note à la suite de la minute d'un procès-verbal des conférences tenues entre les ministres de Charles VI et les députés des États de Flandre et de Brabant.

Digitized by Google

ŒUVRES CHOISIES DE MILTON,

TRADUCTION DE M. KERVYN, DE BRUGES.

1 vol. in-8°. Paris, 1839.

L'auteur du *Paradis perdu* est l'Homère de l'univers chrétien. Résumons en quelques lignes la vie de ce grand poëte; elle explique ses œuvres et son génie. Milton naquit à Londres le 9 décembre 1608. A l'âge de trente ans, il fit un voyage en Italie. Il n'avait composé encore qu'une espèce de comédie pastorale intitulée *Comus*, du genre de celles que l'on nommait *masques* à cette époque, *Lycidas*, élégie sur la mort d'un ami, *L'Allegro* et *Il Penseroso*, plus quelques poésies grecques et latines. Son voyage dura deux ans. Les troubles de l'Angleterre le rappelèrent dans son pays. De retour à Londres, en 1640. il se jeta dans le courant des événements terribles qui agitèrent la monarchie de l'infortuné Charles Ier. De poëte qu'il était, il se fit publiciste. Il savait le latin à en remontrer à Saumaise; il fit, en beau style d'école, l'apologie de l'exécution du roi, et fut nommé ensuite secrétaire du conseil sous Cromwell. La restauration de 1660 lui enleva sa place. Vieux

Digitized by Google

républicain et apologiste ardent du régicide, il traîna dans l'oubli et dans l'abandon les treize dernières années de sa vie. C'est pourtant dans cette misérable période d'une existence près de s'éteindre, qu'il publia le *Paradis perdu* (1667), le *Paradis reconquis* et *Samson Agonistes* (1671). Il mourut le 10 novembre 1674, à l'âge de soixante-six ans.

Jusqu'à l'époque de son retour d'Italie, Milton, connu seulement comme un poëte agréable et comme un jeune homme d'une profonde érudition (il savait l'hébreu, le grec, le latin, l'italien, le français et l'espagnol) obtint tous les succès qu'il pouvait souhaiter à une époque où son génie, à proprement parler, ne s'était pas encore révélé. Son *masque* eut pour interprètes à Ludlow-Castle, en 1634, les nobles personnages au divertissement desquels il l'avait destiné. Ses poésies latines et grecques lui valurent, de la part de l'Italie érudite, des éloges en même monnaie où on le compare à Virgile et à Homère; le *Paradis perdu* ne devait paraître pourtant que trente ans plus tard. Voici, comme échantillon de la flatterie romaine, une pointe en forme de distique, tout à fait dans le goût du temps, qui lui fut adressée par le marquis de Villa, le même qui avait été l'ami du Tasse :

> Ut mens, forma, decor, facies, mos, si pietas sic,
> Non Anglus, verùm herclè angelus ipse fores.

Comme le nom de Milton réveille toujours le souvenir d'une de ces grandes infortunes de poëtes méconnus par leur siècle, dont nous avons dressé le douloureux martyrologe, il est bon de rechercher jusqu'à quel point ses contemporains furent coupables envers lui. Le futur auteur du *Paradis perdu* crut devoir à sa patrie, qu'une révolution politique et religieuse remuait jusque dans ses entrailles, de vouer sa plume à la défense de ses erreurs et de ses crimes. Il faillit même lui sacrifier son génie. Nous n'avons pas le courage de qualifier les fautes d'un aussi grand homme. La résolution qu'il prit tout d'un coup d'abandonner les silencieuses extases de la poésie pour les convulsions de la vie publique, partait d'une âme droite et dès long-

Digitized by Google

temps convaincue. Nous, d'ailleurs, qui avons été bercés dans le bruit des révolutions, qui avons vu les épouvantables conséquences où les opinions peuvent conduire, par d'insensibles pentes, les cœurs les plus honnêtes, aurions-nous le droit de flétrir dans Milton l'auteur de tant de pamphlets latins, écrits pour justifier une action toujours aussi inutile que détestable, le meurtre d'un roi? Mais les esprits révolutionnaires sont ainsi faits : ils croient qu'en tuant ils suppriment l'obstacle, tandis qu'ils ne font que le déplacer. Deux siècles d'expérience ne les ont pas rendus plus sages. Plaignons John Milton : il n'a que trop expié sur terre ses déplorables erreurs; car tous ses malheurs viennent de cette fausse direction imprimée par lui-même à son génie. Il n'a pas plus tôt mis le pied sur le terrain glissant de la politique, qu'une longue suite de misères se déroule devant lui. Le voilà, lui, le gracieux poëte, qui savait si bien chanter les mystères des bois et la douceur des tièdes nuits de mai, forcé tout à coup de marteler des pamphlets dans un latin barbare, raffinement de supplice qu'ignorent les pamphlétaires de notre époque; forcé d'insulter à la mémoire d'un roi décapité, dont la mort fut si belle; forcé de relever les solécismes de Saumaise, tout en préconisant Cromwell; forcé enfin de faire du journalisme haineux et impitoyable, avant que le journalisme ne fût inventé : amère prélibation réservée au poëte qui avait rejeté la seule coupe faite pour ses nobles lèvres. Milton joua gros jeu dans cette affaire, et la postérité aussi; il pouvait précéder Cromwell dans la tombe; Cromwell pouvait vivre quelques années encore; Monk échouer dans ses tentatives de restauration. Il n'est pas probable que, dans ces deux dernières hypothèses, Milton eût trouvé au milieu du bruit des affaires publiques les sept années d'entier recueillement qu'exigea la publication du *Paradis perdu*. A quoi tient le génie! Faut-il en conclure que les révolutions sont funestes aux poëtes? Telle est notre opinion, fondée sur d'illustres exemples. Mais nous avouons que celui de Milton serait mal choisi. Assurément, si son génie n'avait pas été aussi longtemps contenu par les embarras de la vie publique, s'il n'avait point passé par toutes les phases terribles de

Digitized by Google

la révolte d'un grand peuple contre l'autorité, s'il n'avait pas eu sous les yeux tant de belles et de cruelles actions, si la réaction ne l'eût pas ensuite exposé à la haine des opprimés redevenus oppresseurs, si enfin il n'eût pas senti comme un secret remords d'avoir prêté sa plume à la justification d'un arrêt terrible, eût-il trouvé tant de traits sublimes qui éclatent de toutes parts dans son admirable poëme, et qui sont autant de mouvements qui décèlent involontairement le trouble de son âme? Mais il faut convenir qu'il s'en est fallu de bien peu que la révolution anglaise n'étouffât ce beau génie au lieu de lui donner des ailes; il en est de ces puissantes influences extérieures sur l'artiste, comme des remèdes héroïques qui sauvent quelquefois le malade, mais qui presque toujours l'emportent. Si Milton est la thèse, André Chénier sera l'antithèse. Toutes choses égales, la retraite va mieux au tempérament des poëtes que la haine d'un Robespierre ou la faveur d'un Cromwell.

Nous avons dit que Milton dut la plus grande partie de ses misères à lui-même. Il en est une cependant qui ne peut être que le fait du public. S'il faut en croire l'opinion la plus répandue, Milton ne vit pas le succès de son poëme, et, ce qu'on ne peut révoquer en doute, il en vendit le manuscrit pour la faible somme de cinq livres sterling. Il nous semble cependant qu'il n'est pas inutile de dégager une infortune réelle de ces exagérations auxquelles nous ne sommes que trop portés. N'oublions pas d'abord que le *Paradis perdu* parut en 1667, et que Milton, mort en 1674, ne survécut que sept ans à cette première publication. Si Milton n'avait point tant tardé à écrire un poëme dont la pensée germait en lui depuis sa jeunesse, comme le prouvent et les manuscrits qu'il a laissés et différents passages de ses pamphlets latins; si, par exemple, lorsqu'une cécité complète eût été auprès de Cromwell une excuse naturelle pour résigner les fonctions de secrétaire du conseil, il fût rentré dans la vie privée et eût terminé son œuvre avant la mort de ce grand dictateur, nul doute que le *Paradis perdu* eût obtenu un succès d'enthousiasme parmi les vieux guerriers de la république protestante et ses austères hommes d'État tout nourris de la lecture de

Digitized by Google

la Bible, tout portés par conviction vers les choses religieuses. Mais sous le règne corrompu de Charles II, le *Paradis perdu* ne pouvait être compris que par quelques élus. Supposez Louis XV revenu de l'émigration en 1814, et vous aurez une juste idée de ce que fut le honteux gouvernement du plus coupable des Stuarts. A la suite d'une cour légère et libertine s'était jetée la tourbe des rimeurs licencieux qui servent bassement les plaisirs des grands. Le goût était vicieux comme les mœurs. Les poétiques et chastes amours de nos premiers parents devaient paraître ridicules à tous ces roués qui avaient leurs Dorat et leurs Crébillon fils à leurs petits levers. Puis le nom exécré du vieux John Milton ne rappelait aux royalistes alors dominants que le détestable apologiste du régicide. Il nous semble voir l'imprimeur Symons, dans son échoppe d'Aldergate-street, offrant à ses chalands le *Paradis perdu*, tout frais sorti de son humble presse : « Un poëme en dix chants! s'écrie un vieux gentilhomme échappé, non sans de larges blessures, à la déroute de Dunbar ; un poëme de John Milton, le secrétaire de Nick, le greffier du diable! Que le vieux Olivier revienne pour me serrer la gorge si je lis jamais cela, maître Symons! Les vers d'un régicide ne sauraient être beaux. » Et peut-être que dans le même instant un vieux républicain, enveloppé jusqu'au nez de son manteau troué, emportait le précieux volume en se disant : « Je lirai ce poëme, c'est un saint qui l'a fait. » Car ce divin poëme eut des lecteurs du vivant de Milton, quoique M. de Chateaubriand ait dit dans son *Essai* : « Le *Paradis perdu*, pendant toute la vie du poëte, demeura enseveli au fond de la boutique du libraire aventureux. » Il résulte du texte même de la convention passée entre Milton et le libraire Symons, le 27 avril 1667, si on le combine avec un second reçu de cinq livres sterling, en date du 26 avril 1669, qu'il dut s'en vendre en deux ans *treize cents* exemplaires, la convention portant que ce supplément de cinq livres ne serait payé au poëte que dans cette éventualité. Il est vrai qu'il ne vit pas la seconde édition s'écouler aussi rapidement. Mais quand on songe que Milton mourut quatre ans après la date de ce second reçu, il nous

Digitized by Google

semble qu'il faut rabattre un peu des reproches amers dont on n'hésite pas à charger ses contemporains. Supposez aujourd'hui qu'un vieillard, connu par l'éclat de ses opinions révolutionnaires, et dont la génération présente aurait oublié les premiers succès poétiques, vînt offrir à un de ces libraires qui achètent de méchants romans au poids de l'or, une épopée telle que le *Paradis perdu*, croyez-vous que ce libraire en donnerait plus de cinq cents francs (sans tenir compte ici de la valeur de l'argent qui a changé considérablement)? Croyez-vous, d'ailleurs, que les beautés d'une telle œuvre fussent de nature à faire explosion à une époque où la presse, dans son enfance, n'allait point furetant le génie? L'expression de Johnson, qui déplaît tant à l'auteur des *Essais*, nous semble pourtant ne pas manquer de justesse : Les progrès du *Paradis perdu* furent *silencieux*. Il n'en pouvait être autrement; c'était de trop sublime poésie pour qu'elle obtînt d'abord un succès d'enthousiasme. Milton est mort malheureux et méconnu, nous en convenons volontiers; *Samson Agonistes*, comme nous le montrerons tout à l'heure, atteste les douleurs de ce rude génie trempé dans les troubles civils. Mais ce n'était pas le poëte, c'était le républicain qui saignait en lui. Le vieux secrétaire de Cromwell, pitoyable objet de l'horreur des royalistes, ne pouvait se faire au mépris insultant où il était tombé. Samson, dans cette belle tragédie, se plaint de sa cécité, de son abjection, de son esclavage parmi les Philistins, mais la pensée ne lui vient pas de leur reprocher leur indifférence. Milton pensait bien au sort de son épopée sous le joug des Stuarts! La haine de la restauration absorbait tout le temps qu'il ne donnait pas aux émotions plus douces de l'étude. N'avons-nous pas vu David, dans son exil, poursuivre les Bourbons de sa rage impuissante? L'art n'avait que la seconde place dans son âme ulcérée.

Du reste, Milton n'éprouva jamais qu'une misère morale. Son neveu, Edward Philips, qui a écrit sa vie, rapporte le bruit public, qui évaluait à 1500 livres sterlings en argent (*a considerable estate, all things considered*, ajoute-t-il en parenthèse) la fortune que son oncle laissa à sa mort, outre son mobilier. Ce n'étaient

Digitized by Google

d'ailleurs que les restes d'une fortune plus considérable qu'avaient diminuée de grandes pertes occasionnées par le changement de gouvernement.

D'après le même Edward Philips, le *Paradis perdu* eut deux éditions du vivant de son auteur : la première, in-4°, imprimée par Symons; la seconde, grand in-8°, imprimée par Starky, près de Temple-Bar, corrigée, amendée et disposée différemment quant au nombre des livres, sous la dictée de l'auteur.

Cette biographie de Philips contient de curieux détails sur la vie intérieure de Milton, dans les dernières années de sa vie. Le *Paradis perdu* fut écrit, sous la dictée du sublime aveugle, par fragments de dix, vingt ou trente vers, qu'il récitait ensuite à ses amis intimes. La séve poétique tarissait chez lui dans la saison où elle tourmente l'imagination des autres poëtes. Il cessait de composer pendant l'été, et le vent mélancolique de l'automne rouvrait seul dans son esprit sérieux les portes de l'invention. Comme il avait chanté dans sa jeunesse les charmes du printemps, peut-être l'impatience de sentir les splendeurs de la nature sans les voir troublait-elle la sérénité de son âme, au point de paralyser la puissance de son imagination. Il y a une fort touchante histoire sur deux des filles de Milton, qui se constituèrent ses Antigones. Il est fâcheux que la réalité vienne donner un cruel démenti au roman. Les Antigones s'ennuyaient prodigieusement de lire à leur père du syriaque, du grec et de l'hébreu qu'elles ne comprenaient pas. Milton, maussade comme les vieillards infirmes, s'irrita de leur mauvaise humeur, et préférant demeurer à la merci de la complaisance souvent forcée du petit nombre de ses amis, les envoya un beau jour apprendre un état manuel, à broder en or ou en argent, dit Edward Philips. C'est égal, le roman a prévalu, et les filles de Milton sont presque aussi célèbres que le guide de Bélisaire, dont le *date obolam* est aussi peu authentique.

La pensée du *Paradis perdu* occupa Milton toute sa vie. Il faut que ses convictions républicaines fussent bien fortes pour le détourner si longtemps de l'accomplissement d'une œuvre pour laquelle il

Digitized by Google

semble avoir été prédestiné. Les premiers chapitres de la Genèse ne pouvaient manquer de frapper les poëtes. Depuis, l'un y a vu une idylle, un autre y a trouvé un pamphlet contre Dieu; mais longtemps avant Byron et Gessner, avant même Milton, d'autres avaient pris prétexte de la Genèse pour faire de longs poëmes froidement didactiques. Il ne paraît pas même que le Tasse, dans les *Sept jours de la Création,* y ait soupçonné une épopée. M. de Chateaubriand dit, à propos de cet ouvrage : « Le Tasse amollit l'image biblique, et, dans ses douces créations, la femme n'est plus que le premier songe de l'homme. » G. de Salluste, seigneur du Bartas, *prince des poëtes français,* comme l'appelle son éditeur de Lyon, Pierre Rigaud, rue Mercière (1503), a tiré des dix premiers versets de la Genèse un poëme intitulé : *Les Sept jours de la Semaine,* qui serait un ouvrage bien curieux à lire, si l'on pouvait le lire. L'œuvre du seigneur du Bartas eut une grande réputation dans son temps. Nous avons cité le distique du marquis de Villa sur Milton; nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur donnant le régal de l'admirable sonnet que voici. Il est du sieur Simon de Campagnan et à la louange du seigneur du Bartas :

Mouler d'un art sans art tant de formes informes,
Sur le moule d'un rien, et sans rien et de rien;
Débrouiller ce beau Tout du lourd Tout ancien,
En donnant à l'informe un million de formes;

C'était à toi, grand Dieu, qui formes et déformes,
Et le rien et le Tout d'un art seulement tien,
Et qui serres d'un nœud, nœud vraiment gordien,
Les membres de ce Tout, en tout au Tout conformes.

Mais c'était à toi seul, divin Salluste, en vers
Nous peindre et cet ouvrier et ce bel univers,
Faisant d'un vif crayon le monde au monde lire,

Et voir, sans le voir, cil qui l'a façonné tel.
Vis donc, ore immortel, avecque l'immortel
Lui pour avoir tout fait, toi pour l'avoir sçu dire.

Digitized by Google

La raison de la déraison que vous faites à ma raison, dit Don Quichotte. Le sieur Simon de Campagnan s'était sans doute inspiré de cette subtile description du chaos, qu'on voit dans le *Premier jour de la Semaine :*

Ce premier monde était une forme sans forme,
Une pile confuse, un mélange difforme,
D'abysmes un abysme, un corps mal compassé,
Un chaos de chaos, un tas mal entassé
Où tous les éléments se logeaient pêle-mêle,
Où le liquide avait avec le sec querelle,
Le rond avec l'aigu, le froid avec le chaud,
Le dur avec le mol, le bas avec le haut,
L'amer avec le doux : *bref,* durant cette guerre,
La terre était au ciel et le ciel en la terre.
La terre, l'air, le feu se tenaient dans la mer,
La mer, le feu, la terre étaient logés dans l'air;
L'air, la mer et le feu dans la terre; et la terre
Chez l'air, le feu, la mer.....

Ouf! Du Bartas était contemporain de Cervantes et de Shakspeare. Mais ce n'est pas dans ce premier poëme que Du Bartas, s'il avait eu quelque génie, aurait trouvé la bonne fortune de voler d'avance Milton. Après avoir consacré environ *sept mille vers* à chanter la première semaine de la création, l'intrépide rimeur se préparait à en aligner *sept mille* autres pour en célébrer convenablement la seconde, quand la mort le surprit au milieu de ce beau projet. La tentation d'Ève par le serpent occupe dans ce nouveau poëme le second chant, intitulé : *l'Imposteur.* Certes, Du Bartas avait beau jeu. Mais ce que c'est que de manquer de génie! Le poëte français s'égare péniblement dans une pédantesque paraphrase de la Genèse. Un point l'intrigue fort; il se demande si Satan était entré dans le *corps* ou bien dans l'*image* d'un serpent. Cela rappelle la querelle sur la *forme* ou la *figure* d'un chapeau. Un pareil doute n'embarrasse pas Milton. La difficulté de rendre concevable un dialogue entre la femme et le serpent lui fournit un trait de génie de plus. Si le serpent parle, c'est qu'il a mangé du fruit de l'arbre de la

Digitized by Google

science ; et puisque ce fruit a produit une telle métamorphose sur une créature aussi abjecte que lui, quel prodige ne produira-t-il pas sur Ève, la souveraine de la création! Du Bartas n'a pas soupçonné un seul instant les trésors de poésie qu'il y avait dans ce texte de la Genèse qu'il avait la prétention d'expliquer. Citons encore un des traits les plus grotesques de son récit, et puis nous le laisserons là :

. . . . . L'âme en soi plus ne voit
Le charactère saint qui son front honoroit :
Et le corps misérable, ayant honte et tristesse
De se voir sans habits, fait d'une feuille espesse
Quelques demi-calsons, dont il couvre, soingneux,
Pour n'être veu du ciel, ses membres vergongneux.

Le *Paradis perdu* est l'un des efforts les plus puissants de l'esprit humain. Si toute poésie, comme les anciens l'ont pensé, est essentiellement une création, Milton est le poëte par excellence. Il ne s'est point vu, à aucune époque, d'imagination plus féconde que la sienne ; et quand on songe dans quels abîmes il a dû pénétrer, quelles ténèbres il a dû dissiper pour trouver ses personnages et son théâtre, l'admiration qu'excite une telle force d'invention va jusqu'au ravissement. Mais pour s'en former une juste idée, il faut bien se figurer ce que c'était que ce drame primitif avant qu'il ne l'eût jeté dans le creuset de sa profonde imagination : quarante-neuf versets de la Genèse, et rien de plus, quarante-neuf versets sans doute où le sublime était à fleur de texte, mais qu'il fallait fouiller bien avant pour en retirer tant de trésors. Aujourd'hui les diverses créations de Milton nous sont si familières, même à ceux d'entre nous qui les connaissent seulement par reflets, que nous avons quelque peine à ne pas croire qu'elles n'aient pas toujours existé. C'est le propre des créations du génie de se placer dans la réalité et de se confondre avec elle. Toute la partie romanesque, pour ainsi dire, de ce poëme, la lutte de Satan et des mauvais anges contre le Créateur, cette figure horriblement belle du génie du mal, le Pandemonium, les lacs de feu, ce jardin d'Éden,

Digitized by Google

cet amour d'Ève et d'Adam, nous avons accepté tout cela comme si la Genèse même en avait consacré à jamais le souvenir, tandis que c'est en lui-même, au fond de sa pensée, que le poëte a trouvé tout ce mystérieux univers. Du reste, il nous semble, au risque d'appliquer brutalement à une auguste misère la doctrine du docteur Pangloss, que la cécité même de Milton contribua surtout à la découverte de cet admirable univers de la Création dont il fut le Christophe Colomb. Séparé du reste du monde par la plus triste des infirmités, mort à toutes les joies de la terre, puisqu'il n'avait plus le sentiment de la lumière qui est pour ainsi dire l'enveloppe du mouvement, trop sûr de n'être plus désormais distrait par les spectacles de la nature où se complaît la rêverie de l'homme, Milton, une fois arraché aux travaux politiques qui prolongeaient encore le mensonge d'une existence autrefois active, se trouva placé entre la vie et la tombe; il demeura seul avec ses souvenirs. Or, quelles images ne dut pas former dans un pareil cerveau le songe éveillé qui dura vingt ans! Les sensations de son esprit, retenues sans cesse dans un cercle d'idées extra-naturelles, durent se fixer peu à peu, et, réduit à ne plus voir que par les yeux de son imagination, à force de rencontrer les mêmes objets et les mêmes figures, il dut finir par les confondre avec les objets et les figures de la réalité dont il perdait tous les jours un peu plus le souvenir. Nul doute qu'il n'ait vu la Création telle qu'il nous l'a décrite : l'imagination, quand elle est seule, est un don funeste de stérile fécondité que trop d'hommes possèdent pour leur malheur; mais il n'y a que le génie qui puisse, au milieu des ténèbres où elle s'égare, en dégager des créations complètes, qui ait la magnifique faculté de jeter le métal fondu dans ses moules fugitifs, en un mot de figer ses rêves. Cette faculté, Milton, aveugle, la posséda au plus haut degré, et c'est ce qui fait que tout est si simple et si lumineux dans son œuvre. S'il était condamné à ne plus voir les splendeurs de la réalité, le pauvre grand homme, au moins il faisait clair dans son âme; et il avait cloué au zénith de son firmament un soleil mille fois plus éclatant qui ne se couchait jamais. C'est ainsi que la surdité de

Digitized by Google

Beethoven donnait à ses derniers chants cette exaltation et ce mysticisme qu'on y admire tant; les bruits extérieurs venaient mourir à son oreille rebelle; son sens de l'ouïe s'était retourné, il ne percevait plus que les sublimes sons des harmonies intérieures.

Qu'on ne croie pas qu'en montrant les heureuses influences de pareilles infirmités sur ce génie, nous voulions affaiblir la pitié qu'elles inspirent. Milton n'en fut pas moins misérable. Le don de poésie, cela est peut-être pénible à dire pour les spiritualistes exclusifs, ne console pas d'un mauvais estomac, encore moins de la privation de la vue, le plus nécessaire de tous nos sens. Milton aurait acheté sans doute au prix de sa gloire immortelle les deux yeux du rustre insouciant qui voyait les magnificences de la nature sans les comprendre. L'auteur d'*Hernani* a exprimé en beaux vers un sentiment analogue : le vieux et riche seigneur don Ruy donnerait tout ce qu'il possède pour être pauvre et jeune. Milton exhale d'une manière bien touchante, dans *Samson Agonistes*, les regrets que lui cause la perte de sa vue. Nous empruntons la citation suivante à la fidèle traduction de M. Kervyn :

« Mais c'est toi, surtout, ô perte de ma vue, c'est toi que je déplore le plus... Je suis aveugle au milieu de mes ennemis; ô sort plus affreux que la captivité, la prison, la pauvreté ou la vieillesse! La lumière, première œuvre de Dieu, s'est éteinte pour moi avec toutes ses jouissances qui auraient pu calmer au moins en partie ma douleur; je suis tombé plus bas que le dernier des hommes ou des vers : les plus vils d'entre eux sont au-dessus de moi. *Ils rampent, mais ils voient.* Entouré d'ombre au sein de la lumière, je suis exposé chaque jour à être trompé, méprisé, insulté, traité injustement, soit auprès du foyer, soit au dehors; pareil à un homme privé de raison, je reçois des ordres des autres, jamais de moi-même; à peine parais-je vivre, plus qu'à demi-mort. Ténèbres, ténèbres, ténèbres profondes sous les rayons du midi, ténèbres éternelles, éclipse totale sans espoir du jour! O rayon créé par Dieu et par toi, grande parole : que la lumière soit, et la lumière fut; pourquoi suis-je ainsi privé de ton commandement primitif?

Digitized by Google

Pour moi le soleil est sombre et aussi morne que la lune quand elle quitte la nuit pour se cacher oisive dans sa grotte céleste. Puisque la lumière est si nécessaire à la vie et presque la vie elle-même, s'il est vrai que la lumière existe dans l'âme et que l'âme soit tout et partout, pourquoi a-t-elle été restreinte à un globe aussi délicat que celui de l'œil, si proéminent, si facilement éteint? Pourquoi telle que la sensibilité n'a-t-elle pas été répandue de toutes parts, afin qu'elle pût à son gré satisfaire ses regards par chaque pore ? »

On voit que dans ces douloureuses plaintes d'un aveugle, Milton s'est substitué tout à fait à Samson. Ne trouvez-vous pas plein de mélancolie ce souvenir d'un aveugle qui va jusqu'à envier les vers, qui voient au moins s'ils rampent, et cette exclamation où le mot ténèbres est répété trois fois, et qui semble plus poignante encore dans le texte :

O dark, dark, dark, amid the blaze of noon,
Irrevocably dark, total eclipse
Without all hope of day!

Comme ce long adverbe *irrevocably dark* est expressif après la triple répétition du mot *dark*. Et remarquez, pour compléter le pathétique de ce morceau, la naïve querelle que l'aveugle fait au Créateur pour n'avoir pas organisé le sens de la vue de manière qu'on *pût voir par tous les pores*. Certes voilà une douleur vraie et de la poésie intime bien placée. Aussi est-elle un peu mieux sentie que celle de tant de nos poëtes modernes qui prétendent nous intéresser à leurs douleurs mensongères.

Il n'y a guère, parmi les œuvres de Milton, que le *Paradis perdu*, son chef-d'œuvre à la vérité, qui soit universellement lu. Les traductions n'ont pas manqué à cette belle épopée, et M. de Chateaubriand lui-même n'a pas dédaigné de consacrer sa plume à ce modeste travail. Il est heureux qu'il soit venu à M. Kervyn, de Bruges, l'idée d'entreprendre une traduction française des autres ouvrages de Milton. Pour bien des gens, ces ouvrages sont autant

Digitized by Google

de découvertes, et ce n'est pas sans rougir un peu de leur ignorance qu'ils apprendront que *Samson Agonistes*, entre autres, est un véritable chef-d'œuvre. Aujourd'hui, il n'est plus permis aux personnes qui ne savent pas l'anglais de ne pas connaître *Comus, Lycidas, l'Allegro, il Penseroso,* et surtout ce drame de *Samson,* dont nous avons déjà cité un beau fragment.

Ce n'est pas sans dessein que nous avons fait une esquisse rapide de la vie de Milton. Comme le lecteur l'a pu voir, sa vie est divisée en trois parts bien distinctes. Entre le poëte de vingt ans et le poëte de soixante, il y a l'homme politique et le pamphlétaire. De celui-ci nous n'avons plus rien à dire. Le secrétaire de Cromwell resta vingt ans insensible aux séductions de la muse, sourd aux appels de l'inspiration. Aussi, comme il semble qu'un poids de poésie l'oppressait lorsqu'il s'écria enfin avec explosion : *Sing, heavenly muse!*

Comus, composé dans la première période, est évidemment une œuvre de jeune homme. Milton entre dans la vie ; il est plein d'ardeur et d'espoir ; on sent qu'il *voit*. Sa poésie est limpide, toute rayonnante d'images, toute chaude de soleil et de jeunesse. Le monologue de Comus, ce génie du plaisir, fils de Bacchus et de Circé, est une délicieuse bacchanale.

« L'étoile qui marque l'heure du retour du troupeau à la bergerie, dit Comus, occupe le sommet des cieux, et le char éclatant du jour rafraîchit ses roues brûlantes dans les flots de l'Atlantique ; le soleil incliné lance son dernier rayon sur le pôle obscurci et se dirige vers les portes opposées à son séjour dans l'orient. Que la joie et l'orgie, les chœurs nocturnes et les voluptueux plaisirs, la danse aux pas chancelants et la gaieté folâtre soient les bienvenus à cette heure. Que vos cheveux se couronnent de guirlandes de roses et distillent goutte à goutte les parfums et le vin. L'austérité et la sagesse pleines de scrupules ont cherché le repos ; la vieillesse rigide et la rude sévérité avec leurs graves sentences sont appesanties par le sommeil. Nous, qui sommes d'un feu plus pur, imitons la milice étoilée qui, précipitant ses sphères nocturnes, entraîne rapidement avec elle les mois et les années. Les golfes et les mers, avec toutes

Digitized by Google

leurs peuplades écaillées, s'agitent maintenant autour de la lame avec un bruit harmonieux. Déjà sur le sable doré et sur la plage folâtrent les fées enjouées et les elfs agiles. Les nymphes des bois, couronnées d'élégantes marguerites, se livrent à leurs plaisirs et aux joies de la veillée près des ruisseaux qui bouillonnent et au bord des fontaines. Que fait le sommeil à la nuit? Des délices plus chères attendent le retour des ombres. Vénus veille alors et éveille l'Amour. Venez, que les cérémonies commencent. La lumière du jour fait seule la faute. Ici elle reste à jamais cachée sous ces épais ombrages. Salut, reine des plaisirs nocturnes! Cottyto, aux sombres voiles, toi, en l'honneur de qui s'élève la flamme secrète des torches de la nuit; déesse mystérieuse qui n'es invoquée que lorsque l'obscurité stygienne vomit de ses noires entrailles ses ombres les plus épaisses et confond tout le ciel dans les ténèbres, arrête les roues de ton char d'ébène où tu es assise avec Hécate, et protége-nous, prêtres dévoués de ton culte, jusqu'à ce que tous tes mystères sans exception aient été accomplis, avant que l'indiscret espion de l'orient, la chaste Aurore, vienne poindre sur les gouffres de l'Inde du fond de sa retraite mystérieuse, et montre au soleil, qui découvre tout, nos secrètes cérémonies. Venez, joignez les mains, et faites retentir le sol de vos danses légères et fantastiques. »

Coïncidence étrange! il y a une tentation dans *Comus* comme dans le *Paradis perdu*. Mais la jeune fille, forcée, par un enchantement dont elle ne peut rompre le charme, d'assister au banquet de Comus et de ses voluptueux compagnons, demeure ferme dans son devoir jusqu'au moment où un génie protecteur vient la délivrer. Milton n'avait pas encore assez souffert pour trouver dans la chûte d'une noble pécheresse un trésor de poésie. Il croyait naïvement à la toute-puissance de la vertu; car tout ce *masque* n'est qu'une paraphrase de ce vieil axiome, confirmé par tant d'exceptions, que la vertu finit toujours par triompher de toutes les séductions et de tous les obstacles. Il faut bien se garder de voir dans *Comus* autre chose qu'une allégorie animée par une poésie pleine de chaleur et de transparence. Cela est si vrai, que le frère aîné de

Digitized by Google

la jeune fille égarée dans la forêt répond aux craintes exprimées par le second frère :

« Notre sœur a une force cachée que vous oubliez..... la chasteté. La femme qui l'a en elle porte une armure d'acier, et peut, telle qu'une nymphe au carquois rempli de flèches acérées, traverser les forêts élevées, les bruyères dépouillées d'ombrages, les collines vouées à l'infamie et les sables des déserts périlleux; grâce aux rayons sacrés de la chasteté, ni le sauvage grossier, ni le brigand, ni le montagnard n'oseront souiller sa pureté virginale. »

A la place du frère, nous ne serions pas le moins du monde rassurés par cette réponse. Mais c'est une allégorie morale; voilà qui permet l'invraisemblance. Ce qui nous étonne, c'est qu'on se divertit de ces sortes de spectacles, où les récits en vers étaient coupés de vers et de danses : ce qui prouve qu'au temps de Milton, même les grands seigneurs savaient écouter les beaux vers : faculté trop rare de nos jours. Milton a fait dans *Comus* un mélange heureux des fables de l'antiquité et des traditions locales de son pays sur les fées, les génies et les farfadets. C'est ce que n'ont jamais tenté en France les poëtes tout bouffis d'érudition, de la trempe du seigneur du Bartas. La littérature française n'a pas eu son genre Renaissance; elle a été tout d'abord à l'imitation des anciens; c'est ce qui fait qu'elle est tombée si rapidement jusqu'à Delille, et qu'il a fallu la révolutionner pour la rendre plus moderne et plus nationale. Pour nous, ce que nous aimons surtout dans *Comus,* ce sont les paysages. Milton avait contemplé la nature, dans sa jeunesse, de manière à ne l'oublier jamais. Il est fâcheux que ce masque ne soit point traduit en vers; il appartient à ce genre de poésie qui souffre malaisément d'être travesti en prose. Aussi, à ce propos, faisons-nous une réflexion qui ne nous semble pas tout à fait inutile en Belgique. Nous voyons de jeunes versificateurs chanter de banales douleurs et de fades ennuis. Ne vaudrait-il pas mieux pour eux de se borner à s'exercer sur les idées d'un grand poëte comme Milton, à traduire *Comus* ou *Samson Agonistes,* en attendant le génie? Ils feraient une chose utile pour eux et pour le public, et ils suivraient au moins d'admirables modèles.

Digitized by Google

Quelque fraîcheur d'idées qu'attestent les riantes images de Comus, Milton était porté par son tempérament vers la mélancolie. Déjà, à l'âge de vingt-trois ans, il avait fait un sonnet qui commence ainsi :

« Comme le temps, si adroit à nous dérober nos jeunes ans, a promptement emporté sur ses ailes ma vingt-troisième année! »

On a remarqué aussi que le portrait de l'*Allegro* (l'homme gai) a des couleurs presque aussi sombres que celles du *Penseroso* (l'homme mélancolique). Enfin *Lycidas* est une élégie consacrée à la mémoire d'un ami enlevé par une mort prématurée. Comme le génie sait tout rajeunir ! Il y a, dans cette élégie, à propos de la lumière du matin, une image charmante dont ne se sont jamais avisés les rimeurs qui ne connaissent que les *doigts de rose* de l'aurore :

. . . . . ere the high lawns appear'd
Under the opening eye-lids of the morn.

« Avant qu'on vît les clairières élevées se dessiner sous les paupières entr'ouvertes du matin. »

Les paupières entr'ouvertes du matin sont bien d'un poëte qui a vu ce qu'il décrit.

Quoi que nous ayons dit de la pente mélancolique du génie de Milton, il aimait cependant les plaisirs de la ville; il était passionné pour le théâtre, comme on peut le voir dans son élégie à Charles Deodati; enthousiaste de Shakspeare (il l'appelle *my Shakspeare*), il écrivit pour lui une épitaphe qui se termine, nous sommes fâché de devoir le dire, par un trait de fort mauvais goût. Il se demande si Shakspeare a besoin pour sa gloire d'un monument élevé par la main d'un homme, et il résout la question négativement, parce que Shakspeare, nous faisant *marbre* à force de ravissement, il repose dans une tombe telle que les rois voudraient mourir pour en avoir une pareille. Milton aimait aussi passionnément le chant; les charmes d'une cantatrice, Leonora Baroni, lui inspirèrent des vers latins qui sont parvenus jusqu'à nous. C'est donc par cette vie de douces émotions que l'auteur futur de *l'Ico-*

Digitized by Google

noclaste et de la *Defensio* préludait à la plus déplorable des trois périodes de sa vie, la période politique. Ne nous y arrêtons pas; passons à celle de sa vieillesse, la plus sombre tant qu'il vécut, la plus rayonnante aux yeux de la postérité.

Le *Paradis perdu* ouvre cette troisième période de la vie de Milton. Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit déjà sur cet admirable poëme. Lisez-le, relisez-le sans cesse. C'est l'épopée par excellence dans nos temps modernes, comme l'*Iliade* était l'épopée des Grecs. On peut ne pas avoir lu l'*Iliade;* on peut, l'ayant lue, ne prendre qu'un médiocre intérêt à ces fabuleux combats où toute la théogonie mythologique passait, radieuse et vivante, sous les yeux émerveillés des païens. Les croyances qui l'ont inspirée sont mortes; elles ne nous touchent plus que par le sens éternel du beau. Mais le *Paradis perdu,* c'est l'épopée de notre religion. Tant qu'il nous restera dans le cœur une étincelle de ce foyer de passions sublimes allumé en nous par la révélation du christianisme, elle devra nous émouvoir jusqu'au fond de l'âme. C'est l'histoire du premier âge du monde et de l'humanité; ce sont les premières pages de nos annales qui s'étaient perdues dans la nuit des temps, et qu'un grand homme a retrouvées. Milton est à Moïse ce qu'Homère est à Hésiode. Nous n'avons rien à envier à l'antiquité. Nous avons le droit d'être fiers de notre origine en voyant tout l'abîme de supériorité qui élève le sublime chrétien au-dessus du sublime païen. Qu'est-ce que leur Prométhée, type de la révolte humaine, presque l'égal de leur Jupiter, auprès du Satan de Milton, si grand vis-à-vis de l'homme et si petit pourtant devant la face du Créateur?

Samson Agonistes est un drame taillé sur les grands modèles de la tragédie grecque. On ne saurait trop admirer qu'à soixante ans, Milton, après avoir élevé ce temple colossal qu'il a nommé le *Paradis perdu,* eût conservé assez de séve pour remplir le moule d'une statue telle que *Samson Agonistes.* La lutte suprême de Samson, telle que Milton l'a dramatisée, est toute une découverte. Le moyen âge avait fini par ne plus voir dans ce guerrier des temps

Digitized by Google

héroïques d'Israël qu'un type vulgaire de la puissance physique, qu'un géant biblique à opposer au géant païen, Hercule, la force virile vaincue par la faiblesse artificieuse d'une femme nommée Dalila ou Déjanire. Milton a rétabli le sens mystérieux de la Bible. Samson a été l'homme qui puisait sa force en Dieu et qui a succombé parce qu'il a péché. Au géant hébreu, grand plus encore par la foi et l'intelligence que par la forme périssable, le poëte oppose avec un rare bonheur le géant stupide et charnel Harapha, père de Goliath, qui vient lâchement le braver. Il y a des chœurs dans ce drame comme dans la tragédie de *Prométhée*, des chœurs d'Israélites qui viennent gémir sur une poignante infortune. Le dialogue entre Dalila et Samson est un véritable chef-d'œuvre. Le poëte a retrouvé le caractère de cette seconde femme de Samson et fait comprendre une trahison détestable, qui, dans le livre des *Juges*, paraît sans excuse comme sans motif.

« Écoute-moi, Samson, dit Dalila d'un ton suppliant et artificieux à la fois, non que je veuille essayer de diminuer ou d'atténuer ma faute, mais si, d'autre part, tu veux la peser seule, sans les aggravations qui la surchargent, ou même contrebalancée par une juste indulgence, que je puisse, s'il est possible, trouver chez toi un pardon plein de générosité à mon égard ou bien moins de haine. J'avoue d'abord que ce fut faiblesse de ma part, mais faiblesse attachée à notre sexe entier, curiosité, désir funeste de connaître tes secrets, puis une faiblesse semblable pour les publier, deux fautes communes aux femmes. Ne fut-ce pas aussi une faiblesse que de faire connaître en cédant à l'importunité, c'est-à-dire sans raison, en quoi consistaient toute ta force et ta sécurité? Ce que j'ai fait, c'est toi qui le premier m'en as montré la voie. Mais j'ai tout révélé à tes ennemis, et je ne devais pas le faire, et tu n'aurais pas dû non plus confier cela à la fragilité d'une femme. Avant que je te trahisse, tu t'étais trahi toi-même. Laisse donc la faiblesse se rapprocher de la faiblesse, puisqu'elles sont si pareilles l'une à l'autre ou du moins du même genre. Que la tienne pardonne à la mienne, car les hommes condamneraient d'autant plus la tienne, si tu réclamais plus sévèrement de

Digitized by Google

moi plus de force qu'il n'en fut trouvé en toi-même. Et que serait-ce si un amour que tu as nommé haine, si la jalousie de l'amour qui domine le cœur des humains, et qui n'est pas le moindre dans mon cœur vis-à-vis de toi, a été la cause de ce que j'ai fait? Je voyais l'inconstance de tes caprices; je craignais qu'un jour tu ne m'abandonnasses comme celle de Timna; je cherchais donc par tous les moyens de m'emparer de ton amour et de t'attacher plus étroitement à moi, et je n'en vis point de plus sûr que de t'importuner pour apprendre tes secrets et m'emparer ainsi de la clef de ta force et de ta sécurité. Tu me diras : Pourquoi donc les as-tu révélés? Ceux qui cherchaient à m'égarer me donnèrent l'assurance qu'ils n'avaient aucun mauvais dessein contre toi, si ce n'est de te garder d'une manière sûre et de te retenir : cela me convint; je savais que ta liberté t'entraînerait à des entreprises périlleuses, tandis que je resterais au foyer, accablée de craintes et de soucis, pleurant ton absence sur ma couche solitaire. Ici, je te posséderais nuit et jour, captif de Dalila et de l'amour, et non celui des Philistins; tout entier à moi, à l'abri des dangers du dehors, et sans que j'eusse à redouter dans ces lieux des rivales à mon amour. Ces raisons ont paru bonnes devant les lois de l'amour, quoique d'autres puissent les trouver faibles et fausses. Souvent l'amour, avec de bonnes intentions, a causé de grands malheurs, et cependant il a toujours obtenu soit la pitié, soit le pardon. Suis l'exemple des autres hommes : ne sois pas sévère autant que robuste, ni inflexible comme l'acier. Si tu domines tous les mortels par ta force, ne cherche pas à les surpasser par ta colère inaccessible à la pitié. »

« Avec quel art, répond Samson à cette habile justification de Dalila, la perfide enchanteresse explique ses propres fautes pour me reprocher les miennes ! »

Nous hasarderons sur la signification cachée de ce poëme une hypothèse qui ne nous semble pas dénuée de fondement. Samson, c'est Milton, dans la première partie surtout, mais c'est aussi l'Angleterre de Cromwell, la République forte et victorieuse qui étonnait l'univers par ses prodiges. Dans ce cas, Dalila serait la Restau-

Digitized by Google

ration personnifiée, la débauche et l'artifice séduisant le peuple anglais par de belles paroles et le mutilant pour le rendre désormais inoffensif. La vengeance de Samson, enfin, c'est le rêve secret du vieux poète républicain, qui attendait toujours une éclatante réaction des saints d'Israël contre une cour dissolvante et dissolue. Quoi qu'il en soit, nous ne saurions trop engager nos lecteurs à lire ce drame si simple et si antique, qu'assurément ils ne connaissent point, et nous remercions sincèrement M. Kervyn de le leur avoir révélé. C'est ici le lieu de dire un mot de la traduction de notre compatriote. Nous en avons rarement lu d'aussi élégante et d'aussi fidèle à la fois. On voit que M. Kervyn s'est pénétré du génie de Milton, et qu'il s'est imposé la tâche de le transporter dans la prose toujours impuissante d'une langue étrangère. Il a transfusé toute cette bouillante poésie d'un creuset dans un autre, et ce qui s'en est volatilisé dans le passage, il n'eût été au pouvoir de personne de le retenir. C'est un travail fait avec amour, studieusement et consciencieusement terminé. Il a suivi pas à pas le mot anglais, sans méconnaître jamais les justes exigences de l'idiôme français. Il faut savoir un gré infini à ce traducteur passionné d'avoir voulu faire un bon livre; c'est une peine que l'on ne se donne guère de nos jours, quoique après tout, de pareils travaux soient plus utiles qu'un mauvais roman ou qu'un volume cousu de nouvelles.

Le *Paradis reconquis* (*Paradise regained*) reste seul, si nous ne nous trompons, sans traducteur. Il y a cependant de fort belles choses dans ce poëme en quatre chants, qui fait suite au *Paradis perdu*. Nous avons voulu nous rendre compte de l'espèce d'oubli où est tombé ce poëme, qui fit d'ailleurs peu de bruit à son apparition. Les raisons en sont faciles à concevoir. D'abord l'immense épopée lui fait ombre; puis le choix même du sujet ne permettait au chantre d'Éden qu'une élégante paraphrase de l'Évangile. La tentation du Christ par Satan ne comportait aucune de ces merveilleuses inventions qui nous ravissent d'admiration dans le *Paradis perdu*. D'un côté, Satan était créé; de l'autre, toute poésie humaine est condamnée à demeurer impuissante devant la ra-

Digitized by Google

dieuse figure de Jésus, telle qu'elle nous apparaît dans l'Évangile. Le triomphe de Jésus était assuré; il n'y a pas de lutte, partant point de drame, point d'émotion pour le lecteur. Le *Paradis reconquis* n'est, à proprement parler, qu'une grande scène; mais cette scène est fort belle. Milton embrasse avec Satan tous les royaumes du monde, comme au temps de l'empereur Tibère. La description de Rome, maîtresse de l'univers, est digne de la hauteur idéale où l'esprit du mal a transporté le Sauveur.

« Reconnais dans cette cité, dit Satan au Christ, la grande et glorieuse Rome, reine de la terre, célèbre au loin et enrichie des dépouilles des nations. Là se trouve le Capitole, sa puissante citadelle qui élève sa tête orgueilleuse sur le roc Tarpéien; là est le mont Palatin, ce palais impérial à la vaste enceinte, aux hautes murailles, ouvrage admirable des plus illustres architectes qui étale au loin ses créneaux dorés, ses tours, ses terrasses et ses éclatantes pyramides au milieu d'un grand nombre d'édifices semblables à la demeure des dieux, où le ciseau d'artistes fameux a sculpté le cèdre, le marbre, l'or et l'ivoire. Tourne maintenant tes regards vers les portes et vois cette foule qui se presse pour entrer et sortir, ces préteurs et ces proconsuls revêtus des insignes de leur dignité, ces légions et ces cohortes, et ces ambassadeurs des pays éloignés : ceux-ci accourent des extrémités des frontières méridionales, de Syrie et de Méroé, l'île du Nil, ou du royaume de Bocchus et des rivages du Pont-Euxin, ou de la riche Chersonèse et de Taprobane, l'île la plus reculée des Indes, hommes dont de blancs turbans de soie encadrent les visages brunis; ceux-là viennent de la Gaule, de Gadès ou de la Bretagne : voilà les Germains, les Scythes et les Sarmates qui habitent au Nord par delà le Danube, jusqu'aux mers de la Tauride. Toutes les nations obéissent aujourd'hui à Rome, au grand empereur de Rome, dont tu peux justement préférer au sceptre des Parthes le vaste empire, supérieur par l'étendue de son territoire, ses richesses et sa puissance, la politesse des mœurs, les arts et les armes, et son antique renommée. Ces deux trônes exceptés, les autres méritent à peine tes regards, divisés entre de faibles princes

Digitized by Google

trop éloignés. En te montrant ceux-ci, je t'ai montré tous les royaumes du monde et toute leur gloire. Cet empereur n'a point de fils; il est déjà vieux, vieux et débauché; il a quitté Rome pour Caprée, île peu vaste mais sûre, sur le rivage de la Campanie, afin de satisfaire ses horribles passions, laissant à un vil favori tous les soins publics et cependant se méfiant de lui, haï de tous et lui-même plein de haine. Renverse ce monstre du trône, et, montant à sa place, délivre un peuple vainqueur du joug de l'esclavage. »

Il est à désirer que le *Paradis reconquis* soit traduit à son tour. Avec des traducteurs tels que M. de Chateaubriand et M. Kervyn, on pourra presque se consoler de ne pas comprendre Milton dans sa langue originale.

Digitized by Google

QUELQUES MOTS

SUR L'IMPORTANCE ET LES DIFFICULTÉS

DE

L'ORGANISATION DE L'ARMÉE.

Bien des personnes supposent aujourd'hui que le traité qui a constitué la Belgique au dehors, a par cela même condamné notre diplomatie à ne remplir désormais qu'un rôle insignifiant ou nul. Une erreur analogue, nous l'avons dit, tend à prévaloir en ce qui concerne l'armée.

Parce que l'utilité de l'armée ne se présente plus avec le caractère qu'elle empruntait, il y a quelques mois, aux circonstances du moment, elle a cessé d'être évidente pour le grand nombre. L'éventualité d'une lutte étant rejetée parmi les chances incertaines d'un

Digitized by Google

avenir éloigné, on est généralement enclin à considérer l'armée comme une charge à laquelle un gouvernement ne peut entièrement se soustraire, mais que le nôtre doit alléger le plus et le plus promptement possible. Cette disposition des esprits, plus particulière, il est vrai, à notre pays et à notre situation actuelle, est toutefois, à divers degrés, celle des pays soumis à l'influence des institutions libérales. On ne paraît pas y comprendre aussi bien que sous les gouvernements absolus la haute importance des institutions militaires. Le souvenir des succès des armées de la République française semble y entretenir une confiance traditionnelle dans les ressources qu'offrent l'énergie et le patriotisme des masses; ailleurs, au contraire, éclairé par une longue suite de revers, on fait des efforts incessants pour écarter les causes qui les ont produits. Ces causes, il faut le reconnaître avec les écrivains militaires de quelque valeur, étaient bien plutôt l'ignorance et les fautes des généraux de la coalition, que l'élan révolutionnaire de leurs adversaires.

Ceux qui s'étaient des événements militaires des premières années de la révolution française pour combattre cette opinion, n'ont pas assez médité sur ces événements, n'ont pas apprécié les sacrifices et les efforts prodigieux qui furent faits alors pour réorganiser les armées après que des désastres successifs en eurent fait sentir la rigoureuse nécessité.

La victoire ne revint qu'avec l'organisation; on peut dire même que les troupes qui surent le mieux résister, les officiers qui se signalèrent et dont les noms sont cités dans l'histoire de cette époque, appartenaient presque tous à l'armée régulière, et que, sans l'ordre et la discipline qu'ils surent conserver au milieu de l'anarchie générale, l'ennemi n'aurait rencontré qu'une résistance peu redoutable. Luckner, Rochambeau, Lafayette, Biron, Valence, Custines, Houchard, Dumouriez, Kellerman, Dampierre, s'étaient formés dans des guerres étrangères, et le secours de leur expé-

Digitized by Google

rience donna aux Kleber, aux Moreau, aux Hoche, aux Marceau, aux Desaix, aux Saint-Cyr, le temps de se former à leur tour et de se préparer à leurs brillantes destinées.

On ne s'est pas assez rendu compte non plus des changements essentiels que l'art militaire a subis depuis le commencement de la révolution française.

Jusque-là les hostilités étaient précédées d'opérations lentes et compliquées. Troupes, magasins, matériel, tout était à former, à préparer, à réunir. Aujourd'hui tout est prêt; les troupes sont sous les armes, les arsenaux richement approvisionnés; on ne sait plus ce que sont ces quartiers d'hiver qui rendaient les guerres interminables, et les armées ont acquis une si effrayante mobilité, que quelques marches les conduiraient au cœur des empires qui n'auraient pas su disposer de longue main les moyens d'une opiniâtre résistance.

Les choses étant ainsi, malheur au peuple qui négligerait des institutions d'où dépendent sa sécurité et souvent même son existence politique! Moins une nation sera puissante par sa population et par son territoire, plus sera grand le besoin d'une forte organisation militaire; c'est alors surtout que l'art et la prévoyance doivent suppléer au nombre et aux ressources naturelles.

Un pays d'un ordre secondaire qui pourrait mettre sur pied, dans une circonstance critique, cent mille hommes de bonnes troupes, instruites et commandées par des officiers capables, imposera toujours à l'ambition de ses voisins, et leur commandera le respect, si tout son système militaire est basé sur une bonne organisation, s'il a su compléter par des travaux d'art les moyens de défense que présente son territoire, si ses places fortes sont armées, ses arsenaux approvisionnés [1].

[1] La Belgique, n'offrant aucun des obstacles naturels dont sont favorisés quelques pays, doit y suppléer par des obstacles artificiels ou travaux d'art, afin d'avoir des

Digitized by Google

La neutralité qui nous est garantie par le traité du 19 avril ne nous préservera de la guerre qu'autant que cette neutralité sera armée et toujours sur la défensive. Cette condition est d'autant plus indispensable, que la Belgique, par sa position géographique, a le désavantage d'être un point décisif à occuper dans les guerres qui éclateront, tôt ou tard, entre les grandes puissances.

bases d'opération, des dépôts à l'abri de toute insulte, des points d'appui et de protection pour parer à des revers éventuels, et se soustraire ainsi à la cruelle nécessité de se soumettre après un seul combat malheureux. Quelques-unes des guerres de l'empire ont fait croire à beaucoup de personnes peu versées dans l'art militaire que les places fortes, dans le système moderne, étaient inutiles, et, pour accréditer leur jugement erroné, ont prêté cette opinion à Napoléon, lui qui a fait entretenir avec tant de soin les places de guerre de son empire ; lui qui en a fait élever de nouvelles au lieu de raser les siennes. Voici ce que ce grand homme a dit textuellement dans ses écrits :

« Les places fortes sont utiles pour la guerre offensive comme pour la guerre défen-
« sive. Sans doute qu'elles ne peuvent pas seules arrêter une armée ; mais elles sont
« un excellent moyen ponr retarder, entraver, affaiblir et inquiéter un ennemi vain-
« queur. »

Le général comte de Laroche-Aymon fait à ce sujet la judicieuse observation suivante, que nous jugeons à propos de transcrire tout entière pour combattre un *préjugé* dangereux : « Les brillants succès des puissances alliées, en 1814, ont donné
« à beaucoup de militaires une fausse idée de la valeur réelle des places fortes.
« Les masses formidables qui franchirent le Rhin et les Alpes à cette époque,
« permirent de faire de nombreux détachements qui bloquèrent les places fortes
« qui couvrent les frontières de la France, sans que l'armée qui marchait sur la
« capitale perdît sa supériorité numérique : aussi cette armée put elle agir sans
« crainte de voir sa retraite menacée. Mais dans aucune époque de l'histoire de
« la guerre, on n'a vu les armées de toutes les puissances de l'Europe marcher
« combinées et animées d'un même désir pour obtenir un résultat unique ; le
« cordon de forteresses qui entoure la France devait donc jouer le rôle passif qu'il
« a eu pendant cette campagne. Il me semble très-imprudent de croire qu'on peut
« franchir impunément une frontière gardée par de nombreuses places de guerre, et
« combattre avec ces places à dos, sans les avoir préalablement assiégées ou au moins
« investies avec des forces suffisantes. »

Digitized by Google

Si ce point est gardé par une force respectable, il sera respecté; nous resterons neutres, parce qu'une violation pourrait jeter notre épée dans la balance; mais pour cela il faut que nul ne puisse en contester le poids.

Rappelons-nous ce qui s'est passé au nord de l'Italie, autre point stratégique d'une haute importance, et où se sont débattues aussi de grandes questions d'équilibre. Là se trouvait un État qui voulait rester neutre, la république de Venise, dont la puissance avait été si formidable à l'époque de sa splendeur, qu'elle avait servi de rempart à la chrétienté contre le colosse ottoman. Lorsqu'elle eut négligé ses institutions militaires pour s'adonner à son commerce, croyant par ses richesses maintenir sa prépondérance et acheter des défenseurs, elle tomba en décadence à tel point que, n'étant plus que l'ombre d'elle-même, en 1701, 1733, 1740, 1796 et 1797, elle subit alternativement les insultes et les outrages des armées autrichiennes, espagnoles et françaises. En 1701, le prince Eugène de Savoie voulut occuper la ville de Chiari, qui faisait partie de cette république; le gouvernement prétendait lui en interdire l'entrée sous prétexte de neutralité; le prince se contenta de répondre : « que lorsqu'on n'avait pas d'armée, on ne devait pas avoir de pré-« tentions, et qu'il était ridicule de vouloir gêner une armée impé-« riale de la force de la sienne [1]. »

Les Vénitiens protestèrent.

Si Venise avait pu menacer les Impériaux de fournir une armée auxiliaire au maréchal de Catinat, son territoire n'eût pas été envahi par les deux partis tour à tour, et elle n'eût pas été réduite à de vaines protestations!

Si, en 1796 et 1797, Venise avait eu des forces respectables à sa disposition, Beaulieu, Wurmser, l'archiduc Charles, Alvinzi et Bonaparte ne se seraient pas emparés sans scrupule de son territoire,

[1] Histoire du prince Eugène de Savoie, par Dumont.

Digitized by Google

et n'auraient pas répondu à ses nouvelles protestations par des réquisitions, des impôts, des outrages ; et, selon toute probabilité, la république vénitienne n'eût pas été rayée du nombre des nations indépendantes par une autre république !

Lorsque le provéditeur Foscarelli voulut dissuader le général Bonaparte de marcher sur Vérone, en le menaçant ridiculement d'en faire fermer les portes et de tirer le canon, il n'aurait pas reçu cette ironique et humiliante réponse : « Il est trop tard, mes troupes y sont déjà entrées, l'intérêt de mes opérations l'exigeait ; d'ailleurs, ce n'est pas avec vos 1500 Esclavons que vous pourriez maintenir votre nationalité et vous opposer au passage de l'armée autrichienne [1]. »

Si Venise avait eu une organisation militaire, elle n'aurait pa subi l'humiliation de voir un soldat [2] venir fièrement au milieu du sénat assemblé, lui signifier les ordres d'un général français, et un seul manifeste de ce général n'aurait pas anéanti cette antique république. Si Venise avait eu une organisation militaire, sa marine et ses richesses artistiques ne seraient pas venues afficher sa honte et son malheur dans les ports et les musées de France !

Que la Belgique médite cet exemple : la leçon est frappante. Venise aussi ne prenait plus au sérieux ses ressources militaires ; Venise aussi plaçait sa confiance dans le secours de ses alliés et dans la rivalité des puissances ; Venise aussi, dans son imprévoyance, ne voulait se préoccuper que des intérêts de son négoce, et, ne songeant qu'au bien-être du moment, fermait les yeux sur l'avenir ! Elle paya cette faute de son indépendance, et cependant elle avait pour appui une individualité nationale que tant de siècles et tant de gloire avaient consacrée !

[1] Mémoires pour servir à l'histoire de France.

[2] Junot, depuis duc d'Abrantès.

Digitized by Google

Mais ce n'est pas seulement de la nécessité d'organiser sur un pied respectable nos forces militaires que nous devons nous convaincre, il faudrait nous pénétrer aussi des difficultés de cette organisation. Nous avons déjà signalé dans ce recueil quelques-uns des obstacles que nos habitudes et même nos lois lui opposent.

Dans les monarchies absolues, tout concourt au développement des institutions guerrières. L'état militaire y jouit d'une prééminence marquée. Comme la carrière des armes est l'objet de toute la faveur et de la sympathie du pouvoir, qu'elle mène à tout, qu'elle est la route sûre et presque indispensable de toute position sociale élevée, l'armée se recrute de tous les hommes de capacité, de naissance, de fortune, et, en général, de l'élite de la nation. De là vient qu'en Autriche, en Prusse et surtout en Russie, l'armée est la partie la plus éclairée de la nation ; de là vient que le Nord compte un si grand nombre d'écrivains militaires des plus distingués. La France, qui était le foyer des lumières auquel chaque puissance venait s'éclairer, n'a plus cette prépondérance spéciale, autrefois incontestée. Jomini, l'archiduc Charles, Okonieff, Von Miller, Decker, etc., ont écrit des ouvrages qui sont devenus classiques, même en France.

La prévoyance, cette vertu des gouvernements absolus, selon l'expression de M. Guizot, les dirige toujours vers un but immuable ; ils disposent avec calme, persévérance et certitude les éléments qui préparent le succès, et les ressources qui le facilitent ; leur politique étant toujours dirigée par le même esprit et ne subissant pas les fluctuations qu'éprouve la nôtre à chaque changement de cabinet, il en résulte une maturité et une fixité d'idées qui mènent à fin toute amélioration résolue, toute entreprise décidée.

La remarquable organisation militaire de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche a été le résultat de cette sage prévoyance.

Si, dans ces pays, tout contribue à augmenter l'éclat de l'épaulette, si là les hommes de guerre forment la classe privilégiée, il en

Digitized by Google

est tout autrement parmi nous. Ici, où le sentiment de l'indépendance individuelle et le besoin du bien-être matériel ont bien plus d'énergie, l'état militaire conduit à une vie de dévouement, à la dépendance d'une discipline passive, avec la perspective d'une vieillesse condamnée à la gêne, et sans la compensation de ces sympathies et de ce respect public qui devraient l'adoucir et la relever. Aussi a-t-on pu juger, par des faits nombreux, des déplorables conséquences de cette infériorité de la carrière des armes.

Des officiers, dans l'incertitude de leur avenir, se sont lancés dans des spéculations industrielles, bercés de l'espoir de se créer par là un sort que ne leur offrait pas leur profession : exemple d'autant plus funeste qu'il est de nature à détruire tout esprit militaire dans l'armée, et qu'il peut y propager des idées incompatibles avec les préoccupations de l'homme de guerre.

D'autre part, quelle n'a pas été la fréquence des démissions! Qui n'a pu remarquer l'empressement avec lequel l'homme d'épée saisit l'occasion d'embrasser une autre carrière? Chaque jour s'accroît la difficulté de compléter les cadres et de retenir sous les armes les sous-officiers dont le terme de service est expiré. Il n'y a pas d'armée où, proportion gardée, les démissions aient été aussi nombreuses que dans la nôtre. Cependant, elle avait eu jusqu'ici, pour exalter son zèle et soutenir son moral, la perspective d'une guerre prochaine qui n'existe plus aujourd'hui.

Dans les gouvernements absolus, la carrière des armes conduisant aux plus hautes dignités et aux positions sociales les plus éminentes, lorsque dans une famille un jeune homme se fait remarquer, il embrasse de préférence l'état militaire comme le plus sûr moyen de parvenir. De là vient qu'en Autriche, en Prusse, et surtout en Russie, l'armée est la partie la plus éclairée de la nation, et qu'elle y jouit d'une considération qui lui est acquise autant par sa bonne composition, ses talents et sa supériorité intellectuelle, que par les mesures adoptées à cette fin par le gouvernement.

Digitized by Google

Chez nous arrive précisément le contraire : quand un membre d'une famille ne montre ni heureuses dispositions, ni amour de l'étude et du travail, on le destine à l'armée comme pis-aller. Un jeune homme annonce-t-il quelques facultés supérieures, on l'élève pour la carrière du barreau, qui mène à tout, à la représentation nationale, et de là au pouvoir ; ou bien on lui fait embrasser toute autre profession libérale qui mène à l'indépendance et à la fortune. Parcourez notre annuaire militaire, et vous serez convaincu de l'éloignement raisonné de nos sommités nobiliaires, financières et commerciales pour la profession des armes.

N'est-il pas à craindre que la composition, l'esprit et l'instruction de l'armée ne subissent l'effet fatal de ces influences ? Ne faut-il pas songer sérieusement à de si graves obstacles, et imprimer à nos institutions militaires la force capable de les surmonter?

Parmi les causes qui agissent défavorablement sur l'armée, il en est une qui a été peu remarquée jusqu'à présent, et qui cependant mérite de l'être. Nous voulons parler de l'institution des gardes civiques.

On sait que l'institution des gardes civiques ou nationales a pris naissance dans les premiers temps de la révolution française. Effrayée de l'effervescence populaire, des scènes de désordre qui se succédaient tous les jours, l'assemblée des électeurs de Paris, croyant régulariser l'armement spontané de chaque citoyen, ordonna le rétablissement des anciennes gardes bourgeoises nonobstant le refus du roi. Dès le lendemain de cet ordre, ces masses tumultueuses, aidées de quelques gardes françaises, s'emparèrent de la Bastille.

Ce fut alors que le général Lafayette reçut le commandement de cette nouvelle force publique, et proposa de la désigner sous le nom de *garde nationale*.

Toutes les villes de France suivirent cet exemple de leur propre mouvement et sans la sanction d'aucun pouvoir. Seulement, au

Digitized by Google

moment de se dissoudre, l'Assemblée constituante voulut clore ses travaux en donnant une organisation uniforme à toutes les gardes nationales. Depuis lors, des législateurs inexpérimentés, des hommes effrayés de l'abus que le pouvoir avait fait parfois de la force, à une époque sans retour possible, conçurent le projet de remplacer les armées permanentes par cette institution populaire portée à la plus grande extension.

Séduits par l'idée de pouvoir mettre sous les armes toute une population au moment du danger, et d'économiser les dépenses du budget de la guerre pendant la paix, ces hommes s'appliquèrent à réaliser un projet qui faillit perdre la France [1].

Éclairé par une expérience funeste, le gouvernement, sans renoncer à cette institution, travailla sans relâche à la réorganisation de l'armée permanente, et s'est constamment appliqué depuis à combiner la réunion de ces deux forces, sans avoir jusqu'ici atteint, pensons-nous, un résultat satisfaisant.

Les gardes nationales instituées, dès le principe, en opposition à l'armée, portent encore l'empreinte de cette origine.

Les prérogatives qui leur ont été accordées sur l'armée, sans qu'elles en eussent les charges, les travaux, la sujétion, sont nécessairement vues avec peu de faveur par celle-ci.

En leur donnant le pas dans toutes les prises d'armes, on leur a octroyé un privilége auquel l'armée se croit plus de titres, puisque c'est elle qui marche la première à l'ennemi, qui est chargée de la défense des frontières, et sur qui repose plus essentiellement le salut de l'État.

[1] La France perdit, par la désorganisation de l'armée régulière, malgré le courage et l'enthousiasme des volontaires, toute la Belgique, Mayence, Valenciennes, Condé, le Quesnoy, Bouchain, Landrecies, etc.; mais à mesure que ses jeunes soldats s'aguerrirent et que la discipline et l'organisation se rétablirent, la victoire revint sous leurs drapeaux.

Digitized by Google

L'uniforme, devenu banal, a perdu de son prestige.

L'indispensable discipline s'est ressentie de l'exemple de corps, organisés à l'instar de l'armée, qui l'observent peu ou ne l'observent pas.

Il est aisé de se figurer l'effet funeste qu'a dû produire sur l'armée l'exemple donné souvent dans la garde civique, de simples gardes méconnaissant l'autorité de leurs chefs, se permettant avec eux des airs de familiarité ou de hauteur qu'expliquent leurs relations privées, mais incompatibles avec le service militaire.

La considération et l'autorité de l'épaulette se sont affaiblies depuis qu'elle n'est plus le prix exclusif du mérite, du courage, ou des longs services; depuis que le premier venu peut, d'un jour à l'autre, s'élever à un grade que l'officier met quinze ou vingt ans de sa vie à conquérir. A ce grade, si facilement gagné, s'attachent des faveurs et des sympathies toutes particulières. Il profite des velléités de popularité dont peu de ministres sont exempts et obtient des distinctions honorifiques qui ne viennent pas toujours couronner la carrière du vieux soldat.

Nous ne voulons ni examiner ni contester ici l'utilité des gardes civiques. Une chose toutefois est évidente : c'est que, depuis dix ans que cette institution est décrétée, elle n'a point encore reçu une organisation sérieuse [1], et que, si l'on ne veut qu'elle périsse, il est urgent de l'asseoir sur des bases nouvelles. Il faudra que cette ré-

[1] Nous n'entendons pas parler de ces beaux bataillons de garde civique mobilisée qui ont fait partie de l'armée active jusqu'en 1834, parce qu'ils n'avaient de cette institution que le nom, qu'ils étaient organisés sur le même pied que l'armée, commandés par de jeunes gens qui avaient pris au sérieux l'état militaire, auquel ils se sont voués pour la plupart, et qui brillent aujourd'hui parmi les meilleurs officiers de l'armée. Ces bataillons, composés de l'élite de la jeunesse des villes, s'étaient instruits dans nos camps, endurcis en partageant les exercices et les travaux de l'armée, et disciplinés en passant sous l'autorité du ministre de la guerre. Ces bataillons, en un mot, n'étaient qu'un complément de l'armée active.

Digitized by Google

forme tienne compte des influences fâcheuses qu'a créées, par rapport à l'armée, l'état de choses actuel, ou que la garde civique soit elle-même considérée comme un des obstacles qu'aura à surmonter l'établissement définitif de nos institutions militaires.

Parmi les influences défavorables contre lesquelles l'état militaire a à lutter en Belgique, nous citerons encore cette espèce de prévention populaire qui s'apitoie sur les malheurs de la vie du soldat. Sous le rapport de son existence matérielle, comme sous celui de sa moralité, on ne veut voir que les fâcheux résultats, et on les exagère sans tenir compte des autres.

Dans un pays comme le nôtre, où l'industrie devient de jour en jour plus exubérante, il est utile de contre-balancer les idées de *positivisme* qu'elle répand, et de ne pas laisser étouffer par ses envahissements les instincts nobles, généreux, désintéressés qui maintiennent l'amour de la patrie et produisent les grandes choses.

L'armée est une institution propre à conserver ce dépôt précieux, parce que le dévouement, la loyauté, l'honneur en ont été de tout temps les bases, et que ces vertus sont faciles à y entretenir par la discipline, par l'exemple des chefs, par la rigidité du gouvernement envers ceux qui s'en écarteraient, et enfin par l'esprit de corps qu'il est aisé d'encourager et de développer.

A d'autres égards, l'armée exerce une influence salutaire d'une manière plus directe et néanmoins peu appréciée.

Dans plusieurs de nos provinces des plus manufacturières, dans nos bassins houillers, dans nos polders, les exigences de l'industrie et de l'agriculture sont telles, que, sans le principe régénérateur de la milice, elles absorberaient et dévoreraient prématurément une partie de la population pour créer ces produits qui font la richesse, l'orgueil de la nation. Il faut avoir visité nos nombreuses fabriques, avoir respiré l'air méphitique de quelques-uns de nos ateliers, être descendu au fond de nos mines, avoir parcouru nos polders, pour juger à quel prix s'acquiert la supériorité industrielle.

Digitized by Google

Il faut avoir vu l'abâtardissement de ces hommes, de ces femmes, de ces enfants, entassés dans des établissements de tout genre, pour se rendre compte de ce que coûte de misère la richesse nationale.

La dégénération physique de cette portion notable de la classe ouvrière provient de ce qu'à partir de l'enfance elle est enfermée dans des ateliers, ou enterrée au fond des houillères, ou condamnée à des travaux malsains, respirant un air vicié, privée d'un exercice salutaire, d'une nourriture suffisante; cette dégénération, sous le rapport moral, provient de ce que son intelligence ne reçoit aucun développement, de ce que toutes ses facultés se concentrent à regarder fonctionner et surveiller pendant des années la même mécanique, à pousser le même ressort, ou à faire le même mouvement machinal.

S'il est une institution qui ait le privilége d'arrêter cette dégénération physique et morale, c'est la milice. Chaque année, elle vient enlever à ses travaux une portion notable de la classe ouvrière; elle s'empare de ces hommes au moment où leur esprit, comme leur corps, est encore susceptible de développement; elle les met au grand air, remplace leur nourriture insuffisante et nuisible par une nourriture abondante, saine, vivifiante, leurs haillons par des uniformes chauds, propres et commodes, elle leur fait faire un exercice salutaire qui accroît leurs forces; en un mot, elle les entoure de soins éclairés et réparateurs, et rend ensuite à la société, après un certain laps de temps, des hommes entièrement régénérés.

La milice ne borne pas son œuvre à l'amélioration physique du soldat; sa mission va plus loin : elle agrandit son intelligence par des soins moraux, par des leçons graduelles, raisonnées, et données avec cette patience et cette persévérance qui sont un résultat naturel des habitudes du service militaire.

Combien d'hommes arrivent dans les régiments d'infanterie.

Digitized by Google

malingres, chétifs, presque idiots, et en sortent robustes, sains, et l'intelligence si ouverte et si exercée, qu'on peut dire qu'ils ont subi une métamorphose complète.

Quiconque a vécu avec l'armée et a vu les soins de chaque instant dont le soldat est l'objet, le régime intelligent qui le forme, les succès surprenants obtenus dans les écoles régimentaires, ne peut révoquer en doute les effets utiles de la milice [1].

La milice est en outre un des moyens les plus efficaces pour répandre dans les masses l'esprit et le sentiment de la nationalité. Le mélange continuel des hommes de différentes provinces dans le même régiment, vivant fraternellement ensemble, modifiant leurs mœurs et leurs habitudes de localités, les réunions de troupes de toutes armes dans les camps, le contact des soldats avec les officiers, le séjour dans les principales villes du royaume, les voyages en corps, la vue de nos beaux édifices, de nos monuments pittoresques, de nos musées, etc., élargissent les idées de ces hommes, leur font connaître la patrie, les y attachent par orgueil, et, rentrés dans leurs foyers, ils en racontent les merveilles à leurs concitoyens avec l'enthousiasme hyperbolique naturel au soldat.

[1] Si on objectait que certaines maladies, telles que l'ophthalmie, ont fait des ravages dans l'armée, dont les populations mêmes les plus mal partagées sont exemptes, nous ferions observer que presque toujours les soldats qui en sont atteints apportent avec eux un germe funeste, indépendant de l'état militaire. S'ils n'avaient pas eu l'ophthalmie au service, ces hommes, pour la plupart, auraient eu des maladies plus graves en restant chez eux. A l'appui de cette assertion, nous ajouterons que dans la cavalerie, l'artillerie et les corps spéciaux, ce fléau ne se fait pas sentir, parce que les hommes qui les composent sont choisis parmi les plus robustes, dans la population des campagnes, tandis qu'on incorpore dans l'infanterie les citadins, les ouvriers, et, en général, les hommes d'une catégorie inférieure.

Du reste, aujourd'hui l'ophthalmie, ce grand fléau de l'armée, a perdu presque toute son intensité, grâce aux soins persévérants du gouvernement, et on n'a, pour ainsi dire, plus un seul accident grave à déplorer. Nos soldats sortent des hôpitaux et des dépôts ophthalmiques d'Ypres et de Namur, presque toujours radicalement guéris.

Digitized by Google

Croit-on ces déplacements de la partie active de la population, ce frottement, ce mélange des Wallons et des Flamands, sans influence pour inculquer au peuple l'amour de la nationalité?

Nous avons indiqué l'importance que doit avoir pour la Belgique son organisation militaire; nous avons signalé quelques-unes des nombreuses causes d'affaiblissement qu'elle aurait à surmonter. Loin de nous laisser aller aux imprévoyances d'un esprit exagéré d'économie, nous devons nous préoccuper, avant tout, de la nécessité de fortifier notre établissement militaire, de le préserver des influences énervantes, de donner plus de relief à une carrière dont les hommes de quelque valeur pourraient s'éloigner. Qu'on ne l'oublie pas : dans notre vieille Europe, un système militaire énergique peut combler bien des lacunes, compenser bien des imperfections; mais où il manque rien n'y supplée. En nous rappelant l'histoire de Venise, souvenons-nous aussi d'un exemple bien différent. La Prusse, nation de douze millions d'âmes, dans les conditions géographiques les plus défavorables, ayant un territoire sans frontières naturelles, qui se déroule comme un étroit ruban à travers l'Allemagne, est parvenue à prendre place parmi les cinq grandes puissances par la force de ses institutions guerrières. Il y a à peine un siècle, cette grande puissance de nos jours avait une population inférieure à celle de la Belgique actuelle, et une position financière qui ne peut être comparée à la nôtre. Ouverte presque de tous côtés et dépourvue de forteresses, elle avait été longtemps exposée aux tentatives ambitieuses de deux puissances qui lui étaient bien supérieures, la Suède et l'Autriche. Mais la Prusse prit sa destinée au sérieux; elle eut foi en elle-même; par d'incessants efforts, elle surmonta les vices de sa position naturelle, consacra jusqu'aux deux tiers de ses revenus à sa défense extérieure, et parvint ainsi à déraciner dans l'esprit de ses deux rivales toute pensée contraire à son existence nationale, et à marquer, à côté de l'une et bien au-dessus de l'autre, le rang incontesté où nous la voyons aujourd'hui!

Digitized by Google

ABD-EL-KADER.

Une guerre sérieuse se prépare dans l'Algerie; la puissance que les Français ont laissée grandir parallèlement à la leur, s'est levée contre eux; elle prétend les chasser d'un pays arrosé déjà de tant de sang, et que le roi Louis-Philippe dans son discours d'ouverture des Chambres a déclaré appartenir pour toujours à la France. La violation de la foi donnée et l'impossibilité de compter désormais sur l'observation d'un traité vont imprimer à la guerre une énergie nouvelle. Tout bien considéré, si, en présence de malheurs qu'il faut déplorer, il est permis de s'exprimer ainsi, le soulèvement des Arabes est un bonheur pour la France. L'issue n'en est pas douteuse, et un événement de ce genre, prévu depuis longtemps, était peut-être nécessaire pour faire justice de toutes les illusions.

Les détails qu'on va lire sur le chef du soulèvement, sont empruntés à un livre de M. A. de France, qui, en 1836, fut pendant

Digitized by Google

cinq mois prisonnier dans le camp d'Abd-el-Kader. Admis fréquemment dans sa tente, il a pu étudier à loisir ce personnage singulier plutôt qu'extraordinaire, dont, selon lui, on a beaucoup exagéré les talents et les qualités. Sa relation est écrite avec une franchise et une naïveté qui commandent la confiance [1].

« Je réclame, dit M. de France, toute l'indulgence du lecteur pour une œuvre aussi rapidement exécutée que conçue. Rappelez-vous, en parcourant ce livre, que l'auteur est un matelot, un jeune homme qui a consacré ses jours au service de son pays; que ses droits à l'intérêt et à la sympathie, il ne peut les demander ni à l'imagination, ni au style, toutes choses qu'il ne connaît pas, mais à son amour pour la patrie et aux horribles traitements que lui ont fait éprouver nos ennemis pendant cinq mois de captivité.

« J'ai recueilli des faits; j'ai été témoin chez les Arabes d'événements remarquables; des scènes intéressantes se sont passées sous mes yeux, dans leurs tentes; j'ai parcouru des contrées inconnues à nos soldats; j'ai vu de près Abd-el-Kader, je l'ai suivi dans plusieurs expéditions; j'ai pu juger des forces et de l'influence du sultan. — Je vous ai dit mon livre.

« J'écarterai, autant que possible, les réflexions hasardées; je tâcherai surtout de ne pas aborder la discussion des systèmes de colonisation, de pacification et de guerre. Je suis trop jeune pour traiter de pareilles questions, et le nombre des avocats, des orateurs et des écrivains qui s'en occupent est assez grand. Je puis donc, sans inconvénient, m'abstenir de paraître dans un débat où ma présence et mes habitudes de marin seraient tout à fait déplacées. »

M. de France appartenait à l'équipage du brick français *le Loiret*, descendu à terre avec quelques matelots le 11 août 1836, il commit l'imprudence de s'éloigner de ses compagnons, et fut enlevé par les Arabes. Après avoir subi toutes sortes d'outrages et de mauvais traitements, il fut conduit au camp d'Abd-el-Kader.

« Le camp d'Abd-el-Kader était situé dans un bois de figuiers, sur la route

[1] *Les Prisonniers d'Abd-el-Kader, ou Cinq mois de captivité chez les Arabes, par A. de France. Bruxelles,* 1839. *Meline, Cans et Comp.* 2 *vol. in*-18.

Digitized by Google

même de Moustaganem à Mascara; on y distinguait encore parfaitement les ornières que les canons des Français avaient creusées lors de leur dernier passage. Dès que nous fûmes arrivés à la première tente, mes guides me firent descendre de cheval, et aussitôt nous nous vîmes entourés par des milliers d'Arabes, hommes, femmes et enfants, qui se mirent à remplir l'air de clameurs confuses; — je distinguais de temps à autre : — Fils de chien! — Chien de chrétien! — Couper sa tête! — Le tout accompagné des coups de bâton et des crachats d'usage.

« Cependant les chaous vinrent à mon secours : ils écartèrent ces sauvages à coups de bâton et parvinrent à grand'peine à m'arracher de leurs mains, et à me conduire à la tente d'Abd-el-Kader, en me faisant un rempart de leurs corps.

« Cette réception brutale n'était pas faite pour me rassurer : aussi éprouvai-je une certaine crainte en y entrant. Mais Abd-el-Kader voyant sans doute mon effroi à la pâleur de mon visage, me fit signe en souriant de m'asseoir, et me dit :

« — Tant que tu resteras près de moi, tu n'auras à craindre ni mauvais traitements ni injures.

« Enhardi par cet accueil bienveillant, je lui demandai à boire; je n'avais pas bu depuis la veille, grâce aux cavaliers de mon escorte.

« Abd-el-Kader me fit conduire immédiatement à la tente qui servait de magasin aux vivres, où on me donna un melon, des raisins, du *pain blanc* et de l'eau.

« J'éprouvais en ce moment des sensations et des sentiments que j'avais bien cru ne jamais retrouver.

« L'accueil bienveillant d'Abd-el-Kader, l'assurance qu'il s'était hâté de me donner, tout cela releva mon courage abattu et réveilla dans mon esprit de riantes et douces espérances. Le melon était excellent et l'eau était fraîche! Je dévorai le melon et je vidai une cruche d'eau.

« Mon repas terminé, je fus reconduit dans la tente d'Abd-el-Kader.

« Cette tente est la plus magnifique du camp : elle a trente pieds de long et onze pieds de haut. Elle est garnie intérieurement de draps de diverses couleurs, sur lesquels, au milieu d'arabesques et de croissants jaunes, rouges, bleus, verts, se détachent des *larmes* semblables, par leur forme, à celles qui,

Digitized by Google

décorent chez nous les draps mortuaires. Un rideau en laine (haïck) la sépare en deux parties inégales. Dans la partie du fond, qui est la plus petite, se trouve un matelas destiné à la sieste et au sommeil du sultan. Une petite porte qui s'ouvre sur le derrière sert de passage pour le service de la tente, et aux esclaves spécialement attachés à la personne d'Abd-el-Kader. C'est par cette porte que sort le sultan lorsqu'il se rend dans une petite tente dans laquelle on a pratiqué un trou en forme de fosse d'aisance. Ben-About et Ben-Faka ont la charge de veiller sur lui lorsqu'il sort par cette porte, et de lui présenter l'eau pour ses ablutions. Toute la journée, les deux rideaux qui ferment la nuit le devant de la tente restent attachés à deux longues perches : l'intérieur en est ainsi ouvert à tous les yeux, et accessible au premier venu.

« Dans un des coins, par terre, sont roulés quatre drapeaux que quatre cavaliers portent constamment devant Abd-el-Kader lorsqu'il est en marche. Ils sont en soie. Le premier, le drapeau de la cavalerie, est rouge; le second, le drapeau de l'infanterie, a une bande jaune entre deux bandes bleues horizontales; le troisième, deux bandes horizontales, l'une verte, l'autre blanche. Le quatrième est moitié jaune moitié rouge. Le vendredi, jour de repos pour les Arabes, on les expose devant la tente du sultan.

« Trente esclaves nègres, qui forment la garde particulière d'Abd-el-Kader, entourent sa tente. Ils ne sont jamais relevés, et n'ont pas d'autre lit que la terre. Un grand nombre de chaous veillent constamment aux abords, attendant les ordres du maître.

« Dans l'intérieur se trouve un tabouret assez élevé, recouvert de soie rouge, dont Abd-el-Kader se sert pour monter à cheval. On voit encore un petit matelas couvert d'un tapis sur lequel sont deux carreaux en soie rouge. A chaque extrémité du matelas est placée une caisse, deux autres caisses forment dossier : un tapis recouvre le tout. Tout cela c'est le sopha d'Abd-el-Kader. Les caisses renferment son argent et ses habits. Un tapis sur lequel s'asseoient les étrangers est étendu par terre.

« Je vous ai dit tous les meubles et tous les objets d'ornement de la tente d'Abd-el-Kader.

« A présent il faut que je vous dépeigne la vie, le caractère, les mœurs, les habitudes de cet homme assez mal connu jusqu'à ce jour.

« Après tout ce que j'en avais entendu dire, je m'attendais à trouver un

Digitized by Google

barbare toujours prêt à faire couper des têtes, un tigre altéré de sang. Mon attente fut bien trompée.

« Abd-el-Kader est âgé de 28 ans. Il est petit, il n'a pas cinq pieds. Sa figure longue est d'une excessive pâleur. Ses grands yeux noirs sont doux et caressants, sa bouche petite et gracieuse, son nez aquilin. Sa barbe est claire, mais très-noire. Il porte une petite moustache qui donne à ses traits naturellement fins et bienveillants un air martial qui lui sied à ravir. L'ensemble de sa physionomie est doux et agréable. M. Bravais m'a raconté qu'un chef arabe dont j'ai oublié le nom, se trouvant un jour à bord du *Loiret*, dans la chambre du capitaine, s'écria en voyant un portrait de femme, Isabeau de Bavière, dont le dessinateur avait fait la personnification de l'Europe : — Voilà Abd-el-Kader.

« Abd-el-Kader a de petites mains charmantes et de fort jolis pieds dont il pousse l'entretien jusqu'à la coquetterie. Il est toujours à les laver. Tout en causant, accroupi sur ses carreaux, il tient les doigts de ses pieds entre les doigts de ses mains, ou lorsque cette posture le fatigue, il se met à rogner, à déchausser ses ongles avec un canif-ciseaux, dont le manche en nacre est finement travaillé, et qu'il a constamment dans les mains.

« Il affecte une extrême simplicité dans ses vêtements.

« Jamais d'or, jamais de broderies sur ses bernous. Il porte une chemise de toile très-fine, dont les coutures sont couvertes de lisérés en soie, à l'extrémité desquels pend un petit gland de soie. Après sa chemise vient un haïck. Il jette sur le haïck deux bernous en laine blanche, et sur les deux bernous blancs un bernou de couleur noire. Quelques glands en soie sont les seuls ornements qui relèvent la simplicité de son costume. Il ne porte jamais d'armes à sa ceinture. Ses pieds sont nus, dans des babouches. Il a la tête rasée, et sa coiffure se compose de trois ou quatre calottes grecques l'une dans l'autre, sur lesquelles il rabat le capuchon de son bernou.

« Le père d'Abd-el-Kader, qui est mort depuis deux ans, était un *marabout* nommé Mahidin, auquel sa fortune, son intelligence et sa réputation de sainteté avaient procuré une haute renommée parmi les Arabes, et une grande influence morale sur les tribus. Il avait fait deux fois le voyage de la Mecque; deux fois il s'était prosterné devant le tombeau du prophète. Son fils l'accompagna dans son second voyage : il avait huit ans. Son jeune âge ne l'empêcha pas de voir, d'observer, de retenir. Il savait déjà lire et écrire l'arabe; il ap-

Digitized by Google

prit l'italien. De retour de leur pieuse expédition, Mahidin guida la jeune intelligence de son fils dans l'étude difficile du Coran, en même temps qu'il lui enseignait la pratique des affaires.

« Arriva la prise d'Alger. Aussitôt que nous eûmes conclu la paix avec les Arabes, Abd-el-Kader travailla à soulever les tribus, à nourrir et à envenimer leurs ressentiments, à exalter leur fanatisme religieux, et surtout à devenir leur chef. L'intelligence, l'activité, la bravoure, l'adresse, l'astuce du jeune marabout lui marquèrent bientôt une place à part parmi les tribus. Les Arabes reconnurent la supériorité que ses moyens naturels lui assuraient sur eux; ils s'habituèrent peu à peu à le considérer comme leur chef : aujourd'hui, c'est leur *sultan*. C'est le seul homme capable de maintenir les Arabes contre nos attaques. Si les tribus venaient à le perdre, découragées déjà comme elles le sont, et fatiguées de la guerre, elles se rangeraient bientôt sous notre domination *. »

Vient ensuite une description fort curieuse du camp d'Abd-el-Kader.

« Nous fûmes réveillés de très-bonne heure par les roulements inégaux d'un tambour. Nous nous levâmes aussitôt et nous passâmes toute la journée à parcourir le camp, à observer les coutumes, les mœurs et la discipline des soldats d'Abd-el-Kader.

« Le camp est tracé en rond; les tentes de l'infanterie en forment les limites; les tentes de la cavalerie sont au milieu. Chaque tente renferme quinze ou vingt hommes. Les chevaux sont attachés en dehors, par les pieds de devant, au moyen d'une corde dont les deux bouts sont retenus par des piquets fichés en terre.

* J'ai oublié de dire que le nom d'Abd-el-Kader est un nom de baptême. Le sultan s'appelle Sidi-l'Hadj-Abd-el-Kader-Mahidin; en français, monsieur le saint Abd-el-Kader-Mahidin. Ce dernier nom est celui de sa famille. On l'appelle saint parce qu'il a été à la Mecque.

Abd-el-Kader sait un peu parler français. Mais, par orgueil, et pour ménager la susceptibilité et le fanatisme des Arabes, il n'a jamais voulu parler *chrétien* avec le chrétien.

Digitized by Google

« La tente d'Abd-el-Kader est au centre du camp, et tout l'espace qui s'étend devant sa façade est libre et destiné à recevoir ses chevaux, et ceux des gens attachés par leur service plus spécialement à sa personne. Il a toujours pour lui sept ou huit chevaux. De la tente on aperçoit les limites du camp, en ligne droite, et une pièce de canon dont la bouche est tournée vers la plaine. Elle est en fort mauvais état; à mon arrivée, elle était montée sur un affût français, qui a été cassé pendant mon séjour : je ne sais comment les Arabes ont pu le réparer. Les canonniers chargés de la servir ont tous les mains brûlées et noires de poudre. La lumière est très-grande, les mèches ne sont pas emmanchées, en sorte que la poudre, s'élançant par la lumière en colonne de feu, blesse inévitablement l'Arabe qui vient de l'enflammer. Du reste, elle ne sert que pour les saluts et les réjouissances. On tire trois coups à poudre toutes les fois que le sultan entre dans sa tente.

« La tente des canonniers est à quelques pas de la pièce.

« Derrière la tente d'Abd-el-Kader se trouve celle des muletiers. Là sont les mulets destinés à porter les effets de campement.

« Près de la tente qui sert de cuisine campent une centaine de chameaux chargés de porter, pendant les courses et les voyages, l'orge et le biscuit pour la nourriture des soldats. A côté des chameaux parque un troupeau de moutons et chèvres.

« Chaque tente fournit deux hommes par nuit pour veiller sur le camp. Le premier monte sa faction depuis le commencement de la nuit jusqu'à minuit, le second n'est relevé qu'à la pointe du jour. La garde du camp, pendant le jour, n'est spécialement confiée à personne.

« Dès que le jour paraît, le tambour bat, et les factionnaires de la nuit se retirent. On fait aux soldats une distribution de galette de biscuit exécrable, remplie de paille et de terre, ou de pain d'orge. Les cavaliers portent un boisseau d'orge à leurs chevaux. Ils ne leur donnent à boire qu'une seule fois par jour, à cinq heures du soir. A quatre heures on sert aux soldats de l'orge bouillie, et aux chefs du couscoussou.

« Les troupes n'ont rien à faire toute la journée, seulement de temps en temps les chefs essayent de les former à la manœuvre et au maniement du fusil.

« Les Arabes exécutent assez bien la charge en passant par tous les temps ;

Digitized by Google

mais, quant à la marche et au port du fusil, ils n'y entendent absolument rien : les gamins qui, en France, jouent au soldat dans les rues, font bien mieux l'exercice que les fantassins et les cavaliers d'Abd-el-Kader.

« Depuis le mois de septembre (1836) seulement, les cavaliers Arabes portent une veste et des culottes rouges à la turque. Ils jettent par-dessus un haïck et un bernou; leurs pieds sont chaussés de babouches. Ils ont un fusil, un sabre, et une giberne qui contient une douzaine de cartouches. Jamais, en aucun temps, en aucun lieu, ils ne quittent leur giberne, qui pend à leur hanche droite au moyen d'un baudrier passé autour du cou.

« Les selles de leurs chevaux sont en bois, recouvertes d'une chemise de maroquin; elles sont très-relevées par devant et par derrière, et le cavalier se trouve en quelque sorte emboîté lorsqu'il est à cheval. Les étriers sont très-courts et très-larges; les extrémités en sont très-saillantes, et ils s'en servent pour frapper les flancs de leurs chevaux. Ils portent cependant des éperons qui ne sont autre chose que des clous en fer de huit à dix pouces de longueur, avec la pointe desquels ils grattent les flancs du cheval. Les chevaux qui appartiennent à des marchands et qui sont destinés à de longs voyages sont seuls ferrés. Ceux d'Abd-el-Kader ne le sont pas.

« Le cavalier place entre la selle et le dos de son cheval six ou huit couvertures de mauvais drap, pour le préserver des blessures que le bois de la selle pourrait lui faire. Malgré cette précaution, la plupart des chevaux arabes ont le dos écorché. Ils ne sont jamais étrillés : on se contente de leur jeter de l'eau sur tout le corps lorsqu'on les mène boire. Ils restent nuit et jour, continuellement exposés à la pluie, au froid, au soleil. Aussi les chevaux arabes sont bien vite usés; ils ne servent pas plus de six ans.

« Les fantassins portent un gilet de laine, une culotte à la turque, une veste noire avec capuchon et des babouches. Comme les cavaliers ils ont une giberne et un fusil; de plus un couteau pend à leur ceinture; les plus riches y suspendent un poignard, des pistolets, et des yatagans.

« Au camp, comme à la ville et au désert, les Arabes prient six fois par jour : à trois heures, à six heures et à huit heures du matin; à midi, à quatre heures et à huit heures du soir.

« Des marabouts, en se tournant vers les quatre points cardinaux, appellent les fidèles à la prière, en criant avec une voix lente et grave : *Dieu est*

Digitized by Google

Dieu, et Mahomet est son prophète, venez leur rendre vos hommages.

« Alors un marabout récite la prière dans chaque tente; les serviteurs d'Abd-el-Kader se rangent en ligne droite à l'entrée de sa tente. Les fidèles commencent par se frotter les mains et la figure avec la poussière. Ils répondent, en s'inclinant, à tous les signes de salut et d'adoration pour l'être suprême que fait le marabout : *Dieu est grand.* Ils embrassent la terre en témoignage de leur humiliation devant la grandeur de Dieu. La prière finie, ils se lavent les mains et la figure.

« Ils ont une musique militaire qui joue trois fois par jour devant la tente d'Abd-el-Kader : à midi, à quatre heures et à huit heures du soir, après la prière. Trois musiciens jouent debout du hautbois; trois autres, aussi debout, frappent avec des baguettes sur des tambourins, et trois autres, assis par terre, frappent, avec de petites baguettes, sur des écuelles couvertes de peau de bouc.

« Leur répertoire musical est peu varié : ils ne savent, je crois, que trois airs, dont je n'ai jamais pu saisir la mélodie. Lorsque le sultan est fatigué d'entendre la musique, il fait un signe, et les musiciens se retirent.

« Chaque chef mène à sa suite un serviteur chargé de préparer son café. Les cafetiers dressent une tente où l'on va prendre son café et fumer sa pipe. Le tabac est très-mauvais et vert comme la chicorée. »

Aucune femme, pas même celle du sultan, n'est admise au camp.

« Au coucher du soleil, Abd-el-Kader, suivi de quelques chefs marabouts, monta à cheval et se dirigea, accompagné de ses trente nègres, vers la tente de sa femme.

« Cette tente est située, à trois quarts de lieue au sud de Mascara, dans un endroit où Abd-el-Kader possède un marabout et un jardin.

« Les chefs qui accompagnent Abd-el-Kader ont aussi des tentes sous lesquelles habitent leurs femmes avec leur père, leur mère et ceux de leurs parents qui ne font pas partie de l'armée. Cette réunion de tentes forme une espèce de camp de femmes.

« La tente de la femme d'Abd-el-Kader est noire, tissue de poils de chameau. Abd-el-Kader est, dit-on, un mari très-amoureux; sa conduite le prouve : il n'a pas une seule concubine. Sa femme est fort jolie; sa taille, svelte, élancée, qui se dessine avec grâce sous les plis de son haïck retenu avec

Digitized by Google

un cordon de laine en guise de ceinture, la fait distinguer surtout des autres femmes. En général, les Arabes aiment les femmes grasses, puissantes : Abd-el-Kader a d'autres goûts. Ses absences nombreuses pendant trois ou quatre mois ne diminuent aucunement sa tendresse et la vivacité de ses sentiments. Quand nous étions sur les bords de l'Ouet-Mina, il envoyait à sa femme des paniers de fruits, du beurre, du miel, et les provisions les plus rares et les plus succulentes.

« Elle lui a donné une petite fille : on a prétendu qu'elle était accouchée d'un garçon le jour même de l'entrée des Français à Mascara. Je n'en ai jamais entendu parler; si réellement Abd-el-Kader avait eu un fils, les Arabes me l'auraient dit.

« Pendant la nuit, les trente nègres veillent à ce que rien ne vienne troubler les amours d'Abd-el-Kader.

« En leur absence du camp, des soldats de l'infanterie les remplacèrent autour de la tente du sultan. »

Quand les Arabes ont épuisé les subsistances et les fourrages d'une localité, ils lèvent leur camp et le transportent ailleurs. Voici comment s'opère cette translation :

« Nous fûmes réveillés de fort bonne heure par le chef de la tente.

« — Chiens de chrétiens ! fils de chiens ! levez-vous ; on va démolir la tente, car le sultan a ordonné de lever le camp.

« A peine avait-il achevé ces mots, que les piquets et la toile de la tente tombèrent sur Meurice et sur moi. C'est une des mille malices et des mille agréables plaisanteries dont les Arabes ne cessaient de nous régaler. Ces procédés singuliers affectaient beaucoup Meurice; pour moi, j'ai toujours manifesté la plus grande indifférence, et je crois que c'est le seul moyen d'en imposer à la méchanceté et à la brutalité des Arabes. Celui qui méprise le danger, qui n'oppose que le sang-froid et la fermeté aux menaces, finit toujours par obtenir l'estime, presque le respect de ces coquins, ce qui est très-peu flatteur, j'en conviens, mais ce qui est toujours fort utile lorsque votre vie dépend de leur bon plaisir.

« Nous eûmes toutes les peines du monde à nous débarrasser de cette toile. Nous ressemblions à deux poissons pris dans un filet.

« Pendant que nous cherchions à nous dégager, le tambour battait. Il donnait le signal du réveil.

Digitized by Google

« Quelques moments après nous entendîmes un second roulement. C'était le signal du départ de l'infanterie. Et aussitôt l'infanterie se mit en marche. En même temps, les chameaux, les mulets, les chevaux de bât, s'approchèrent des tentes. On remplit des paniers jumeaux, tressés avec des feuilles de palmiers nains, des objets qu'on voulait emporter, et on les chargea sur ces animaux.

« Un troisième roulement de tambour donna l'ordre aux muletiers et aux conducteurs de chameaux de se mettre en route avec des bagages. Nous fûmes placés, Meurice et moi, dans le milieu de ce convoi, dont Ben-Faka était chargé de surveiller tous les mouvements pendant le voyage. D'après l'ordre d'Abd-el-Kader, Ben-Faka nous fit monter chacun sur une des deux mules qui portent les coffres du sultan. Les matelots italiens furent moins bien traités : on leur donna des chameaux.

« Je remarquai, pendant qu'on transportait les bagages sur les bêtes de somme, huit caisses très-mal fermées. Elles renferment des cartouches et forment la réserve d'Abd-el-Kader.

« Lorsqu'on lève le camp, Abd-el-Kader, qui s'est mis, comme tous les Arabes, dès trois heures du matin à dire ses prières, ne cesse de prier qu'au moment où toutes les tentes sont abattues et où ses esclaves n'ont plus qu'à plier la sienne.

« Il sort alors de sa tente, s'éloigne de quelques pas, et s'asseoit sur un coussin de soie; les marabouts et les principaux chefs l'entourent. Pendant ce temps les cavaliers se rassemblent et viennent se ranger, Moufiar à leur tête, sur une ligne à la droite d'Abd-el-Kader. Les trente esclaves nègres se placent à sa gauche, sur une seule ligne, et l'on peut juger de la belle ordonnance de cette manœuvre par cette ligne de 30 cavaliers, faisant face à une ligne de 300 hommes. Ensuite les chefs et les marabouts montent à cheval, et dès que les bagages sont sortis des limites du camp qu'on abandonne, un esclave s'avance, tenant par la bride le cheval d'Abd-el-Kader et suivi d'un autre esclave portant le tabouret dont le sultan se sert comme de marchepied pour se mettre en selle.

« Abd-el-Kader a plusieurs chevaux, mais il monte de préférence un cheval noir magnifique. Le sultan a les jambes courtes et le buste très-long. La coutume des Arabes d'avoir les étriers très-peu allongés est favorable à Abd-el-Kader : elle empêche de voir la disproportion de ses jambes avec le reste de

Digitized by Google

son corps; sa tenue à cheval est à la fois gracieuse et imposante. Il est le meilleur cavalier que j'aie rencontré parmi les Arabes.

« Dès que le sultan est à cheval, les chefs donnent le signal du départ. Les neuf musiciens à cheval ouvrent la marche; après eux viennent huit Arabes portant de longs fusils dans des fourreaux de drap rouge. J'ai demandé souvent à les examiner, mais on m'a toujours répondu : — Ce sont les armes du sultan; un chien de chrétien comme toi est indigne de les voir.

« Ces huit Arabes sont suivis par les quatre cavaliers qui portent les quatre drapeaux dont j'ai déjà parlé.

« Après eux, au centre d'une ligne de cavaliers, s'avance Abd-el-Kader. Les trente nègres viennent après lui, et la marche est fermée par le reste des cavaliers qui suivent pêle-mêle. Les Arabes ne se mettent jamais en route qu'au moment où le soleil commence à luire.

« Ils n'observent aucun ordre, aucune discipline dans leur marche. Ainsi, lorsqu'un cavalier ou un fantassin aperçoit un arbre fruitier ou une tente isolée, il se détache du corps dont il fait partie, et court dépouiller les branches de l'arbre ou piller la tente.

« Deux mules, plus maigres, plus étiques que les plus misérables chevaux de fiacre, attelées de la façon la plus bizarre, traînent la triste pièce de canon dont j'ai parlé plus haut. Il ne se passe pas de jour, lorsque l'armée est en marche, qu'elle ne soit renversée trois ou quatre fois par terre ou embourbée dans la vase. J'espère bien qu'un beau matin on sera obligé de l'y laisser enfouie. Ce sera une bonne fortune pour les malheureux canonniers. Ce sera du moins beaucoup de fatigue inutile, et ils ne se brûleront plus les mains en la faisant partir.

« Nous quittâmes donc le 17 août les environs d'El-Kaala, et nous arrivâmes le même jour, à une heure de l'après-midi, dans la plaine de Mousthaganem *, à quatre lieues de cette dernière ville.

* *Mousthaganem,* ville située à six lieues de la rive gauche de la rivière de Chelif, et à un quart de lieue de la mer. Elle est bâtie sur une colline assez élevée, et se trouve partagée par un ravin. Elle est entourée d'une enceinte de fortifications en mauvais état. Plusieurs forts extérieurs concourent à sa défense. On comptait autrefois dans Mousthaganem 12,000 habitants, dont la majeure partie s'occupait à tisser des broderies en or. La population indigène est bien moins considérable aujourd'hui.

Digitized by Google

« Ben-Faka désigna le lieu où devait être assis le camp. Il est spécialement chargé de ce soin. L'infanterie y parvint la première, et dès que les bagages furent arrivés, les muletiers et les conducteurs de chameaux déchargèrent les fardeaux, et les soldats se mirent à dresser les tentes.

« Les Arabes tournent toujours la porte de leurs tentes du côté de l'est, et ils s'orientent si bien, même par les plus mauvais temps, que le premier soleil qui arrive ne manque jamais de leur envoyer par la porte ses premiers rayons. L'habitude leur tient lieu de science et les amène à des résultats que l'homme civilisé n'obtient qu'après d'assez longues études.

« Ben-Faka surveille lui-même les esclaves qui doivent s'occuper avant tout de dresser la tente du sultan. On a soin d'en arroser les abords.

« Pendant qu'on y mettait la dernière main, les sons rauques et criards de la musique annonçaient l'arrivée d'Abd-el-Kader.

« Lorsque la cavalerie n'est plus qu'à dix minutes de chemin du camp, les cavaliers se détachent par bandes du corps de la troupe, partent au grand galop, et, quand ils ont franchi une distance de trois cents pas, tournent brusquement leurs chevaux, reviennent ventre à terre vers le front de la colonne, tenant Abd-el-Kader couché en joue; au moment où ils atteignent le sultan, ils détournent un peu le canon de leurs armes, et les déchargent dans les jambes de son cheval.

« Ce manége, dont le but est de rendre à Abd-el-Kader les honneurs militaires dus à son rang, dure jusqu'à son arrivée dans le camp. Alors le reste des cavaliers court se former en bataille à la droite de la tente, pendant que les trente nègres, à gauche, s'échelonnent un à un sur une même ligne. Le corps de musique remplit l'air de ses discordantes symphonies, et le bruit du canon, renvoyé de colline en colline par le vent, annonce aux tribus voisines l'arrivée du sultan dans son camp; Abd-el-Kader passe au milieu de la haie que forme sa cavalerie, promène sur ses Arabes un regard où se peignent l'orgueil et le despotisme du chef, et fait caracoler son cheval. Deux esclaves armés de longues perches soulèvent les coins de la tente; le cheval se cabre, remplit l'air de sauvages hennissements, se dresse sur ses jambes de derrière, et s'avance ainsi tout droit dans l'intérieur de la tente, foulant sous ses pieds les tapis qui couvrent le sol. Cependant Abd-el-Kader, d'un air superbe et dégagé, contemple ses Arabes, qui, la bouche béante, admirent son adresse et sa grâce.

Digitized by Google

« Dès que le coursier s'arrête, le zélé Ben-Faka se prosterne et présente son dos en guise de tabouret. Un esclave emmène le cheval, et le promène devant la tente pendant dix minutes; les marabouts et les principaux chefs entourent Abd-el-Kader. Mouftar ordonne aux tambours de battre. On rompt les rangs, et chaque cavalier va attacher son cheval devant la tente que les gens du bagage lui ont dressée.

« Les chefs des tribus voisines, avertis par le bruit du canon, s'empressent de venir rendre hommage au sultan. Ils entrent pêle-mêle dans la tente, se précipitent vers Abd-el-Kader, qui est sur son canapé, et baisent en signe de respect et d'obéissance sa main, le turban formé par les plis de son haïck, et un des coins de son bernou. Abd-el-Kader fait le simulacre de leur baiser la main. »

Abd-el-Kader n'obtient pas une soumission entière de toutes les tribus, il ne l'obtient même pas de ses plus proches parents, dont plusieurs lui contestent le pouvoir dont il s'est mis en possession. — M. de France en donne la preuve suivante:

« Les mesures énergiques employées par le sultan contre les tribus des environs ne les avaient pas entièrement soumises; elles n'attendaient que l'occasion de se soustraire à sa domination.

« Un marabout, oncle d'Abd-el-Kader, s'étant déclaré indépendant et ayant refusé de payer l'impôt, les Béni-Flitas et les Houledchérifs, tribus puissantes, riches et nombreuses, qui occupent une partie des terres arrosées par *l'Ouet-Mina* et les montagnes environnantes, se rangèrent sous son autorité, déclarèrent qu'elles ne voulaient plus reconnaître Abd-el-Kader pour sultan, et refusèrent positivement de lui obéir.

« Le sultan envoya de nouveau des cavaliers près de son oncle pour réclamer l'impôt. Le marabout refusa, et écrivit à Abd-el-Kader :

« — Tu n'étais rien ici avant l'arrivée des Français; tu n'étais rien avant d'avoir conclu la paix avec les chrétiens. J'étais plus grand, plus puissant, plus saint que toi. Depuis que, poussé par l'ambition et l'envie de la domination, tu as traité de la paix avec les Français, Abd-el-Kader, tu as cherché à usurper une autorité qui ne t'appartenait pas. C'est aux chrétiens que tu dois ton élévation et ta puissance. Lorsque tu t'es trouvé assez grand, tu as rompu avec les Français, et aujourd'hui tu exiges que nous te reconnaissions pour sultan.

Digitized by Google

« J'ai toujours été plus grand, plus puissant, plus saint que toi.

« Je ne te reconnaîtrai jamais pour sultan.

« Je ne veux pas payer l'impôt que tes cavaliers sont venus me demander en ton nom. »

« Cette lettre, dont je ne me rappelle que les passages les plus saillants, produisit une triste impression sur Abd-el-Kader. Il savait qu'une guerre civile serait le prélude de sa ruine. Il resta plusieurs jours indécis et plongé dans un profond abattement. La consternation était générale dans le camp. Chaque Arabe entrevoyait avec effroi le jour où il lui faudrait tourner le canon de son fusil contre ses frères. Une guerre civile, c'était épuiser les forces des Arabes au profit de leurs ennemis ; c'était assurer la domination prochaine des Français.

« Aussi Abd-el-Kader envoyait courrier sur courrier à son oncle, et l'engageait à se soumettre ; mais le marabout se montrait sourd à toutes les propositions d'accommodement, et répondait :

« — Abd-el-Kader, j'ai toujours été plus grand, plus puissant, plus saint que toi ;

« Jamais je ne te reconnaîtrai pour sultan ;

« N'envoie plus tes cavaliers : je ne veux pas payer l'impôt. »

« Pendant ces pourparlers, Abd-el-Kader convoquait toutes les tribus des bords de l'Ouet-Mina et du Chéliff. Les Arabes ne voulaient pas se mettre en hostilité avec leurs voisins. A peine cent cavaliers répondirent-ils à son appel, et lorsqu'ils eurent passé une journée dans le camp, ils prirent presque tous la fuite ; ceux qui restèrent furent placés au milieu du camp et gardés à vue.

« La défection commençait déjà à gagner les troupes régulières du sultan ; un profond découragement, une amère inquiétude, régnaient dans chaque tente. Plusieurs tribus menacées par les cavaliers d'Abd-el-Kader, répondirent qu'elles savaient le chemin de Mousthaganem, et que, si on cherchait à les inquiéter, elles iraient implorer les secours des Français.

« Abd-el-Kader, furieux, voulut étouffer sans retard ces germes de révolte ; il fit arrêter les principaux chefs. Quatre d'entre eux, les fers aux pieds, restèrent dans le camp ; quatre autres, la chaîne au cou, attachés l'un à la suite de l'autre, furent conduits à Mascara et jetés dans les prisons de cette ville.

« Le sultan était encore indécis. Le 8 septembre des cavaliers amenèrent

Digitized by Google

au camp neuf juifs qu'ils avaient enlevés aux environs de Mousthaganem : ils portaient aussi les têtes de trois Turcs qu'ils avaient massacrés.

« Ces juifs avaient été maltraités cruellement par les Arabes; ils étaient enchaînés par le cou l'un à l'autre; leurs pieds étaient sanglants et déchirés par les pierres et les ronces de la route; leur corps était couvert de blessures. Conduits devant Abd-el-Kader, pour échapper à la mort ils eurent recours au mensonge (si c'est mentir que de donner le change à un ennemi pour racheter sa vie); ils répondirent au sultan que lorsque les Français s'étaient rendus maîtres de Mousthaganem, ils avaient fui cette ville, emmenant avec eux leurs familles et emportant leurs biens à Mascara.

« Mais les Français, ajoutèrent-ils, nous forcèrent de retourner à Mousthaganem, et nous cherchions à regagner Mascara, lorsque les cavaliers nous ont arrêtés.

« — Faites venir, répondit le sultan, vos femmes, vos enfants et vos biens, et retournez à Mascara. Si vous obéissez, il ne vous sera pas fait de mal; si vous n'obéissez pas, les chaous joindront vos têtes à celles des trois Turcs.

« — Abd-el-Kader est un sultan très-grand, très-saint, très-puissant; nous irons à Mascara avec nos femmes, nos enfants et nos biens.

« Pendant deux jours (8 et 9 sept.), les trois têtes des Turcs, et celle du soldat français, qu'avait apportée le Garabas, restèrent exposées devant la tente du sultan. Le troisième jour, les enfants les ramassèrent et s'amusèrent à les rouler dans le camp; enfin, les Arabes les jetèrent hors de l'enceinte, et les oiseaux de proie s'abattirent sur ces restes sanglants et infects.

« Le 10, au matin, Abd-el-Kader se mit en marche avec toutes ses troupes et sa pièce de canon, et se disposa à aller attaquer les Béni-Flitas et les Houledchérifs. Il ne laissait qu'un homme par tente pour garder le camp.

« Les tribus insurgées s'attendaient depuis longtemps à une attaque; elles avaient envoyé dans les montagnes leurs femmes, leurs enfants et leurs troupeaux.

« Le sultan les trouva réunies et toutes prêtes au combat sur une montagne assez élevée, qui borde la plaine de Miliana, au marabout le plus rapproché de *l'Ouet-Mina* et de *l'Ouet-Chéliff*.

« Le combat dura toute la journée. Nous entendîmes sept ou huit coups de canon : on chargea la pièce avec des pierres, à défaut de boulets. Le soir, Abd-el-Kader rentra au camp : il avait perdu douze hommes, et ramenait huit blessés.

Digitized by Google

« Je n'ai jamais pu avoir de renseignements positifs sur l'issue du combat, mais la consternation des troupes et la tristesse du sultan m'apprirent assez qu'il n'avait pas remporté la victoire. »

Dès 1836, Abd-el-Kader travaillait à amener le soulèvement qui a éclaté il y a à peine un mois; dès 1836 il songeait à relever les fortifications de Tékédemta, dont il voulait faire la capitale de l'empire qu'il prétendait fonder. Voici comment il s'exprimait à ce sujet. M. de France avait été conduit près du sultan qui surveillait lui-même les travailleurs.

« Il portait un vaste chapeau tressé avec des feuilles de palmier nain ; les ailes attachées au corps du chapeau par des cordons de laine, garnis de glands de laine, avaient bien trois pieds de diamètre. Le chapeau avait un pied et demi de haut, et sa forme se terminait en entonnoir renversé.

« Je m'approchai du sultan.

« Il me salua avec sa grâce et son sourire accoutumés, et nous fit signe de nous asseoir.

« — A en juger par ses ruines, dis-je à Abd-el-Kader, la ville qui s'élevait jadis à cette place a dû être bien grande et bien florissante?

« — Oui. Elle a été très-belle et très-puissante!

« — L'époque de sa fondation remonte-t-elle à une haute antiquité?

« — Tékédemta est une ville très-ancienne.

« — Penses-tu que nous trouvions des pierres avec des inscriptions?

« — Vous n'en trouverez pas. Cette ville n'a jamais été *chrétienne* *.

« C'est une des plus antiques cités fondées par les Arabes. Les sultans, mes ancêtres, qui avaient fixé leur séjour dans Tékédemta, commandaient depuis Tunis ju qu'à Maroc.

« — Quels sont donc tes projets, en remuant ces débris et en jetant les fondements de cette redoute ?

* Par cette expression : Tékédemta n'a jamais été chrétienne, Abd-el-Kader voulait dire que nous ne trouverions aucune trace de la domination romaine (avant Constantin) parmi ces ruines. Suivant lui, les chrétiens sont les auteurs des inscriptions latines du Vieil-Arzew.

Digitized by Google

« — Je veux relever cette ville et la rendre plus grande, plus florissante qu'elle n'a jamais été sous la domination des sultans, mes ancêtres.

« D'abord j'y trouverai un rempart assuré contre les attaques des Français; puis, lorsque j'aurai rassemblé mes tribus, assuré et consolidé la magnificence de la nouvelle Tékédemta, comme un vautour, je m'élancerai de ce nid aux abords si rudes et si escarpés, sur les chrétiens, et je les chasserai d'Alger, de Bone, d'Oran et de toutes les places dont ils se sont emparés.

« — Tu es un fou de nourrir cette espérance et d'entretenir un projet aussi ridicule qu'inexécutable. Tu ne sais donc pas toute la puissance de la France? Mais notre sultan n'a qu'à dire un mot, et nous traverserons les plaines, nous gravirons les montagnes, et nous te refoulerons toi et tous les tiens dans le désert; où vous irez rôtir au soleil comme des moutons écorchés... Va !...

« — Tu es bien insolent! s'écria Ben-About, en interrompant brusquement cette magnifique allocution, car tu es au pouvoir du sultan, et les chaous ne sont pas tous restés au camp.

« Abd-el-Kader souriait, et avait l'air de me prendre en pitié.

« — Tu n'as pas besoin de me rappeler que je suis prisonnier, répondis-je à Ben-About. Les poux qui dévorent mon corps me le rappelleraient bien vite, si je l'oubliais une seconde; mais je me souviens aussi qu'Abd-el-Kader m'a dit que, tant que je serais en son pouvoir, je ne serais exposé à aucun mauvais traitement.

« Le sultan m'a donné sa parole. Il est grand, il est bon, il est généreux; ne te rengorge pas, Ben-About, ce que je dis ne te regarde en aucune façon : de tous les Arabes, Abd-el-Kader est le seul grand, bon, généreux. Il m'a assuré qu'il ne me serait fait aucun mal, et, fort de sa parole, je ne crains rien.

« Abd-el-Kader me regarda en souriant, et me dit :

« — Les chrétiens sont des fous, des insensés : ils veulent s'emparer d'un pays qui n'est pas à eux, et en chasser l'Arabe à qui il appartient.

« Si le chrétien était victorieux, où donc irait l'Arabe ?

« A vous nos plaines, nos silos, nos champs, nos troupeaux, nos montagnes, nos tentes, nos chevaux, nos femmes, nos chameaux !

« Et que deviendra le pays où vous êtes nés? pourquoi l'abandonner et venir là où vous n'avez que faire, là où Mahomet a placé son peuple?

« Ton sultan sait-il monter à cheval comme Abd-el-Kader? Ton sultan est-il aussi grand, aussi saint qu'Abd-el-Kader?

Digitized by Google

« Vous êtes des chiens! Tu ne pries jamais Dieu.

« Encore si vous vous contentiez des côtes d'Afrique; si vous borniez votre occupation à Alger, Bone, Oran, je pourrais vous souffrir près de moi, car la mer ne m'appartient pas; je n'ai pas de vaisseaux. Mais vous voulez les côtes et vous voulez encore les plaines, les villes de l'intérieur; vous convoitez nos montagnes.

« Vous êtes des fous, des insensés; jamais vous n'atteindrez l'Arabe : le pied de son cheval est plus léger, plus sûr que celui de vos chevaux. Vous mourrez de maladie dans nos montagnes, et les chrétiens que les maladies n'auront pas tués, mes cavaliers leur enverront la mort avec leurs balles.

« Tu le vois, ce n'est pas nous, mais bien vous qui êtes des fous et des insensés.

« Je ne répondis rien à cette pompeuse apostrophe. Je me levai et jetai un coup d'œil sur les travaux.

« Les ouvriers creusaient un fossé autour d'un espace de terrain de quarante mètres carrés; ils rejetaient la terre à l'endroit où devait être assise la redoute, comme nous faisons lorsque nous élevons des blockaus. Ce fort était destiné à loger une garnison pour protéger les travailleurs, et les Arabes devaient s'y retirer la nuit pour se mettre à l'abri des hyènes et des chakals.

« Cette redoute est placée sur un plan incliné; elle est dominée par les ruines de l'ancienne forteresse et par un mamelon, d'où la vue plonge dans son intérieur, en sorte que, sans canons, on pourrait forcer la garnison à l'évacuer.

« Après ce rapide examen, nous primes congé du sultan; toujours accompagnés par le nègre, nous allâmes parcourir de nouveau les ruines de la citadelle. »

M. de France résume enfin dans un dernier chapitre son opinion sur Abd-el-Kader.

« Les jugements portés sur le sultan me paraissent empreints d'exagération. On veut à toute force faire d'Abd-el-Kader un grand homme, un héros recommandable par les qualités les plus brillantes. Tâchons de présenter le portrait de ce personnage sous sa véritable face et dans son jour le plus convenable.

« Abd-el-Kader est issu de race arabe. Il est de la tribu des Hachem. Cette

Digitized by Google

tribu est située dans le sud de Mascara; elle est des plus considérables et possède des troupeaux magnifiques. Une partie de la plaine, un jardin et un marabout appartiennent en propre au sultan. Ses trois frères, que j'ai vus, et dont le plus jeune a dix ans, habitent, ainsi que sa femme, cet endroit.

« Le sultan est encore fort jeune, et son oncle lui conteste et dispute son autorité. Néanmoins, malgré sa jeunesse, les embarras que lui cause la rébellion de son oncle, et les désastres que les troupes françaises lui ont fait éprouver, Abd-el-Kader a établi chez les Arabes sa puissance sur des bases solides. La paix qu'il est parvenu à conclure n'a pas peu contribué à relever les ruines de son parti et à accroître son influence parmi ses partisans.

« Le sultan a donné des preuves de courage dans les premiers assauts qu'il a eu à soutenir avec nos troupes. Depuis, il se tient toujours à une demi-lieue de la mêlée. Malgré cette inaction, qui n'est sans doute que de la prudence, les Arabes ne doutent pas de sa valeur.

« Il a compris qu'il était le seul homme capable de rallier les tribus dispersées et épouvantées par la terreur de nos armes. Il s'est posé comme le drapeau autour duquel devait se grouper la nationalité arabe menacée, non de destruction comme il le pense, mais de modifications importantes par les vainqueurs du dey d'Alger.

« Pour accomplir cette œuvre de résistance, pour réunir les Arabes, défendre et disputer pied à pied les contrées qu'il voudrait ranger sous son autorité après la défaite des envahisseurs européens, Abd-el-Kader a-t-il des ressources puissantes, des armes terribles à sa disposition?

« Je répondrai négativement à chacune de ces questions.

« Ses coffres sont épuisés. Les tribus qui consentent à payer l'impôt ne payent que très-difficilement. Ses ressources pécuniaires sont presque nulles. Ses magasins ne renferment ni les effets d'habillement, ni les fusils, les sabres, la poudre, suffisants pour équiper et armer ses troupes. Ses cavaliers sont en partie démontés. Nos soldats ont tué beaucoup de chevaux, et il faut au moins attendre quatre ans avant de pouvoir se servir avec fruit et utilité d'un cheval.

« Quelques convois de loin en loin apportent de Maroc, dans son camp, des provisions de tout genre, mais ce sont de faibles secours à côté des dépenses immenses qu'entraîne un état de guerre permanent.

« Afin de mener à bien l'entreprise qu'il a conçue et dont il poursuit le

Digitized by Google

terme avec intelligence et activité, Abd-el-Kader emploie avec succès les qualités dont il a été doué par le Ciel, et il en tire surtout le plus grand parti possible.

« La fierté, l'ambition, la soif du pouvoir et de la domination, appuyées sur la force de sa volonté, son adresse, sa ruse, sa dévotion religieuse, sont les seules armes que le sultan met en usage dans la guerre qu'il soutient contre les chrétiens, et qu'il présente à ses sujets comme une croisade formée dans le but de repousser les ennemis de Mahomet et des fidèles croyants.

« Abd-el-Kader se présente aux yeux de son peuple simple dans ses vêtements, frugal dans sa nourriture, austère dans ses mœurs, rigide dans sa dévotion, rusé dans les négociations, noble et fier à cheval, juste et inexorable quand il prononce un arrêt, ennemi déclaré des chrétiens, vivant de la vie nomade, comme les peuples pasteurs dont ces tribus sont issues; et l'Arabe, devant l'ensemble de ces qualités, de ces pratiques, de cette conduite si belle aux yeux de Mahomet, courbe la tête et suit, comme poussé par la main du prophète, l'homme habile qui l'entraîne au combat, après avoir compris et flatté merveilleusement ses instincts et ses appétits.

« Alors, avec ses quinze cents hommes de troupes soldées, quand les bataillons français débouchent dans la plaine, Abd-el-Kader, entraînant les tribus à sa suite, fort de huit, quinze, vingt mille Arabes, se précipite du haut des montagnes, épiant l'instant favorable pour tomber sur les derrières de ses ennemis.

« Ce coup de main exécuté avec audace et impétuosité, les Arabes regagnent de nouveau leurs défilés inaccessibles, et attendent une occasion favorable pour une nouvelle attaque.

« Si le sultan est pauvre, ses troupes n'ont pas besoin d'argent; si le sultan n'a pas de vivres, ses soldats mangeront de la farine de gland de chêne; si la saison est mauvaise, hommes et chevaux endureront les plus dues épreuves impunément.

« Vous le voyez, votre ennemi résiste à vos attaques réitérées par sa frugalité, son audace, et surtout par sa fuite, qu'il est impossible de prévoir et d'arrêter.

« L'Arabe est insaisissable : le sultan a compris ces avantages; ce sont ces motifs qui le portent à entretenir la guerre. Si vous voulez le vaincre, l'atteins-

Digitized by Google

dre et l'anéantir, déployez des forces imposantes, envoyez beaucoup de cavalerie, et surtout n'accordez ni trève, ni repos à votre ennemi; harcelez-le sans cesse, ayez des troupes en réserve, et dès qu'une expédition est de retour, mettez-en une nouvelle en route.

« Ce n'est pas une guerre d'extermination, c'est une guerre forte, pressante, qui doit amener une soumission complète.

« Abd-el-Kader m'a toujours dit qu'il chasserait les Français; mais les Arabes sont fatigués de la guerre, et à la première nouvelle de paix ils se livrent à des réjouissances qui témoignent assez de leur impatience et de leur désir de l'obtenir.

« Ainsi donc, jusqu'à présent, Abd-el-Kader ne doit toute sa valeur personnelle qu'aux dispositions qu'il a apportées en naissant.

« Son esprit n'est pas cultivé, comme on a bien voulu l'écrire. C'est un homme ignorant; il connaît le Coran, mais il n'a jamais étudié ni les lettres, ni la philosophie, ni les sciences. Il a dû retirer quelque profit de son pèlerinage à la Mecque, mais il n'avait que huit ans lorsqu'il accomplit cette pieuse expédition.

« Je lui ai parlé de notre gouvernement, du roi, de la chambre des pairs, des députés, il n'a jamais compris un seul mot à tout ce que je lui disais sur ce sujet; il ne concevait pas la marche de notre machine administrative. Il est toujours placé au point de vue du despotisme.

« Néanmoins il est bon, généreux, et possède des lumières et des qualités bien supérieures à celles des hommes qui l'entourent.

« Il n'a jamais voulu aller à Oran pendant la paix, de peur de compromettre *sa sainteté* auprès des Arabes. Milioud-Ben-Harrah, commandant de la cavalerie, est son ami intime; c'est lui qu'il a envoyé dans nos quartiers pour traiter de la paix. Son premier écrivain, d'un esprit fanatique au dernier point, portant la haine du chrétien à l'absurde et à la férocité, mais intelligent, a beaucoup d'influence sur lui. Ben-About et Ben-Faka sont les deux serviteurs sur lesquels il peut le plus compter.

« Il ne prêche plus la mort du soldat français : il demande des prisonniers.

« Un jour, je l'engageai à persévérer dans ce dessein :

« — Tu devrais faire des prisonniers : car si on te prenait un marabout et qu'on te demandât beaucoup de prisonniers français pour sa rançon, tu ne pourrais pas l'échanger.

Digitized by Google

« — Qu'importe ! je l'achèterais avec de l'argent.

« — Les Français ne vendent pas les hommes. Tu n'es pas riche, d'ailleurs : il est de ton intérêt de faire des prisonniers.

« — Mais les chrétiens ont quelques Arabes seulement. Je veux prendre un général.

« — Si tu parviens à t'emparer d'un général, que diras-tu ?

« — Je dirai que je veux pour sa rançon Oran, ou Bone, ou Alger, ou Mousthaganem.

« — En admettant qu'on te rendit une de ces villes, quel en serait le résultat ?

« — J'aurais une ville.

« — Le lendemain, on t'en chasserait comme on a chassé d'Alger le dey qui y régnait.

« Abd-el-Kader relève aussi le courage des tribus par les fausses nouvelles que ses émissaires répandent dans le pays.

« Les bruits les plus absurdes sont accueillis avec faveur.

« Ses espions ne cessent d'assiéger nos places ; il est instruit de nos projets, de tous nos mouvements.

« Il est difficile de lutter contre un ennemi qui a de son côté de tels avantages.

« Néanmoins les Arabes savent nos forces, notre puissance, nos ressources, notre valeur.

« Les Arabes apprécient le bien-être matériel que nous leur apportons.

« D'un côté, un ambitieux de talent et de courage, debout sur la montagne, appelant à lui les tribus entourées des ruines et de la désolation que sèment sur le sol la guerre étrangère et la guerre civile.

« De l'autre, une nation opulente, généreuse, civilisatrice, les appelant à elle, et leur offrant en échange de leur amitié et de leur fidélité la richesse, la prospérité, et tous les progrès matériels et moraux accomplis par les sociétés modernes. »

Digitized by Google

POSITION PARLEMENTAIRE

DU CABINET.

Il n'est pas toujours aisé en Belgique de juger avec exactitude la situation parlementaire. Le pays n'a pour cela que deux moyens d'appréciation, les discours et les votes. Or, ni les votes, ni les discours ne reflètent toujours avec fidélité le fond de la situation.

En France, où l'esprit est en dehors, où chaque opinion est impatiente de se montrer au grand jour, les discours peuvent donner une idée plus complète de l'esprit des Chambres. Le caractère belge est moins expansif. Il est chez nous des opinions qui consentent à se taire souvent et longtemps, ce sont les opinions les plus modérées. Il arrive de là que d'autres plus prononcées tiennent dans la discussion une part plus grande que celle de leur influence réelle, et que les discours peuvent se ressembler encore, lorsque déjà l'état réel des opinions est modifié.

Les votes peuvent tromper comme les discours. Pour le pays, il n'y a dans les votes que des *oui* et des *non;* là encore les nuances disparaissent. Lorsque la démarcation des partis est peu nette, et

Digitized by Google

que les opinions modérées possèdent une certaine force numérique, c'est cependant dans les nuances intermédiaires qu'il faut chercher une grande partie du caractère et de l'avenir de la situation. Tel *non* est peut-être un regret plutôt qu'une hostilité ; tel *oui* peut exprimer plus de résignation que de sympathie.

Ces causes, auxquelles il faut ajouter la manière inexacte et tronquée dont beaucoup de journaux rendent compte des débats des Chambres, expliquent comment, à quelques lieues de Bruxelles, et jusqu'à certain point dans le public de la capitale même, le fond des choses parlementaires, malgré leur publicité apparente, est souvent peu connu. Aussi n'avons-nous été guère étonnés d'apprendre que, dans la province surtout, notre manière d'apprécier l'état actuel des opinions parlementaires ait été pour quelques-uns une révélation inattendue, et qu'elle ait rencontré chez quelques autres de l'incrédulité ou des doutes. Le contraire nous eût surpris davantage.

En constatant l'état des opinions extrêmes et modérées, catholiques et libérales, dans la Chambre des représentants, nous avons, pour évaluer leurs forces respectives, fait généralement abstraction du ministère. Il nous reste, pour compléter cet aperçu, à parler aujourd'hui de la position parlementaire du cabinet lui-même.

Il est possible qu'aux yeux du public les discussions n'aient pas encore signalé une différence bien notable ni bien nette entre la position actuelle du cabinet et celle qu'il occupait il y a quelques mois. En réalité cependant cette différence existe, et elle est sérieuse. Depuis un an, la position parlementaire du cabinet est modifiée et affaiblie.

Ce changement, outre les modifications qu'ont subies depuis quelque temps l'esprit et la composition de la Chambre elle-même, a deux causes principales.

La première, c'est la politique suivie par le ministère pendant la négociation du traité du 19 avril.

Digitized by Google

Personne n'a pu se dissimuler les fautes commises. Ceux qui n'ont pas cru que l'adoption du traité portât atteinte à l'honneur de la Belgique, ont dû s'avouer cependant avec douleur que la politique adoptée avait froissé la dignité et les plus hauts intérêts du pays. Personne n'a pu en déguiser les conséquences matérielles et morales, intérieures et extérieures. Et dans ces fautes, il a été impossible aux hommes les plus favorablement disposés, de ne pas reconnaître le défaut de caractère et de prévoyance du cabinet.

Ce passé pèse aujourd'hui de tout son poids sur le ministère. Peut-être, en effet, quand nous serons plus avancés dans la pratique du gouvernement représentatif, concevra-t-on difficilement un jour que trois des ministres qui avaient concouru à la politique suivie, aient essayé de rester au pouvoir après qu'elle avait si indubitablement échoué. Si l'usage a établi ailleurs qu'une administration se retire pour des erreurs bien moindres, ne serait-ce point que l'expérience a appris qu'il y a des antécédents contre lesquels la dignité du pouvoir ne lutte point. Sans doute, après les obstacles qu'on avait créés à l'acceptation du traité, il fallut du courage à une partie du cabinet pour essayer d'en amener l'adoption. Mais, aux yeux du pays, c'était en quelque sorte le courage de la nécessité ou celui du repentir, et ni l'un ni l'autre ne relèvent guère un gouvernement. On s'était mis dans cette pénible position, que quelque parti qu'on choisît, il y avait des écueils de toute part. Renoncer au pouvoir, en restant provisoirement aux affaires jusqu'après l'acceptation du traité, eût été la conduite la plus digne et la plus dévouée. Une considération devait surtout être d'un grand poids pour les ministres de la couronne. C'est qu'il importait avant tout que la royauté fût efficacement couverte, qu'aux yeux de tous la responsabilité morale de tout ce qui s'était passé fût bien réellement et bien complétement absorbée par le ministère. Or, pour atteindre ce but, il n'y avait pas de moyen plus sûr que la retraite

Digitized by Google

du cabinet. Ainsi entendu, l'accomplissement de ce devoir, quand même il eût renfermé l'aveu des erreurs commises, n'eût certainement manqué ni de dignité, ni d'élévation.

La seconde cause récente qui a modifié la position du ministère devant les Chambres, est sa recomposition. Le choix des successeurs de de MM. d'Huart et Ernst a eu une influence défavorable. M. Raikem fait trancher davantage la couleur catholique du cabinet, dans un moment où les élections ont agi sur la composition de la Chambre en sens opposé, et il n'apporte en compensation aucun appui nouveau au ministère. M. Raikem, au su de tout le monde, est homme si peu politique et a si peu de goût pour la lutte parlementaire, que, sous tout autre rapport que son opinion catholique, sa présence au banc des ministres n'est pas loin d'équivaloir, pour la Chambre, à la suppression d'un des portefeuilles.

La nomination de M. Desmaizières au ministère des finances a eu un caractère différent. C'est encore une de ces brusques conversions dont depuis quelques années on a redouté trop peu l'effet; car, excepté M. Raikem, d'ailleurs trop peu désireux du pouvoir pour subir ce genre de composition, il n'est presque aucun de ceux que, depuis son entrée au ministère, M. de Theux a appelés à siéger à ses côtés, qui, pour s'y asseoir, n'ait dû abandonner quelque chose de ses principes. Les ministères de coalition ou de conciliation peuvent avoir leur dignité et leur force; mais pour cela il faut que les partis conciliés soient représentés dans le cabinet par des hommes qui tenaient dans leurs rangs une position distinguée; il faut qu'il y ait conciliation entre des opinions. S'il n'y a de coalisé que des individus, que les ministres eux-mêmes, la coalition alors a un tout autre caractère; elle peut n'être plus que la soumission pure et simple des uns aux autres, et la répudiation soudaine et peu dignement motivée des antécédents les plus notoires. M. Desmaizières, sorti de l'opposition, n'y a jamais occupé une place assez considérable pour s'être trouvé à même de faire la moindre

Digitized by Google

condition à son entrée au ministère, et surtout pour amener rien qui ressemblât à une conciliation de partis. Un ministre nouveau qui se met dans une semblable position, commence par affaiblir le cabinet où il entre; il ne peut compter que sur le temps et sur de grandes qualités personnelles pour se relever dans l'avenir. M. Ernst, avec un mérite bien supérieur à celui de M. Desmaizières, n'est jamais parvenu à surmonter dans l'opinion des Chambres la défaveur qui s'est attachée à son entrée au pouvoir. M. d'Huart a été plus heureux, mais pour cela il lui a fallu à la fois l'appui d'un esprit droit et judicieux auquel le maniement des affaires avait imprimé une progression de développement qui surprenait tout le monde, et surtout l'influence sympathique d'un de ces caractères ouverts et francs avec lesquels il n'y a pas de faute personnelle qu'on ne finisse par réparer.

L'origine même de la nomination de M. Desmaizières relève peu la capacité gouvernementale du ministère. Il n'a point été appelé dans le cabinet à raison d'un mérite spécial ou de son importance politique. Depuis quelque temps les intérêts locaux avaient joué un certain rôle à la Chambre, et cela, en grande partie, il faut le dire, parce que les intérêts généraux n'étant pas représentés avec assez de vigueur par le gouvernement, il n'y a plus assez de contre-poids pour balancer les tendances naturelles d'une assemblée, élue sous des influences locales. Au lieu de lutter contre ces tendances fâcheuses, le pouvoir les a en quelque sorte suivies lui-même, et n'a plus vu dans la législature que des députés de provinces, ou tout au plus des Wallons et des Flamands. Et comme depuis la sortie de M. de Muelenaere, le cabinet n'avait plus aucun membre qui appartînt aux Flandres par sa naissance, il a cru que pour s'assurer l'appui de la législature, il ne lui manquait qu'un ministre flamand, qu'il le lui fallait à tout prix. La nomination de M. Desmaizières, qui a d'abord paru inexplicable à beaucoup de personnes, semble ne pas être due à des considérations d'un ordre plus relevé.

Digitized by Google

L'effet des deux causes que nous venons d'indiquer a surtout été de découvrir aux hommes les plus modérés les côtés faibles du cabinet que jusqu'ici les uns apercevaient peu, que d'autres eussent désiré ne pas apercevoir. L'absence de cette fermeté de caractère et de cette hauteur de vues qui font la base de la capacité gouvernementale, est devenue impossible à méconnaître.

Ce qu'il y a de plus caractéristique, à nos yeux, dans ce changement, ce n'est pas précisément la guerre plus vive dont le cabinet semble menacé par l'opposition, c'est que son ascendant s'est amoindri dans l'esprit des hommes de diverses couleurs qui sentent le plus vivement les besoins du pouvoir et en sont la force la plus naturelle dans les Chambres. Une opposition de 21 voix au budget des affaires étrangères, alors que tout le monde approuvait l'érection de ce ministère en département séparé, et que toutes les réductions de quelque importance avaient été admises, est un fait assez nouveau, surtout si on remarque que dans ce vote tout politique figurent des hommes d'antécédents très-mesurés et qui depuis le congrès ne se sont jamais rangés dans l'opposition. Mais ce qui a plus de portée, c'est que le cabinet voit diminuer la confiance de ceux qui, les uns, sous l'influence de leur modération même, les autres par suite d'une sympathie d'opinion religieuse, continuent à voter avec lui. C'est là que le changement, quoique moins apparent, est le plus remarquable, et en même temps le plus motivé. Car c'est au pouvoir surtout que le cabinet a manqué dans ses actes récents, ce sont avant tout les qualités gouvernementales qui lui ont fait défaut, c'est la dignité du pouvoir qui a été le plus compromise. Il est naturel que ces fautes aient fait une impression profonde sur les hommes aux yeux desquels l'autorité et la dignité du pouvoir ont le plus de prix. Il en est d'ailleurs qui, en reconnaissant les malheureux effets de la politique qu'on a suivie, en voyant récemment le pays si près d'un abîme, ont dû sévèrement interroger leur propre con-

Digitized by Google

science sur les conséquences de leur appui et sur les résultats que peut entraîner leur silence.

Aussi le changement dont nous parlons ne s'est-il pas même borné aux diverses nuances du parti libéral. Il s'est étendu plus loin. Sans doute M. de Theux est encore la vraie force du cabinet, car c'est le seul des ministres qui ait une position politique et s'appuie sur une opinion. Mais aux yeux de cette opinion même, il n'est plus ce qu'il était autrefois. Elle ne peut se dissimuler que précisément à cause de son importance prépondérante dans le cabinet, c'est lui qui aurait dû prévenir tout ce qui s'est passé, et sur qui en retombe la plus grande responsabilité morale. Déjà d'ailleurs antérieurement au traité, M. de Theux avait commencé à déchoir dans l'esprit de ses amis politiques, par une des plus grandes fautes que puisse commettre tout homme qui compte sur l'avenir, celle de prendre une position évidemment supérieure à ses forces. L'inexplicable idée qu'il a eue d'être le chef de notre diplomatie en même temps que ministre de l'intérieur, a découvert à ceux qui le soutenaient avec le plus de sympathie les qualités d'esprit qui lui manquaient ; ce qui est arrivé depuis n'a fait que confirmer la justesse de leurs appréhensions. Aujourd'hui, aspirant à redescendre, et cédant sans doute au conseil de ses amis les plus dévoués, M. de Theux s'est décidé à se dessaisir de l'un de ses deux portefeuilles. Mais, aux yeux d'un parti, le prestige d'un nom ne se rétablit pas d'un jour à l'autre. Pour qui s'est élevé trop haut, il peut y avoir du danger même à redescendre. Sans contredit, dans les momens décisifs M. de Theux peut compter encore sur l'appui de la plus grande partie de l'opinion catholique. Mais c'est le catholique, bien plutôt que le ministre ou l'homme politique qu'elle soutient en lui. La sympathie religieuse subsiste, les autres sont affaiblies. Il en résulte qu'on vote avec lui dans les circonstances graves, mais qu'on ne prend guère sa défense, qu'on se met peu en peine de lui épargner des débats fâcheux. L'appui qu'on lui prête s'étend de moins en

Digitized by Google

moins à ses collègues libéraux, dont la situation devient chaque jour plus pénible. Aussi est-il visible qu'ils le sentent, et que chacun d'eux cherche, en abdiquant le rôle de ministre pour celui d'administrateur, à s'isoler dans les affaires de son département et à rétrécir autant que possible le cercle des difficultés où il pourrait se trouver compromis.

La marche du gouvernement doit nécessairement se ressentir de cette attitude. La position affaiblit les actes; les actes à leur tour viennent affaiblir la position. C'est ce qu'attestent le peu de faits parlementaires où le cabinet est intervenu depuis l'ouverture de la session. A chaque pas on remarque l'envie de s'effacer, le désir d'éviter une attitude décidée, d'éluder une responsabilité politique, des expédients pour suivre la majorité où elle se porte, au lieu de la guider et de la former soi-même.

Dès la vérification des pouvoirs, on a vu le ministère redouter de se dessiner. A propos de l'élection de Termonde qui présentait un intérêt de parti, interrogé sur la question peu compromettante de savoir comment il entendrait dans l'exécution les conclusions de la commission, s'il croirait, dans le cas où elles seraient adoptées par la Chambre, devoir convoquer les électeurs pour un scrutin de ballotage ou pour une élection entière, il s'est refusé à répondre, se renfermant dans cette singulière déclaration : que le gouvernement ne savait pas encore ce qu'il ferait.

Dans la formation du bureau, les candidats du ministère l'ont emporté, non par le vote compacte d'un parti qui les appuyait, mais par ce qu'on appelle en France un expédient de bascule. Pour la nomination du président, le ministère a voté avec les libéraux; pour les vice-présidents, avec les catholiques.

Le budget des voies et moyens porte l'empreinte des mêmes hésitations. On a craint de le mettre complètement en rapport avec les dépenses. Il en résulte que chaque jour dans la discussion on s'exhale en plaintes sur la situation financière, que des idées exagérées s'ac-

Digitized by Google

créditent sur la nécessité des réductions, que le ministère échoue quand il les combat, et qu'il n'est pas impossible, perspective très-malheureuse, que le budget de la guerre et notre organisation militaire subissent cette influence.

Pour le budget des affaires étrangères, le ministère a reconnu qu'il y aurait eu danger pour lui à vouloir prolonger plus longtemps la réunion des deux portefeuilles. Mais au lieu de prendre une position nette, de se présenter franchement aux Chambres avec un sixième ministre, après avoir craint des difficultés si l'on restait cinq, on en a redouté d'autres si l'on était six, et l'on a pris le parti de ne se présenter ni cinq ni six, mais de laisser les Chambres décider la question, soumettant ainsi la couronne à n'exercer le droit constitutionnel qu'elle possède de nommer des ministres qu'avec l'autorisation préalable des Chambres, et proposant d'autre part à celles-ci d'allouer un budget à un ministre inconnu.

Le gouvernement juge qu'il y aurait utilité à allouer certains frais de représentation au ministre des affaires étrangères, qui a vingt-et-un mille francs de traitement, à côté de l'ambassadeur hollandais qui en a soixante mille. On porte donc au budget des affaires étrangères un article intitulé frais de représentation, mais au lieu de déterminer l'allocation, on laisse le chiffre en blanc, comme une espèce de tronc ouvert aux propositions des âmes charitables de la Chambre. Il arrive que dans la Chambre personne n'a la charité de faire à ce sujet l'office du ministère. L'on n'en parle plus, et le gouvernement semble satisfait de voir l'intitulé sans chiffre se glisser furtivement dans le budget.

Cette crainte de se compromettre, de se charger d'une responsabilité quelconque, est portée si loin, que le ministre des finances, non content de se mettre dans son ministère derrière les diverses commissions qu'il crée, a déjà à deux reprises fait convoquer, au sein de la Chambre même, une ancienne commission parlementaire aujourd'hui sans pouvoirs, pour savoir si elle approuvait une

Digitized by Google

mesure administrative à prendre ou un projet de loi à présenter. Ne plus se borner à l'intervention des Chambres dans la discussion des lois et dans le contrôle des actes accomplis de l'administration, mais demander l'approbation préalable de leurs délégués pour un projet de loi qui n'est pas encore présenté, ou pour une mesure administrative, c'est singulièrement comprendre les pouvoirs que la constitution défère à la couronne, et qu'assurément elle n'a pas faits assez étendus pour que les ministres eux-mêmes doivent les restreindre.

L'esprit qui préside aux actes inspire naturellement aussi les paroles. Ainsi, l'on demande à M. Desmaizières quels sont les principes commerciaux qu'il se propose de suivre comme ministre des finances, lui qui a si souvent combattu ceux de ses collègues. Et à cette question qui dans tout gouvernement représentatif mériterait une explication claire et franche, le ministre répond par cette phrase énigmatique dont il serait sans doute aussi embarrassé que ses auditeurs de déterminer le sens : « Mon système est celui d'une réciprocité raisonnée, basée sur les intérêts généraux du pays. »

Ces allures évasives, cette politique d'échappatoire semblent tellement naturelles et inhérentes à la position du cabinet, qu'on dirait que lui-même se doute peu de ce qu'elle a d'anormal; il va jusqu'à la réduire en système. La traduction la plus claire des réponses faites à ceux qui interrogeaient les ministres sur la nature de l'homogénéité qui avait pu s'établir entre les éléments divergents du cabinet, c'est que, selon M. de Theux, le cabinet n'a pas de politique commune, pas de vues ni de principes arrêtés à l'avance, et que, selon M. Willmar, il n'en a pas besoin.

Le laisser-aller et la naïveté de pareils aveux prouvent réellement que le mal n'est pas sans profondeur; car ces doctrines, dans la bouche des ministres, n'est-ce pas le gouvernement qui s'abdique lui-même? Avec de telles idées, il n'y a plus de cabinet, il n'y a plus

Digitized by Google

de gouvernement, il n'y a plus de ministres, ni d'action gouvernementale; et comme il faut bien que le pouvoir se réfugie quelque part, il tombe alors tout entier dans des assemblées flottantes et sans guide, dont les ministres ne sont plus que les administrateurs.

Est-il possible que, dans un gouvernement représentatif, un ministère puisse se soutenir autrement que par ses principes politiques? M. Willmar ne s'aperçoit-il pas que la faiblesse de sa position résulte précisément de ce qu'il n'a pas d'attitude politique, et par conséquent pas d'amis politiques qni puissent le défendre contre des adversaires qu'un ministre a toujours? A-t-il pu croire que parce qu'il a réussi quelquefois à avoir l'appui des adversaires de son collègue de l'intérieur, une situation si bizarre où une partie du cabinet serait soutenue par les ennemis de l'autre, avait des chances de durée, et pouvait servir de base sérieuse à une existence ministérielle?

Un ministère sans vues arrêtées, sans principes communs, ne s'appuyant dès lors plus sur une opinion, n'aurait pour se soutenir que le secours des intérêts locaux, des relations personnelles, d'individualités divergentes, dont les exigences s'accroîtraient en raison même du peu de liens naturels qui les unissent au pouvoir. Forcé, pour conserver des appuis si précaires, de ménager les susceptibilités les plus opposées, il n'échapperait à d'ignobles inconséquences qu'en se condamnant à la plus stérile inaction.

Le gouvernement a tort d'oublier si tôt l'expérience récente qu'il a faite. La marche qu'il a suivie, il y a un an, n'était-elle pas le résultat de l'absence d'une politique franche et commune du cabinet? Divisé au fond, il a craint de se l'avouer à lui-même. On a vécu au jour le jour, on s'est mis d'accord par des moyens évasifs, des atermoiements, se paralysant l'un l'autre, abdiquant toute action sur les Chambres qu'on devait guider, et les abandonnant aux hasards de toutes les influences et de tous les entraînements.

L'attitude du cabinet est d'autant plus fâcheuse aujourd'hui.

Digitized by Google

qu'elle arrête ou retarde un progrès heureux qui est dans les tendances du moment. Depuis quelque temps, les opinions se sont modifiées. Beaucoup d'illusions contraires au pouvoir se sont dissipées. La modération politique a fait des progrès, mais les opinions modérées ne sont pas encore toutes des opinions gouvernementales. Pour qu'elles franchissent ce pas, ne leur faut-il pas au moins l'aide du pouvoir lui-même? Qui ferait des progrès dans la voie du pouvoir, si lui-même l'abandonnait? Qui deviendrait gouvernemental, si le gouvernement lui-même ne l'était pas?

Pour rappeler un exemple récent, il n'y a, pour le ministère, dans les gouvernements représentatifs, pas de droit plus certain et plus naturel que celui de déplacer, pour dissentiments politiques, des fonctionnaires qui exercent une influence politique. Mais comment faire comprendre et soutenir ce droit, si le cabinet proclame que lui-même n'a pas besoin d'une politique commune? Comment faire admettre la nécessité de l'homogénéité politique dans les rangs inférieurs de l'administration, lorsqu'elle n'existe pas au sommet? Il n'y a rien d'humiliant pour les fonctionnaires dans la nécessité de cet accord, quand la politique du cabinet étant avouée et connue d'avance, il leur est possible de faire leur choix et de connaître la position qu'ils acceptent. Mais cette position que devient-elle si le gouvernement exige leur sympathie pour des principes qu'il n'avoue pas ou qui n'existent pas, qui dépendent chaque semaine d'une résolution du cabinet, qui peuvent être aujourd'hui le mouvement, demain la résistance; quand les ministres sont arrivés au pouvoir sans s'informer des intentions de leurs collègues, et que chacun a devers soi sa politique personnelle? Lorsque le gouvernement a renoncé à s'appuyer sur des principes qui aient quelque fixité, il lui devient difficile plus tard de motiver une attitude plus ferme; comme on s'attend à le voir transiger sur tout et avec tous, quand arrive le jour où il est forcé à une action quelque peu énergique, on refuse de croire au principe qu'il invoque; si alors il

Digitized by Google

a froissé des intérêts, s'il a heurté une opinion, l'irritation s'accroît en raison même de sa faiblesse antérieure qui ne faisait pas prévoir tant de hardiesse, et du peu d'autorité des principes qui pouvaient en légitimer la nécessité.

Ainsi les principes, les actes et les antécédents du cabinet lui nuisent également aujourd'hui. En le laissant en face d'une opposition plus active, ils ont ébranlé l'appui des hommes modérés et gouvernementaux qui, quelqu'effort qu'ils fassent sur eux-mêmes, ne peuvent entourer d'une vive sympathie un pouvoir qui lutte en quelque sorte contre sa cause et se fait son propre adversaire. Le cabinet vient de donner dans les deux élections du 19 décembre dernier, une preuve de la manière dont à cet égard il apprécie lui-même sa position. Bien que son attitude ne se soit pas ouvertement dessinée, personne n'a ignoré que ses préférences n'ont pas été pour ceux dont la position et les antécédents garantissaient et les principes gouvernementaux et la modération, mais pour d'autres dont la conduite politique est encore une énigme dans l'avenir et n'avait pas, dit-on, dans le passé de grands titres à la faveur du pouvoir. Le cabinet semble ainsi se résigner à asseoir son avenir sur les sympathies d'opinion religieuse, à l'exclusion des autres sympathies politiques.

La nomination d'un sixième ministre va-t-elle apporter de grandes modifications à l'état actuel des choses, est-elle destinée à exercer sur l'avenir du ministère une influence bien nouvelle? Nous en doutons. Et voici nos motifs.

Un ministère de conciliation entre les deux opinions catholique et libérale est bien le cabinet naturellement indiqué par la situation actuelle. Cependant les essais de ministère de coalition qu'on a faits jusqu'aujourd'hui n'ont rien concilié, et la division des deux opinions se dessine plus nettement qu'auparavant. Il en sera probablement ainsi tant que M. de Theux conservera le portefeuille de l'intérieur, sa position absorbant celle de ses collègues libéraux, aux yeux des

Digitized by Google

hommes de leur couleur. Or, nous ne croyons pas que ni M. de Theux ni ses amis politiques comprennent assez les intérêts de leur opinion, pour se contenter d'une autre position dans le cabinet. Au fond cependant la question d'un ministère de conciliation est là tout entière. Cela étant, le ministère aura beaucoup de peine à se recruter aujourd'hui dans les rangs de l'opinion libérale d'un homme de quelqu'influence. S'il y parvenait, il y aurait probablement au bout de quelque temps un ministre de plus qui partagerait le rôle si peu enviable aujourd'hui de MM. Nothomb et Willmar, et la situation du cabinet n'aurait pas subi de modification durable ni réelle.

Prendre un parti contraire, renforcer la couleur catholique du ministère, ce serait augmenter et dans les Chambres et dans le pays, les forces de l'opposition libérale. Peut-être aussi ne serait-il pas aisé aujourd'hui de trouver dans cette opinion un ministre qui n'eût pas à renoncer à quelques-uns de ses antécédents les plus récents, et qui ainsi ne débutât pas par apporter encore une fois au cabinet la fâcheuse influence d'une position fausse. A tout prendre cependant, et à ne voir que l'intérêt du ministère, peut-être est-ce la meilleure ressource qu'il ait aujourd'hui. Si ce n'est pas le moyen d'édifier pour un avenir bien éloigné, peut-être serait-ce après tout celui de se faire une existence plus digne et par cela même plus forte. La lutte serait plus vive, on aurait des adversaires plus nombreux et plus décidés, mais aussi on réchaufferait peut-être les sympathies et le zèle d'une partie de ses défenseurs. Quoi qu'il en soit, une telle détermination aurait quelque chose de hardi et d'extrême qui s'accorde peu avec les antécédents du cabinet, et pourrait en rendre la réalisation difficile.

Ce qui est vraisemblable, c'est la prolongation du *statu quo* de la position ministérielle, sauf l'effet temporaire de l'adjonction d'un ou deux noms nouveaux, l'influence des circonstances imprévues qui peuvent surgir, et celle des fautes de l'opposition, sur les-

Digitized by Google

quelles un ministère a toujours quelque peu raison de compter.

Cette prolongation a des inconvénients, que nous ne nous dissimulons pas; nous sentons ce qui manque au cabinet; on peut craindre sans doute que la faiblesse même de sa position ne rende son existence désormais bien stérile pour le développement du pays et pour l'affermissement du pouvoir, et cependant nous n'appelons pas aujourd'hui sa chûte de nos vœux. A nos yeux, le renversement d'un ministère est peu de chose, l'important est au-delà.

En dehors d'un ministère de conciliation, dont nous regardons aujourd'hui les difficultés comme à peu près infranchissables, il ne reste après le cabinet actuel que la possibilité d'un ministère libéral. Sagement composé, un ministère libéral est praticable dès aujourd'hui. Toutefois, de l'aveu de ses diverses nuances, le parti libéral avance vers sa maturité, mais il n'y est pas parvenu encore. Et comme en Belgique, où tout est en germe, c'est surtout l'avenir qu'il faut avoir en vue, nous croyons que dans l'intérêt du pays et pour qu'une telle administration présente plus de gages de fécondité et de stabilité, il est préférable, même au prix de quelques sacrifices, qu'elle soit retardée. La Belgique n'est d'ailleurs pas assez riche en hommes politiques pour les user dans des cabinets transitoires. En commençant ce recueil nous avons exprimé notre confiance dans le développement d'une opinion progressive, modérée, tolérante et gouvernementale. Les faits nous confirment chaque jour davantage dans la conviction que l'avenir du pays lui appartient. Quand elle sera formée, elle portera naturellement ses fruits, il ne sera pas nécessaire de les forcer ou de les hâter. Aider à la formation de cette opinion, nous paraît encore aujourd'hui d'un intérêt plus grand et plus réel, que d'accélérer de quelque temps le terme d'une administration ou l'avènement d'une autre.

FIN DU TOME PREMIER.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME PREMIER.

Politique.

Pages.

Introduction. — Points de départ, buts. — Politique extérieure. — Politique intérieure. — Industrie. — Civilisation 5

Politique étrangère. — France. — De la dernière situation. . . . 78

Un mot sur la mission de M. de Falck 177

De l'influence de la paix et de la neutralité sur la question militaire en Belgique. 260

Situation des opinions parlementaires. — Opinions extrêmes et modérées. — Catholiques et libéraux 301

Quelques mots sur l'importance et les difficultés de l'organisation militaire 432

Position parlementaire du cabinet. 470

Industrie, Commerce.

De la politique commerciale de la Belgique 105

De l'industrie linière. 273

De l'industrie cotonnière 315

Digitized by Google

Pages.

Histoire.

Du caractère de quelques-uns des événements et des hommes de la révolution du XVI^e siècle (1^re partie). 33
Du caractère de quelques-uns des événements et des hommes de la révolution du XVI^e siècle (2^e partie) 133
Esquisses historiques des hommes d'État du temps de George III, par lord Brougham. — Lord Liverpool. — Le prince de Talleyrand . 134
Le Traité de la barrière (1^re partie) 389

Voyages.

Abd-el-Kader 447

Littérature.

Avenir de la littérature en Belgique 60
Études littéraires. — Walter Scott 236
OEuvres choisies de Milton. Traduction de M. Kervyn, de Bruges . . 409

Beaux-Arts.

Revue du salon de 1839. 185
De l'introduction de la musique dans l'instruction primaire. — Du choix de la méthode d'enseignement 209
Galerie de M. Vandenschrieck, à Louvain 361

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google